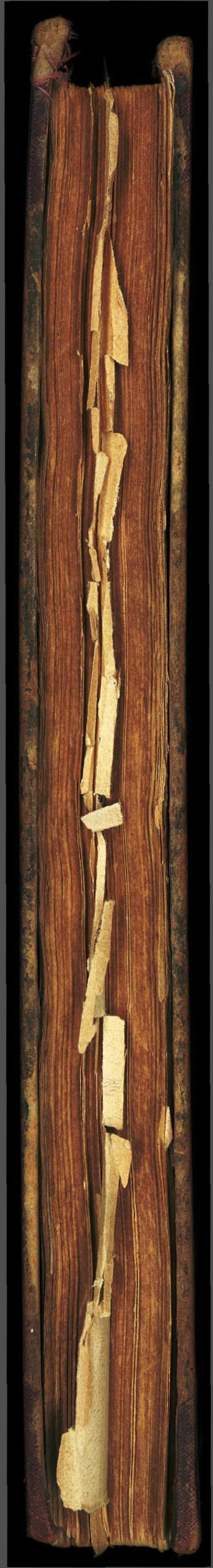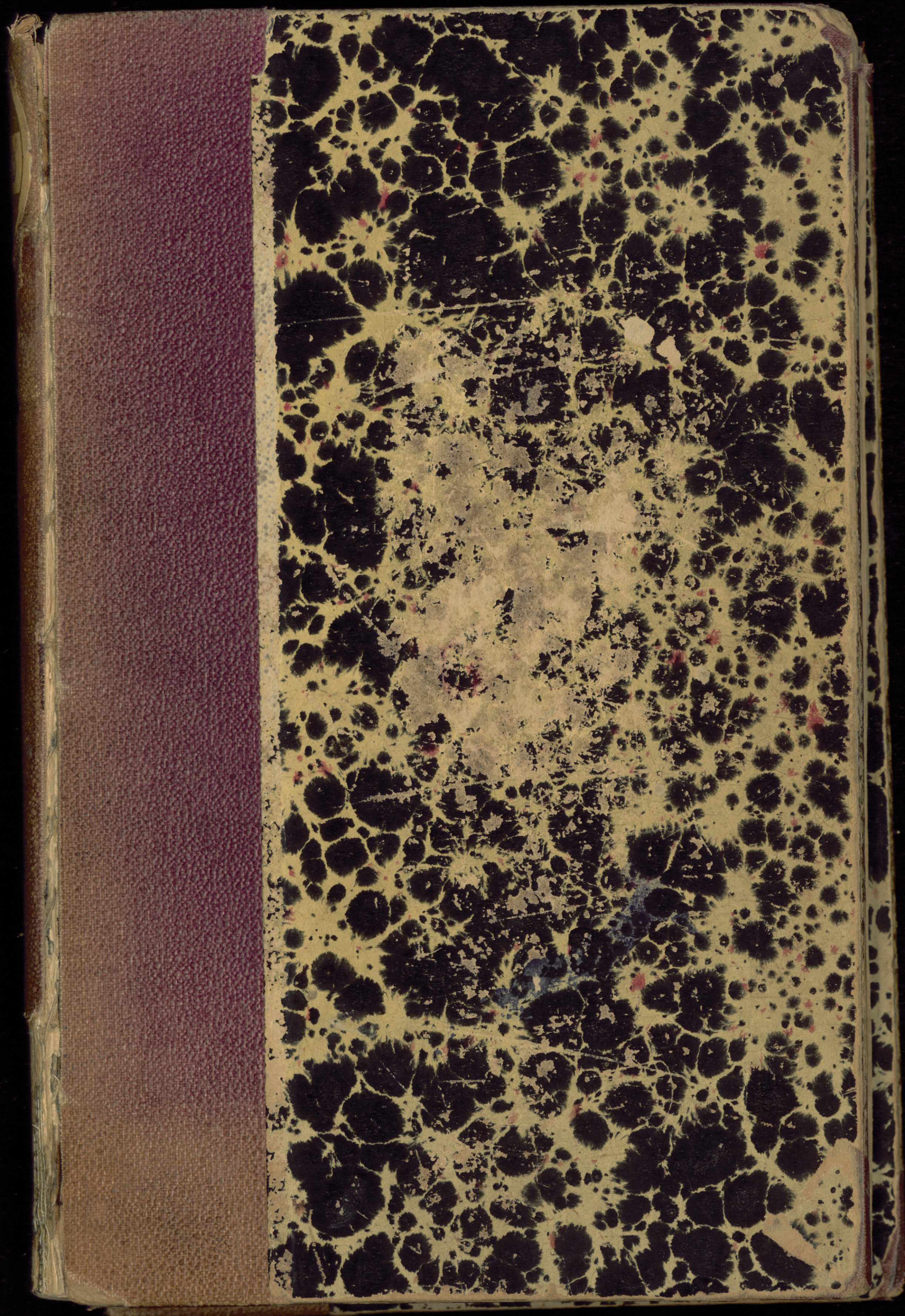
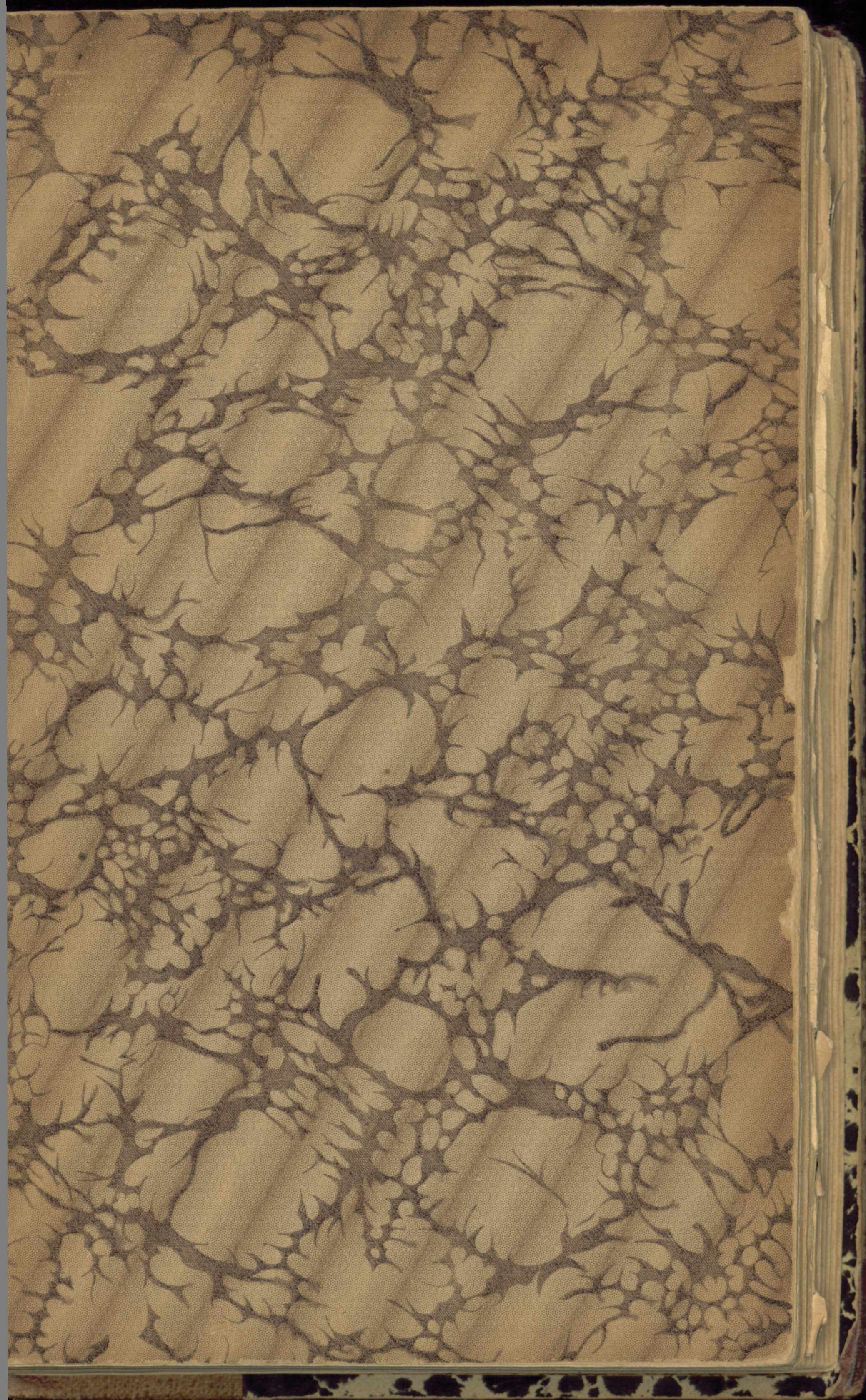
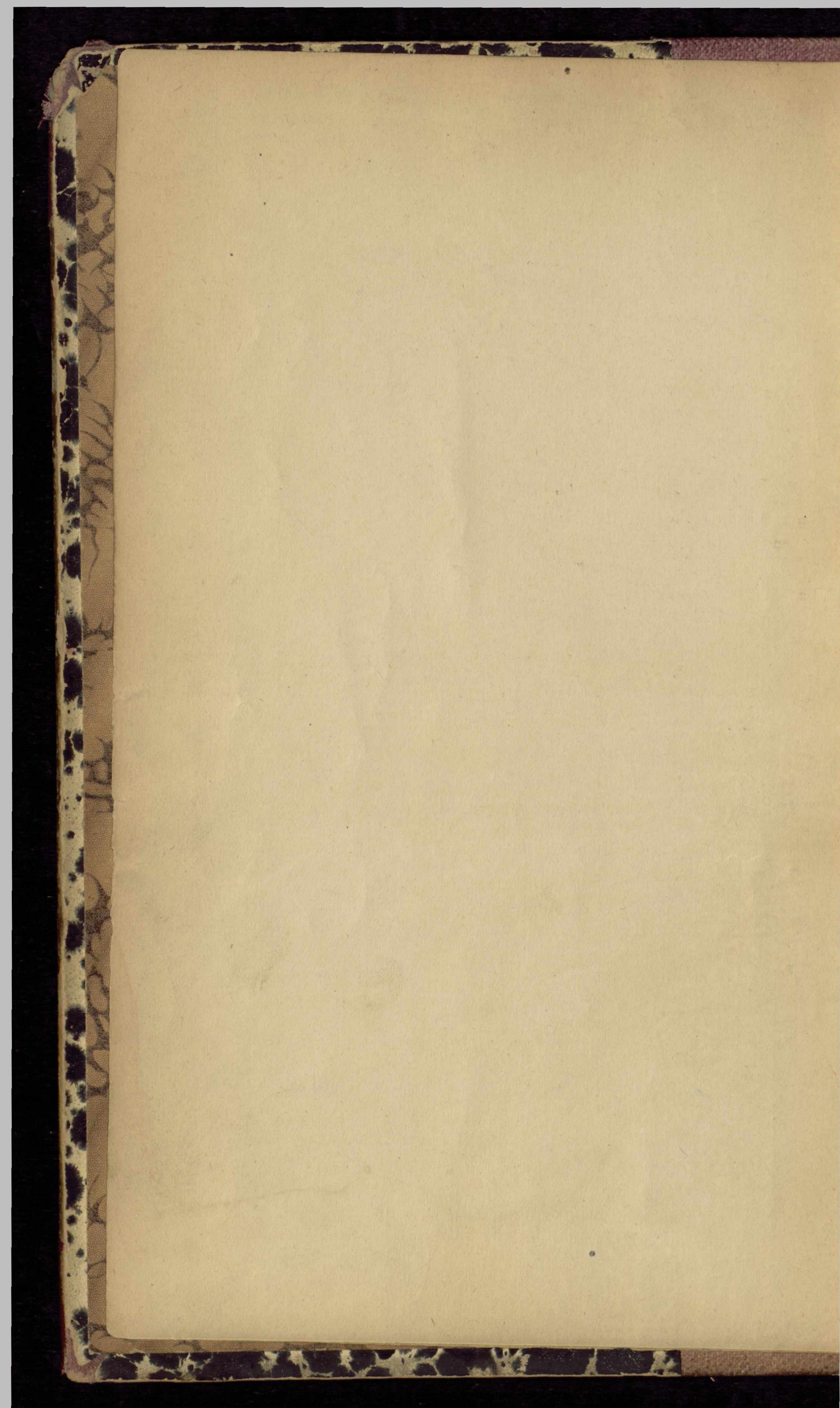
LA
SORCELLERIE
DES
CAMPAGNES











- excellente monographie sur la sorcellerie rurale -



Les Sorcières
par Breughel-le-Vieux

(Collection Yves PLESSIS)

CHARLES LANCELIN

LA SORCELLERIE DES CAMPAGNES





PUBLICATIONS DE PSYCHISME EXPÉRIMENTAL

Henri DURVILLE Fils, Éditeur

30, Boulevard de Strasbourg, Paris 10e.



A tous ceux qui croient que la Sorcellerie, et, par suite, la Magie, le Spiritisme, et l'Occultisme en général — dont la Sorcellerie n'est que la plus basse expression, la manifestation la plus rudimentaire, et la réalisation la plus grossière — ne sont que des produits de cerveaux en mal d'équilibre,

L'auteur dédie cette étude.

C. L.

LA SORCELLERIE DES CAMPAGNES

I

LES ORIGINES

La science antique. — L'électricité préhistorique (*note*). — Petits et Grands Mystères. — Les connaissances des Anciens. — La Table d'Emeraude. — Le Télesme. — Initiation du Christ (*note*). — Naissance de la sorcellerie. — Sorcellerie et Goétie. — Ecriture pantaculaire (*note*). — Le *Sortiarus*. — Les sorts dans l'antiquité. — Le diable. — La suggestion mentale. — Exode du sorcier vers les villes.

A toute époque, l'homme a été sollicité, par son esprit inquiet et assoiffé d'inconnu, de chercher au delà du monde sensible la solution de quantité de problèmes qui, depuis son origine, ont attiré son attention parce qu'ils mettent en jeu soit son intérêt — spirituel, moral ou matériel — ou simplement sa curiosité.

De là, la naissance de la Magie dont aujourd'hui l'on rapporte l'invention tour à tour à Hermès Trismégiste, à Seth, à Jarad, à Cham, à Zoroastre et à bien d'autres.

Dans l'antiquité, les premiers mages furent les prêtres des grandes religions orientales, et l'initiation aux Mystères, qui n'était en somme qu'une sorte de diplôme scientifique — puisque les Grands Mystères répondaient à peu près à notre instruction supérieure, et les Petits Mystères, à notre instruction secondaire, toute proportion gardée — formait des hommes versés dans les sciences naturelles, et que le public appelait des Mages.

Si alors la science n'était pas ce qu'elle est devenue de nos jours, ce qui se comprend puisqu'elle manquait de

nos méticuleux moyens et de nos instruments précis d'analyse (1), ce serait une erreur profonde de la croire rudimentaire ; elle possédait la plus grande partie des connaissances dont nous nous enorgueillissons aujourd'hui — et bien d'autres —, parmi lesquelles les unes, telles que l'électricité (2), ont été re-découvertes de notre temps, les autres, par exemple la force odique, sont

(1) Par contre, si la science antique était peu outillée en vue de l'analyse, elle possédait une synthèse colossale dont n'ont jamais pu approcher tous les multiples efforts essayés en ce sens, de notre temps. Aucune ligne précise de démarcation, par exemple, n'existe aujourd'hui entre la philosophie et la médecine, de telle sorte que, bien que la psychologie théorique ressortisse à la première, la seconde réclame énergiquement la psychologie pratique que, dans ce but, elle a affublée du nom de psycho-physiologie.

(2) La découverte officielle de l'électricité date d'Otto de Guéricke (XVII[e] siècle) qui, cependant, en a dit bien peu de chose...

Vers 1250, un initié à l'occultisme, le rabbin Jéchiélé était poursuivi par les sots, les savants du temps et le peuple, pour exercice de l'art magique. Il possédait une lampe qui, tout en donnant une lumière éblouissante, n'avait ni huile, ni mèche, et s'allumait spontanément à heure fixe, brillant à sa fenêtre comme un astre de premier ordre ; de plus, si les ennemis du rabbin, enhardis par la curiosité, assiégeaient tumultueusement sa porte, il touchait un clou à sa portée, une vive étincelle crépitait, bleuâtre, et malheur à l'indiscret qui portait alors la main au heurtoir de la porte : il se repliait, en hurlant, sur lui-même, terrassé par une force inconnue ; à différentes reprises, les mauvais garçons voulurent se mettre à plusieurs, se tenant par la main, pour secouer ensemble le maudit heurtoir : tous étaient frappés simultanément sans rien voir... L'initié fut appelé chez le roi pour expliquer ses charmes ; ses explications furent, paraît-il, assez satisfaisantes pour que, loin d'être inquiété, il devînt par la suite l'objet d'une grande faveur, mais il lui fut interdit de divulguer ses secrets. (V. Sauval. *Antiquités de Paris*, 3 vol. in-f°. Paris, 1724).

Sozomène (V[e] siècle), dans son Histoire ecclésiastique, montre la corporation sacerdotale des Etrusques défendant à coups de tonnerre, contre Alaric, la ville de Narnia qui ne fut pas prise.

Numa Pompilius, deuxième roi de Rome (VII[e] siècle avant notre ère), possédait, au dire de Lucius Pison, l'art de former et diriger la foudre (dans l'antiquité, ce mot désignait l'électricité, et les rois recevaient d'ordinaire la haute initiation des prêtres — d'où le nom d'*Art Royal* donné par les anciens auteurs à la magie de leur temps, aujourd'hui *Hyperphysique* — or, Numa sortait d'un collège de prêtres). D'après une tradition étrusque recueillie par Pline, Numa tuait les animaux sauvages à l'aide de la foudre.

Les temples souterrains de l'antique Egypte étaient éclairés par une lumière inconnue, analogue à l'éclair, et qu'aujourd'hui, d'après les rapports des témoins, nous ne pouvons assimiler qu'à l'électricité.

Qu'était aussi cette « pyrotechnie transcendantale » des mages de l'Assyrie, de Sardanapale allumant son bûcher par le feu du ciel, ou du premier Zoroastre disparaissant avec ses palais, ses richesses et ses secrets dans un immense éclat de tonnerre ?

On le voit donc : l'électricité n'a été qu'une re-découverte de nos jours. Les anciens, certes, n'en connaissaient pas toutes les applications qui nous sont aujourd'hui familières, mais ils en connaissaient indubitablement d'autres.

aujourd'hui sur le point d'être acquises, — et d'autres enfin, telles que la malléabilité du cristal, la balistique de la foudre, etc., seront retrouvées à leur heure.

Les connaissances scientifiques des anciens étaient même assez étendues pour que, il y a un siècle et demi, Dutens ait pu publier un ouvrage de recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes (1) où il prouve que toutes celles dont nous sommes si fiers, de la poudre à canon à la vapeur, étaient connues par les sages d'autrefois. Nous savons de plus — cela est facile à déduire de l'œuvre de Platon — les matières qui formaient l'enseignement du plus haut grade (celui où échoua Moïse) des grands Mystères de l'Egypte et de la Grèce. Elles se résumaient dans huit connaissances qui — chose étrange au premier abord, mais très logique pour qui réfléchit — correspondent absolument avec l'enseignement actuel de l'Initiation Bouddhique.

Ce sont :

La vie spirituelle,

La faculté transcendante de l'esprit,

La classification des facultés naturelles,

La faculté de compréhension de l'idée divine,

La connaissance de l'avenir et de l'existence future,

La réminiscence,

La perception divine ou révélation de la divinité par l'âme,

La connaissance de l'existence des passions humaines.

En vérité, lorsqu'on parcourt cette énumération, ne semble-t-il pas qu'on lise la nomenclature des cours de quelque « Collège de France » ? Et c'était bien là, sans erreur, le programme d'un enseignement absolument supérieur !

(1) *Recherches sur les origines des découvertes attribuées aux modernes, où l'on démontre que nos plus célèbres philosophes ont puisé la plupart de leurs connaissances dans les ouvrages des anciens et que plusieurs vérités importantes sur la religion ont été connues des sages du Paganisme.* 2 vol. in-8°, Paris, 1766.

Les Mystères, par leur côté physique, astronomique, moral et même sotériologique, étaient la figuration des opérations naturelles expliquées dans un sens de plus en plus mystique, à mesure que l'Initié montait de grade en grade, à mesure que la Myste devenait Epopte ; et c'est ainsi que la Doctrine secrète racontait la naissance et la mort, la vie et l'essence de toutes choses : de l'homme et des plantes, de la terre et des astres, du grain de sable et du Cosmos, car les enseignements mystériaux portaient sur toutes choses, de plus en plus profonds au regard de l'avancement du disciple ; mais quatre ordres d'idées y étaient surtout approfondis, principalement dans les grades supérieurs : — les forces occultes de l'homme, celles de la nature, l'énergétique divine, et une psychologie théorique et phénoménique qui embrassait non seulement l'étude de l'âme, non seulement l'utilisation pratique des énergies qui lui sont propres et que notre époque connaît encore si mal, mais encore la connaissance de sa destinée entière quant à son origine, son passage sur terre et sa vie posthume.

Les poèmes orphiques, d'ailleurs, nous donnent de précieuses indications quant à l'enseignement transcendantal des Grands Mystères.

Il faudrait un volume pour faire comprendre la profondeur de cet enseignement, voilé aux regards du public sous un grossier exotérisme : n'est-on pas allé, parce que, dans les cérémonies publiques, le mystère de la *Vie universelle* était symbolisé par des phallophores et des ctéiphores, jusqu'à prétendre que la loi sexuelle constituait le fond de ces hautes doctrines ? Ce qui vient d'être dit suffit pour montrer que ces enseignements révélaient une théologie, une cosmogonie et une anthropogénèse explicatives, selon le mot de P. Vulliaud, de la Table d'Emeraude (1).

(1) La profondeur des hauts enseignements des vieux sanctuaires de l'Egypte et de la Grèce est connue depuis longtemps du monde savant.

Voici, d'autre part, ce qu'en dit C. W. Leadbeater, un des plus savants écrivains de la Théosophie, de qui je n'admets pas toutes les idées, mais qui est un érudit chercheur et qui a bien résumé ce que nous savons aujourd'hui des Mystères antiques dans le passage suivant de son ouvrage : *Echappées sur l'occultisme* (1) que je crois devoir donner presque en entier, malgré son développement, parce qu'il présente bien, dans son ensemble, l'état actuel de nos connaissances sur la Science antique.

Pendant la longue période d'épanouissement des Mystères, la discipline la plus sévère fut imposée aux candidats, et la plus grande pureté fut conservée ; mais il est probable qu'au jour de la décadence de la Grèce et de Rome, les Mystères mêmes eurent leur part de la corruption générale, de même que, on se le rappelle, les agapes chrétiennes dégénérèrent en de folles et répréhensibles orgies (2). Les Mystères bachiques en vinrent, à la fin, à n'être plus que des festins, lorsqu'on considéra Bacchus ou Dionysos comme le dieu du vin, au lieu de reconnaître en lui la manifestation du Logos, source de toute vie et de toute force. La force et la vie avaient, il est vrai, quelquefois pour symbole le vin, ou plutôt le jus du raisin, et c'est ainsi que l'interprétation populaire et erronée prit naissance. Mais cela n'arriva que vers la fin de l'Empire, alors que tous les véritables Mystères avaient disparu à l'arrière-plan et qu'il ne restait plus que leur coque extérieure. Il ne faut pas les juger d'après ce qu'ils étaient devenus à cette époque, pas plus que nous ne devons juger la grande nation romaine d'après le misérable état dans lequel elle était tombée lors de la décadence. Voyons plutôt ce qu'ils étaient à l'apogée.

Il y a plus d'un siècle que d'Ansse de Villoison écrivait sa *De triplici theologiâ mysteriisque veterum commentatio*, où il établit le triple sens des mythologies antiques. A ce sujet, on peut consulter, dans le *Thesaurus antiquit. Græc.* de Gronovius (Leyde, 1697), T. VII, les *Mysteria Cereris et Bacchi*, de Eggeling ; l'*Essai sur les Mystères d'Eleusis*, par Ouvaroff (Paris, 1816) ; les *Recherches historiques et critiques sur les Mystères du paganisme*, par Sainte-Croix (Paris, 1817) ; dans les *Entretiens idéalistes* de P. Vulliaud (Paris, 1900), la *Troisième Mystagogique, sur les Mystères d'Eleusis*, d'où émanent plusieurs des idées qui précèdent ; les *Grands Mystères d'Eleusis*, par P. Foucart (Paris, 1900), etc., etc.

(1) 1 fort vol. in-12, Paris, 1909.

(2) Les Adamites célébraient tout nus les rites religieux ; plusieurs sectes que l'on a voulu confondre avec les Gnostiques se livraient dans leurs assemblées aux désordres les plus immoraux, etc. (*Note de l'auteur*).

Comme on le sait généralement, il existait deux classes de Mystères : les Mystères majeurs et les Mystères mineurs... Un grand nombre de gens étaient admis aux Mystères dont nous parlons. Un auteur classique mentionne même une réunion de trente mille initiés, ce qui, si l'on considère la population relativement restreinte de la Grèce, nous montre clairement que l'organisation des Mystères n'était nullement aussi exclusive qu'on le supposait généralement (1). Nos recherches nous ont prouvé que tous les gens d'un esprit sérieux et réfléchi étaient naturellement attirés vers eux comme vers le centre de la science religieuse. On se demande parfois comment de grands peuples, tels que les Romains et les Grecs, pouvaient se contenter de ce que nous appelons communément leur religion, chaos de mythes invraisemblables dont beaucoup ne sont même guère décents, représentant des dieux et des déesses très humains par leurs actes et leurs passions, et se querellant entre eux. A la vérité, personne ne s'en contentait, et ce ne fut jamais ce que nous appelons une religion, bien que tout cela fût sans doute accepté littéralement par le peuple ignorant. Mais tous les hommes cultivés et réfléchis étudiaient l'un ou l'autre des divers systèmes philosophiques, et la plupart étaient même initiés aux écoles des Mystères. Cet enseignement supérieur dirigeait leur vie et remplaçait ce que nous entendons par religion, à moins qu'ils ne fussent franchement agnostiques comme le sont la plupart des gens cultivés de nos jours.

De plus, c'était par l'enseignement des Mystères que les hommes apprenaient pour la première fois ce que signifiaient vraiment les mythes de la religion exotérique, car, à l'origine, ces mythes avaient un sens... J'ai expliqué la signification que l'on donnait dans les Mystères aux histoires de Tantale et de Sisyphe ; le mythe de Tityos est visiblement un symbole des conséquences de certaines passions dans le monde astral, tandis que la légende de Perséphone ou Proserpine est évidemment une parabole occulte figurant la descente de l'âme dans la matière.

Rappelez-vous comment l'histoire nous raconte que Proserpine fut enlevée pendant qu'elle cueillait la fleur de

(1) Il s'agit ici des Mystères mineurs ou petits Mystères, où l'initiation était, en effet, des plus abordables, puisqu'ils répondaient à notre enseignement secondaire et diffusaient des notions utiles à tous. Mais il n'en était pas de même des Mystères majeurs ou grands Mystères, dont l'accès était des plus difficiles par suite de l'élévation de leur enseignement et de la nature des études qui y étaient suivies. (*Note de l'A.*).

Narcisse, et vous aurez aussitôt l'idée d'un rapport avec cet autre mythe. Narcisse était, dit la fable, un jeune homme d'une extrême beauté qui tomba amoureux de son image renvoyée par l'eau d'un étang ; il fut tellement attiré par cette image qu'il tomba dans l'étang, se noya et fut ensuite changé par les dieux en une jolie fleur. On voit aussitôt qu'une telle histoire ne pouvait avoir qu'un sens symbolique et, à la lumière de la doctrine philosophique des Æons, il n'est pas difficile de l'interpréter. Tous les systèmes analogiques de philosophie nous enseignent que l'âme n'était pas, à l'origine, immergée dans la matière et ne devait pas l'être nécessairement, si elle n'avait pas été attirée par son image dans les états inférieurs de la matière, si souvent symbolisés par l'eau. Trompée par ce reflet, elle s'identifie avec la personnalité inférieure et elle est, pour un temps, complètement plongée dans la matière ; le germe divin demeure cependant, et bientôt elle se dégage comme une fleur qui s'épanouit. Or, remarquez que c'est lorsque Proserpine se baisse vers Narcisse qu'elle est saisie et emportée par le Désir, qui est le roi de ce monde inférieur ; et, bien que les efforts de sa mère réussissent à l'arracher à la captivité complète, elle est cependant obligée de passer une moitié de sa vie dans le monde inférieur, et l'autre moitié dans le monde supérieur, c'est-à-dire en partie dans les incarnations et en partie hors d'elles (1).

C'est là un exemple de la manière dont ces fables étranges, et en apparence sans but, étaient reprises par l'enseignement des Mystères et rendues par lui lumineuses et belles. Les explications concernant la vie astrale étaient données dans les Mystères mineurs dont c'était principalement le sujet (2). Le centre de leur culte et de leur activité était à

(1) Lorsque les anciens enseignaient, ils ne philosophaient pas, ils racontaient. Ce mythe de l'enlèvement de Perséphone ainsi expliqué relevait des Mystères majeurs. Dans les Mystères mineurs, l'étudiant n'y voyait que la germination des graines enfouies une partie de l'année dans la terre. La plupart des mythes antiques donnaient lieu de la même façon à deux explications, l'une au point de vue de ce que nous appellerions aujourd'hui la science courante, et l'autre regardant les hautes conceptions de la philosophie supérieure et de la métaphysique. Un fait analogue se remarque à notre époque pour la lettre mystique G, que la Maçonnerie française explique à ses adeptes de premier degré (*apprentis*) comme étant représentative de *Géométrie*, aux initiés de second degré (*ouvriers*) comme symbolisant la *Génération*, et enfin aux titulaires des grades supérieurs (*maîtres*) comme étant l'initiale de la science absolue, la *Gnose*. (*N: de l'A.*).

(2) A mon avis, C. W. Leadbeater commet ici une erreur que son importance me force à relever. Je dis ailleurs que les Mystères mineurs

Agra et ceux qui étaient initiés s'appelaient Mystes et portaient, comme robe mystique, une peau de faon tachetée symbolisant le corps astral. Tout clairvoyant reconnaîtra immédiatement la justesse d'un tel emblème et les étudiants théosophes qui ont examiné les illustrations de mon livre *L'homme visible et invisible* se rappelleront les stries et les taches indiquant les diverses passions et émotions et les changements rapides comme l'éclair, qui sont les caractéristiques de ce corps. La même idée était exprimée par la peau de léopard que revêtait le prêtre égyptien initié, pour offrir le sacrifice, et par la peau d'antilope ou de tigre si souvent portée par les yoguis orientaux.

D'une façon générale, les Mystères mineurs (1) se rapportaient surtout au monde astral, et les Mystères majeurs au monde céleste. Ils enseignaient bien plus encore, mais ils commençaient par montrer d'une façon très nette que certains résultats découlent inévitablement de certaines actions et que, par conséquent, la vie de l'homme sur le plan physique est surtout importante comme préparation à ce qui doit suivre. Les Mystères mineurs (1) montraient, d'une façon vivante, la partie astrale de ces résultats, accompagnant leur enseignement de frappantes leçons de choses, tirées de la vie réelle. Aux premiers jours, quand l'hiérophante qui dirigeait les études décrivait l'effet de quelque vice ou de quelque crime particulier, il se servait de ses pouvoirs occultes pour présenter, sous forme de matérialisation, quelque bon exemple du résultat fatalement produit par ses paroles ; parfois même, nous dit-on, il donnait à la victime le pouvoir de parler et d'expliquer l'état dans lequel elle se trouvait pour avoir négligé sur terre les lois éternelles qui gouvernent les mondes. Quelquefois il matérialisait, pour l'édification des néophytes, une image vivante de quelque victime de sa propre folie.

ne s'occupaient que de science normale, mathématique, physique et naturelle, analogue à ce qui fait l'objet de notre enseignement secondaire et de nos écoles spéciales ; c'est dans les Mystères mineurs que se formaient les géomètres, architectes, agronomes, thérapeutes ordinaires, etc., etc. Mais les Mystères majeurs présentaient plusieurs degrés d'élévation successifs. Il faut donc regarder tout ce que dit ici l'auteur cité touchant l'enseignement des Mystères mineurs, comme se rapportant à l'enseignement inférieur ou préparatoire qui était donné aux grades les moins élevés des Mystères majeurs. S'il en était autrement, on ne s'expliquerait pas la peine de mort dont était punie toute indiscrétion, surtout quand on voit, comme vient de le rappeler notre auteur, des réunions de trente mille initiés. (*N. de l'A.*).

(1) V. la note ci-dessus.

Aux jours de la décadence, il n'y eut plus d'hiérophante capable de produire ces démonstrations occultes et, en conséquence, elles furent remplacées par des acteurs qui représentaient les victimes, ou parfois par des images terribles projetées au moyen de miroirs concaves, ou même par des statues habilement exécutées, ou par des automates.

Nous devons donc admettre que le but principal des Instructeurs, dans les Mystères mineurs, était d'informer leurs élèves, d'une façon complète, des résultats précis produits dans la vie astrale par les pensées et les actes physiques. Cependant, ils donnaient quelques enseignements sur la cosmogonie. On expliquait très à fond l'évolution de l'homme sur la terre, en s'aidant de scènes et de figures à l'appui, produites au début par la matérialisation, mais imitées plus tard de diverses manières. Les directeurs semblent toujours avoir reconnu deux classes parmi leurs élèves et avoir choisi parmi eux ceux qu'ils jugeaient capables de subir un entraînement spécial pour développer leurs facultés psychiques.

Ceux-ci recevaient des instructions spéciales sur la façon d'employer le corps astral comme véhicule et on leur enjoignait certains exercices pour développer en eux la clairvoyance ou la prévision... (1).

Si nous considérons maintenant les Mystères majeurs, nous voyons que le centre de leur célébration était Eleusis, près d'Athènes. Leurs initiés s'appelaient « Epoptaï » et leur robe de cérémonie n'était plus une peau de faon, mais une toison d'or, d'où, tout naturellement, le mythe de Jason et de ses compagnons. Cette toison symbolisait le corps mental et le pouvoir de s'en servir délibérément (2). Ceux

(1) Ceux-ci seulement, une élite très rare et très sélectionnée, après une plus ou moins longue préparation, étaient admis aux grades inférieurs des grands Mystères ; les autres, et c'était le plus grand nombre, l'immense majorité, quittaient l'école des Mystères mineurs, après des examens en forme d'épreuves, avec un bagage intellectuel qui répond analogiquement, et toutes proportions gardées, à ce qu'aujourd'hui nous appelons l'instruction moyenne ou, pour quelques sujets, supérieure à la moyenne. L'élite allait aux grands Mystères comme chez nous les élèves d'écoles spéciales, déjà pourvus de diplômes, suivent, pour se perfectionner, les cours du Collège de France, ou tel autre enseignement distribué par les maîtres de la haute science. (*N. de l'A.*).

(2) Les antiques philosophies de l'Inde et de l'Egypte enseignent qu'entre le corps physique et l'âme il existe chez l'homme des éléments intermédiaires : le double et les corps astral, mental, causal, nirvanique, paranirvanique et mahaparanirvanique. Les expériences de Rochas ont séparé du corps physique l'ensemble des autres corps sous forme de fantôme ; le Docteur Baraduc a réussi à photographier le sommet du corps

qui ont vu l'éclat radieux de tout ce qui appartient au plan mental, qui ont remarqué les tourbillons innombrables produits par l'émission incessante de formes-pensées et leurs chocs incessants et qui savent que, parmi les couleurs, le jaune brillant manifeste spécialement l'activité intellectuelle, reconnaîtront que c'était là une représentation assez exacte. Dans cette classe comme dans la classe inférieure, il y avait deux sortes d'initiés : ceux auxquels on pouvait apprendre à se servir du corps mental et à former autour de lui le véhicule temporaire, mais résistant, de matière astrale, parfois appelé « mayavi-rupa » ; et ceux, en très grande majorité, qui n'étaient pas encore préparés à ce développement, mais qui, néanmoins, pouvaient être instruits de ce qui touche le plan mental, y compris les pouvoirs et les facultés appropriés. De même que, dans les Mystères mineurs, on apprenait quel était le résultat exact, après la mort, de certaines actions et de certains genres de vie sur le plan physique, de même, dans les Mystères majeurs, on apprenait comment les causes générées dans l'existence terrestre produisent leurs résultats dans le monde céleste.

Dans les Mystères mineurs, la nécessité et les moyens d'arriver au contrôle des désirs, des passions et des émotions, étaient clairement mis en évidence ; dans les Mystères majeurs, le même enseignement était donné pour le contrôle du mental. On continuait aussi à présenter l'autre aspect de l'enseignement théosophique, celui de la cosmogénèse et de l'anthropogénèse, et on poussait cette étude beaucoup plus loin. Au lieu de n'être instruits que des grandes lignes de l'évolution, par la réintégration et les races antérieures à travers lesquelles l'homme a progressé en ce monde, les initiés recevaient alors une description complète du système tel que nous le connaissons maintenant, y compris les sept grandes chaînes (1) et leur rapport avec l'ensemble du

mental, qu'il appelle *boule mentale* ; enfin les expériences que poursuit en ce moment H. Durville ont isolé le double (ou corps aithérique ou odique) dépositaire de la vie, le corps astral siège de la sensibilité, et le corps mental, siège de l'intelligence : l'existence de ces éléments divers peut donc et doit être, à l'heure actuelle, regardée comme acquise scientifiquement. J'aurai d'ailleurs à étudier plus loin le corps astral sur l'existence duquel est basée l'hyperphysique — et, par suite, la sorcellerie. J'aurai également à parler des expériences de H. Durville auxquelles j'ai eu l'honneur de participer à un point de vue personnel et spécial. (*N. de l'A.*).

(1) Enchaînement des principes d'une planète en ordre d'évolution, et par suite, des cycles planétaires où se développent successivement les organismes à la surface des mondes. (*N. de l'A.*).

système solaire. Leurs expressions différaient des nôtres, mais les enseignements étaient essentiellement les mêmes ; là où nous parlons de vagues et d'effusions de vie divine, ils parlaient d'Æons et d'émanations, mais, sans aucun doute, ils avaient une connaissance exacte des faits, et ils représentaient à leurs élèves, sous forme de visions, les processus cosmiques et leurs analogies terrestres. Comme dans le cas des états *post mortem*, ces représentations furent d'abord produites par des méthodes occultes, et plus tard, quand celles-ci firent défaut, on eut recours à des mécanismes et des images dont les résultats étaient bien inférieurs.

Pour enseigner, par la loi des correspondances, la vérité de l'évolution cosmique, on se servait de tableaux ou de modèles, et l'on montrait ainsi le développement du germe, comme nous pourrions le faire au moyen d'un microscope...

On s'est demandé parfois pourquoi l'on se donnait tant de peine pour expliquer les processus compliqués de l'évolution passée qui, après tout, n'ont aucune influence évidente sur la vie pratique. On ne peut que répondre que l'homme a besoin de savoir comment il en arriva à être ce qu'il est, pour comprendre l'avenir qui s'étend devant lui et apprendre, d'après son progrès dans le passé, le moyen d'avancer dans les vies à venir. On se rend compte de l'importance que les Grands Etres (1), fondateurs des religions, attachent à ces choses, en constatant que, dans toutes les religions du monde, même dans celles des sauvages, on trouve, ne fût-ce que sous la forme de mythes extravagants et obscurs, les traces de tentatives d'explication de l'origine du monde et de celle de l'homme. Nous en avons un exemple dans la première partie du livre de la Genèse, qui raconte les choses selon la tradition juive...

Parmi les nombreux faits intéressants qui se rattachent aux Mystères, se trouve l'emploi, dans les cérémonies, d'instruments symboliques sur la signification desquels il est peut-être nécessaire de nous étendre un peu. L'un d'eux était le thyrse, baguette terminée par une pomme de pin, et que, fréquemment, on disait creuse et remplie de feu. Le même instrument symbolique se retrouve dans l'Inde où l'on emploie couramment une tige de bambou à sept nœuds. Quand un candidat avait été initié, on l'appelait souvent « celui qui a été touché par le thyrse », montrant par là

(1) Je rappelle que l'auteur est théosophe.

que ce n'était pas seulement un emblème, mais que cet emblème avait une utilité pratique.

Ce thyrse représentait la moelle épinière se terminant au cerveau, et le feu qui y était enfermé était le serpent de feu sacré que l'on appelle en sanscrit « *Kundalini* ». L'instructeur le magnétisait et le posait sur le dos du candidat, afin d'éveiller la force latente en celui-ci. Il est probable qu'on s'en servait aussi pour produire la transe hypnotique, et il est très possible que le feu qu'il renfermait n'était pas seulement du magnétisme animal, mais de l'électricité. La force latente du *Kundalini* se rattache étroitement au développement occulte et à diverses méthodes de magie pratique, et toute tentative faite pour l'éveiller ou l'employer sans un maître qualifié est dangereuse.

Les jouets de l'enfant Bacchus ou Dionysos forment un autre groupe de symboles intéressants. Comme je l'ai dit, Dionysos était un des noms donnés au Logos, et son enfance signifiait simplement le début de la manifestation. On le représente enfant jouant avec une toupie, une boule, un miroir et des dés. Vous pensez sans doute que ce sont là des symboles incompréhensibles ; mais si vous pouviez les *voir*, vous comprendriez aussitôt que ces jouets représentent la matière dont sont construits les mondes. La toupie, c'est l'atome qui tourbillonne constamment, et ces atomes sont les briques avec lesquelles est construit l'édifice du système solaire. Les dés ne sont pas des dés ordinaires, mais sont tous différents, car ce sont les cinq solides platoniciens, les seuls solides réguliers qui existent : le tétraèdre, le cube, l'octaèdre, le dodécaèdre et l'icosaèdre. Eux aussi peuvent être considérés, quoique d'une autre façon, comme des matériaux de construction. Ils représentent les atomes des différents plans de la nature (1), non pas la forme réelle de ces atomes, et ils indiquent à l'étudiant en occultisme pratique certaines qualités fondamentales de ces atomes, et la direction dans laquelle leur force peut se déverser. Nous

(1) Les philosophies de l'Inde antique, en partie vulgarisées à notre époque et dans notre occident par l'enseignement théosophique, admettent sept plans dans le Cosmos : le plan physique, le plan astral, le plan mental, le plan buddhique, le plan nirvanique, le plan paranirvanique et le plan mahaparanirvanique. Sur chacun de ces sept plans évolue un des sept éléments constitutifs de l'être humain. Ces différents plans ne sont pas superposés comme pourrait le laisser croire l'emploi de ce mot, mais s'interpénètrent les uns les autres, à la façon de l'eau, du sable et des cailloux mélangés dans une caisse ; ils ne constituent donc pas une localisation, mais un état. (*N. de l'A.*).

pouvons en faire une série de sept, en ajoutant le point au commencement et la sphère à la fin (1) : nous aurons alors un ensemble d'une signification profonde et cachée. La boule avec laquelle joue l'enfant est naturellement la terre ; son miroir est la matière astrale qui reflète toutes choses ~~en les~~ renversant et que, pour cette raison, on symbolise si souvent par l'eau, comme dans l'histoire de Narcisse. Il est très intéressant de remarquer combien tous ces points, d'abord étranges et incompréhensbiles, deviennent aussitôt clairs et lumineux lorsqu'on les étudie et qu'on en pénètre le sens...

Beaucoup d'anciennes écoles de philosophie travaillaient parallèlement à celles des Mystères. L'école pythagoricienne, surtout, semble se rapprocher des idées théosophiques modernes. Elle partageait ses étudiants en trois degrés qui correspondent à peu près exactement à ceux des premiers chrétiens qui, eux, les appelaient respectivement : Purification, Illumination et Perfection, cette dernière comprenant ce que saint Clément appelle la connaissance scientifique de Dieu.

Dans les systèmes pythagoriciens, le premier ordre était celui des « Akoustikoï », ou Auditeurs, qui ne prenaient aucune part aux discussions ou aux discours, mais gardaient un silence absolu aux réunions pendant deux ans et se contentaient d'écouter et d'apprendre. A la fin de cette période, s'ils avaient d'autre part donné satisfaction, les étudiants pouvaient entrer dans le second ordre des « Mathématikoï ». Les mathématiques qu'on y apprenait ne se bornaient pas à ce que nous désignons aujourd'hui sous ce nom (2). Nous étudions aujourd'hui cette science pour elle-même ; pour eux, elle n'était que la préparation à quelque chose de plus vaste, de plus élevé et de plus pratique. La géométrie, telle que nous la connaissons actuellement, était enseignée au dehors, dans la vie ordinaire, comme préparation (3), mais à l'intérieur de ces grandes écoles, on allait

(1) Dans cette série de jouets, le point est représenté par la pointe de la toupie, et la sphère par la boule. (*N. de l'A.*).

(2) Etymologiquement, *mathematika* n'était pas seulement la science des nombres, mais désignait tout ce qui peut fournir matière à un enseignement quelconque et dans quelque ordre d'idées que ce fût. D'ailleurs, dans le système pythagoricien, le nombre était la base de toute science. (*N. de l'A.*).

(3) L'enseignement des écoles secondaires comportait la mesure des lignes, des surfaces et des solides. (*N. de l'A.*).

jusqu'à l'étude et à l'intelligence de la quatrième dimension, jusqu'aux lois et propriétés de l'hyperespace (1).

Cet enseignement ne peut être compris que dans son ensemble et non par fragments, et il faut le considérer comme une introduction au développement astral. Il permettait à l'homme de comprendre toutes les octaves de vibrations, ce domaine immense, dont la science ne sait rien encore, les rapports occultes entre les nombres, les couleurs et les sons, les diverses créations à trois dimensions du grand cône de l'espace, et la forme véritable de l'univers. Il y a beaucoup à gagner dans les mathématiques pour ceux qui les entreprennent du bon côté ; elles nous aident à voir de quelle façon les mondes sont construits, car, comme on l'a dit autrefois : « Dieu géométrise ».

Le troisième degré des Pythagoriciens était celui des « Physikoï », non des physiciens au sens moderne du mot, mais des étudiants de la véritable vie intérieure, qui apprenaient à reconnaître la vie divine sous tous ses voiles, et étaient ainsi à même de comprendre son évolution. On exigeait de tous ces élèves une vie de la plus grande pureté (2)...

Les Mystères grecs reçurent différents noms suivant l'endroit, mais ce qu'on vient de dire s'applique à tous. Il y avait en Crète les Mystères de Zeus ; en Argolide, ceux d'Héra ; à Athènes, ceux d'Athénée ; en Arcadie, ceux d'Arthémis ; à Egine, ceux d'Hécate ; en Phrygie, ceux de Rhéa. Il y avait aussi ce qu'on appelait le culte des Kabeiroï, en Egypte, en Phénicie et en Grèce ; enfin les Mystères très intéressants de Mithra, en Perse, et ceux d'Isis et d'Osiris, en Egypte (3).

(1) On y étudiait non seulement comme aujourd'hui les rapports des nombres entre eux, mais encore, ce qu'on ne sait plus faire à notre époque, les propriétés intrinsèques des nombres. Dans cet ordre d'idées, les Pythagoriciens avaient inventé des séries d'opérations presque ignorées de nos jours, telles que l'addition théosophique (Ex. : 5 = 15, puisque 1 + 2 + 3 + 4 + 5 = 15), la réduction théosophique (Ex. : 5 = 6, puisque 5 = 15 et que 1 + 5 = 6), etc. Ces opérations et d'autres sont aujourd'hui tombées dans l'oubli ; c'est cependant l'étude des propriétés intrinsèques des nombres poursuivie à cette lumière qui a permis à un contemporain d'une haute érudition, bien qu'ignoré de la foule, Louis Lucas, d'établir ses savantes considérations sur les théories et les origines des nombres. (*N. de l'A.*).

(2) Ajoutons que les Pythagoriciens, comme du reste les initiés aux différents Mystères, formaient entre eux une sorte de confrérie occulte, avec ses mots de passe, ses signes de ralliement, etc., et que, comme les autres initiés, ils étaient liés par certains serments. (*N. de l'A.*).

(3) On peut compléter cette succincte énumération en citant bien d'autres endroits du monde antique où se célébraient des Mystères :

A ces derniers se rattachèrent beaucoup de choses qui sont spécialement intéressantes pour nous. Le fameux « Livre des Morts » était un de leurs manuels. Les chapitres que l'on a retrouvés dans divers tombeaux n'en représentent qu'une très petite partie, et encore bien défigurée. L'ensemble devait former une espèce de guide du plan astral, et renfermait un certain nombre d'instructions destinées à aider les trépassés dans les régions inférieures de ce monde nouveau pour eux. L'esprit égyptien semble avoir procédé de façon extrêmement ordonnée et formaliste ; l'auteur dresse un tableau de toutes les variétés imaginables d'entités qu'un mort peut rencontrer et combine avec soin le charme spécial ou parole magique qu'il croit la plus efficace pour vaincre l'entité, si elle se montre hostile.

Les initiations égyptiennes étaient toutes organisées suivant le même plan général. Le candidat était revêtu d'une robe blanche, emblème de la pureté qu'on exigeait de lui, et que symbolisait également le bain préliminaire d'où l'on tira l'idée du baptême chrétien. Il était amené devant une assemblée de prêtres initiés, dans une sorte de caveau ou de souterrain. On mettait d'abord à l'épreuve la clairvoyance qu'on lui avait appris à développer et on lui faisait lire, à cet effet, une inscription gravée sur un bouclier d'airain, dont on lui présentait le côté nu. Puis on le laissait veiller seul. On lui avait appris certains mentrams ou mots magiques qui étaient censés devoir maîtriser certaine classe d'entités, et, pendant sa veillée, on faisait passer devant lui diverses apparitions, les unes terrifiantes, les autres pleines de séduction, afin d'éprouver son courage et son sang-froid. Il chassait toutes ces apparitions, se servant pour chacune du mentram ou signe approprié ; mais, à la fin, toutes venaient l'assaillir à la fois, et on lui avait appris à se servir, dans ce dernier effort, du mentram le plus puissant (celui que l'on appelle en Orient le « Raja mentram ») au moyen duquel on

Lanka, Guyah et Methrah, dans l'Inde primitive ; Vahr, Balk et Banian, dans l'Iran ; H'Lassa et les sanctuaires du mont Boutala dans le Thibet ; Astrakan, Gangawas et Baharein, dans le Taratah ; Han, Ninweh et Houn, dans la Khaldée ; Askala, Balbeck, Mambyce, Salem, Roma et Mekka, en Syrie et en Arabie ; Thèbes, Memphis et Ham-Mon, en Egypte ; Rapta et Méroë, en Ethiopie ; Gog-Hayoum et les solitudes de l'Hémus en Thrace ; Delphes et le Parnasse, en Grèce ; Bolsène, en Etrurie ; Nîmes, en Occitanie ; Huesca et Gadès, en Ibérie ; Bibracte, Périgueux et Chartres chez nos ancêtres les Golaks, et bien d'autres sanctuaires de l'antiquité sacrée où se transmettaient les enseignements de la science divine et mystériale. (*N. de l'A.*).

pouvait vaincre toute espèce de mal. Il n'apparaît pas clairement que la majorité des candidats égyptiens ait su, comme nous le savons aujourd'hui, que tous ces charmes et tous ces mentrams n'étaient donnés que pour aider la volonté de l'homme, ce que, sans aucun doute, les initiés supérieurs comprenaient parfaitement. A vrai dire, suffisent seuls le courage et la pureté parfaite, quand ces vertus s'allient à la connaissance acquise.

D'autres cérémonies des Mystères égyptiens sont intéressantes pour les nations occidentales, une partie de leur rituel se trouvant mêlée d'une façon curieuse à nos enseignements religieux, quoique absolument détournée de son sens et matérialisée. Bien qu'au temps relativement récent dont nous parlons, le rituel fût dépouillé de beaucoup de son ancienne splendeur, il n'en était pas moins encore très impressionnant. A un moment, le candidat se couchait sur une croix de bois bizarrement creusée, et, après certaines cérémonies, il tombait en transe. Son corps était alors emporté dans les caveaux, sous le temple ou la pyramide, tandis que lui-même « descendait aux enfers », ou dans les régions inférieures, c'est-à-dire, comme nous dirions aujourd'hui, il passait dans le plan astral. Il passait là par des expériences variées : une partie de sa tâche était de « prêcher aux esprits en prison », et il restait dans cet état trois jours et trois nuits (ce qui était un symbole des trois rondes (1) et des intervalles qui les ont séparées, temps pendant lequel l'homme accomplissait la première partie de son évolution et descendait dans la matière). Puis, après « trois jours et trois nuits passés au cœur de la terre », le matin du quatrième jour, « il ressuscitait d'entre les morts », c'est-à-dire que son corps était sorti du caveau et placé de façon à ce que les rayons du soleil levant tombassent sur son visage, et il s'éveillait ; ce qui symbolise l'éveil de l'homme dans la quatrième ronde, et le commencement de son dégagement hors de la matière, sur l'arc ascendant de l'évolution. On donnait alors au candidat un aperçu du plan buddhique (2), une lueur de cette conscience supérieure qui lui permettait de sentir l'Unité cachée en tout et de réaliser ainsi la Divinité en tout ; et c'est alors qu'il « montait aux cieux ». Beaucoup d'autres

(1) Circuits des sept globes d'une chaîne planétaire. (*N. de l'A.*).

(2) Plan buddhique, le quatrième des sept plans que doit franchir l'évolution humaine avant d'atteindre la divinité. (*N. de l'A.*).

étapes de la vie de l'initié ont été mêlées à l'histoire du Christ par les auteurs de cette dernière, mais ont été horriblement mal comprises et défigurées par les ignorants...

Avec le temps, les Mystères connurent la corruption ; la lumière, la vie intérieure se retirèrent d'eux en grande partie ; mais ils ne moururent pas en entier. Malgré l'Eglise, il y eut, à travers les âges les plus sombres, lorsque tous ceux que l'on soupçonnait d'hérésie étaient persécutés sans pitié et où il semblait que toute science fût morte et tout progrès intellectuel impossible, il y eut, dis-je, néanmoins des sociétés à demi secrètes qui continuèrent en partie l'œuvre des Mystères. Il y eut les Templiers, les Rose-Croix, les Chevaliers de la Lumière, les Frères d'Asie et beaucoup d'autres sociétés occultes. Il est vrai que beaucoup d'entre elles paraissaient n'avoir possédé qu'une science bien faible et bien voilée. Et cependant, alors, comme toujours, ceux qui savent veillaient dans l'ombre, et tous ceux qui cherchaient ardemment la vérité parvenaient à la découvrir.

Donc, les collèges sacerdotaux de l'antiquité savaient et avaient approfondi bien des choses au point de vue des sciences tant théoriques qu'appliquées ; mais les notions qu'ils en possédaient, jalousement gardées par eux dans un but de domination, disparurent plus tard ou du moins ne se transmirent d'âge en âge que par les héritiers des initiés et ne font qu'être soupçonnées à notre époque (force neurique rayonnante, etc.), ou bien sont à peine étudiées par la Science contemporaine qui les a longtemps rangées dans le vaste capharnaüm du charlatanisme : telle, celle de l'hypnotisme.

De plus, des sciences encore inconnues de nos jours étaient, cela est certain, pratiquées et approfondies dans les cryptes sacrées de l'antique Orient, et d'autres connaissances qui nous semblent aujourd'hui absolument en dehors de la nature parce qu'elles sont basées sur des lois naturelles qui nous échappent — telles les expériences d'occultisme, de psychisme et d'hyperphysique en général — étaient courantes dès les temps les plus

reculés, dans les temples de l'Inde, de l'Egypte, de la Thrace, des Gaules, etc.

Mais ces sciences supérieures étaient elles-mêmes enseignées aux initiés sous le couvert d'une langue et d'une écriture mystérieusement allégoriques qui empêchaient qu'il pût s'en répandre dans le public autre chose que des bribes incompréhensibles. C'est ainsi que les lames de Thot présentaient une synthèse générale de toute science et de toute philosophie, qui demanderait une vie humaine pour être étudiée à fond : aujourd'hui, le public, qui a fini par les connaître — mais combien défigurées ! combien dénaturées et corrompues ! — n'y voit plus qu'un jeu dont j'aurai à parler plus loin, quand j'aborderai l'étude de la sorcellerie des Bohémiens... C'est ainsi, de même, que la *Table d'Emeraude* d'Hermès Trismégiste, base de toute Haute Science, basée elle-même sur une loi — la *Loi d'analogie* — ignorée de la Science actuelle, a fini par pénétrer dans le public, et le public, même savant (je ne parle pas des initiés par l'étude) ne comprend rien, absolument rien au symbolisme mystérieux de son enseignement, ni à la grandiose synthèse que cachent ses mots.

Qu'est-ce que cette *Table d'Emeraude* dont on parle souvent, que cependant le public ignore, mais que connaît par cœur le moindre étudiant d'occultisme parce qu'elle renferme en elle la source de toute haute science cachée ? Voici :

Le Mage Hermès Trismégiste — ce nom est l'appellation ésotérique de la haute université de l'antique Egypte — chargé de condenser la synthèse et la substance de la sagesse-science Egyptienne, la résuma en les quelques propositions suivantes qui furent dans l'origine, dit la tradition, gravées sur une table d'émeraude : de là le nom qui est resté à l'ensemble de ces propositions dont voici la traduction .

VERBA SECRE-
TORVM HERMETIS.

VERVM, SINE MENDA-
CIO, CERTVM & VERISSI-
MVM, QVOD EST INFERI, EST SI-
CVT QVOD EST SVPERIVS; & QVOD EST SV-
PERIVS, EST SICVT QVOD EST INFERIVS: AD PERPE-
TRANDA MIRACVLA REI VNI. ET SICVT OMNES RES
FVERVNT AB VNO, MEDITATIONE VNIVS; SIC OMNES RES
NATÆ FVERVNT AB HAC VNA RE, ADAPTATIONE. PATER EI
EST SOL, MATER EIVS LVNA; PORTAVIT ILLVD VENTVS IN VENTRE
SVO: NVTRIX EIVS TERRA EST. PATER OMNIS TELESMI TOTI MVNDI
EST HIC. VIS EI INTEGRA EST. SI VERSA FVERIT IN TERRAM, SEPARABIS
TERRAM AB IGNE, SVBTILE à SPISSO, SVAVITER CVM MAGNO INGENIO. ASCEN-
DIT à TERRA IN COELVM, ITERVMQVE DESCENDIT IN TERRAM, & RECIPIT VIM
SVPERIORVM & INFERIORVM. SIC HABEBIS GLORIAM TOTI MVNDI. IDEÒ FVGI-
AT à TE OMNIS OBSCVRITAS. HIC EST TOTIVS FORTITVDINIS FORTITVDO FORTIS;
QVIA VINCET OMNEM REM SVBTILEM, OMNEMQVE SOLIDAM PENETRABIT. SIC MVNDVS
CREATVS EST. HINC ERVNT ADAPTATIONES MIRABILES, QVARVM MODVS HIC EST. ITAQVE
VOCATVS SVM HERMES TRISMEGISTVS, HABENS TRES PARTES PHILOSOPHIÆ TOTIVS MVNDI.
COMPLETVM EST QVOD DIXI DE OPERATIONE SOLIS.

Auff Deutsch:

Warhafftig, sonder Liegen gewiss und auff das aller warhafftigste, diss so UNTEN ist, ist gleich dem OBERN, Und diss so OBEN ist, ist gleich dem UNTERN: damit man kan erlangen und verrichten Miracula oder wunder zeichen EINES EINIGEN DINGES. Und gleich wie ALLE DINGE von EINEM DINGE ALLEINE geschaffen, durch den willen und Geboth EINES EINIGEN, der es bedacht; also entspriessen und kommen ALLE DINGE von denselben EINEM DINGE, durch schickung und Vereinigung zusammenfuegung. Die SONNE ist sein VATER, und der MOND ist seine MUTTER; der WINDT hat jn getragen in seinem Bauch: Seine ERNEHRERIN oder Amme ist die ERDE. Dieser ist der VATER ALLER VOLLKOMMENHEIT dieser gantzen Weldt. SEINE MACHT ist VOLLKOMMEN, Wann ES ver wandelt wird in ERDE, So solt du das Erdreich vom FEWER scheiden, und das Subtile vom dicken oder groben, gantz Lieblich mit grosser bescheidenheit und verstande. Es steiget von der ERDEN in HIMMEL, und vom HIMMEL wieder zur ERDEN, Und gewinnet also die Krafft der obern und Untern. ALSO WIRSTU HABEN ALLE HERRLIGKEIT DER GANTZEN WELT. Derhalben weiche von dir aller Unverstandt und Unvermögenheit. Diss ist von aller STERCKE die STERCKESTE STERCKE; Dann es kan uber winden alle Subtiligkeit, und durchdringen alle Veste. ALSO IST DIE WELT GESCHAFFEN. Dahero geschehen seltzame Vereinigungen, und werden MANCHERLEY WUNDER gewircket; Welcher Weg dieselben zuwircken, dieser ist. Und bin darumb genant HERMES TRISMEGISTUS, habende drey theill der WEISHEIT der gantzen Welt. Es ist erfüllet alles was Ich gesagt habe von dem WERCKE der SONNEN.

MERCURIUS TRISMEGISTUS, in PIMANDRO.

Cùm de RERUM NATURA cogitarē, ac MENTIS aciem ad SUPERNA erigerē, sopitis iam corporis sensibus, quemadmodùm accidere solet iis, qui ob saturitatem, vel defatigationem, somno gravati sunt: subitò mihi visus sum cernere quandam immensa magnitudine corporis, qui me nomine vocans, in hunc modū clamaret: Quid est, ô Mercuri, quod & AUDIRE & INTUERI desideras? Quid est, quod DISCERE, atq; INTELLIGERE cupis? Tùm ego, Quisnam es, inquiam? Sum, inquit Ille, PIMANDER, MENS DIVINÆ POTENTIÆ, ac tu vide quid velis, IPSE verò TIBI UBIq; ADERO. Cupio, inquā, RERUM NATURAM DISCERE, DEUMq; COGNOSCERE. Ad hæc Ille: TUA ME MENTE COMPLECTERE, ET EGO TE IN CUNCTIS, QUÆ OPTARIS, ERUDIAM. Cùm hæc dixisset, mutavit formam, et UNIVERSA SUBITO REVELAVIT.

Sic et cuivis DOCTRINÆ filio fideli. AMEN.

DEsignatio PYRAMIDUM Petrosarū Triumphaliū illarū, de Humido Radicali aut Primigenio Catholico MUNDI huj9, Seminisq; Terræ novæ (post Celorū incendio solutionē, & Elemētorū æstuantiū liquefactionē, Terraq; & quæ in ea sunt operum, exustionē, Esa. 65. v. 17, 2. Pet. 3. 13. Apoc. 21. 1.) permanente futuræ, in sinu centrali abūdāter fovētiū; passim in orbe Terrarū, tanquā Doctrinæ solidioris de MAGNESIA, LAPIDIS Phil. Universalis Subjecto debito, indeq; Sapientum Primateriali, Catholico, solum & Unice, præ cæteris omnib. Imperatoriè triūphāte, faces lucidissimæ, codiceq; veridici, Divinitus extructarū; ad Mundi quoq; præsentis, p IGNEM, Saxa psonantē & Omnia judicantē, Conflagrationē, Corruptionē, Purgationē ac Renovationē Universale, miraculi instar firmissimè fixe, verè Saturnie, pdurantiū: h. NEPTUNO, JUNONI atq; VULCANO, nec nō horū ministræ à manib9, ut vigilātiss. ita & laboriosiss. ALCHYMIAE, Arti Artiū cū Antiquiss. Certæ, Sagaciss. Sanctæ (adeò etiamnū, cū aliis & Thomā de Aquino attestāte, hominē aut reperiat Sāctū, aut reddat Sanctū) Mirabilis & Mirificæ, tùm ob hæc Omniū pstātiss. decreto Nūminis & Lūminis NATURAE Sapiēte, ppetuum consecratarū; Philosophiq; honoris, velut Anchoræ sacræ & Asyli tutiss. inviolabiliter destinatarū. Quarū USUM & FRUCTUM, ô Doctrinæ filii fideles, ex Hieroglyphici illarū dogmatici scripto haud fallaci, ME fideliter admonēte, Philosophia Theosophica, Mēte, Sēsib. et Udilectis . . . HENRIC. KHUNRATH LIPS: Theosophiæ amator fidelis, & MED. utriusq; DOCT. Arte Spagiricā laudib. dignis merito celebrār, Admirationis, Amoris, Honoris & grati Animi ergō, lubēs ac ovās fecit. Anno à nativitate τȣ Λόγȣ incarnati. M.DC.II.

Fig. 2 — La Table d'Emeraude. (reproduction d'une planche de l'Amphithéâtre de l'éternelle Sapience, de H. Khunrath.)

LES PAROLES DES SECRETS D'HERMÈS

« En vérité : — Ceci est sans mensonge, certain, très vrai.

« Ce qui est en bas est comme ce qui est en haut, et ce qui est en haut est comme ce qui est en bas, pour faire les miracles d'une seule chose.

« Et comme toutes choses ont été [originaires] d'UN, par la pensée d'UN, ainsi toutes choses sont nées de cette chose unique par adaptation.

« Le Soleil est son père ; la Lune est sa mère, le vent l'a porté dans son ventre, la Terre est sa nourrice ; le père de tout, le Télesme (1) de tout le monde est ici ; sa force est entière si elle est convertie en terre.

« Tu sépareras la terre du feu, le subtil de l'épais, doucement, avec grande adresse. Il monte de la terre au ciel, et derechef il descend en terre, et il reçoit la force des choses supérieures et inférieures. Ainsi, tu auras toute la gloire du monde, et toute obscurité s'éloigne de toi.

« C'est la Force forte de toute force, car elle vaincra toute chose subtile, et pénétrera toute chose solide.

« Ainsi le monde a été créé.

« De ceci sortiront d'admirables adaptations, desquelles le moyen est ici.

« C'est pourquoi j'ai été appelé Hermès Trismégiste, possèdant les trois parties de la philosophie du monde total.

« Ce que j'ai dit de l'opération du soleil est accompli et parachevé. »

(Hermès Trismégiste, dans le *Pimandre*).

(1) Grec *Telesma*, mystère accompli. — Certains traducteurs écrivent *Thélesme* : c'est une erreur qui a sa source en ceci que le mot grec *Thelêma* signifie *volonté* et que la volonté est la base de toute opération d'occultisme ; mais le texte porte *Telesma*, dont l'interprétation ne saurait présenter aucune amphibologie, aucune autre interprétation (V. la Planche ci-jointe, où se trouve reproduit un texte latin de la Table d'Emeraude, d'après une planche du XVIIe siècle).

Cette série de propositions a été longtemps regardée dans le public même savant comme une simple formule d'alchimie, parce que tous les écrits alchimiques y font allusion — alors qu'en réalité elle est non seulement l'arcane le plus profond, mais encore la clé de toute la Haute Science cachée, écrite dans une langue obscure, que seul l'initié peut comprendre, et dont, seul, il peut soulever le voile.

Qu'est, en effet, ce Télesme dont elle parle ?

Voici ce que dit à ce propos Papus (1).

Quand, de progression en progression et d'Univers en Univers, nous aurons remonté à la plus haute abstraction, nous verrons une force unique s'opposant à elle-même pour créer, dans son activité, le mouvement, dans sa passivité, la matière, et, dans son équilibre tout ce qui est compris entre la divisibilité et l'unité, les échelons infinis par lesquels la force remonte, depuis l'état solide jusqu'aux formes les plus élevées de l'intelligence, du génie, et enfin jusqu'à son origine, Dieu, dont l'activité s'appelle le Père ou Osiris, la passivité le Fils ou Isis, et l'équilibre, cause de Tout, image de la TRI-UNITÉ qu'il constitue, se nomme Saint-Esprit, ou Horus.

Voici, d'autre part, ce qu'écrit le Maître Eliphas Levi (2).

Il existe un agent mixte, un agent naturel et divin, corporel et spirituel, un médiateur plastique universel, un réceptacle commun des vibrations du mouvement et des images de la forme, un fluide et une force que l'on pourrait appeler en quelque manière l'imagination de la nature.

Par cette force, tous les appareils nerveux communiquent secrètement ensemble ; de là naissent la sympathie et l'antipathie ; de là viennent les rêves ; par là se produisent les phénomènes de seconde vue et de vision surnaturelle. Cet agent universel des œuvres de la nature, c'est l'*od* des

(1) *Traité méthodique de Science occulte*. 1 fort vol. in-8, Paris, 1891.
(2) *Histoire de la Magie*. 1 vol. in-8, Paris, 1892.

Hébreux et du chevalier de Reichenbach, c'est la lumière astrale des Martinistes.

L'existence et l'usage possible de cette force sont le grand arcane de la magie pratique.

La lumière astrale aimante, échauffe ; éclaire, magnétise ; attire, repousse ; vivifie, détruit ; coagule, sépare ; brise, rassemble toutes choses sous l'impulsion de volontés puissantes.

Enfin, Louis Lucas regarde cette force comme l'énergie première, le Mouvement abstrait, et s'exprime ainsi (*passim*) à ce propos (1) :

Le mouvement, c'est le souffle du Dieu en action parmi les choses créées ; c'est le principe tout-puissant qui, un et uniforme dans sa nature et dans son origine, n'en est pas moins la cause et le promoteur de la variété infinie des phénomènes qui composent les catégories indicibles des mondes ; comme Dieu, il anime et flétrit, organise et désorganise, suivant des lois secondaires qui sont la cause de toutes les combinaisons et permutations que nous pouvons observer autour de nous...

... Le mouvement, c'est l'*état non défini de la force générale qui anime la nature* ; le Mouvement est une force élémentaire, la seule que je comprenne et dont je trouve qu'on doive se servir pour expliquer *tous* les phénomènes de la nature. Car le Mouvement est susceptible de *plus* et de *moins*, c'est-à-dire de condensation et de dilatation, électricité, chaleur, lumière.

Il est susceptible encore de combinaison de condensation. Enfin, on retrouve chez lui l'organisation des combinaisons.

(1) Louis Lucas est un des principaux pionniers de l'occultisme au XIX[e] siècle, et un des précurseurs de la haute science contemporaine que ses travaux relient à la science des sanctuaires antiques. — Principaux ouvrages : *L'acoustique nouvelle, ou essai d'application d'une méthode philosophique aux questions élevées de l'acoustique, de la musique et de la composition musicale*, 1 vol. in-12, Paris, 1854. — *La chimie nouvelle, appuyée sur des découvertes importantes qui modifient profondément l'étude de l'électricité, du magnétisme, de la lumière, de l'analyse et des affinités chimiques*. 1 vol. in-12, Paris, 1854. (Cet ouvrage aurait été en grande partie détruit par certaines célébrités savantes dont Louis Lucas renversait les théories). — *La médecine nouvelle, basée sur des principes de physique et de chimie transcendantales et sur des expériences capitales qui font voir mécaniquement l'origine du principe de la vie*. 2 vol. in-12, Paris, 1862. — *Le Roman alchimique, ou les deux baisers* (analyse occulte, sociale et philosophique). 1 vol. in-12, Paris, 1857, etc.

Le Mouvement, supposé actif matériellement et intellectuellement, nous donne la clé de tous les phénomènes...

...Le mouvement, supposé non défini, est susceptible de se condenser, de s'organiser, de se concentrer ou tonaliser.

En se condensant, il fournit une *force* d'un pouvoir relatif.

En s'organisant, il devient apte à conduire, à diriger des organes spéciaux, même des faisceaux d'organes.

Enfin, en se condensant, en se tonalisant, il lui est possible de réfléchir sur toute la machine et de diriger l'ensemble de l'organisme.

Cette force est donc l'énergie primordiale, celle dont dérivent toutes les forces matérielles : lumière, chaleur, électricité, etc. qui n'en sont que de grossières modifications. Elle est actionnée par « l'impulsion de volontés puissantes » : de là l'erreur où sont tombés plusieurs traducteurs et commentateurs de la *Table d'Emeraude* (1). Sous le nom de *Vie* on la trouve répandue partout dans le Cosmos, et nous verrons, au cours de ce travail, que c'est elle la force-immatière dont sont constitués les corps fluidiques des fantômes de morts et des êtres vivants.

Telle était donc la base des hautes sciences qui s'étudiaient dans les Grands Mystères. Aussi comprendra-t-on que ces sciences ne fussent pas diffusées dans le public : elles se conservaient — sous le secret le plus rigoureux, le plus absolu, et dont la violation était punie de mort — dans les sanctuaires qui les abritaient (2).

Aussi voyons-nous tous les Sages (*savants*) des vieilles civilisations entreprendre de longs voyages pour recevoir, ici ou là, l'initiation de tel ou tel temple renommé par l'étendue ou la profondeur de ses Mystères. Par contre, chaque collège sacerdotal demandait au néophyte

(1) V. p. 25, note 1.

(2) Je cite plus loin (page 148, note) un remarquable exemple de la diffusion, dans le public, de parcelles de haute science antique, mais sous une forme symbolique qui empêchait le vulgaire de comprendre l'essence des enseignements sacrés, même après la violation du secret.

les garanties les plus formelles d'intelligence et de discrétion avant de lui confier la moindre parcelle de la science dont il était détenteur : de là, la durée et la sévérité des initiations (1).

Ordinairement, on était reçu assez facilement aux Petits Mystères qui paraissent avoir comporté en général les sciences usuelles, arithmétique, géométrie, etc. ; mais de longues années d'études et d'épreuves étaient nécessaires pour aborder les Grands Mystères, où paraissent s'être surtout étudiées les sciences philosophiques : théodicée, cosmogonie, théogénèse et autres.

Pour se rendre compte de l'étendue de l'instruction qui était donnée dans les grands sanctuaires de l'antiquité, il suffit de savoir que la presque totalité des esprits supérieurs de jadis se sont fait initier (2), et de rechercher

(1) Les Initiés formaient entre eux une sorte de franc-maçonnerie et se reconnaissaient à certains signes. Le pentagone étoilé était un de ces signes. Jamblique (*de myst.*) raconte à cet égard une anecdote typique qu'a relatée F. Hœfer dans son *Histoire des Mathématiques* : — Un Pythagoricien, c'est-à-dire un initié de seconde main, entra un jour, après une longue marche, dans une hôtellerie. Epuisé de fatigue, il tomba malade. L'hôtelier, touché de compassion, l'entourait des soins les plus affectueux. Cependant la maladie s'aggrava ; le Pythagoricien, qui était pauvre, sentant sa fin approcher inscrivit le pentagramme (qui, en occultisme était comme de nos jours le signe microcosmique et avait par suite la valeur de *Salut* ! [*Ygieia*] adressé par l'homme à d'autres hommes) sur une tablette qu'il remit à son hôte en l'engageant à l'exposer de manière que tous les passants pussent l'apercevoir : « Vous ne regretterez pas, lui dit-il, de m'avoir fait du bien ; ce symbole en répondra. » Le malade mourut et l'hôtelier l'ensevelit honorablement. La tablette était déjà depuis longtemps exposée comme enseigne, lorsqu'un jour un voyageur y reconnut le symbole sacré ; c'était un initié ; il descendit chez l'hôtelier et le rémunéra largement.

(2) Jésus lui-même fut un initié aux Mystères d'Egypte ; j'en trouve une preuve indéniable dans une erreur de traduction évidemment voulue qu'ont faite successivement tous les traducteurs officiels de l'évangile de Matthieu. Voici : — Le verset 46 du XXVII[e] chapitre de cet auteur est ainsi conçu : « Et; sur la neuvième heure, Jésus jeta un grand cri, en disant : Eli, Eli, lamma sabacthani ! C'est-à-dire : Mon Dieu ! Mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné ? »

Tous les manuscrits grecs transcrivent comme suit ces quatre mots hébreux : Eli Eli lama sabachthani. Cette transcription est unanime, on peut donc la considérer comme absolument exacte ; elle doit être d'autant plus exacte qu'elle ne présente aucune difficulté à être, à son tour, replacée en hébreu où, lettre pour lettre, elle s'écrit (l'hébreu ne comportant pas de voyelle) de la sorte : 'LI 'LI LMH ShBHhTh-NI ; or, la traduction de cette phrase est non pas : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné », mais : « Mon Dieu, mon Dieu, combien [brillamment] tu

dans leurs œuvres parvenues jusqu'à nous la trace de cet enseignement.

Or, qu'y voyons-nous ?

Pythagore, Philolaüs, Timée de Locres, Aristarque, Séleucus, etc. connaissaient le mouvement de la terre autour du soleil.

Démocrite connaissait la constitution de la voie lactée.

Anaximène, Héroclite, Aristote, Alcinoüs le Platonicien et Plotin savaient que les étoiles sont autant

me glorifies ! » Et cette phrase était précisément (avec la seule différence provenant de l'adaptation de l'idée à une autre langue) la formule qui terminait aux Mystères d'Egypte la prière d'action de grâces de l'Initié : elle était en un mot sacramentelle et faisait partie des rites mystériaux.

Je suis d'autant plus fondé à voir dans la traduction officielle un contre-sens *voulu* que les éditions comportant des renvois ne manquent pas de renvoyer le lecteur à Ps. XXII (XXI de certaines éditions), v. 1, qui est : « O mon Dieu ! O mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné ? »

La traduction de ce verset du psaume est, en effet exacte, mais le texte est tout différent de celui de Matthieu ; il porte : 'LI 'LI, LMH HhZBTh-NI (ou, en ajoutant la transcription des points massorétiques : hazabatha-ni — en faisant remarquer au lecteur qu'il ne faut pas confondre le Hh du premier texte avec le Hh du second ; dans le premier cas, c'est un *Hheth*, très forte aspiration gutturale que le grec rend par un *Chi* ; dans le second texte, c'est un *Ayin*, autre très forte aspiration ; pour rendre ces sons gutturaux des langues sémitiques, l'alphabet latin n'offre qu'une lettre : H pour les aspirations faibles, et Hh pour les aspirations fortes.

Or, à quel homme de bon sens peut-on faire croire que, parmi tous les hébraïsants officiels qui ont étudié ces textes, il ne s'en est pas trouvé un seul pour faire le travail très simple que je viens de présenter au lecteur, et, par suite, pour dévoiler l'erreur ?

Mais cette erreur elle-même, d'où dérive-t-elle ? — Tout simplement de ceci que, à l'époque où l'évangile de Matthieu fut traduit en grec par Jérôme, cette formule rituelle était connue des « Pères » contemporains, car il existait alors encore nombre d'Initiés et d'Hiérophantes. En donner la traduction exacte, c'eût été classer *ipso facto* Jésus parmi les Initiés d'Egypte. Et cela est si vrai que, bien qu'il ait existé, bien qu'il existe vraisemblablement encore dans les chambres secrètes de la Bibliothèque vaticane, jamais on ne nous a présenté le texte original *hébreu* de Matthieu, et que Jérôme, après s'en être servi pour établir sa soi-disant traduction (qui était en réalité une adaptation très abrégée), après nous avoir donné du texte qu'il produit lui-même la traduction erronée qui a cours à l'heure actuelle, traite d'hérétiques tous autres commentaires que le sien et dénonce comme hérétiques toutes les sectes chrétiennes, Ebionites, Gnostiques Kabalistiques, Cérinthiens, etc., qui se servaient du livre original hébreu de Matthieu. — Il ne faudrait pas toutefois chercher la raison de cet ostracisme dans le seul fait que je viens d'étudier, mais dans cette autre cause que le livre hébreu de Matthieu prouvait l'existence, dans l'enseignement christique, d'une doctrine ésotérique secrète, qui ne devait être connue que de certains initiés. Cette question d'un enseignement secret à l'origine du Christianisme sera traitée ailleurs (V. la *Doctrine secrète*, *Synthèse de la science de la religion et de la philosophie*, par H. P. Blavatsky, vol. V, p. 159 *seq.*).

de soleils d'un système cosmologique différent du nôtre.

Plutarque, Pline, Macrobe, Censorinus, ont connu la gravitation universelle et les lois de Newton, que Pythagore caractérise nommément en parlant de la loi du *carré des distances*.

Aristote connaissait le télescope; Pythagore, Archimède et autres, le microscope; Anthème de Tralle, l'architecte de Sainte Sophie, la force motrice de la vapeur d'eau.

Dans une note antérieure, j'ai parlé en détail de l'électricité.

Les Golaks, nos pères, ou plutôt les druides, connaissaient quelquechose comme le téléphone ou le télégraphe; les commentaires de César en font foi.

Les anciens auteurs Ioniens, cités par Panselenus, un moine du mont Athos, connaissaient l'application de la chimie à la photographie.

La chimie, tant technique qu'industrielle et médicale, était jadis connue : voyez plutôt les momies, les ciments antiques, la dissolution rapide du veau d'or, les emplâtres, collyres et peintures des Egyptiens, etc.

L'art de l'ingénieur ? voyez les temples assyriens et égyptiens, les pyramides, etc.

La philosophie ? mais la nôtre n'arrive pas à la cheville des philosophies Indoues.

Quoi encore ? La boussole ? Elle était utilisée par les Chinois. La poudre à canon ? Lisez le *liber ignium* de Marcus Grœcus. Les canons eux-mêmes ? Porphyre nous décrit l'artillerie de Constantin Porphyrogénète, et Valerianus nous montre les pièces de bronze des Indous, etc., etc.

Si toutes ces connaissances n'ont pas produit d'inventions publiques, comme de nos jours, c'est qu'alors il était interdit aux initiés de divulguer la science — et ce, sous peine de mort — car tout récipiendaire s'engageait,

sous les serments les plus solennels, à ne jamais révéler à qui que ce fût les connaissances qui lui étaient transmises de la sorte. C'est ainsi que dans les œuvres des grands philosophes grecs qui tous — sauf peut-être Aristote (1) — furent initiés à des Mystères de la Thrace, de l'Egypte et même de l'Inde, on retrouve la trace des enseignements — maintenant connus par la Tradition occultiste — donnés dans les temples sacrés sur les matières les plus abstraites et les plus profondes, en même temps qu'on y rencontre des réticences parfois très curieuses à constater, lorsque l'auteur se rend compte qu'il disserte sur un terrain interdit par les serments prêtés et dont la violation pouvait entraîner, à son détriment, les pires conséquences.

Durant toute la période où ces temples subsistèrent dans leur chasteté mystérieuse, leur enseignement ne se donna qu'à des esprits d'élite, à des intelligences préparées à le recevoir. Mais à la longue leur ésotérisme divin fit place à un exotérisme de plus en plus grossier ; les cérémonies publiques, qui devenaient pour le temple une source de richesses d'autant plus grandes que s'étendait plus loin la renommée de son sanctuaire, amenèrent les esprits à délaisser l'enseignement occulte, et les Mystères firent place aux Orgies. Des hommes, des femmes, qui n'avaient rien de l'initié, y furent admis ; il s'ensuivit de

(1) Disciple de Platon, lequel avait reçu la grande initiation en Egypte, Aristote avait longtemps étudié, tant par lui-même que sous la direction d'initiés d'ordre supérieur — tels que son maître Platon —, et avait, de la sorte, acquis l'intuition de la haute science ; il jugea donc inutile de subir lui-même une initiation qui, par les serments et les épreuves dont elle se composait, ne pouvait lui être qu'une gênante entrave. De là, les envolées d'une synthèse supérieure, mais aussi d'un mysticisme bizarrement athéiste, qui se rencontrent dans ses écrits ; de là aussi l'antagonisme que l'on peut constater entre ses idées et celles de son maître Platon, qui, toutes deux, semblent occuper les deux pôles d'un même système, et dont la différence gît surtout en ceci : Aristote fut un savant intuitif, et Platon un initié aux grands Mystères de l'antiquité. — Par suite, Platon est moins profond, tenu par ses serments qui lui interdisent de vulgariser tout ce qu'il sait ; Aristote, au contraire, plus libre de parler, a abordé des problèmes plus élevés, mais ne les a solutionnés que par la seule force d'un génie personnel et sans autre *criterium* que sa propre intuition.

profonds désordres dont, à Rome, le culte de la Bonne Déesse — qui dans l'Egypte primitive était l'enseignement supérieur d'Isis — peut donner la plus fâcheuse idée par les scandales qui marquèrent sa fin.

Dès lors, l'auguste science se voila les yeux et devint l'apanage d'un petit nombre, d'une élite qui la conserva discrètement, et ne la transmit, dissimulée sous un symbolisme profond, qu'à des disciples soigneusement choisis, et fortement éprouvés ; dès lors, elle devint la *science cachée*, ou comme on disait alors *scientia occulta*, et comme nous disons aujourd'hui : la *Science occulte* (1).

C'est ainsi que sont arrivés jusqu'à nous les arcanes de la Haute Science antique ; quand les Mystères furent abolis, trois traditions subsistèrent : celle des Druides, instruits par Ram, en Occitanie ; celle de Moïse et des Kabbalistes chez les Hébreux ; celle enfin de la Grèce, formée par Orphée, Pythagore, Socrate et Platon.

De la première voie, je ne dirai rien : nous étudions en ce moment et cherchons à pénétrer le haut enseignement druidique, d'autant plus difficile à percer qu'il se transmettait oralement, et qu'il est très délicat de discerner, dans les écrits qui en traitent et qui nous sont parvenus, ce qui est de l'auteur et ce qui est de la tradition.

La seconde voie est notre principale source d'informations, car la Kabbale hébraïque nous est parvenue presque telle qu'elle était à son origine, et l'école d'Alexandrie nous a laissé des écrits précieux à ce point de vue.

La troisième est demeurée très pure, mais beaucoup moins explicite, quant à ses documents transmis, que la précédente, à laquelle la relient les ouvrages des auteurs alexandrins.

(1) Cette science a présenté trois stades différents : elle fut d'abord *scientia occultans*, la science qui cache ; par la suite et naturellement, elle est devenue *scientia occultata*, la science que l'on cache ; et enfin son troisième terme comporte et résume en lui les deux précédents : *Scientia occulta*, la science de ce qui est caché.

Enfin, de nos jours, nous avons retrouvé la tradition Indoue qui, d'une philosophie infiniment plus profonde que les deux précédentes, nous est utile pour leur étude, en ce sens que, par elle, nous pouvons remonter aux plus hauts enseignements de l'antiquité. Les documents qu'elle nous offre sont des plus variés et des plus abondants ; malheureusement, outre qu'ils sont d'une profondeur qui les rend d'une pénétration difficile, un trop petit nombre d'entre eux ont été traduits dans nos langues occidentales, et la grande majorité ne reste abordable, par suite, qu'à une très rare élite.

Mais il est facile de comprendre que cette triple tradition, en cheminant à travers les âges, s'est heurtée à des indiscrétions et même à des trahisons.

De plus, antérieurement, c'est-à-dire à l'époque même où florissaient les Mystères, on peut se rendre compte que, si sérieuses que fussent les épreuves de l'initiation, si fermes dans leurs serments qu'eussent été les initiés, les autorités sacrées avaient toujours eu à compter avec les faiblesses humaines ; d'une part, quelques initiés, rentrés dans leur pays, se laissaient entraîner à de blâmables indiscrétions : à ceux-là, on dépêchait un serviteur du temple qui les tuait aussi secrètement que possible ; — d'autre part, un certain nombre de néophytes, soit que les épreuves leur parussent trop difficiles, soit pour divers motifs personnels, se dégageaient de l'enseignement sacerdotal et renonçaient à l'initiation finale : ceux-là ne possédaient que des fragments de la Science sacrée, mais néanmoins leurs indiscrétions en répandaient dans le public, si confusément que ce fût, des notions certaines ; — d'autres enfin, dans leur colère d'avoir échoué devant les difficultés de l'adeptat final, levaient l'étendard de la révolte contre la caste sacerdotale, et entraient en lutte contre leurs anciens maîtres ; tel fut Mosché (Moïse) qui, irrité de son échec à la suprême épreuve, se redressa contre les prêtres d'Egypte,

les combattit par leurs propres armes en imitant leurs prodiges, et enfin souleva tous les esclaves du pays, dont, pour les séparer fondamentalement de la théocratie Egyptienne, il forma un peuple à part, en lui donnant des institutions basées sur la divulgation d'un des principaux arcanes sacrés : l'Unité de Dieu.

Mais à chaque âge, dans la série des siècles, toutes ces divulgations successives, toutes ces indiscrétions surajoutées tombaient en des esprits mal préparés à les recevoir, et qui néanmoins tenaient, dans un but de lucre ou de gloriole, à utiliser à leur profit les connaissances que le hasard avait ainsi mises à leur portée. Au moins y avait-il alors la source originale — l'enseignement des sanctuaires — à laquelle les intelligences supérieures pouvaient aller se retremper. Il n'empêche que, dès lors, à côté de la Haute Science sacrée, chemina une tradition fausse, formée de tous les débris de ce grand savoir, qui avaient pénétré dans le public.

Cette tradition dévoyée prit des forces le jour où l'enseignement des Temples fit défaut, où la science mystérieuse devint l'apanage de quelques esprits d'élite qui, ne pouvant la diffuser chez leurs contemporains trop grossiers pour la comprendre, la transmirent directement et secrètement à des disciples choisis ; mais, dès lors, le serment de discrétion n'eut plus de sanction, et bien des fragments du suprême savoir tombèrent entre les mains des ignorants ; ce fut ce motif même qui sauvegarda la Science elle-même, car ces ignorants, ne connaissant que quelques bribes de secrets — dont plusieurs effroyablement dangereux —, ne surent pas les rattacher à leurs théories d'ensemble, en usèrent ou plutôt en mésusèrent au hasard, dans le seul but de satisfaire leurs passions ou celles d'autrui, et firent souvent à contre-sens emploi de leurs connaissances fragmentées, lesquelles, à la suite des âges, s'atrophièrent, perdirent

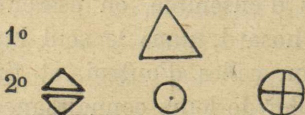
leur sens primitif et devinrent ce que nous appelons aujourd'hui la sorcellerie.

Une remarque importante est à faire : il ne faut pas confondre la Sorcellerie avec la Goétie. Cette dernière science fut créée par des adeptes de l'occultisme qui, ayant reçu le complet enseignement que pouvaient leur donner leurs maîtres, ont tourné leurs connaissances vers le mal ; dans leur sens, ils agissent donc avec logique, possèdent le savoir nécessaire pour déchiffrer les pantacles, pour mettre à profit les instructions qu'ils y trouvent, et exécutent avec intelligence les opérations de maléfice qui doivent les mener à leur but — tandis qu'au contraire la sorcellerie fuse dans la partie grossière des peuples, utilise des formules dont elle ne comprend pas l'essence et regarde l'écriture pantaculaire (1) comme un recueil de talismans ; il y a donc un abîme entre sorcellerie et goétie.

Je ne m'occuperai dans ces pages que de la sorcellerie proprement dite.

(1) L'écriture pantaculaire est l'ensemble des signes graphiques que l'on appelle pantacles. Un pantacle peut être défini « Expression synthétique d'une idée » ou encore « Image de l'absolu ». C'est ainsi que le pantacle du Macrocosme (cosmos) est figuré par l'étoile à six pointes formée de deux triangles enlacés, image du double mouvement qui constitue la vie de l'Univers : l'un, dirigeant sa pointe vers le nadir, symbolise l'involution, et l'autre, dressé vers le zénith, marque l'évolution : c'est-à-dire le double courant de l'essence divine devenant substance et de la matière se spiritualisant. — L'écriture pantaculaire (qu'il ne faut pas confondre avec les alphabets magiques, nécromantique, céleste, angélique, et autres cryptogrammes basés généralement sur l'alphabet hébræo-chaldaïque) est la véritable écriture de l'occultisme, mais son symbolisme est parfois très difficile à déchiffrer — d'autant plus difficile que l'expression graphique en est plus simple.

Pour en faire comprendre la profondeur et pour permettre au lecteur de comparer, je donne ci-après les deux premières propositions de la *Table d'Emeraude*, traduites en écriture pantaculaire :



V. à cet égard le *Traité méthodique de science occulte*, par Papus (Dr G. Encausse), 1 fort vol. in-8°. Paris, 1891.

Le nom même du sorcier est assez récent ; il date de la fin de l'empire romain. En basse latinité, le *sortiarius* était celui qui s'occupait de diriger les *sorts* et l'on sait quel rôle jouaient les *sorts* chez les anciens : c'était le *sort* qui faisait prendre une détermination, décider d'une affaire, régler les votes, etc.

Mais leur origine est beaucoup plus ancienne et on les retrouve dans les époques les plus reculées.

C'est ainsi que, dans ses *Proverbes* (XVIII, 18), Salomon écrit : « Le sort apaise les différends, et il est l'arbitre entre les grands eux-mêmes. »

Dans la Bible, nous voyons le grand prêtre Aaron tirer au sort le bouc qui doit être immolé.

Les *Nombres* nous montrent la terre promise tirée au sort entre toutes les tribus d'Israël ; c'est par la décision du sort que Saül fut élu comme roi de la nation juive.

Les *Proverbes* (XVI, 33) nous indiquent comment se tiraient les sorts : « Les billets du sort se jettent dans (un pan de) la robe, mais c'est le Seigneur qui en dispose. »

Chez presque tous les peuples les sorts furent en usage, car on les regardait comme le moyen infaillible dont la volonté supérieure usait pour se manifester.

C'est ainsi qu'au temps où Ahasverus régnait « depuis les Indes jusqu'à l'Ethiopie sur cent vingt-sept provinces (Esth. I, 1), le sort... fut jeté dans l'urne devant Aman (pour savoir) en quel mois et en quel jour on devait tuer toute la nation juive, et le sort tomba sur le douzième mois nommé Adar » (Ibid. III, 7).

C'est ainsi que Naboukodoroussour arrivant avec son armée à un point où deux routes se croisaient, l'une allant à Rabath, l'autre à Jérusalem, resta incertain. Il résolut de se décider par le sort des flèches : on écrivit Rabath sur l'une et Jérusalem sur l'autre, et on les mit dans un carquois. Celle qui sortit fut Jérusalem. La conséquence fut l'horrible massacre des juifs qui se termina

par la mort des deux fils de Zédekiah, tandis que le roi, les yeux crevés, allait périr en captivité.

On voit que les sorts remontent à la plus haute antiquité ; mais le sorcier lui-même, c'est-à-dire l'individu qui fait profession de les expliquer est, comme je l'ai dit plus haut, d'origine relativement récente.

Le *sortiarius* de la première moitié du Moyen Age est, d'ailleurs, une figure à part qui, un peu estompée par la brume des siècles, mérite d'être rapidement remise en lumière par un aperçu historique brièvement esquissé, et dont l'établissement nous permettra de voir la marche des Sorts dans l'histoire.

Le *Sortiarius* était, dans le principe, un personnage d'ordre infiniment plus relevé que le sorcier contemporain ; parfois même c'était une individualité en quelque sorte officielle, léguée par l'Empire romain au Moyen Age.

Ici, une parenthèse.

Je suis obligé d'ouvrir cet historique du *Sortiarius* au moment où naît le *Sortiarius* lui-même. Mais il ne faudrait pas en conclure que la sorcellerie et surtout la basse sorcellerie était inconnue de la Grèce antique. Les deux types qui dominent la Magie hellénique de jadis sont ceux de Circé et de Médée ; mais Circé et Médée n'étaient pas des sorcières, elles étaient des magiciennes mauvaises, des goétiennes. La première, c'est la vicieuse qui fascine et dégrade, et avilit ; c'est l'inspiratrice des passions brutales, qui énerve et méprise ses victimes, et qu'il faut dominer par la violence et la terreur ; splendeur de beauté charnelle, cœur vide de tout sentiment autre que la mesquine vanité. Médée, c'est la créature perverse capable d'amour et intraitable à la haine, mais de qui l'amour est plus redoutable encore que la haine ; empoisonneuse de mâles, et tueuse d'enfants — cueilleuse, au clair de lune, des herbes malfaisantes, et oseuse sachant faire de la nature la complice de ses crimes.

Mais au-dessous, bien au-dessous de ces figures de premier plan, grouillait le pandémonium des sorcières de Thessalie qui pratiquaient d'horribles rites : jalouses de l'amour et de la vie, elles allaient jusqu'à violer les sépultures pour dévorer d'affreuses caresses la chair glacée des jeunes hommes. On les appelait *lamies*, *stryges* et *empuses* ; elles sacrifiaient des enfants pour, de leurs cendres, faire d'ignobles charmes. Peut-être est-ce à elles qu'il faut faire remonter l'origine de la magie noire. (V. Eliphas Lévi, *Histoire de la Magie*).

Lorsque la Grèce disparaît, absorbée dans l'Empire romain, les sorcières de Thessalie font encore parler d'elles. Horace les maudit vigoureusement... Dilettantisme de vainqueur qui veut faire haïr les vaincus ! Que n'allait-il, le poète, par les nuits sans lune, s'égarer dans la suburre et remonter les pentes du Mont Esquilin ? Il eût vu encore bien mieux — ou bien pis ! Car, à Rome, le sort, beaucoup plus commun qu'en Grèce, avait pris à la longue une grande extension ; dans les affaires politiques telles que les votes par curies et centuries, c'était par *sortitio* que l'on procédait ; de même dans les affaires judiciaires. Aussi *Sors* (le sort) avait-il fini par devenir, suivant Ovide, une divinité, fille aînée de Saturne. — C'était alors au moyen de dés ou de pierres (d'où nos osselets) que l'on consultait le sort qui, par ce moyen, devenait une sorte d'oracle. L'Evangile nous montre la coutume, dans les légions romaines, de tirer au sort les dépouilles des suppliciés d'Etat. D'autre part, il y a tout lieu de penser que la fameuse parole de César au moment de franchir le Rubicon n'était pas seulement un mot de décision personnelle, mais le résultat d'un coup de dés : *Alea jacta est* ! Les temples de Préneste et de Céré étaient renommés pour les sorts qui s'y consultaient (*Prænestinæ sortes*, *Cæritanæ sortes*).

Les sorts de Préneste jouissaient alors de la plus grande réputation. Pour les déterminer, un prêtre mêlait des

signes et des lettres dans une urne, puis la renversait ; l'ordre dans lequel les caractères se présentaient servait à donner le sens de l'oracle.

Dans cet ordre d'idées, il existait alors un centre d'oracles très renommé : c'était le temple romain de *Jupiter Consus*. Plus tard s'établirent les sorts Homériques et surtout Virgiliens (ce qui fait qu'en Italie, encore de nos jours, Virgile a laissé la réputation d'un grand magicien) qui consistaient à ouvrir au hasard un livre de l'Iliade ou de l'Enéide pour y prendre le premier vers rencontré comme pronostic de ce qui devait arriver. Cette façon d'interroger les sorts dérivait du procédé employé à Rome pour consulter les livres Sibyllins (1).

Après l'établissement du Christianisme, on remplaça les poèmes païens par la *Bible* ou la *Vie des Saints*, et alors s'établirent les *Sortes Biblicæ* et les *Sortes sanctorum* ; de la sorte, les sorts, qui avaient été partie intégrante et constitutive du culte public dans tout l'Empire romain, devinrent en quelque sorte chrétiens et se consultèrent sous la direction des prêtres du Christ comme, durant des siècles, ils avaient été consultés sous l'égide des prêtres du polythéisme greco-romain. Il fallut que le Concile d'Agde, en 506, interdît de telles pratiques, mais sans pouvoir déraciner une coutume tant de fois séculaire, puisque, de longues années après, on rencontre dans une pièce officielle — le pacte conclu entre Clotaire et son oncle Childebert — des affaires d'Etat remises au sort : *Si dubietas est, ad sortem ponatur*.

La consultation des sorts était donc un acte religieux qui constituait en quelque sorte la prise d'avis de la Divinité, et auquel on se préparait par des prières, des jeûnes et autres pratiques religieuses soigneusement réglées. C'est par ce procédé de sorcellerie religieuse que St Aignan devint évêque d'Orléans et St Martin évêque de Tours.

(1) Au sujet de la façon dont on prenait le sort des livres Sibyllins, v. Niebuhr.

Grégoire de Tours en cite d'autres exemples bien postérieurs au concile d'Agde.

L'usage des sorts a d'ailleurs, aux temps passés du Christianisme, son plus illustre exemple dans le fait que les évêques réunis au premier concile de Nicée, se trouvant fort embarrassés par la multiplicité des écrits évangéliques alors en circulation, s'en remirent, disent les chroniques, au Saint-Esprit pour savoir lesquels de tous ces évangiles devaient être et demeurer reçus comme orthodoxes. Tous les ouvrages litigieux furent dressés sur l'autel et les évêques, rapporte la légende, demeurèrent en prière « jusqu'à ce qu'il ne subsistât plus que quatre écrits, tous les autres ayant été renversés par un grand vent ». De là sont sortis les trois synoptiques et Jean. — Au fond, c'était l'usage du sort païen christianisé et mis sous la tutelle du Saint-Esprit.

On comprend donc que dans toute la première moitié du Moyen Age, le *Sortiarius* ait été un personnage important, presque officiel, et, en tous cas, jouissant de la faveur publique. Ce n'était pas lui que poursuivait la rigueur des lois, mais le *mathématicien* ou magicien qui faisait des sorts un emploi criminel ou y introduisait des rites réputés malfaisants ou funestes. Peu à peu, à mesure que ces pratiques se vulgarisaient ou s'abaissaient, le *Sortiarius* perdait son prestige, et, de chute en chute, devenait le *sorcier* tel qu'il nous apparaît à notre époque, c'est-à-dire, bas, ignorant et grossier.

Mais ces rites des sorts ont été en possession d'une telle faveur, et cette faveur sacrée a duré de si longs siècles qu'aujourd'hui encore le souvenir en a subsisté dans nos mœurs et notre langue, et cela en quelque sorte à notre insu.

C'est ainsi que la fête juive du *Purim*, que les Israélites célèbrent encore de nos jours, le 14-15 du mois d'Adar (février-mars) n'est autre que la fête des Sorts (en Persan *Pur*) en souvenir d'Aman qui, d'après les



Chroniques, aurait employé le sort pour fixer le jour du massacre des Juifs.

C'est ainsi également que notre locution populaire *être né coiffé* provient du sort faste que l'on a longtemps attribué à l'enfant qui, venant au monde, entraînait sur sa tête la membrane persistante de l'œuf, appelée *Amnios* — membrane à laquelle on reconnaissait de telles vertus, que les avocats de Rome l'achetaient fort cher, croyant acquérir, par elle, talent et fortune, et qu'elle a donné lieu à un procédé de divination maintenant tombé en désuétude : *l'amniomancie.*

Avant la chute du *Sortiarius*, les bas sorciers s'appelaient mathématiciens ; il y en avait de toutes sortes (magiciens, enchanteurs, devins, astrologues, etc.) qui se sont perpétuées dans le peuple, à la suite des âges jusqu'à notre époque. Sans doute, cette sordide erreur de l'esprit humain fût demeurée enfouie dans les bas fonds de l'histoire, si la philosophie néoplatonicienne n'avait contribué, par hasard et à son insu, à donner à la sorcellerie une force qu'elle ne possédait pas antérieurement, qu'elle acquit de ce fait, et qu'elle conserva jusqu'à nos jours. En effet, les sorciers faisaient remonter leur savoir fruste et dégénéré jusqu'aux Mystères des temples sacrés. Or la doctrine néoplatonicienne rejetait les dieux (*Théos*) et leur substituait des personnifications de forces naturelles (*daimôn*) auxquelles — pour sauvegarder la majesté et la pureté de l'essence divine, qu'elle plaçait bien au-dessus des dieux du polythéisme — elle transportait la responsabilité de toutes les actions vicieuses que l'antiquité attribuait à ses basses divinités populaires. Mais le christianisme appliquait lui-même ce nom de démon à ses diables ; il en résulta donc une confusion, et à la longue, le sorcier, regardé comme un suppôt de Satan, finit par se complaire en cette appellation qui faisait rejaillir sur lui l'auréole de la puissance presque sans bornes que le peuple attribuait alors au Démon.

Au Moyen-Age surtout, la terreur du démon, sous laquelle se sont débattus dix siècles, donna à la sorcellerie toute l'ampleur qu'elle pouvait comporter et lui fit une auréole de mystère surhumain qui dure encore à notre époque.

C'est ce qu'a très bien saisi Florian-Parmentier (1) lorsqu'il écrit :

Incontestablement, l'origine de la foi dans la sorcellerie telle qu'elle se caractérisa du XIII[e] au XVIII[e] siècle, fut le dogme catholique de l'existence du démon. Comme l'homme est toujours enclin à dénaturer, en l'humanisant, le côté symbolique d'un dogme, il n'eut pas de peine à se persuader que Satan devait se promener fréquemment sur la terre, sous les traits d'un être humain, et que, dans ses pérégrinations, son seul souci ne pouvait être, assurément, que de perpétrer le plus de forfaits possible. Pour cela, il était logique que l'esprit malin s'assurât la complicité de tous les hommes sur l'esprit desquels il savait pouvoir exercer une influence. Et voilà comment les sorciers furent imaginés.

Dès lors, tous les événements plus ou moins extraordinaires, comme tous les maux de notre pauvre humanité, furent attribués à l'intervention du diable et de ses adeptes. Les maladies, les morts subites, les accidents, les revers de fortune, les épidémies de bestiaux, les calamités de toutes sortes, les phénomènes psychiques, physiques ou naturels, enfin tout ce qui restait alors inexplicable, pour la plupart, fut mis sur le compte de la sorcellerie. Etre d'un tempérament taciturne, être malade ou fou, afficher des opinions indépendantes, avoir sur les choses des notions étrangères au vulgaire, c'était, bon gré mal gré, s'entendre déclarer sorcier. De même, connaître les propriétés des plantes et s'en servir pour obtenir des guérisons était un art qui ne tardait pas à rendre suspect de sorcellerie celui ou celle qui le possédait. Michelet a cru pouvoir dire de la sorcière qu' « elle

(1) *La Sorcellerie devant les temps modernes*, 1 vol. in-12 carré. Paris, S. D. —Il convient de remarquer ceci, que cet auteur rapporte les œuvres de sorcellerie à des données scientifiques nouvellement découvertes (hypnose, suggestion, etc.). Mais nous verrons que certaines de ces œuvres avaient, ont leur réalité propre et s'expliquent par des moyens que la science officielle ne connaît pas encore.

fut l'unique médecin du peuple pendant mille ans. Les empereurs, les rois, les papes, les plus riches barons avaient, assure-t-il, quelques docteurs de Salerne, des Maures, des Juifs ; mais la masse de tout état, et l'on peut dire le monde, ne consultait que la *Saga* ou sage-femme (1). Si elle ne guérissait, on l'injuriait, on l'appelait « sorcière ». Mais généralement, par un respect mêlé de crainte, on la nommait *Bonne-Dame* ou *Belle-Dame* (Bella-donna) (2), du nom même qu'on donnait aux fées. Cependant, ajoute-t-il, comme la bella-donna effraie le vulgaire « par ses couleurs douteuses », la guérisseuse effrayait aussi par son art mystérieux. Il est certain, d'ailleurs, que l'on eut souvent recours à la *Saga*, pour les avortements et les empoisonnements qui se commettaient alors. Comme la médecine ne disposait encore d'aucun moyen de contrôle, comme elle ne soupçonnait même pas que l'autopsie serait un jour pratiquée par les prosecteurs qu'elle devait faire naître, on peut facilement se persuader qu'un grand nombre de ces crimes durent demeurer impunis et même ignorés. Enfin, il est vrai que, dans certains cas, des enfants volés furent livrés à la lubricité de prétendus complices du démon ; et ce sont ces disparitions que la crédulité publique mettait sur le compte de l'extraordinaire voracité des loups-garous ou des fabuleuses cuisines du sabbat (3).

Du reste, puisqu'il fallait, pensait-on, croire, sous peine d'hérésie, à un diable en chair et en os, on se fût fait un crime de ne point rapporter à des pratiques de sorcellerie tout ce qui avait apparence de surnaturel. Le défaut d'autres moyens d'interprétation explique pourquoi les gens d'une haute

(1) Le nom moderne des sages-femmes, né au Moyen Age où il s'appliquait surtout à la sorcière, dérive en réalité de la plus haute antiquité grecque et romaine où le mot *sage* (lat. *sapiens*, gr. *sophos*) n'avait pas seulement le sens que nous lui donnons aujourd'hui, mais encore, mais surtout celui de *savant*. Le terme de basse latinité médiévale, *Sagus*, avait la même double acception (*Note de l'auteur*.)

(2) D'où est venu le nom de belladone attribué à la plante dont les propriétés narcotiques furent les plus utilisées par les sorciers et sorcières du Moyen Age (*N. de l'a.*).

(3) Ces « cuisines » du Sabbat n'étaient pas si fabuleuses que le pense l'auteur cité : à des époques de famine où l'on déterrait les morts pour se repaître de leur cadavre, cela fut une cause de la ruée du peuple des campagnes vers les Sabbats démoniaques, où le *Maître* donnait à manger à ses fidèles. Or, qu'y mangeait-on ? La réponse à cette question se trouve dans les rituels noirs dont les pages suent le crime et l'horreur, où le chevreau dont on use pour les maléfices désigne *toujours* le jeune enfant que l'on égorge (*N. de l'a.*).

intelligence ne mirent point en doute, eux non plus, la réalité des pratiques diaboliques. Est-ce que le fameux Pic de la Mirandole, le médecin Jean Fernel, le chirurgien Ambroise Paré et le philosophe Bodin n'ajoutèrent pas foi au pouvoir des sorciers ? C'est à peine si des esprits aussi indépendants et aussi éclairés que Rabelais et Montaigne se hasardèrent à flairer là quelque supercherie ou quelque effet de l'imagination.

Comment s'étonner, après cela, que les juges des Parlements se soient montrés à leur tour si crédules, chaque fois qu'il s'est agi pour eux d'instruire un procès de sorcellerie ?

Au surplus, l'Eglise catholique, alors toute puissante, effrayée des progrès de l'impiété et voulant réagir contre les doctrines blasphématoires des mécréants qu'on dénommait sorciers, s'obstinait à découvrir Satan partout, espérant alarmer ainsi les esprits et les mettre en garde contre la contagion. Elle ne se rendait pas compte que conserver ce caractère de merveilleux aux erreurs qu'elle combattait, c'était au contraire leur prêter une force bien plus grande. Beaucoup, qui se seraient facilement défendus contre un simple hérétique, se croyaient incapables de résister aux embûches du diable en personne. Beaucoup se fussent prémunis contre certains phénomènes naturels, s'ils les avaient envisagés comme tels ; mais ils se sentaient paralysés à l'idée que le moindre incident fâcheux pouvait être dû à une intervention satanique. Ainsi, la sorcellerie asservissait le monde par la terreur, et, plus on s'acharnait à la réléguer hors des limites de l'humanité, plus sa puissance devenait, justement à cause de cela, surhumaine.

C'est donc avec une apostille en quelque sorte diabolique que le sorcier se présente aujourd'hui à nos regards.

Mais il y avait aussi d'autres causes à la puissance que possédait alors, que possède encore la sorcellerie, des causes inhérentes à la fragilité de la nature humaine. Alors, la terreur du diable hypnotisait les forts et les faibles ; mais les uns et les autres, les faibles surtout, étaient également soumis à cette puissance mystérieuse que le peuple ignorait complètement, qu'a étu-

diée la psychologie de notre époque, et qui est connue de nos jours sous le nom de *suggestion mentale.*

Et nous voici amenés à dire le rôle qu'un hypnotisme inconscient, mais en tout semblable à celui qu'on pratique aujourd'hui, joua pendant tout le temps où la sorcellerie sévit sur le vieux monde. Alors, comme à présent, il y avait des hommes impressionnables ou d'un système nerveux mal équilibré. Autrefois comme aujourd'hui, il y avait des gens qui aimaient à rester en extase, durant des heures, devant l'objet qui les faisait entrer en hypnose. Il y avait des inquiets, il y avait des névrosés en butte à mille phobies, il y avait des faibles qui, en présence de certaines personnes ayant sur eux une influence particulière, perdaient complètement leur personnalité pour la soumettre à ces volontés étrangères. Une forte émotion ou les effets d'un pouvoir dominateur pouvaient déterminer chez eux la perturbation de l'organisme qui, aujourd'hui par les moyens très rationnels de l'hypnotisme — car il n'y a certes rien d'extraordinaire dans ces procédés — provoquent le somnambulisme, la catalepsie et l'anesthésie...

D'ailleurs, tous les phénomènes qui accompagnent, aujourd'hui comme autrefois, l'hystérie constitutionnelle ou provoquée, ne faisaient que jeter davantage dans les cerveaux malades la surprise et le trouble. Ceux chez qui se produisaient la dissociation, la désagrégation de la perception personnelle, se sentaient hantés et persécutés par leur double. C'est ce que la croyance en la sorcellerie faisait nommer une « possession ». Or, pourquoi, par l'exorcisme, arrivait-on parfois à délivrer le malade du prétendu démon qui l'habitait ? Parce que la psychothérapie ne dispose précisément que d'un remède : la suggestion. Lorsque le malade était convaincu de l'effet bienfaisant que devaient avoir sur lui les pratiques de l'exorcisme, il y avait indiscutablement phénomène idéoplastique, il y avait auto-suggestion.

Chez d'autres, le déséquilibre nerveux provoquait des hallucinations, des idées fixes, le somnambulisme, l'anesthésie mnémonique, l'automatisme et autres troubles névrosiques qui, naturellement, étaient tous considérés comme provoqués par la sorcellerie. Il en était de même de toutes les réactions que la psychométrie enregistre aujourd'hui chez les sujets sensibles. On sait que certains organismes perçoi-

vent les radiations qui accompagnent les objets ou les personnes ayant été placés dans l'ambiance d'autres personnes, ou encore qu'ils sont affectés, dans les centres correspondant à chacun des cinq sens, par des ondes subtiles, lesquelles leur donnent la sensation des choses dont ils ne peuvent pourtant avoir le contact physique immédiat. C'est là qu'il faut chercher l'explication des visionnaires, des clairvoyants, des devins, etc., classés, eux aussi, par l'opinion, parmi les sorciers.

Faut-il parler enfin des astrologues ?... Leurs théories, disons-le en passant, n'étaient pas aussi sottes qu'on l'imagine. Il est certain que la réceptivité morbide des nerveux enregistre parfaitement les différentes phases de la lune, les radiations qui émanent des astres, les courants électriques de notre propre planète (1). Parmi les influences qui achevaient de déséquilibrer, jadis comme de nos jours, les mentalités débilitées, il convient donc de citer, tout au moins, le magnétisme des constellations (2).

Tout ceci montre à l'évidence que si l'on peut expliquer les œuvres de sorcellerie, aujourd'hui au moins pour beaucoup d'entre elles, par des principes scientifiques autrefois ignorés du public, mais maintenant connus par la généralité, ces œuvres, pour être rapportées à une autre cause, n'en ont pas moins existé dans le passé, n'en existent pas moins de nos jours. Ces deux causes principales de la puissance de la sorcellerie au moyen âge se sont seulement modifiées à notre époque : la terreur du diable s'est muée en crainte du surnaturel, et l'hypnotisme intuitif est devenu, dans beaucoup de cas, de la suggestion consciente, ainsi qu'il sera démontré plus loin.

En un livre magistral Michelet a étudié la formation de la sorcière au Moyen Age et détaillé ses avatars différents jusqu'au XVIIIe siècle : ma tâche sera plus modeste, je viens de montrer les origines de la sorcellerie ; je vais maintenant étudier sa forme actuelle.

(1) V. p. 267, note 1.

(2) Florian-Parmentier, *loc. cit.*

Par son essence même, la sorcellerie, dont l'ignorance ambiante forme la base naturelle, ne peut évoluer que dans un milieu peu éclairé, la population des campagnes — c'est là qu'elle s'est perpétuée durant les âges, et c'est là qu'elle se retrempe, chaque siècle, dans son origine — malgré quelques surgeons qu'elle pousse entre temps dans les villes.

En effet, peu à peu, l'instruction, rudimentaire d'abord, puis plus élevée, pénètre dans les villages : la civilisation fruste de certains pays s'affine plus ou moins ; le sorcier est obligé, pour conserver son pouvoir, de se hausser au niveau général de son ambiance.

Un jour une de ces multiples illusions qui, à notre époque, font se ruer vers les villes les travailleurs des champs, l'amène à s'établir dans une cité ; là encore il lui faut modifier sa manière d'être et ses procédés pour se mettre en harmonie avec le milieu où il va désormais évoluer ; dès lors, il n'est plus le sorcier primitif ; il perd de plus en plus son pouvoir et son autorité ; il finit par tomber dans l'escroquerie la plus caractérisée (1).

De plus, en le scepticisme de notre époque, la sorcellerie urbaine dont la clientèle se recrute presque exclusivement parmi les classes peu fortunées, ne mène que bien rarement à la richesse ; à la campagne une plus grande crédulité produit une reconnaissance plus rémunératrice, et une crainte superstitieuse plus enracinée empêche la dupe de recourir au gendarme ; mais à la

(1) Cette opinion s'applique, comme tout ce qui est dit du sorcier des villes, à la majorité des cas, mais sans être posée comme règle absolue. Certes, le sorcier urbain ne fait que végéter dans les grands centres où l'ambiance, plus cultivée que celle du village, lui est défavorable ; mais d'autre part, quand il a réussi à s'acclimater dans les cités, il y devient infiniment plus redoutable que le sorcier rural dans sa bourgade, parce que son esprit s'y est affiné et que, n'appliquant plus ses formules traditionnelles en aveugle, il en comprend l'essence qu'il a étudiée et se rend compte de tout le parti qu'il peut en tirer : en un mot le sorcier des villes devient généralement goétien.

De nombreux faits — et d'ordres divers — se pressent à cet égard sous ma plume : ils seront étudiés au cours d'une monographie du sorcier des villes qui paraîtra à son heure.

ville ! Outre qu'il ne faut pas trop écorcher le patient, celui-ci, en cas d'échec, peut recevoir d'un ami, d'un voisin esprit fort, le judicieux conseil d'aller conter son cas au commissaire de police ; par suite logique et nécessaire, la sorcellerie urbaine est mal rémunérée (au moins dans sa généralité, car on connaît des exceptions) et expose son fidèle à de fâcheux contacts avec la justice de son pays ; les villes sont dures pour le sorcier, et le lieu où le mènent des manœuvres qui le détraquent lui-même, n'est pas la Banque de France, mais l'hôpital en général et la Salpétrière en particulier — quand ce n'est pas la prison.

Mais, je le répète, ce n'est pas à la ville que se rencontre le véritable sorcier, c'est aux champs... C'est donc la sorcellerie telle qu'elle existe à la campagne que je vais étudier dans les pages qui vont suivre.

Résumé du premier Chapitre.

La Religion et la Science existaient autrefois sous le nom de Grands Mystères – Les connaissances des Anciens étaient l'objet d'un occultisme rigoureux afin de maintenir l'ordre et la moralité – Certaines de ces connaissances ont été désoccultées aujourd'hui sous les noms de magnétisme, d'hypnotisme, etc – Quand la discipline et la loi du silence ont fléchi, les secrets de la Science sont tombés dans les mains de la foule, mais ils sont demeurés incompris et ont donné naissance à une foule de superstitions et aux sorciers –

II

LA PSEUDO-SORCELLERIE

Le sorcier fictif. — Sorcellerie d'ingéniosité. — Un cas de sorcellerie fictive.

Avant d'aborder l'étude de la sorcellerie proprement dite, il convient, pour déblayer le terrain, de dire quelques mots de ce qu'on peut appeler la *pseudo-sorcellerie*, c'est-à-dire la sorcellerie imaginaire.

Au chapitre suivant, on verra quels gens se livrent réellement, dans les campagnes, à des pratiques plus ou moins grossières ou affinées — mais très généralement inconscientes — de magie fruste ou transcendante. Mais à côté de cette classe d'individus, il en est d'autres que les villageois traitent également de sorciers, et qui, en réalité, n'en ont que le titre ou le renom, et rien de plus.

Au village, en effet, il existe certaines gens qui, plus rusés que d'autres, ont vite compris tous les avantages, pécuniaires ou honorifiques (si toutefois on peut s'exprimer ainsi, toute proportion gardée), que rapporte à son détenteur une réputation de sorcier bien établie, et qui, par suite, sont désireux de participer à ces avantages. Parmi ces individus, les uns ont essayé de se mettre dans les bonnes grâces d'un berger ou de tout autre sorcier reconnu comme tel, pour en obtenir des formules de *garde*, de *charge*, et autres secrets de même acabit. Mais les détenteurs — fictifs ou réels — de ces secrets, connaissent, sans jamais avoir étudié le latin, la valeur du

mot de l'Evangile « *Beati possidentes* » et ils ne livrent, quand toutefois ils ont réellement quelque chose à donner, que ce qu'ils veulent bien livrer, c'est-à-dire quelquefois de sbribes de leur savoir, et, le plus souvent, rien du tout, à moins que, ne voulant pas se fâcher avec le quémandeur indiscret, ou désirant mettre à profit sa soif d'apprendre, ils ne lui communiquent, dans le plus profond mystère et moyennant un juste prix de leur condescendance, un secret de haute fantaisie et d'invention personnelle. On ne partage en effet qu'à bon escient ce qui fait votre force, et votre gloire, et votre richesse parmi les autres habitants de l'endroit, et le véritable sorcier est plus généralement fils ou simplement héritier d'un autre sorcier qui, avant de mourir, lui a transmis son savoir caché, ainsi que nous le verrons quand nous étudierons la physiologie du sorcier.

D'autres ont profité d'un heureux hasard qui leur a permis de guérir une bête considérée comme perdue, ou bien ont tout simplement acquis la connaissance, à la ville voisine, de quelque tour de passe-passe, qui leur a permis d'émerveiller un entourage ignorant (1) ; ou bien, plus simplement, ils ont acheté chez le libraire de la plus proche sous-préfecture une *cartomancie* de pacotille, — une version contemporaine de la *Poule aux œufs d'or* ou

(1) Il y a quelques années, à la campagne, au fond de la Bretagne, un parent était venu me voir, qui réussit très adroitement les tours de cartes et notamment le saut de la coupe d'une seule main. Un jour, dans un « débit » local où il était entré pour se rafraîchir, voyant des habitants de l'endroit qui jouaient entre eux aux cartes, il lui prit fantaisie, pour se divertir, d'exécuter, à l'improviste, quelques tours. Chez ces gens simples qui voyaient devant leurs yeux les figures se transmuer les unes dans les autres, qui, sans notion aucune de ce qu'on appelle la carte forcée, s'entendaient annoncer à l'avance la carte qu'ils allaient tirer du jeu, ce fut une véritable stupeur. Et le soir même, ma domestique, à qui les témoins des prouesses de mon hôte avaient en hâte communiqué leurs soupçons, nous demandait avec une certaine angoisse si ce monsieur n'était pas sorcier !... — Inutile de dire que, dans un tel milieu, je n'ai jamais parlé de mes expérimentations personnelles de psychisme, d'hyperphysique ou simplement d'hypnotisme ; je me suis encore plus soigneusement gardé de tenter la moindre expérience : j'aurais été aussitôt regardé comme un pestiféré et la vie y serait devenue impossible, non seulement pour moi, mais encore pour les miens.

bien encore un quelconque de ces petits livres in-36, grossièrement composés, plus grossièrement encore imprimés, et que répandent, au prix de quelques sous, dans la basse librairie, des officines de merveilleux et des entreprises d'enfantine magie. Ils les ont montrés avec mystère ; ils vantent les *secrets* qui y sont contenus : Encre pour noter les sommes qu'on prendra dans les trésors cachés — emplâtre pour faire dix lieues par heure — formule pour charmer les armes à feu — recette pour faire danser tout nu, et autres stupidités de même acabit ; ils font voir les figures pantaculaires qui les ornent et qu'ils prennent pour des reproductions de talismans ; et autour d'eux, pour peu qu'ils sachent s'y prendre avec quelque adresse, on finit par être convaincu qu'ils ont acquis un pouvoir mystérieux et surhumain.

Mais le difficile, pour les uns comme pour les autres, n'est pas d'acquérir cette renommée, c'est de l'entretenir et de la conserver. C'est surtout en pareille matière qu'il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus.

Rien n'est plus simple en effet que de se vanter de la possession de secrets merveilleux, mais c'est l'application de ces secrets qui est la pierre de touche, le *criterium* de ces sorciers de rencontre ; c'est surtout à la campagne, au milieu d'une population vivant de son travail manuel qu'on reconnaît le maçon au pied du mur. A la première épreuve la grande majorité échoue ; et ne sauvegardent leur renom encore mal établi que les fins, les malins, les rusés et les madrés.

Car, pour ce genre de faux sorciers, tout l'avenir repose sur leur ruse du moment.

On ne sait, en effet, quelles étranges questions l'intérêt ou la vanité peut amener un campagnard à poser au sorcier, auxquelles il lui faut donner réponse immédiate ; c'est pour sortir de telles embûches sans y succomber, que le plus malin est obligé de mettre toute sa finesse à contribution — par exemple dans le cas suivant :

Les loteries ont toujours un certain prestige parmi ces gens simples qui y voient le moyen de gagner beaucoup en risquant peu. Mais pour beaucoup d'entre eux, un franc — prix ordinaire d'un billet — est une somme assez importante, puisqu'elle ne représente aucun bénéfice présent et assuré, pour qu'on ne la risque qu'à bon escient. Aussi, en pareille occurrence, lorsqu'on est décidé à courir la chance, va-t-on trouver le *devineur* pour qu'il indique le numéro auquel doit échoir le gros lot. En pareil cas, le sorcier naïf indique un numéro quelconque pensant bien que le quémandeur ne pourra se le procurer. Toutefois, sait-on à quels prodiges d'acharnement la soif du gain peut pousser un homme fruste et grossier ? On a vu, le cas n'est pas rare, des villageois arriver à se rendre possesseurs, quitte à le payer au delà de sa valeur, du numéro qui doit rapporter cent mille francs ! Mais après tirage, le gros lot va-t-il à un autre numéro ? ou, si le postulant n'a pu se procurer le numéro indiqué, apprend-il, par la consultation de la liste spéciale, que le sorcier s'est trompé, abominablement, grossièrement trompé dans sa désignation des chiffres ? L'affaire finit par une correction magistrale, y compris la restitution des arrhes, et le *devineur* n'a plus qu'à se terrer dans un coin : sa réputation naissante ne survit pas à l'aventure.

Mais si au contraire c'est un « finaud », il a su se ménager une porte de sortie ; il n'a pas indiqué positivement un numéro, mais il a donné un moyen compliqué d'en acquérir la connaissance : soit en comptant à minuit, après avoir prononcé une formule cabalistique, les étoiles visibles, soit en numérant les grains d'avoine mangés par un cheval noir, préalablement exorcisé, durant tel laps de temps fatidique. Et dans ce cas, si le bon numéro est autre que celui qu'a pris le postulant à la suite de ses calculs, c'est que lui-même s'est trompé dans la prononciation de la formule, dans le choix de l'heure, dans ses opérations d'arithmétique, ou dans l'exorcisme du cheval.

Car le principe essentiel en pareille matière est celui-ci : trouver un moyen tel qu'en cas de réussite la gloire et le profit soient pour le sorcier, et qu'en cas d'échec, cet échec soit imputable uniquement à la faute du demandeur.

Et il est à reconnaître que, par une application judicieuse et continue de ce principe, jointe à beaucoup de finesse dans l'indication des moyens, nombre de sorciers de campagne se sont assuré et s'assurent encore journellement une réputation justifiée, alors que leur soi-disant sorcellerie est simplement basée sur un bon sens étayé par une subtilité cachée elle-même sous les dehors d'un merveilleux uniquement dû à leur imagination. Pour tout dire, en un mot, il leur suffit, en pareille occurrence, d'être plus fins que leur entourage, et d'agir avec un certain mystère — toujours impressionnant vis-à-vis d'intelligences rudimentaires — pour faire exécuter les conseils qu'on vient leur demander (1).

J'en ai eu personnellement un jour un exemple frappant que je vais rapporter ici :

Un cultivateur normand exploitait à bail une petite ferme où il élevait un troupeau de moutons d'une centaine de têtes et quelques vaches et chevaux. Ses affaires prospéraient, tous ses animaux se portaient à merveille et lui étaient une source de grand profit. Un jour, il se maria ; sa femme lui apportait une dot, composée de terres et d'argent comptant, qu'il employa à augmenter dans une forte proportion le nombre des bestiaux de sa ferme. Mais, peu à peu, ces animaux dépérirent, et bientôt

(1) Le mécanisme parfois très naïf de ce procédé se décèle à première vue dans une formule que l'on rencontre en quelques livres de basse sorcellerie : — Pour tuer un serpent, il faut mouiller de sa salive un bâton, et en asséner un coup sur la tête du serpent. — Le coup de bâton est évidemment pour quelque chose dans la mort du serpent ; mais comme une formule de sorcellerie ne doit jamais se trouver prise en défaut, si le maladroit opérateur a manqué le serpent, c'est, de toute évidence, parce qu'en sa précipitation il a insuffisamment mouillé son bâton.

il en perdit plusieurs de male mort. En réfléchissant à la cause qui avait pu amener cette perte, il fit une remarque : c'est depuis son mariage que son élevage avait commencé à péricliter. De là à croire à l'existence d'un *sort* jeté sur ses bêtes par quelque soupirant évincé il n'y avait qu'un pas, et bientôt, sa conviction à cet égard fut arrêtée, d'autant plus que ses bestiaux — on était alors en hiver — paraissaient souffrir de plus en plus. Mais comment détourner ce maudit *sort* ?

Il alla trouver le sorcier du pays, vaguement rebouteur, tueur de porcs, etc., et lui exposa son cas. Le magicien de village vint à la ferme pour examiner les lieux, fit quelques tours, murmura une série de paroles assez incompréhensibles pour qu'il ne les comprît pas lui-même, et enfin prononça son arrêt devant le fermier médusé.

— Oui, il y avait un *sort*, et pour conjurer ce *sort* il fallait sacrifier un mouton gras. Moyennant quoi, le sorcier répondait du succès.

L'autre acquiesce et l'on prend rendez-vous pour une nuit prochaine.

A l'heure dite, le sorcier revient porteur d'une chandelle bénite (1), dit-il, et de quelques objets. Dans la cour où le fermier attendait, tenant le mouton destiné au sacrifice, on allume un feu de landes sur lequel on jette de la fleur de soufre, du benjoin, de l'encens et autres ingrédients, puis on égorge le malheureux mouton

(1) Il est à remarquer que les objets bénits, ou soi-disant tels, jouent un grand rôle dans la sorcellerie des campagnes : la cause en est très simple. En magie cérémonielle, tout objet utilisé pour une opération doit être consacré aux influences favorables. Mais à la longue, les procédés de consécration ont été perdus pour les grossiers thaumaturges que sont les sorciers de village ; ils ont trouvé plus simple et plus facile d'utiliser les objets bénits par un prêtre : chapelets, médailles, etc. Mais comme le prêtre refuserait de bénir certains objets qui n'ont rien à voir avec la religion, et dont cependant le sorcier peut avoir besoin pour ses opérations, on emploie aujourd'hui couramment un procédé des plus expéditifs, qui consiste tout simplement à tremper dans un bénitier plein d'eau bénite, en accompagnant cette opération par la récitation mentale d'une vague formulette religieuse, l'objet dont la consécration est requise.

au milieu de cérémonies bizarres et propres à frapper un moral déjà ébranlé. Le sang de la victime est soigneusement recueilli dans un récipient et le sorcier, sur ce sang, prononce une longue formule magique. Après quoi, porteur de la chandelle bénite, pendant que le fermier le suit tenant le vase où est le sang, il entre successivement dans toutes les bergeries, étables et écuries. D'abord, il en fait le tour au milieu d'un silence impressionnant, puis, s'éclairant de la chandelle bénite, il trace, avec le sang du mouton, des croix sur les murailles, de place en place et à une certaine hauteur. Quand tous les bâtiments à usage de bestiaux ont été ainsi visités, on revient près du foyer qui achevait de se consumer ; avec de nouvelles cérémonies non moins hallucinantes, le sorcier y prend un brandon de quinze à vingt centimètres qu'il éteint dans le reste du sang dont il verse les dernières gouttes sur un pic qu'on lui apporte. Après quoi il vaticine :

— Demain, au moment précis où le soleil se lèvera, tu diras un *pater* et un *ave* et tu prononceras trois fois le nom « Adonné » (1) ; après quoi, avec le pic aspergé de sang, tu perceras dans les murailles, à tous les endroits où j'ai tracé une croix, un trou assez grand pour que le brandon éteint puisse y passer dans tous les sens, puis tu achèveras de brûler ce brandon en prononçant « Adonné », et quand il sera en cendres, tu diras de nouveau un *pater* et un *ave* et ce sera fini. Si tu fais bien tout ce que je dis, le *sort* qui est sur tes bestiaux sera conjuré.

Et le sorcier se retira, emportant comme de juste, le corps du mouton sacrifié — duquel il dut faire le lendemain un marché, avantageux vu le prix de revient, avec un boucher des environs.

(1) Probablement une corruption de l'hébreu *Adonaï*, employé dans la Haute Magie et dénaturé en passant dans le langage de la sorcellerie.

(Adonaï, nom hébreu (Seigneur) - Selon la Cabala les noms sont en correspondance avec l'être ou la chose. Exprimer un nom c'est évoquer un être - Les noms sont donc des liens occultes - D'où la nécessité en magie cérémonielle de bien connaître les noms des esprits.

Cependant le fermier exécuta religieusement toutes les indications du sorcier, et eut la joie de voir de nouveau prospérer ses animaux : le *sort* était conjuré.

Que s'était-il donc passé ?

Le sorcier avait tout simplement remarqué que les animaux devenus de plus en plus nombreux dans des locaux insuffisants, manquaient d'air : là était tout le secret. Il aurait pu tout aussi bien dire au consultant : Mon ami, comment veux-tu que deux cents moutons puissent vivre dans une étable qui ne renferme que l'air nécessaire à cent vingt ou cent trente bêtes ? L'autre l'aurait remercié et aurait agi en conséquence ; mais que seraient devenus, en ce cas, et son profit et sa réputation de sorcier ?... Au contraire, en agissant de la sorte, il arrivait au même but, ménageait ses intérêts de toute nature, et se créait de plus, pour l'avenir, un client assuré devant qui, par la suite, les esprits forts étaient mal venus de prétendre que la sorcellerie de campagne n'a rien de sérieux.

Telle est ce qu'on peut appeler la pseudo-sorcellerie : elle se compose, comme il est facile de le constater, de beaucoup de bon sens, d'une finesse assez aiguisée et d'un certain apparat destiné à frapper des imaginations toutes disposées d'avance à se laisser influencer.

En général, le pseudo-sorcier, bien que l'espèce en soit la plus nombreuse de toutes, est du moins peu redoutable, car il ne connaît, comme moyens de nuisance, que ceux qui sont du ressort de chacun, et le respect de la gendarmerie, contre laquelle il sait pertinemment n'avoir aucun moyen de défense, et dont l'intrusion dans ses affaires lui serait on ne peut plus préjudiciable, en fait un être contre lequel il est peu besoin de se prémunir : sa seule force réelle est l'ascendant qu'il a su prendre dans le milieu qui l'entoure. Mais il est rarement criminel, ou alors les crimes qu'il commet ressortissent à la commune mesure de la criminalité.

Il en va autrement des catégories que je vais maintenant étudier, surtout du sorcier magnétiseur et du sorcier goétien (1).

---

(1) La plupart des maquignons et des marchands de bestiaux possèdent des « secrets » qui ressortissent à la pseudo-sorcellerie ou à la sorcellerie fruste dont il va être question dans le chapitre suivant. Mais ces « secrets », maintenant connus de presque tous les membres du corps de métier, n'en sont plus guère que pour les profanes.

III

LA SORCELLERIE FRUSTE

Les Secrets. — Les Grimoires. — Recettes d'amour. — Gardes de bergers. Les Charges. — Patenôtre blanche. — Rebouteurs et guérisseurs. — Recette contre la pleurésie. — Remède contre la rage. — Magnétisme inconscient et autosuggestion. — Une guérison bizarre. — Un échec. — Recette d'ophtalmologie. — La Sorcellerie criminelle. — Les sensitifs. — Les Sourciers. — Le cas de l'abbé Paramelle.

Au village, le sorcier — j'entends maintenant le sorcier véritable — présente à l'étude plusieurs stades ou degrés de puissance que je vais examiner successivement.

Neuf fois sur dix, c'est soit un berger, soit le parent d'un berger. En effet, ces gens habitués à vivre dans la solitude avec leurs troupeaux, sont généralement rebelles à toute tentative de conversation suivie, et, par suite, vivent à l'écart des autres paysans : c'est déjà une raison pour que, dans un milieu où la vie de chacun constitue la vie commune, où tout se dit et tout se sait, cet être taciturne et vivant à l'écart des autres soit tenu en suspicion — on se défie de lui. On sait qu'à demeurer continuellement seul avec ses bêtes, seul en face de la grande nature, il a réfléchi, observé, étudié dans son intérieur, et qu'il possède des connaissances vétérinaires et autres acquises par l'expérience, qui dépassent l'intelligence moyenne du milieu où il vit. Il a reçu des *secrets* transmis de génération en génération par ses ancêtres... Ces secrets sont assez généralement réels, au

moins pour l'habitant des villes ; celui-ci, en effet, nourri d'une science qu'il présume profonde et qui n'est que superficielle, ignore des quantités de faits naturels absolument positifs mais que la science préfère nier, car elle ne sait comment les expliquer. Je n'en citerai que deux pris dans la quantité de ceux qui sont à ma connaissance.

Si un troupeau de moutons passe à proximité d'un pin, sapin ou conifère en général, la sève de cet arbre s'arrête aussitôt pour ne reprendre son cours qu'environ vingt minutes après le passage du troupeau.

D'autre part, tout arbre abattu pendant cet arrêt de la sève pourrit très rapidement.

Ce double fait, bien qu'ignoré de la science, ou nié par elle parce qu'elle ne lui trouve aucune explication, est connu de tous les paysans, et lorsque, au cours d'une coupe de sapins un troupeau de moutons passe sur le lieu de la coupe ou près de là, aussitôt les bûcherons interrompent leur travail pour ne le reprendre qu'un certain temps après

Bien d'autres faits analogues sont connus dans les campagnes, et il faut que le sorcier soit détenteur de véritables secrets pour pouvoir asseoir son influence de façon durable sur ceux qui l'entourent.

En tous cas, il laisse dire ; souvent, en effet, il a hérité de ses parents quelques formules vétérinaires qu'il se garde bien d'ébruiter, car, grâce à elles, son *maître* tient à ses services ; mais n'en eût-il pas, que son intérêt est de laisser dire, et, au besoin d'en inventer — que lui suggèrent soit ses observations personnelles, soit plus simplement son imagination.

Si le hasard veut qu'il ait en sa possession un de ces petits opuscules de Magie que le colportage, au commencement du siècle dernier, répandait dans les campagnes (*les Secrets merveilleux du Grand* ou *du Petit Albert*, l'*Enchiridion du Pape Léon*, le *Grémoire* (*sic*) *du*

pape Honorius — ou, pour baisser d'un degré, le *Grand Grimoire* ou bien le *Dragon Rouge*, sinon, pour tomber plus bas encore, la *Poule noire* ou quelque *Trésor du vieillard des Pyramides*) si, dis-je, il possède quelqu'une de ces brochures, auxquelles d'ailleurs il ne comprend rien, il devient pour les autres paysans, un homme redoutable, inféodé aux puissances du mal — en un mot, comme on dit dans les campagnes bretonnes, *il sait faire.*

Alors — *doctus cum libro* — il connaît les jours heureux ou malheureux, les heures propices à ceci ou à cela, les oraisons des semaines, les conjurations, les secrets mystiques, et bien d'autres choses, sans compter le reste. Voulez-vous faire un pacte avec *Lucifer*, découvrir un trésor, blesser votre ennemi en toute certitude et sans risque personnel, tirer un bon numéro à la loterie, dépister un voleur, guérir d'une maladie, éteindre un incendie ?... Allez le trouver : il vous confiera toutes les recettes imaginables — moyennant, cela va sans dire, une honnête rémunération donnée sous une forme ou sous une autre — et dont naturellement l'efficacité sera d'autant plus assurée que vous vous serez montré plus généreux à l'égard du sorcier.

Voulez-vous vous faire aimer d'une rebelle ? Il vous enseignera le moyen de cueillir un bouquet de verveine de la main gauche en disant : « Je te cueille par la force « de Lucifer, prince des démons et de Belzébuth, mère « des trois démons. Qu'elle commande à Attos, à Effe-« tan, à Canabo, qu'ils aillent tourmenter N... du haut « en bas, et qu'en vingt-quatre heures de temps s'accom-« plisse ma volonté ! » — Si telle formule est trop simpliste ou bien a échoué, il en a d'autres à votre service : « Allez « dans une prairie avant le soleil levé, vous attraperez « une petite grenouille avec un linge blanc, vous la « mettrez dans une petite boîte où vous aurez fait neuf « trous. De là, vous allez au pied d'un arbre où il y aura « de grosses fourmis ; vous faites un trou en terre, et y



« mettez votre boite que vous recouvrez avec votre pied « gauche en disant : « Que tu sois confondue selon mes « désirs ! » Au bout de neuf jours, à la même heure, vous « allez chercher votre boîte ; vous y trouverez deux os, « un en forme de fourche, l'autre comme une petite « jambe. Et celui qui est comme une jambe, en touchant « la personne, est pour se faire aimer, et la fourche, « c'est pour la renvoyer (1). Notez que quand vous poserez « la boîte et la retirerez, il ne faut pas se (*sic*) retourner.» — Cette formule a-t-elle encore échoué ? C'est que les fourmis n'étaient pas assez grosses, la grenouille assez petite, ou que les trous de la boîte s'étaient bouchés. Il y a toujours moyen, pour le sorcier, de se tirer d'affaire avec honneur et profit. — Mais s'il se trouve en face d'un entêté ? Ne croyez pas que ces formules soient les seules dont il dispose, non ! Il a encore dans son sac, et toujours en vue du même but, les différentes recettes de la graisse de bouc, du petit pain chaud, de la feuille de laurier, des trois poils, des deux couteaux neufs, de la bague, du linge où ait *sué* la Dulcinée, du trèfle à quatre feuilles, de *Machidael Barefchas*, du fagot brûlé, du sang de chauve-souris ; le secret du Père Girard, ceux de la marjolaine sauvage, de la soie verte, du poulet noir... je m'arrête : il me faudrait plusieurs pages pour énumérer tous les moyens qui existent en sorcellerie rurale pour se faire aimer.

Il semble que, chez le berger, l'origine de toutes ces formules se trouve dans la prière qu'il prononçait au Moyen Age, lorsqu'un troupeau était commis à sa garde, car la plupart de ses conjurations s'appellent encore des *gardes*.

En voici deux que j'extrais du *Grémoire* (*sic*) *du Pape Honorius* et que je prie le lecteur de comparer.

(1) Je crois nécessaire de faire remarquer au lecteur que je ne fais qu'enregistrer ces formules sans me porter garant de leur style.

1° Bêtes à laine, je vous prends au nom de Dieu et de la très sainte sacrée Vierge Marie. Je prie Dieu que la saignerie (1) que je vais faire prenne et profite à ma volonté. Je te conjure que tu casses et brises tous sorts et enchantements qui pourraient être passés dans le corps de mon vif troupeau de bêtes à laine que voici présent devant Dieu et devant moi, qui sont à ma charge et à ma garde. — Au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit et de Monsieur Saint Jean-Baptiste et Monsieur Saint Abraham. (2).

2° Astarin, Astarot qui es Bahol, je te donne mon troupeau à ta charge et à ta garde ; et pour ton salaire, je te donnerai bête blanche ou noire, telle qu'il me plaira. Je te conjure, Satarin, que tu me les gardes partout dans ces jardins en disant *Hurlupapin*.

On remarquera que la première *garde* est religieuse, tandis que la seconde est démoniaque, et par suite incompréhensible en ses parties. Mais n'est-ce pas Pic de la Mirandole qui a posé cet axiome de sorcellerie : « Les paroles les plus incompréhensibles... sont magiquement les plus efficaces ».

A l'encontre des *gardes*, les bergers possèdent le *Beau-Ciel-Dieu* qui est suffisamment défini par l'extrait suivant de la relation du procès du berger-sorcier Hocque (3) devant le Parlement, en 1687 :

« On treuua les bergiers saisis de liures manuscripts,
« contenans plusieurs moïens de faire mourir les bestiaux,
« attenter à la vie des hommes et à l'honneur des femmes.

(1) Autrefois — de même qu'aujourd'hui encore, deux paysans qui viennent de conclure un marché se *topent* dans la main pour en marquer la conclusion — le berger qui assumait la garde d'un troupeau tirait une légère saignée d'une des bêtes de ce troupeau pour marquer, par le sang, qu'à partir de ce moment il était responsable de sa garde ; dans certains pays, il buvait même le sang de cette saignée, pour affirmer que, dès cette heure, il faisait en quelque sorte partie intégrante de ce troupeau et qu'il prenait sa part de tout le mal qui pouvait lui arriver. — Pour comprendre cette coutume bizarre, il faut se reporter aux âges primitifs où les troupeaux étaient la grande richesse de l'homme.

(2) On se demande ce que vient faire saint (?) Abraham dans cette galère !

(3) Voir ci-dessous, chapitre V.

« Et ceux qui furent pris et interrogez recogneurent avoir
« faict des charges d'empoisonnement sur les bestiaux,
« appelées entre eux le *Beau-Ciel-Dieu*, avec des parties de
« la saincte Hostie qu'ils prenaient à la communion, des
« excréments d'animaux, et un escript auec du sang des
« mesmes animaux meslé d'eau benicte et les paroles men-
« tionnées au procez. »

Telle coutume de sorcellerie subsiste-t-elle encore dans les campagnes de France ? Je ne suis pas de ceux qui affirment à la légère : de tout ce que j'avance, des preuves peuvent être fournies. Or, ici, en pareille matière, je n'ai pas de preuves sur lesquelles m'étayer. Je préfère donc dire franchement : je n'ai aucune certitude absolue. Mais je penche pour l'affirmative, voici pourquoi : — Les bergers, au moins en Normandie, pays que je connais plus particulièrement, forment une sorte de confrérie, de syndicat tacite, de franc-maçonnerie ; tous se connaissent plus ou moins à quinze ou vingt lieues à la ronde, et les haines entre eux, quand il en existe, outre qu'elles sont très rares, demeurent personnelles et ne rejaillissent presque jamais sur leurs troupeaux respectifs ; mais quand l'un d'eux prend à son compte, par suite d'héritage ou autrement, une petite exploitation rurale qui, dans ce pays, comporte toujours quelques bêtes à laine, alors il se trouve en butte à la jalousie de ses anciens collègues, et, dans ce cas exceptionnel, il est très possible qu'il ait à défendre son troupeau contre des *charges* lancées par d'autres bergers. De quelle nature sont ces *charges* ? Je ne crois pas qu'elles aient aucun rapport avec le procédé mis en lumière plus haut, mais les gens de la terre ont tant de moyens pour se nuire les uns aux autres ! Toutefois, je pense que, en pareil cas, les moyens ordinaires et brutaux de l'empoisonnement sont excessivement rares et que la nuisance s'opère par des procédés occultes quoique très naturels, par exemple celui qui consiste à affoler les béliers du troupeau visé par des agissements

que l'on peut deviner, de façon à mettre le désarroi dans ce troupeau et, par suite, amener des accidents.

Mais revenons aux œuvres ordinaires de basse sorcellerie.

Il n'est aucun sorcier de campagne qui ne connaisse la *patenôtre blanche*, au moyen de laquelle le premier venu peut aller en Paradis ; mais tous, je n'ai jamais pu savoir pourquoi, en font un profond mystère et ne la divulguent que très rarement ; je crois que les lecteurs auront quelque plaisir à en prendre connaissance, et, après tout, rien ne les empêche d'en essayer et de mettre à l'épreuve son efficacité :

« Petite patenôtre blanche que Dieu fit, que Dieu dit, que Dieu mit en Paradis. Au soir, m'allant coucher, je trouvis (*sic*) trois anges à mon lit couchés, un aux pieds, deux au chevet, la bonne Vierge Marie au milieu, qui me dit que je me couchis (*sic*), que rien ne doutis (1). Le bon Dieu est mon père, la bonne Vierge ma mère, les trois apôtres sont mes frères, les trois vierges sont mes sœurs. Sa chemise où Dieu fut né, mon corps en est enveloppé ; la croix de sainte Marguerite à ma poitrine est écrite ; Madame s'en va sur les champs à Dieu pleurant ; rencontrit (*sic*) M. Saint Jean : — « M. Saint Jean, d'où venez-vous ? — Je viens d'*Ave salus*. — Vous n'avez point vu le bon Dieu ? — Si est ; il est dans l'arbre de la croix, les pieds pendants, les mains clouants, un petit chapeau d'épine blanche sur la tête. »

(1) Ces formes de langage que l'on trouve dans les vieux manuels populaires de sorcellerie ne sont pas des formes archaïques du français, mais des dégénérescences de l'ancien parler des campagnes, formées par des illettrés et recueillies avec trop de scrupule par d'ignares compositeurs de petits livres pour le colportage.

Cette double cause d'erreur produit parfois les résultats les plus étranges. — C'est ainsi que, dans une *garde* contre la gale des troupeaux, je relève la phrase suivante : « ... il est aussi vrai qu'elle (la gale) s'en ira et mortira, comme saint Jean... a été né dans son chameau. » Eliphas Lévi, qui cite cette garde dans son *Rituel de haute Magie* (*in fine*) voit dans le terme *mortira* une faute d'impression et pense lire *sortira* ; je crois plus logique d'y trouver une forme campagnarde archaïque du mot *mourra* ; quant au fait de Saint Jean *né dans son chameau*, la faute est des plus grotesquement réjouissantes : il convient de lire *né dans son hameau*. En effet, autrefois, le terme *hameau* était de style élevé et par suite inconnu dans les campagnes où le mot employé était *hamil* ; *hameau*, ignoré des bergers, est donc devenu facilement *chameau* en passant par leur bouche.

« Qui vivant bien la dira trois fois au soir, trois fois au matin, gagnera le Paradis à la fin. »

On remarquera que cette formule doit être très ancienne ; outre les archaïsmes qu'elle renferme, elle semble avoir été jadis assonancée ; elle paraît s'être translatée en prose à une époque imprécise mais assez reculée, et s'être ainsi transmise de bouche en bouche dans nos campagnes ; puis, délaissée de la foule, elle est devenue un des secrets de sorcellerie rurale (1).

(1) Eliphas Lévi en a retrouvé, dans un manuscrit intitulé *le Grimoire des Sorciers*, une version curieuse en ce sens que, bien qu'étant relativement modernisée quant au style, elle a conservé les assonances originales : il la range parmi les pièces de magie noire.

Voici la patenôtre blanche
Que Dieu fit ung jour de dimanche,
Et qui l'écrit quand je la dis
En lettres d'or au Paradis.
Comme un enfançon dans ses (*) anges,
En me couchant j'ai vu sept anges,
Trois aux pieds, et quatre au chevet ;
Puis une dame il y avait
Qui m'a dit : « Viens-ça, couche-toi,
« Croise tes mains, repose-toi.
« Prie en t'endormant, pour ton père,
« Pour tes bienfaiteurs, pour ta mère
« Et pour tous les bons cœurs joyeux
« Enfants du royaume des cieux.
« Dieu les exauce sans nul doute
« Et Nostre-Dame les écoute. »
Je m'endormirai doulcement ;
J'ai pour patron monsieur Sainct Jean ;
Et monsieur sainct Jacques, son frère,
Me garde avec monsieur sainct Pierre.
J'ai faict un bouquet de trois fleurs,
Et les trois vierges sont mes sœurs.
La croix de saincte Marguerite
Je l'ai sur ma poitrine escripte.
Marie allait à Dieu pleurant ;
Elle a trouvé monsieur sainct Jean :
« Pourquoi pleurez-vous, saincte Dame ?
— « On m'a pris l'enfant de mon âme.
— « Vierge, il est cloué par les mains
« A l'arbre sauveur des humains,
« Ayant sur sa tête qui penche
« Petit chapeau d'épine blanche.
« Adieu, Vierge, adieu ; je m'en vas,
« Et si je ne revenais pas,
« Mettez mon corps en terre saincte,
« Et de Dieu gardez-moi la crainte,
« Pour que je meure en vous aimant
« Comme vostre petit enfant. »

(La clef des Grands Mystères — *in fine*).

(*) Lisez *langes*.

Mais aujourd'hui, les sorciers sont rarement appelés pour ouvrir le Paradis : en pareil cas, pour qui veut faire son salut, le prêtre suffit généralement — au moins dans les campagnes ; aussi, nos sorciers sont-ils plus fréquemment invoqués pour soigner les maux du corps : ils deviennent alors des guérisseurs, rebouteurs ou gougneurs — et le public a d'autant plus recours à leurs bons offices qu'on les a en quelque sorte sous la main et que leurs soins coûtent beaucoup moins cher que ceux du médecin, toujours assez éloigné. Dans ces conditions, la sorcellerie de village a, dès longtemps, donné naissance à une thérapeutique étrange — d'autant plus étrange qu'elle paraît reposer uniquement sur la fantaisie la plus abstraite, et que, quand on essaie de l'étudier, on ne peut la ramener à aucune règle connue.

Je possède une recette de sorcellerie contre la *punésie* (lisez *pleurésie*) que je livre au lecteur en le priant de n'en faire usage — s'il juge à propos — que dans les cas absolument désespérés, car son efficacité me semble des plus problématiques :

« Prenez un verre au fond duquel vous écrirez les « mots *Dia-Bix Déobulha*. Faites macérér à part, dans « une chopine de vin blanc, dix ou douze crottins de « cheval ou de mulet ; au bout de trois ou quatre heures, « exprimez avec soin l'elixir (hum !) dans le verre susdit. « Buvez la potion avant de vous coucher. Tenez vous « chaudement toute la nuit ; si, le lendemain vous n'êtes « pas guéri, c'est que vous n'avez pas la foi ! » (1)

Je citerai encore une anecdote extraite d'un volume de T.Gilbert (2) peu connu, ayant été publié en province.

(1) Toutes les formules de sorcellerie thérapeutique ne sont pas aussi grotesques que celle-ci : elles n'en sont souvent que plus nuisibles, leur apparence sérieuse induisant en erreur bien des naïfs campagnards.

Il en existe de nombreux recueils, toujours curieux à consulter, mais toujours incomplets, car le nombre est immense de celles qu'on rencontre non seulement dans les grimoires, mais dans les ouvrages de *folk-lore*, de légendes, etc. — sans compter celles qui circulent oralement sans jamais avoir été imprimées, et dont on trouvera plus loin un certain nombre.

(2) *Sorciers et Magiciens*, 1 vol. pet. in-8°, Moulins, 1895.

« Un paysan d'un petit hameau voisin de L... fut un jour mordu pas un chien de mauvaise mine ; il prit peur et déclara avec effroi qu'il était enragé.

« Les voisins (et surtout les voisines) s'assemblèrent fort émus chez le maréchal-ferrant où le malade s'était réfugié. Ils tinrent conseil et, suivant la coutume barbare d'autrefois, parlaient déjà de saigner le pauvre diable aux quatre veines ou de l'étouffer sous un monceau de matelas.

« Tout à coup, l'aubergiste, gros bonhomme à face réjouie, un peu moins inhumain et un peu plus sensé que les autres, proposa de n'employer ces moyens extrêmes qu'après avoir essayé les remèdes du père D... (le sorcier de la localité). Aussitôt on détache un émissaire de bonne volonté, avec mission de l'amener sur le champ.

« A temps prévenu, le sorcier accourut plus majestueux que jamais : le cas était grave, en effet ! le jeu de sa physionomie se conformait au rôle qu'il était appelé à remplir ; son allure lente et solennelle mettait le cachet à ce doctoral appareil dont il se plaisait à revêtir sa personne. Introduit près du patient, il le questionne, lui explique qu'il va lui administrer ses remèdes, le prévenant toutefois qu'en cas de mauvaise volonté pour les absorber, il le liera au moyen d'une corde solide. Plus mort que vif, le pauvre diable y consent. Le sorcier tire alors de sa poche une boîte contenant des pilules au nombre de soixante-quatre et qui doivent être prises sur-le-champ, de la première à la dernière. L'ingurgitation commença. Les premières passèrent sans difficulté, mais les contractions du visage et les signes non équivoques d'un malaise subit qui ne faisait qu'augmenter, donnaient des doutes sur l'issue de l'opération. Le père D..., néanmoins, voyant son honneur en jeu, parlait déjà de réclamer l'aide et l'assistance des modernes tortionnaires, afin de faire lier avec la corde le malheureux patient, parvenu au paroxysme de l'épouvante. Résolu d'en terminer, celui-ci consentit pourtant à s'armer de courage ; mais à peine la soixante-quatrième pilule fût-elle avalée que, suffoquant, à moitié étouffé, il vit son estomac se débarrasser, par indigestion, de ces lourdes boulettes, et aussi de... la rage ! ce que pensèrent du moins les témoins émerveillés...



« Cependant, au bruit de l'aventure, le propriétaire du chien, l'ayant presque aussitôt apprise, apparut sur le théâtre de l'événement en compagnie du vétérinaire.

« Celui-ci, en présence de la foule assemblée, déclara en

conscience qu'il n'avait pas reconnu les moindres symptômes de rage dans l'autopsie du cadavre de l'animal aussitôt abattu. Ce témoignage ne fut accueilli qu'avec l'air de la plus parfaite incrédulité. Ne sait-on pas, dans le canton de B... combien les vétérinaires sont au-dessous des sorciers ?

« Inutile d'ajouter qu'à l'arrivée des nouveaux venus, le père D... avait pris rapidement la poudre d'escampette. Mais quoi ! les badauds, encore sous l'impression d'une guérison aussi miraculeuse qu'inespérée, demeuraient pénétrés d'admiration pour un si grand et si subtil savoir... »

Quoi qu'il en soit, les remèdes des sorciers de campagne guérissent assez souvent, non par eux-mêmes, mais par suggestion mentale, ou encore par les forces vitales que leur a données, en un magnétisme inconscient, la volonté de l'opérateur. C'est ce qui est très bien expliqué par E. Bosc dans son ouvrage sur la *Psychologie devant la Science et les savants* (1).

Dans ce qu'on appelle la magie des campagnes, il est souvent question de remèdes plus ou moins bizarres ; ces drogues, fournies ou formulées par les empiriques, guérissent dans bien des cas, parce que ce qui agit en elles, c'est l'*âme* des plantes, des substances employées, laquelle âme, par son action sur les éléments *praniques* [vitaux] *astraux* ou *physiques*, modifie ou neutralise tout au moins les énergies troublées, ce qui permet à la force curative [du sujet] de ramener naturellement une puissance suffisante aux éléments en souffrance pour leur permettre de récupérer leur activité, et, par suite la guérison. Ces drogues empiriques guérissent encore par une véritable auto-suggestion. Le malade, en effet, qui sait que d'autres malades ont été guéris par un remède ou un procédé quelconque, est pour ainsi dire entraîné à tenter l'expérience pour son propre compte ; cela devient chez lui une idée fixe ; il est assuré de sa guérison, et c'est cette foi dans le remède qui guérit véritablement le malade : c'est la concentration soutenue de sa volonté, c'est-à-dire l'auto-suggestion. — Nous devons ranger dans la même catégorie toutes les formules, tous

(1) 1 vol. in-12, Paris, 1908.

les remèdes et toutes les prières, quels qu'ils soient, et cela malgré ce qu'ils peuvent avoir d'absurde, tels qu'on les lit dans les manuels ou Enchiridions, notamment dans celui du pape Léon.

Les sorciers et guérisseurs des campagnes sont d'ailleurs souvent dupes les premiers de leur façon d'opérer — et ce, au grand préjudice de leurs clients ; c'est ce que constate le même auteur quand il dit ailleurs (*loc. cit.*) :

Bien souvent les *rebouteurs* s'imaginent remettre un tendon ou emboîter un os, tandis que, par l'action magnétique, ils ne font que supprimer une douleur : c'est une sorte de magnétisme inconscient...

Les médecins ne sont pas seuls à pratiquer les « spécialités » : cette division de la thérapeutique courante existe également dans le domaine de la sorcellerie populaire. Parmi les rebouteurs, les uns s'occupent plus particulièrement d'entorses ou de réductions de fractures, les autres de maladies de poitrine, etc., suivant qu'ils croient avoir étudié (!?!) telle ou telle partie de l'organisme humain. Quelques-uns, dans leur spécialité, il faut le reconnaître, détiennent de véritables secrets.

A ce propos, quelqu'un me racontait dernièrement ceci : — « A l'âge de quatorze ans, j'habitais à ***, en pleine campagne et loin de toute ville. Un jour d'été, étant resté longtemps et imprudemment tête nue en plein soleil, je rentrai avec une insolation des plus intenses qui me força à m'aliter aussitôt. La fièvre était violente. On envoya sur le champ chercher le plus proche médecin, à plusieurs lieues. Mais mon état empirait à vue d'œil. Un assistant parla de consulter, en attendant la venue du médecin, une rebouteuse qui avait la spécialité de guérir les « coups de soleil. » On l'amena aussitôt, car j'étais alors dans une situation des plus critiques. Elle ordonna de me faire simplement prendre telle position

dans mon lit, annonçant que si je ne bougeais pas, je serais hors d'affaire en moins de deux heures. En effet, on me plaça dans la position requise, et l'on m'y maintint de force, car mon état de fièvre me causait une agitation perpétuelle. Deux heures après, je ne sentais plus rien, et, quand le médecin se présenta j'étais revenu à l'état normal. »

Mais pour que ces guérisseurs opèrent il faut qu'ils se trouvent en face de troubles patents. Contrairement aux médecins portés à accuser trop souvent la neuricité du malade, ils ne comprennent rien aux maladies de nerfs, et, en pareil cas, naturellement, quand le sujet ne présente aucune lésion, aucun désordre tombant sous les sens, les rebouteux déclarent gravement qu'il n'y a rien — et tout est dit.

J'ai personnellement été témoin, il y a quelques années, d'un fait de cette nature au sujet duquel on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, de la suffisance du sorcier ou de la stupidité des foules en certains cas.

A bord d'un yacht de plaisance que je possède sur la rade de Brest, j'avais à ce moment, comme mousse, un jeune garçon de douze ans qui se plaignait fréquemment de malaises dorsaux et lombaires, survenus, disait-il, à la suite d'une chute faite quelques années avant, du sommet d'une *meule* de fourrage. Bien entendu, le guérisseur auquel on l'avait mené, n'y ayant rien vu, avait mordicus déclaré qu'il n'y avait rien.

Un jour que j'étais allé à Brest, ce garçonnet avait tellement souffert en cours de traversée que, dès le débarquement, je l'emmenai consulter un médecin.

— « Ebranlement nerveux, diagnostiqua le docteur.

J'intervins :

— « Je connais la famille de cet enfant, des campagnards bretons ; si vous ordonnez un traitement onéreux, ils ne feront rien.

— « Mais le traitement n'a rien d'onéreux : eau froide

sur la colonne vertébrale matin et soir, et abstention de tous excitants, alcool, café, ou autres ».

Quelques jours après, j'appris que ce traitement, pourtant très simple, n'était pas suivi, et je fis faire quelques observations à la famille. La réplique fut superbe :

— « Puisque le guérisseur a dit qu'il n'y a rien, c'est qu'il n'y a rien !

Bref, auprès de ces gens, j'ai passé, tout simplement, pour un « Monsieur qui se mêle de faire des embarras ! » Et le résultat ? C'est qu'aujourd'hui ce garçon est vraisemblablement atteint de tuberculose... Ceci a-t-il amené cela ? Je ne sais, mais il n'importe : le guérisseur continue à déclarer imperturbablement qu'il *n'y a rien* !

Autre histoire de guérisseur recueillie dans le même milieu.

Il y a quelques années, une vieille bretonne vint me demander de la passer, avec mon yacht, sur une côte voisine. Elle avait un œil très malade, et, comme le *pardon* du pays était proche, son mari refusait de sacrifier le prix d'une consultation médicale, lequel, à ses yeux, représentait un nombre assez respectable de *gouttes* pour n'être pas dilapidé de la sorte. Bref, sur une côte prochaine, vivait une femme qui avait la spécialité de guérir les maux d'yeux, et que la malade voulait consulter. Je l'emmenai d'autant plus volontiers que j'espérais prendre sur le vif une documentation relative au mode opératoire des guérisseurs bretons.

D'abord on fut reçu par une jeune femme qui, suivant la locution populaire, regardait en Champagne si la Bourgogne brûle... Fâcheuse enseigne, me sembla-t-il, pour une maison où l'on traite les affections des yeux ! Mais quand je demandai à assister à l'opération, ce fut une véritable affaire d'état : une vieille — la guérisseuse — s'y refusa énergiquement arguant qu'elle devait être seule avec la patiente, sinon ce serait l'échec assuré pour

la consultante. Je m'inclinai, mais, à la sortie, j'interrogeai soigneusement la malade. On avait, dit-elle, allumé des cierges, puis son œil avait été bassiné d'eau bénite pendant qu'on récitait des *Ave Maria* entrecoupés par la prise, à petites doses, d'une potion amère, le tout terminé par l'absorption d'un verre d'eau-de-vie.

Je ramenai chez elle la patiente qui souffrait atrocement : à l'heure actuelle elle a perdu un œil et a craint pendant quelque temps pour l'autre (1).

Au reste, dans ces pays peu éclairés, les sorciers abondent, et cela se comprend, puisque leur autorité est basée sur l'ignorance de la foule ; mais, par suite, ils traitent en suspect, en ennemi, l'étranger qui peut détruire leur pouvoir. On a vu que l'opération magique d'oculistique ci-dessus relatée m'avait été forclose : ainsi en est-il généralement (2). Je sais parfaitement que presque chaque bourg possède son sorcier attitré : j'ai en vain fait demander à chacun de me mettre en présence d'un opérateur pouvant me faire voir le diable ou bien assister à quelque autre merveille : mes demandes sont restées sans écho, et cependant on n'ignorait pas que j'étais disposé à mettre le prix à leur réalisation : au fond de la Bretagne, je n'ai jamais pu connaître l'existence d'un sorcier qu'au moment où il venait de mourir. Mais alors que de louanges à l'adresse du défunt ! Que de racontars merveilleux sur lui ! Il avait fait ceci et cela, guéri un tel, opéré tel prodige... Malheureusement, un jour, « Monsieur le recteur lui avait demandé son livre (son grimoire), et depuis ce moment, il ne pouvait plus *faire* ! »

Ce n'est là, en somme, que de la basse sorcellerie qui, à

(1) Trait typique des mœurs de la campagne bretonne : cette femme, qui est de son métier couturière de village, se faisait payer, avant son accident, douze sous de la journée (plus la nourriture) ; depuis qu'elle n'a plus qu'un œil, elle a baissé son prix de moitié.

(2) On peut consulter à ce sujet une curieuse brochure du Docteur M. Lelièvre : *De l'exercice illégal de la médecine en Bretagne. — Les guérisseurs, dormeuses et rebouteurs du pays breton.* (In-8°, Paris, 1907).

part ses tentatives de thérapeutique bizarre, est généralement inoffensive...

Je dis *généralement*, car il est par malheur des exceptions très graves bien qu'assez rares.

C'est ainsi qu'il y a quelque vingt ans, la cour d'assises de la Sarthe, autant qu'il me souvient, condamna à la peine de mort un jeune berger qui se livrait à la sorcellerie.

Cet individu, d'une intelligence d'ailleurs bornée, ayant lu dans un grimoire de colportage qu'un moyen assuré de se rendre invisible était de s'éclairer à l'aide d'une lanterne faite d'un crâne d'enfant, n'avait trouvé rien de mieux, pour se procurer cet objet, que de tuer et de décapiter l'enfant du fermier chez qui il était en service. Le motif du crime était si en dehors de toute saine logique, que le coupable ne fut même pas soupçonné tout d'abord. Ce n'est que quand il voulut se servir de son abominable lanterne pour commettre un vol, que son forfait se découvrit.

Mais, je le répète, dans sa grande généralité, ce genre de basse et banale sorcellerie, serait absolument inoffensif, s'il ne s'élevait — rarement, il est vrai, mais trop souvent encore — ainsi que je vais le voir tout à l'heure, aux premiers stades de la goétie.

Avant de passer au chapitre suivant et de voir agir le véritable sorcier, il me reste quelques mots à dire sur une catégorie particulière d'individus dont les procédés ressortissent à ce que j'appelle la sorcellerie fruste.

Il existe — aussi bien dans les villes, d'ailleurs, que dans les campagnes — une série d'êtres humains qu'un développement particulier de certaines facultés intellectuelles ou de quelque sens physique, fait classer à part et ranger, à tort ou à raison, parmi les sorciers.

Dans cette catégorie particulière se rangent, en bloc, les gens qui ont — ou prétendent avoir — la connaissance des trésors et des sources d'eaux vives, ces autres

trésors des campagnes situées loin de toute rivière. Je m'occuperai des premiers quand, au chapitre des Œuvres Mineures du sorcier, j'aurai à parler de la baguette divinatoire : cela du reste est peu sérieux. Quant aux hydroscopes (que les populations rurales appellent des *Sourciers*) il me faut ici dire exactement ce qu'il en est.

Il existe, cela paraît certain, des individus qui, sans avoir jamais fait aucune étude d'hydrologie, possèdent un système nerveux que paraît surexciter particulièrement le voisinage de l'eau. Quel est le mobile et le *processus* de cette surexcitation ? A vrai dire, nous n'en savons rien, et nous n'avons même aucun élément pour discuter la question.

Mais, en thèse générale, on peut dire, au point de vue scientifique, qu'il est des sensitifs d'ordre particulier qu'émeuvent un fait, une vision, une sensation, une simple idée, qui sont sans action sur l'immense majorité des autres hommes. Telles sont, par exemple, toutes les *phobies* relevées — je n'ose dire cataloguées, car le nombre en est immense — par la médecine mentale. Sur quoi repose, par exemple, ce qu'on appelle l'*agoraphobie* qui fait que certaines personnes sont émotionnées à la seule idée de traverser une grande place publique, et préfèrent la contourner ? Hyperesthésie morale ? Nous n'en savons rien.

Quoi qu'il en soit, il existe une catégorie d'individus sujets à des hyperesthésies particulières — surtout dans les cités, où le système nerveux est sans cesse en activité. Mais ces individus existent aussi à la campagne, moins évolués, certes, et plus ignorés que dans les villes. Et lorsque leur hyperesthésie leur permet de rendre des services publics, alors on les regarde comme des sorciers, parce qu'on ne sait à quoi rapporter leur faculté spéciale.

Ce sont surtout les hydroscopes qui jouissent de cette faveur (?) particulière dans les campagnes dépourvues

d'eau, car ils rendent des services publics que les populations regardent comme purement merveilleux.

Et, en fait, il est de ces hydroscopes qui confondent la raison : tel fut, au siècle dernier, l'abbé Paramelle.

L'abbé Paramelle, qui devait à un sens caché (1), la faculté de découvrir des sources, a doté la France d'une multitude de fontaines. Curé de Saint-Jean-de-Lespinasse, il commença par signaler, dès 1827, des filets d'eau souterrains. Un certificat officiel, datant de 1843, délivré par la préfecture de Cahors, constate que l'abbé Paramelle avait indiqué, à cette date, 338 sources. Ce sensitif spécial parcourut la France pendant vingt-cinq ans durant lesquels il découvrit 10.275 (je dis *dix mille deux cent soixante-quinze*) fontaines d'eau potable, et cela avec un succès étonnant, et à une profondeur désignée d'avance.

Or, les organisations comme celle de l'abbé Paramelle ne sont pas excessivement rares, dans un sens ou dans un autre. Il suffit qu'il s'en rencontre une dans un centre rural pour que, aussitôt, les imaginations émerveillées mettent la sorcellerie en avant. Il suffit de plus que, devant ce mot, l'intéressé s'abstienne de protester, pour que sa réputation s'établisse. Et elles sont relativement nombreuses, ces réputations de sorcellerie qui, basées sur des faits inexplicables au premier abord, même pour la science en son état actuel, se répandent de proche en



(1) On a prétendu depuis qu'il avait étudié l'hydrologie... Mais qu'était l'hydrologie il y a un siècle ? Cette science n'a pu que suivre la géologie, qui est encore assez rudimentaire à notre époque. De même, on a prétendu qu'il se servait d'une baguette de coudrier : c'est de la plaisanterie ; je verrai plus loin ce qu'est la baguette de coudrier ; il est certain que si l'abbé Paramelle s'en est servi, ce ne fut que pour décider, par l'emploi du merveilleux, les municipalités ignorantes à forer des puits où son sens spécial lui avait révélé l'existence d'une nappe d'eau ; couramment — et je révélerai ce secret, dussè-je m'exposer aux foudres de nos modernes mystagogues — l'abbé Paramelle se servait d'un parapluie de cotonnade, vrai parapluie de curé de campagne, large contre l'averse, mais dont l'extrémité était armée d'un ferrement en pique pour aider à la marche et fouiller plus facilement le sol, afin d'en reconnaître la nature. — Il y a loin, on l'avouera, de ce parapluie banal au bâton magique et à la baguette divinatoire.

proche, et suffisent pour donner à celui qui en est le titulaire une auréole de male-science universelle.

Mais ce n'est là, en quelque sorte, que de la menue sorcellerie et non cette sorcellerie supérieure, si l'on peut s'exprimer ainsi, que nous allons voir, au cours des pages suivantes, s'épanouir dans toute sa force mauvaise.

IV

LA SORCELLERIE DE MAGNÉTISME

Suggestion mentale. — Un cas de suggestion. — Cas Gilbert Fourneau. — Observation de Berthe B... — Observation Elisa C... — Observation Adolphine F... — Affaire Castellan. — Les animaux internes. — Le choc en retour. — La main de gloire. — Le contre-charme de la main de gloire.

La puissance du sorcier est bien simple à analyser dans son essence. Intellectuellement, l'homme est aussi peu développé que ceux qui l'entourent ; il n'a, de plus qu'eux, que la connaissance de quelques recettes — ses secrets — héritées de ses ancêtres ou trouvées en quelque livre, qui le font à la fois craindre et rechercher du voisinage. Mais il s'est vite aperçu de l'ascendant que lui donne la possession de ces *secrets* ; dès lors, il n'aura qu'un but : augmenter cet ascendant par tous les moyens possibles — de là l'obscurité voulue de ces formules, qui lui permet de s'enorgueillir de toute réussite et de rejeter tout échec sur la façon défectueuse dont on les a mises en pratique. Le moyen le plus sûr d'augmenter son influence est d'inspirer la crainte par tous les moyens moraux : quand sa réputation est bien établie, quand on sait qu'un signe de lui peut amener la maladie ou la mort, alors son empire est solidement assis et il peut user et abuser de son ascendant : la réussite pour lui est en quelque sorte assurée. — Dans ce cas, et sans qu'il s'en doute lui-même, il agit par suggestion. Il a *voulu* d'abord acquérir l'influence, augmenter celle qu'il est arrivé à

posséder, et cela durant des années où toutes les forces vives de lui-même étaient uniquement tournées vers ce but ; à ce jeu, sa volonté s'est aiguisée, affirmée, à son insu, et maintenant il met en œuvre l'hypnose sans connaître ni le mot ni la chose : il est sûr d'un pouvoir qui ne l'a jamais trompé parce que sa volonté a toujours inflexiblement tendu vers la fin qu'il se propose ; et désormais, pour lui résister, il faut engager contre lui une lutte de volonté dont sont incapables des paysans frustes, dominés d'avance par le *charmeur*.

J'ai connu, il y a quelques années, un exemple bien typique de cette façon de procéder.

Un sorcier de village s'était, je ne sais à quel propos, pris de querelle avec un cultivateur ; celui-ci l'injuriait dans les règles ; l'autre, après avoir répondu d'abord dans le même mode, reprit son calme, essuya les gros mots sans répliquer puis, tout à coup, se redressant et dirigeant ses mains étendues vers son adversaire : « Allons ! s'écria-t-il, je ne veux pas te répondre : dans huit jours tu seras mort ! » Et il se retira gravement, laissant l'autre absolument médusé. Le pouvoir du sorcier était bien connu, bien établi, et le paysan regretta cette funeste querelle. Quant à la menace, il ne fit d'abord qu'en rire : Allons donc ! si l'autre le tuait, est-ce que les gendarmes ne sont pas là ? — Puis il réfléchit : Non ! le sorcier ne serait pas assez sot pour lui « flanquer un mauvais coup »... mais il possédait tant de moyens de nuisance ! Le reste du jour se passa pour lui dans une vague inquiétude. Qu'allait-il lui advenir ? La nuit, il dormit on ne peut plus mal, terrorisé par cette effrayante pensée. Le lendemain, chaque malaise momentané, auquel, en d'autres circonstances, il n'eût pas apporté la moindre attention, lui semblait l'indice de sa perte prochaine. Trois jours après, sous cet effroi continuel et lancinant, il prenait le lit. Quarante-huit heures plus

tard, épouvanté et par suite aggravant comme à plaisir son état, il faisait appeler un médecin qui diagnostiqua une forte fièvre et recourut à un traitement énergique. Mais malgré tout, le mal ne fit qu'empirer jusqu'au huitième jour où le patient croyait voir sa fin. Ce ne fut qu'en se réveillant le neuvième jour, c'est-à-dire après le terme fixé par le sorcier, qu'il se reprit à espérer... Sa fièvre ne le quitta qu'au bout d'un mois ; mais depuis lors il garda une sainte terreur du sorcier et l'on était mal venu de plaisanter devant lui les sortilèges !... En effet, il était persuadé que si son ennemi avait voulu pousser sa vengeance jusqu'au bout et le tuer, cela lui eût été aussi facile que de le rendre malade comme il l'avait été : à la suite d'une simple menace !

Et que l'on ne vienne pas objecter que ces sorciers de village se sont formés à voir opérer des magnétiseurs forains... Non ! Soit que ce pouvoir leur soit arrivé par diffusion, dans le peuple, de la haute science antique, soit, ce qui est plus probable, que des circonstances particulières leur aient révélé, en eux, l'existence d'une force encore inconnue et supérieure, ils opéraient longtemps avant la découverte du magnétisme animal. En voici la preuve que j'extrais de J. Bizouard (1) :

En 1619, veille de la Fête-Dieu, dans les villages de Saint-Palais et Menetou-Sallon, à quatre ou cinq lieues de Bourges, passait, dit Chenu (*Notables quæst. de droit*, Paris, 1620) un mendiant *noir comme un diable*, vêtu de toile toute déchirée. En traversant le bourg de Saint-Palais, il trouva la femme de Sylvain Lefèvre sur sa porte et lui demanda du pain ; celle-ci lui en coupa un morceau : « Rompez-le, dit le mendiant, je n'en veux que la moitié, et gardez l'autre pour vous, que vous mangerez », ce que cette femme fit par simplicité. A l'instant, elle ressentit des douleurs intolérables par tout

(1) *Des rapports de l'homme avec le démon.* Paris, 1863, 6 vol. in-8°.

son corps et devint tellement enflée, dit ce magistrat, qu'elle *creva* et mourut quatre jours après l'événement.

Ce misérable s'en va et arrive à Menetou, où il trouva la femme de Postard assise devant sa porte et allaitant son enfant. Là, étant debout à deux pas d'elle, il lui dit : « Donnez-moi du pain, si vous voulez. » — Cet homme lui inspirant de l'horreur, elle cria à son mari, qui était dans la maison, d'apporter du pain à ce pauvre, ce qu'il fit en le remettant à son beau-père qui était dehors, pour le donner au mendiant : « Coupez-le en deux, dit celui-ci ; je n'en veux que la moitié. — Donnez-le lui et retirez-vous ! » Dès qu'il eut ainsi parlé, dit Chenu, ce mendiant *lança un regard épouvantable, bâillant incessamment*, ce qui fit que cette femme s'écria : « Mon père, ôtez-vous de là, autrement vous êtes mort ! » A peine eut-elle dit ces mots que ce misérable *jette sur elle un regard perçant et continue de lui envoyer son souffle* ; de sorte qu'*elle sentit sortir de sa bouche un air extrêmement froid*, qui lui parut avoir une couleur bleue (?). *Les yeux du pauvre étincelaient.* Ressentant aussitôt sur ses joues une sensation pareille à celle de deux soufflets, cette pauvre femme ne put dire que ces mots : « Je suis morte !... prenez mon enfant, je ne puis plus me soutenir... » Le mendiant veut fuir, mais on s'en saisit, on le conduit devant le juge du fief Pot, et de là en prison. Interrogé sur son nom, il dit se nommer Gilbert Fourneau, né à Monaistère en Bourbonnais ; sur sa manière bizarre de demander du pain, il répond avec beaucoup de sagacité : — C'est qu'on le lui donne à regret... c'est pour pouvoir le renouveler plus souvent, etc. Interrogé pourquoi il ne demande pas pour l'amour de Dieu, il répond par des blasphèmes horribles et dit mille impiétés : « Il va avec ceux de sa religion, il n'ira à la messe qu'après les vendanges, etc. Il n'a fait aucun mal à cette femme... » On lui fait des menaces qu'on feint de vouloir exécuter s'il ne la guérit. Alors, il consent ; *dès qu'il eut pris ses mains dans les siennes*, elle recouvre sa connaissance, parle et peut s'en retourner à pied ; mais une demi-heure après, elle était retombée dans le même état. On réitère les menaces ; il dit qu'il ne peut rien ; cependant, effrayé, craignant lui-même pour sa vie, *il demande du vin blanc*, le mêle avec de la suie et du vinaigre, *lui en fait boire*, et la voici de nouveau guérie. Pendant que ceci se passait à Menetou, le mari de la première victime fit sa plainte et le juge se transporta auprès de la femme Lefèvre qui respirait encore. On

constate tout ce qui s'est passé. Un témoin dépose que le pauvre a dit qu'il en devait faire autant à trois femmes le même jour. Le mendiant nie : « Il voyage, dit-il, parce qu'il a l'esprit malade, mais il n'est pas sorcier, etc. » Les présomptions étaient fortes ; cependant le juge ne les trouvait pas assez graves pour condamner, mais suffisantes pour ordonner la question. Bref, le procureur fiscal en appela à la justice de Boisbelle ; nouveaux interrogatoires ; on chercha les marques (1), qu'on eut peine à trouver sur le pauvre tant il était noir. Il continua ses blasphèmes et fut condamné à être brûlé le 5 août 1619. Il fut reconnu que ce vagabond était valide, n'était point fou, se défendant même très bien, mais fort méchant. — Chenu ajoute que ce jugement peut paraître hardi : « mais les juges eurent, dit-il, la conscience tranquille », car ce mendiant, voyant qu'il était inutile de nier, avoua qu'*il avait ensorcelé par le souffle et par le regard* ; qu'il avait appris cela en Savoie ; qu'il avait promis au diable de faire mourir plusieurs personnes pendant deux ans, etc. Un jésuite, le révérend père Girard, essaya pendant trois heures de le convertir. *Le mendiant le rendit comme aveugle en le regardant*, et le bon père ne recouvra la vue qu'après de ferventes prières...

Il est à remarquer que l'on rencontre dans ce cas la plupart des procédés magnétiques : le regard, le souffle, la boisson magnétisée, l'imposition des mains, etc. Il s'agit donc ici, à la dernière évidence, de sorcellerie magnétique. Or, je le répète, ce fait s'est passé en l'an 1619... En 1766 seulement, Mesmer soutenait devant la Faculté de Vienne sa thèse pour le doctorat en médecine : *De l'influence des planètes sur le corps humain*, et en 1788, il publiait à Paris son *Mémoire sur la découverte du magnétisme.*. Gilbert Fourneau, sorcier magnétiseur, avait précédé Mesmer de près de deux siècles !

Dans cet ordre d'idées, du magnétisme et de l'hypnotisme utilisés par la sorcellerie des campagnes pour

(1) Le *Sigillum diaboli*, partie du corps insensible que l'on cherchait alors sur le corps des sorciers et qui se rencontre de nos jours sur celui des sujets hypnotiques et en général chez tous les individus doués d'une neuricité developpée (*Note de l'auteur*).

aboutir à ses fins mauvaises, les faits qui se produisent journellement autour de nous révèlent parfois de si étranges apparences que je craindrais de voir taxer de fables mes seules affirmations. Aussi ne citerai-je aucun exemple personnel, bien que plusieurs se soient révélés pour moi au cours de ces études souvent troublantes : pour mettre mes affirmations à l'abri de toute accusation de plaisanterie, de *bluff*, ou de parti pris, je me contenterai de citer trois documents irréfutables.

Le premier, tiré des *Annales des Sciences Psychiques* (Septembre-Octobre 1888) relate une série d'expériences faites par le Dr A. Gilotteau en 1888, et qui ont de très intimes rapports avec les actions magiques. Son sujet, une fille Berthe B***, était d'une famille de paysans champenois qui passait pour fournir des sorciers.

Entre autres choses, dit l'auteur, elle savait, comme je l'ai éprouvé, faire *perdre la route* à une personne en lui faisant prendre sa droite pour sa gauche (hallucination du sens de l'espace). Elle disait que, petite fille, elle allait au bois avec sa mère pour cueillir des fraises ; quand elle s'ennuyait et voulait rentrer, elle jouait à celle-ci le *tour* de lui faire perdre sa route. Dans nos campagnes, ce pouvoir est généralement attribué aux sorciers. A Cuba, les sorciers nègres prétendent en faire autant. Il y aurait des recherches curieuses à faire sur cette pratique dont je crois pouvoir, par expérience, attester la réalité.

Une autre fois, Berthe m'apprit comment il fallait s'y prendre pour *faire tomber une personne*. La méthode est remarquablement logique. Il faut d'abord la connaître, lui parler, l'impressionner autant qu'on peut, et se faire redouter d'elle. Quand elle est dans la rue, on la suit par derrière en imitant bien sa démarche, et en la *chargeant* (c'était le mot qu'elle employait d'ordinaire pour dire : s'emparer mentalement de la pensée de quelqu'un, en l'endormant un peu, procédé qui lui était familier). Alors, il faut *voir* une corde tendue en travers de la route, à quelques pas en avant. On suit bien les mouvements de la personne et, au moment où

elle arrive sur la corde, on fait soi-même un faux pas volontaire : alors elle est forcée de tomber.

Voici maintenant une manière d'amener un ennemi à se pendre : suivre ses pas et ses pensées, lui *montrer* tous les jours un arbre dans un lieu écarté ; lui faire penser qu'il est malheureux, que ses affaires sont perdues sans ressources, et tous les jours lui montrer la même place, etc.

Le second document — une double observation faite par le Dr Gérard Encausse, alors chef du laboratoire hypnothérapique de la Charité — est inséré dans le *Traité de Magie pratique* de Papus (1).

« Parmi les malades traités au laboratoire de la Charité, se sont trouvés deux cas assez curieux qui révèlent l'influence que peuvent avoir certains individus de la campagne sur des sujets quelque peu émotifs.

Lorsqu'on parle de ces sorciers de village, de ces rebouteurs, de ces bonnes femmes, représentants de ces sciences occultes aujourd'hui oubliées, la première tendance est de rire et de ne tenir aucun compte de ces mille faits colportés de chaumière en chaumière, et grossis par l'imagination des narrateurs.

Il y aurait pourtant une curieuse étude à faire sur les suggestions, accompagnées de paroles bizarres, qui sont la cause véritable de la plupart des actions de ces magiciens au petit pied. Ces suggestions n'ont d'effet que sur les êtres émotifs, et toute personne qui se moque du « sorcier » échappe de ce fait à son influence, quoi qu'en disent les partisans à outrance de la suggestion à l'état de veille et de son action universelle.

Les deux malades dont il s'agit sont des hystériques chez lesquelles, du reste, aucun accident ne s'était déclaré jusqu'à l'époque où la suggestion fut donnée.

La première de ces malades, Elisa C..., nous fut amenée le 11 décembre, par une parente qui avait consulté à ce sujet de nombreux médecins, qui avaient fait divers traitements, le tout sans aucun résultat.

La malade, âgée de dix-huit ans, avait une contracture persistante du bras droit, d'origine purement hystérique.

(1) 1 vol. pet. in-4o, Paris, 1893.

Mise devant le miroir rotatif, elle ne tarda pas à être fascinée et, dès lors, on put combiner le traitement par les transferts avec le traitement par la suggestion. Sous cette double influence, la contraction du bras disparaît au bout du quatrième jour de traitement.

Mais dans la nuit du quatrième au cinquième jour, la malade devient subitement muette. Nous pensions venir facilement à bout de ce mutisme par l'emploi de la suggestion ; mais ce fut en vain que nous essayâmes, deux jours de suite, divers procédés de suggestion. Tout échoua.

C'est alors que l'idée nous vint que la malade était dominée par une suggestion antérieure, inconnue de nous, et qui détruisait notre action au fur et à mesure des résultats obtenus. Le mutisme persistant empêchait d'interroger la malade. Nous eûmes recours à un subterfuge expérimental.

Nous étant assuré que toutes les suggestions étaient exécutées par la malade, sauf celles qui avaient trait à sa maladie, nous suggérâmes (le sujet étant en période de somnambulisme lucide) que la personne qui *avait fait le mal* était là, devant elle ; et nous montrions en même temps un des élèves du laboratoire.

La figure de la malade prit de suite une expression de fureur très accentuée, et c'est à grand'peine que l'auteur supposé de l'état actuel du sujet put s'approcher et ordonner d'une voix forte à la jeune fille d'être guérie de suite, ce qui fut sur l'heure.

Du dialogue qui s'engagea entre les deux interlocuteurs, nous pûmes déduire les faits suivants :

La jeune malade était fille d'un homme considéré dans le village comme un peu sorcier. Le jour où elle vint à Paris, emmenée par ses maîtres, son père, pris d'une violente colère, la maudit en lui disant : — « A partir d'aujourd'hui, tu seras toujours malade, et nul que moi ne pourra te guérir. »

Jusque-là, jamais elle n'avait été malade ; jamais elle n'avait eu de crises hystériques, ni d'accidents névropathiques quelconques. Cette scène, comme on pense, la frappa vivement. Elle partit et, quelques jours après, la contraction du bras se déclarait.

On comprend facilement pourquoi, dès que cette contraction fut guérie, une autre affection se déclarait. Les paroles du père avaient agi comme une véritable suggestion.

Connaissant cette histoire, il nous fut facile de tout faire cesser. Le père supposé, créé par notre action suggestive,

déclara cesser sa malédiction et pardonna à sa fille. Il répéta ce pardon quand le sujet fut réveillé, et, dès ce moment, tous les accidents cessèrent. »

— « L'histoire de l'autre malade rentre également dans la même catégorie.

Adolphine F..., 27 ans, mariée depuis l'âge de dix-huit ans, nous fut amenée le 7 septembre 1890.

Elle aurait été subitement atteinte, chez elle, d'accidents névropathiques intenses, crises d'étouffements, douleurs subites, attaques d'hystérie, etc., etc.

Elle avait été traitée au moyen du bromure, même à hautes doses, de la valériane, du chloral, etc. ; rien n'avait réussi.

Le traitement par les transferts seuls eut raison très facilement de tous ces accidents, et, moins de quinze jours après le début de ce traitement, la malade retournait chez elle, guérie. Malgré toutes nos demandes, il nous avait été impossible de trouver la cause de la maladie, et nous avions bien affaire à une nerveuse, quelque peu émotive ; mais cela ne suffit pas pour établir l'étiologie d'accidents aussi subits.

Le 11 décembre 1890, la malade revint nous voir, atteinte encore une fois des mêmes symptômes. Un interrogatoire minutieux l'amena à avouer qu'elle se faisait quelquefois traiter, dans son pays, par une femme qui passait pour *sorcière*. Cette femme lui avait un jour dit, dans un moment de colère, qu'elle serait toujours malade dès ce moment, et qu'aucun médecin ne pourrait la guérir. La colère de la sorcière était causée par le refus d'une petite somme d'argent de la part de la malade. On a vu quels avaient été les résultats de cette véritable suggestion.

Un nouveau traitement suggestif, approprié à cette singulière étiologie, eut raison de la maladie qui est aujourd'hui, complètement guérie — au grand scandale de la « sorcière » paraît-il. »

Le Dr G. Encausse accompagne cette double observation des réflexions suivantes :

« En somme il y a là une question sur laquelle on passe souvent avec trop de dédain.

Les récents travaux de notre maître, le Docteur Luys,

éclairent d'un jour tout nouveau les actions de ces empiriques, dont la suggestion peut être portée par des objets divers (talismans, pactes, etc.), comme un état neurologique est porté par une couronne aimantée. — Il y aurait lieu de différencier les cas où ces hypnotiseurs de village font œuvre utile, d'avec ceux où ils sont passibles des peines édictées par la loi contre les gens qui extorquent par la menace l'argent de leurs victimes.

Ces deux observations montrent, de plus, de quelle utilité est la recherche de *l'étiologie* dans ces accidents névropathiques qui se déclarent subitement chez des sujets jusque-là parfaitement bien portants ou à peine émotifs. »

Voici maintenant le troisième document — de beaucoup le plus important — qui est un rapport judiciaire extrait *in-extenso* des études médico-légales de Tardieu (1) — de qui la grande science spéciale, la haute honorabilité et la compétence particulière ne sauraient être mises en doute par qui que ce soit.

Je transcris ce document :

Le 31 mars 1865, vers six heures du soir, un homme de vingt-cinq ans, laid, mal vêtu, portant de longs cheveux noirs et une barbe inculte, affligé en outre d'un pied bot, se présentait à la porte d'une maison du hameau des Gouils, commune de Solliès-Farlide (Var), habitée par un vieillard, le sieur Hughes et deux de ses enfants, un jeune garçon d'une quinzaine d'années et une jeune fille de vingt-six ans appelée Joséphine. Cet homme, que l'on a su depuis s'appeler Castellan Timothée, était un ancien ouvrier bouchonnier qui, à la suite d'une blessure à la main, avait abandonné son travail pour contracter des habitudes de vagabondage, se donnant à l'occasion pour un guérisseur, pour un magnétiseur, et même quelque peu pour sorcier. Du reste, il était inconnu dans le hameau et ne s'exprimait que par gestes, feignant d'être sourd et muet.

A la vue de son état de dénuement, on le laisse prendre

(1) *Etudes médico-légales sur les attentats aux mœurs* (1 vol. in-8°, Paris, 1878). — Ce cas a été particulièrement reproduit et étudié par le Docteur Gilles de la Tourette dans *l'Hypnotisme et les états analogues au point de vue médico-légal* (1 vol. in-8°, Paris, 1889).

place à la table de la famille, et on remarque pendant le repas qu'il affecte certaines pratiques étranges, entre autres celle de ne remplir son verre qu'en trois fois et de ne le boire qu'après avoir fait au-dessus plusieurs signes de croix et s'être signé lui-même.

Dans la soirée, plusieurs voisins, poussés par la curiosité, arrivent. Alors une scène ridicule a lieu. A l'aide d'un crayon et d'un cahier de papier, un colloque moitié politique, moitié religieux s'engage entre le prétendu sourd-muet et les assistants, auxquels ses mystérieuses allures imposent. Enfin, on envoie le personnage au grenier à foin pour y passer la nuit. La jeune fille a déclaré depuis qu'elle s'était sentie, ce soir-là, frappée d'une terreur inexplicable et qu'elle s'était couchée tout habillée sur son lit. La nuit se passa pourtant sans incident. Le lendemain matin, le jeune garçon étant parti le premier, le père invita Castellan à manger un morceau avec lui ; puis, comme il devait se rendre à son travail, ils sortirent tous deux vers sept heures.

Quelques instants après, le mendiant revient seul et trouve Joséphine en train de vaquer aux soins du ménage. Il s'assied au coin du foyer. Quelques voisins se montrent dans la matinée. L'un d'eux, qui apportait des œufs pour celui que la crédulité paysanne considérait déjà comme un saint homme, vient même deux fois. La première fois, il n'observe rien de particulier. Joséphine se plaignait seulement d'un mal de tête. La deuxième fois, un peu avant midi, il remarque, en entrant, que Castellan traçait avec la main des signes circulaires derrière la jeune fille, penchée sur la marmite. Joséphine paraissait éprouver un certain malaise ; ses yeux exprimaient l'inquiétude ; sa figure était animée ; la présence d'un tiers semblait lui être agréable ; on pouvait voir qu'elle était gênée de se trouver seule avec cet inconnu. Enfin, vers midi, ils restèrent seuls.

Ce qui s'est passé depuis ce moment jusqu'à quatre heures du soir n'est guère connu que par la déposition, un peu vague d'ailleurs, de la jeune fille, les réponses de Castellan, lors de son interrogatoire, étant en contradiction avec les aveux qu'il a faits à certains témoins. Il paraît qu'à midi, poussée, dit-elle, par un sentiment de compassion, elle invita Castellan à partager son dîner. Il accepta et s'assit en face d'elle. Elle prit d'abord une première cuillerée de haricots ; au moment où elle allait porter la deuxième à sa bouche, Castellan, rapprochant le pouce et l'index, fit le

geste de projeter quelque chose dans la cuiller, sans qu'elle y vît rien tomber toutefois. Tout d'un coup, avant d'avoir pu avaler cette deuxième cuillerée, elle se sentit défaillir. A partir de ce moment, ses souvenirs deviennent plus confus. Revenue à elle sous l'influence de quelques aspersions d'eau froide que lui aurait faites Castellan, elle se serait dirigée vers la porte et se serait évanouie de nouveau avant d'y arriver... Une de ses parentes vient heurter la porte de la pièce : elle reconnaît sa voix et ne peut lui répondre... Elle croit avoir reçu des coups, mais elle ne peut dire pourquoi. Elle ne sait, enfin, s'il lui a commandé de sortir avec lui ; mais elle est convaincue qu'elle y a été poussée par une force irrésistible.

Quoi qu'il en soit, vers quatre heures, on les voit sortir ensemble et s'éloigner, au grand étonnement des voisins que l'air égaré de Joséphine Hughes remplit de compassion et qui ne peuvent comprendre comment une jeune fille dont la réputation est restée intacte jusque-là, puisse suivre ainsi un mendiant bien fait pour inspirer la répulsion. Elle part avec de grossiers vêtements de travail, jetant aux gens qu'elle rencontre des paroles incohérentes, leur disant qu'elle suit le bon Dieu, etc. Castellan affirme que, sur la route, elle aurait pris, suivant un usage en vigueur dans le pays, deux témoins de son départ volontaire ; mais les témoins n'ont pas été retrouvés. Tous deux se dirigent vers un village voisin. La première nuit, on leur permet de coucher dans un grenier à foin ; ils repartent le lendemain matin, errent toute la journée dans les bois, où la jeune fille aurait été prise deux fois, dit-elle, de ces évanouissements que provoquaient chez elle les manœuvres de Castellan, et ils vont, le soir, à Collobrières demander l'hospitalité dans une ferme où Joséphine couche avec une femme, tandis que son ravisseur couchait avec le mari de cette dernière.

Les renseignements fournis par ceux qui les ont hébergés pendant les deux nuits n'ont rien de bien intéressant. Ils nous représentent la jeune fille tantôt comme rougissant de la fausse position où elle se trouve, et tantôt invoquant, pour se justifier, la contrainte que sa liberté morale a subie.

Le troisième jour, ils arrivent au hameau de la Capelude ; ici, les détails abondent. Ils entrent dans la maison du sieur Condroyer et les voisins accourent en foule. La journée se passe pour la jeune fille en des alternatives d'exaltation et de calme relatif. Tantôt elle prodigue à Castellan les marques

d'une affection passionnée, mêlant à ses caresses des phrases incohérentes dans lesquelles les mots de *fleurs*, *âmes*, *bon Dieu*, etc., reviennent à chaque instant ; tantôt, au contraire, elle le repousse et manifeste pour lui la plus profonde horreur. Elle est constamment préoccupée de l'idée qu'on puisse la prendre pour une *fille du monde* (prostituée). « La femme la plus grande, la plus forte, aurait succombé », dit-elle à plusieurs reprises.

Le soir, elle exprime la volonté d'aller coucher avec une jeune fille, dans une maison voisine. Castellan refuse de la laisser partir. Pour vaincre sa résistance, il fait quelques signes étranges ; d'autres témoins affirment qu'il la toucha légèrement à la hanche et au front. Elle tombe aussitôt évanouie dans ses bras et reste ainsi près de trois quarts d'heure sans mouvement. Alors, sans qu'elle paraisse sortir de cet état, il lui fait monter les quinze marches de l'escalier en la soutenant par les aisselles et lui soulevant les jambes à l'aide de ses genoux. Pendant ce temps, il lui faisait compter à haute voix les marches qu'elle franchissait. « Voulez-vous que je la fasse rire ? » dit-il à un des assistants ; et aussitôt elle pousse un éclat de rire insensé. Un voisin aide à la déshabiller, lui retire ses bas, et, surpris de son état persistant d'insensibilité, lui chatouille fortement la plante des pieds sans produire sur elle la moindre impression.

Pour la rappeler à elle, Castellan lui applique trois vigoureux soufflets ; elle paraît s'éveiller aussitôt, sans la moindre douleur, en ayant l'air d'éprouver au contraire un bien-être extraordinaire. Enfin, on les laisse seuls. Pendant la nuit, on entend dans la chambre qu'ils occupent un vacarme extraordinaire. Le sieur Condroyer s'arme d'un bâton, monte et intime à Castellan l'ordre de partir. Lui, de son côté, ordonne à Joséphine de le suivre : « Je ne sortirai pas, dit-elle, tant qu'on ne me chassera pas à coups de bâton ! » L'incident ne paraît pas avoir eu d'autres suites.

Le lendemain matin, la jeune fille descend la première dans un état d'agitation très marqué, faisant entendre des paroles désordonnées et se livrant à des actes de folie. Voulant imiter sans doute les pratiques des guérisseurs, elle prend un bout de fil et le passe à diverses reprises au-devant des yeux d'un des assistants, pour le débarrasser, disait-elle, de sa cécité. Castellan descend peu après et lui fait faire le tour de l'appartement à genoux. Les voisins, indignés, se consultent et décident de le chasser. A peine est-il sorti que

la jeune fille tombe dans un de ses états nerveux. Elle cesse de parler ; tout à coup, ses bras se roidissent, ses poings se ferment, ses dents sont fortement serrées, ses yeux fixes et hagards. Les gens qui l'entourent sont effrayés et rappellent Castellan en lui ordonnant de la faire sortir de cet état. Au moment où il rentre, les bras de la jeune fille se détendent subitement ; lui, se met à genoux, prononce quelques paroles mystérieuses, puis, lui appliquant trois soufflets, met fin brusquement à cette longue crise. Un étrange aveu lui échappe à ce moment : « Ce n'est pas la première femme, dit-il, que j'ai fait succomber de cette manière ; il y a vingt-deux ans que mon père *avait mis* aussi quelque chose à ma mère : elle en a bien souffert. »

Le reste de la journée se passa comme la précédente. Tantôt la jeune fille tombait dans ses idées extravagantes, tantôt elle déplorait vivement sa position, priait les gens qui l'entouraient de ne pas l'abandonner et repoussait Castellan avec horreur. Interrogée sur ce qu'elle éprouvait pendant ses accès, elle répondait qu'elle souffrait beaucoup, qu'elle voyait et entendait tout ce qui se passait autour d'elle, mais qu'elle sentait sa volonté complètement paralysée. Il suffisait que Castellan la touchât légèrement pour qu'elle ressentît une douleur à la poitrine ; d'autres fois, au contraire, elle n'éprouvait du soulagement que quand elle avait ses jambes appuyées contre lui. A un moment donné, se croyant liée à son ravisseur par une force mystérieuse, elle exige qu'il divise en deux parts le contenu d'un verre de vin qu'on lui offrait et ne boit qu'après lui et dans le même verre, et ne consent à manger que du pain dans lequel il avait déjà mordu. Cette scène, qui paraît n'avoir été que la répétition d'une scène antérieure à laquelle elle attribuait sans doute le maléfice qui l'enchaînait, la soulage ; elle se croit *déliée* et déclare ne plus souffrir.

Le lendemain matin, ils partent ensemble. A quelque distance, ils rencontrent des chasseurs qui interpellent Castellan. Pendant qu'il s'arrête, elle continue sa route, puis, un peu plus loin, se trouvant masquée par un pli de terrain, elle fait un détour, revient sur ses pas, et arrive en courant à la maison d'où elle venait de sortir, exprimant toute sa joie d'avoir échappé à son ennemi et demandant avec insistance qu'on la dérobe à ses recherches. Dans le courant de la journée, quelques personnes la ramènent à la maison paternelle. Le délire la reprend en route ; elle arrive

chez elle dans un état d'exaltation violente, proférant des sons inarticulés, ou injuriant tous ceux qu'elle rencontre.

Cet état a duré plusieurs jours. Un médecin qui a été appelé n'a constaté que de la fièvre, de la loquacité, mais pas d'autres troubles intellectuels que la surexcitation causée chez cette malheureuse fille par le souvenir de son honneur perdu. Une saignée qu'il a pratiquée a amené une détente favorable.

Un propriétaire des environs, qui s'occupe de magnétisme, l'a soumise quelque temps après, en présence de plusieurs personnes, aux manœuvres d'usage... On voulait profiter de cette circonstance pour tirer d'elle de nouveaux renseignements sur ce qui s'était passé ; elle n'a rien ajouté à ce qu'elle avait dit antérieurement. Elle accusait un certain degré de pesanteur des paupières, qu'un simple attouchement de l'opérateur fit disparaître. Enfin, dans le courant du mois de mai, l'état de Joséphine Hughes paraît être notablement amélioré.

Les renseignements recueillis sur elle la représentent comme une jeune fille nullement hystérique, d'une moralité irréprochable, exacte à remplir ses devoirs, douée peut-être d'une crédulité un peu naïve. En outre, il ne paraît pas y avoir eu dans sa famille des antécédents de folie ni d'imbécillité.

Castellan ayant été arrêté sous l'inculpation de vagabondage et de mendicité, le magistrat chargé de l'instruction a soulevé subsidiairement la question de savoir si, dans ses relations intimes avec la fille Hughes, le prévenu avait pu, par l'influence des manœuvres magnétiques, abolir la liberté morale de sa victime, au point que les relations prissent le caractère du viol. Il a donc requis les docteurs Aubon et J. Roux d'examiner cette question au point de vue médico-légal.

Le cas, en effet, était des plus étranges. Deux médecins furent commis pour l'apprécier. Ils appelèrent en consultation des maîtres tels que Tardieu, Devergie, Coste et Broquier, et décidèrent enfin « que, par les manœuvres dites magnétiques, on peut exercer sur la volonté de toute personne exceptionnellement disposée par son tempérament nerveux, une influence telle que sa liberté morale soit pervertie, ou plus ou moins complètement anéantie. » — Une nouvelle expertise demandée par le jury et conduite par

trois médecins, confirma complètement les conclusions de la première.

A notre époque, la validité de ces conclusions ne fait doute pour personne ; mais n'est-il pas étrange de voir un simple sorcier de campagne, illettré, grossier, manier de telle façon cette force alors si peu connue du public, qu'on appelait le magnétisme animal et qu'aujourd'hui la médecine désigne sous le nom d'hypnotisme (1) ? Comment ce Castellan — qui fut d'ailleurs condamné à douze ans de travaux forcés — était-il arrivé à pouvoir en user de la sorte ? Certainement, comme je l'ai montré plus haut, d'une façon pour ainsi dire instinctive ; il avait *voulu* se faire redouter, et, à force de vouloir, sa volonté était devenue intense et s'imposait d'elle-même : — c'est le mécanisme ordinaire de l'hypnotisme. La volonté humaine est, d'après les théories de l'occultisme la plus grande force qui existe : Castellan avait exercé cette force et, à la longue, avait surpris et s'était assimilé inconsciemment l'énergie hypnotique.

Je citerai maintenant un autre fait ressortissant également à la sorcellerie de magnétisme, que je relève dans Cahagnet (2), et qui jette un certain jour sur le cas des gens incultes, beaucoup plus nombreux qu'on ne pense, qui croient avoir un animal dans l'intérieur du corps. Les médecins qu'ils viennent consulter voient dans ce fait une auto-suggestion et les traitent en conséquence. Ils se trompent : dans beaucoup d'espèces, il s'agit d'une hétéro-suggestion de nature particulière que fera mieux comprendre l'exemple ci-dessous :

(1) A vrai dire, il y a quelques différences entre le magnétisme et l'hypnotisme, mais ce n'est pas ici le lieu d'en faire la critique. — On peut consulter à cet égard : *Différences entre le magnétisme et l'hypnotisme au point de vue thérapeutique*, par Albert (d'Angers). 1 br. in-12, Paris, 1905 ; — et : *Pour distinguer le magnétisme de l'hypnotisme : Analogies et différences*, par Berco, 1 br. in-12, Paris, 1902.

(2) *Magie magnétique*. 1 vol. in-12, Paris, 1858.

Un jour, une femme des environs de Paris nous fut adressée pour avoir une consultation d'Adèle sur une maladie qu'elle avait, occasionnée, disait-elle, par une prétendue bête qu'elle croyait avoir dans le ventre. Lorsque cette femme fut en rapport avec la lucide, cette dernière lui dit : « Vous souvenez-vous d'avoir eu des difficultés avec un de vos voisins ? — Non. — Il y a déjà très longtemps de cela. — Je ne m'en souviens pas. — C'était un petit homme brun qui n'était pas bon (suit le signalement détaillé), sa maison touchait à la vôtre ainsi qu'à votre jardin. Vous l'avez accusé de vous prendre des légumes, etc. Fouillez dans votre mémoire, dit la lucide. — Oh ! reprit cette femme, j'avais dans le temps un tel pour voisin, qui ressemblait bien au portrait que vous venez de me faire. Mais voilà bien douze ans de cela... Tiens ! c'est vrai : il nous manquait toujours quelque chose dans le jardin... nous avons eu à ce sujet des querelles ensemble ; mais, je vous le dis, voilà bien douze ans ; et depuis ce temps-là, il n'est plus dans notre pays. Je ne sais où il est. — Vous souvenez-vous des premières atteintes de votre mal ? — Dam... voilà... Tiens, mais voilà bien douze ans... oui, voilà la douzième année... Tiens, que c'est drôle ! — Vous souvenez-vous que, dans une dispute, il vous dit que vous lui paieriez cela ? — Oh ! oui, mais puisqu'il n'est plus au pays... Vous ne voyez donc pas la bête que j'ai dans le ventre ? Est-ce un ver, ou bien un autre animal ? — C'est un ver, reprit Adèle. Il est de telle forme, etc...

Je coupai court à cette conversation pour que la lucide ne jetât pas un nouveau sujet de trouble dans les pensées de cette pauvre femme qui était bien loin de se supposer envoûtée ; mais, lorsqu'elle fut partie, je m'en expliquai avec Adèle, qui me dit : « Cet homme, lors de sa dernière dispute avec cette femme, était tellement courroucé contre elle qu'il lui *jeta une malédiction.* Il pensait en ce moment à un ver rongeur ; il aurait voulu la voir dévorer par un tel ver. Son désir s'est incarné dans les entrailles de cette femme, au point qu'elle souffre tous les tourments que lui ferait endurer un tel ver. — Mais tu as dit en avoir vu un dans son corps ! — Oh ! pour en avoir vu un, je l'ai bien vu ; mais je ne pourrais pas assurer s'il était à l'état spirituel [fluidique] ou matériel. Je l'ai vu comme étant dans ce dernier état : il en avait tous les dehors pour moi ; mais, je te le répète, je n'oserais pas me prononcer à cet égard. — Si ce ver n'est qu'à l'état spirituel, comment peut-il influencer la chair au point

de lui faire subir les impressions d'un ver matériel ? — Elle peut subir ces impressions comme toutes les personnes qui ont des hallucinations en subissent. Elle croit avoir une bête quelconque dans le corps sans s'enquérir d'où cette bête peut provenir ; par conséquent, elle s'attend à toutes les sensations que lui produirait un tel animal. Elle les aide même à se manifester, et leur impute tous les troubles qu'elle peut sentir. Voilà comment et pourquoi elle souffre. — Mais si ce ver est matériel, comment cet homme aurait-il pu le créer ? — Comme mille créations de ce genre qui confondent notre observation...

Voici, enfin, une dernière observation de même nature, puisée à la même source, mais qui nous montre l'action de la loi dite du *choc en retour*, dont j'ai eu et aurai encore l'occasion de parler, loi en vertu de laquelle tout maléfice hyperphysique rejaillit sur son auteur lorsque la victime désignée n'est pas en état de réceptivité.

Un autre jour, M. Chevillard Médar, cultivateur à Saint-Gratien, près Paris, nous amena une femme de ce pays atteinte d'une fistule près de l'œil, et en même temps d'une maladie de langueur inconnue à la science officielle. Adèle (le sujet magnétique) demande à cette femme si elle ne se connaissait pas d'ennemis dans son pays ?— Cette dernière répondit non. — Ce ne sont pas des ennemis qui vous sont étrangers que je veux parler, mais de vos propres parents. — Je n'ai que la... qui ne m'aime guère. — Ne vous êtes-vous jamais disputées ensemble ? — Oh ! plus d'une fois. C'est une mauvaise g... — Dans votre dernière dispute, ne vous a-t-elle pas fait des menaces ? — Je le crois bien. Si elle pouvait, elle m'arracherait les tripes du ventre. — Lorsqu'elle passe près de vous, ne vous menace-t-elle pas du poing ? — Oui, mais elle n'agit pas, car nous serions deux ! — Vous croyez cela, reprit Adèle ; eh bien ! moi, je vois le contraire : elle agit et vous n'agissez pas. — Eh ! que peut-elle me faire ? Elle ne vient pas chez moi ! — Non, mais elle passe souvent devant votre porte, qu'elle menace comme vous-même, et qu'elle ne peut pas plus franchir que vous frapper ; mais ce n'est pas l'envie qui lui manque. — Je le sais bien, mais, je vous le répète, nous serions deux ! — Ce n'est pas assez.

Vous êtes la plus faible ; il faut être trois ; c'est pourquoi notre ami Médar vous aidera. — A quoi faire ? demande Médar. — A débarrasser cette femme du mauvais fluide que cette femme lui jette sur le corps. — Comment cela ! du fluide ? repartit l'envoûtée ; elle n'a jamais rien jeté sur moi, elle serait mal reçue. — Ce qu'elle vous a jeté est invisible à votre œil, mais notre ami vous en débarrassera.

La pauvre femme regardait ses vêtements avec inquiétude ; n'y voyant rien, elle parut rassurée. Médar, qui n'était à cette époque qu'un simple débutant en magnétisme, ne comprit pas de suite ce qu'il fallait qu'il fasse pour débarrasser cette femme.

Adèle le lui enseigna. La foi et la force qu'y mit notre ami rappelèrent en moins d'un an cette malheureuse à une santé aussi parfaite que possible. *Ce qu'il y eut de remarquable dans cette cure, c'est que l'envoûteuse tomba dans une espèce de marasme au fur et à mesure que la victime revint à la santé* : *ce fut au point qu'elle pensa en mourir...* Cette misérable femme ne connaissait point le magnétisme, ni peut-être l'action que les âmes peuvent, dans certaines circonstances, produire les unes sur les autres ; elle n'obéissait qu'à un aveugle sentiment de haine, jetant à tout hasard et à toute heure des malédictions sur sa victime et sa demeure, désirant ardemment et constamment la voir périr en langueur ! Il ne lui en a pas fallu davantage, en vertu de la puissance malfaisante de son fluide, pour empoisonner lentement sa parente.

En somme, ils sont très nombreux, très fréquents, et revêtant toutes les formes possibles, les cas ruraux de sorcellerie au fond desquels l'observateur peut relever des agissements magnétiques ou hypnotiques et de la suggestion personnelle ou étrangère

Mais, d'autre part, et par un juste retour des choses, la suggestion que mettent en œuvre, à leur insu, les sorciers de cette catégorie va parfois jusqu'à l'auto-suggestion, et l'hypnotisme dont ils mésusent devient de la sorte « personnel ».

C'est ainsi que nombre d'entre eux, constatant que la force qu'ils émanent sans la connaître exerce son emprise

sur les autres hommes, en viennent à s'appliquer à eux-mêmes tout ce qui, dans leurs grimoires de pacotille et de colportage ,leur semble pouvoir être utilisé pour leur propre avantage. Ils finissent par croire à l'absolue réalité de ce qui n'est que dans leur imagination, et s'il arrive parfois que ces auto-suggestions d'un genre particulier les mènent à la réussite en leur donnant, par suite de cette spéciale confiance en soi, une audace extraordinaire qui semble braver tous les obstacles, il arrive aussi que cette suprême confiance en soi, en leur faisant rejeter toute précaution vulgaire, finit par les faire échouer dans l'accomplissement de leurs crimes. Je n'en citerai qu'un exemple.

Parmi toutes les œuvres de basse et immonde sorcellerie, il en est une dont on parle souvent, la *Main de Gloire*, sans savoir exactement ce qu'elle est. Je vais en dire quelques mots qui montreront en même temps le degré d'avilissement où est actuellement tombée la vieille Goétie.

Deux citations suffiront pour faire amplement connaître ce soi-disant charme qui n'a jamais été utilisé que dans un but de nuisance et de crime :

1° Extrait des *Secrets merveilleux de la Magie naturelle et cabalistique du Petit Albert*, 1 vol. in-18, Lyon, s. d. (vers 1750).

De la Main de Gloire dont se servent les scélérats voleurs pour entrer dans les maisons de nuit, sans empêchement.

« J'avoue que je n'ai jamais éprouvé le secret de la main de gloire ; mais j'ai assisté trois fois au jugement définitif de certains scélérats qui confessèrent à la torture s'être servis de la main de gloire dans les vols qu'ils avaient faits ; et comme, dans l'interrogatoire, on leur demanda ce que c'était, et comment ils l'avaient eue, et quel en était l'usage, ils répondirent : premièrement, que l'usage de la main de gloire était de stupéfier et rendre immobiles ceux à qui on la présentait, en sorte qu'ils ne pouvaient non plus branler que s'ils étaient morts ; secondement, que c'était la main d'un

homme mis à mort ensuite d'une condamnation juridique ; troisièmement, qu'il fallait la préparer en la manière suivante : on prend la main droite ou la gauche d'un pendu ou d'un décapité, on l'enveloppe dans un morceau de drap mortuaire dans lequel on la presse bien pour lui faire rendre le peu de sang qui pourrait y être resté, puis on la met dans un vase de terre avec du zimat (1), du salpêtre, du sel et du

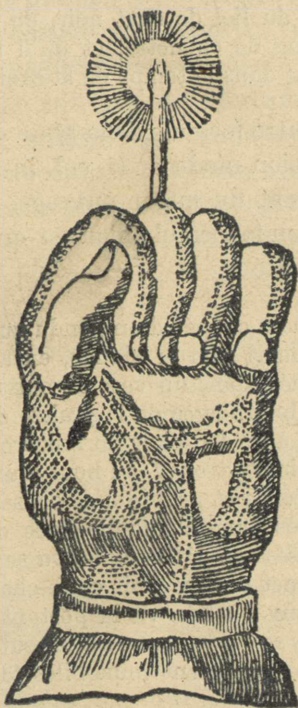


Fig. 3. — LA MAIN DE GLOIRE, *d'après un bois du XVII*e *siècle.*

poivre long, le tout bien pulvérisé ; on la laisse pendant quinze jours dans ce pot, puis, l'ayant tirée, on l'expose au grand soleil de la canicule jusqu'à ce qu'elle soit devenue bien sèche ; et si le soleil ne suffit pas, on la met dans un four qui soit chauffé avec de la fougère et de la verveine, puis l'on compose une espèce de chandelle avec de la graisse d'homme, de la cire vierge et du sisame (*sic*) de Laponie,

(1) Peut-être *zimax*, nom alchimique du vitriol vert d'Arabie.

et l'on se sert de cette main de gloire comme d'un chandelier pour tenir cette chandelle allumée; et dans tous les lieux où l'on va avec ce funeste instrument, ceux qui y sont demeurent immobiles. Et sur ce qu'on leur demanda, s'il n'y avait point de remède pour se garantir de ce prestige, ils dirent que la main de gloire devenait sans effet et que les voleurs ne pourraient s'en servir, si on frottait le seuil de la maison, ou les autres endroits par où ils peuvent entrer, avec un onguent composé du fiel de chat noir, de graisse de poule blanche et du sang de chouette, et qu'il fallait que cette confection fût faite dans le temps de la canicule. »

2° Voici une autre formule de la Main de Gloire puisée dans la réimpression moderne (1 vol. in-12. Paris, s. d.) d'un texte différent du même ouvrage. Pour être plus concise, cette seconde formule n'en est que plus merveilleuse en sa stupidité :

« On prend la main coupée d'un pendu qu'il faut lui avoir achetée avant la mort ; on la plonge, en ayant soin de la tenir presque fermée, dans un vase de cuivre contenant du zimac (1) et du salpêtre avec de la graisse de spondillis (2). On expose le vase à un feu clair de fougère et de verveine, de sorte que la main s'y trouve, au bout d'un quart d'heure, parfaitement desséchée et propre à se conserver longtemps. Puis, ayant composé une chandelle avec de la graisse de veau marin et du sésame de Laponie, on se sert de la main comme d'un martinet pour y tenir cette chandelle allumée ; et par tous les lieux où l'on va la portant devant soi, *les barres tombent et les serrures s'ouvrent*, et toutes les personnes que l'on rencontre demeurent immobiles (3) ».

Je n'ai donné ces formules qu'à titre de curiosité et

(1) Voir la note ci-dessus.

(2) Probablement *Spondylles*, sorte de coléoptères prioniens, — ou peut-être de mollusques acéphales ?

(3) Comme il n'est aucune stupidité qui ne puisse être dépassée, la « main de gloire » possède son dérivatif ou antidote, que nous trouvons dans certains ouvrages spéciaux, et qui est détaillé plus haut.

En présence de cette recette — une des plus simples cependant de la sorcellerie — on se prend à rêver, et l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, de la folie transcendantale de l'inventeur de la formule, ou de la candide simplicité des dupes qui se confiaient à un tel attrape-nigaud.

pour montrer à quel degré d'insanité est, par la suite des temps, tombée la sorcellerie, ignare et odieuse parodie de la magie. La Main de Gloire, en effet, a été très employée jadis par les malfaiteurs. Est-ce à dire, étant donnée la rare mais limpide imbécillité de ces formules, que cet objet n'avait aucun pouvoir ? (1) Certes non, mais ce pouvoir était purement psychique et il est aisé d'en analyser le mécanisme, qui ressortit, comme il a été dit plus haut, au magnétisme personnel.

Le scélérat qui entreprenait de réaliser une telle série d'absurdités ne le faisait que parce qu'il croyait fermement à la puissance de ce talisman du mal. Et quand il avait réussi à rassembler tous les ingrédients, à parfaire toutes les opérations exigées, sa foi en était exacerbée, et lui donnait, par suite, une audace qui médusait ses victimes.

Quant à la seconde formule — plus récente, elle recule devant l'abomination de l'emploi de la graisse humaine, — elle n'est que l'amplification théorique de la précédente, en assurant que la *Main de Gloire* fait *tomber les barres* et *ouvrir les serrures*.

En tous cas, cette double citation montre à quel excès de dégradation peut tomber la folie de l'homme, quand il veut s'aventurer dans le Mystère et réaliser ses œuvres sans autre guide que son imagination.

En résumé, que tous ces faits de sorcellerie rurale reposent sur l'hétéro ou l'auto-suggestion, c'est l'hypnotisme qui y est mis en œuvre dans un but de mal.

Il est déjà excessivement troublant de voir un sorcier de campagne, ni peu ni prou dégrossi, arriver par son seul instinct animal à manier un dynamisme aussi subtil... Mais le sorcier va encore plus loin, et, quand il est arrivé

(1) Je devrais dire *n'a* aucun pouvoir, car il est encore en usage, en France même, dans certaines contrées reculées et arriérées : un procès jugé il y a quelques années par un tribunal du Midi le prouve abondamment.

à donner à sa volonté une énergie en quelque sorte surhumaine, à l'hyperdynamiser, il parvient, en continuant de la pousser plus haut, plus loin, à manier, toujours inconsciemment, les fluides hyperphysiques, c'est-à-dire à toucher à cette magie du mal que l'on appelle la Goétie.

V

LA SORCELLERIE DE GOÉTIE

A) Généralités. — *B*) L'aérosome ou corps fluidique. — *C*) Sorties en astral. — *D*) Applications.

A — GÉNÉRALITÉS

Les charges. — Affaire Hocque. — Le choc en retour (*note*). — Ignorance des sorciers.

Pour montrer à l'œuvre la sorcellerie transcendante à son propre insu, j'ai produit un rapport médico-légal dû à la plume d'un des maîtres en médecine judiciaire ; je crois que, après avoir lu ce rapport, nul ne pourra s'inscrire en faux contre l'existence du sorcier hypnotiseur. — Mais j'aborde maintenant un degré encore plus élevé (au moins dans l'ordre des énergies mystérieuses), et je vais parler du sorcier magicien — ou, pour être plus précis, goétien — ; par le même motif qui m'a tout à l'heure empêché de citer des faits personnels, ici encore je me retrancherai derrière des pièces officielles, que tout le monde peut voir et compulser, dont l'existence est hors de tout conteste, et qui renferment en leurs feuillets la preuve de l'extraordinaire puissance que peut acquérir, sans s'en douter, l'homme le plus grossier, quand il est jeté par son seul instinct et par la seule force de sa volonté sur le plan des dynamismes supérieurs.

Un certain nombre de sorciers de village savent faire

« la *charge* » c'est-à-dire réaliser un maléfice et l'envoyer porter à son destinataire par une *larve* créée ou évoquée dans ce but. Il y a là une opération de goétie transcendante dans le détail de laquelle il n'y a pas lieu d'entrer ici (1), mais qui constitue une des plus hautes expériences d'hyperphysique, et qui dénote chez son auteur sinon des connaissances élevées de Magie, au moins la détention de secrets encore formidables, — si affaiblie, si dénaturée qu'en soit l'essence chez des ignorants qui ne les possèdent qu'à la suite d'une longue, vague et infidèle tradition.

Un des exemples les plus typiques de la *charge* des sorciers est l'affaire du berger Hocque, qui donna lieu, il y a deux siècles à un retentissant procès criminel dont les pièces se trouvent aujourd'hui, conservées avec soin, à Paris, aux archives du greffe de la Cour.

J'en résume, ici, la relation d'après Stanislas de Guaita (2), un des maîtres de l'occultisme contemporain.

Il est certain que j'aurais pu prendre immédiatement un exemple plus récent, car les agissements de cette nature ne sont pas rares, même à l'époque contemporaine, ainsi qu'on le verra un peu plus loin à propos de l'affaire Thorel ; mais si je cite celui-ci d'abord, c'est que, dans l'ordre des faits comme dans la filiation des idées, Hocque est l'ancêtre direct de Thorel, que son procès est en quelque sorte classique en la matière, et qu'enfin l'ancien Parlement de Paris a toujours eu — contrairement à l'habitude des tribunaux de province qui appliquaient la peine capitale au moindre soupçon de sorcellerie — la réputation de s'être généralement montré à la fois éclairé dans l'instruction des faits de goétie et modéré dans l'application des pénalités. La jurisprudence des Boguet et des Rémigius n'y était point admise ; mais à l'encontre des Parlements de province, comme notam-

(1) V. chap. VIII, ce qui est dit de *l'Esprit volant*.

(2) *Le Temple de Satan*. 1 fort vol. in-8°, Paris, 1891.

ment ceux de Bordeaux et de Rouen où la coutume allumait les bûchers pour simple délit de superstition, les magistrats de Paris ne livraient d'ordinaire aux flammes que les sorciers dûment convaincus d'avoir, par leurs manœuvres, causé la mort d'une personne, ou tout au moins des dégâts matériels, tels que la perte des bestiaux ou la ruine des récoltes.

Or, le bailli de Pacy, ayant condamné pour ces derniers crimes, mais en l'absence de preuves péremptoires, plusieurs bergers au supplice de la corde et du feu (c'est dans l'intervalle des années 1687-1691 que se passaient ces faits) le Parlement avait cru devoir casser le verdict de première instance et substituer à la peine de mort celle des galères. Il tenait pour constante la culpabilité des prévenus, auteurs des préjudices soufferts, mais les ravages étaient-ils dus à des opérations magiques ou simplement à des moyens naturels ? — La Cour hésitait à se prononcer.

Les preuves décisives ne devaient point se faire longtemps attendre, et celles qui signalèrent le procès du berger Hocque parurent si concluantes, que le retentissement de cette série d'affaires de sorcellerie fatigua tous les échos de l'Europe.

Le procès instruit contre ce berger avait eu pour mobile déterminant l'étrange contagion qui décimait alors les bestiaux dans cette partie de la Normandie. La voix publique dénonçait en lui l'auteur de cette calamité.

Condamné seulement aux galères par la Haute-Justice de Pacy, le 2 septembre 1687, Hocque frappa d'appel la sentence du bailli. Mais, dans l'hypothèse litigieuse de sorcellerie, la Cour de Paris ne révisait guère que les sentences de mort. Ce n'était pas le cas de la sienne, qui fut confirmée par arrêt du Parlement, en date du 4 octobre suivant. L'indulgence du premier juge, conforme cette fois à la jurisprudence de la Chambre d'appel, trahissait les doutes de ce magistrat touchant la cause efficiente de l'épidémie, car il

n'avait prononcé que la peine des empoisonneurs de troupeaux « par moïen de gogues et aultres voyes naturelles ». Sur ces entrefaites, nonobstant l'arrestation du berger, la mortalité sévissait plus intense sur le bétail. D'où mille conjectures et le soupçon qu'on s'était trompé.

Afin de s'en éclaircir — Hocque étant encore en prison à Paris, —l'on s'avisa de lui donner pour compagnon de chaîne un certain Béatrix, lequel rentrait dans cette variété de mouchards qu'on a nommés depuis des *moutons*.

Suivons la marche des événements. La ruse réussit à souhait : Béatrix fait boire le berger qui, sans défiance, lâche le mot de l'énigme. Il avoue avoir enterré, dans une écurie qu'il désigne « vne charge d'empoisonnement magique, appelée les neuf coniurements ». L'épidémie ne cessera, s'empresse-t-il d'ajouter, qu'une fois le charme détruit.

Que fait Béatrix ? Il va tout raconter au Commandant de la Tournelle, homme de prudence et de conseil, qui lui prescrit de faire boire encore le sorcier afin d'obtenir de lui la rupture du sortilège. Hocque, dans les fumées du vin, consent à tout, sans songer que l'effet immédiat qui doit suivre la levée du charme, sera sa mort, à lui qui en est l'auteur. Car c'est une loi redoutable en Goétie — loi dite du *choc en retour* — que tout courant d'empoisonnement magique (1), détourné du but où il devait frapper, revient aboutir à son point d'émission avec une violence double ; dès lors, l'envoûteur est perdu sans ressource s'il n'a l'adresse de faire dévier l'influx mortel sur la tête d'une tierce personne — victime substituée et qui meurt à sa place.

Passablement ivre, le berger écrit donc à son fils, Nicolas Hocque, de faire *lever la charge* par un sorcier bourguignon nommé Bras-de-fer ; il s'en remet à ce collègue, se bornant à prescrire que son nom ne soit pas prononcé. Mais quand, à peine dégrisé, Hocque apprend que sa lettre est partie, il

(1) Il en est de même pour tout charme ou envoûtement, soit d'amour, soit de haine. Cette loi du *choc en retour* est analogue à celle du même nom connue en électricité, car la force que l'on manie dans la pratique de la magie ou hyperphysique, présente beaucoup de points de ressemblance avec l'électricité qui n'en est qu'un dérivé grossier. Aussi, pour se défendre contre cette loi du *choc en retour*, les goétiens, qui redoutent d'être victimes de leurs agissements mauvais, ont-ils recours à ce que l'on appelle « le maléfice de déviation », maléfice en vertu duquel le ricochet de l'influx mortel qu'un obstacle a brusquement détourné du but, peut alors rebondir sur une victime subsidiairement désignée d'avance — d'ordinaire un animal — car le charme du mal, une fois lancé, doit fatalement atteindre un but, quel qu'il soit.

entre dans une indescriptible fureur contre Béatrix : « Tu vas être cause de ma mort, s'écrie-t-il, tu mourras ! car tu m'as pris en traître. » Et, avec l'aide de forçats, toujours prêts à punir un mouchard, il se met en devoir d'étrangler Béatrix. Nul doute que le *mouton* n'y eût laissé sa vilaine âme, sans la soudaine intervention du Commandant de la Tournelle, qui se montre entouré déjà de gens d'armes, réprime la sédition qui gronde et met Béatrix en sûreté.

Cependant Bras-de-fer, appelé à Pacy, parvient « par des figures et impietez execrables » à découvrir l'endroit des écuries où gît la charge d'empoisonnement, qu'il déterre et s'empresse de brûler, en présence du fermier et des garçons de ferme. « Mais à l'instant — dit la relation authentique — il témoigna y auoir grand regret et que l'esprit lui auoit reuelé que c'estoit Hocque qui auoit faict ladicte charge et qu'il estoit mort à six lieues de Pacy dans le tems qu'il l'auoit leuée (sans scavoir qu'il fust à Paris, en prison). Ce qui se trouua estre veritable, tant par l'information faicte par le commissaire Le Marié au chasteau de la Tournelle, que par celle faicte par le iuge de Pacy sur les lieux, qu'au mesme iour et à la mesme heure que Bras-de-fer auoit commencé à leuer ladicte charge, Hocque, qui estoit vn homme des plus forts et des plus robustes, estoit mort en vn instant, dans des convulsions estranges et se tourmentant comme vn possédé, sans uouloir entendre parler de Dieu ni de confession : ce qui fit uoir sensiblement qu'il auoit quelque chose de sur-naturel dans les malefices de ces bergers. »

On a conservé toutes les pièces authentiques « du procez qui a esté faict, tant audit Bras-de-fer, qu'aux enfants dudit Hocque et aux nommez Pierre Petit et Iean Berger treuués complices...»

En 1691, on saisit encore deux sorciers de cette même bande, Pierre Biaule et Médard Lavaux, qui furent pendus et brûlés le 2 décembre 1691, en exécution d'une sentence du Bailli de la Châtellenie de Pacy, datée du 26 octobre de la même année, et confirmée cette fois par le Parlement quatre jours avant l'exécution.

C'est là, m'objectera-t-on une affaire ancienne : je le

concède, ayant expliqué plus haut les motifs qui m'ont amené à la remettre en lumière. Je vais maintenant parler d'autres agissements encore davantage transcendants de sorciers de campagne, et je vais, plus loin, citer une affaire absolument contemporaine. Ces agissements sont même — très rarement, je le reconnais — mais enfin sont parfois basés sur des principes généralement si peu répandus dans le public, que l'on se demande avec stupéfaction comment des gens frustes, ignares et grossiers ont pu en tirer des applications possibles ; on ne s'explique le fait que par le résultat d'une très vieille tradition certes déformée, dénaturée et devenue incomprise pour ceux-là mêmes qui en sont aujourd'hui dépositaires, mais conservant toujours, même dans d'inexpertes mises en œuvre, comme un reflet de sa redoutable force de jadis, laquelle est si intense que, fût-elle maniée par un rustre inculte, elle est encore parfois à craindre

En effet, ces sorciers de campagne ignorent absolument la théorie d'actes qu'ils accomplissent traditionnellement, sans en comprendre ni la valeur ni la portée ; ils mettent en œuvre leurs procédés d'après des formules anciennes qu'ils appliquent sans se rendre compte de la façon dont ils agissent ; c'est ainsi que, dans le cas du sorcier magnétiseur Castellan cité plus haut, il est certain que le héros de l'affaire ne connaissait — pas même de nom, vu l'époque — ni le magnétisme, ni l'hypnotisme — et encore moins, par suite, les théories scientifiques qui s'y appliquent à l'heure actuelle. De même, dans les exemples qui suivront, on peut être assuré que les protagonistes du drame méconnaissent absolument la constitution occulte des êtres organisés, et, par conséquent, ne savent pas qu'il est possible à l'homme, en ayant recours à une préparation spéciale, en mettant en jeu certaines forces qui se trouvent en lui, en s'astreignant aussi préalablement, il faut le dire, à un entraînement pénible et rigoureux, de dissocier momentanément ses éléments cons-

titutifs, et de faire agir extérieurement la partie semi-matérielle de lui-même, tandis que son corps physique demeure au logis, parfois en conservant une sorte de conscience rudimentaire de ses actes, mais plus généralement dans un état physiologique ayant beaucoup d'analogie avec le coma.

B). — L'AÉROSOME OU CORPS FLUIDIQUE

Le Corps astral. — Le Corps astral selon les théories de l'Eglise primitive. — Sa disparition de la doctrine. — Sa constitution et ses propriétés. — Expériences avec Eusapia, Paladino, Miller, etc. — Cas de Samuel Morgan. — Observation de Mademoiselle Paget. — Auto-observation de M. H... — Expériences de de Rochas, de H. Baraduc, de H. Durville, de L. Lefranc. — Analogie entre le fantôme du mort et le fantôme du vivant. — La substance du fantôme. — La force vitale. — Expériences avec des sujets médiumniques. — Les Parques dans la science antique (*note*). — Complexité du fantôme.

Ce serait sortir du cadre de cette monographie que d'étudier à fond la constitution de l'homme suivant les théories occultes ; ce travail sera présenté de façon détaillée dans un autre ouvrage plus important (1) ; je je ne puis toutefois me dispenser d'en dire ici quelques mots, car cette constitution cachée de l'homme est une des bases essentielles de l'hyperphysique, et, par suite, de la sorcellerie de goétie.

L'être humain est d'habitude regardé comme composé simplement d'un corps et d'une âme ; mais toutes les philosophies qui ont étudié les rapports de l'âme et du corps, qui ont voulu savoir comment la pensée immatérielle qui conçoit devient le geste matériel qui exécute, ont été amenées à supposer l'existence d'un *médiateur plastique* servant à unir et à mettre en relation l'idée et les organes. Ce *médiateur plastique*, que l'occultisme a

(1) *La Faillite de Shatan*. 1 vol. in-8° (*sous presse*).

appelé *corps astral* (1), constitue un organisme semi-matériel, ce qui lui permet d'être en rapports intimes à la fois avec l'esprit et avec le corps. Toutes les écoles d'occultisme lui ont donné — à part son terme générique de *corps astral* — bien des noms différents : char subtil, archée, mumie, néphesch, substratum, od vital, etc. qui ont parfois dérouté le lecteur (2). De nos jours, les chercheurs qui l'ont étudié l'ont désigné sous des appellations plus en rapport avec la science moderne : Esprit vital, force dynamique, force psychique, électricité animale, électro-dynamisme, influx nerveux, force neurique rayonnante, force vitale, fluide nerveux, fluide physiologique, etc., etc. Tous ces noms divers montrent à quel point la science contemporaine a été forcée de s'occuper de l'existence de cet autre corps — fluidique — dont une ignorance voulue et peut-être aussi un enseignement religieux erroné, ayant duré des siècles, semblent seuls nous avoir fait négliger l'étude jusqu'à ce jour.

Je viens de qualifier d'*erroné* l'enseignement de l'Eglise qui, depuis douze cents ans et plus, ne voit dans l'homme que l'union d'une âme et d'un corps, sans plus. Et cependant, l'apôtre Paul ne dit-il pas quelque part : « Il y a aussi un corps psychique (de *psyché*, âme vitale) et un corps pneumatique (ou spirituel) (3) ». Il y aurait donc trois parties constitutives dans l'homme, ce que dit ailleurs et très nettement le même apôtre Paul qui n'était ni un pêcheur grossier ni un manouvrier, mais un esprit

(1) L'affirmation de l'existence et l'étude de cet autre corps ont été la caractéristique principale de toutes les écoles d'occultisme dans le passé.

(2) Je préfère renvoyer le lecteur à mon *Histoire mythique de Shatan*, où il trouvera les différentes appellations que la science antique et la science moderne ont tour à tour appliquées à ce corps fluidique et qui, différant de beaucoup entre elles, auraient besoin d'être réunies par un lien commun.

(3) I Cor. XV, 44. Le corps psychique est défini au v. 45, *âme vivante* ou *vitale*, et le corps pneumatique esprit vivifiant. Ces définitions, bien qu'erronées au regard des théories actuelles, montrent cependant que, pour l'apôtre, l'être humain se compose d'autres éléments que du corps et de l'esprit tout uniment.

assez cultivé, doué d'une instruction étendue pour son époque et même, chose rare chez un juif de ce temps, quelque peu teinté d'hellénisme : « Tout ce qui est en vous, l'esprit (*pneuma*), l'âme (*psyché*, âme vitale), et le corps (*sôma*) (1)... »

Et, puisque je suis sur ce sujet, il me semble qu'il y a une certaine curiosité de recherches à établir comment peu à peu, dans les enseignements de l'Eglise, s'est sinon perdue, du moins oblitérée et obscurcie, la notion du corps astral, intermédiaire plastique et fluidique entre l'esprit immatériel et le corps physique.

Cette question du corps subtil ou fluidique, qui aujourd'hui semble illogique, voire ridicule, à tant de personnes — parmi lesquelles j'ai eu le regret de rencontrer des membres du clergé, oublieux des enseignements primitifs de l'Eglise — était, aux premiers siècles du Christianisme, résolue partout dans le sens de l'affirmative, et les écrivains sacrés d'alors, détenteurs de quelques parties de la Science des vieux sanctuaires, acceptaient d'autant mieux cette réalité — où les théologiens actuels ne voient au mieux qu'une hypothèse bizarre — qu'ils y trouvaient la solution parfaite de nombre d'enseignements évangéliques.

Je viens de citer un texte de Paul ; en voici un autre : « Il (l'homme) est semé corps vital (*psychicon*), il ressuscitera corps spirituel (*pneumaticon*), car il y a un corps vital comme il y a un corps spirituel, comme il est écrit : le premier homme, Adam (c'est-à-dire l'être humain qui vient de naître à la vie), comporte une âme vitale ; le dernier Adam (c'est-à-dire l'homme qui après la mort se rapproche de la Divinité) existe comme esprit *vivifiant* » (I. Cor. XV, 44-46). Et : « Il (Jésus-Christ) trans formera notre corps d'humilité *semblable* (*symmorphon* à notre corps de sa gloire » (Phil. III, 21).

(1) I. Thess. V, 23.

J'ai à peine besoin de dire que je traduis sur le texte original, les traductions contemporaines, officielles et autres, se conformant aux idées modernes et étant odieuses de contre-sens (1).

Nous allons voir maintenant la route qu'a suivie, pour se perdre, cette notion d'un élément fluidique.

Dans le principe, tous les auteurs sans exception partagent l'avis de l'apôtre Paul.

Origène (IIe siècle) attribue à l'esprit une sorte de vêtement vaporeux, *aura*, car, dit-il, le mot *immatériel* représente quelque chose d'absolument inconnu.

Plus tard, Tertullien (IIIe siècle) nous dit : « La corporalité de l'âme (c'est-à-dire de l'âme vitale, *psyché* — et non de l'esprit, *pneuma*) luit même dans l'Evangile, car si l'âme n'avait un corps, l'image de l'âme n'aurait pas l'image du corps » (*De anima*, VII-IX).

Ailleurs, le même auteur nous dit ce qu'est ce corps psychique : « Les anges ont un corps qui leur est propre et pouvant se transfigurer en une chair humaine ; ils peuvent pour un temps se faire voir aux hommes et communiquer visiblement avec eux. » (*De Carne Chr.* VI). — Une telle définition correspond admirablement à l'aérosome humain.

Hilaire de Poitiers (IVe siècle) est très net et très explicite dans ce sens : Il n'y a rien, dit-il, dans les substances et dans la création, soit dans le ciel, soit sur la terre, soit parmi les choses visibles, soit parmi les *invisibles*, qui ne soit *corporel*. Même les âmes, soit pendant la vie, soit après la mort, conservent quelque substance corporelle, parce qu'il est nécessaire que tout ce qui est créé *soit dans quelque chose* (Canon 5, *in Matth.*).

Basile de Césarée (IVe siècle) est moins net. Cependant il reconnaît que « leur *substance* (des âmes célestes) est un souffle aérien (*spiritus puto est aerius*) c'est pourquoi

(1) On trouvera, dans la note 2, p. 29, un exemple typique de la façon inqualifiable dont sont traduits nos livres sacrés.

elles sont dans un lieu et se montrent, à ceux qui en sont dignes, dans l'image de leur propre corps » (*Liv. du S. Espr. XVI*).

Cyrille de Jérusalem (IVe siècle) attribue aux âmes des défunts des corps plus subtils que les corps terrestres (*Cat.* XII, 14. — *Cat.* XVIII, 19, etc.). Et ailleurs (*Cat.* XVI) il dit nettement : « Le nom d'esprit est générique et commun ; on appelle généralement *esprit* tout ce qui n'a pas un corps épais et pesant.

C'est ce qu'affirme également Ambroise (IVe siècle) lorsqu'il écrit : « Ne nous imaginons pas *qu'aucun être soit exempt de matière* (*asômaton*, litt. sans corps) dans sa composition, à l'unique exception de la substance de l'adorable Trinité. » (*Abraham*, II, 58).

Grégoire de Nazianze (IVe siècle) donne de l'incorporéité des Esprits une théorie qui sera reprise plus tard par le deuxième concile de Nicée : « Bien qu'ils ne soient pas, dit-il, précisément incorporels, on les appelle incorporels *par rapport à nous.* »

Cyrille d'Alexandrie (Ve siècle) est un des derniers représentants affirmatifs de cette théorie, lorsqu'il dit : *Dieu seul étant incorporel*, lui seul ne peut être circonscrit, lorsque toutes les autres créatures peuvent l'être, parce qu'elles sont *corps*, bien que ces corps ne ressemblent pas au nôtre (L. VI, *in Joann.*)

Au temps d'Augustin (Ve siècle) la notion d'un corps fluidique commence à se perdre, la théorie de la composition binaire de l'homme (l'âme se confondant avec l'esprit) s'affirme, et le doute surgit : — « ... nous avons agité... cette question de savoir si l'âme n'a point, à demeure, quelque espèce de corps ou quelque chose d'analogue à un corps, et que certains appellent... son véhicule (*Augustin*, *Op. Ed. bénéd.*, II, ép. 14). Et d'autre part Evode d'Uzale, lui, demande « si l'âme, quand elle a quitté ce corps grossier et terrestre... ne demeure point unie à quelque autre corps non composé des quatre éléments

comme celui-ci, mais plus subtil, et qui tienne de la nature de l'air ou de l'éther » ; et il pense en résumé que « l'âme ne saurait être sans quelque corps. » (*Ibid*, II, ép. 158).

Cependant la théorie de la composition ternaire de l'homme n'est pas encore abandonnée, car au VIIIe siècle, nous voyons le deuxième concile de Nicée déclarer, sur la proposition de Jean de Thessalonique, que « sur les anges, les archanges *et aussi les âmes*, ces êtres sont à la vérité spirituels mais non complètement privés de corps, et doués, au contraire, d'un corps ténu, aérien ou igné ».

Ainsi d'ailleurs avaient pensé Basile (Lib. de Spir. Sancto, XVI), Ignace (Ep. ad Trall. IX, 1), Athanase, Méthodius (*pass.*) etc., qui tous regardaient l'homme comme composé d'un esprit (*pneuma*) immatériel, d'une âme (*psyché*) vitale présentant l'apparence d'un corps fluidique, et d'un corps matériel (*sôma*). Et de même, peut-on penser, Justin, Césaire, Cassieu, Minutius Félix, Fulgence, Arnobe, Ephrem, etc., qui ne regardent pas l'esprit comme absolument immatériel.

Mais au cours des siècles suivants l'âme se confond peu à peu, de plus en plus, avec l'esprit, et l'homme est enfin regardé comme un composé binaire, uniquement constitué par une âme (ou esprit) immatérielle et par un corps physique.

A peine, plus tard, trouvons-nous une vague réminiscence de la théorie ternaire, morte depuis longtemps, dans Bernard (XIe siècle) lorsqu'il dit : « Nous attribuerons donc à Dieu seul la vraie incorporéité... parce que, seul des esprits, il dépasse toute la nature corporelle... » (*Serm. VI in Cant.*). Et ailleurs (*Dom. C. cant.*) : « N'accordons qu'à Dieu seul l'immatérialité absolue, car il est clair que tout esprit créé a besoin d'une essence matérielle. » — Mais son avis ne trouve plus aucun écho : la théorie binaire est seule reçue — l'âme et l'esprit se con-

fondent l'un avec l'autre dans une absolue immatérialité, pour planer en quelque sorte divinement sur le corps physique auquel ne les unit plus aucun lien théorique (1).

Une des conséquences les plus inattendues de cet oubli, par l'Eglise, de son enseignement primitif, fut de nos jours l'impossibilité et, par suite, la négation du dogme de la résurrection.

En effet, les premiers siècles croyaient, et en toute logique, que la résurrection serait celle du corps fluidique, ou âme vitale. Lorsque la théorie du corps fluidique fut tombée dans l'oubli, on inscrivit dans le *Credo* pour le mettre en harmonie avec la nouvelle théorie, l'article de la *résurrection de la chair*. Mais alors la science intervint prouvant, d'une part, que, chaque atome constitutif du corps humain ayant fait antérieurement partie également constitutive de quantité d'autres corps, la résurrection de la chair était d'une impossibilité absolue ; d'autre part il lui fut facile de démontrer que cet article est purement apocryphe, ayant été intercalé postérieurement dans le Symbole de Nicée qui, en son texte original, le passe sous silence. Plus tard, le Symbole du premier concile œcuménique de Constantinople parle simplement de la « résurrection des *morts* », et il faut arriver aux symboles des apôtres dits de Jérusalem (Cyrille, *Cat.* VI-XVIII) pour trouver mention de la résurrection de la *chair*.

(1) A l'heure actuelle, le sens primitif de ces deux mots est complètement dénaturé. Voici, en effet, comment Mgr Elie Méric (L'Imagination et ses prodiges, t. II, p. 241) les définit l'un et l'autre : — « Nous l'appelons *esprit* quand elle s'élève à Dieu, quand elle prend conscience de son élévation et des merveilles que Dieu fait en elle, quand elle se purifie, se détache de la terre, brise ses liens de péché et d'esclavage pour vivre d'une vie morale, religieuse, plus pure et sur les hauteurs, dans la direction surnaturelle de Dieu. — Nous l'appelons *âme* quand elle s'unit à son corps pour l'animer, pour entretenir en lui sa vie végétative et animale, quand elle en subit les contre-coups et les influences, quand son attention, au lieu de s'arrêter aux pensées élevées, aux régions de la foi, aux élévations surnaturelles, se fixe sur la vie physique de nos organes, de nos cellules, de notre corps.

En somme, aujourd'hui, l'esprit est l'âme désincarnée comme l'âme est l'esprit incarné.

Aussi voit-on quelques théologiens de notre époque revenir — au moins partiellement — à la théorie ternaire des premiers âges du christianisme, en admettant que les corps ressuscités auront des propriétés différentes de celles que présente la chair matérielle, en les supposant, par exemple « lumineux, agiles comme des esprits, subtils comme l'éther et impassibles » (Abbé Petit, *Rénovation religieuse*).

Tel est le véritable sens de la résurrection des morts comme l'entendaient les premiers chrétiens. Si l'on voit à une époque postérieure apparaître dans certains documents, et en particulier dans le Symbole, aujourd'hui partiellement apocryphe, des apôtres, dit Symbole de Nicée, le mot de résurrection de la chair, c'est toujours dans le sens de réincarnation (Abbé Petit, *loc. cit.*) — c'est-à-dire de retour à la vie matérielle — acte par lequel l'âme revêt une nouvelle chair pour parcourir le champ de ses existences terrestres. (Léon Denis. *Christianisme et Spiritisme*).

Au reste, cette théorie du corps fluidique paraît avoir fait partie de l'enseignement secret du Christ, et de la doctrine ésotérique de la primitive Eglise — enseignement et doctrine maintenant oubliés sinon perdus — et dont la réalité se trouve attestée par la parole évangélique : « Ne jetez pas aux chiens ce qui est saint, et ne répandez pas vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, et que, se tournant contre vous, ils ne vous déchirent » (Matt. VII, 6) — ce qui, dépouillé du style parabolique, peut se traduire : Ne donnez pas aux intelligences frustes l'enseignement supérieur, et ne dévoilez pas les mystères aux esprits grossiers, de peur qu'ils ne les comprennent pas et que, s'en servant contre vous, ils ne vous surmontent (1).

(1) Ou *abattent* — *rêxôsin*, dit le texte grec.
D'autre part, que peuvent signifier ces paroles de l'apôtre Paul : — le *mystère* de Dieu et du Christ (col. II, 2) — le *mystère* découvert aux saints (Ibid. I, 26) — et la sagesse du mystère de Dieu (I Cor. II, 7) — et

Pour en revenir au corps astral au regard de la doctrine catholique (1), toute l'erreur actuelle est motivée par ce fait qu'il fut un temps où s'établit une complète confusion entre *l'âme* et *l'esprit*, pourtant bien distincts, et contre laquelle, à notre époque, quelques théologiens essaient péniblement de réagir

C'est ce qu'a fort bien compris le Chanoine Roca lorsqu'il écrit dans son ouvrage : *Monde nouveau, nouveaux cieux, nouvelle terre* (2) :

« En s'éclairant de la doctrine de Saint Paul, des initiés à la Gnose des sanctuaires primitifs, et des révélations du Zohar, on définit mieux l'homme « *un esprit déchu qui s'unit à une âme de vie* (*Upadhi* des philosophies hindoues) *pour s'incarner avec elle et par elle dans un corps organique*, » de la même manière que le Christ-Esprit s'est uni à une âme pour s'incarner avec elle et par elle, dans un corps organique...

« Les scolastiques n'ont jamais fait de distinction nette et précise entre l'*Esprit* et l'*Ame*. Ils confondent ces deux *forces* ; il les prennent l'une pour l'autre indifféremment, et désignent les deux *ensemble*, tantôt par l'un, tantôt par l'autre de ces deux termes. Et de la sorte : ni vous ne pouvez les entendre, ni ils ne peuvent s'entendre eux-mêmes. Ils attribuent à l'*Esprit* ce qui est à l'*Ame*, à l'*Ame* ce qui est à l'*Esprit*, et quant au *corps*, ils ne voient en lui qu'une *chair* destinée à devenir poussière, mais dont les cendres se réveilleront un jour du jugement dernier.

« Voilà ce qu'on peut appeler du pathos et de l'amphigouri !

« Il faudrait pourtant savoir ce que l'on dit : l'*Esprit* n'est pas l'*Ame*, Messieurs ! Cette notion était chose fort simple et

surtout ces paroles mystérieuses (*arrêta rêmata*) qu'il n'est pas permis à un homme de divulguer (II Cor. XII, 4), sinon une doctrine ésotérique dont la connaissance devait être réservée aux seuls initiés d'ordre supérieur ?

J'aurai d'ailleurs à étudier, dans un ouvrage ultérieur, cette doctrine secrète du christianisme primitif, pour y rechercher certaines origines de l'occultisme moderne. (V. à cet égard l'ouvrage de M. Ruelle : *La Schmita, conférence historique sur la Clef de l'Evangile demandée à la Bible* — 1 vol. in-8°, Paris. 1869).

(1) Consulter à ce sujet une brochure d'Albert Jounet : *La doctrine catholique et le corps psychique*, pet. in-12, Paris, 1899.

(2) 1 vol. in-8, Paris, 1889.

tout élémentaire dans les anciens temples, dans la théologie de Saint Paul et dans la primitive Eglise, comme on va s'en rendre compte.

« L'Esprit et l'Ame sont *deux* éléments et non pas *un* ou plutôt ils sont *deux en un*, comme *l'époux et l'épouse* cosmiques. Ce sont deux principes différents, deux forces distinctes, « deux *archées*, l'une *masculine* qui est l'Esprit, l'autre *féminine* qui est l'Ame » (*Henry de May*).

« Attirées l'une vers l'autre par l'amour, ces deux *Archées* s'unissent et forment le couple astral, connu dans la langue des premiers sanctuaires sous le nom d'*Andro-gyne.* Des œuvres de cet hymen résulte la vie : c'est l'*Archée* masculine qui l'engendre, c'est l'*Archée* féminine qui la reçoit et lui donne la forme...

« Partout où se manifeste la vie, n'importe sous quelle apparence, cette vie est le fruit de l'union de l'Esprit et de l'Ame. En l'état présent de notre humanité, ce fruit, chez nous, c'est le corps physique, corps vivant dont l'Esprit est le véritable père, dont l'Ame est la véritable mère et dont ces deux principes se revêtent ensemble (allusion évidente à la *Table d'Emeraude* de Thot Hermès Trismégiste), etc.

Je prie le lecteur d'excuser cette longue digression qui avait pour but de lui montrer que, si extraordinaire que puisse lui paraître la conception d'un corps fluidique — analogue au corps physique, mais ayant ses propriétés particulières — chez l'être vivant, cette notion était reçue et enseignée dans l'antiquité, non seulement par les dépositaires de la Science cachée qui se révélait dans les Mystères, mais encore par les Maîtres de la Doctrine du Christ avant que, en haine de certaines théories gnostiques, ils n'eussent rompu avec la Gnose entière en se privant ainsi de l'Illumination supérieure pour se confiner dans la Foi aveugle qui a perdu le sens de ses Ecritures.

Donc, l'*âme vitale*, telle que la concevait Paul est ce médiateur plastique des philosophies, le *corps astral* des occultistes, le *périsprit* des spirites, et l'*aérosome* (corps fluidique) de la science contemporaine qui l'étudie.

Depuis l'antiquité la plus reculée, bien des auteurs hindous, chinois, égyptiens, grecs, etc., ont écrit sur ce corps fluidique, dont l'existence et la composition étaient enseignées par tous les Mystères sacrés. Plus près de nous, dans son *De Naturâ rerum* (Bâle, 1575, in-8), Paracelse l'étudia sous son double aspect de médiateur plastique et d'âme animale.

« Si, dit-il, nous voulons parler de l'*Evestrum* sous son double aspect, nous dirons que chaque chose a son *Evestrum* que l'on pourrait comparer à l'ombre que projette un objet sur un mur. L'*evestrum* naît (1) avec le corps, croît avec lui, et lui reste attaché aussi longtemps que la moindre parcelle de matière subsiste encore. Chaque chose, qu'elle soit visible ou invisible, qu'elle appartienne à la matière ou à l'âme, possède son *Evestrum*. *Trarames* est le pouvoir invisible qui se manifeste au moment où le sens intime commence à se développer dans l'homme. L'*evestrum* porte, imprimés en lui, les événements futurs (2) et procure ainsi les visions et les apparitions, et *Trarames* produit l'exaltation des sens. Les sages seuls peuvent comprendre la véritable nature de l'*Evestrum* et du *Trarames* ; le premier agit sur les sens de la vue (3), le second sur les sens de l'ouïe, etc. (4). L'*evestrum* occasionne des rêves prophétiques, tandis que *Trarames* communique avec l'homme en lui faisant entendre des voix ou résonner de la musique ou des sons à son oreille intérieure (clairaudience), etc. (5).

Beaucoup de personnes ne voient en cet aérosome que l'image extérieure du corps physique (6) ; c'est une erreur ;

(1) Il s'agit ici seulement de l'élément le plus grossier, le plus matériel du corps fluidique.

(2) Ceci est exagéré ; il faut lire : *les tendances de l'avenir*.

(3) *Aura*, pour nous.

(4) Magnétisme, électricité, télépathie, etc.

(5) E. Bosc, la *Psychologie devant la science* (in-12, Paris, 1908).

(6) Il y a là une confusion : outre le corps fluidique qui renferme le *moi véritable* de l'individu, l'homme comporte aussi ce que l'on appelle indifféremment son *reflet*, son *image astrale* ou son *double aithérique*. Il y a, entre les deux éléments de notables différences qui, pratiquement, se manifestent dans ce fait que le corps fluidique *matérialisé* peut parler, alors que le double aithérique peut être visible, mais jamais audible.

ce corps fluidique ne possède pas seulement l'apparence formelle du sarcosôme, il n'en est pas seulement, en quelque sorte, le moule qui fait qu'après une lésion, même profonde, les tissus ont tendance à reprendre leur place et leur configuration antérieure ; il reproduit en soi-même tous les organes du corps physique qu'il double, non pas seulement de façon superficielle, mais de façon intime et dans toutes ses parties ; c'est ce qui fait que, par exemple, dans les cas de matérialisation, l'être matérialisé vit d'une véritable vie physiologiquement humaine. Les preuves du fait abondent, depuis William Crookes auscultant les poumons du fantôme matérialisé de Katie King pour se rendre compte si elle n'était pas une simple émanation, un double en quelque sorte du médium Florence Cook, et lui trouvant ces organes très sains alors qu'au contraire le médium était enrhumé, jusqu'au Prof. Ch. Richet demandant au fantôme de Bien-Boa, à la villa Carmen, de vouloir bien souffler à travers une solution de sulfate de baryte et constatant ensuite, dans cette solution, la formation de carbonate de baryte. Personnellement, j'ai pu à maintes reprises constater que les formes matérialisées (fantômes), avec lesquelles nous entrons en relation au cours d'expériences de métapsychisme, sont constituées par les mêmes organes et appareils (osseux, cartilagineux, artériels et autres) que l'être humain normalement vivant. Je ne citerai qu'une expérience de cette nature.

Il y a quelque temps, j'eus l'occasion et la possibilité d'observer de très près le médium italien Eusapia Paladino ; le contrôle se composait de MM. Fauconnet, ingénieur ; Jarry des Loges, astronome ; le commandant Mantin et moi : c'est dire que nous étions entre gens sérieux et capables d'apprécier à leur valeur les phénomènes qui se produiraient. Nous étions assis autour de la table dont Eusapia occupait une extrémité ; le gaz

était baissé de façon à produire une obscurité presque complète, pour mieux observer les phénomènes lumineux ; à ce moment, je tenais à la fois une main de M. Jarry des Loges et la main droite d'Eusapia dans ma main gauche, et, dans ma droite, par dessus la table, la main gauche de M. Fauconnet. Or, ma main droite a été saisie au poignet par une main droite, aux doigts grêles et fuselés, qui était, à mon avis, celle d'une très jeune fille, de treize ou quatorze ans. Mais cette main était douée d'une force énorme qui me contraignit à lâcher M. Fauconnet et à décrire avec mon bras une sorte de demi-cercle au-dessus de ma tête, sous une traction intense et positivement douloureuse. Dans ce mouvement circulaire, mon poignet, qui avait été saisi en dessus, se retourna peu à peu, et la face palmaire de ma main se trouva en contact avec la main qui me tenait et que je saisis moi-même au poignet avec toute la force dont je suis capable. Et la sensation que j'éprouvai alors est très nette dans mon souvenir : je sentis parfaitement les pulsations de l'artère, ainsi que les muscles et tendons qui, sous ma pression, se déplaçaient sur l'ossature , et je remarquai de façon précise le jeu des os du poignet (1).

Plus récemment (décembre 1909), au cours d'une séance d'étude, je fus saisi par plusieurs mains qui m'immobilisaient, pendant que d'autres me liaient sur une chaise ; je sentais bien que les mains qui me mainte-

(1) Aux conclusions tirées de cette observation, qui m'a montré l'aérosome matérialisé constitué de façon identique au sarcosome, peut-être objectera-t-on :

— Mais n'était-ce pas par hasard une espiègle vivante qui s'amusait à vos dépens ?

— Ma réponse sera très nette : Nous étions entre gens sérieux, et il n'y avait pas de jeune fille parmi nous, d'une part ; d'un autre côté, la main que je tenais *solidement* ne fit aucun effort pour se dégager, mais, après un temps que j'évalue à trente secondes, pendant que sa pression sur mon poignet diminuait, je la sentais devenir floue — si je puis employer cette expression qui rend bien mon idée — entre mes doigts et contre ma paume, comme si c'eût été un gant de peau rempli de sable chaud ; puis ce fut comme une baudruche pleine d'air se dégonflant peu à peu, et enfin mes doigts se trouvèrent réunis et fermés à toucher ma paume : je ne tenais plus rien — la main mystérieuse s'était *dématérialisée*.

naient étaient mues par des muscles puissants et qu'elles agissaient à l'aide d'articulations osseuses.

Vers la même époque, à une autre séance, un fantôme me dit de lui arracher une mèche de cheveux (que j'ai d'ailleurs conservée) ; j'eus la perception très nette que j'avais affaire à un cuir chevelu normalement constitué (1).

Je n'en finirais pas s'il me fallait citer toutes les occasions que j'ai eues de constater la parfaite similitude du corps physique et du corps astral.

C'est cette constitution de l'aérosome, analogue et correspondant partie pour partie, organe pour organe, à la constitution du sarcosôme (2), qui cause à un amputé la sensation de douleur à l'extrémité du membre disparu, la neuricité étant partie intégrante du corps fluidique resté entier après l'ablation du membre physique. Il existe même, à ce sujet, ce que l'on a appelé l'exemple classique du clou : — On ampute un homme de la main, et cette main est enterrée dans une petite caisse ; peu de temps après, l'opéré se plaint : il éprouve, dit-il, la sensation d'un clou qui lui blesserait le pouce ; devant ses affirmations précises et réitérées, on exhume la petite caisse, on l'ouvre, et l'on trouve qu'en effet la pointe d'un clou fixant le couvercle avait déchiré les tissus du pouce.

J. Lermina cite (3) un fait analogue qu'il accompagne de quelques réflexions :

(1 Je dois dire que cette mèche de cheveux, comparée après la séance avec toutes les chevelures des assistants, ne put être appareillée à aucune d'entre elles.

(2) Avec cette différence, cependant, qu'il lui est à la fois intérieur et extérieur. — « Le corps astral, pendant la vie de l'homme, est en lui et en dehors de lui. C'est cette faculté qui a fait dire du corps astral qu'il était doué de la quatrième dimension. Le corps astral rayonne pour ainsi dire autour de l'homme : ce rayonnement est une sorte d'émanation fluidique ». (E. Bosc, *loc. cit.*). — Il existe de nombreuses reproductions photographiques (très faciles d'ailleurs à obtenir) de ce rayonnement qui a surtout lieu la nuit et durant tout sommeil naturel ou artificiel, ce qui explique beaucoup de phénomènes propres à l'hypnose.

(3) *Magie pratique*, 1 vol. in-12, Paris, 1910, prix : 3 fr. 50. ***Publications de Psychisme expérimental***, 30, boul. de Strasbourg, Paris.

Une aventure à peu près semblable arriva à un nommé Samuel Morgan, employé aux machines à coudre Singer. Amputé à la suite d'un accident, il se plaignait de souffrances à l'épaule et de crampes dans ses doigts absents. On reconnut alors que le membre amputé avait été tassé si violemment dans la petite caisse où on l'avait enfermé pour l'enterrer, que la main était repliée sur elle-même, de façon à causer dans le membre — s'il eût été vivant — la douleur dont se plaignait le blessé.

Il suffit d'ailleurs de consulter les internes de nos hôpitaux pour constater nombre de faits analogues, attribués, comme toujours, à une suggestion de l'imagination. Les chirurgiens américains, plus hardis, ont essayé d'utiliser ces constatations pour la meilleure guérison du patient. Ils n'hésitent pas à déclarer que la douleur physique a une répercussion durable dans la forme spirituelle du membre amputé. La gangrène qui se déclare après une amputation est, selon eux, la résultante de la décomposition du membre coupé. En brûlant ce membre, le danger disparaît. Seulement, comme le patient souffre pendant la crémation du membre détaché comme s'il adhérait à son corps, il importe de l'anesthésier pendant l'opération.

Tout ceci démontre succinctement, mais indéniablement, l'existence du corps astral, toujours semblable à lui-même, soit qu'on le voie sous forme de *double* d'un vivant, soit qu'il apparaisse sous forme de *fantôme* d'un mort ou *vice versâ*. J'ai parlé, je vais parler du fantôme des morts, mais ce qui nous intéresse surtout, au point de vue de cette étude, c'est le fantôme des vivants (1) ; j'en dirai donc ici quelques mots, car ce genre d'apparition a une grande importance quant au sujet qui nous occupe. Trois savants anglais, le Dr Gurney, Myers et Podmore ont fait, les premiers, sur cet objet, une vaste enquête qui comprend des centaines de cas absolument prouvés. Cette enquête (*The Phantasms of the Living* — les Fantômes des vivants) a été partiellement traduite en français, sous le

(1) Le lecteur peut voir, par la comparaison des deux planches (p. 138, 139) qu'il y a analogie complète entre les deux sortes d'apparitions.

titre *les Hallucinations télépathiques*, par Ch. Marillier et préfacée par le Prof. Ch. Richet, ce qui lui donne une indéniable autorité scientifique. En France, C. Flammarion (*L'Inconnu et les Problèmes psychiques*), le D[r] Dariex et d'autres en ont réuni et étudié de nombreux exemples. De même à l'étranger. Tout ceci pour bien montrer que l'existence du phénomène est établie scientifiquement. Dans un précédent ouvrage (*L'Au-delà et ses problèmes*), j'ai eu moi-même l'occasion d'en citer plusieurs cas, les uns conscients, les autres inconscients, que j'ai pris, pour leur donner plus d'autorité, dans une thèse de doctorat en médecine (1). Je n'en parlerai donc ici que brièvement et seulement autant qu'il est nécessaire pour montrer la réalité du fait ; je me bornerai à citer deux exemples, l'un subjectif et l'autre objectif.

Le premier est pris dans les Hallucinations télépathiques, ouvrage ci-dessus mentionné. (2)

CXVIII (297) Mademoiselle Paget, 130, Fulham Road S-W, Londres.

17 juillet 1885.

Voici le récit exact d'une apparition curieuse que j'ai eue de mon frère. C'était en 1874 ou 1875. Mon frère était troisième officier à bord d'un grand navire de la compagnie Wigram. Je savais qu'il était alors sur une des côtes d'Australie, mais, autant que je m'en souviens, je ne pensais pas particulièrement à lui dans ce moment-là ; cependant, comme c'était mon seul frère et que nous étions grands amis, il y avait entre nous des liens très étroits. Mon père habitait la campagne ; un soir, je descendis à la cuisine moi-même, peu après dix heures, pour prendre de l'eau chaude au fourneau. Il y avait une grande lampe Duplex dans la cuisine, de sorte qu'il y faisait très clair. Les domestiques étaient couchés, et c'était à moi d'éteindre la lampe. Pendant que je prenais mon eau chaude, je levai les yeux et, à ma grande surprise, je vis mon frère qui entrait dans la

(1) *Les Phénomènes psychiques occultes*, thèse de doctorat en médecine soutenue en 1893 par le Docteur A. Coste.

(2) In-8°, Paris, 1891.

cuisine par la porte de dehors, et qui se dirigeait vers moi. Je ne vis pas si la porte était ouverte, parce qu'elle était dans un recoin et que mon frère était déjà dans la cuisine. La table était entre nous, et il s'assit sur le coin le plus éloigné. Je remarquai qu'il avait son uniforme de marin et une vareuse, et que l'eau brillait sur sa vareuse et sa casquette. Je m'écriai : « Miles ! d'où viens-tu ? » Il répondit de son ton de voix habituel, mais très vite : « Pour l'amour de Dieu, ne dis pas que je suis ici. » Ceci se passa en quelques secondes, et, comme je m'élançais vers lui, il disparut. J'eus très peur, car j'avais bien cru voir mon frère en personne, et ce ne fut qu'après sa disparition que je compris que j'avais vu son ombre. Je montai dans ma chambre et j'écrivis la date sur une feuille de papier que je rangeai dans mon secrétaire, sans parler de cet incident à personne.

Environ trois mois plus tard, mon frère revint à la maison, et, le soir de son arrivée, je m'assis auprès de lui dans la cuisine, pendant qu'il fumait. Je lui demandai, comme par hasard, s'il n'avait pas eu quelques aventures, et il me dit : « Je me suis presque noyé à Melbourne. » Il me raconta alors que, descendu à terre sans permission, il remontait à bord, après minuit, lorsqu'il glissa de la passerelle et tomba entre le quai et le navire. L'espace était très étroit et, si on ne l'avait pas retiré de suite, il se noyait infailliblement. Il se rappelle qu'il avait pensé qu'il se noyait et qu'il avait perdu connaissance. On ne sut pas qu'il était descendu à terre sans permission, de sorte qu'il n'encourut pas la punition qu'il attendait. Je lui dis alors comment il m'était apparu dans la cuisine, et je lui demandai la date. Il put la donner exactement, parce que le navire avait quitté Melbourne le matin suivant, c'était là ce qui lui avait fait craindre une punition, tous les hommes devant être à bord la veille au soir. Les deux dates coïncidaient, mais il y avait une différence dans l'heure : je le vis peu après dix heures du soir, et son accident eut lieu après minuit. Il ne se rappela pas avoir spécialement pensé à moi à ce moment-là, mais il fut frappé de la coïncidence et il en parla souvent. Il n'en fut pas satisfait et souvent, quand il partait en voyage, il disait : « Eh bien ! j'espère que je ne vais pas me promener comme j'ai fait cette fois-là ».

J'avais vingt-deux ans à cette époque, et lui vingt ans. J'avais toujours peur de le revoir, lui ou d'autres, après cet incident, mais je n'ai jamais eu, ni avant, ni après, d'hallu-

cination de la vue. Mon frère est mort à l'étranger, il y a trois ans, et je n'ai eu aucun avertissement ; je ne crois pas voir encore chose pareille. Je ne recherche pas les faits de ce genre, mais si j'en revoyais, j'en prendrais note. J'ai déchiré le papier qui portait la date, aussitôt que je l'eus vérifiée avec mon frère, ne croyant pas qu'elle pût avoir quelque intérêt pour autrui. RUTH PAGET.

Et le médecin enquêteur ajoute comme contrôle :

« J'ai reçu un récit de troisième main deux ans avant que le récit ci-dessus ne fût écrit, et ce récit, plus ancien est identique au dernier : ce qui prouve, en tous cas, que les incidents sont marqués avec netteté dans la mémoire de Mademoiselle Paget. Dans une conversation, Mademoiselle Paget m'a dit qu'au moment où elle avait pris l'apparition pour la personne même de son frère, elle s'était expliqué l'humidité de ses vêtements, qui l'avait frappée, en supposant qu'il avait été trempé par la pluie ; elle est tout à fait sûre, d'après la conversation qu'elle a eue avec son frère, que c'est dans la même nuit qu'ont eu lieu l'apparition et l'accident, ce qui rend la coïncidence des dates inexactes, puisque l'accident a eu lieu après minuit. Si on tient compte de la longitude, l'impression doit s'être produite dix heures après l'accident.

Ce fait est des plus remarquables en ce sens que l'apparition, outre qu'elle fut visible et audible, se produisit en pleine lumière artificielle ; or, la lumière est un dissolvant de toute substance fantômale — moins, cependant, la lumière artificielle que celle du soleil. Mais il y a là une donnée qui nous échappe et où se trouve peut-être la clé du phénomène : c'est celle de la volonté qu'a dû déployer une des consciences subliminaires du sujet, et dont l'intensité a pu lui faire vaincre les obstacles.

Je puiserai mon second exemple — celui de l'expérience subjective — dans un ouvrage aujourd'hui très rare, le *Traité méthodique de science occulte* de Papus (Dr G. Encausse), (1) où se trouve reproduite une observation du Dr P. Gibier (*Analyse des choses*) que je transcris :

(1) 1 très fort vol. grand in-8°, de XXXV-1092 pp., Paris, 1891.

M. H... est un grand jeune homme blond, d'une trentaine d'années, dont le père était Ecossais et la mère Russe. C'est un artiste graveur de talent. Son père était doué de facultés « médianimiques » très puissantes. Sa mère était également médium. Bien que né dans un milieu spiritualiste, il ne s'est jamais occupé de spiritisme et n'a éprouvé rien d'anormal jusqu'au moment où il a subi ce qu'il appelle l'accident au sujet duquel il vint me consulter au commencement de 1887.

« Il y a peu de jours, me dit-il, je rentrais chez moi, le soir, vers dix heures, lorsque je fus saisi tout à coup d'un sentiment de lassitude étrange que je ne m'expliquais pas. Décidé, néanmoins, à ne pas me coucher de suite, j'allumai ma lampe et la laissai sur la table de nuit, près de mon lit. Je pris un cigare, le présentai à la flamme de mon carcel, et j'en aspirai quelques bouffées, puis je m'étendis sur une chaise longue.

« Au moment où je me laissais aller nonchalamment à la renverse pour appuyer ma tête sur le coussin du sofa, je sentis que les objets environnants tournaient ; j'éprouvai comme un étourdissement, un vide ; puis, brusquement, je me trouvai transporté au milieu de ma chambre. Surpris de ce déplacement dont je n'avais pas eu conscience, je regardai autour de moi, et mon étonnement s'accrut bien autrement.

« Tout d'abord, *je me vis étendu* sur le sofa, mollement, sans raideur, seulement ma main gauche se trouvait élevée au-dessus de moi, le coude étant appuyé, et tenait mon cigare allumé, dont la lueur se voyait dans la pénombre produite par l'abat-jour de ma lampe. La première idée qui me vint, fut que je m'étais sans doute endormi, et que ce que j'éprouvais était le résultat d'un rêve. Néanmoins, je m'avouais que jamais je n'en avais eu de semblable et qui me parût si intensivement la réalité. Je dirai plus : j'avais l'impression que jamais je n'avais été autant dans la réalité. Aussi, me rendant compte qu'il ne pouvait être question d'un rêve, la deuxième pensée qui se présenta soudainement à mon imagination fut que j'étais mort. Et en même temps, je me rappelai que j'avais entendu dire qu'il y a des esprits, et je pensai que j'étais devenu esprit moi-même. Tout ce que j'avais pu apprendre sur ce sujet se déroula longuement, mais en moins de temps qu'il n'en faut pour y songer, devant ma vue intérieure. Je me souviens très bien d'avoir été pris alors comme d'une sorte d'angoisse et de regret de choses inachevées ; ma vie m'apparut comme dans une formule...

« Je m'approchai de moi, ou plutôt de mon corps ou de ce que je croyais être déjà mon cadavre. Un spectacle que je ne compris pas tout de suite appela mon attention : je me vis respirant, mais, de plus, je vis l'intérieur de ma poitrine, et mon cœur y battait lentement, par faibles à-coups, mais avec régularité. Je voyais mon sang, rouge de feu, couler dans de gros vaisseaux. A ce moment, je compris que je devais avoir eu une syncope d'un genre particulier, à moins que les gens qui ont une syncope, pensai-je à part moi, ne se souviennent plus de ce qui leur est arrivé pendant leur évanouissement. Et, alors, je craignis de ne plus me souvenir quand je reviendrais à moi...

« Me sentant un peu rassuré, je jetai les yeux autour de moi, en me demandant combien de temps cela allait durer, puis je m'occupai de mon corps, de l'*autre moi* qui reposait toujours sur sa couche. Je regardai ma lampe qui continuait à brûler silencieusement, et je me fis cette réflexion qu'elle était bien près de mon lit, et pourrait communiquer le feu aux rideaux : je pris le bouton, la clé de la mèche pour l'éteindre, mais, là encore, nouveau sujet de surprise ! je sentais parfaitement le bouton avec sa molette, je percevais pour ainsi dire chacune de ses molécules, mais j'avais beau tourner avec mes doigts, ceux-ci seuls exécutaient le mouvement, et c'est en vain que je cherchais à agir sur le bouton.

« Je m'examinai alors moi-même et vis que, bien que ma main pût passer au travers du moi, je me sentais bien le corps qui me parut, si ma mémoire ne me fait pas défaut sur ce point, comme revêtu de blanc. Puis je me plaçai devant mon miroir, en face de la cheminée. Au lieu de voir mon image dans la glace, je m'aperçus que ma vue semblait s'étendre à volonté, et le mur d'abord, puis la partie postérieure des tableaux et des meubles qui étaient chez mon voisin, et ensuite l'intérieur de son appartement, m'apparurent. Je me rendis compte de l'absence de lumière dans ces pièces, où ma vue s'exerçait pourtant, et je perçus très nettement comme un rayon de clarté qui partait de mon épigastre et éclairait les objets.

« L'idée me vint de pénétrer chez mon voisin, que d'ailleurs je ne connaissais pas, et qui se trouvait absent de Paris en ce moment. A peine avais-je eu le désir de visiter la première pièce, que je m'y trouvai transporté. Comment ? je n'en sais rien, mais il me semble que j'ai dû traverser la muraille aussi facilement que ma vue la pénétrait. Bref, j'étais chez

mon voisin pour la première fois de ma vie. J'inspectai les chambres, me gravai leur aspect dans la mémoire et me dirigeai ensuite vers une bibliothèque où je remarquai tout particulièrement plusieurs titres d'ouvrages placés sur un rayon à hauteur de mes yeux.

« Pour changer de place, je n'avais qu'à vouloir, et, sans effort, je me trouvais là où je devais aller.

« A partir de ce moment, mes souvenirs sont très confus ; je sais que j'allai loin, très loin, en Italie, je crois, mais je ne saurais donner l'emploi de mon temps. C'est comme si, n'ayant plus le contrôle de moi-même, n'étant plus maître de mes pensées, je me trouvais transporté ici ou là, selon que ma pensée s'y dirigeait. Je n'étais pas encore sûr d'elle et elle se dispersait, en quelque sorte, avant que j'aie pu la saisir : la folle du logis, à présent, emmenait le logis avec elle.

« Ce que je puis ajouter, en terminant, c'est que je m'éveillai à cinq heures du matin, roide, froid sur mon sofa, et tenant encore mon cigare inachevé entre les doigts. Ma lampe s'était éteinte ; elle avait enfumé le verre. Je me mis au lit sans pouvoir dormir, et fus agité par un frisson. Enfin, le sommeil vint. Quand je m'éveillai, il était grand jour.

« Au moyen d'un innocent stratagème, le jour même, j'induisis le concierge à aller voir dans l'appartement de mon voisin s'il n'y avait rien de dérangé, et, montant avec lui, je pus retrouver les meubles, les tableaux vus par moi la nuit précédente, ainsi que les titres des livres que j'avais attentivement remarqués.

« Je me suis bien gardé de parler de cela à personne, dans la crainte de passer pour *fou ou halluciné*... »

Son récit terminé, M. H... ajouta :

« Que pensez-vous de cela, docteur ? »

Il y a dans cette observation ce que l'on appelle une « sortie mixte en astral » ; le sujet a été inconscient au moment où s'est opérée la dissociation de ses éléments constitutifs, et il a repris sa conscience en cours d'opération, heureusement sans se douter du danger de sa situation, ce qui lui a permis de garder son sang-froid et d'analyser ses principales sensations. C'est ce qui, comme je le dis ailleurs, constitue la meilleure condition, pour qui n'a pas subi l'entraînement nécessaire aux

sorties conscientes en Astral, d'étudier ce dangereux phénomène. Je connais personnellement quelqu'un qui s'est trouvé dans une situation analogue — mais après un entraînement *ad hoc*, — et qui a pu faire les mêmes remarques.

Donc, le corps astral peut se dégager, se faire voir, entendre, toucher... En un mot, il a toutes les qualités du sarcosôme, sauf la permanence, car une trop longue absence de sa part hors du corps physique amènerait la mort de celui-ci.

La « Sortie en Astral » nécessitant soit une organisation particulière du sujet, soit un entraînement long et pénible, on a essayé de la produire objectivement, pour ne pas dire artificiellement, par l'emploi de divers procédés, et ce, de façon à pouvoir établir, par une expérimentation scientifique, la comparaison raisonnée de l'aérosôme d'un mort avec celui d'un vivant, pour en constater les similitudes et les dissemblances.

M. de Rochas a le premier ouvert la voie par son étude sur l'*extériorisation de la sensibilité* (1). Il a constaté que certains sujets hypnotiques, soumis à une hypnotisation intensive, ne possédaient plus leur sensibilité normale, laquelle était emportée extérieurement sur des zones concentriques entourant leur corps physique jusqu'à une certaine distance. D'autres expériences lui ont montré que certains sujets, mis en état de somnambulisme, *voyaient* leur fluide nerveux déborder de leur corps physique sous deux états : *statique* sous forme de duvet brillant recouvrant la surface de la peau ; et *dynamique* sous forme d'effluves s'échappant par les organes des sens et les pointes du corps humain. Ces expériences, poussées plus loin, lui ont démontré que, après la troisième ou quatrième phase de léthargie, les couches concentriques présentent deux maxima d'intensité, l'un sur

(1) 1 vol. in-8°, Paris, 1895.

le côté droit du sujet, l'autre sur son côté gauche, et il s'y forme comme deux pôles de sensibilité qui, pour le sujet voyant, revêtent les couleurs rouge d'un côté et bleu de l'autre. Enfin, il a constaté qu'en poussant l'opération plus loin, le sujet voyait ces deux pôles se réunir en un seul qui, sous un aspect vaporeux, affectait une forme humaine et constituait son propre fantôme.

Vers la même époque, un savant de premier ordre, et un infatigable pionnier du Mystère, qui a bien voulu me mettre lui-même au courant de ses derniers résultats obtenus, en m'aidant dans mes propres recherches, le Dr H. Baraduc, appliquait la photographie aux manifestations phénoméniques de l'invisible, et obtenait, en photographiant les mouvements de l'âme vitale, des clichés où se développaient des formes fantômales, qu'il pouvait classer en sept ordres de mouvements différents, et il rapportait ces sept ordres de clichés à chacun des sept principes constitutifs de l'homme suivant la théorie du Bouddhisme ésotérique, qui sont, en remontant :

1° Rupa, ou Sthula Sharira (*corps matériel*).

2° Prana, ou Jiva (*Force vitale*, *Archée*, *Mumie*, *Double*, *Corps aithérique ou odique*).

3° Linga Sharira (*âme astrale*, *Corps sidérique ou astral*, *Perisprit*, *Evestrum*).

4° Kama Rupa (*âme animale*, *Esprit animal*).

5° Manas (*âme humaine*; *intelligence*).

6° Buddhi (*âme spirituelle ou angélique*).

7° Atma (*âme divine ou esprit divin*).

A ces sept principes le Dr Baraduc rapporte la classification suivante comportant tous les éléments de l'entité humaine :

1° Corps matériel, affinité moléculaire

2° Vitalité, sensibilité animique, réflective et plastique, nutrition du corps (*Formes photographiques* : nuées spectrales)

3° Ame physique animale, instinctive, formatrice (*F. phot.* : âmes-germes, perles noires).

4° Ame humaine, psycho-physique, volontaire, libre des vivants (*F. phot.* : perles étoilées à quatre rayons).

5° Ame spiritique des morts (*F. phot.* : apparitions).

6° Esprit angélique (*F. phot.* : Esprit de vie ?).

7° Esprit divin (*F. phot.* : Esprit de lumière ?)

Ces expériences sont trop récentes pour que l'on puisse porter encore un jugement sur elles ; elles ont besoin d'être renouvelées et contrôlées ; c'est ce à quoi s'emploient un certain nombre de chercheurs, parmi lesquels le commandant Darget s'est surtout occupé de la reproduction photographique des doubles et corps astraux.

Quel que soit le résultat qu'amène dans l'avenir ce contrôle, on peut, dès à présent, dire sans crainte d'erreur que les travaux du Dr Baraduc ont fait faire un pas immense à cette partie de la science. (1)

Enfin, depuis deux ans, H. Durville, de qui les ouvrages font autorité dans le magnétisme, a repris la question. Renouvelant les expériences de Rochas, il a, comme le Dr Baraduc, appliqué la photographie à l'enregistrement des phénomènes psychiques qui échappent encore à notre vue. C'est ainsi qu'il est arrivé à fixer sur la plaque le fantôme de sujets magnétiques dédoublés.

Je n'ai pas à faire ici l'analyse de ses expériences que l'on trouvera détaillées dans son ouvrage *Le Fantôme des Vivants* (2) ; je ne m'occuperai que des résultats qui touchent à la question que j'étudie au cours de ces pages.

Ces résultats sont les suivants :

(1) Le Dr H. Baraduc vient de mourir, trop tôt pour la science. Mais son œuvre restera comme point de départ pour les chercheurs de l'avenir. A l'heure actuelle, d'ailleurs, le public ne la connaît pas entière ; il a laissé entre des mains dévouées, avec mission de le publier prochainement, un ouvrage posthume où, sous le titre de *Christisme cosmogonique*, il étudie les plus hautes questions mystiques et en donne des solutions basées à la fois sur la science normale et l'expérimentation psychique.

(2) 1 vol. in-12, Paris, 1909, prix : 5 fr., *Publications de Psychisme expérimental*, 30, boul. de Strasbourg, Paris.

A. — L'être humain peut être dédoublé.

B. — Le *processus* de ce dédoublement est celui-ci : Lorsqu'on ordonne au sujet de se dédoubler, le sujet émane à droite et à gauche deux sortes de nuages lumineux, bleu d'un côté, orangeâtre de l'autre ; le dédoublement continuant, ces deux nuages se réunissent en un seul, à la gauche du sujet, qui se modèle progressivement en une forme humaine.

C. — Ce fantôme n'est encore visible que pour le sujet lui-même, pour les voyants, et pour les sujets magnétiques mis en état de voyance ; il leur paraît coloré : bleuâtre et rougeâtre. Il impressionne la plaque photographique.

D. — Il renferme en lui la force vitale, la force neurique et l'intelligence du sujet, au corps inerte de qui il est relié par une sorte de cordon fluidique, par le moyen duquel il lui transmet sa vie et sa volonté.

E. — Quand on ordonne au sujet d'envoyer ce fantôme au loin, le fantôme lui-même se dédouble ; une partie (double, corps aithérique ou odique, dépositaire et gardien de la vie), reste auprès de lui sous une apparence colorée; l'autre, dépositaire de la force neurique et de la sensibilité du sujet, peut s'éloigner, sous une apparence lumineuse non colorée : c'est le corps astral.

F. — Enfin, quand le fantôme est bien condensé, les voyants aperçoivent au-dessus de lui la boule mentale, siège de l'intelligence (1).

On est allé encore plus loin dans cette voie. — Tout récemment, M. L. Lefranc, magnétiseur, en reprenant et poursuivant les expériences de H. Durville, a obtenu, au-dessus de la boule mentale, une sorte de flamme dont l'extrémité supérieure est enveloppée d'un halo brillant,

(1) Cette boule mentale avait déjà été photographiée par le Docteur Baraduc ; elle répond bien à ce que la philosophie bouddhique dit du quatrième corps (mental) qu'elle compare à une *aura* lumineuse, oblongue, enveloppant de toutes parts le corps physique, mais particulièrement lumineuse au-dessus de sa tête.

mais la substance de cette flamme est d'une si subtile immatière qu'elle n'a pu encore, malgré toutes les tentatives faites en ce sens, impressionner la plaque photographique. L'auteur de cette découverte présume qu'il s'agit du corps causal des théosophes, siège des plus hautes facultés de l'esprit, mais les expériences continuent à cet égard et je ne puis en dire davantage en ce moment. Je me tiendrai donc, pour ce qui va suivre, sur le terrain des découvertes de H. Durville.

Cette analyse expérimentale de l'être humain en ses quatre principes les moins élevés peut surprendre au premier abord ; il suffit, pour en comprendre la possibilité, de songer que l'on n'a pas affaire en réalité à quatre corps distincts et différents, mais à quatre parties d'une seule unité, qui, normalement, sont en quelque sorte enchâssées les unes dans les autres de façon à former un tout unique. C'est, en somme, une opération analogue à celle que chacun peut faire mentalement et qui consisterait à dissocier le corps physique en chacun de ses quatre éléments constitutifs : — corps osseux — corps mécanique (ou musculaire) — corps chimique (ou glandulaire) — et corps dynamique (ou nerveux).

Seul un obstacle s'oppose à la dissociation du corps physique : la matière ; mais cet obstacle n'existe pas pour les autres principes ; de là, la possibilité de cette dissociation.

Je vais voir tout à l'heure de quelle *matière* est fait le fantôme ; mais avant, il me faut faire une remarque importante ; c'est que le fantôme des vivants est de même nature que celui des morts ; il lui est semblable et jouit des mêmes propriétés. Or nous voyons, touchons et entendons les fantômes matérialisés des défunts ; quoi d'impossible dès lors à ce que nous voyions, touchions et entendions les fantômes des vivants (1) ?

(1) On m'objectera que, dans les expériences scientifiques que je viens de relater, la présence du fantôme humain n'est constatée que par la

Ajoutez à cela qu'il existe des individus — beaucoup plus nombreux qu'on ne pense, car j'en connais pour ma part quelques-uns — dont l'organisme se dissocie facilement, et qui peuvent par suite, à leur volonté, j'allais dire à leur caprice, laisser leur sarcosôme inerte chez eux et envoyer leur aérosome ici ou là ; songez enfin que, pour ceux qui ne sont pas spécialement doués, l'entraînement *ad hoc*, malgré sa durée et l'énergie qu'il faut y déployer (car il est tout entier basé sur la volonté et sur certaines pratiques inutiles à détailler ici) ne présente pas de difficultés insurmontables — et vous aurez la clé de bien des phénomènes de magie ou de sorcellerie invraisemblables au premier abord et pour qui, habitué à tout rapporter aux règles normales du *plerumque fit*, ne prend pas la peine de creuser le problème.

Pour montrer au lecteur l'analogie complète qui existe entre le fantôme des défunts et celui des vivants, et pour lui permettre de comparer l'un à l'autre, je joins ici deux planches (Fig. 4 et 5) qui les lui montreront dans leur réalité. Une observation importante est à faire à ce propos : le fantôme des vivants, tel qu'on le produit expérimentalement, ne donne que des clichés très faibles, dont il faut estomper le fond pour mieux faire ressortir la figure ; au contraire, le fantôme des morts, par la difficulté d'opération, ne produit généralement que des clichés très durs qu'il faut ensuite reprendre — Cette remarque était nécessaire.

plaque photographique ; il n'en est encore ainsi que parce que, au cours de ces récentes expériences, on n'est pas arrivé à condenser suffisamment le fantôme, mais je suis persuadé qu'on arrivera à le *voir*, soit à la suite d'une condensation plus grande, soit à l'aide d'un éclairage spécial. — Il s'agit là d'un procédé particulier de dissociation qui n'est qu'une pâle imitation, à l'usage du laboratoire, de celui qu'emploient ces individus qui préparent consciemment et subjectivement une *sortie en astral*. — En tous cas, si l'homme physique ne voit pas encore le fantôme du vivant, il le *sent*, ou du moins il sent son *aura*, car, au cours de ces expériences, on éprouve près du fantôme la même sensation de souffle froid qui, dans un appel au Mystère, dénote la proximité d'une Entité de l'Astral et sa plus ou moins grande matérialisation ; et, lorqu'on le *touche* et qu'on enfonce sa main dans la substance qui le compose, on ressent une impression de froid tout à fait caractéristique.

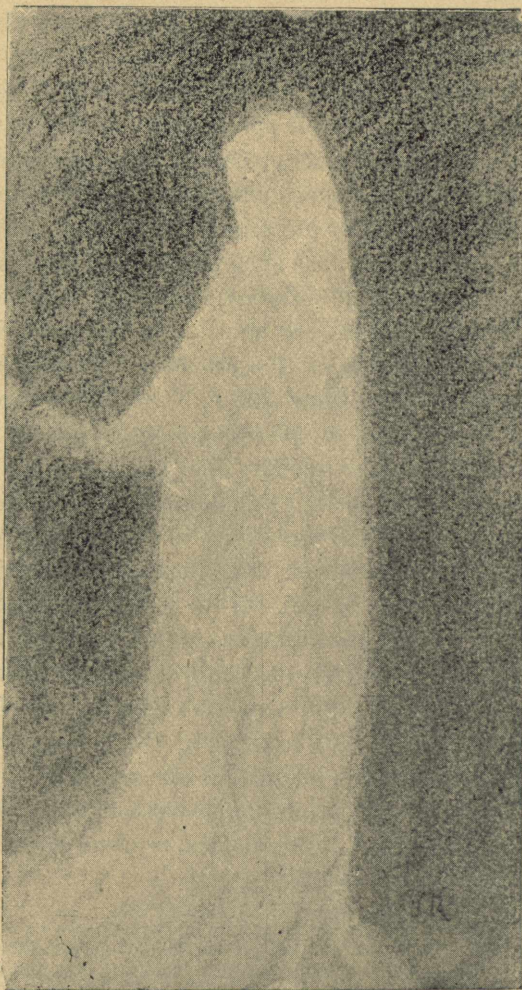


Fig. 4. — FANTOME D'UN VIVANT.

Double (corps aithérique ou odique) de Mme Lambert, tel qu'il a été isolé et photographié par H. Durville, le 14 mars 1909. (Pour la retouche du fond photographique, voir page 137).



Maclot-Hamant *del.*

Fig. 5. — FANTOME D'UN MORT.

Corps astral de Lillie Roberts, tel qu'il s'est matérialisé devant l'auteur, le 25 septembre 1908 (voir p. 145).

Il me reste maintenant à voir de quelle matière, ou plutôt, puisque l'aérosôme ou fantôme — qu'il soit d'un vivant ou d'un mort — est semi-matériel, de quelle immatière (et immatière n'est pas néant) il se compose.

Le conseiller de Bodisco a très bien dit d'elle (1) que c'est la substance essentielle dans la nature, constituant la liaison entre le monde visible et le monde invisible. Et il est généralement admis que c'est elle que l'on rencontre dans l'aither, l'aster et autres plans supérieurs de l'univers. Lorsque l'on peut la voir isolée (ce qui m'est arrivé à maintes reprises) et la manier (ce qui ne s'est jamais encore présenté pour moi, mais ce qui est advenu à quelques personnes de mes relations), elle se présente sous l'apparence d' « un morceau de neige enlevé de dessus la glace, à la teinte bleuâtre, dégageant une vive lumière, doué de force attractive, floconneux, impondérable (2) — au moins dans ces conditions, car au contraire lorsqu'elle est condensée » elle forme « une espèce de corps dur et lourd, de couleur blanche (2) » ; j'ajouterai, d'après des témoignages sérieux qui m'en ont été faits, que, lorsqu'un être humain la manie, la lumière s'affaiblit assez vite pendant qu'un grand bien-être envahit la personne qui opère ; je suis donc amené à considérer cette immatière sinon comme de la quintessence de vie, au moins comme un agglomérat à base de substance ou, pour mieux dire, d'énergie vitale (3).

Je viens de dire qu'il ne m'est jamais arrivé de manier cette immatière : j'entends à l'état de condensation solide et sous forme de pierre ; mais à l'état fragmentaire, si je puis m'exprimer ainsi, et sous son apparence aithérique et diffuse, j'ai eu, à plusieurs reprises, l'occasion de le faire.

(1) *Traits de lumière*, 1 vol. in-8°. Paris, 1892.

(2) *Ibid.*

(3) Cette substance que — naturellement — la chimie normale ignore de la façon la plus absolue, semble bien, par son apparence extérieure et ses propriétés, répondre à ce que l'alchimie appelle « Lumière cristallisée ».

La dernière fois, c'était le 24 juin 1910, à une séance de matérialisation donnée chez M. P.... par le médium Arnoult. Comme, alors, il m'a été loisible d'analyser minutieusement le phénomène, je le rapporterai en détail :

Une sorte d'étoile ou point lumineux rayonnant venait de naître près du médium, et voltigeait de droite et de gauche. Une autre la suivit bientôt, qui, elle-même se dédoubla, puis on vit errer dans la pièce quatre, cinq, six étoiles. Les unes s'éteignaient, d'autres renaissaient... cela dura environ dix minutes. Et comme, lorsqu'elles s'approchaient d'un assistant, cet assistant se trouvait touché, quelqu'un émit l'opinion que ce pouvaient être des doigts lumineux.

Je venais moi-même d'être touché aux genoux, je demandai la faveur d'examiner de près l'étoile que je venais de voir errer près de mes genoux, aussitôt l'objet vint se placer à dix centimètres de mes yeux, et je pus l'examiner à loisir : c'était une phosphorescence bleuâtre, infiniment plus brillante que celle que dégage le phosphore lui-même : elle était, en quelque sorte, diamantée et composée d'une multitude de petits foyers. Ce n'était certes pas le feu follet, la petite flamme mobile qui se présente souvent en pareille occurrence, mais un objet de contours accusés, que je définirai ainsi : trois barrettes brillantes d'environ 25 millimètres de long, sur trois de large, croisées entre elles de façon à produire par leur assemblage une étoile régulière à six pointes. Cette vision, qui dura bien deux minutes, fut chez moi si nette que, je l'avoue, je craignis sur le moment d'être le jouet d'un artifice. En conséquence, je demandai que l'objet me fût mis dans la main ; il y fut aussitôt déposé. J'approchai ma main de mes yeux pour essayer de me rendre compte de ce que cela pouvait être. Mais alors, le phénomène se compliqua : une des trois barrettes s'effaça et les deux autres se placèrent lentement en croix parfaite, puis continuèrent leur mouvement de giration jusqu'à ce

qu'elles se confondissent l'une dans l'autre, de façon à n'en former qu'une seule. Cette dernière s'incurva en forme de fer à cheval, puis forma un cercle — toujours lumineux — d'un centimètre de diamètre ; puis ce cercle grandit peu à peu et atteignit enfin un diamètre que j'évalue de 20 à 25 millimètres de diamètre. Or, *cet objet n'avait aucun poids* et, pendant qu'il se modifiait, je ne sentais même pas le léger chatouillement qu'il eût dû produire sur ma paume s'il avait été matériel. C'est là, par sa durée et sa netteté, une des plus belles observations que j'aie jamais faites.

Après la séance, je taillai un bout d'allumette de la longueur de la barrette et le soupesai, en vue d'une comparaison ; son poids, bien que très minime, se sentait — non sur les muscles, mais sur l'épiderme, à l'endroit où il reposait ; — rentré chez moi, je le soumis à une pesée qui me donna 89 milligrammes. Et, je le répète, l'objet lumineux et changeant qui me fut mis dans la main n'avait aucun poids ; à telle enseigne que je demandai si, en retournant ma main, je le ferais tomber.

— Ne fais pas cela ! dit l'entité matérialisée en me saisissant l'extrémité des doigts pendant que le cercle lumineux, redevenu étoile à six pointes, quittait ma main et s'élevait vers le plafond où il se perdit après avoir zig-zagué çà et là.

J'aurais dû demander *pourquoi* l'on m'interdisait de renverser la main, mais une autre question plus importante se présenta :

— Cette étoile n'est-elle pas de la vie solidifiée, cette *immatière lumineuse* qui émane d'ordinaire du cerveau, du cœur ou de la main des matérialisations et les éclaire ?

— Non.

En effet, j'avais bien analysé ce que j'éprouvais, et je n'avais pas noté cette particulière sensation de bien-être qui envahit le témoin à qui, parfois, les matérialisations confient cette « pierre de vie ».

— N'est-ce pas, alors, ce que les anciens alchimistes appelaient de la lumière cristallisée ? (Esprit universel coagulé en sel)

— Je ne sais pas ce que tu veux dire. C'est tout simplement ce qui produit les matérialisations par agglomération...

Deux caractères de cette substance paraissent donc être l'instabilité et le polymorphisme qui, tous deux, semblent être subordonnés à l'intelligence directrice, ce qui explique les phénomènes de zoanthropie dont il sera question plus loin.

Voici une autre observation que j'ai eu l'occasion de faire à propos de cette substance immatérielle :

Dans une récente séance (9 juillet 1908) d'expérimentation avec le médium Miller, j'ai pu particulièrement, au moins de vue, étudier cette « immatière », car, durant les deux heures qu'a duré la séance, mettant à part un certain nombre de formations fluidiques dont l'aspect était trop flou, trop vague, trop imprécis pour pouvoir être retenues comme base sérieuse de discussion — au point qu'à certaines apparitions rudimentaires je fermais momentanément les yeux dans la crainte d'une hallucination produite sur la rétine par la persistance de l'obscurité — il s'est révélé une douzaine de formes humaines matérialisées, soit successivement, soit simultanément, que j'ai pu bien étudier à ce point de vue. Chez toutes, le front était comme une sorte de foyer lumineux que l'on ne peut qualifier d'intense, car il était certes moins puissant qu'une simple clarté lunaire, et que cependant la vue avait quelque peine à supporter. Peut-être cela provenait-il de ce que le regard était fatigué par l'obscurité antérieure, je ne sais. D'autres fois et dans d'autres circonstances, on voit cette même lueur à la hauteur du cœur ou dans la main de l'être fluidique Quoi qu'il en soit, c'est cette lumière particulière qui constitue l'âme psychique ou force-substance vitale chez le fantôme — comme d'ailleurs elle la constitue chez les êtres physio-

logiquement vivants ; mais alors elle est généralement invisible, ou visible seulement pour certains individus et sous des conditions particulières. Dans l'espèce, bien que, je le répète, elle ne fût pas très vive et ne parût telle que par son opposition avec l'obscurité ambiante, elle était cependant assez prononcée pour que, à quelques mètres de distance, il fût possible de distinguer de façon assez précise les traits du bas du visage qui s'estompaient dans une sorte de pénombre lumineuse. C'est ce qui explique qu'au moment de la formation fluidique, c'est le sommet qui apparaissait tout d'abord comme un point clair au milieu de l'ombre, et demeurait encore visible environ une seconde après l'effacement de l'être du mystère. C'est également ce qui explique que, dans les cas de matérialisation rudimentaire ou partielle, c'est-à-dire fruste, vague et estompée, on avait l'impression visuelle d'une tête occupant le sommet d'un buste, le tout formé par une sorte de vapeur phosphorescente qui aurait été comme éclairée du dessus.

C'est de cette « âme vitale lumineuse » que semblait émaner tout le reste de la forme fantômale, car la lueur décroissait et s'affaiblissait en descendant vers les pieds. Cette lueur, diffusée en toute l'apparition, était d'apparence phosphorée non pas blanche, mais bleuâtre, d'un bleu azuré très doux au regard. Les vêtements eux-mêmes, d'aspect oriental, amples et flottants à la façon de draperies imprécises de tulle, semblaient émaner de cette immatière lumineuse dont ils étaient comme imprégnés. En un mot, ces apparitions me rappelaient la façon dont les peintres mystiques symbolisent les feux-follets quand ils les représentent, dans la nuit, formés d'un corps légèrement nébuleux, éclairé seulement par la flamme vacillante qui s'échappe de leur front. Cette modalité d'être fut particulièrement caractéristique en quatre formes humaines apparues simultanément, semblant se donner la main, et chez lesquelles le front était extrêmement

lumineux par rapport au reste du corps dont, à certains traits, on devinait les contours plutôt qu'on ne les voyait, et qui, par le bas, se perdait dans l'obscurité

Toutes ces observations ont été scrupuleusement vérifiées et contrôlées par moi, dans une séance ultérieure avec le même médium (25 septembre même année), alors qu'étaient écrites les lignes qui précèdent. A cette seconde séance, j'étais placé de telle façon que les formes fluidiques se matérialisaient tout près de moi — deux d'entre elles, même, à moins d'un mètre. Moins lumineuses et, par suite, moins visibles que la fois antérieure (ce qu'il faut attribuer à l'état de fatigue du sujet), elles suivaient exactement le même mode de formation. Il me souvient notamment d'un fantôme de jeune fille — qui dit s'appeler Lillie Roberts (1) — dont la tête matérialisée avant le corps demeura plus d'une minute visible et se mouvant à hauteur normale pendant que le reste du corps, s'illuminant progressivement, se matérialisait d'après le même *processus*, c'est-à-dire en semblant refléter la lumière projetée par la tête — lumière qui, ne l'oublions pas, constitue la force vitale. Et il me fut donné d'étudier d'autant mieux ce phénomène qu'une partie de la matérialisation s'opéra, le fantôme se déplaçant, à soixante-quinze ou quatre-vingts centimètres au plus de mes yeux.

A une séance précédente, M. Chevreuil, vice-président du Cercle Allan-Kardec où se sont passées ces manifestations, rend compte dans les termes suivants du mode de formation d'une Entité de mystère. J'extrais ces lignes du rapport inséré dans la *Revue Spirite* d'août 1908.

... Une lueur mobile apparut au bout des rideaux, errant çà et là comme une énorme bulle de savon, descendant lentement par instant, remontant ensuite, s'écartant du rideau. Je ne la perdis pas de vue un seul moment ; je la

(1) V. la fig. 5, page 139.

suivis jusqu'à ce qu'elle fût descendue sur le tapis d'où elle s'éleva un peu, comme un jet de vapeur sortant d'une chaudière dont on aurait ouvert le robinet ; elle grandit de la hauteur d'un mètre environ ; je distinguai alors la forme de la tête et des mains, moins lumineuses que la draperie qui, peu à peu, prenait de la consistance. Enfin, les bras s'agitèrent et une figure bien humaine se dressa de toute sa hauteur.

C'est, très exactement rapporté, ce que j'eus moi-même l'occasion et la possibilité d'observer, et je n'ai qu'une remarque à ajouter à cette relation ; c'est d'insister sur ce détail que la partie de l'être qui se manifeste tout d'abord est celle où se trouve localisée la force vitale sous apparence lumineuse, et d'où émane, en pareil cas, le reste de la corporalité — absolument comme lorsqu'on approche une source de flamme de l'extrémité d'une guirlande de becs de gaz, on voit toute la guirlande s'allumer à partir du point touché. La comparaison peut sembler grossière à *ceux qui ont vu* : elle fait bien comprendre l'aspect du phénomène à *ceux qui n'ont point vu*. En somme, c'est du point primitif où s'est, dans l'apparition, condensée la force vitale lumineuse, et qui est apparu le premier, que procède en quelque sorte tout l'ensemble de la vision.

Mais ce *processus* de la matérialisation, pour être identique à lui-même dans tous les cas, ne peut être réellement observé et suivi que lorsqu'on a affaire à un sujet (médium) émanant en quelque sorte un torrent de force vitale ; lorsqu'on se trouve en présence d'un sujet moins puissant, le *processus* du phénomène est plus difficile à étudier parce que la force-substance vitale émanée, étant moins abondante, donne lieu d'abord, non à un point très lumineux, mais à une nébulosité vague et imprécise dont les contours et les traits se délimitent peu à peu, sans que l'on puisse suivre nettement de proche en proche la formation de l'Entité matérialisée. C'est ce qui

se passe avec Craddock que j'ai eu l'occasion d'étudier le 22 novembre dernier. Avec les sujets qui, comme lui, ne dégagent la force vitale que successivement, la matérialisation est moins brillante et a souvent besoin de s'éclairer elle-même à l'aide d'un écran lumineux ; mais, par suite, elle se rapproche davantage des conditions physiques de l'humanité vivante, et, notamment pour Craddock, on voit avec une telle netteté les moindres traits des Entités révélées qu'on pourrait les reconnaître ensuite si on les rencontrait ailleurs. Mais, je le répète, avec ce genre de sujets on suit mal le développement de la force vitale muée en matérialisation ; il faut, pour bien s'en rendre compte, opérer avec un sujet de rare puissance tel que Miller.

D'après toutes ces observations, il semble bien établi que c'est la substance-force vitale, fluidique et lumineuse qui constitue l'immatière de l'aérosôme — que cet aérosôme soit d'un vivant ou d'un mort. On est d'autre part amené à conclure que l'aérosôme de l'homme (1) est à la fois le moule et l'image du corps physique, et l'enveloppe semi-matérielle de l'esprit, que l'esprit conserve, au moins partiellement et immatériellement dans son essence supérieure, même après la destruction du corps de chair.

On peut voir déjà quel usage peut être fait de cet organisme particulier lorsque l'homme averti peut, par certains procédés et aussi par un entraînement spécial inutile à rapporter ici, le dissocier momentanément du sarcosôme.

Cet aérosôme, d'autre part, est-il un ou multiple ? J'ai déjà eu l'occasion, plus haut, à propos d'expériences récentes, de parler de sa multiplicité ; mais il me reste encore quelques mots à ajouter à ce sujet.

(1) Cet aérosôme n'est pas particulier à l'homme : les animaux, tout ce qui, dans la nature, est *vivant* — autant dire la nature entière — possède son corps fluidique.

Les occultistes, en général et en principe, ne parlent couramment que du corps astral dans son ensemble ; mais il y a lieu de supposer que, à l'exemple du corps physique qui est parcouru par un triple courant de vie (1), l'aérosôme est également multiple. Les philosophes Egyptiens le distinguaient en effet en *Ka* (double du sarcosôme) et *Khou* (substance intelligente), *Khat* étant

(1) Le courant lymphatique forme la vie ; le courant sanguin l'entretient et le courant nerveux la régit.

— Aux premières pages de cette étude, j'ai parlé de la Science des sanctuaires antiques et des Mystères grands et petits, qui n'était acquise que par de dures initiations, mais qui, malgré toutes les précautions prises pour empêcher la divulgation de l'enseignement sacré, se répandait à la longue dans le public, bien que sous une forme symbolique la rendant incompréhensible pour le vulgaire.

Nous en trouvons ici un exemple frappant.

Les érudits de l'antiquité, c'est-à-dire les prêtres des grands sanctuaires et les initiés supérieurs, n'ignoraient nullement que les êtres organisés sont vivifiés par un courant triple de vie se décomposant en formation, régulation et entretien (ou cessation) : de là le symbole des trois parques — Clotho, qui ourdit le fil du mystique fuseau (forme la vie) — Lachésis, qui file (régit la vie) — et Atropos, qui coupe ou ne coupe pas le fil (entretient ou interrompt la vie).

Ce symbole, d'abord enfermé dans les temples et expliqué aux seuls initiés, se diffusa à la longue et se répandit dans le public sans que le public y vît autre chose que la révélation de trois divinités nouvelles, ou, pour mieux dire, la renaissance, puis la dissociation d'une ancienne divinité. — Et la preuve du fait résulte de l'histoire du mot lui-même.

L'antiquité primitive, en effet, grecque ou romaine, ne connaissait qu'une parque (*Moira* en grec [de *meiro*, partager] et *Parca* en latin [de *partiri*, même signification]). Mais cette Parque *unique* — et par suite en complet désaccord avec son étymologie — n'était que soit le Destin en général, soit la Destinée particulière de chaque être. On peut donc voir en elle le résultat d'une première *fuite* de l'enseignement sacré, car elle ne fait alors que doubler en quelque sorte le *Fatum*. C'est par un souvenir confus de cette personnalité puissante de la Parque unique, que, bien plus tard, Lactance pouvait écrire : *Parcarum tanta vis, ut plus possint quam cœlites universi*. Mais, je le répète, l'antiquité première ne connaissait qu'une seule Parque. Et, dans Homère, elle nous apparaît d'une manière indéterminée et semble s'identifier avec *Aisa* (le sort en général), avec *Imarmènè* (le destin passif), et avec *Prépomènè* (la destinée particulière de chacun). Dans ce cas, on l'appelle ou *Moira* en général, ou *Clotho* — un vocable qui avait dû, lui aussi, transpirer dans le public (Homère, Iliade, XX 127-XXIV 209, *etc.*). Ainsi l'ont également comprise Pindare (Ol. I 40), Lucien (Dial. M. 30, 2), Ovide (Fast. 6, 757), etc.

Mais l'enseignement caché des sanctuaires se diffusait, malgré toutes les précautions, et le public apprenait peu à peu que, conformément à l'étymologie de son nom, cette divinité qu'il croyait unique était en réalité multiple. De là d'abord la dyade des Parques que, dans la suite, on adorait à Delphes, et dans laquelle se dédoublait la *Moira* primordiale. L'une des deux Parques alors connues devait être Clotho, déjà citée par Homère. Quant à l'autre, nous ignorons quel était le deuxième tiers du symbole alors divulgué sous sa forme mythique.

Cette pluralité des *Moirai* semble avoir même été soupçonnée dès

le corps et *Ba-Baï* étant l'intelligence lumineuse ; Zoroastre, entre le corps et l'esprit, plaçait le *Djan* (double semi-matériel) et *Ferouer* (âme vitale) ; la Kabbale, entre les mêmes éléments extrêmes, interposait *Nephesch* (médiateur plastique) et *Ruach* (âme animale) ; plus près de nous, Paracelse met, entre le corps et l'âme, l'*Archée* ou *Mumie* (médiateur plastique) et l'*Evestrum* (âme animale). De nos jours on est amené à diviser

l'époque Homérique, car l'Odyssée (VII, 197) met en opposition *Aisa* avec les « *cataclôthès* (fileuses) inexorables » — mais au moins très vaguement, car, outre qu'Homère ne les cite pas nommément, le terme imprécis qu'il emploie (*cataclôthès*) s'applique parfois chez lui aux dieux en général (*épéclôsanto théoi*, Iliade, XXIV, 525) ; notamment, dans ce passage particulier, il peut viser les *Ilithyies*, divinités préposées à la naissance et que l'on a parfois confondues avec les Parques.

Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'après lui, dans Hésiode, qu'on trouve les Parques nommément désignées et formant la triade que nous connaissons aujourd'hui, mais elles ne sont, dans la théogonie de cet auteur, que des déesses vagues, filles de la Nuit : Clotho (l'ourdisseuse), Lachésis (la fileuse) et Atropos (l'immuable) — qui dévide ou brise le fil emblématique de la vie). Plus tard seulement, un initié des sanctuaires d'Egypte, Platon, donne sur les trois Parques des renseignements en harmonie — sous l'allégorie qui les voile encore — avec l'enseignement supérieur des Grands Mystères : il les fait inflexibles et sourdes aux plaintes de tous et leur donne pour mère la Nécessité (*Ananké*, destinée, fatalité). N'est-ce pas caractériser à merveille et autant que pouvait le lui permettre alors publiquement le respect des serments prêtés, le triple courant vital qui anime les êtres organisés, et contre les conditions duquel l'homme, particulièrement en ce qui le concerne, est — au moins en principe — impuissant à réagir, puisque ce triple courant est partie intégrante de l'organisme que l'individu apporte avec soi en venant au monde ?

Avec la série des âges, la physionomie des Parques se modifie — fait compréhensible, puisque le public n'était pas au courant de l'enseignement sous forme de mythe qu'elles symbolisaient — et alors leur caractère allégorique s'estompe et se perd peu à peu : c'est ainsi que, dans les temps postérieurs de Rome, on les trouve confondues avec les *Camœnæ* (muses) et particulièrement avec Uranie, ou muées en les trois *Partes* (déesses du Latium invoquées par les femmes enceintes), Nona (qui présidait au neuvième mois de la gestation), Decima (qui protégeait le fœtus de la conception à l'accouchement) et Morta (qui présidait à la parturition).

De tout ce qui précède, peut-on conclure que la Haute-Science des sanctuaires antiques connaissait le système lymphatique, la circulation sanguine et les ramifications nerveuses comme nous les connaissons à l'heure actuelle ? Ce serait évidemment s'avancer trop légèrement que de le soutenir, et il faudrait, pour cela, une découverte rétrospectivement précise, ne laissant place à aucun doute, ce qui semble difficile sinon impossible, puisque le haut enseignement caché ne se transmettait guère que par la voie orale. Mais on sait au moins à n'en pas douter que les savants de ces âges connaissaient les trois modalités de la vie dans les animaux supérieurs : formation, conservation, régulation.

De plus, cette trop longue note montre par quel procédé d'étude des symboles qu'elle nous a laissés, nous arrivons à pénétrer dans la science des Grands Mystères, et à en reconstituer en quelque sorte les éléments.

l'aérosôme en *corps astral* proprement dit et *être psychique* (Papus) ; enfin la théosophie y voit le corps astral proprement dit, le corps mental et le corps causal (sans compter d'autres principes plus élevés), ce qui nous ramène à peu de chose près à la division greco-romaine de l'homme en *corpus* (corps physique), *ombra* (l'ombre qui demeure près du tombeau), *imago* (le fantôme, double immatériel du corps), *manes* (qui vont au Tartare ou aux Champs-Elysées), et *spiritus* (qui plane sur tous ces éléments divers) (1).

C. — SORTIES EN ASTRAL

Dissociation de l'être. — Conscience et inconscience du dédoublement (*note*). — Mécanisme de l'opération. — Rareté apparente, mais fréquence réelle des dédoublements. — Exemple de la naissance et du développement de cette faculté. — Aperçu de la façon de procéder. — Dangers de l'expérience.

Il serait oiseux de discuter ici quels sont exactement les éléments de lui-même que dissocie l'homme qui fait ce que l'on appelle techniquement une *sortie* (consciente ou inconsciente) *en Astral*, c'est-à-dire la projection d'une

(1) L'être humain est infiniment plus compliqué qu'on ne se l'imagine communément. Doctrinalement, il se divise en neuf principes différents, ramenés ordinairement à sept par simplification. En effet, à chacun des trois corps primordiaux (matériel, psychique et mental) correspondent trois âmes différentes (physique, animale et spirituelle) dont chacune gouverne le corps qui lui est afférent — le tout dominé par l'esprit d'essence divine. L'existence de ces trois âmes est démontrée pratiquement par les trois états superficiels de l'hypnose ; c'est également cette pluralité d'âmes en un seul individu qui explique les dédoublements de l'être (personnalités multiples, état second, etc.) inexplicables autrement. Certains théoriciens vont même plus loin et admettent — au moins dans certains cas — le dédoublement de ces âmes, pour donner la solution de quelques phénomènes psychologiques particuliers. Malgré le sourire que peut faire naître une telle proposition, il faut, devant son énonciation, se rappeler que l'être humain possède deux yeux, deux oreilles et deux narines, alors qu'un seul de chacun de ces organes lui suffirait, et réserver la question que résoudra seule dans l'avenir une étude psychologique approfondie, au double point de vue théorique et expérimental. Cette théorie de la pluralité des âmes est d'ailleurs loin d'être nouvelle et les philosophes l'ont dès longtemps étudiée, puisque nous la rencontrons dans le corps de doctrines qu'enseignait le Manichéisme dès le troisième siècle de notre ère.

partie de son être sur un plan voisin d'où elle domine le plan physique (1).

Il existe, en effet, plusieurs façons de séparer les éléments de l'être, en agissant sur telle ou telle de ses parties constitutives. C'est ainsi que, dans les cas de phantasmatophanie, on peut se trouver en présence soit de l'*image astrale* ou *reflet corporel* de l'apparition, soit en présence de son *moi* véritable ; dans le premier cas, le fantôme est mobile, visible et même photographiable, mais *il ne parle pas* ; dans le second cas seulement il use de la parole. — Tout ceci montre combien la réalité est loin de la conception simpliste qui ne voit dans l'homme que le composé binaire d'un esprit immatériel et d'un corps physique.

(1) Quelque étrange que puisse paraître le fait, la *sortie en astral* est relativement facile, mais formidablement dangereuse, surtout au cours des premiers essais, lorsque l'accoutumance n'existe pas encore — le corps physique demeurant plongé pendant toute la durée du phénomène dans un état profondément comateux ; ce n'est donc pas en ces pages ouvertes au premier venu, qu'il convient d'indiquer le *modus faciendi* : trop d'imprudents pourraient être tentés d'agir pour la banale satisfaction de jeter par eux-mêmes un coup d'œil curieux dans le Mystère, sans être absolument assurés d'avoir pris toutes les précautions voulues, d'emporter en quelque sorte avec eux, si je puis m'exprimer ainsi, ce qu'il faut pour réintégrer le corps physique — et alors, c'est la mort, naturellement, logiquement. La *sortie*, en effet, est très simple, chacun de nous se trouvant fréquemment dans les conditions requises pour l'opérer, et l'entraînement, quand il y a lieu d'y recourir, étant très peu compliqué — au moins en certains cas — quoique toujours long. En cas de *sortie* inconsciente, en effet, les choses se passent pour ainsi dire automatiquement, et la réintégration des éléments dissociés se fait d'elle-même: ainsi s'expliquent très judicieusement la formation — par l'effort d'une volonté généralement subconscientielle ou semi-conscientielle du fantôme des vivants étudié par Myers, Flammarion, les Docteurs Gurney, Dariex, Podmore, de Rochas, Durville, etc., et son évanouissement par la reconstitution de l'organisme complet du sujet. Il en va tout autrement lorsque la *sortie en astral* est absolument consciente, parce que le régime des forces nerveuses, averti, devient d'une sensibilité extrême qui, en certains cas, touche presque à un affolement (l'opérateur sachant qu'il frôle la mort) que seule peut maîtriser une volonté intense et absolument maîtresse de soi. — Ce qui peut arriver de mieux, en pareille matière, c'est que la *sortie* se fasse *inconsciemment*, par un concours fortuit de circonstances, et qu'en cours du phénomène, le sujet au courant de la théorie en prenne conscience; si alors il s'abandonne passivement aux forces subconscientes qui agissent en lui, sans essayer de diriger le phénomène, il peut en étudier les conditions, en analyser les éléments, en observer le *processus*, s'en rendre compte en un mot, sans aucun risque pour soi-même, sinon une sorte d'étourdissement ou bien un sursaut angoissé au moment de la réintégration de l'organisme.

En somme, il est assez présumable que l'individu, sorcier ou autre, qui opère une sortie en astral, agit comme le sujet que le magnétiseur contraint à se dédoubler ; son fantôme semble devoir se composer de son corps astral, naturellement, peut-être de son double ou corps odique, et vraisemblablement du corps mental, siège de l'intelligence, pour diriger le fantôme dans cette opération. Car celui-ci a besoin d'être attentivement guidé durant cette dangereuse expérience.

On verra plus loin, en effet, lorsque je poserai des exemples, que le fantôme qui entre en collision avec un homme déterminé est généralement blessé (1). Cela tient probablement à ce que, habitué au point de vue des mouvements matériels à se laisser guider par le corps physique qui est, lui, surtout intéressé à éviter les chocs, il ne sait pas toujours, lorsqu'il est isolé, adapter ses mouvements au milieu où il agit. H. Durville a bien observé le fait, quand il dit quelque part (2) qu'il est rare qu'un fantôme de vivant puisse passer par une porte sans s'y heurter (ce qui fait crier le sujet) ; il préfère en pareil cas passer par la muraille, ce qui, au premier abord, a l'air d'un contre-sens, mais se comprend parfaitement à la réflexion ; le fantôme, averti de l'obstacle, se fluidifie vraisemblablement de façon à pouvoir interpénétrer la matière, tandis qu'il ne prend pas cette précaution pour franchir une porte ouverte.

En résumé, à part l'intérêt théorique que présente le fait en lui-même, il importe peu de savoir quels éléments de l'être humain sont dissociés en pareil cas. L'essentiel, dans l'étude qui nous occupe, est de constater que cette dissociation est dans la logique des choses, qu'elle est possible, et que de simples sorciers de village, grossiers, rudes et incultes, ont cependant la notion de cette

(1) La nature de ces blessures sera expliquée plus loin, ainsi que leur mode de répercussion sur le corps physique.

(2) *Loc. cit.*

possibilité et sont en possession — par tradition ou autrement — de moyens à leur portée, suffisants en certains cas pour mettre en œuvre le dynamisme supérieur à l'aide duquel on peut laisser le corps physique à un endroit et projeter vers un autre le corps astral qui n'est visible que dans certains cas assez rares, — et que guide l'Esprit, libéré lui aussi, par ces procédés, de tout lien purement physique.

Le schéma de l'opération, résumé en quelques mots, est celui-ci : — l'Esprit conscient de l'homme désire produire tel ou tel effet matériel ; par les opérations dont j'ai parlé, l'homme dégage son corps astral du corps physique et l'envoie à l'endroit voulu où, par un mécanisme assez simple, basé sur la façon dont les énergies semi-matérielles du corps astral peuvent actionner des forces matérielles comme elles actionnent normalement les forces corporelles, l'Esprit dirige vers le but proposé les dynamismes dont dispose son corps astral.

Telle possibilité pourra sembler invraisemblable à plus d'un ; il me suffira de dire que chacun de nous se trouve une ou deux fois par jour — et ce chiffre n'est pas écrit vaguement, mais répond à une réalité précise — dans les conditions voulues pour opérer ce dégagement ; j'ajouterai qu'il n'est peut-être personne à qui il ne soit arrivé, sous des influences diverses et dans les conditions précitées, de faire une *sortie inconsciente en astral* ; beaucoup, parmi ceux qui ont été l'objet de ce phénomène, ont cru à un dérangement cérébral momentané, et ne s'en sont pas vantés ; d'autres y ont vu un accès passager de fièvre avec délire, une forte hallucination, ou toute autre cause d'apparence normale ; aucun d'eux, à part ceux qui *savent*, n'a pensé que, à son insu, il avait fait en ceci l'essai de la mort.

Quant aux *sorties conscientes*, elles nécessitent certains préparatifs et un entraînement particulier ; mais comme elles sont loin d'être exemptes de danger — et d'un

danger mortel si l'expérimentateur ne peut réintégrer son corps physique — on m'excusera de ne pas entrer dans le détail de procédés, dont la description complète, d'ailleurs, sortirait du cadre de cette étude.

Je me bornerai à donner plus loin, quelques indications qui suffiront pour montrer la grande possibilité du phénomène réalisé *consciemment*. Cette question du dédoublement de l'être humain vivant est, malgré l'auréole merveilleuse qui l'entoure, infiniment plus simple, surtout dans la pratique, qu'on ne saurait l'imaginer. Nombre de rêves en sont le résultat, et je suis intimement convaincu qu'en principe chacun peut se dissocier ; il s'agit simplement de vouloir et de savoir persévérer — quand je dis *vouloir*, je ne parle pas de *velléité*, mais de VOLONTÉ, de voulitodynamie énergique, car telle est la base de ce phénomène comme de tout autre phénomène hyperphysique.

La rareté relative des faits connus de dissociation tient à trois causes :

a) La plupart du temps elle est inconsciente, et l'opérateur agissant à son insu, en état de sommeil ou d'abattement, ne s'en rend pas compte.

b) Le sujet réceptif doit, tant que la faculté de l'opérateur est rudimentaire ou peu développée, être voyant, ou au moins doué de cette hypéresthésie spéciale qu'on appelle la sensitivité et avoir conscience de son organisation pour se rendre compte de ce qu'il éprouve.

c) Dans la majorité des cas, le sujet réceptif attribue le phénomène au rêve ou à l'hallucination et, pour ce motif même, se garde bien d'en parler à l'opérateur qui, lui-même, quand il est par hasard mis au courant, ne voit là, par suite de son inconscience initiale, qu'un fait curieux, une simple coïncidence au plus.

Il en va autrement quand l'opérateur est conscient et que le sujet réceptif est lui-même conscient et possède la sensitivité voulue. J'ai donné plus haut deux exem-

ples de *sorties* en astral (cas Paget, cas de M. H.), j'en aurai d'autres à mentionner, mais, sans sortir du cercle de mes relations, je pourrais citer plusieurs personnes qui possèdent la faculté de se dédoubler : je n'en mentionnerai qu'un cas qui montrera la genèse de cette faculté.

Il y a quelque vingt ou vingt-cinq ans, un ami intime, que — sur son désir de garder l'anonyme tant que sa faculté spéciale n'aura pas reçu d'amples développements — j'appellerai X..., voulut essayer des *sorties en Astral*. Dans ce but, il s'astreignit à un entraînement spécial dont l'effet devait être de mettre en parfait équilibre l'aigle, la gazelle et le bœuf (l'esprit, le corps astral et le corps physique) qui constituent, si je puis m'exprimer ainsi, l'attelage de l'être humain vivant. Cette tentative lui donna des résultats sérieux ; mais, épouvanté à la pensée que, pour réintégrer son corps physique il était, à chaque expérience, à la merci d'un accident toujours possible, il abandonna ces dangereux essais sans plus vouloir s'en occuper. Il est certain, néanmoins, pour moi, qu'il dut faire par la suite de nombreuses *sorties*, mais à son insu et près de personnes inaptes à percevoir sa présence, ce qui explique qu'il n'en fut pas averti.

Quoi qu'il en soit, il ne s'en occupait plus, ne se doutant même pas que telle possibilité fût demeurée chez lui à l'état latent, lorsque, au courant du dernier hiver, une jeune femme qu'il connaît et qui est un sujet médiumnique, doué par suite d'une grande sensitivité lui dit un jour : Vous me faites d'étranges visites !

Et elle expliqua : Quelques nuits avant, X... — ou plutôt son double, son fantôme — était venu chez elle, et, durant son sommeil l'avait appelée. Comme elle ne s'éveillait pas assez vite à son gré, il lui avait tiré les cheveux. La douleur l'avait mise sur son séant, et elle avait vu X... près d'elle et riant silencieusement. Elle avait aussitôt éveillé son mari, mais à ce moment le fantôme disparut.

A ce récit, X..., d'abord incrédule, argua de la possibilité d'un songe ou d'une hallucination, mais, devant les affirmations très nettes du sujet percipient, il pensa que l'affaire valait la peine d'être éclaircie, et il annonça qu'il ferait effort pour aller trouver le sujet certaines des nuits suivantes qu'il ne désigna pas, en vue du contrôle.

Or, il arriva ceci que, plusieurs fois, par la suite, cette jeune femme fit savoir à X... qu'elle l'avait revu dans les mêmes conditions, tantôt lui parlant et tantôt n'en ayant que la vision, et toujours les dates indiquées correspondaient exactement à celles où X... avait mis sa volonté en jeu pour produire le phénomène ; mais les succès étaient divers : le fantôme était plus ou moins visible, plus ou moins vivant, et même une tentative sur deux en moyenne n'aboutissait qu'à un résultat complètement négatif.

D'autre part et en vue d'obtenir la preuve matérielle de son dédoublement, X... avait voulu utiliser le phénomène — bien connu des occultistes et dont je parle ailleurs — de la répercussion des blessures du corps astral au corps physique. Dans ce but, il avait prié le sujet percipient de garder à sa portée une forte aiguille et d'en égratigner, d'en blesser le fantôme à la première occasion, autant que possible aux bras.

A ce propos, je transcris un passage d'une lettre postérieure qui m'a été communiquée : « Cette nuit, de mercredi à jeudi, je me suis réveillée oppressée, et monsieur X... était près de moi. J'étais souffrante et je me suis demandé sur le moment si j'étais bien éveillée ; comme cela persistait, je me suis levée et j'ai pris une épingle puis je suis allée à ma veilleuse... Monsieur X... paraissait navré et très triste. [L'opérateur ne se souvient d'aucun motif de tristesse qui ait pu l'affliger]. J'ai voulu le piquer, mais impossible de l'approcher ! J'allais à lui : il se sauvait à l'autre bout de la chambre, et tout

le temps ainsi pendant quatre minutes. Il était 1 heure 25. Monsieur X... semblait avoir peur de mon épingle. J'étais vexée de ne pouvoir l'atteindre : aussitôt que j'étais près de lui, aussitôt il était ailleurs ! Tout à coup je me retourne et j'aperçois S... [une Entité de l'Astral qui visite souvent ce sujet médiumnique] qui riait — de la mine de Monsieur X..., je pense. Et comme il venait vers Monsieur X..., celui-ci a disparu très vivement...»

Il est à remarquer que X..., qui, après son entraînement, gardait le souvenir de ce qu'il avait fait pendant ses *sorties*, ne se rappelle plus, maintenant, ce qui lui arrive au cours de ses dédoublements ; cela tient sans doute au mode opératoire qui n'est plus le même, mais c'est là une difficulté accessoire — la dernière à surmonter en pareil cas — qu'il compte vaincre par la poursuite de ses expériences, car une Entité du Mystère lui a dit à ce propos : « Vous ne savez pas tout ce que, avec de la persévérance, vous pourriez obtenir dans cette voie ! »

Enfin, un détail est à observer : c'est que ses faits et gestes de la journée qui précède le dédoublement influent sur celui-ci. Dans le cas précité où X... s'est montré « navré et très triste » il me paraît certain que, bien que ne se le rappelant pas, X... devait avoir eu des soucis avant de se dissocier. D'autre part, quelque temps après il apparut à ce même sujet dansant, sautant, faisant des folies, de façon à le faire rire : or cette « sortie » avait eu lieu le soir d'une journée passée en famille, où X... s'était beaucoup amusé, après avoir fait honneur à un déjeuner arrosé de crus fins.

Quoi qu'il en soit, voulant contrôler ses *sorties en Astral* à l'aide d'un autre sujet, X... s'adressa à une tierce personne qui a certaines qualités de *voyance*, et lui demanda de ne pas s'effrayer si, à quelque nuit, elle le voyait devant elle. Là encore la proportion des réussites fut de une, en moyenne, sur deux tentatives.

La première fois que le phénomène se réalisa chez cet autre sujet, celui-ci très troublé — on le serait à moins — d'être ainsi réveillé par son étrange visiteur, ne trouva que ceci à lui dire : « C'est vous, M. X... ? Asseyez-vous donc ! » — Et le fantôme s'assit.

Une autre fois, comme le sujet percipient ne s'éveillait pas assez vite malgré ses appels répétés, le fantôme lui saisit le bras droit, et, le lui secouant vigoureusement, le força à sortir de son sommeil. Alors il lui parla de choses qui les intéressaient tous deux, puis il s'évanouit au milieu d'une fumée assez épaisse.

Tous ces détails, naturellement, sont donnés par le sujet réceptif, puisque X... ne garde aucun souvenir de ses dédoublements. Mais, en présence de ses réussites partielles — très encourageantes — il va poursuivre ses tentatives et essayer de développer, suivant un programme établi scientifiquement, l'étrange faculté que chacun de nous possède, j'en suis convaincu, à l'état latent, mais qui, pour lui, s'est révélée dans des conditions particulièrement favorables à la réussite.

Car toute faculté psychique peut être développée aussi bien et au même titre que toute faculté morale ou physique, et il y aura peut-être quelque curiosité pour le lecteur à trouver ici l'indication des stades successifs de développement en ce qui concerne, pour l'être humain, la faculté d'extériorer son propre fantôme :

a) La première condition, la condition primordiale est de dynamiser sa propre volonté de façon à en faire une force. Ce n'est pas ici le lieu d'indiquer les procédés que l'on trouvera dans les ouvrages spéciaux.

b) Le soir, avant de s'endormir, vouloir énergiquement s'extériorer et envoyer son double vers un sujet percipient (préalablement prévenu) sensitif et voyant. La volonté ainsi mise en œuvre doit être énergique, ferme et calme, mais sans aucune violence — qui se répercuterait

sur le sommeil subséquent et lui donnerait une agitation inévitablement suivie d'échec quant à l'expérience tentée.

c) Se développer ensuite dans les mêmes conditions avec le même sujet ou avec d'autres, pourvu qu'ils soient sensitifs et voyants.

d) Quand on est maître de ses sorties, appliquer sa volonté à accomplir tel ou tel acte chez le sujet percipient.

e) S'efforcer de garder, après la réintégration du corps physique, le souvenir de ce qu'on a fait durant l'état de dédoublement. — Cette condition est peut-être la plus difficile à remplir, et l'on n'en est maître qu'à force de pratique.

f) Enfin, et seulement quand on est sûr de soi par une longue expérience avec son sujet habituel, on peut aller vers d'autres sujets réceptifs ordinaires, c'est-à-dire n'étant ni voyants ni sensitifs.

Après cet exposé très clair des conditions de l'expérience, il convient d'avertir les étourdis, les imprudents et en général quiconque ayant velléité de transformer cette œuvre en œuvre de nuisance que de telles tentatives peuvent donner lieu à des mésaventures inattendues et désagréables — j'en citerai une plus loin, dont a été victime ce même X... — et plus encore à de grands dangers, à la mort même, dans certains cas ; car si la *sortie en Astral* est relativement aisée, il est loin d'en être toujours de même de la réintégration du corps physique, lequel, pendant l'absence du légitime propriétaire, peut être accaparé par des larves ; il faut donc que, pendant cette absence, il soit défendu par des Etres de bonté, par des Entités protectrices du Mystère, et ces Etres de bonté ne le défendront que si l'opérateur a su se les concilier de longue date en pratiquant lui-même la bonté. C'est ce qui explique que la grande majorité des sorciers ayant recours pour leurs maléfices à la sortie en Astral, finissent misérablement dans la folie : — une

larve s'est emparée de leur corps dont elle vit, et empêche leur esprit d'y rentrer.

Et ce n'est là qu'un des dangers de l'expérience : — De même que les exercices gymnastiques exposent à des accidents pour développer les forces corporelles, de même que le surmenage de la pensée peut occasionner la fièvre cérébrale, de même l'acquisition et le développement de toute faculté psychique ou hyperphysique donnent lieu à des risques d'un ordre particulier et d'autant plus redoutables que, neuf fois sur dix, l'imprudent qui s'y expose n'a rien étudié du monde astral et ignore parfaitement les dangers du terrain sur lequel il s'est aventuré.

Maintenant que les audacieux sont avertis, je continue.

D. — APPLICATIONS

Affaire Thorel (*Affaire de Cideville*). — Jugement. — Réflexions. — Cas Milanges de la Richardière. — Observation G... — Le forgeron du Docteur Récamier — Empoisonnement du Corps astral (observations).

Quoi qu'il en soit, de simples sorciers de village connaissent les procédés de dissociation, et les mettent en œuvre. Se rendent-ils compte de la théorie du fait ? C'est peu probable, mais l'essentiel, pour eux, est d'en posséder une pratique suffisante pour qu'elle les mène à leurs fins mauvaises.

Parmi les exemples qui en existent, quelques-uns ont présenté des résultats assez tangibles, assez matériels pour avoir fait l'objet d'informations judiciaires et même de jugements. Je citerai notamment, à ce point de vue, et en ce qui concerne notre époque, le procès de Thorel, berger à Cideville (Seine-Inférieure) contre l'Abbé Tinel, curé au même lieu, solutionné par un jugement du juge de paix d'Yerville (Seine-Inférieure) prononcé le 4 février 1851 ; tout lecteur pourra contrôler les pièces citées, et

peut-être n'y a-t-il pas, dans les annales de la sorcellerie des campagnes, et même dans celles de la Magie en général, un seul procès où les prodiges s'affirment plus positifs et plus inébranlablement établis que dans cette modeste affaire de simple police.

Je la résume d'après les dépositions des témoins et les pièces officielles du dossier.

D'abord, les antécédents de la cause.

Un presbytère, un berger et un prêtre, tels sont le théâtre, l'acteur et la victime de ce singulier drame.

Dans les premiers jours du mois de mars 1849, le curé de Cideville rencontra chez un de ses paroissiens malade, un nommé G... auquel tout le pays accordait depuis longtemps une grande réputation de guérisseur et de sorcier ; le curé, cette fois, formula un blâme énergique et renvoya le rebouteur à d'autres soins. Tout en serait resté là si l'affaire n'avait fait assez de bruit dans ce Landerneau normand pour que la justice jugeât à propos de s'en occuper. G... se vit, à la suite, condamné pour exercice illégal de la médecine à quinze ou dix-huit mois de prison. Il rapprocha aussitôt le blâme du curé du jugement qui le frappait. Il prononça, dit-on, quelques vagues menaces contre celui qu'il considérait comme son ennemi, et, plus tard, lorsque l'heure de la vengeance eut sonnée, le berger Thorel, son élève et son ami, fit entendre à son tour que le curé pourrait bien se repentir d'avoir nui à G..., et que lui, Thorel, ne serait dans tout cela que le mandataire de son maître et l'exécuteur de ses hautes œuvres. Et, de fait, quand le procès s'engagea, on vit le demandeur Thorel se présenter en qualité de mandataire occulte de G..., et comme exécuteur fidèle des volontés d'un maître dont il se disait le très humble et très respectueux disciple.

Voici maintenant le résumé des faits certifiés d'une

voix unanime et sous la garantie du serment par tous les témoins du procès :

Deux jeunes garçons, de douze et de quatorze ans, qui se destinent à la prêtrise sont élevés par M. le curé de Cideville ; c'est sur eux que se déchaîne la fureur vengeresse de Thorel qui a pris soin d'établir au préalable la communication fluidique, en s'approchant du plus jeune à la faveur d'une vente publique.

Aussitôt après la rentrée de cet enfant, une espèce de trombe ou bourrasque violente vient s'abattre sur le malheureux presbytère ; puis, à la suite de cette bourrasque, des coups semblables à des coups de marteau ne cessent de se faire entendre dans toutes les parties de la maison, sous les planchers, sur les plafonds, sous les lambris.

Tantôt ce sont des coups faibles, brefs et saccadés ; tantôt ils sont d'une force à ébranler la maison qui paraît vouloir tomber *en démence* (ruine), comme le prophétise le berger dans un moment de franchise. Ces coups revêtent même un tel caractère de violence qu'on peut les entendre à une distance de deux kilomètres, et qu'une grande partie des habitants de Cideville, cent cinquante personnes, a-t-on dit, se rendent au presbytère, l'entourent pendant de longues heures et l'explorent en tous sens sans pouvoir découvrir la cause du tapage.

Ce n'est pas tout. A ce phénomène déjà si embarrassant à définir viennent s'adjoindre mille autres, qui le sont bien davantage. Ainsi, pendant que ces bruits mystérieux poursuivent leur incessant concert, pendant qu'ils se font entendre à chaque point indiqué ou reproduisent en cadence le rythme exact de tous les airs qu'on leur demande, les carreaux se brisent et tombent en tous sens, les objets s'agitent, les tables se culbutent ou se promènent, les chaises se groupent et restent suspendues dans l'espace, les chiens sont jetés à pile ou face au pla-

fond où ils demeurent un certain temps ; les couteaux, les brosses, les bréviaires s'envolent par une fenêtre et rentrent par la fenêtre opposée, les pelles et les pincettes quittent le foyer et s'avancent toutes seules dans le salon ; les fers à repasser, qui sont devant la cheminée, reculent et le feu les poursuit jusqu'au milieu de la pièce ; des marteaux volent en l'air avec force, et se déposent sur le parquet avec la lenteur et la légèreté qu'une main d'enfant pourrait imprimer à une plume ; tous les ustensiles d'une toilette quittent brusquement le chambranle sur lequel on vient de les déposer, et s'y replacent instantanément d'eux-mêmes (je suis obligé d'ouvrir une parenthèse pour certifier de nouveau que tous ces faits étranges sont affirmés sous la foi du serment par les nombreux témoins cités devant le juge de paix d'Yerville, ainsi que l'on peut s'en rendre compte, en feuilletant, au greffe, le dossier de cet extraordinaire procès. Je continue l'énumération des prodiges :) d'énormes pupitres s'entrechoquent et se brisent ; bien plus, un d'entre eux, chargé de livres, arrive violemment et horizontalement jusqu'au front de M. R. de Saint-V..., un des témoins de l'affaire cité en justice, et là, sans le toucher et abandonnant brusquement toutes les lois connues de la balistique, tombe perpendiculairement à ses pieds.

Une dame (Madame de Saint-V...) dont il est impossible de suspecter le témoignage, et qui, en raison de la proximité du château qu'elle habite, avait été témoin de vingt phénomènes analogues, se voit un jour tirée par la pointe de sa mante, sans qu'elle puisse apercevoir la main invisible qui la tire ; le maire du pays reçoit à son tour un coup rudement asséné sur la cuisse, et, au cri que cette violence lui arrache, *on* répond par une caresse bienfaisante qui lui enlève à l'instant toute douleur.

Un autre témoin, propriétaire à quatorze lieues de là,

M. de Mirville, se transporte à Cideville, à l'improviste et sans en avoir prévenu qui que ce soit ; après une nuit passée dans la chambre des enfants, il interroge le bruit mystérieux, le fait retentir sur sa demande à tous les coins de l'appartement, et pose avec lui toutes les conditions d'un dialogue : un coup, par exemple, voudra dire *oui* ; deux coups voudront dire *non* ; puis le nombre de coups signifiera le nombre de lettres, etc.

Grâce à cet ingénieux procédé dont on a peut-être abusé depuis, le Diable (car M. de Mirville ne bronche point en cette magistrale appellation), le Diable réplique avec une infaillible sagacité, un à-propos des plus spirituels et un imperturbable aplomb à toutes les questions qu'on lui pose : telles que le nom, l'âge, le domicile, la qualité d'une foule de personnes étrangères et inconnues dans le pays. Jamais démon fit-il paraître plus de complaisance ?...

Deux propriétaires, MM. de V..., venus de la ville d'Eu tout exprès, se font dire, avec leurs propres noms et prénoms, le nombre de leurs chiens, de leurs chevaux, leurs habitudes, leur costume, etc. Tous ces faits se trouvent constatés en outre dans une lettre du docteur M..., de Bacqueville.

Mais ces phénomènes, quelque étonnants qu'ils soient, s'effacent, comme intérêt, auprès de ceux offerts par le malheureux enfant qui a été touché par le berger. C'est, chez lui, un envahissement de tout le système nerveux, un poids insolite sur les épaules, une oppression de la poitrine que quelques médecins tentèrent d'expliquer par une sorte de cauchemar éveillé ou d'hallucination. De plus, cet enfant voit toujours derrière lui l'*ombre* d'un homme en blouse qu'il dit ne pas connaître, jusqu'au jour où, confronté avec Thorel, il s'écrie : « Voilà l'homme ! » Mais au moment où l'enfant accuse la présence du fantôme, un des témoins affirme avoir aperçu

distinctement derrière lui une sorte de colonne grisâtre ou de vapeur fluidique (1).

D'autres témoins aussi, ont vu plusieurs fois cette même vapeur, et, au moment où ils la poursuivaient, on la vit serpenter en tous sens avec une sorte de sifflement très léger, puis se condenser visiblement et s'échapper, comme emportée en un courant d'air, par les fentes de l'appartement. M. de V..., lui, l'entendait sans rien voir — comme on entend, disait-il, le frôlement d'une robe.

Quant à l'enfant, son état nerveux s'aggrave. Ainsi on le voit un jour tomber en convulsions, puis dans une sorte de syncope extatique dont rien ne parvient à le tirer pendant plusieurs heures, et qui fait croire à sa mort. Cet état inspire les plus grandes alarmes à tous ceux qui l'entourent et qui, persuadés qu'ils ont affaire au diable, se mettent en prières jusqu'à ce que l'enfant revienne à lui.

Un autre jour, l'enfant accuse une hallucination bien autrement singulière ; il dit voir une main noire descendre par la cheminée, et s'écrie qu'elle lui donne un soufflet. Cette main, personne ne la voit, mais on *entend* le bruit du soufflet, on *voit* la joue devenir et rester longtemps rouge ; et, dans sa naïveté, l'enfant s'élance dehors, espérant revoir cette main sortir par le haut de la cheminée.

Hantise ou hallucination, dira-t-on... Attendez ; nous allons voir éclater le rôle de sorcellerie que joue le berger en tout ceci.

(1) Le corps astral, comme il a été dit plus haut est de nature semi-matérielle ; il peut donc être vaguement perçu, dans certains cas, sous forme de vapeur ; de plus, il est d'ordre composite et chacun de ses éléments constitutifs est plus ou moins matériel ou fluidique. Parfois — et cela tient, je pense, aux éléments qui font l'objet principal du dégagement — il est visible (et même, dans certains cas rares d'apparitions, tangible) au point de donner l'illusion de la réalité. Le plus souvent, il demeure invisible ; mais il peut prendre toutes les modalités intermédiaires, suivant des lois assurément fixes, mais qui nous sont encore inconnues. On peut même, en certains cas, le photographier (V. à cet égard *L'au-delà et ses problèmes*, 1 vol. in-12, Paris, 1907, du même auteur. Prix : 3 fr. 50. *Publications de Psychisme expérimental*, 30, boul. de Strasbourg, Paris).

Fatigués, et affligés par l'état de l'enfant, les ecclésiastiques attirés par ces phénomènes se réunissent un soir avec le curé de Cideville, et tiennent conseil sur la façon de se débarrasser de l'invisible qui les persécute. L'un d'eux hasarde une proposition un peu bien entachée de superstition. Il s'accuse d'avoir lu jadis, en un livre de sorcellerie, que les invisibles redoutent la pointe des épées (1). Pourquoi n'en pas courir la chance ? Dès lors, on n'hésite plus, et, au risque de glisser un peu dans l'hétérodoxie, on se met à l'œuvre à l'instant. On se munit de très longues pointes, et, partout où le bruit se fait entendre, on les enfonce le plus lestement possible. Mais comme il est difficile de frapper juste, en raison de la subtilité de l'agent, plusieurs pointes sont enfoncées sans résultat apparent, et l'on va probablement renoncer à cet exercice, lorsque tout à coup, une d'elles ayant été lancée plus habilement que toutes les autres, une flamme vient à jaillir, et, à la suite de cette flamme, une fumée tellement épaisse qu'il faut ouvrir toutes les fenêtres sous peine d'une prompte et complète asphyxie (2). La fumée dissipée et le calme succédant à une si terrible émotion, on revient à un mode d'adjuration qui paraît si sensible. On reprend les pointes et on enfonce : un gémissement se fait entendre ; on continue : le gémissement redouble ; enfin on distingue positivement le mot

(1) Les agglomérations fluidiques formées par les intelligences extra-terrestres — et, naturellement aussi, par le corps astral des vivants — sont maintenant reconnues pour être d'essence électrique, et par conséquent soumises au pouvoir des pointes de même qu'à celui d'un choc violent et rapide. (Voir à ce sujet la brochure de Marius Decrespe, *les Microbes de l'astral*. 1 br. in-12, Paris, 1895). Le docteur Papus a ainsi tué des *larves* sur les indications d'un sujet à l'état d'hypnose (*La magie et l'hypnose*. 1 vol. in-8°, Paris, 1897) — et n'est-ce pas l'abbé Schnebelin qui, à coups de fusil, purgea des ses incommodes habitants la maison hantée de Valence-en-Brie ?

(2) « Lorsque l'air est comprimé par une agglomération électrique, et qu'on soutire l'électricité au moyen d'une pointe métallique, il se produit une vive étincelle, puis toutes les apparences d'une épaisse fumée. Il suffit pour cela que la pointe ait divisé un nœud de lumière astrale coagulée par une larve. » (Eliphas Lévi, *Histoire de la Magie*. 1 vol. in-8°, Paris, 1894).

pardon... — « Pardon ? disent ces messieurs, oui certes « nous te pardonnons ; et nous ferons mieux : nous « allons passer toute la nuit en prières pour que Dieu te « pardonne à son tour. Mais à une condition : c'est que, « qui que tu sois, tu viendras demain toi-même, en « personne demander pardon à cet enfant. — Nous « pardonnes-tu à tous ? — Vous êtes donc plusieurs ? « — Nous sommes cinq, y compris le berger. — Nous « pardonnons à tous ! »

Ce mot n'est pas plutôt prononcé que tout phénomène cesse comme par enchantement, et tout rentre dans l'ordre et dans le silence au presbytère, jusqu'au lever de l'aube dont la première lueur éclaire un groupe de prêtres à genoux.

Le lendemain, dans l'après-midi, on frappe à la porte du presbytère ; elle s'ouvre, et Thorel se présente ; son attitude est humble, son langage embarrassé, et il cherche à cacher, avec son chapeau, des écorchures toutes saignantes qui couvrent son visage (1). L'enfant l'aperçoit et s'écrie : « Voilà l'homme ! Voilà l'homme qui me pour-« suit depuis quinze jours ! — Que voulez-vous, Thorel ? « lui dit le curé. — Je viens... je viens, de la part de mon « maître, chercher le petit orgue que vous avez ici. « — Non, Thorel, non ! on n'a pas pu vous donner cet « ordre-là ; encore une fois, ce n'est pas pour cela que

(1) Il semble acquis, pour expliquer le mécanisme de cette répercussion de blessures, que le berger avait, dans un but de nuisance, extériorisé son aérosôme (corps fluidique) dont les traumatismes avaient aussitôt affecté le corps physique. Voir des exemples de ce genre de répercussion dans les œuvres du docteur Encausse (Papus) et, en ce qui concerne la projection de l'aérosôme, les livres magistraux de M. de Rochas : *Extériorisation de la sensibilité* et *Extériorisation de la motricité*. On peut en effet blesser le corps astral au même titre que le corps matériel, mais d'autre façon. Le corps astral étant un coagulat sinon de nature électrique, au moins d'immatière analogue à l'électricité, les pointes métalliques peuvent produire en lui des dissolutions locales ou partielles. D'autre part, un traumatisme violent et brusque, tel qu'un coup de feu, peut le désagréger au moins partiellement, ainsi qu'il arrive pour la foudre lorsqu'elle se présente sous l'apparence globulaire. Dans tous les cas, l'aérosôme étant le double du sarcosôme, toute blessure faite à l'un se répercute sur l'autre. — On trouvera plus loin un très curieux exemple de coups de sabre reçus par le corps astral et ayant lésé le corps physique.

« vous venez ici : que voulez-vous ? Mais auparavant, « d'où vous viennent ces blessures ? Qui donc vous les a « faites ? — Cela ne vous regarde pas ; je ne veux pas le « dire. — Dites donc ce que vous voulez faire ; soyez « franc, dites que vous venez demander pardon à cet « enfant ; faites-le donc et mettez-vous à genoux. — Eh « bien, pardon ! » dit Thorel en tombant à genoux. Et tout en demandant ce pardon, il se traîne et cherche à saisir l'enfant par sa blouse. Il y parvient, et les témoins constatent qu'à partir de ce moment les souffrances de l'enfant et les bruits mystérieux redoublent au presbytère de Cideville. Toutefois l'abbé Tinel engage Thorel à se rendre avec lui à la mairie ; ils y vont, et là, devant témoins, sans que personne lui dise de le faire, il tombe à genoux trois fois et demande encore pardon. — « De quoi me demandez-vous pardon ? lui dit le curé. Expliquez-vous ! » Et Thorel de continuer ; mais tout en demandant pardon, il fait comme au presbytère, il se traîne sur ses genoux et cherche à toucher M. Tinel comme, la veille, il avait touché l'enfant. — « Ne me touchez pas ! s'écrie celui-ci. Au nom du ciel, ne me touchez pas, sinon je vous frappe ! » Vaine menace, Thorel avance, avance toujours, jusqu'à ce que le curé, acculé dans un angle de la pièce, se voit forcé, pour sa légitime défense, de lui asséner trois coups de canne sur le bras. Comme on le pense bien, ces trois coups de canne vont jouer un grand rôle dans le procès, où on les exploitera. Néanmoins Thorel revient à la charge, et cette fois c'est au domicile du maire qu'il retourne. Il le prie, le conjure, l'embrasse en pleurant, et lui dit : « Priez donc M. le curé que les « affaires en restent là ! » Une autre fois, il lui avoue que tout cela remonte à G... — « Il est sorti de prison, lui dit-« il, il est venu me voir ; il en veut à M. le curé parce que « celui-ci l'a empêché de gagner son pain en le renvoyant « de chez un malade de la commune qu'il voulait guérir. « M. le curé a eu tort, ajoute-t-il, car G... est un homme

« très instruit, très savant, et qui peut lutter contre un « prêtre. M. le curé voudrait bien, lui, qu'on l'instruisît, « et, s'il voulait payer un café, je le débarrasserais de « tout ce qui se passe au presbytère. »

Ainsi donc, dit M. de Mirville (1) il est impossible à un coupable de s'avouer plus coupable, et cet homme qui réclame douze cents francs de dommages et intérêts ferait tout cesser *pour un café* ! A ceux qui lui reprochent sa conduite, il répond : « Je le veux ainsi, moi ! Cela me « plaît comme ça ! » A ceux qui lui demandent pourquoi il choisit pour victime un pauvre enfant innocent, au lieu de s'en prendre au curé, il répond : « Vous ne voyez donc « pas que le curé peut vivre avec la pension que lui « paient ces deux enfants-là ? Il faut qu'ils partent ! Ils « partiront, et alors tout sera fini ! » Il se reconnaît donc publiquement l'auteur des phénomènes dont le presbytère a été le théâtre.

Mais il y a aussi les antécédents de Thorel, desquels il résulte qu'il n'en est pas à son premier coup d'essai. « Ainsi, dépose un témoin appelé à la barre, il prédit aux « gens des faits en dehors de toute prévision, qui leur « arriveront, dit-il, avant vingt minutes, et ces faits « arrivent avant les vingt minutes ! » Un autre témoin déclare que « se trouvant aux champs avec Thorel, celui- « ci lui disait : Chaque fois que je frapperai du poing sur « ma cabane, tu tomberas !... et, à chaque coup de poing, « cette personne tombait, et sentait alors quelque chose « lui serrer la gorge, l'étrangler et la *forcer* à tomber !... » Enfin un autre témoin encore déclare, conformément à d'autres dépositions, que « se promenant avec les deux « jeunes gens, et la sœur de M. Tinel, au milieu des « plaines sur la route de Cideville à Auzouville, ils vo- « yaient des cailloux, lancés par une force invisible,

(1) *Les Esprits*, par E. de Mirville. 8 vol. in-8°. Paris, 1854-1868. — Voir aussi, au sujet de ce procès, Stanislas de Guaita (Le Temple de Satan. 1 vol. grand in-8. Paris, 1891).

« arriver droit à eux et tomber à leurs pieds sans les « frapper, etc. »

D'autres détails furent encore mis à jour au cours d'une enquête : chaises groupées et maintenues en l'air sans soutien, animaux lancés au plafond, blasphèmes entendus quand les enfants terrorisés se mettaient en prières, menaces hautement articulées de leur tordre le cou — menaces réalisées un soir où l'un de ces malheureux enfants sentit deux mains lui prendre la tête et la retourner avec une telle violence que les témoins de cette singulière convulsion durent porter secours à la victime, sans quoi elle périssait, etc., etc.

Or, ces faits se sont reproduits journellement pendant deux mois et demi, du 26 novembre 1850 au 15 février 1851, époque à laquelle les deux enfants furent retirés du presbytère de Cideville et placés ailleurs. « Je ne « sache point d'affaire plus riche en constatations de « tout genre, dit Stanislas de Guaita. Rien n'y laisse à « désirer : ni la netteté, ni la fréquence, ni la variété des « prodiges, pas plus que le concours spontané des plus « graves témoins, et la parfaite concordance des attes- « tations les plus solennelles » — attestations produites, ne l'oublions pas, sous la foi du serment, dans un prétoire judiciaire et en face d'un tribunal.

Le juge de paix d'Yerville demeure stupéfait : jamais allégations pareilles n'ont étonné les échos de la salle d'audience !

Le jugement fut rendu le 4 février 1851 : le premier venu peut en constater la teneur. Mais vu son étendue, je n'en donnerai que deux courts extraits :

« Nous, juge de paix d'Yerville,

. . . .

Attendu que, quelle que soit la cause des faits *extraordinaires* qui se sont produits au presbytère de Cideville, *ce qui*

résulte de plus clair de tous les témoignages entendus, c'est que cette cause est demeurée inconnue...

. . . .

Attendu, sur le deuxième chef, que ni l'enquête, ni la contre-enquête n'ont apporté au procès la preuve que le défendeur (le curé) ait forcé le demandeur (Thorel) à tomber à genoux devant lui ; qu'il résulte au contraire de plusieurs témoignages que c'est *volontairement* que celui-ci s'est mis à genoux devant l'un des pensionnaires du presbytère, *en demandant grâce, pardon, comme s'il eût commis quelque faute*, et cela sur la simple invitation du défendeur, justifiée par l'étrange conduite de Thorel en cette circonstance ; que cette manière d'agir du demandeur se trouve plus qu'expliquée par ce qu'il a fait ensuite chez M. le Maire de Cideville où il a renouvelé *spontanément* la scène de se mettre à genoux, *en le suppliant de laisser là cette affaire* ;

. . . .

Par ces motifs, etc.

En résumé, le juge, troublé par une série de prodiges qu'attestent une grande quantité de témoins honorables et concordants, a rendu un jugement assez vague et obscur : après avoir donné acte de l'unanimité des attestations produites à sa barre, il met le curé de Cideville, défendeur, hors de cause ; et Thorel, débouté des fins de sa plainte et de sa demande en douze cents francs de dommages et intérêts, se voit condamné à tous les dépens de la procédure.

Sont-ils assez précis, ces faits, extraits d'une cause judiciaire et confirmés par un jugement ? Et cela s'est passé, non pas dans un pays éloigné où tout contrôle est impossible, mais dans un département de France — non pas à une époque vague et indéterminée, mais de nos jours et sous nos yeux !

Mais comment le berger Thorel avait-il pu acquérir tel pouvoir ? Certainement il était de ces gens chez qui une volonté intense et sans cesse hyperdynamisée, après

avoir surpris et s'être assimilé les procédés les plus étranges de l'hypnotisme, peut arriver à dominer les énergies qui se rencontrent dans l'ambiance hyperphysique — énergies très réelles, quoique inconnues de la science officielle, étudiées de nos jours par des esprits d'ordre supérieur, tels que M. de Rochas, le Dr Baraduc, le Dr Encausse, etc. Mais expliquer la nature à la fois subtile, puissante et dangereuse de ces dynamismes d'ordre occulte serait aborder des théories d'un caractère transcendantal qui sortiraient du cadre de la présente étude : je préfère renvoyer le lecteur curieux de ces choses aux ouvrages techniques et m'en tenir à l'énoncé de mon programme : la *Sorcellerie des Campagnes*. Il me suffira de dire qu'il est des cas, beaucoup plus fréquents qu'on ne pense, où, par l'emploi de moyens inutiles à détailler ici, il s'établit une véritable collaboration occulte, dirigée vers le bien ou vers le mal, entre l'homme et certaines Entités du plan astral (1).

Le berger Thorel ne doit être considéré que comme une exception, mais une exception d'une rareté simplement relative. Nombre de sorciers ruraux, et très particulièrement des bergers, sont au courant de procédés de mal ressortissant à la magie noire et venus à eux par tradition pour la plupart, par intuition pour quelques-uns d'entre eux.

Donc, Thorel a eu, par la suite, des imitateurs — il en a encore à l'heure actuelle, comme il avait eu des précurseurs. Au sujet de ces derniers, je citerai un cas offrant avec l'affaire de 1851, bien que de beaucoup antérieur, une frappante analogie. Le fait se trouve relaté par E. de Mirville (2), de façon très détaillée. Aussi en donnerai-je simplement le résumé qui a été publié par A. d'Assier (3),

(1) V. à la fin du présent ouvrage une note relatant une collaboration de cette nature.

(2) *Pneumatologie. Des esprits et de leurs manifestations diverses.* Paris, 1863-64. 8 vol. gr. in-8.

(3) *Essai sur l'humanité posthume.* Paris, 1883, in-12.

qui l'a étudié, dans son ouvrage, surtout au point de vue des manifestations fantômatiques des animaux :

Le 18 avril 1705, M. Milanges de la Richardière, fils d'un avocat au Parlement de Paris, se promenant à cheval dans le village de Noisy-le-Grand, vit tout à coup sa monture s'arrêter sans qu'aucun obstacle expliquât cette singularité. En même temps, il aperçoit un berger à physionomie sinistre, armé d'une houlette et escorté de deux chiens noirs à courtes oreilles, qui lui dit : « Monsieur, retournez chez vous, votre cheval n'avancera pas. » Le cavalier, qui, d'abord, avait ri des paroles du berger, vit bientôt que ce dernier disait vrai, car ni ses encouragements, ni ses éperons ne purent faire avancer la bête, et il fut forcé de rebrousser chemin. Quelques jours après, étant tombé malade, on appela des médecins qui, après maintes tentatives infructueuses pour le guérir, déclarèrent que le mal qui tourmentait le jeune Milanges sortait du cadre des maladies ordinaires, et on commença à parler d'ensorcellement. Le jeune Milanges se rappela alors la scène du cheval et du berger, et la raconta à ses parents. Cependant, on était encore dans le doute, lorsque le jeune homme, rentrant un jour dans sa chambre, vit ce berger assis dans son fauteuil. Il portait le même costume que le jour de la rencontre, tenait sa houlette à la main, et avait les deux chiens noirs à ses côtés. Terrifié à cet aspect, M. Milanges appela ses domestiques, mais, comme il arrive d'ordinaire dans les aventures de ce genre, ceux-ci n'aperçurent rien. L'apparition n'était visible que pour celui à qui elle s'adressait. Cependant, vers les dix heures du soir, le berger s'étant précipité sur le jeune homme, celui-ci tira un couteau de sa poche et en frappa cinq ou six fois la figure de son adversaire, qui finit par lâcher prise. Quelques jours plus tard, le berger étant venu demander pardon à M. Milanges, avoua qu'il était sorcier et que c'était lui qui l'avait poursuivi.

Le jeune homme n'avait donc pas été dupe d'une hallucination, lorsqu'il vit le berger dans sa chambre escorté de ses deux chiens. Le sorcier s'était transporté là par dédoublement, et c'était un fantôme que M. Milanges aperçut assis dans un fauteuil. Les chiens noirs n'étaient également que deux fantômes et ce fait démontre que les pratiques de la sorcellerie, qui permettent à l'être humain de se dédoubler, peuvent s'appliquer aux animaux avec le même succès.

Ce sont là, dirai-je, des appels à un dynamisme supérieur qui, fort heureusement, n'est pas à la portée du premier venu. Mais, en dehors de tels agissements et sans nous éloigner de notre sujet, que de moyens de nuisance ne trouve-t-on pas, procédant de l'hyperphysique et employés, aux champs, par les sorciers de goétie ! Les faits à cet égard se pressent sous ma plume, mais je ne veux pas amplifier ce livre plus que de raison. Aussi ne citerai-je que deux cas extraits d'un travail médical (1) — ce qui montre leur sérieux — et cités par Flammarion dans l'*Inconnu et les problèmes psychiques* (2) :

Un terrain était à vendre judiciairement dans une commune des environs de Paris. Personne n'y mettait l'enchère, quoique la mise à prix fût excessivement minime, parce que ce terrain était saisi au père G... qui passe parmi les paysans pour un sorcier dangereux. Après une longue hésitation, un cultivateur, nommé L..., séduit par le bon marché, se risqua et devint acquéreur sur-le-champ.

Le lendemain matin, notre homme, la bêche sur l'épaule, se rendait en chantant à sa nouvelle propriété, quand un objet sinistre frappa ses regards ; c'était une croix de bois sur laquelle était attaché un papier contenant ces mots : « Si tu mets la bêche dans ce champ, un fantôme viendra te tourmenter la nuit. » Le cultivateur renversa la croix et se mit à travailler la terre ; mais il n'avait pas grand courage ; il pensait, malgré lui, au fantôme qui lui était annoncé ; il quitta l'ouvrage, rentra chez lui et se mit au lit ; mais ses nerfs étaient surexcités, il ne put dormir. A minuit, il vit une longue figure blanche se promener dans sa chambre et s'approcher de lui en murmurant : « Rends-moi mon champ ! »

L'apparition se renouvela les nuits suivantes. Le cultivateur fut saisi par la fièvre. Au médecin qui l'interrogea sur la cause de sa maladie, il raconta la vision dont il était obsédé, et déclara que le père G... lui avait jeté un sort. Le médecin fit venir cet homme et, en présence du maire de la commune, il l'interrogea. Le sorcier avoua que chaque nuit, à minuit, il se promenait chez lui, revêtu d'un drap blanc, afin de

(1) *Le Sommeil*, par le Dr Macario. 1 vol. in-8. Paris, 1857.

(2) 1 vol. in-12. Paris, s. d.

faire endêver l'acquéreur de son champ. Sur la menace de le faire arrêter s'il continuait, il se tint tranquille, les apparitions cessèrent et le cultivateur recouvra la santé.

Comment ce sorcier, se promenant chez lui, pouvait-il être vu du paysan dont la demeure est à un kilomètre de distance ? Nous n'expliquerons pas ce phénomène ; nous dirons seulement que ce fait n'est pas sans précédents et qu'il s'appuie sur une autorité irrécusable, celle du Docteur Récamier.

. . . .

M. Récamier venait de Bordeaux ; il traversait en chaise de poste un village ; une des roues de la voiture vint à se briser ; on courut chez le charron dont la demeure était près de là. Mais cet homme était malade, au lit, et l'on fut obligé d'aller chercher un de ses confrères qui demeurait dans le village voisin. En attendant que l'accident fût réparé, M. Récamier entra chez le paysan malade et lui adressa des questions sur l'origine de son mal. Le charron répondit que sa maladie provenait du manque de sommeil : « Il ne pouvait dormir parce qu'un chaudronnier qui demeurait à l'autre bout du village, à qui il avait refusé de donner sa fille en mariage, l'en empêchait en frappant toute la nuit sur ses chaudrons ».

Le docteur alla trouver le chaudronnier, et, sans préambule, il lui dit :

« Pourquoi frappes-tu toute la nuit sur ton chaudron ?

— Pardienne, répondit-il, c'est pour empêcher Nicolas de dormir.

— Comment Nicolas peut-il t'entendre, puisqu'il demeure à une demi-lieue d'ici ?

— Oh ! oh ! reprit le paysan en souriant d'un air malin, je savons ben qu'il entend. »

M. Récamier enjoignit au chaudronnier de cesser son tapage en le menaçant de le faire poursuivre si le malade venait à mourir. La nuit suivante, le charron dormit paisiblement. Quelques jours après, il reprit ses occupations.

Dans les considérations dont il accompagne ce fait, le Docteur Récamier l'attribue au pouvoir de la volonté dont on ne connaît pas encore toute l'énergie, et qui s'était spontanément révélé à un paysan inculte. Le phénomène, du reste, ne semblera pas extraordinaire à ceux qui connaissent le magnétisme.

Il est certain que, dans l'un et l'autre cas, la volonté est la base du phénomène observé, puisque c'est toujours la volonté humaine qui, hyperdynamisée, actionne les forces hyperphysiques ; mais quel procédé de réalisation employaient les deux sorciers dont il vient d'être question ?

Dans le premier fait, il est possible que l'intéressé n'ait pas dit la vérité, et qu'au lieu de se promener chez soi vêtu d'un drap blanc, il ait, après avoir revêtu ce drap blanc, extériorisé son corps astral pour aller tourmenter son ennemi et le tourmenter à domicile — à moins qu'il n'y ait là une variété de la lycanthropie dont j'aurai à m'occuper plus loin.

Dans le second exemple, le moyen le plus simple de produire le phénomène paraît, en effet, être la suggestion mentale, et, par suite, l'induction d'une hallucination de l'ouïe chez la victime du forgeron. Mais il est d'autres moyens aussi, d'atteindre le même résultat, qui nous sont enseignés par certaines théories d'hyperphysique — ou, dans l'espèce, de goétie. Ces moyens ont pu arriver à la connaissance du forgeron, soit par tradition d'un autre sorcier, soit de façon différente.

Car saura-t-on jamais tous les moyens de faire le mal, que peuvent acquérir des hommes à qui le hasard a ouvert une des portes de la Haute Science cachée ?

Et, ce qu'il y a de plus particulièrement déplorable en pareille matière, c'est que parfois il arrive que ces connaissances — neutres en elles-mêmes, mais que la Goétie rend abominables — fusent dans le vulgaire ; et celui-ci est trop souvent conduit, par son manque de moralité, à ne voir dans tels procédés que le moyen de faire le mal sans aucun risque. Voici, à l'appui de ce que j'avance, un fait relevé dans la *Magie magnétique* de Cahagnet(1) :

Encore très jeune, lorsque je faisais mon tour de France,

(1) 1 vol. in-12. Paris, 1858.

je trouvai de l'ouvrage dans une boutique dont la maîtresse devint amoureuse de moi. Je ne tardai pas, vu mon âge et mon peu d'expérience, à obtenir d'elle ce qu'elle m'offrait volontiers ; mais comme elle était vieille et avait une fille de mon âge environ, je me sentais plus amoureux de la fille que de la mère, aussi le lui laissais-je apercevoir ; je fis même une condition de notre liaison, de les connaître toutes les deux. La mère me promit tout ; mais elle voulait m'épouser elle-même avant de m'accorder sa fille. Je trouvai la proposition d'autant plus étonnante que le mari de cette femme existait et dirigeait notre atelier. Je lui en fis l'observation. Elle me dit : « Tu vois la mine qu'il a... Il va descendre la garde au premier jour ; je travaille à nous en débarrasser. Il était un *dur à cuire* ; voilà plus de quinze mois que je fais cette besogne ; mais avant trois mois il sera parti ! — Eh ! quelle besogne fais-tu donc ? lui demandai-je. — Pardié ! me répondit-elle, tous les matins, il va faire son *cas* sur le fumier, et moi, j'y vais jeter une pincée de... (cet homme me nomma cette substance que je ne veux pas faire connaître). Tu vois, reprit la femme, quelle courante il a..., etc.; il n'y a plus qu'espoir. »

Cet homme me dit que cette révélation jeta un tel trouble dans son âme, qu'il n'eut rien de plus pressé que de partir. Il m'assura qu'il s'était informé de la santé antérieure de son patron, qu'elle était des plus belles, et qu'effectivement, depuis quinze mois, il était atteint d'une dysenterie inguérissable.

La réserve de Cahagnet se comprend : il ne voulait pas que son livre devînt un grimoire de magie noire ; mais il n'est aucun étudiant en occultisme, si modeste soit-il, qui, connaissant les propriétés de l'*aura* astrale et les liens qui la relient au sarcosôme, ne citera, en telle occurrence, dix substances pour une.

Mais, pour faire comprendre la portée du procédé, il me suffira de citer une page du Chevalier Digby (1).

Et je leur fis faire réflexion, dit-il, sur ce qu'ils avoient ouï dire diverses fois, et qui se fait assez souvent en notre

(1) *Discours fait à une illustre assemblée, touchant la guérison des playes par la poudre de sympathie* (in-12, Paris, 1658).

pays. C'est que dans les villages où il fait toujours bien crotté durant l'hiver, s'il arrive qu'il y ait quelque fermier qui soit plus propre que les autres et qui tienne plus nettement les avenues de sa maison que ses voisins, les goujats sont bien aises d'y venir la nuit, ou quand il fait obscur pour y lascher leur ventre... Mais les bonnes ménagières, en ouvrant au matin la porte du logis, trouvent un présent dont l'odeur mal gracieuse les transporte de colère. Celles qui ont été instruites à ce jeu vont incontinent rougir une broche ou une pelle dans leur feu, l'enfoncent ainsi chaude dans l'excrément et, quand le feu en est esteint, la réchauffent de nouveau et répètent souventes fois la même chose. Cependant le fripon qui a fait cette salleté sent une douleur et colique aux boyaux, une inflammation au fondement, une envie continuelle d'aller à la selle, et à peine en est-il quitte qu'il souffre une fâcheuse fièvre durant tout ce jour-là, ce qui est cause qu'il n'a garde d'y retourner une autre fois. Et ces femmes, pour s'estre ainsi garanties de semblables affronts, passent ignoramment pour sorcières et pour avoir fait pacte avec le diable, pour qu'il tourmente de la sorte les pauvres gens.

D'autres procédés analogues sont connus des sorciers de province, mais sont généralement anodins dans leurs résultats. Au contraire, dans l'exemple signalé par Cahagnet, on rencontre la mise en œuvre, par un être inculte, d'un des plus redoutables secrets de la Goétie. Or la Goétie n'a d'autres limites, comme toutes les œuvres d'hyperphysique, que celles de la volonté de l'homme... Que penser, lorsqu'elle s'allie à la perversité humaine qui, elle-même, est insondable ? (1)

---

(1) Il est heureux que tous les charmes, dont la connaissance est répandue dans le public, n'aient pas la même gravité. C'est ainsi que presque partout, sur les côtes d'Europe les marins, lorsque le vent vient à manquer, sifflent pour l'appeler. — Cette opération, qui procède de vieux « charmes des vents » diffusés dans le peuple, ne présente, cela va sans dire, rien de nocif.

VI

LA SORCELLERIE DES BOHÉMIENS

Origine des Bohémiens. — Leur apparition en France. - Leur portrait. — Leur genre de vie. — Le Tarot des Bohémiens. — Synthèse du Tarot. — La cartomancie des Bohémiens. — Le pouvoir magique des Bohémiens. — Leur chiromancie. — L'aimant. — L'Evangile. — Leur philtre.

La nomenclature des différents genres de sorcellerie qui sévissent dans les campagnes ne serait pas complète si je ne parlais ici de ce qu'on peut appeler la « Sorcellerie des Bohémiens ».

D'abord que sont les Bohémiens ?

Les vers suivants, de Ed. d'Hooghe, dont la forme m'est pénible, mais dont l'idée directrice est mienne et le souffle est élevé (je fais des réserves quant à l'avenir qu'ils évoquent), vont répondre :

Par les grands chemins, les Tziganes errants vont par troupes ;
Ils lisent les sorts aux étoiles du ciel, et dans la main,
Savent les décrets des lames du tarot — Bâtons et coupes,
Glaives et deniers — : tout l'avenir, hormis leur lendemain.

Les larges yeux noirs d'inquiétante énigme des Gitanes
Fixent, insolents, ces barbares Aryas, derniers venus
Sur le sol sacré qu'ont foulé tant de fois les caravanes
Des tribus de Rôm... Ils cheminent muets, les Inconnus.

Aucun rêve humain n'atteint leur orgueil et ne les tente ;
Ils savent qu'en eux une marée humaine a son reflux ;
Ils savent qu'ils sont une très haute race, décadente
Comme l'Atlantide qui fut la lumière qui n'est plus,

Et qu'avant Jésus, avant que fût conçu Bouddha lui-même,
Leur Isa-Kristen sur le gibet en croix avait fini ;
Ils t'ont pénétré, Satan, triangle enclos au diadème,
Symbole divin de la triple Unité dans l'Infini.

Nés des rouges fils de l'Adam primitif fait du sol rouge,
Ces gueux en haillons sont de plus vieille race que des rois ;
Née avant ce sol, dernier levé des Eaux, qui déjà bouge,
Leur race connaît le secret englouti de l'autrefois.

Sous les océans, germe dans le silence une autre terre :
Son heure est prochaine, et prochaine la mort des Expirants,
Et les Blancs déchus, parias pour leur exode de misère,
A leur tour seront, sur la face du monde, les Errants.

Encore une fois, que sont les Bohémiens ?

Tout le monde a pu voir, vaguant sur les routes, stationnée momentanément à l'orée d'un bois, ou bien arrêtée à l'entrée d'un village, quelqu'une de ces roulottes lépreuses qui transportent ici ou là, au hasard des courses, de l'espoir du gain ou du « chapardage », une population bizarre, aux cheveux noirs et bouclés, au teint cuivré, aux yeux très souvent caves mais toujours aigus et perçants, allant ici ou là exercer un vague métier — rétamage ou chaudronnerie pour les hommes, vannerie ou bimbeloterie pour les femmes — qui n'est le plus souvent que d'apparence et sert à masquer des occupations moins licites, dont la plus commune est constituée par le maraudage (1). Devant leur apparition, les femmes closent soigneusement poulaillers et clapiers, les hommes se concertent, l'air soucieux, et les autorités, maire et garde-champêtre, ouvrent l'œil — et le bon.

Cependant les habitants des roulottes se répandent de droite et de gauche. Les hommes à l'allure louche offrent leurs services pour étamer les objets de ménage

(1) Il ne faut pas confondre cette population spéciale avec celle des forains qui circule également dans des roulottes, mais dont la grande majorité possède un domicile fixe et n'use de la roulotte que pour transporter sa pacotille aux foires et marchés avoisinants.

ou faire danser un ours pelé, qu'au besoin on fait combattre contre les molosses de l'endroit ; les femmes, au teint mat et sombre, peut-être jolies jadis mais rapidement fanées, vont de porte en porte offrir des paniers ou de menus objets, et proposent, entre deux sourires engageants, de dire la bonne aventure ; et enfin, pendant que les enfants, moins surveillés par les villageois et ayant par cela même plus de facilités, déterrent dans les champs carottes et pommes de terre pour le fricot du soir, les fillettes à l'air lascif donnent, entre temps, à leur grossier public, la vision d'une danse d'orient (1), où, suivant le rite oriental, les pieds sont presque immobiles, mais le torse, les hanches et le bassin présentent des trépidations, des torsions singulièrement suggestives, — et regardent effrontément les jeunes gars dans les yeux... ces gens, ce sont des bohémiens, des parias, des sorciers — et les bourgades qu'ils traversent en ont peur.

D'ou viennent ces bohémiens ? Que sont-ils ? Quel secret cache leur existence nomade ? Autant de mystères qui, vraisemblablement, ne seront jamais percés à jour.

D'abord, leur nom. D'après l'appellation qui leur est communément donnée en France, ils semblent originaires de Bohême... il n'en est rien, car ils ont autant de dénominations différentes qu'ils traversent de pays. L'Angleterre les appelle des *Gypsies* ; l'Allemagne, des *Zigeuners* ; l'Espagne, des *Gitanos* ; l'Italie, des *Zingari* ; la Turquie, des *Tschengènes* ; l'Arabie, des *Charami* (voleurs); la Roumanie, des *Cyganis* ; l'Asie occidentale des *Siah Hindou* (Indiens noirs) ; la Hongrie, *Pharaoh népek* (peuple de Pharaon), ce qui correspond à leur nom chez nous au Moyen Age : *Egyptiens*, que l'on retrouve dans leur nom anglais actuel *Gypsies*. Eux-mêmes se donnent plusieurs appellations : *Roma* (au sing. *Rom*) les hommes ; ou bien *sinte*, où l'on a voulu voir le nom de

(1) Ces danses particulières aux filles bohémiennes n'ont pas de nom spécial dans notre langue ; en Espagne, on les appelle des *Maguendoy*·

en Syrie on les appelle [illegible]

leur pays d'origine (Indus ou Sind) ; ou encore *Kola* (les noirs) ; etc. Leurs noms divers, donc, soit qu'ils leur soient attribués par les populations, soit qu'ils se les donnent eux-mêmes, ne nous enseignent rien quant à leurs origines — qu'eux-mêmes, d'ailleurs, ne semblent pas connaître beaucoup mieux, car elles reposent sur de pures légendes.

D'où donc ces étranges gens tirent-ils leur origine ? Pour les uns, ce sont des Egyptiens émigrés de leur pays après sa conquête par le sultan Selim en 1517. D'autres les regardent comme des Perses de la race des Usbecks, ou encore comme des Zingitanes (d'où un de leurs noms), des Sigynnes d'Hérodote, des Mages de Perse, des parias de l'Inde... que sais-je ? Leur langue, que l'on a voulu assimiler à telle ou telle, étant un ramassis de vocables de tous les pays où ils ont passé, ne peut être identifiée avec aucune autre. Pour ma part, je les croirais plutôt égyptiens en me basant sur leur possession du Tarot dont je vais avoir à parler tout à l'heure.

Voici du moins les légendes de leur naissance, et de leurs migrations probables que j'analyse d'après Görres (1) :

Lorsque, au XVe siècle, ces étranges gens apparurent en Allemagne, ils racontaient qu'ils étaient venus de la petite Egypte, d'où un jugement de Dieu les avait chassés. Le Pharaon de la contrée, après avoir vaincu tous les peuples du monde, avait osé, dans son orgueil, défier au combat Dieu et son armée céleste. Dieu, refusant le défi, avait, pour punir l'orgueilleux, ouvert une large grotte dans le flanc d'une montagne, et une tempête l'y avait entraîné avec toute son armée ; après quoi, la grotte s'était refermée sur eux. Lorsque l'on approche de cette montagne pendant la nuit de la Saint-Jean, on entend le roi chanter avec son armée. Après cette catastrophe, tous les rois et les nations s'étaient révoltés contre

(1) *La mystique divine, naturelle et diabolique*, traduction de Ch. de Sainte-Foi, 5 vol. in-12. Paris, 1862.

le Pharaon, et avaient vaincu son peuple, privé de chef et sans défense, qu'ils avaient ensuite chassé et dispersé dans le monde entier. C'est ainsi qu'ils avaient été forcés d'émigrer, et alors ils s'appelaient, pour ce motif, *Chaï*, le peuple de *Chal* ou peuple de Pharaon.

Ils prétendaient avoir d'abord émigré dans l'Inde, d'où peut-être leur nom postérieur de *Sinta*, comme il vient d'être dit. De l'Inde, ils pénétrèrent probablement en Perse, où Ferdussi fait déjà mention d'eux au XI[e] siècle, et, de là, ils parcoururent l'Asie.

Une partie de ce peuple bizarre semble être restée dans le Delta Egyptien d'où les révoltés n'auraient pu l'expulser ; de là le nom de *Ghazi* (victorieux) sous lequel ils sont connus à cet endroit. Quelques tribus de cette souche semblent s'être répandues dans le nord de l'Afrique, et c'est probablement d'eux que parle Léon l'Africain, sous le nom de Zingales, comme pillant les caravanes qui allaient d'Agade dans le Bornou. Les Dar-Buschi-Fals, ou devins du Maroc, qui ont une langue à part, différente de l'arabe et du schilhouh, appartiennent vraisemblablement à la même souche.

Dans leur marche à travers l'Asie, ils laissèrent partout des bandes plus ou moins nombreuses, et l'on retrouve en plusieurs tribus, dans certaines contrées de ce continent, leur mœurs et leurs habitudes. Il est probable que plusieurs essaims, tournant vers le nord, pénétrèrent par Astrakan en Russie. D'autres, partis de l'Egypte ou de l'Inde, traversant la Syrie et l'Asie Mineure, s'établirent dans l'empire de Byzance. De là, ils entrèrent en Bulgarie, et c'est là, probablement, que leur langue s'est approprié les mots grecs, slaves et valaques qui s'y trouvent.

Une de leurs tribus, composée d'environ trois mille individus, émigra vers 1417 en Moldavie, d'où, augmentée de nouvelles recrues, elle se répandit en Valachie et en Hongrie, dont le roi leur octroya le droit de s'établir

autour des villes et dans les domaines de la couronne. Alors et dans ces contrées, ces gens étaient connus sous les noms de *Zincalo* ou *Cales* (hommes noirs), *Chaï*, *Romano* (d'où vient le nom de leur langue souvent appelée *romany*), etc. L'empereur Sigismond donna alors, peut-être pour s'en débarrasser, un sauf-conduit à une de leurs bandes qui traversa l'Allemagne jusqu'à la mer du Nord. Une autre, franchissant la Bohême et la Suisse, vint à Rome en 1422, afin d'obtenir du pape un sauf-conduit pour voyager en sûreté à travers tous les pays chrétiens. Cette demande fut-elle accueillie favorablement ? On ne sait trop. Toujours est-il que, dans la suite, on crut, partout sur leur passage, que le pape leur avait imposé un pélerinage de sept ans. On les honorait donc comme de pauvres pèlerins, et ils se répandirent ainsi par toute l'Europe jusqu'en Espagne, empruntant partout les noms des pays qu'ils venaient de traverser (Maures, Egyptiens, Bohémiens, Allemands, etc.), ce qui obscurcit encore leurs débuts, passant ici et là comme les descendants de souche Tartare, Persane, Cilicienne, Nubienne, et établissant par suite une confusion d'origines où il est très difficile aujourd'hui de jeter quelque lumière.

Ils semblent avoir fait leur apparition en France au commencement du XVe siècle, si nous en croyons le récit qu'en donne le conseiller E. Pasquier dans ses *Recherches de la France* (1), dont je transcris le passage :

Vers quel temps un tas de gens vagabonds que les aucuns nomment Œgyptiens, les autres Bohémiens, commencèrent de rôder en France.

Il est tombé un vieux livre entre mes mains, en forme de papier journal (2) par lequel un théologien de Paris, soigneux de recueillir les choses qu'il voyait, nous rédigea

(1) In-f°. Paris, MDCLXV, liv. IV, chap. 19.

(2) Ce livre paraît être, d'après du Cange (*Gloss. méd. et inf. lat.* au mot *Œgyptiaci*) l'original des *Ephémérides parisiennes du temps de Charles VI et Charles VII.*

diligemment par écrit tout ce qui advint de son temps, spécialement dans la ville de Paris, de l'authorité duquel je me suis aidé en quelques endroits de cette œuvre. Mais je veux maintenant insérer tout au long et transcrire de luy mot-à-mot certain passage par lequel on peut aisément voir de quel temps ces Œgyptiens que nous voyons encore voyager par la France, commencèrent à y entrer et quelle feuille ils donnèrent à leur pèlerinage.

Le dimanche d'après mi-aoust (dit-il) qui fut le dix-septième jour d'aoust 1427, vinrent à Paris douze tenanciers, comme ils disaient, c'est à savoir un duc, un comte et dix hommes tous à cheval et lesquels se disoient très bons chrestiens et estoient de la Basse-Egypte et encore disoient que n'avoit pas grand temps que les chrestiens les avoient subjuguez et tous fait chrestienner ou mourir ceux qui ne vouloient estre. Ceux qui furent baptisés, furent seigneurs du païs comme avant et promirent d'estre bons et loyaux et garder foy à Jésus-Christ jusques à la mort et avoient roy et royne dans leur païs. Item, vray est, comme disoient, qu'après aucun temps qu'ils orent pris la foy chrestienne les Sarrazins les vinrent assaillir. Quant ils se virent comme pou [peu] fermes en nostre foy, à trespou d'achoison sans endurer guère les guerres et sans faire le debvoir de leur païs deffendre que très-pou, se rendirent à leurs ennemis et devinrent Sarrazins comme devant et renoncèrent à J.-C. — Item, il advint après que les chrestiens, comme l'Empereur d'Allemagne et autres sieurs, quant ils sçorent qu'ils orent ainsi faulsement laissé nostre foy et qu'ils estoient devenus si tost Sarrazins et idolastres, leur coururent sus et les vainquirent tantost comme cils qu'ils cuidoient qu'on les laissât en leur païs comme l'aultre fois pour devenir chrestiens. Mais l'Empereur et les aultres seigneurs, par grande délibération de conseil, dirent que jamais ne tenroient terre en leur païs si le pape ne le consentoit et qu'il convenoit que là allassent au Saint-Père à Rome : et là allèrent tous, petits et grands, à moult grand peine pour les enfants. Quant là furent, ils confessèrent en général leurs péchéz. Quant le pape ot oüye leur confession, par grande délibération de conseil, leur ordonna d'aller sept ans en suivant parmi le monde, sans coucher en lict et pour avoir aucun confort pour leur despense ordonna que tout évesque et abbé portant crosse leur donnerait pour une fois dix livres tournois ; et leur bailla lettres faisant mention de ce aux prélats de l'église, et leur

donna sa bénisson, puis se départirent, et furent cinq ans par le monde avant qu'ils vinssent à Paris. Et vinrent le dix-septième jour d'aoust l'an 1427, les douze devant dicts et le jour Sainct-Jean-Décolace vint le commun. Lequel on ne laissa point entrer dans Paris mais par justyce furent logéz à la chapelle Sainct-Denys et n'estoient point plus en tout, d'hommes, de femmes et d'enfants, de cent ou six vingt, ou environ. Et quant ils se partirent de leur païs, ils estoient mille ou douze cent. Mais le remenant estoit mort en la voye. Item, quant ils furent à la chapelle, on ne vit oncques plus grande allée de gens à la bénisson du lendit, que là alloit de Paris, de Sainct-Denys et d'entour Paris pour les voir. Et vray est que le plus et presque tous avoient les oreilles percées et en chacune oreille un annel d'argent ou deux en chacune, et disoient que c'estoient gentillesses en leur païs. Item, les hommes estoient très-noirs, les cheveux crespés, et les plus laides femmes que l'on peut voir et les plus noires ; toutes avaient le visage déployé, cheveux noirs comme la queue d'un cheval ; pour toutes robes une vieille flossoye très-grosse, d'un lien de drap ou de corde, liée sur l'espaule, et dessus un pauvre roquet ou chemise pour parement ; bref, c'estoient les plus pauvres créatures que l'on vit onques venir en France d'aage d'homme, et, néantmoins leur pauvreté, en leur compaignie avoit sorcières qui regardoient ès mains des gens et disoient ce qu'advenu leur estoit ou à l'advenir, et mirent contens en plusieurs mariages : car elles disoient « ta femme t'a fait coup ». Et qui pis estoit en parlant aux créatures par art magique ou aultrement par l'ennemy d'enfer ou par extrejet d'habileté faisoient vuider les bourses aux gens et les mettoient en leurs bourses comme on disoit. Et vraiment j'y feus trois ou quatre fois pour parler à eux, mais oncques ne m'aperçeu d'un denier de perte, ne les vey regarder en main. Mais ainsi le disoit le peuple partout : tant est que la nouvelle en vint à l'évesque de Paris, lequel y alla et mena avec lui un frère prescheur nommé le petit Jacobin, lequel par le commandement de l'évesque fit là une belle prédication, en excommuniant tous ceux et celles qui se faisoient et qui avoient cru et montré leurs mains ; et convint qu'ils s'en allassent, et partirent le jour de nostre Dame en septembre et s'en allèrent vers Pontoise.

Duquel passage nous pouvons aisément tirer qu'auparavant ce voyage les parisiens n'avoient été repçu de telles

manières de gens, lesquels jusqu'à nous ont continué successivement et de main en main leurs voyages sans ombre de pénitence à mon jugement fabuleuse. Et est une chose estrange que ces misérables voyageurs sans assurance de feu et lieu font une perpétuelle profession de mendicité, de larcin et d'oisiveté, et encore plus estrange qu'au veu et sçeu de nos magistrats, ils ont rôdé en France par l'espace de cent ou six vingt ans et plus, sans avoir d'aultre adveu de leur pénitence, sinon celuy que par une sotte renommée ils avoient imprimé depuis ce temps-là dans nos testes, disant que ces sept ans de pénitence qui feurent ordonnez aux premiers alloient de succession en succession. Toutesfois de nostre temps par l'édict des estats tenus à Orléans et publié le 3 septembre 1561, il fust pourveu à cet abus ; pour autant que par l'art. 103e de cet édict il fust conjoint à tous officiers du roy faire commandement à tous bohémiens ou œgyptiens de vuider dans deux mois le royaume à peine de galères et de punition corporelle.

Ainsi toutes les caractéristiques actuelles de ces étranges gens se retrouvent telles qu'elles étaient il y a cinq siècles : mensonge, état nomade, exercice des arts magiques, mendicité, vol et paresse.

Voici d'ailleurs le portrait, peu flatté, mais vrai, que fait d'eux l'auteur précité (1) :

Les chroniques du temps nous les représentent comme un peuple sauvage et nomade, attiré par le butin et la corruption, de même que les oiseaux de proie, vivant de pillage et au jour le jour, léger, inconstant, mobile jusque dans le jeu de ses traits, variable comme l'eau et l'air, lâche ou téméraire selon l'occasion, rampant devant toute supériorité, féroce à l'égard du faible, sans foi ni loi, violent, querelleur, vain et fanfaron au-delà de toute expression, paresseux, porté à la lubricité et à toutes les jouissances matérielles. Ils sont adroits, industrieux, intelligents, surtout lorsqu'il s'agit de tromper ceux qui ne sont pas de leur sang, et pour lesquels ils nourrissent une haine profonde et héréditaire ; ils sont remplis de dispositions pour la musique (2) et d'apti-

(1) Görres, *loc. cit.*

(2) Les orchestres de Tziganes sont populaires dans toute l'Europe (*Note de l'auteur*).

tudes pour le petit nombre de professions qu'ils exercent, comme, par exemple, le métier de forgeron ou de marchand de chevaux. C'est ici surtout qu'ils s'entendent merveilleusement à tromper, et il n'est aucune espèce de vol qui ne leur soit familier. Ils se distinguent de tous les peuples par l'éclat brillant et fixe de leurs yeux, et sont encore aujourd'hui, après quatre siècles, ce qu'ils étaient alors. Leur existence éphémère, renfermée dans le court moment qui passe, et s'écoulant sans soucis, ne laisse jamais pénétrer en eux aucune idée religieuse ou sérieuse. Sans foi, sans pratiques et sans tradition, ils embrassent partout la religion du pays où ils vivent, en laissant de côté toutes les pratiques qui les gênent. Dans leurs migrations à travers l'Europe, lorsqu'ils étaient encore accueillis avec bienveillance, comme il leur arrivait souvent de faire du feu dans les greniers et les étables sans qu'il en résultât jamais aucun incendie, malgré le voisinage de matières inflammables, ils attribuaient ce bonheur à la vertu d'une certaine racine qui croît sur une haute montagne de la petite Egypte, et dont ils faisaient venir chaque année une grande quantité. C'était là un des éléments de l'art magique qu'ils avaient apporté d'Orient...

Le lecteur est prié de remarquer que ce portrait, assez noir, n'a pas été tracé pour les besoins de la cause et vient entièrement à l'appui de ce qui va être dit plus loin.

Par la suite, et à cause des déprédations dont était partout et constamment marqué leur passage — ainsi qu'il en est d'ailleurs à notre époque, — ces nomades, après avoir été généralement bien accueillis, se sont vus expulser de tous les pays civilisés : d'Espagne, de France, d'Italie, d'Angleterre, de Danemark, de Suède, des Pays-Bas, de Hollande, d'Allemagne, etc. Mais ces expulsions n'étant pas simultanées, ils en étaient quittes pour refluer vers les contrées où leur séjour était momentanément toléré. Aujourd'hui, leur présence quelque part étant synonyme de vol et de rapine, on les pourchasse dans tous les pays, et, à chaque instant, on apprend qu'une de leurs tribus est en détresse, à cheval sur une frontière, entre deux gendarmeries qui leur refusent le passage.

Aussi, pour éviter cet ennui, beaucoup de bohémiens ont-ils, aujourd'hui, adopté la nationalité du pays où ils séjournent le plus, ce qui ne veut pas dire qu'ils se soient fondus dans la population, ou qu'ils aient renoncé à leur état nomade ; — ils se contentent d'avoir aux environs des grandes villes certains lieux de rassemblement où ils passent l'hiver, vivant entre eux sans fréquenter, autrement que pour l'exercice de leur métier, les voisins de leur campement, d'où, le printemps venu, ils s'échappent pour rayonner au loin.

Sur la route de Paris à St-Germain, vers Nanterre, j'ai eu l'occasion de visiter un de leurs campements : — là, un ingénieux spéculateur a eu l'idée, il y a déjà longtemps, d'acheter ou de louer des terrains vagues qu'il a fait enclore de planches et dans lesquels les romanichels peuvent, moyennant une rémunération modeste, abriter leurs roulottes durant la mauvaise saison ; j'ai rarement vu plus pittoresque assemblage de types bizarres, hommes, femmes, enfants et animaux, plus infâme malpropreté, plus louche collection de chenapans. La municipalité, je crois, voudrait bien en être débarrassée, mais, à tout prendre, elle préfère les voir parqués en un seul endroit : la surveillance en est plus aisée.

Ce sont ces gens qui, aux premiers beaux jours de printemps, cessent leur hivernage et lancent leurs roulottes sur les routes de France, partout où ils pourront exercer leurs métiers multiples dont le principal et le plus rémunérateur est, sans contredit, la maraude.

Et ce sont ces gens à qui la rumeur des campagnes attribue un pouvoir surnaturel et magique

Sur quoi repose cette croyance ? C'est ce que je vais examiner.

Lorsque, il y a des milliers d'années, la grande Université d'Egypte — désignée mystiquement sous le nom collectif de Thot Hermès Trois-fois-très-grand — eut établi le corps de doctrines qui est la base de toute haute

science et le fondement de la philosophie occulte, elle condensa cette doctrine en soixante-dix-huit figures mystiques dont la pénétration ne fut jamais accessible qu'au seul initié d'ordre supérieur ; et chacune de ces soixante-dix-huit figures hermétiques fut gravée sur une lame d'or et la collection de ces lames d'or était jalousement gardée par le collège sacré, dans les cryptes de Thèbes Hécatompylos.

Mais Thot-Hermès Trismégiste possédait, entre toutes sciences, celle de la fragilité humaine. Il savait que les empires tombent, fussent-ils les plus formidablement puissants du monde, que la charrue finit par passer sur l'emplacement des cités les plus prospères, les plus fortes, et que le savoir même est appelé à disparaître momentanément dans certaines périodes de bouleversement social ou de cataclysme terrestre ; et il ne voulut pas que ces lames divines qui renferment en elles-mêmes l'essence intellectuelle de tout ce qui est, pussent jamais périr dans un accident toujours à redouter.

A qui donc, pour en assurer la transmission de génération en génération, en confierait-il la garde, de telle façon que dans chaque siècle à venir le sage pût aisément les consulter et retremper ainsi son savoir, faussé par les âges, à la source de tout savoir ?

A la Science ? La Science, je l'ai dit, peut sombrer momentanément.

A la Force ? Mais la Force n'est que relative : c'est une illusion momentanée.

A la Vertu ? mais la Vertu aussi est faillible, et d'ailleurs qu'est-ce que la Vertu, sinon un mot auquel chaque siècle donne une signification différente (1) ? Or, ne pourrait-il venir des temps où, par l'aveuglement des hommes, la Science serait considérée comme incompa-

(1) Cf. les différences de signification de ce mot en français, en latin, en grec...

tible avec la Vertu, où la Vertu elle-même regarderait comme œuvre bonne la destruction de ces lames ? (1)

Et Thot-Hermès, le Trois-fois-très-grand, considéra, dans la profondeur de son intime sagesse, qu'il n'est qu'une chose réellement immuable en le monde, indestructible aux orages de la terre, se jouant des révolutions politiques et guerrières, raillant les persécutions d'où qu'elles viennent, infrangible même aux bouleversements cosmiques : le vice de l'homme. Et c'est au vice de l'homme qu'il résolut de confier la garde des lames mystérieuses où toute sagesse retrouve sa source ; car le vice de l'homme est appelé à subsister tant que subsistera l'homme lui-même. Ici ou là, il aura toujours ses fervents (2).

Mais encore, en fait de vices, l'homme offre un choix copieux : à laquelle donc des turpitudes humaines le *Maître* a-t-il décidé de confier le fruit éternel de ses labeurs pour le transmettre aux générations à venir ? A celle de ces passions qui est peut-être la plus vile et la plus dégradante, parce que c'est elle qui a le plus de chances de durée, à celle qui pousse l'être humain à vendre ce qu'il a de plus cher, son honneur, ses enfants, sa propre vie, même : la passion du jeu.

Et de ce jour les lames ineffables, muées en instruments de jeu, ont été répandues partout, à profusion, ont pénétré dans tous les milieux, chez tous les peuples, en chaque siècle, portées par les mains les moins qualifiées pour toucher aux mystères divins : celles du joueur, du paresseux et du fripon — celles surtout du Bohémien qui incarne tous ces vices.

Mais aussi, dans chaque peuple et dans chaque siècle,

(1) Ne sommes-nous pas un peu, en ce moment même, sans y regarder de trop près, dans un de ces temps ? N'est-il pas actuellement telles sciences que certains voudraient proscrire au nom du Bien ?

(2) N'est-ce pas A. Dumas qui a dit dans une boutade : « L'humanité remplace en vain l'eau lustrale par l'eau bénite, elle est toujours aussi sale ».

il s'est trouvé des penseurs qui, connaissant ces choses, ont touché avec respect ces mystiques figures, dénaturées peu à peu par le temps, ont voulu se retremper aux sources pures, et reconstituer, pour les étudier, les hiéroglyphes primordiaux gravés sur des lames d'or par la Haute Sagesse des Sages d'Egypte, émanation et reflet de celle des divins Sages de l'Inde (1).

Qu'est donc ce Tarot où se condense toute Sagesse et toute Science, et que les Rômes ou Bohémiens émigrés d'Egypte ont emporté avec eux, dans tous les temps et chez toutes les nations ?

Voici ce qu'en dit M. Falconnier dans la préface de son travail de reconstitution (2) :

Le Tarot n'est autre chose que la synthèse théosophique du dogme primitif des religions, en même temps qu'une méthode simplifiée d'astrologie, retrouvées par le mage Hermès Trismégiste (3). Il était gravé sur vingt-deux lames

(1) De là, des réintégrations différentes de l'antique Tarot égyptien qui doit comporter 78 lames, et dont les reconstitutions multiples ne sont que des essais non dénués de valeur, mais en dehors de la tradition vraie. En effet, les tarots actuels comportent onze types principaux : le *Petit Etteilla* et le *Destin antique* (32 lames) ; le *Livre du Destin* (33 lames) ; le *Petit cartomancien* et l'*Oracle de Mlle Lenormand* (36 lames) ; le *Petit Oracle des Dames* (reconstitution de l'époque de Louis XVI, (42 lames) ; un type sans désignation spéciale, de la fin du XVIII[e] siècle (44 lames) ; la *Sibylle des salons* et le *Tarot italien* (52 lames) ; le *Grand Lenormand* (54 lames) ; le *jeu de la main* (56 lames) ; et enfin les différents genres de *Tarots égyptiens*, et ceux dits de Marseille et de Besançon (par corruption, le type en ayant été établi à Byzance) (78 lames). Ces onze types principaux ont donné lieu à une quantité infinie de variétés. Mais on n'était pas encore arrivé à reconstituer le type primordial, et ces essais ne servaient guère qu'à flatter la gloriole des banales tireuses de cartes. Aujourd'hui, nous possédons, grâce aux travaux d'Albert-le-Grand, d'Agrippa, de Paracelse et, à notre époque, de Court de Gébelin, d'Alliette (plus connu dans le gros public sous le nom d'Etteilla), de Lismon, de Conver, et surtout de Papus et d'Oswald Wirth, un jeu de tarots dont le symbolisme paraît définitivement établi et qui ne doit différer que bien peu des lames d'or de l'antique Egypte. — D'autre part, car les études abondent à cet égard, les travaux de Falconnier paraissent avoir reconstitué les lames égyptiennes du tarot primitif.

(2) *Les XXII lames hermétiques du Tarot divinatoire, exactement reconstituées d'après les textes sacrés et selon la tradition des Mages de l'ancienne Egypte* (1 vol. in 8. Paris, 1896).

(3) Ou plutôt établies par Hermès — on a vu plus haut que ce nom n'est que l'appellation symbolique et synthétique de l'université mystériale d'Egypte (*Note de l'auteur*).

d'or (1) portant, en plus de l'alphabet hiératique des Mages, les signes du Zodiaque et les planètes. Il était gardé dans le Temple par un prêtre appelé Pastophore, qui en expliquait le sens symbolique seulement aux néophytes ; les Clefs divinatrices n'étaient dévoilées qu'à ceux qui parvenaient aux plus hauts grades du sacerdoce d'Isis, et sous peine de mort pour qui en révélerait les mystérieux arcanes... Les vingt-deux lames disposées selon l'ordre de l'alphabet numérique donnent la définition complète du dogme de la Haute Magie des Anciens (2) ; lorsque l'on mélange toutes les lames entre elles, leur signification individuelle se trouve modifiée par celles qui les entourent, et elles donnent alors une sentence sacerdotale et philosophique, ainsi qu'une réponse à toutes les questions que puisse poser un cerveau humain. Les transpositions de ces vingt-deux lames dépassent plusieurs millions...

Il ne peut entrer ni dans ma pensée ni dans le cadre de cet ouvrage, de faire un cours complet d'explication du Tarot. Je préfère renvoyer le lecteur à des ouvrages techniques, où des hommes de haut savoir, tout en n'abordant que des vues d'ensemble, entraînent l'esprit du lecteur à de merveilleuses altitudes (3). Mais il me faut cependant faire comprendre au lecteur la valeur de ces lames, dont on retrouve les figures dans les Védas, et qui nous ramènent dans l'antiquité jusqu'au cycle synarchique de Ram de qui les disciples, à travers les âges, furent Fo-Hi en Chine, Jeshous Krishna dans l'Inde, Ormuz en Perse, Thot en Egypte, Orphaskad en Khaldée, Enoch chez les Hébreux, Hésus chez nos ancêtres les Golaks ; qu'on voit citées sous le nom de *Tera* dans la

(1) L'auteur ne s'est occupé, dans son travail de reconstitution, que des vingt-deux arcanes majeurs (*Note de l'auteur*).

(2) La Magie antique se divisait en Magie cérémonielle, qui correspond à l'Hyperphysique de nos jours, et Haute Magie qui embrassait la Cosmogonie, la Théologie, et, par suite, la Théurgie, et les Sciences transcendantales (*Note de l'auteur*).

(3) Je citerai notamment la *Clef absolue de la science occulte*, *Le Tarot des Bohémiens, le plus ancien livre du monde, à l'usage exclusif des initiés*, par Papus (D[r] G. Encausse) où l'auteur, en se bornant à l'usage d'une seule clef (Iod-Hé-Vau-Hé) nous ouvre des horizons d'une incomparable splendeur. (*Publications de Psychisme expérimental*, 30, boulevard de Strasbourg, Paris).

Kabbale juive ; dont on rencontre la synthèse dans les Téraphim du Tabernacle, aussi bien que dans le jeu de l'Oie des Grecs ou dans les Echecs des Persans ; auxquelles Platon fait allusion ; dont on retrouve une des principales figures dans l'*apocalypse* qui, elle-même, n'est qu'une paraphrase de l'*Asclépios* d'Hermès ; que connaissait Augustin qui y fait allusion dans une lettre à sa mère ; que Grégoire VII fit traduire d'après les tablettes d'Enoch ; qui fut le crime des Templiers (1) ; dont Guillaume Postel, au XVI[e] siècle, retrouva à Byzance les clés hermétiques ; qu'un siècle plus tard ont reconstituées deux des plus savants hommes de leur époque, le jésuite Kircher et l'astrologue Ruggieri... (2).

Encore une fois, qu'est donc le Tarot ?

Les Bohémiens possèdent une Bible ; cette bible les fait vivre, car elle leur permet de tirer la bonne aventure ; cette bible est une cause perpétuelle de distraction, car elle leur permet de jouer.

Oui, ce jeu de cartes, nommé Tarot, que possèdent les Bohémiens, est la bible des bibles ; c'est le livre de Thot Hermès Trismégiste, c'est le livre d'Adam, c'est le livre de la révélation primitive des anciennes civilisations.

Alors que le franc-maçon, homme intelligent et vertueux,(3) a perdu la tradition, alors que le prêtre, homme intelligent et vertueux, a perdu son ésotérisme, le Bohémien, homme ignorant et vicieux, nous donne la clef qui nous permettra d'expliquer tous les symbolismes sans difficulté.

Comment ne pas admirer la sagesse de ces initiés qui ont utilisé le vice et lui ont fait produire plus de résultats, au point de vue du bien, qu'à la vertu !

Ce jeu de cartes des Bohémiens est un livre merveilleux,

(1) Le Baphomet des Templiers paraît avoir été la reproduction d'une lame du Tarot.

(2) On croit à tort que les jeux de cartes ont été introduits en France sous Charles VI, pour amuser la folie du roi : le moine Alcuin avait déjà fait connaître, à la cour de Charlemagne, le *jeu des Vertus* qui était une imitation chrétienne des lames du Tarot.

(3) L'auteur cite textuellement ; mais il croit devoir faire remarquer qu'à l'heure actuelle le Grand Orient de France a dévié, et que les Maçonneries étrangères ont interrompu tous rapports avec lui.

ainsi que l'a vu Court de Gébelin, et surtout Vaillant. Ce jeu, sous le nom de *Tarot*, *Thora*, *Rota*, a formé successivement la base de l'enseignement synthétique de tous les peuples anciens (1).

Là où l'homme du peuple ne voit qu'un moyen d'amusement, le penseur retrouve la clef de cette tradition si obscure ; Raymond Lulle base sur le Tarot son *Ars Magna* et parvient à remplacer le cerveau humain par ce Tarot en marche ; Jérôme Cardan écrit sur le Tarot un traité de la *Subtilité* ; Guillaume Postel retrouve dans ce Tarot la clé des choses cachées, alors que Louis-Claude de Saint-Martin, le philosophe inconnu, y voit décrits les liens qui unissent Dieu, l'Univers et l'Homme.

C'est grâce au Tarot que nous allons pouvoir retrouver et développer cette loi synthétique cachée dans tous les symbolismes... (Papus, *loc. cit.*).

D'abord, je vais donner la description du Tarot avant d'en aborder, non pas l'étude, mais très simplement la vue générale.

Le Tarot se compose de soixante-dix-huit lames, dont vingt-deux arcanes majeurs et cinquante-six arcanes mineurs. Les arcanes majeurs, dont chacun est une sorte de synthèse pantaculaire correspondant kabbalistiquement à une des lettres de l'alphabet hébraïque (2), et dont tous les détails sont à étudier, se nomment :

(1) Il ne s'agit pas ici de l'enseignement ordinaire et banal ; le lecteur est prié de se rappeler ce qui a été dit aux premières pages de cette étude, que le véritable enseignement de l'antiquité se donnait dans les temples où les Petits Mystères correspondaient à notre Enseignement secondaire, et les Grands Mystères à notre enseignement supérieur (*Note de l'auteur*).

(2) Cette correspondance des lames du Tarot avec les lettres hébraïques ouvre des horizons insondables pour qui sait que, d'une part, chaque lettre hébraïque, formée d'un hiéroglyphe, d'une idée et d'un nombre a, par suite, les sens multiples de l'hiéroglyphe, de l'idée et du nombre ; que les arcanes du Tarot ont leur correspondance dans chacun des trois mondes ; et qu'enfin, de même que le rapprochement des lettres modifie leur sens, de même le mélange des lames amène des combinaisons de la plus extraordinaire richesse. On ne peut s'étonner, après cela, de la quantité de volumes qui constituent la somme des études kabbalistiques et tarotiques existant à ce jour — malgré que ces études ne puissent être abordées que par des intelligences supérieures, puisqu'elles constituent la haute kabbale indo-égyptienne.

I.	Le Bateleur ..	*Symbole de*	la volonté.
II.	La Papesse ...	—	la science.
III.	L'Impératrice	—	l'action.
IV.	L'Empereur ..	—	la matière, la réalisation.
V.	Le Pape......	—	l'idée, l'inspiration.
VI.	L'Amoureux ..	—	le bien et le mal, l'épreuve.
VII.	Le Chariot ...	—	le triomphe.
VIII.	La Justice	—	l'antagonisme, l'équilibre, la justice.
IX.	L'Ermite.....	—	la prudence, le mystère.
X.	La Roue de Fortune	—	la fortune, bonne ou mauvaise.
XI.	La Force.	—	la force, la confiance en soi.
XII.	Le Pendu	—	l'abnégation, le sacrifice, la mort violente.
XIII.	La Mort......	—	la mort naturelle, la transformation.
XIV.	La Tempérance	—	l'initiative.
XV.	Le Diable	—	la fatalité, l'orgueil.
XVI.	Le Feu du Ciel [ou Maison-Dieu].......	—	l'élévation instable.
XVII.	Les Etoiles....	—	l'espérance.
XVIII.	La Lune	—	les déceptions.
XIX.	Le Soleil	—	le mystère des destinées.
XX.	Le Jugement .	—	le changement, le renouvellement.
(1).	Le Fou [ou le Mat].......	—	l'expiation.
XXII.	Le Monde.....	—	la récompense, l'élévation stable.

Chacun de ces arcanes possède une signification particulière (et a sa correspondance) dans chacun des trois mondes : matériel, astral et divin (2).

Les cinquante-six arcanes mineurs se divisent en quatre paquets, dont chacun forme une série différente :

(1) Cette vingt-unième lame ne porte pas de nombre ; elle correspond néanmoins à la vingt-unième lettre hébraïque (*Schin*).

(2) Ces arcanes majeurs ont disparu dans les jeux de cartes : ils devaient être et ont été incompris des joueurs.

Bâtons (devenus *trèfles*), coupes (devenus *cœurs*), Epées (devenues *piques*) et deniers (devenus *carreaux*).

Ces quatre séries correspondent au nom divin : *Iod-Hé-Vau-Hé*, dont la signification est :

Iod = le principe actif : le Moi.

Hé = le principe passif : le Non-moi.

Vau = le terme moyen : le rapport du Moi au Non-moi.

Hé = le retour du ternaire à l'unité : la transition d'un monde à un autre monde.

Ce second *Hé* représente l'Etre complet, renfermant dans une unité absolue les trois termes qui le constituent : Moi Nonmoi-rapport. Il indique le passage du noumène au phénomène, ou la réciproque ; il sert à monter d'une gamme dans une autre. (Papus, *loc. cit*). Chacune des séries (Bâtons, Coupes, Epées et Deniers) comporte :

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, valet, cavalier, reine, et roi (1).

A l'imitation des séries, mais dans un ordre d'idées moins philosophique, les quatre figures symbolisent :

Roi = l'actif, l'homme, le mâle.

Reine = le passif, la femme, la femelle.

Cavalier = le neutre, l'enfant (2).

(1) Dans les jeux, le 1 est devenu l'as, et le valet s'est confondu avec le cavalier, qu'on retrouve cependant encore dans les échecs.

(2) Cette trilogie de l'actif, du passif et du neutre, ouvre des horizons sans limites. En effet, dans la nature, toute chose a son contraire et entre eux se trouve nécessairement le terme intermédiaire : la chaleur et le froid produisent le tempéré ; + ajouté à — produit = ; l'état solide et l'état gazeux se combinent en état liquide ; la lumière et l'obscurité produisent la pénombre ; l'attraction et la répulsion amènent l'équilibre ; l'acide et la base donnent naissance au sel ; etc., etc. On voit où peuvent conduire les deux lois du ternaire et de l'analogie qui sont la base de la science occulte. Si donc le lecteur veut bien se reporter à la planche qui se trouve dans ce volume et qui donne le texte de la table d'Emeraude, il verra par un simple détail qu'elle est (en concordance avec le Tarot) la base de toute science et de toute philosophie. — « Le soleil en est le père, la lune en est la mère... Cette simple proposition, étudiée alchimiquement nous donne le « Mercure des philosophes » ; considérée au point de vue familial, elle nous donne l'enfant ; au point de vue de l'occultisme égyptien, nous avons Horus ; au point de vue dogmatique chrétien, nous avons le Saint-Esprit, etc. Et on peut l'étudier hyperphysiquement, physiquement, chimiquement, élémentairement, moralement, etc., elle donnera toujours la clef des phénomènes physiques, des réactions chimiques, des évolutions morales, des raisonnements intellectuels, etc., etc.

Valet = réintégration du ternaire à l'unité en passant à une autre série.

Ainsi donc, l'ensemble forme un tout parfait : — Les arcanes majeurs (où, pour se rendre compte de leur valeur absolue, tous les détails de la figure sont à étudier) représentent des abstractions, et les arcanes mineurs se rapportent à des idées concrètes : les seize personnages à l'humanité, et les quarante nombres à la nature — et par suite à la science.

Quant aux quatre séries (Bâtons, coupes, épées et deniers), nous n'en voyons jusqu'à présent l'évolution que dans les mondes divin ou philosophique ; mais elles correspondent absolument au monde matériel. En effet, sur quels principes était basée la physique des anciens ? Sur quatre éléments : la terre, l'eau, l'air et le feu (1). Or, l'eau se rattache à la *coupe* que tient *l'homme* (2) ; l'air se rattache au cercle qui nimbe la tête de *l'aigle* (2) roi des espaces, et dont, vu sa forme, on a fait le *denier* ; le feu est symbolisé par le bois qui le nourrit, et que le Tarot emploie sous le nom de *bâtons* qui furent les premiers sceptres de la royauté, dont le *lion* (2) est le symbole ; et enfin la terre se retrouve dans le glaive (épée) de Mithra immolant le *taureau* (2) consacré, dont le sang symbolise la sève universelle.

(1) La science du jour s'est-elle assez moquée de cette division qu'elle regarde comme simpliste et enfantine ? Ouvrez cependant n'importe quel traité de physique même supérieure, qu'y verrez-vous ? les mêmes éléments mentionnés sous des termes plus pédants, et par suite moins accessibles au vulgaire, voilà toute la différence. Où les anciens étudiaient la *terre*, nous étudions les *solides* ; où ils voyaient de l'*eau*, nous voyons des *liquides* ; quand ils parlaient *air*, nous parlons *gaz* ; et enfin, la science moderne a remplacé le *feu* par la *lumière* et la *chaleur* — ses deux dérivés. On objectera : Mais nos traités de physique étudient le magnétisme et l'électricité dont les anciens ne connaissaient pas le premier mot... Croyez vous, vraiment ? Le vulgaire, cela est certain, ne soupçonnait pas leur existence, soit ! mais on en enseignait l'essence (que nous ne savons pas, aujourd'hui) dans tous les Grands Mystères... Je n'en veux qu'une preuve : En 410, la ville de Narnia (Italie) fut défendue contre Alaric, et avec succès, par le collège des prêtres étrusques qui dirigeaient la foudre contre l'ennemi. Or, aujourd'hui, je demande — non pas où est le canon fulgurant de la science moderne, mais plus simplement — où est son fusil électrique ?

(2) Ainsi donc, voici que l'apocalypse et, par suite, l'évangile chrétien

Donc, le Tarot domine aussi le monde physique, et nous donne, par suite, la clé de tout phénomène matériel.

Ecoutons maintenant, ce qu'en dit A. Vaillant (1) :

La forme, la disposition, l'arrangement de ces tablettes, et les figures qu'elles représentent, bien que diversement modifiées par le temps, sont si manifestement allégoriques, et les allégories en sont si conformes à la doctrine civile, philosophique et religieuse de l'antiquité, qu'on ne peut s'empêcher de les reconnaître pour la synthèse de tout ce qui faisait la foi des anciens peuples.

Il est une déduction du livre sidéral d'Hénoch, qui est Hernoca ; il est modelé sur la roue astrale d'*Athor*, qui est *As-Tharoth* ; semblable à l'*Ot-tara* indien, ours polaire ou *arc-tura* du septentrion. Il est la force majeure (*Tarie*) sur laquelle s'appuie la solidité ferrale du monde et le firmament sidéral de la terre.

Conséquemment, comme l'ours polaire, dont on fait le char du soleil, le chariot de David et d'Arthur, il est l'heur grec (*tychè*), le destin chinois (*Tiko*), le hasard égyptien (*Tiki*), et le sort (*Tika*) des Rômes.

En tournant sans cesse autour de l'ours du pôle, les astres déroulent à la terre le faste et le néfaste, la lumière et l'ombre, le chaud et le froid, d'où découlent le bien et le mal, l'amour et la haine qui font le bonheur (*Eu-tychia*) et le malheur (*dys-tychia*) des hommes.

Voici, d'autre part, ce qu'écrit le Maître Eliphas Levi (2) :

La clé universelle des arts magiques, c'est la clé de tous les anciens dogmes religieux, la clé de la cabale et de la Bible, la clavicule de Salomon.

Or, cette clavicule ou petite clé, qu'on croyait perdue depuis des siècles, nous l'avons retrouvée, et nous avons pu ouvrir tous les tombeaux de l'ancien monde, faire parler les morts, revoir dans toute leur splendeur les monuments du

se relient au Tarot par les quatre animaux sacrés dont l'origine se trouve dans le sphinx Egyptien.

(1) *Les Rômes. Histoire vraie des vrais Bohémiens*, 1 vol. in-8°. Paris, 1850.

(2) Rituel de haute Magie. 1 vol. in-8°. Paris, 1894.

passé, comprendre les énigmes de tous les Sphinx, et pénétrer dans tous les sanctuaires.

L'usage de cette clé n'était permis, chez les anciens, qu'aux seuls grands-prêtres, et on n'en confiait pas même le secret à l'élite des initiés. Or, voici ce que c'était que cette clé :

C'était un alphabet hiéroglyphique et numéral, exprimant par des caractères et par des nombres, une série d'idées universelles et absolues ; puis une échelle de dix nombres multipliés par quatre symboles, et reliés ensemble par douze figures représentant les douze signes du Zodiaque, plus quatre génies, ceux des quatre points cardinaux.

Le quaternaire symbolique, figuré dans les mystères de Memphis et de Thèbes par les quatre formes du sphinx, l'homme, l'aigle, le lion et le taureau, correspondait avec les quatre éléments du monde antique figurés : l'eau, par la coupe que tient l'homme ou verseau ; l'air, par le cercle ou nimbe qui entoure la tête de l'aigle céleste ; le feu, par le bois qui l'alimente, par l'arbre que la chaleur de la terre et celle du soleil font fructifier, par le sceptre enfin de la royauté dont le lion est l'emblème ; la terre, par le glaive de Mithra qui immole tous les ans le taureau sacré et fait couler avec son sang la vie qui gonfle tous les fruits de la terre.

Or, ces quatre signes, avec toutes leurs analogies, sont l'explication du mot unique caché dans tous les sanctuaires (1), du mot que les bacchantes semblaient deviner dans leur ivresse, lorsqu'en célébrant les fêtes d'Iacchos, elles s'exaltaient jusqu'au délire pour Io-Evohé ! Que signifiait donc ce mot mystérieux ? C'était le nom des quatre primitives lettres de la langue-mère ; le *Jod*, symbole du cep de vigne ou du sceptre paternel de Noé ; le *Hé*, image de la coupe des libations, signe de la maternité divine ; le *Vau*, qui unit ensemble les deux signes précédents, et avait pour figure, dans l'Inde, le grand et mystérieux lingam. Tel était, dans le mot divin, le triple signe du ternaire ; puis la lettre maternelle paraissait une seconde fois pour exprimer la fécondité de la nature et de la femme, pour formuler aussi le dogme des analogies universelles et progressives, descendant des causes aux effets, et remontant des effets aux causes. Aussi, le mot sacré ne se prononçait-il pas ; il s'épelait et se disait

(1) Le nom mystique de la divinité supérieure, universelle et une : IEVE (*Iod-Hé-Vau-Hé*).

en quatre mots, qui sont les quatre mots sacrés : *Jod*, *Hé*, *Vau*, *Hé*.

Le savant Gaffarel ne doute pas que les « théraphim » des Hébreux, au moyen desquels ils consultaient les oracles de l'*urim* et du *thummim* n'aient été les figures des quatre animaux de la Cabale, dont les symboles étaient résumés, comme nous le dirons bientôt, par les sphinx ou chérubins de l'Arche. Mais il cite, à propos des « théraphim » usurpés de Michas, un curieux passage de Philon le Juif, qui est toute une révélation sur l'origine ancienne et sacerdotale de nos Tarots. Voici comment Gaffarel s'exprime : « Il dit donc (Philon le Juif), parlant de l'histoire cachée dans le chapitre susdit des Juges, que Michas fit de fin or et argent trois « figures de jeunes garçons et trois jeunes veaux, autant « d'un lion, d'un aigle, d'un dragon et d'une colombe : de « façon que si quelqu'un l'allait trouver pour savoir quelque « secret touchant sa femme, il interrogeait la colombe ; si « touchant ses enfants, par le jeune garçon ; si pour des « richesses, par l'aigle ; si pour la force et la puissance, par « le lion ; si pour la fécondité, par le Chérub ou veau ; si « pour la longueur des jours et des ans, par le dragon ».

Cette révélation de Philon, bien que Gaffarel en fasse peu de cas, est pour nous de la plus haute importance.

Voici, en effet, notre clé du quaternaire, voici l'image des quatre animaux symboliques qui se trouvent à la vingt-unième clé du Tarot, c'est-à-dire au troisième septénaire, répétant ainsi trois et résumant tout le symbolisme qu'expriment les trois septénaires superposés ; puis l'antagonisme des couleurs, exprimé par la colombe et le dragon ; le cercle ou rota formé par le dragon ou le serpent pour exprimer la longueur des jours ; enfin, la divination cabalistique du Tarot tout entière, telle que la pratiquèrent plus tard les Egyptiens bohèmes, dont les secrets furent devinés et retrouvés imparfaitement par Etteilla.

On voit, dans la Bible, que les grands prêtres consultaient le Seigneur sur la table d'or de l'arche sainte, entre les chérubs ou sphinx à corps de taureau et à ailes d'aigle, et qu'ils consultaient à l'aide des théraphim, par l'*urim*, par le *thummim* et par l'*éphod*. L'*éphod* était, comme on le sait, un carré magique de douze nombres et de douze mots gravés sur des pierres précieuses. Le mot *théraphim*, en hébreu, signifie hiéroglyphes ou signes figurés ; l'*urim* et le *thummim*, c'était le haut et le bas, l'orient et l'occident, le *oui*

et le *non*, et ces signes correspondaient aux deux colonnes du temple, *Jakin* et *Bohas* (1).

Lors donc que le grand-prêtre voulait faire parler l'oracle, il tirait au sort les théraphim ou lames d'or qui portaient l'image des quatre mots sacrés, et les plaçait trois par trois autour du rational ou éphod, entre l'urim et le thummim, c'est-à-dire entre les deux onyx qui servaient d'agrafes aux chaînettes de l'éphod. L'onyx de droite signifiait *Gédulah*, ou miséricorde et magnificence ; l'onyx de gauche se rapportait à *Géburah*, et signifiait justice et colère ; et si, par exemple, le signe du lion se trouvait près de la pierre où était gravé le nom de la tribu de Juda, du côté gauche, le grand-prêtre lisait ainsi l'oracle : la verge du seigneur est irritée contre Juda ; si le théraphim représentait l'homme ou la coupe, et qu'il se trouvât également à gauche, près de la pierre de Benjamin, le grand-prêtre lisait : la miséricorde du seigneur est lasse des offenses de Benjamin, qui l'outrage dans son amour ; c'est pourquoi il va épancher sur lui la coupe de sa colère, etc.

Lorsque le souverain sacerdoce cessa en Israël, quand tous les oracles du monde se turent en présence du *Verbe* fait homme, quand l'arche fut perdue, le sanctuaire profané et le temple détruit, les mystères de l'éphod et des théraphim, qui n'étaient plus tracés sur l'or et les pierres précieuses, furent écrits ou plutôt figurés par quelques sages cabalistes sur l'ivoire, sur le parchemin, sur le cuir argenté et doré, puis enfin sur de simples cartes qui furent toujours suspectes à l'Eglise officielle, comme renfermant une clé dangereuse de ses mystères...

Que la chute du Temple ait donné une nouvelle impulsion à la diffusion des Tarots, cela se peut, c'est même probable. Mais, l'origine et la source s'en trouvaient dans les sanctuaires de l'Inde et de l'Egypte : c'est là que Moïse les avait connus, et c'est là que les ont pris les Bohémiens nomades qui les ont dispersés dans le monde entier.

Le Tarot est l'ancêtre de tous les jeux de cartes existant

(1) Ces deux colonnes jouent un certain rôle dans l'ésotérisme (maintenant perdu) de la franc-maçonnerie.

actuellement ; la clé de ses arcanes ayant été perdue, il devint un simple jeu de société, hormis pour ces bizarres nomades entre les mains desquels il resta une source d'oracles (1).

Mais est-ce à dire que le Tarot offre un infaillible moyen de divination ? Je ne le pense pas, au moins dans l'état actuel des choses ; en effet, si la reconstitution des lames antiques peut être aujourd'hui regardée comme acquise, nous n'en ignorons pas moins en ce moment les procédés utilisés par les prêtres égyptiens. Ce qui ne veut pas dire que toute prédiction tarotique est nécessairement fausse, car il existe quelques systèmes d'interprétation intuitifs, notamment ceux qui s'appuient sur l'astrologie dont on a vu les rapports étroits avec le Tarot. Il est, en effet, un certain nombre de prédictions indéniables et indéniablement accomplies, et j'en ai cité quelques-unes dans un autre ouvrage (2). Mais n'est-ce pas par l'astrologie tarotique que Swift, l'auteur de *Gulliver*, a prédit, il y a cent cinquante ans, l'existence des satellites de Mars qu'on aperçoit maintenant au télescope ? Et « Leverrier, découvrant la planète Neptune par le calcul des probabilités de perturbation, a fait de l'astrologie mathématique comme Kepler faisait de la méta-astronomie, car il a laissé les lois cosmogoniques et des Horoscopes » (3).

Donc, les bohémiens possèdent un procédé particulier de divination : de là, le renom de sorcellerie qui les suit dans les campagnes qu'ils traversent. Mais ce renom est-il mérité ? Voici :

Chaque tribu, chaque famille, chaque roulotte possède son jeu de Tarots ; les enfants, dont c'est le seul livre, y apprennent de bonne heure le sens des figures ; donc,

(1) J.-G. Bourgeat. *Le Tarot*. 1 vol. in-16 carré. Paris, 1906.

(2) *L'Au-delà et ses problèmes*. 1 vol. in-12. Paris, 1907, prix 3 fr. 50. Publications de Psychisme expérimental. 30, boulevard de Strasbourg, Paris X^e^.

(3) Falconnier, *loc. cit*

tous, peu ou prou, tant bien que mal, et plutôt mal que bien, savent et peuvent indiquer la signification des lames et leurs principaux rapports entre elles.

A ce propos on s'est souvent demandé par quelles combinaisons de lames ils arrivent à leurs fins, car — c'est le cas de le dire — les Bohémiens cachent généralement leur jeu, ou du moins ne donnent jamais aucune indication sur leur façon de procéder. Les observateurs ont seulement remarqué que les arrangements employés par ces nomades diffèrent de tous ceux que l'on rencontre communément dans les banales « cartomancies », et qui sont couramment employés par les « tireuses de cartes » des villes.

La solution de cette question — qu'il est inutile de demander aux détenteurs eux-mêmes, intéressés à faire le mystère à cet égard — se trouve dans une sorte de Grimoire Catalan, le *Livre noir* (1) sous la rubrique : *Para advinar con los naipes segun el metodo de las Gitanas*, dont je vais donner la traduction d'après Bourgeat (*loc. cit.*) :

Prends tout le jeu, et après l'avoir bien battu, tu feras douze tas de quatre cartes chacun.

Tu rapporteras au premier tas toutes les questions qui concernent la vie de l'homme, sa constitution, son tempérament, son corps, ses coutumes, et la durée de sa vie.

Au second tas : sa fortune ou pauvreté, ses possessions, commerce et entreprises.

Au troisième tas : sa famille, ses parents et alliés.

Au quatrième tas : les biens immeubles, les héritages, les trésors occultes et les bénéfices que l'on espère.

Au cinquième tas : l'amour, la grossesse des femmes, la naissance, le sexe et le nombre des enfants, les correspondances amoureuses et les vols domestiques.

Au sixième tas : les maladies, leurs causes, leur traitement et leur guérison.

Au septième tas : le mariage et les inimitiés.

Au huitième tas : la mort.

(1) *El libro negro*, Manuel Sauri, editor, Barcelona. S. d.

Au neuvième tas : les sciences, les emplois et les différentes professions de l'homme.

Au dixième tas : toute chose qui a des relations avec le gouvernement de l'administration de l'Etat.

Au onzième tas : l'amitié, la bienfaisance et les sentiments généreux.

Au douzième tas : les maux, chagrins et persécutions de toutes sortes (1).

Pour résoudre une question, il ne suffit pas de prendre un seul tas, mais bien trois pour former le trigone (2). Ces trigones sont au nombre de quatre, savoir :

1	5	9
2	6	10
3	7	11
4	8	12

Supposons, par exemple, que la question soit : « Telle personne est-elle aimée par telle autre ? »

Cette question appartient au cinquième tas : tu le prends et tu places les quatre cartes en file. Tu prends ensuite le neuvième tas et tu en places les cartes au dessous. Tu prends enfin le premier tas et tu en places encore les cartes dessous en troisième ligne.

Reste l'interprétation... et je crois que c'est là le côté

(1) Ce procédé d'arrangement porte en soi la marque de la plus haute antiquité, car il est étroitement basé sur l'astrologie ancienne, où chacun des douze signes du zodiaque, ou, pour employer le terme technique, chaque *maison* correspond, savoir :

Les maisons I, aux dispositions générales.
— II, aux biens.
— III, aux déplacements.
— IV, aux biens patrimoniaux.
— V, aux enfants.
— VI, aux maladies.
— VII, au mariage.
— VIII, à la mort.
— IX, aux longs voyages.
— X, à la position sociale.
— XI, aux amis.
— XII, aux ennemis.

Il suffit de comparer ces deux tableaux pour constater les étroits rapports qu'il y a entre l'un et l'autre, et par suite l'indéniable ancienneté du procédé des Bohémiens.

(2) Cette façon d'opérer présente encore des rapports certains avec la vieille astrologie : les deux paquets supplémentaires pris pour former le *trigone* jouent, par leur signification propre auprès du paquet principal, un rôle identique à celui des planètes dans les « maisons » dont leur symbolisme modifie la valeur.

faible du Tarot expliqué par les Bohémiens. Je pense que, à part les rapports les plus simples des lames entre elles et les plus ordinaires significations de ces lames, ils sont hors d'état de dire autre chose que des banalités.

Ceux, parmi eux, qui ont réfléchi plus que les autres, les vieillards ou encore ceux qui ont vécu près d'un maître ou d'un patriarche de tribu, ceux-là peuvent en savoir plus long que les autres, mais leur science ne dépasse pas le sens matériel des tarots : ils sont restés, sous ce rapport, dans le monde des *faits* ; je crois que le sens supérieur de leurs Tarots leur est resté inconnu : le monde des *lois* leur est forclos ; quant au sens divin, ils n'en soupçonnent pas même l'existence, et jamais leur sauvagerie n'abordera le monde des *principes*.

Il n'importe ! Pour les campagnards dont ils traversent les villages, ce sont des gens mystérieux, des gens qui savent beaucoup de choses qu'eux-mêmes ignorent — ce sont, en un mot, des sorciers.

Il est certain que si, pour soutenir cette réputation, ils n'avaient que la ressource de dire la « bonne aventure » à l'aide des lames de leur Tarot, cette réputation s'effondrerait rapidement ; mais d'autres moyens leur viennent en aide pour la conserver et même l'augmenter :

D'abord, ayant beaucoup voyagé, étant de plus en rapport, lorsqu'à chaque hivernage ils regagnent leurs centres de rassemblement, avec ceux d'entre eux qui sont allés au loin, à l'étranger, dans d'autres parties du monde, ils possèdent indéniablement des *secrets* — de nuisance pour la plupart — qu'ils mettent en œuvre dans leur intérêt personnel, ou dont ils font profiter qui les paie grassement.

Ensuite, lorsqu'aux champs (comme partout, d'ailleurs), quand on a recours à la sorcellerie, ce n'est pas toujours en vue d'une opération licite, on aime mieux, au lieu de faire au sorcier local des confidences qui, dans l'avenir, risqueraient d'être dangereuses ou dont le dépo-

sitaire pourrait être tenté d'abuser, on aime mieux, dis-je, recourir à la science de ces nomades qui demain seront à des lieues d'ici, et qu'on ne reverra peut-être jamais. Ce sont ces deux raisons surtout qui soutiennent la renommée des Bohémiens.

Enfin, un autre motif aide puissamment à étayer leur renom de sorcellerie : c'est la pratique de la *chiromancie*, procédé de divination par l'inspection de la main. Peut-être est-ce à eux que l'on doit l'introduction de cet art en Europe, car, dès leur apparition, il les a rendus fameux dans les régions qu'ils traversaient. Est-ce à dire qu'ils sont au courant des principes de ce moyen de divination — plus sérieux qu'on ne pense, au moins au point de vue matériel (1) ? Je ne le pense pas, et il me paraît que cette faculté est en grande partie l'effet de la perspicacité du regard des Bohémiennes — car ce sont surtout les femmes qui, chez eux, pratiquent ce genre de divination — et il n'est pas besoin, pour l'expliquer, de l'attribuer ni à des études approfondies de la physiologie occulte, ni à quelque propriété particulière de leur nature. Cet art qui les a rendues célèbres dans le monde entier et à l'aide duquel elles voient dans les mains de la jeune fille l'homme qu'elle doit aimer un jour, dans celles des femmes les enfants qu'elles mettront au monde, et dans les mains des parents les riches héritages qui leur sont réservés, cet art s'appelle chez eux la *bahi*.

On voit, par tout ce qui précède, ce qu'il faut penser de l'opinion de ceux qui regardent la sorcellerie tout entière comme ayant été inventée par ces gens.

Au vrai, ils n'ont jamais été que les gardiens et les transmetteurs du Tarot, dont le sens philosophique leur a toujours échappé et dans lequel ils n'ont jamais vu qu'un moyen de divination matérielle ou d'amusement. Quant à leur chiromancie, elle repose surtout sur leur

(1) Voir à cet égard le *Traité méthodique de science occulte*, par Papus (Dr G. Encausse). 1 très fort vol. grand in-8°. Paris, 1891.

pénétration intuitive du caractère de leurs clients d'occasion.

Pour le reste, deux particularités, qui ont semblé étranges à ceux qui les ont connues, ont étayé leur réputation de sorcellerie :

La première est qu'ayant connu l'aimant dans leurs pérégrinations, leur imagination enfantine y vit un symbole de leur amour du pillage, de leur penchant à la volupté, et de leur adresse à découvrir ce que, sur leur passage, les populations mettent jalousement à l'abri de leurs rapines. Dans leur enthousiasme, ils lui attribuent une efficacité merveilleuse et ils croient que ceux qui possèdent ce talisman n'ont rien à craindre ni de l'acier, ni du plomb, ni de l'eau, ni du feu, ni même de la mort ; qu'il les rend invisibles à ceux qui les poursuivent, et qu'il jouit de propriétés remarquables dans la composition des philtres. Cette vénération de l'aimant, qui est chez eux une sorte de dogme religieux, a surpris tous ceux qui en ont été témoins et particulièrement les gens de la campagne qui n'y ont vu qu'un fait mystérieux, sans en comprendre la cause morale.

La seconde particularité c'est que, chez eux, l'évangile jouit des mêmes prérogatives et des mêmes propriétés que l'aimant. Le voyageur anglais Georges Borrow ayant, dans la première moitié du XIXe siècle, répandu chez eux une traduction en leur langue des Evangiles (1), ils ont considéré depuis lors ces petits livres comme une panacée et une protection universelles, au point que, quand ils se livrent à une expédition de vol ou de pillage,

(1) G. Borrow a beaucoup étudié les Bohémiens avec qui il est entré en relations de façon bizarre. Clergyman voyageant en Espagne dans un but de propagande biblique, il fut emprisonné à Madrid pour le fait de colportage de Bibles en langue vulgaire ; mis en liberté par l'intervention de l'ambassadeur d'Angleterre, il faillit être lapidé par la populace superstitieuse et fanatique de Madrid. Forcé de s'enfuir dans les bois, il y rencontra des Bohémiens qui le recueillirent et avec lesquels il vécut un certain temps, étudiant ainsi leurs mœurs d'après nature. Il publia sur eux, à la suite, les *Zingari* (2 vol. 1841) et *Romannie Rie*) (1 vol. 1858).

ils emportent toujours avec eux un exemplaire d'évangile qu'ils considèrent comme une garantie de réussite : — tous ceux que l'on arrête en flagrant délit de vol ont invariablement sur eux un exemplaire d'évangile édité par la *Société Biblique*.

Enfin, les Bohémiens connaissent — ou prétendent connaître, ce qui revient au même près des populations rurales — les amulettes et les racines magiques. Ils composent des philtres avec les racines de la plante qu'ils appellent *bonbaron* (1). Les hommes ont la réputation de fabriquer une poudre qui, répandue parmi les troupeaux, y sème la maladie : c'est là surtout le motif qui les fait redouter dans les campagnes. Par contre, ils ont aussi la réputation de connaître des secrets de médecine vétérinaire : peut-être y a-t-il corrélation intime entre ces deux ordres d'idées, et ne communiquent-ils aux animaux domestiques certaines maladies que pour être appelés à les guérir.

En résumé, à part leur bien superficielle connaissance du Tarot, ont-ils réellement droit à la réputation de sorcellerie qui les accompagne partout ? Point. Ils sont, sous ce rapport, logés à la même enseigne que le premier paysan venu. De même que souvent, dans les campagnes, on voit tel ou tel dire ou faire croire qu'il possède des *secrets* formidables, dans le seul but de s'attirer quelque considération, de même les Bohémiens se gardent bien de détruire l'auréole de sorcellerie qui les suit et les aide à masquer leurs rapines : la pseudo-sorcellerie est partout semblable à elle-même. Il en est aussi parmi eux qui, lorsqu'ils sont convenablement doués, s'élèvent à la sorcellerie de magnétisme et à la sorcellerie de goétie,

(1) Peut-être cette racine dont il a été question plus haut et qu'ils font venir d'Egypte ; peut-être une plante quelconque qu'ils appellent de ce nom en mémoire de G. Borrow de qui le nom est resté populaire chez eux depuis qu'il a fait dans leur langue une traduction des Evangiles dont la Société biblique a répandu chez eux des exemplaires à foison, sans se douter de l'usage étrange qu'ils en font.

mais en la même proportion que dans n'importe quelle population, et, n'était leur genre de vie, nomade et mystérieux, leur universelle réputation de sorciers paraîtrait bien surfaite.

Mais, précisément pour cette cause, les Bohémiens jouent un rôle important et particulier dans la sorcellerie des campagnes (1) ; aussi devais-je, pour être complet, leur consacrer un chapitre de cette étude. J'y ai résumé tout ce qui les concerne, de façon à faire bien comprendre leur rôle à part, au regard de cette monographie. Aussi n'y reviendrai-je pas, et ce qui me reste à dire au cours des pages suivantes ne les regardera d'aucune façon : je m'y occuperai uniquement des sorciers locaux, et non de ces nomades dont les agissements ordinaires relèvent plutôt de la maraude que — à part ce qui concerne leurs notions très superficielles du Tarot — de la Magie à quelque degré que ce soit.

---

(1) Beaucoup de gens, à la campagne surtout, confondent les Bohémiens avec les *Cagots* qu'ils croient descendre de Bohémiens fixés au sol et devenus sédentaires. Ces cagots, dont le nom varie à l'infini dans toutes les provinces (Colliberts, Caqueux, Caquins, Cacaux, Gésitains, Capots, Agots, Gaffoz, Gahètes, Chrétiens, Crétins, Cacvas, Cahets, Caffos, Agotas, Marrons, etc., etc.) sont encore, partout où on les rencontre, tenus en suspicion ; ils paraissent former les débris de quelque race vaincue (Goths, Sarrasins, Albigeois, etc.), qui sont demeurés à l'écart de la race conquérante ; ou, mieux encore, ils semblent descendre de quelques familles de lépreux, jadis guéries, mais toujours redoutées dans leur voisinage.

VII

PHYSIOLOGIE DU SORCIER DES CAMPAGNES

A) La croyance à la sorcellerie. — *B*) Les signes caractéristiques des sorciers. — *C*) Comment on devient sorcier

Dans ce chapitre seront groupés les faits, les détails, les particularités qui n'ont pu trouver place dans les pages qui précèdent, où a été étudiée uniquement la sorcellerie des campagnes considérée en elle-même et dégagée de tous ses accessoires.

A) LA CROYANCE A LA SORCELLERIE

Superstition des campagnes. — Affaire Bonilla. — Affaire de la Louvière. — Affaire A... — Mort d'un sorcier guérisseur. — Affaire X... — Affaire Frémont. — La statue du rebouteur. — La médiumnité à la campagne. — Un sacrifice humain.

A l'heure actuelle, les habitants des campagnes croient-ils encore à la sorcellerie ?

Oui — à divers degrés suivant l'état local des esprits, les traditions courantes et la diffusion de l'instruction.

Beaucoup, quand on les interroge, ne voulant pas prêter le flanc à la moquerie, en plaisantent ostensiblement ; mais, au fond, ils y croient — ils y croient fermement.

Au reste, la croyance à la sorcellerie passe par différents stades assez curieux à analyser.

Les primitifs, aussi bien les sauvages que les individus civilisés à la surface, mais dénués de culture intellectuelle,

croient instinctivement à la sorcellerie — peut-être parce qu'ils sont plus près de la nature que les civilisés et les intellectuels.

Puis vient l'instruction — primaire, secondaire ou supérieure.

L'instruction primaire n'élève pas assez l'homme pour le soustraire à ses croyances ataviques.

Les enseignements secondaire et supérieur détruisent telle croyance en affirmant et en prouvant : « *Il n'y a rien de surnaturel* ». Mais celui qui, poursuivant ses études, aboutit à la « Science occulte » s'aperçoit promptement que si, comme l'enseigne la science normale, le surnaturel n'existe pas, il n'en est pas moins vrai que la nature est régie par certaines lois encore inexpliquées ; il comprend vite que, en ce qui concerne particulièrement l'homme, celui-ci est doué de possibilités très peu étudiées actuellement, que le magnétisme et l'hypnotisme ne font encore que soupçonner, que déchiffrer vaguement, sans avoir pénétré l'essence de ces dynamismes particuliers qui font en quelque sorte de l'homme et de la nature tels qu'on les connaît actuellement — suivant le mot de Jules Bois (1) — un sur-homme, et une sur-nature.

Donc, trois stades différents dans l'évolution de la croyance à la sorcellerie : — L'homme fruste croit à sa réalité — l'esprit nourri de la science moderne cesse d'y croire — et l'étudiant qui a pénétré dans l'occultisme revient, pour des causes différentes, à cette croyance, alors établie sur des bases différentes.

Or, à l'heure actuelle, peut-on dire que le paysan ait pénétré dans la science normale ? Non. — Evidemment il ne détruira plus, comme ses devanciers, les ballons, les télégraphes et les voies ferrées, parce qu'il en a entendu parler et qu'il connaît maintenant leur but utilitaire.

(1) *Le Miracle moderne*. In-8°. Paris, 1907.

Mais que sait-il, de façon courante ? Que sait le garçonnet qui, à quatorze ans, quitte l'école de son village après avoir conquis son brevet élémentaire, à cause duquel ses parents et amis le considèrent comme un aigle ? La lecture (et encore comprend-il toujours ce qu'il lit ?), l'écriture, les quatre règles fondamentales de l'arithmétique, quelques bribes de géométrie (calcul des surfaces et des volumes) une très vague teinture d'histoire, de géographie, et de sciences naturelles — c'est tout (1). Vraiment, il n'y a pas là de quoi détruire la croyance — ancestrale et millénaire — à la sorcellerie.

Mais, pour telle discussion, le simple exposé de faits constitue le meilleur argument du discours ; je vais donc citer des faits, et pour ne pas allonger outre mesure ces pages, je n'en citerai que quelques-uns, parmi les centaines qui se pressent sous ma plume.

Le 4 avril 1874 (2) l'alcade Castillo, de Jacobo (Mexique), a arrêté, jugé et fait brûler vifs José-Maria Bonilla et sa femme Diéga, comme sorciers, après avoir acquis la conviction, dit-il dans son rapport au préfet du district, qu'ils avaient jeté un sort sur un certain Sylvestre Zacharias ; quelque temps après, à la demande de plusieurs habitants de Jacobo, le même alcade a fait encore brûler vifs une vieille femme et son fils, également convaincus de sorcellerie. Le gouvernement mexicain, informé de ces faits, a dû prendre des mesures pour protéger d'autres personnes menacées des mêmes atrocités.

Ce fait vous semble-t-il trop ancien et trop éloigné de nous ? En voici un autre plus proche et plus récent que

(1) Un instituteur de village, qui avait organisé des cours du soir pour les adultes, me disait récemment : Les seuls adultes fréquentant ces cours sont les jeunes gens qui vont partir au régiment et qui s'inquiètent surtout de la façon dont doit être rédigée la suscription d'une lettre pour qu'elle ne soit pas perdue quand ils auront l'occasion de l'adresser à leur famille. Ce trait suffit pour montrer la presque nullité des résultats de l'enseignement primaire dans les campagnes.

(2) J'ai déjà noté ce trait dans mon « *Histoire mythique de Shatan* » ; mais il est si probant que le lecteur en excusera la répétition.

me fournit l'*Etoile Belge*, dans une correspondance de Mons :

« ... Le fils de la maison, un petit aimable et charmant, souffrait d'un mal étrange dont on ne connaissait pas la cause. Ses parents dirent enfin de quoi il était atteint. C'était le diable (1) qui s'était logé dans son corps par la faute d'une femme voisine, laquelle avait le mauvais œil. Une sorte de guet-apens fut organisé. La sorcière, appelée traîtreusement dans la maison du malade, fut aussitôt entourée. On la somme, avec menaces, de chasser l'esprit qui faisait dépérir l'enfant, et, comme elle feignait de ne rien comprendre, on la pinça jusqu'au sang. Une femme, retirant les épingles qui nouaient ses cheveux, les lui enfonça dans le cou et dans les épaules ; l'un des assistants regretta tout haut de ne pas avoir un bûcher tout monté dans le logis pour y rôtir la coupable. Enfin, celle-ci, toute meurtrie, put s'enfuir au bout de plusieurs heures d'un véritable martyre.

Ce récit, qui aurait figuré en bonne place dans les gazettes du moyen-âge s'il en eût existé alors, est encore tout de circonstance aujourd'hui, tout incroyable que ce soit. Le fait dont on vient de lire toutes les péripéties s'est passé à la Louvière, hameau du Cras-Culot, au mois de juillet de l'an de grâce 1893. »

Cet exemple vous paraît-il encore trop lointain comme temps et comme distance ? En voici un autre que j'extrais des Numéros du *Journal* portant les dates des 25, 27, 28 novembre, 1er et 6 décembre 1909 — si récent qu'il n'a pas encore reçu sa solution judiciaire.

Les époux A..., qui opéraient comme sorciers dans la Sarthe et les environs de Vendôme, viennent d'être arrêtés. Voici comment ils agissaient : Lorsqu'ils apprenaient que des cultivateurs avaient des bestiaux malades, la femme A... se présentait seule chez les intéressés en disant aux fermiers qu'il y avait un sort sur leurs animaux et

(1) Il est à remarquer que, dans beaucoup de campagnes, la sorcellerie a très généralement des liens étroits avec le diabolisme.

qu'elle seule pouvait le faire partir. Elle amenait alors un prêtre (?) revêtu de ses habits sacerdotaux et accompagné de diverses autres personnes qui endossaient des houppelandes et se coiffaient de grands bonnets à poils. Après maintes prières, des multiples bénédictions, des cierges allumés, des chants de circonstance et une cérémonie bizarre, tout le monde se retirait non sans avoir, au préalable, soutiré des sommes importantes aux propriétaires par trop confiants. Les dupes, auxquelles des sommes variant de 3.000 à 30.000 (je dis bien : *trente mille*) francs ont été extorquées, sont nombreuses. Quantité de cultivateurs sont ruinés et, devant la misère, plusieurs se sont suicidés.

Donc, toute une région, prise parmi les plus éclairées de la France, croit à la sorcellerie ; car enfin il faut bien qu'un paysan y croie pour se laisser de la sorte extorquer 30.000 francs — une fortune !

Bien plus, pour ces gens, la sorcellerie était quelque chose d'ordre administratif et gouvernemental, puisque le sieur A..., lorsqu'il allait dans les fermes pour délivrer les bestiaux des soi-disants sorts qui s'étaient abattus sur eux, s'y présentait sous le couvert d'une qualité officielle: *inspecteur des sorts* !!!

Comme dans toute affaire, même la plus lamentable, il y a toujours le détail pour rire, je citerai, dans celle-ci, cette hilarante particularité que, au cours de leurs pratiques de pseudo-sorcellerie, les époux A... ne manquaient jamais de dire à leurs dupes, entre un exorcisme et une formule cabalistique : « Bienheureux les pauvres d'esprit, le royaume des cieux est à eux ! »

Le mari se livrait à la pseudo-sorcellerie ; la femme se donnait comme « *Savante spirite* » et expulsait les esprits en faisant partir des pièces d'artifice — tout un poème !

Un sieur B... reconnaît avoir versé aux époux A... la somme de 14.000 francs pour être débarrassé des sorts jetés par un voisin ennemi. Il finit par avouer que les

époux A... pourraient le débarrasser aussi du voisin. En effet, pour donner à B... un semblant de satisfaction après versement des 14.000 francs, le sorcier le fit asseoir au milieu de sa chambre, puis, après obscurité faite, au milieu de prières et d'incantations, il répandit sur le sol de l'alcool, mêlé à différents produits chimiques, auxquels il mit le feu. Et alors, dans les flammes d'alcool apparurent les mots : *Mort à X...* ! — L'arrestation des escrocs n'a pas permis à l'aventure d'aller plus loin.

Les époux A... étaient d'ailleurs des sorciers dernier genre : ils habitaient à Blois, où la femme exerçait l'industrie de tireuse de cartes, une très confortable maison, et leurs bénéfices leur avaient permis d'acquérir trois importants immeubles à Blois même. Quand ils étaient appelés dans les fermes pour y opérer, c'est en automobile qu'ils y allaient, et ils ne donnaient jamais moins de vingt francs de pièce à leur chauffeur.

Des ecclésiastiques sont mêlés à la cause — on ne sait encore si c'est comme dupes ou comme complices, l'affaire, je le répète, étant, au moment où j'écris, loin d'être solutionnée.

Mais en résumé, voici toute une région prise parmi les plus riches et les plus éclairées, située en plein cœur de la France, et dans laquelle la croyance à la sorcellerie est si bien établie, si vivace, que depuis des années elle est exploitée par des escrocs à qui il a suffi de se donner comme sorciers pour avoir la confiance universelle — et la bourse de chacun.

D'autre part, il existe un peu partout, dans les campagnes, une classe de sorciers dans le pouvoir desquels le public a une foi profonde : ce sont les sorciers guérisseurs parmi lesquels il en est qui possèdent de véritables secrets.

Au moment où j'écris ces lignes, un d'eux vient de mourir dans un hameau, à peu de distance du village de Pierrefeu (Var), à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Il s'appelait Denis Gasquet et était très connu dans plusieurs départements de la région, sous le titre de : « guérisseur de fièvres ». Des milliers de personnes se sont rendues, durant son existence, près de ce sorcier thérapeute qui avait une singulière façon de procéder ; il n'avait même pas besoin de voir le malade et guérissait à distance, voici comment : Gasquet se faisait donner les nom et prénoms de la personne souffrante, puis il allait en plein champ, prononçait quelques paroles mystérieuses, et, chaque fois, plantait un couteau neuf dans la terre — cela suffisait pour amener la guérison Aussi a-t-on découvert des milliers de ces couteaux plantés.

Je dois dire que, en ce qui me concerne, je ne vois en ce procédé d'autre élément occulte de réussite que *la foi qui guérit.* Mais pour se prononcer en toute certitude, il eût fallu voir agir l'opérateur pour relever dans son acte le moyen mystérieux sur lequel est basée la guérison.

En tous cas les sorciers de ce genre sont nombreux, et, en France, il n'est peut-être pas un canton qui ne possède son Denis Gasquet — entouré d'un cortège de croyances.

Au moins y en a-t-il dans le nombre qui, par application de secrets, « obtiennent des guérisons » ; mais combien en trouve-t-on, par contre, qui n'ont du sorcier que le renom, les pratiques bizarres... et la confiance publique.

En voulez-vous un exemple ? car les faits se pressent sous ma plume. En voici un encore plus récent :

Le 2 janvier dernier (1910), le commissaire de police d'Hazebrouck (Nord) ayant antérieurement reçu une plainte contre la femme X..., constatait qu'il se trouvait en présence d'une rebouteuse, laquelle, par des moyens ultra-bizarres, se chargeait de guérir les plus graves maladies.

Voici comment cette femme opérait auprès de ceux qui faisaient appel à sa « science ». Tout d'abord, la guérisseuse tirait les cartes pour savoir si le sort était favorable à son client, puis, quelques jours après, elle ordon-

nait une potion — le plus souvent composée de rhum, d'anis et de racines de poireaux (1). Si la maladie persistait, elle employait alors les grands moyens qui consistaient en des mises en scène étranges, afin, disait-elle, de guérir miraculeusement son client.

Elle arrivait au domicile du malade vers minuit, éloignait tout le monde, afin de rester seule avec le patient, qui n'avait même pas le droit de la regarder ; puis elle priait, criait, hurlait, faisait danser une sarabande effrénée aux tables et aux chaises ; le malade devait se lever, ôter sa chemise et la brûler pour chasser le mauvais sort. Enfin, pour finir, il devait absorber un breuvage composé de café, cognac et eau bénite.

Avant de se retirer, la sorcière avait bien soin de se faire remettre tout l'argent qui se trouvait dans la maison, car, disait-elle, les mauvais esprits prenaient leur force de cet argent.

Escroquerie pure ! dira-t-on... Soit ! cela ne prouve que mieux à quel point est enracinée la croyance à la sorcellerie. Et je prie le lecteur de remarquer que la région septentrionale de la France est rangée parmi les plus éclairées... Cela seul peut donner à réfléchir, quand on songe à ce qui peut se passer ailleurs.

Mais le suprême du genre se trouve dans un fait divers du *Journal* (30 juin 1910) où je cueille l'anecdote qui suit :

CONDÉ-SUR-NOIREAU, 29 *juin*. — Un cultivateur de Saint-Pierre-Tarentaise, Alexandre B..., âgé de trente-cinq ans, était récemment tombé malade. Il se montrait d'autant plus affecté de son état qu'il pensait se marier d'ici peu avec une jeune fille depuis quelques mois à son service, mademoiselle Valentine B..., âgée de dix-neuf ans. Ne sachant que faire pour se guérir, notre paysan manda un nommé Aimable Frémont, âgé de quarante-quatre ans,

(1) Le poireau, dans la pharmacopée occulte, est simplement diurétique et emménagogue.

terrassier à Saint-Lô, jeteur de sorts réputé, qui jouit, dans nos campagnes, de la renommée de mettre en fuite toutes les maladies. Ainsi qu'il convient, le sorcier se fit désirer, et ce n'est que le mardi 21 juin, sur les instances de B... qu'il consentit à l'examiner. Son diagnostic fut rapidement établi : B... était ensorcelé, ni plus, ni moins. Par bonheur, l'ensorcellement est un de ces maux qui se guérissent sans remèdes coûteux et dangereux pour l'estomac. Frémont a horreur des pharmaciens qu'il appelle des « grippe-sous ». Tant d'esprit d'économie plut à notre cultivateur qui installa à son foyer le sorcier.

Celui-ci devint bientôt le maître de la maison, où il prodiguait à son maître des soins aussi originaux que variés. Il lui badigeonnait le corps avec de l'eau bénite, lui imbibait les tempes d'eau de rivière, puis faisait déshabiller son client qu'il frappait ensuite de coups de manche à balai pour chasser les esprits ; il se colletait même parfois avec lui et alla jusqu'à l'enfermer dans une malle, et, pendant que le malade s'y morfondait, notre rebouteux fit subir à la fiancée du patient les derniers outrages. Celle-ci n'osa pas porter plainte, mais le drôle, convaincu de son impunité, se crut assez puissant pour exiger de l'argent. Afin de continuer à éloigner le diable, il réclamait cinq cents francs. Indignée, mademoiselle Valentine B... porta plainte.

Les gendarmes mirent en état d'arrestation notre terrassier. Mais les manœuvres de cet individu avaient tant affecté le trop naïf cultivateur, que celui-ci est tombé grièvement malade. Il est soigné, cette fois, par le docteur G..., de Saint-Martin-des-Besaces.

Aimable Frémont a été écroué à Vire, sous l'inculpation de viol.

Et, pour montrer combien ces cas sont fréquents, on trouvera, dans le même numéro, l'aventure parisienne d'un sorcier de faubourg qui soignait les gens par la racine de « tamier », végétal inconnu des botanistes, et à l'aide duquel il guérissait toutes les maladies, de la bronchite aux névralgies, des cors au pied à la tuberculose. Ce bonhomme de soixante-dix ans, qui *exerçait* depuis longtemps et était connu dans les milieux populaires sous le nom de « père-la-racine » est en ce moment,

à la suite de mésaventures pseudo-médicales, déféré à la correctionnelle.

Mais il y a plus, et voici maintenant un monument élevé récemment, par le conseil municipal d'une commune de France, à la mémoire d'un sorcier-rebouteur — car, il faut le reconnaître, il est des sorciers de campagne qui font le bien autour d'eux.

Je relève le fait dansle *Journal du Magnétisme* d'octobre 1909 :

Mende, 29 septembre.

Une cérémonie peu ordinaire a eu lieu à Nalsbinals, chef-lieu de canton de la Lozère, perdu dans les froids plateaux de l'Aubrac, sur les limites de l'Aveyron. Sans bruit, sans apparat, sans rien d'officiel, le conseil municipal a procédé à l'inauguration d'un monument élevé avec le produit d'une souscription publique à un modeste cantonnier, Pierre Brioude, plus connu sous le nom de Pierrounet, mort il y a deux ans, et que les habitants de la région considéraient comme leur bienfaiteur.

A sa profession de cantonnier, Brioude joignait celle de rebouteur, et il s'était acquis dans cet art une réputation telle que chaque jour il lui arrivait un nombre considérable de malades venus de la France entière, des autres pays d'Europe, et même d'Amérique.

Son habileté et ses connaissances en anatomie eurent plusieurs fois l'occasion de se manifester d'une façon éclatante. Un fait, entre autres, était souvent cité par les admirateurs de Brioude.

Traduit devant le tribunal correctionnel de Marvejols à la requête du médecin de la région, sous l'inculpation d'exercice illégal de la médecine, le rebouteur comparut, son habit de bure recouvert d'une longue blouse bleue sous laquelle se dissimulait un corps assez volumineux. Comme les juges lui demandaient ce qu'il avait à dire pour sa défense, il sortit de dessous sa blouse un jeune agneau dont il avait au préalable désarticulé les jambes, le posa sur le plancher, et s'adressant aux médecins présents : « Remettez-le en état de marcher, » leur dit-il. Le défi n'étant relevé par aucun, Brioude prit l'agneau, promena ses grosses mains sur les

jambes, et, rendu à la liberté, celui-ci se mit à gambader, à la grande stupéfaction du public et des juges, qui acquittèrent le rebouteur.

Brioude ne réclamait jamais d'honoraires ; mais il acceptait volontiers les « dons » que les malades reconnaissants faisaient aux membres de sa famille. Il avait ainsi acquis une petite fortune.

La mort du rebouteur Pierrounet fut un deuil public pour ces rudes populations, dont la gratitude vient de se traduire par l'érection, au milieu de la place publique de Nasbinals, du buste du cantonnier-rebouteur.

Au reste, il y a beaucoup plus de motifs — et j'entends de motifs *sérieux* — qu'on ne pense pour perpétuer cette croyance à la sorcellerie universellement répandue dans les campagnes. La légende y est pour beaucoup, d'accord ! Mais à côté de la légende, il y a les faits, et des faits nombreux, patents, indéniables. Le château d'Udolphe est une légende, oui. Mais en regard du château d'Udolphe, on peut placer la maison hantée de Valence-en-Brie, maison si bien hantée que, les exorcismes ne suffisant pas pour mettre fin à la hantise, l'abbé S... fut obligé de recourir à des moyens tirés de la magie pour faire cesser le trouble (1). Or quel canton, pris au hasard, n'a pas sa « maison hantée ? » Ou, s'il ne l'a pas en ce moment, il l'a eue, et le souvenir en est resté vivant dans les populations.

Croit-on, en effet, que les phénomènes les plus connus de ce genre, ceux dits spirites, soient le propre des grandes villes, et que les cités seules connaissent ces êtres, doués d'un organisme spécial, que l'on appelle médiums ? Ce serait une étrange erreur que de le croire, et les campagnes ont aussi leurs sujets médianimiques. Les « filles

(1) L'abbé S... tirait des coups de fusil sur les endroits où se produisait le tapage ou le désordre, de façon à amener une brusque rupture d'équilibre dans le coagulat électrique composant le corps fluidique de l'Entité qui tourmentait les habitants de cette maison. J'ai expliqué ailleurs le pouvoir des pointes et des coups de feu en pareille occurrence.

électriques », notamment, sont assez communes aux champs (1), mais comme, autour d'elles, on ne comprend rien aux phénomènes qu'elles génèrent, on rapporte habituellement ces phénomènes à une cause de sorcellerie, soit active, soit passive.

Un prêtre breton me racontait un jour qu'étant allé visiter une malade, il avait vu, pendant tout le temps qu'il avait demeuré, les murs de la pièce éclairés par des lueurs subites qui jaillissaient de droite et de gauche, zig-zaguaient sur le sol, au plafond, contre les cloisons, s'éteignant ici pour reparaître plus loin... Les voisins terrifiés rapportaient le phénomène à la sorcellerie — ou au diable, ce qui est tout un. Quant à lui, il en avait conservé un souvenir singulièrement troublant et se demandait de quoi il avait pu s'agir en telle circonstance. Il ne me fut pas difficile de discerner qu'en ce cas, il avait eu affaire à une femme qui, jadis, avait dû être « fille électrique », et dans l'organisme de laquelle la maladie, en amenant une rupture d'équilibre, avait développé une faculté spéciale et, en somme, assez peu rare parmi nos sujets d'études, la faculté de produire des phénomènes lumineux.

Il existe donc bien des motifs qui — n'y eût-il plus de sorciers, ce qui n'est pas — contribueraient à perpétuer, dans les campagnes, la croyance à la sorcellerie.

Je m'occupe surtout ici de ce qui se passe chez nous, en France, réputée un des pays les plus éclairés de l'Europe. Mais si l'on jette un coup d'œil ailleurs, que d'atrocités, que d'abominations engendrées par la croyance à la sorcellerie ! Je ne rappellerai pas ce qui s'est passé en Allemagne et en Hongrie il y a quelques années ; je citerai un seul fait, une horreur, qui vient de s'accomplir

(1) La fillette, dans la période précédant la puberté, subit une crise qui rompt l'équilibre de son organisme, et fait d'elle un « sujet » qui, s'il se trouve dans certaines conditions encore mal définies, peut produire des phénomènes psycho-physiologiques parfois très intenses. Cet état cesse d'ordinaire en même temps que la crise de la puberté.

La même chose s'est passée il y a qq années en Espagne

dans les premiers jours d'août 1910 au bourg de Godor, dans la province d'Alméria (Espagne).

Godor est une localité de huit cents âmes sur la ligne de Linarès à Almeria ; près de Godor se trouve Roja, petit village de quatre cents habitants, où, dans une grotte, vivaient misérablement les époux Gonzalès et leur fils Bernardo, un charmant bambin de sept ans. A Godor habitait, avec ses enfants et petits-enfants, Francisco Leona, âgé de soixante-dix-neuf ans, veuf, ayant tristes antécédents et fâcheuse réputation de guérisseur et de sorcier. Dans deux fermes voisines demeuraient Pedro Hernandez et Francisco Ortega ; ce dernier, tuberculeux au troisième degré, consulta le rebouteur Leona, qui lui dit :

— Le remède est bien simple. Buvez le sang chaud d'un enfant, enduisez-vous la poitrine de sa graisse, et vous serez guéri.

On débattit le prix, et aussitôt Leona et Hernandez, munis d'un sac, se mirent à la recherche de leur victime. Ils trouvèrent le petit Bernardo Gonzalez qui se baignait près de Roja avec quelques camarades Ils l'invitèrent à venir cueillir des abricots, et, en chemin, ils enfermèrent le pauvre enfant dans leur sac. Ils l'apportèrent chez eux où Francisco Ortega, le tuberculeux, attendait le sacrifice, un saladier de porcelaine à la main.

Et alors se passa une scène monstrueuse. Muni d'une longue navaja, Leona fit au malheureux enfant une large saignée au côté, coupant les artères qui affluent au cœur, pendant que Ortega soutenait sous la plaie son saladier et recueillait le sang de la victime qu'il buvait ensuite comme l'élixir qui allait lui sauver la vie.

Cette épouvantable opération terminée, les misérables discutèrent devant le corps de la petite victime ce qu'on allait faire du cadavre. Mais auparavant, Leona ouvrit le corps de l'enfant afin d'en extraire les substances dont devait être enduite la poitrine de Ortega, et celui-ci se

plaça sur la poitrine un effroyable emplâtre fait des débris sanglants de la petite victime. Afin de la défigurer, ils lui écrasèrent la tête à coups de pierre et jetèrent le corps dans une fosse.

Au moment où j'écris ces lignes, les misérables viennent d'être arrêtés ; ils ont avoué leur crime dans tous ses détails : pour son opération de sorcellerie, le rebouteux a touché sept cent cinquante pesetas !

Voilà à quels abîmes de l'horrible peut conduire, de nos jours encore, la croyance à la sorcellerie !

B) LES SIGNES CARACTÉRISTIQUES DES SORCIERS

Signes physiques et physiologiques. — Indication des professions masculines et féminines.

Il est évident que les signes distinctifs auxquels on reconnaît les sorciers varient suivant chaque région : ce qui est vrai ici est faux quelques lieues plus loin et *vice-versa* ; mais il y a toujours certaines particularités auxquelles on reconnaît, non pas infailliblement, mais avec de grandes probabilités de justesse, ceux et celles qui, aux champs, font profession de sorcellerie.

D'abord, il y a les gens qui sont marqués par une tare physique, surtout si elle affecte le visage : ceux qui ont une tache de vin, ceux dont les yeux louchent vers le nez, ceux qui ont constamment les yeux rouges et larmoyants (1), ceux qui ne peuvent jamais — par timidité ou autre cause — regarder fixement leur interlocuteur, etc.

Au point de vue de l'âge, les sorciers sont plutôt parmi les vieilles gens que parmi les jeunes ; si, de plus, ils sont

(1) Par exception, sur les côtes bretonnes, ce signe distinctif n'en est pas un parce que, à cause des grands vents qui règnent dans ces parages, il n'est en quelque sorte personne qui ne soit sujet à des ophtalmies ou des blépharites légères.

affligés d'une difformité ou d'une tare physique, on a beaucoup de chances pour ne pas se tromper dans l'appréciation que l'on fait d'eux.

Pour ce qui regarde les métiers, il en est dont le titulaire, au village, sera soupçonné de sorcellerie plus volontiers que le voisin. Je citerai notamment : les maréchaux-ferrants, car le travail des métaux paraît généralement incompréhensible aux laboureurs, et la forge elle-même est comme un diminutif des fournaises diaboliques ; — les tailleurs, surtout en Bretagne où ils sont généralement mal vus pour plusieurs motifs : ils se livrent à un travail efféminé qui les met plutôt en rapport avec les femmes, ce dont ils profitent pour prendre des privautés, et ils sont ordinairement, à cause de cela, tenus en suspicion ; de plus, s'ils ont pris ce métier, c'est qu'une infirmité corporelle leur interdit un travail de force : nouveau motif pour les taxer de sorcellerie ;— les bergers, qui vivent dans l'isolement et à qui leurs réflexions faites devant l'immensité de la nature a appris bien des choses qu'ignorent les autres habitants du village ; j'ai d'ailleurs étudié, plus haut et de façon détaillée, le rôle du berger dans la sorcellerie des campagnes ; — les cordonniers, un peu pour les mêmes motifs que les tailleurs ; — et en général les gens que leur profession empêche de vivre couramment avec les agriculteurs et dont le métier nécessite des connaissances spéciales — des *secrets* ! — dont ils se gardent bien de faire part autour d'eux, pour que l'on ne puisse se passer de leurs services : tels sont, par exemple, les taupiers et les gens d'occupations analogues.

Une autre classe de gens qui, à la campagne, échappent rarement au soupçon de sorcellerie, ce sont ceux qui, pris d'ambition dans leur enfance, ont voulu être prêtres, sont entrés, pour faire leurs études, dans un séminaire, et les ont délaissées par ennui, fatigue ou tout autre motif ; ils sont rentrés alors chez eux avec une demi-science qui

les élève au-dessus de leur entourage dont elle excite à la fois le sarcasme et l'envie ; enfin on se chuchotte autour d'eux que, s'ils ne sont pas devenus prêtres, c'est qu'évidemment il y avait une raison, et cette raison ne peut être autre que celle-ci : leurs supérieurs leur ont découvert des accointances avec le diable ; et peu à peu, de la sorte, s'établit leur renom de sorciers, pour peu qu'ils s'y prêtent — consciemment ou inconsciemment.

Chez les femmes, deux classes surtout sont réputées pour fournir le principal contingent de sorcières : — celles qui assistent d'habitude les femmes en couches, parce qu'on leur suppose des connaissances particulières, acquises par une longue pratique et ignorées du commun des mortelles : aussi est-ce à elles qu'on laisse le soin de *pétrir* le crâne des nouveaux-nés (1) ; — et celles qui ont coutume de veiller les défunts et de les ensevelir, parce que l'on suppose que leur contact fréquent avec la mort leur permet de voir les âmes s'envoler, et d'entrer en relations plus directes, plus intimes que qui que ce soit, avec les esprits de l'au-delà.

Enfin, parmi les suspects de sorcellerie il y a, à quelque sexe qu'ils appartiennent, les devineux, les sourciers (ceux qui découvrent les sources et les eaux souterraines), et tous les gens que, pour un motif ou pour un autre, on rencontre la nuit par les chemins, ou dans les champs, sans qu'on puisse attribuer leurs sorties nocturnes à la maraude, au braconnage — ou à l'amour.



(1) Quand l'enfant vient au monde, il arrive assez fréquemment que par suite de la difficulté du travail, surtout chez les femmes primipares, les deux os pariétaux de la tête chevauchent l'un sur l'autre ; cette difformité cesse naturellement après quelque temps, mais dans les campagnes, on croit trop souvent qu'il convient de venir en aide à la nature, et l'on pétrit le crâne de l'enfant. C'est à cette coutume bizarre qu'il faut attribuer toutes les têtes déformées « en pain de sucre » que l'on rencontre chez les paysans.

C) COMMENT ON DEVIENT SORCIER

a) L'initiation. — *b*) La succession du sorcier. — *c*) Le véritable sorcier.

Il y a trois manières de devenir sorcier : ou l'on s'engage de propos délibéré dans la sorcellerie : ce moyen ne conduit qu'à la pseudo-sorcellerie ; ou bien on succède à un parent ou ami qui vous a initié — on *prend ses papiers*, suivant la locution imagée de certains pays ; cette seconde voie mène à l'exploitation de quelques secrets ; ou bien encore, et c'est là le véritable mode de recrutement de la sorcellerie, l'individu se découvre par hasard des possibilités hyperphysiques qu'il développe et utilise ; seul, ce troisième moyen fournit les véritables sorciers tels que cette étude, dans ses précédents chapitres, nous les a montrés.

Je vais examiner successivement ces trois procédés.

a) *L'initiation*

Les grimoires. — Les pactes. — Comment se font les pactes.

Le villageois naïf qui veut pénétrer dans la sorcellerie *de plano* et sans avoir aucune relation dans « la partie » y est amené d'ordinaire par des circonstances spéciales ; il ne faut pas croire en effet que, même dans les pays où l'on croit le moins au diable, on consente, sans y avoir été conduit par certaines occurrences, à « faire le pacte ». Non !

Un paysan a entendu un jour un berger réciter une « garde » pour faire « passer les avives » d'un cheval ou « contre la lévration » d'un mouton, et, plus tard, il a vu l'animal guéri ; ou bien, pour se faire aimer d'une rebelle, pour retrouver un objet perdu, pour n'importe quelle cause, il a fait usage d'un « secret » qui lui a été communiqué moyennant finances, et un hasard favorable a

amené la réalisation de l'événement désiré ; il réfléchit alors qu'il doit exister des pouvoirs surnaturels dont le possesseur est maître de sa destinée, et qu'il ne tiendrait qu'à lui, avec un peu d'audace, d'acquérir ces pouvoirs. Il cherche alors à se procurer un de ces petits livres de sorcellerie que le colportage répandait dans les villages, de 1820 à 1850, et dont il se fait, de nos jours, quelques mauvaises réimpressions. Il y trouve des recettes diverses, accompagnées généralement d'une formule conçue en un latin qui fut jadis ecclésiastique, mais que d'ignares copistes ou reproducteurs ont dénaturé et mué en des mots sans aucun sens (1). Le mystère qui plane sur ces mots barbares séduit d'abord l'ignorance de son esprit. Mais voici qu'en poursuivant sa lecture, il tombe sur le passage relatif aux pactes — et il se demande pourquoi il n'essaierait pas de cette recette qui doit lui apporter puissance et richesse.

Tous ces petits livres donnent des formules spéciales qui, du reste, ont été récemment expérimentées, dans le but de savoir à quoi s'en tenir, par plusieurs membres du *Groupe indépendant d'études ésotériques*, à Paris, dont quelques-uns sont arrivés, par leur usage, à certains résultats : — non qu'ils soient entrés en relations directes avec le diable, mais ces formules et ces actes, judicieusement modifiés et adaptés aux circonstances, les ont mis en rapport avec des larves ou d'autres créatures inférieures de l'Astral.[2] Toutefois, telles qu'elles sont décrites dans les susdits opuscules, les opérations magiques ne peuvent mener à rien.

Il n'importe, et l'heureux possesseur du « *Véritable Dragon rouge* » ayant atteint le chapitre du *Sanctum regnum*, y trouve les indications suivantes qu'il peut mettre à profit.

« Quand vous voudrez faire votre pacte avec un des prin-

(1) V. plus loin, p. 383 note 2, et p. 445 note 2.

(2) peut être des démons – (δαίμονες.) il n'y a pas que les esprits des morts dans le plan astral, mais aussi des êtres différents de l'homme – De même qu'ici-bas il y a aussi les animaux. Ces êtres spirituels étaient connus jadis sous les noms d'Esprits élémentaires : Salamandres, Sylphes, Ondins et Gnomes.

cipaux esprits que je viens de nommer, vous commencerez, l'avant-veille du pacte, d'aller couper, avec un couteau neuf qui n'ait jamais servi, une baguette de noisetier sauvage qui n'ait jamais porté fruit, et semblable à la verge foudroyante (1), positivement au moment où le soleil paraît sur l'horizon. Cela étant fait, vous vous munirez d'une pierre ématille (2) et de deux cierges bénits, et vous choisirez ensuite pour l'exécution un endroit où personne ne vous incommode ; vous pouvez même faire le pacte dans une chambre écartée ou dans quelque masure de château ruiné, parce que l'esprit a le pouvoir d'y transporter quel

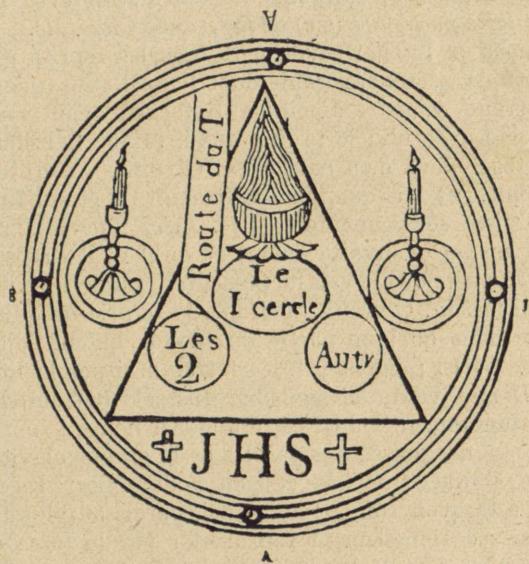


Fig. 6. — Le Cercle magique des Pactes. (v. f. 319)

trésor qu'il lui plaît. Cela étant, vous tracerez un triangle avec votre pierre ématille, et cela seulement la première fois que vous ferez votre pacte ; ensuite vous placerez les deux cierges bénits à côté, et tels qu'ils sont placés vers le

(1) La verge foudroyante sert à découvrir des trésors ; elle doit être de coudrier, surtout de coudrier vert et contenant beaucoup de moelle ; elle doit être fourchue par le bout et coupée au lever du soleil, etc. J'en parlerai plus loin.

(2) Probablement de la pierre *hématite* ou *sanguine* — ou bien encore de la *pierre d'aimant*.

triangle des pactes que vous voyez ci-contre, y plaçant le saint nom de Jésus derrière, afin que les esprits ne vous puissent faire aucun mal ; ensuite, vous vous placerez au milieu dudit triangle, ayant en mains la baguette mystérieuse, avec la grande appellation à l'esprit, la clavicule, la demande que vous voulez faire à l'esprit, avec le pacte et le renvoi de l'esprit, tel qu'il est marqué ci-contre au modèle du triangle cabalistique des pactes.

« Ayant exécuté exactement ce qui est marqué ci-devant, vous commencerez à réciter l'appellation ci-après, avec espérance et fermeté :

« GRANDE APPELLATION *des esprits avec lesquels on peut faire pacte*, *tiré* (sic) *de la Grande Clavicule.*

« Empereur Lucifer, maître de tous les esprits rebelles, je te prie de m'être favorable dans l'appellation que je fais à ton grand ministre Lucifuge Rofocale, ayant envie de faire pacte avec lui ; je te prie aussi, prince Belzébuth, de me protéger dans mon entreprise. O comte Astaroth, sois-moi propice, et fais que, dans cette nuit, le grand Lucifuge m'apparaisse sous une force (*sic. Lisez* : *forme*) humaine et sans aucune mauvaise odeur, et qu'il m'accorde, par le moyen du pacte que je vais lui présenter, toutes les richesses dont j'ai besoin. O grand Lucifuge, je te prie de quitter ta demeure dans quelque partie du monde qu'elle soit, pour venir me parler ; sinon, je t'y contraindrai par la force du grand Dieu vivant, de son cher fils, et du Saint-Esprit. Obéis promptement, ou tu vas être éternellement tourmenté par la force des puissantes paroles de la grande clavicule de Salomon, duquel (*sic*) il se servait pour obliger les esprits rebelles à recevoir son pacte. Ainsi, parais au plus tôt, ou je te vais continuellement tourmenter par la force de ces puissantes paroles de la clavicule : *Aglon*, *Tetagram*, *Vaycheon*, *Stimulamathon*, *Eroharès*, *Retragsammathon*, *Clyoran*, *Icion*, *Esition*, *Existien*, *Eryona*, *Onera*, *Erasyn*, *Moyn*, *Meffias*, *Soter*, *Emmanuel*, *Sabaoth*, *Adonay*, je t'invoque. Amen (1).

« Vous êtes sûr que d'abord que vous aurez lu les puissantes paroles indiquées ci-dessus, que (*sic*) l'esprit paraîtra et vous dira ce qui suit :

(1) Il faut voir, dans ces mots dénués de sens, la transcription très dénaturée de quelques-uns des soixante-douze noms divins dont la Kabbale hébraïque enseigne la valeur et la puissance. C'est en les comprenant de la sorte qu'ils doivent être lus : Agla, Tetragrammaton...

Apparition de l'esprit

« Me voici. Que me demandes-tu ? Pourquoi troubles-tu mon repos ? Réponds-moi.

LUCIFUGE-ROFOCALE. »

Demande à l'esprit

« Je te demande pour faire pacte avec toi, et afin que tu m'enrichisses au plus tôt, sinon je te tourmenterai par les puissantes paroles de la clavicule. N. N. »

Réponse de l'esprit

« Je ne puis t'accorder ta demande qu'à condition que tu te donnes à moi dans vingt ans, pour faire de ton corps et de ton âme ce qu'il me plaira.

LUCIFUGE-ROFOCALE. »

Alors, vous lui jetterez votre pacte qui doit être écrit de votre propre main, sur un morceau de parchemin vierge, qui consiste à (*sic*) ces peu (*sic*) de mots ci-après, en y mettant votre signature de votre véritable sang.

Voici le pacte :

« Je promets au grand Lucifuge de le récompenser, dans vingt ans, de tous les trésors qu'il me donnera. En foi de quoi, je me suis signé (*sic*). N. N. »

Réponse de l'esprit

« Je ne puis t'accorder ta demande.

LUCIFUGE-ROFOCALE. »

Alors, pour forcer l'esprit à vous obéir, vous relirez la grande appellation, avec les terribles paroles de la clavicule, jusqu'à ce que l'esprit reparaisse et vous dise ce qui suit :

Seconde apparition de l'esprit

« Pourquoi me tourmentes-tu davantage ? Si tu me laisses en repos, je te donnerai le plus prochain trésor, à condition que tu m'en consacreras une pièce tous les premiers lundis de chaque mois, et que tu ne m'appelleras qu'un jour de chaque semaine, savoir : depuis les dix heures du soir jusqu'à deux heures après minuit. Ramasse ton pacte, je l'ai signé, et si tu ne tiens pas ta parole, tu seras à moi dans vingt ans.

LUCIFUGE-ROFOCALE. »

Alors vous commencerez tout de suite à lire le renvoi de l'esprit tel qu'il est marqué ci-après :

Renvoi de l'esprit avec lequel on a fait pacte

« O grand Lucifuge, je suis content de toi pour le présent, je te laisse en repos et te permets de te retirer où bon te semblera, sans faire aucun bruit ni laisser aucune mauvaise odeur ».

Il y a, réellement, dans cette opération, de quoi troubler un esprit simple et lui faire commettre toutes les folies ; il me paraît, en effet, que le rédacteur de ces formules n'a eu en vue que de poser l'exemple d'une conversation pouvant avoir lieu entre un évocateur et une entité mauvaise du Mystère : quiconque a assisté à des séances spirites dans des milieux immoraux ou peu éclairés a pu être témoin d'entretiens analogues ; mais ensuite des copistes enthousiastes ont donné ce dialogue comme règle *ne varietur*, et alors cette formule, possible en principe, devient grotesque. Et elle n'est pas la seule : dans ce genre de littérature on trouve abondamment des moyens analogues d'entrer en relation avec les puissances soi-disant infernales.

Voici, tiré d'une autre édition du même ouvrage, le procédé qui convient pour avoir une entrevue avec le diable : c'est le procédé dit de la *Poule noire* :

« Prenez une poule noire qui n'ait jamais pondu et qu'aucun coq n'ait approchée ; faites en sorte, en la prenant, de ne la point faire crier, et pour cela, vous irez, à onze heures du soir, lorsqu'elle dormira, la prendre par le cou que vous ne serrerez qu'autant qu'il le faudra pour l'empêcher de crier ; rendez-vous sur un grand chemin, dans l'endroit où deux routes se croisent ; là, à minuit sonnant, faites un rond avec une baguette de cyprès, mettez-vous au milieu et fendez le corps de la poule en deux, en prononçant ces mots par trois fois : *Eloïm*, *Essaïm* (1), *frugativi* (2) *et appellavi.* Tournez ensuite la face vers l'Orient, agenouillez-vous et dites une oraison ; cela fait, vous ferez la grande appel-

(1) Noms hébraïques divins.

(2) Lisez : *fugavi te...*

lation ; alors l'esprit immonde vous apparaîtra, vêtu d'un habit écarlate galonné, d'une veste jaune et d'une culotte vert d'eau. Sa tête qui ressemblera à celle d'un chien à oreilles d'âne, sera surmontée de deux cornes ; ses jambes et ses pieds seront comme ceux d'une vache. Il vous demandera vos ordres ; vous les lui donnerez comme vous le jugerez bon, car il ne pourra plus se refuser à vous obéir, et vous pourrez vous rendre le plus riche et par conséquent le plus heureux de tous les hommes.

« Il est bon que vous sachiez qu'avant de commencer tout ce qui est dit ci-dessus, il faut que vous ayez fait vos dévotions ; et que vous n'ayez plus rien à vous reprocher. Ceci est d'autant plus essentiel que, s'il n'en était pas ainsi, vous seriez plutôt aux ordres de l'esprit malin qu'il ne serait aux vôtres ».

On trouve des formules analogues, sinon plus bêtes, dans les autres grimoires : la *Poule Noire*, le *Grimoire du Pape Honorius*, la *Clavicule de Salomon*, la *Véritable Magie noire*, et autres *Trésor du Vieillard des Pyramides*... Le postulant n'a que le choix.

Mais comme ces ouvrages sont maintenant très rares dans les campagnes, et que les rééditions qui en sont faites, bien que déplorablement copiées, nécessitent toujours un prix d'achat, on a beaucoup simplifié le cérémonial.

Il suffit d'aller, à minuit dans un carrefour de chemins, ou bien dans un cimetière, sur une tombe. On est porteur d'une poule noire et l'on attend.

Quelqu'un se présente et demande :

— Que voulez-vous ?

Vous répondez, en lui offrant la poule :

— Vendre cette poule.

Votre interlocuteur s'approche de vous, prend la poule, et vous discutez avec lui, verbalement, les conditions de votre pacte.

Comme on voit, c'est d'une simplicité enfantine.

Car il y a encore des gens assez naïfs pour signer des

pactes : dans l'un de ses ouvrages, Papus (Dr Encausse) donne la très curieuse reproduction d'un pacte contemporain.

Quoi qu'il en soit, tous ces agissements ne produisent généralement qu'un effet : pendant toute la durée de l'opération magique, le postulant, dans les affres de l'attente, souffre la petite mort et finit par rentrer chez lui avec la fièvre et l'ennui d'un complet insuccès.

Mais qu'il ait été surpris, au cours de ses opérations, par un curieux attardé, ou que lui-même en parle dans quelque circonstance où la boisson délie les langues et où, naturellement, il se garde bien d'avouer le véritable résultat de l'opération, — et le bruit ne tarde pas à s'en répandre : *un tel* sait *faire* !

Dès lors, on le regarde avec quelque crainte ; on va le consulter dans nombre d'occasions ; on cherche à ne pas se fâcher avec lui, par crainte de ce qui pourrait arriver ; et, si, en plus, il acquiert la connaissance de quelque « secret », il est vite réputé sorcier.

Après tout, il ne demande pas autre chose, et, s'il sait déployer quelque finesse dans ce nouveau rôle, s'il sait soigner sa réputation, il pourra trouver que les pactes — même dérisoires comme le sien — ont du bon (1).

J'ai donné ailleurs (2) des formules de baume et d'électuaire propres à amener le sorcier à des rendez-vous diaboliques — en imagination, s'entend— ; ces formules de la pharmacopée du mal, étant assez compliquées, ne s'emploient qu'exceptionnellement dans les campagnes ; je ne m'y appesantirai donc pas et me contenterai

(1) En tous cas, même les pactes sérieux, ou du moins réputés tels, ne lient le sorcier qu'autant qu'il le veut bien : il lui suffit, pour en être débarrassé, et n'avoir plus à en craindre les effets, de se faire exorciser. Mais comme en général les prêtres se refusent à cette opération, on a recours à un moyen détourné : on profite de ce que, canoniquement, un laïc peut valablement baptiser, pour se faire administrer à nouveau, par un ami ou un parent, le baptême que l'on avait renié dans le pacte.

(2) *Histoire mythique de Shatan*, 1 vol. in-8, Paris, 1903.

de renvoyer le lecteur à cet ouvrage où il les trouvera détaillées.

b) *La succession du sorcier*

La deuxième manière de devenir sorcier est de succéder à un autre sorcier en exercice — absolument comme on succède à un notaire ou à un épicier, mais avec cette différence que la « charge » n'est jamais prise du vivant du titulaire.

En effet, dans les campagnes, lorsqu'un sorcier vient à trépasser, comme il est de tradition qu'il doit être remplacé, chacun attribue à l'un de ses enfants, sa succession spéciale. S'il ne laisse pas d'enfants, on cherche parmi ses parents, neveux ou cousins, ou même parmi les étrangers, la personne avec laquelle il a vécu le plus intimement ses dernières années, pour lui en attribuer la succession ; on pense que c'est à cette personne que le sorcier défunt a fait part, avant de mourir, de tous les « secrets » qu'il détenait. Car il est de croyance assez répandue, au moins dans certaines régions, que chaque commune doit avoir un sorcier attitré. Le nouvel initié reprend les *vieux papiers* de l'ancien. C'est pourquoi l'expression : *elle a repris de vieux papiers* est fort usitée chez le peuple.

Les bonnes gens croient fermement qu'il *faut* des sorciers et des sorcières. On les rencontre partout. Le populaire pense même qu'il s'en trouve dans l'église chaque fois que le prêtre dit la messe. Le desservant les reconnaît au moment où il bénit les fidèles, à la fin de l'office : seuls, de tous les assistants, ils tournent le dos à l'autel.

Un porion (1) de Châtelineau connaissait un homme habile *grimancier*. Cet individu offrit un jour de lui mon-

(1) Mineur.

trer à l'office du dimanche tous les sorciers et sorcières présents à la messe, après avoir, cependant, exigé de lui un secret absolu.

Le porion accepta, et, le dimanche suivant, les deux hommes se placèrent sous le portail. La messe terminée, la foule se répandit hors de l'église, sauf plusieurs personnes qui essayèrent vainement de franchir le porche : toujours elles rebroussaient chemin. Le *grimancier* les signala à l'attention de son compagnon, et lui dit que toutes ces personnes étaient des sorciers et des sorcières qu'un peu de terre du cimetière empêchait de passer — car c'est là une particularité dont jouit la terre des champs de repos.

A ce moment arriva l'officiant qui, sans faire semblant de rien, dérangea l'obstacle posé par l'homme, et sorciers et sorcières, parmi lesquels le porion voyait avec stupeur des personnes de sa connaissance, de sortir en toute hâte.

Dans certains pays du Nord-Est, la croyance populaire attribue au prêtre le pouvoir de voir les sorciers et les sorcières, et, lorsque l'un d'eux meurt, le premier nouveau-né auquel il administre l'eau du baptême est fatalement destiné à le remplacer : il omet dans ce but, croit-on, certaines paroles de ses oraisons (1).

Quoi qu'il en soit, on n'admet pas, dans le peuple des campagnes, qu'un sorcier puisse décéder sans laisser derrière lui un successeur, héritier de ses titres, de son savoir et de ses « secrets ». On observe, on s'informe aussi adroitement que possible, et enfin quand se présente l'occasion d'avoir recours à une aide surnaturelle, on va trouver l'homme ou la femme à qui la voix publique attribue la succession.

D'autre part, l'intéressé se fait rarement prier, car il y a là pour lui, dans l'avenir, toute une source de profits.

(1) *La sorcellerie contemporaine dans l'Entre-Sambre-et-Meuse*, par J. Lemoine, excellente étude publiée par la *Tradition* en 1892, et à laquelle je vais avoir quelques emprunts à faire.

Enfin, il faut le reconnaître : très généralement, le sorcier — je veux parler de celui qui possède réellement des secrets, soit de thérapeutique courante, soit de médecine vétérinaire ou dans tout autre ordre d'idées — le sorcier, dis-je, lorsqu'il se sent à son déclin, ne veut pas que ses connaissances disparaissent avec lui. Il les transmet donc à celui — enfant, parent ou étranger — qu'il juge le plus capable de le remplacer ; et peu à peu, à la longue, bribe à bribe, dans des conversations isolées, il lui transmet ce qui constitue son bagage de sorcellerie. Souvent il le prend comme aide, à la fin de sa vie — absolument comme un commerçant ou un médecin présente son successeur à sa clientèle ; de la sorte, la « transmission des pouvoirs » s'effectue de façon toute naturelle, et, quand le titulaire vient à décéder, son remplaçant est tout prêt.

c) *Le véritable sorcier*

Formation et développement. — La gifle hyperphysique.

Celui-là entre dans la sorcellerie en quelque sorte à son propre insu ; il ne s'en doute même pas jusqu'au jour où le hasard lui révèle qu'il possède des facultés supra-normales : — Un jour, il a regardé attentivement et longtemps une jeune fille maladive ou un enfant ; et il s'est aperçu que cette jeune fille ou cet enfant s'endormait sous son regard ; — ou bien, lorsqu'il promenait sa main sur leur chair nue, ils accusaient une sensation désagréable ; — ou encore il s'aperçoit que ce qu'il croit d'abord avoir été pour lui-même un rêve de sommeil lui a montré une réalité positive, etc., etc.

A la ville, il serait futur magnétiseur ou hypnotiseur, ou médium ou quelque autre tel. Il se trouverait une personne éclairée pour le renseigner. A la campagne, il n'est qu'un objet de curiosité intermittente, c'est-à-dire ne se

révélant que dans les occasions où il exerce son « savoir-faire ». Le reste du temps, il est regardé comme un individu semblable aux autres.

Tant qu'il est jeune, il s'amuse seulement de cette faculté bizarre qui s'est révélée en lui et que, inconsciemment, il développe en en faisant parade, par jeu, sans malice.

Puis un jour, il s'est aperçu que, précisément à cause de cette étrange faculté on l'évite d'abord, puis on le redoute... le mot « *Sorcier* » frappe enfin ses oreilles.

L'âge est venu : il réfléchit. Il se dit que, dans la lutte âpre de la vie, il serait bien naïf de ne pas profiter de la chance qui fait de lui un de ces êtres à part auxquels, ouvertement, tout le monde tend la main pour ne pas se mettre mal avec eux, mais que, en arrière, chacun craint sans oser montrer sa frayeur.

Alors, il exerce ses facultés, pour ainsi dire en secret.

Il ne sait pas à quoi il les emploiera... n'importe ! il attend l'occasion.

Et l'occasion, un jour ou l'autre, se présente : c'est une discussion d'intérêt au cours de laquelle il voit tous ses contradicteurs céder devant la fascination métallique de son regard !... C'est une vente aux enchères où, en les fixant de son œil aigu et dominateur, il force ses concurrents à lui laisser le champ libre pour échapper à l'impression pénible que produisent ses regards !... Ou bien c'est, par les sentiers boisés, la rencontre fortuite d'une belle fille qui jusqu'alors avait repoussé ses avances, et qui, sous ses paroles endormantes ou autoritaires, perd soudain toute force et toute retenue, et devient sa chose — quitte à le maudire et à cracher sur ses pas quand il s'éloignera et qu'elle échappera à son magnétisme !

De ce jour, il comprend qu'il est maître autour de soi et que tous doivent lui céder ; et il développe de plus en plus âprement cette faculté de domination qui fait sa force ; et il devient alors réellement le sorcier — le sorcier

que l'on adule ouvertement, que l'on choie, mais que l'on abattrait d'un coup de fusil à l'écart, si l'on n'avait à la fois la peur du gendarme et la terreur du « sort » possible.

Quelquefois il est encore enfant quand la révélation se fait en lui, et il se sert de sa faculté qu'il ne comprend pas pour tyranniser et opprimer les autres enfants. A ce propos quelqu'un me citait récemment un fait des plus caractéristiques :

— Le narrateur, le docteur C..., passant il y a quelques années devant une école de village assistait à une discussion entre deux gamins ; la querelle prit fin quand l'un d'eux s'éloigna. L'autre demeurait sombre, concentré... Le Docteur voulut connaître la cause de la dispute et interrogea le garçon qui était resté. Celui-ci raconta la genèse de l'affaire, puis, excité par ses propres paroles, il ajouta : « Mais ça ne finira pas comme ça... je vais lui flanquer une gifle ! » Le Docteur s'attendait à le voir courir sus à son ennemi qu'on apercevait au loin sur la route ; à sa grande surprise, le garçon sembla se replier sur soi-même comme dans un effort intérieur; il demeura quelques secondes en quelque sorte soustrait à l'ambiance, puis, se redressant soudain, il s'écria : « L'autre a reçu sa gifle ! »

Et c'était vrai, l'autre, sur la route se frottait la joue et cherchait autour de lui qui pouvait l'avoir frappé. Dans un effort de colère concentrée, le gamin s'était extériorisé, et, pendant qu'il demeurait corporellement immobile, il envoyait à son adversaire une gifle *hyperphysique*.



Cependant, si l'on en croit Cahagnet (*loc. cit.*) on peut arriver au même résultat par de simples moyens magnétiques.

Voici ce qu'il dit à ce propos :

C'est encore sous l'empire de la même loi des sympathies qu'il y a des hommes qui passent pour donner des soufflets

ou des coups de bâton à distance à ceux auxquels ils en veulent. Cette action est toute magnétique. Ils prennent la blouse ou la veste de ceux qu'ils veulent ainsi battre, exaltent leur imagination et frappent ce vêtement avec une baguette comme si leur victime était présente. Ceux qui donnent des soufflets à distance ne s'y prennent pas autrement, ils se figurent être près de leur adversaire et lui portent ces coups. Nous retrouvons dans ces faits la loi qui produit les nôtres. Il est peu de magnétistes qui n'aient pas réussi dans des essais d'un autre genre, prouvant la possibilité de ceux-ci. Si nous pouvons attirer à nous, à une distance assez grande, ou renverser en arrière un sujet sensible, si nous pouvons le faire agir dans le sens que nous désirons, si nous pouvons même imprimer des marques sur son corps, comme cela s'est vu, nous pouvons donc bien lui donner des coups de bâton ou des soufflets, à notre choix ; mais encore ici, il nous faut la ***sensibilité de réceptivité*** et la **puissance d'agir**.

En effet, dans un cas comme dans l'autre, comme dans tous ceux qui ressortissent, à un degré quelconque, à l'hyperphysique, la volonté est tout — tout !

Et, pour résumer le sujet, si, à l'heure actuelle, l'enfant dont il vient d'être question plus haut est encore vivant, il doit être, quelque part, un sorcier redouté.

VIII

LES ŒUVRES DE LA SORCELLERIE RURALE

A) Les œuvres majeures. — *B*) Les œuvres mineures.

Les maléfices que, dans les campagnes, on attribue aux sorciers locaux sont innombrables et varient à l'infini comme genre et comme ampleur, depuis la poule qui refuse de pondre parce qu'elle a été ensorcelée pour avoir pénétré indûment dans le champ de blé du voisin, jusqu'à la disparition de familles entières fauchées par un mal mystérieux que l'on attribue à un sort, alors que souvent la cause de la mortalité se trouve dans un mépris complet de la plus banale hygiène.

Il est donc impossible d'étudier isolément chacun des méfaits que l'on met au compte de la sorcellerie, mais on peut du moins les réduire à quelques espèces principales qui vont être étudiées successivement.

Tout d'abord ces maléfices se peuvent diviser en deux grandes catégories : — La première, que j'appellerai celle des œuvres majeures, peut ressortir à la véritable sorcellerie, à la sorcellerie de nuisance qui procède du magnétisme humain ou de la vieille Magie dont elle utilise des bribes de recettes incomprises pour elle — et la seconde, celle des œuvres mineures, qui très généralement prennent naissance uniquement dans l'imagination populaire ou dans la vantardise des faux sorciers.

A) LES ŒUVRES MAJEURES

a) Les sorts. — *b*) La lycanthropie. — *c*) Le vampirisme.

Dans cette première catégorie, trois classes principales de maléfices retiendront notre attention : — les *Sorts*, la *Lycanthropie* et le *Vampirisme*, qui vont être étudiés successivement.

a) *Les sorts ou charges*

Comment on jette un sort. — Comment s'évitent les sorts.

Le *sort* est un maléfice qui procède de paroles, de gestes, de caractères écrits, de pantacles, etc. ; — les moyens de « jeter un sort » sont innombrables. La « charge » est un sort indirect, c'est-à-dire un sort qui, au lieu d'être jeté directement à son destinataire, est en quelque sorte *chargé* sur un objet quelconque choisi de façon à en augmenter l'intensité, et ensuite enfoui ou caché à proximité de la personne visée, soit sous son seuil, soit dans sa maison, soit même dans ses vêtements, pour, finalement, atteindre cette personne.

On a vu, aux chapitres IV et V du présent ouvrage, par l'exposé des affaires judiciaires Castellan, Hocque, Thorel, et autres, que ce que les paysans appellent un « *sort* » existe réellement. Par malheur, dans la pratique, ce terme a reçu trop d'extension, et il n'est guère de gens, à la campagne, qui, dès que leur veau tourne mal ou que leur récolte leur semble insuffisante, n'accusent un sort quelconque... Leur exagération en ce sens est cause que nul, parmi les individus doués d'une demi-instruction, ne croit plus aux sorts — lesquels cependant existent, cela a été prouvé plus haut, bien que très rares, puisque pour être efficaces, c'est-à-dire pour ne pas être basés sur la

seule imagination, ils doivent avoir été jetés par un réel sorcier, par un sorcier magnétique ou goétien, sorte d'individus, à tout prendre, et heureusement, assez peu répandue.

Je vais examiner successivement comment se jettent les sorts et les moyens à employer pour se soustraire à leur influence.

1° Comment on jette un sort

L'aura humaine (*note*). — Un cas de sort jeté. — Terres envoûtées. — Pseudo-sorcellerie des sorts. — Le cas de Jaspruy. — L'esprit volant. — Mode d'action. — Les *gobes* — Le cas Lefebvre. — Le mauvais œil. — La suggestion. — Chevillage et enclouage.

Les moyens de jeter un sort — qui soit un véritable *sort* — ressortissent à l'hyperphysique du mal, à la goétie. On a vu plus haut que, pour qu'un sort puisse réellement avoir de l'efficacité, il faut que le sorcier ait préalablement une influence de domination sur sa future victime, soit en possédant une volonté supérieure à la sienne, soit en la touchant (pour pénétrer son *aura* (1) et en

(1) L'aura est une sorte d'émanation fluidique qui entoure le corps de l'homme comme d'une lueur, d'une phosphorescence, d'une sorte d'estompage, pour ainsi dire : c'est principalement autour de la tête et à l'extrémité des doigts qu'elle apparaît plus visiblement ; le nimbe ou l'auréole dont le catholicisme entoure la tête des saints n'est que la représentation de cette *aura*, qui est aujourd'hui, mais depuis peu, admise et reconnue par la science ; ainsi, les médecins nomment *aura hystérique* une sorte de vapeur, de fluide magnétique qui s'élève de la tête des hystériques, des épileptiques, au moment où ils se trouvent sous le coup d'une crise.

Pour les occultistes, l'*aura* indique le déplacement du corps astral, l'*extériorisation* remise en lumière, en ces temps derniers, par divers savants.

L'*aura épileptica* est, d'après les personnes compétentes, la première manifestation convulsive de l'attaque d'épilepsie ; cette *aura* serait une déséquilibration de l'*aura normale* : on la nomme vulgairement *boule hystérique*. Van Helmont l'a connue. C'est surtout cette *aura* qui permet aux médiums, en possédant une haute dose, de produire des effets de matérialisations physiques.

Les Hindous, les Egyptiens et autres peuples de l'antiquité ont parfaitement connu l'*aura*, et cette émanation a été représentée, chez les Egyptiens, par une vapeur qui sort du cœur, qui s'élève, de là, à la hauteur de la tête, et se répand autour de celle-ci.

D'après quelques écrivains, l'*aura* serait l'*aour* de la Kabbalah ; nous

conserver quelque chose par devers lui), soit en se mettant en possession d'un objet quelconque lui ayant intimement appartenu, et par suite conservant avec soi une partie de cette *aura*, sur laquelle pourront s'exercer les maléfices à venir.

Mais, à côté de cette façon de jeter un sort *réel*, qui tient à l'hyperphysique absolue, il en est des quantités d'autres, qui vivent dans la mémoire des simples, qui ne sont, au fond, que des dégénérescences des procédés que je viens d'indiquer, mais qui, dans la croyance populaire, revêtent des formes multiples dont je vais examiner les principales.

Dans les pays où il existe des sorciers avérés ou soupçonnés, les mères prennent toutes sortes de précautions pour défendre leurs enfants contre les mauvais sorts. Elles leur recommandent de ne jamais accepter les bonbons ou les fruits qu'on pourrait leur offrir dans la rue. Car il est très généralement admis que c'est surtout aux enfants que s'attaquent les jeteurs de nuisance ; ce qui tient probablement à ceci, que la volonté de l'enfant est incapable d'une résistance quelconque : et, je l'ai écrit en maints endroits, toute magie — qu'elle soit du bien ou du mal — est œuvre de volonté. Et si, à cet égard, je pouvais établir une échelle de progression, je dirais que le pouvoir du sorcier, à la campagne, s'établit d'abord sur l'enfant, ensuite sur les animaux (1), puis sur la femme, et enfin sur l'homme.

ne le pensons pas personnellement ; nous supposons plutôt que l'*aour* des Hébreux tirait son origine des champs d'*aour* de l'*amenti* des Egyptiens.

Chez les Hébreux, c'est, croyons-nous, le terme *Haïah* qui était synonyme d'*aura* ; c'était en effet une vapeur légère qui s'élevait du cœur ; ils la nommaient esprit vital, esprit simplement, et même fluide animique, termes qui dérivaient d'un verbe signifiant *couvrir* : l'*aura*, en effet, couvre, enveloppe le cœur de l'homme. (E. Bosc, *Dictionnaire d'Orientalisme*).

(1) L'animal a, certes, plus que l'enfant, le sentiment de sa personnalité ; lorsqu'on veut magnétiser un animal — un chat, par exemple — il est prudent de prendre certaines précautions (l'attacher ou le mettre en général dans l'impossibilité de nuire) qu'il est inutile de prendre avec des êtres humains.

Voilà donc la manière dont les *mauvaises gens* jettent leurs *sortilèges* : c'est en distribuant aux enfants des choses que ceux-ci acceptent sans défiance, des gourmandises ou des fruits, — que dans certains pays, on croit qu'ils recouvrent d'une *poudre grise* (?). Dans ce cas, ils choisissent généralement des petites pommes rainettes, des prunes et des poires séchées au four.

La sorcière prend les allures les plus engageantes pour s'approcher des bambins. Elle arrête la mère, s'extasie sur la beauté et la santé de l'enfant : c'est là l'ordinaire entrée en matière ; si elle parvient à embrasser le petit, celui-ci, dès ce moment, est ensorcelé. Elle a soin de saisir l'enfant par les poignets. Notez que la mère ne se rappellera ces circonstances qu'après coup, si, par exemple, l'enfant est atteint de l'une ou de l'autre des maladies de son âge.

C'est alors que les bonnes femmes mettent un rapport entre la maladie et les moindres faits ou gestes de celle qu'elles considèrent comme coupable.

Une femme avait coutume de donner à l'enfant d'un voisin tantôt une friandise, ou un fruit, tantôt une pièce de monnaie, enfin, des cadeaux insignifiants.

Un jour même qu'elle visitait le jardin du père, elle offrit à celui-ci un jeune poirier qu'elle ne tarda pas à lui apporter, et qui fut planté en plein vent.

L'enfant était chétif ; un jour, il tomba malade.

Le père consulta un homme *qui avait étudié pour être prêtre*. Le *grimancier* demanda aux parents :

— Votre garçon n'a-t-il rien reçu de *contraire* ?

Ceux-ci alors pensèrent aux attentions de l'étrangère pour leur enfant. Le grimancier persuada au père que le pauvre petit avait été ensorcelé pour avoir reçu les présents de son amie ; on le crut sur parole, et il fut prié de conjurer le sort. Il conseilla au père de l'enfant d'arracher le jeune poirier que lui avait donné la commère, de le couper en menus morceaux et d'en chauffer le four. Au moment où le dernier tison brûlerait, la sorcière rendrait le dernier soupir.

Ainsi fait le père, après avoir rémunéré son homme. Par

le hasard qui semble se complaire à accréditer les histoires de ce genre, la femme mourut presque subitement de mort naturelle (1) et la santé de l'enfant devint meilleure. Tel est le fait. Se sentant mortellement atteinte, la sorcière, dit-on, fit tout préparer pour son ensevelissement. Elle manda à son chevet l'aînée de ses filles, avec qui elle s'entretint secrètement. On assura dès lors que cette dernière avait *repris les papiers* de sa mère.

Quelques temps après, comme on parlait de cette mort rapide dans un cabaret où se trouvait le père de l'enfant convalescent, l'homme déclara connaître les causes de cette fin imprévue, et il narra les faits que nous venons de relater.

Tous les personnages de ce petit drame existent ; les péripéties nous en ont été racontées par de proches parents de la défunte. Inutile de dire qu'ils ajoutent à ces faits une entière créance (2).

Les *maladies du cuir chevelu*, si fréquentes chez les enfants en bas âge, proviennent, dit-on, de ce qu'une sorcière a caressé, de sa main, la tête du petit.

Si un malade languit, dans son lit, parce qu'il ne *sait pas mourir*, on pense, dans le nord-est de la France, qu'il est sous le pouvoir d'un sorcier. On croit le délivrer plus vite en mettant dans le four plusieurs bottes de paille. Aussitôt qu'elles sont réduites en cendre, le patient doit rendre le dernier soupir.

(1) On peut cependant élever quelques doutes à cet égard, surtout si la femme en question était réellement sorcière.

Le Dr Carl du Prel, qui a étudié les rapports odiques de l'homme avec les objets de son ambiance, rapporte (*la Magie, science naturelle*, 2 vol. in-8. Liège et Paris, 1908) le fait suivant :

« Au pied d'un arbre, un cultivateur mit un jour du fumier où se trouvaient des cheveux de sa femme. Plusieurs années après, la femme, un jour, accuse de terribles douleurs internes, comme si elle eut reçu des coups répétés. Son état s'aggravant rapidement, son mari se rappelle soudain l'arbre au pied duquel ont été enfouis, mêlés à du fumier, les cheveux de la femme. Il court aussitôt au bois voisin, et voit des bûcherons occupés à abattre l'arbre à coups de cognée. Il les arrête, sauve l'arbre, et sa femme revient à la santé.

L'explication du phénomène est assez simple : les cheveux avaient conservé en eux l'od (force vitale) de la femme, lequel avait été entraîné, par la montée de la sève, dans l'arbre ; et, d'autre part, la femme devait être douée d'une sensitivité, d'une hypéresthésie presque maladive. De là le rapport, au point de vue sensibilité, de l'être humain à l'être végétal.

(2) J. Lemoine, *loc. cit.*

Quand une personne ensorcelée va mourir, le sorcier qui la *tient* rejette le charme sur la personne qui se tient le plus près du lit du moribond.

Les maladies de poitrine et les affections nerveuses sont surtout considérées comme signes de la possession par un sorcier

Dans certains pays, lorsque les enfants s'obstinent à teter plus longtemps que de coutume ou restent longtemps sans marcher, on pense qu'un mauvais sort pèse sur eux. On en cite qui restent ainsi d'ennuyeux nourrissons jusqu'à l'âge de sept ans (1).

Ce ne sont là, de toute évidence, que des croyances populaires ; mais si l'on s'est bien pénétré des chapitres qui précèdent, il est aisé de se rendre compte que ces croyances — qui varient et se compliquent à l'infini en passant d'une région à l'autre, — reposent sur une base indéniable : la réalité de la sorcellerie.

Car à côté des croyances populaires, il y a les faits — et des faits, parfois, qui forcent la réflexion.

Certainement, parmi ces faits indéniables, il en est beaucoup que l'on attribue à la sorcellerie et qui ne sont produits que par une méchanceté ingénieuse.

Dans cet ordre d'idées, on peut ranger les « terres envoûtées » dont on entend parfois parler. Ceux qui ont fait quelques études des affinités des végétaux entre eux et de leurs antipathies, admettront facilement que, par des moyens très naturels, on puisse faire périr tous les arbres et productions quelconques d'un champ, si l'on dépose à leur base des substances qui leur sont contraires. Il en est de même pour la terre en labour : que l'on prépare les semences d'une manière voulue ou que l'on sème dans ce champ des substances nocives, les productions seront ce qu'on les désire ; et ceci est d'autant plus facile à faire et à admettre que, presque toujours, ce sont les

(1) J. Lemoine, *loc. cit.*

serviteurs mêmes des fermes — bergers, charretiers et autres, auxquels on attribue un renom de sorcellerie — qui ont recours à ces agissements.

Les maladies, la vermine, les animaux nuisibles peuvent être amenés par des moyens analogues : deux parasites de tête, jetés sur un enfant, suffisent pour l'en infecter. Tel produit pharmaceutique, ingéré, peut produire la dysenterie, la fièvre, etc., et ces produits sont d'autant plus faciles à administrer que les paysans sont généralement sans défiance les uns des autres, et que leur porte est ouverte à tous. Les animaux nuisibles ne sont pas plus difficiles à introduire : — un nid de souris, de couleuvres, de vipères est bien vite placé dans le cellier, la cave ou le grenier, et la victime de ces agissements y voit naïvement un « sort » qui lui a été jeté.

En réalité ce sont là des faits qui ressortissent uniquement et simplement à ce que j'ai appelé plus haut la pseudo-sorcellerie. Mais il en est d'autres aussi — et ceux-là plus graves — qui prennent leur source dans les énergies hyperphysiques, consciemment ou inconsciemment mises en œuvre par l'auteur du maléfice, et qui peuvent aller jusqu'à revêtir toutes les apparences d'un véritable envoûtement.

En voici un exemple, pris dans la Magie magnétique, de Cahagnet (1) :

A Jaspruy, il y avait une honnête femme qui avait derrière sa maison un verger proche du jardin d'une femme voisine qui était sorcière. Or, comme on vint à dérober à son verger, du côté du jardin de la femme sorcière, et que les traces y étaient restées, elle n'osait faire querelle avec la sorcière, regardant néanmoins le lieu par lequel le larron entrait. Sur cela, la sorcière vint, qui lui dit : « Je vois bien que tu soupçonnes que j'entre dans ton verger ». L'autre, craignant cette sorcière, lui répondit modestement : « Les pas dans le grain dénotent d'où le dommage procède ».

(1) 1 vol. in-12. Paris, 1858.

La sorcière, voyant qu'elle ne pouvait prendre courroux sur ces paroles, s'en va tout grondant et murmurant. Peu de jours après, cette honnête femme se sentit cruellement atteinte de grandes douleurs dans le ventre : il lui semblait qu'on lui perçait les boyaux avec des aiguilles de part en part, si bien qu'elle gémissait amèrement, et, par ses plaintes, inquiétait ses voisins. Or, comme plusieurs la venaient voir pour la consoler, entre autres un potier y vint qui assure que sa voisine est ensorcelée, fit fouiller au seuil de la porte pour voir s'il n'y avait pas quelque charme ; on y fouille donc, et, entre autres charmes, on y trouva une image qui avait une palme de longueur, laquelle était transpercée des deux côtés avec deux aiguilles. On prend le sortilège et l'on jette le tout au feu ; alors, la patiente se trouve allégée de son mal.

Il y a dans ce charme, à la fois de la charge et de l'envoûtement. Au reste, ils ne sont pas rares, les sorciers de campagne qui savent pratiquer les rites au moins rudimentaires de l'envoûtement (1). Et, en somme, qu'est la « charge » sinon un dérivé, une simplification de l'envoûtement — je dirai même, pour préciser, de l'envoûtement dit à l'*esprit volant*.

Comme ce procédé a déjà été divulgué, comme, de plus, il est d'exécution assez compliquée, je vais en indiquer le mécanisme.

Il vous faut, pour l'exécuter, avoir à votre disposition un sujet hypnotisé, dont le corps astral (de nature fluidique) abandonne, sur votre ordre, le corps matériel et soit dirigé par votre volonté vers votre ennemi.

Le corps astral, ainsi extériorisé, ou bien pénètre la victime qui lui est désignée et l'étouffe par sa seule pénétration, en arrêtant, par exemple, les mouvements du cœur ; ou bien il l'empoisonne au moyen de toxiques que vous avez eu l'art de volatiliser (2).

(1) Il est des sorciers de campagne qui, de nos jours, pratiquent réellement l'envoûtement. Voir à ce sujet le *Ternaire magique de Shatan*. (*Envoûtement-Incubat-Vampirisime*), du même auteur. 1 vol. in-8. Paris 1904.

(2) Et dont il emporte l'essence avec soi. Cf. Docteurs Bourru et Burot : *La suggestion mentale et l'action à distance des substances toxiques et médicamenteuses*. 1 vol. in-12. Paris, 1896.

L'opération terminée, vous réintégrez dans le corps matériel de votre sujet son corps astral, et vous le réveillez.

Certains sorciers, craignant des indiscrétions possibles, s'adressent à un corps astral déjà désincarné, c'est-à-dire au corps astral d'un mort (1).

Les sorciers de campagne ont bien rarement un sujet hypnotique ou magnétique à leur disposition. Et d'autre part la science nécessaire leur manque pour entrer en relation avec les morts et charger l'un d'eux de leur vengeance. Ils opèrent donc d'après des données bien plus simples et un mode d'action plus rudimentaire. D'ordinaire, c'est le corps astral d'un animal — le plus souvent, d'un crapaud — qu'ils chargent de porter le charme ; d'autre part, au lieu d'envoyer directement ce corps astral vers la victime désignée, ce qui serait trop compliqué pour eux, ils profitent des liens qui unissent le corps astral au corps physique pendant un certain temps après la mort, ils enterrent le cadavre de l'animal sous le seuil ou dans le chemin de l'ennemi, sûrs ainsi que celui-ci ira de lui-même au-devant de la « charge ».

Se rendent-ils compte du mécanisme de leur opération ? J'en doute fortement (2) ; je crois qu'ils n'agissent ainsi que par tradition, faisant simplement ce qu'ils ont vu faire à leur maître ou à leurs devanciers, sans aucunement analyser les motifs du détail de leurs actes.

(1) E. Dubus, *l'Art d'envoûter*. Figaro, 29 février 1893.

(2) Cependant, il est des sorciers de campagne qui utilisent les procédés les plus raffinés de la magie noire, tels que celui-ci, dont le prototype se trouve dans Cardan : « Le troisième genre de poison est qui se fait sans touchement, pris des excréments d'iceluy auquel le poison doit nuire, ou pris des excréments de la partie d'iceluy, comme l'urine, la matière fécale, le sang, les rognures de cheveux : ces choses sont encloses aux membres d'un chien, semblables à ceux dont les parties ou excréments sont en l'homme, et sont fermez en l'os d'un homme mort, et enfouis au nom d'iceluy, aucuns à l'entrée de la maison, aucuns aux torrents et eaux courantes... »

Mais ce procédé est d'assez rare emploi, sans doute à cause de son manque de réussite, qui provient non pas, comme on pourrait le croire, de l'inefficacité des actes en eux-mêmes, mais de ce que l'ignare sorcier ne sait pas leur donner l'adjuvant immatériel qui leur convient et qu'il ne me plaît pas d'expliquer ici.

D'autres fois, ils se servent, dans le même but et de la même manière, de ce qu'ils appellent des *gobes*, qui sont des petites boules faites du poil ou des cheveux des êtres à envoûter, ficelées de manière particulière, avec telles imprécations et tels adjuvants toxiques que l'on peut supposer.

Cahagnet (*loc. cit.*) nous fournit un exemple typique de cette sorte de charme :

En 1840, lorsque j'habitais Rambouillet, j'eus connaissance d'un fait de ce genre assez remarquable. M. Lefebvre, alors directeur de la poste aux chevaux de cette ville, voyait depuis quelque temps mourir ses chevaux attaqués d'une maladie presque contagieuse, ayant les symptômes de la morve, ce qui obligeait ce monsieur à les faire abattre pour conserver ceux qui n'en étaient pas atteints. On étudia cette maladie à fond, et les meilleurs vétérinaires ne purent la classer dans celles connues. M. Lefebvre était à son quatre-vingt-dix-neuvième cheval abattu, ce qui équivalait pour lui à la perte de sa fortune, lorsqu'après avoir employé tous les moyens d'assainissement employés en ce genre, il fut conseillé d'aller consulter une somnambule très en renom du côté de Chartres. Ce monsieur, entendant parler pour la première fois d'un tel moyen, eut quelque peine à croire à son efficacité ; mais dans une telle position, on ne doit mépriser aucun avis ; aussi fût-il trouver cette lucide, qui lui dit, à peine endormie :

— Vous venez me consulter sur une maladie qui détruit vos chevaux sans que vous puissiez y apporter remède. Je le crois bien : le remède qu'il leur faut n'est pas connu des vétérinaires, ou, s'il leur est connu, ils ne savent où le trouver. Vous rappelez-vous qu'à telle époque, un mendiant se présenta chez vous pour implorer la charité de votre maison, et qu'elle lui fut refusée assez brutalement ? Vous rappelez-vous que cet homme dit en partant : « *Vous vous souviendrez de moi* ! » Eh bien ! si vous ne vous en souvenez pas, je vous rappelle ce souvenir par la perte des chevaux que vous avez faite depuis ce temps-là.

— Qu'a de commun cette perte avec la prétendue mauvaise réception et la malédiction de cet homme ? répondit le consultant.

— Tout ce qui se passe dans vos écuries, dit la lucide, est le fait de cette malédiction.

— Qui vous fait présumer cela ? lui demanda M. Lefebvre.

— Ce que je vois.

— Que voyez-vous ?

— Que vos écuries sont ensorcelées.

— Comment cela ?

— Au moyen d'un charme.

— Où est ce charme ?

— En tel endroit.

— Où est le mendiant, maintenant ?

— Il n'est plus de ce monde.

— Comment enlever ce charme ?

— De telle manière.

— Qui m'assure que ce que vous me dites est vrai ?

— Ce que je vois.

— Eh ! que voyez-vous ?

— Le charme dont je vous parle.

— Mais j'ai presque fait refaire à fond mes écuries, depuis que je perds ainsi mes chevaux. Que voulez-vous qui y soit déposé ? Tenez, si vous me dites le nombre des chevaux présentement dans mes écuries, et m'en donnez le signalement, j'ajouterai foi à l'histoire que vous me faites.

— Cela n'est pas difficile. Il y en a tel nombre, et, à l'instant même, un de vos postillons part avec deux chevaux de telle couleur, sur telle route. Qui plus est, je ne vois pas que vos écuries, mais je vois bien l'intérieur de votre maison ainsi que ce qui s'y passe à l'instant.

— Eh ! que peut-il s'y passer à cette heure ? (Il était dix heures et demie du soir).

— Votre demoiselle est en train de plier une robe de telle nuance et de tel dessin, puis la serre dans sa commode...

— Assez ! répondit M. Lefebvre, je prends note de tout ceci et je m'en souviendrai.

Ce monsieur partit à cheval de suite, et n'eut rien de plus pressé, à son arrivée, que de monter à l'appartement de sa demoiselle, où il apprit d'elle-même que la vue de la lucide avait été exacte. Il descendit à ses écuries, et les renseignements qui lui furent donnés lui prouvèrent que cette femme avait également bien vu à l'égard du postillon et des chevaux partis en route. M. Lefebvre fut encouragé par ces faits, à suivre les conseils de la somnambule, et à chercher le char-

me, qui fut trouvé, et, une fois levé, les chevaux jouirent d'une bonne santé.

Les « sorts » ne se jettent pas toujours à l'aide de ces procédés compliqués, mais parfois de façon très simple. Qui donc n'a jamais entendu parler du *mauvais œil* ? Ce « charme » spécial nous vient d'Italie où il a toujours été très redouté sous le nom de *jettatura*. Mais il y a une différence capitale entre le « mauvais œil » des campagnes de France et la *jettatura* italienne ; cette dernière a quelque chose de fatal ; c'est une qualité mauvaise inhérente à l'individu, et qui s'exerce à son insu et souvent malgré lui : en un mot, on naît *jettatore*, on ne le devient pas. Les *jettatori* se reconnaissent d'habitude à certains signes : ils sont ordinairement maigres et pâles ; ils ont le nez en bec de corbin, de gros yeux semblables à ceux du crapaud, etc. En France, le *mauvais œil* est simplement le regard qu'a laissé tomber sur vous un sorcier. Mais que ce soit en France ou en Italie, que ce soit le mauvais œil ou la *jettatura*, celui qui en est victime peut s'attendre à tout les déboires possibles jusqu'à ce que le charme soit affaibli ou disparu. Les Napolitains se protègent en portant sur eux une corne de corail ou bien en dirigeant deux doigts vers le *jettatore* ; en France, on se garantit en portant sur soi de l'ellébore blanc ou de la racine de verveine.

Pour que cette croyance soit aussi générale, il faut qu'elle repose sur de sérieuses données, et dont les résultats aient été souvent et partout observés. Les esprits forts plaisantent le *mauvais œil*, mais il suffit de l'étudier posément, sans s'occuper des histoires merveilleuses qui se racontent à son propos, pour comprendre que ce charme possède une base réelle d'existence : cette funeste influence exercée par certains individus n'est due qu'au magnétisme impur qui souille inconsciemment ou consciemment ces individus ; en un mot, le jet du « mauvais

œil ressortit à la sorcellerie de magnétisme qui a été étudiée ailleurs.

Ceci amène à dire quelques mots de l'hypnotisme et des soi-disant sorts qui sont basés sur des procédés de suggestion mis en œuvre consciemment ou inconsciemment.

Nul, à notre époque, n'ignore ce qu'est la suggestion à longue échéance, sous l'influence de laquelle le sujet fera, à une date déterminée, ce qui lui aura été suggéré. Ne doit-on pas voir là l'explication, du moins pour certains cas, de ce qu'on appelait autrefois *jeter un sort* ? Oui, on a pu, pensons-nous, et on peut encore « jeter des sorts », c'est-à-dire persuader à des prédisposés médiumiques (1) de faire du tort, soit à eux-mêmes, soit à d'autres, à une époque fixée d'avance. *Point n'était besoin même que le soi-disant sorcier eût l'intention arrêtée de jeter ce sort.* Il suffisait que telle parole troublante, telle prédiction charlatanesque, par exemple, fût dite à une névrosée, pour que l'imagination de celle-ci restât frappée, et pour que, *par auto-suggestions successives*, hantée par une menace dont elle attendait avec terreur l'accomplissement, *elle déterminât elle-même inconsciemment les circonstances qui, peu à peu, devaient amener l'événement redouté* (2).

C'est un de ces mille moyens de nuisance qui ont de tout temps été employés par les sorciers de campagne, et qu'on ne saurait énumérer tous, tant est grande leur multiplicité.

Chaque sorcier possède ses procédés particuliers de maléfice, mais il est un point de la doctrine du mal qu'ils connaissent tous : c'est que le « sort » jeté par eux sera d'autant plus puissant qu'il sera plus restreint. Aussi, lorsque l'on a l'occasion de découvrir un « charme » général s'adressant en général à un être humain ou à un animal, à un individu isolé ou à une collectivité (troupeau,

(1) Sujets facilement suggestionnables (*Note de l'auteur*).

(2) Florian-Parmentier, *loc cit.*

etc.), on peut conclure qu'on se trouve en présence d'un débutant ou d'un sorcier occasionnel. Lorsqu'un véritable « ensorceleur » veut faire arriver du mal à un ennemi, il s'attaque non à son organisme complet, mais à un de ses organes nommément désigné, en opérant son maléfice sur l'organe identique de l'animal dont il se sert pour son œuvre. De là vient que, généralement, les « charges » que l'on découvre se composent d'un cœur de mouton lardé d'épingles, d'un cerveau haché, d'un intestin coupé en morceaux, etc. Quand cette charge se compose d'un animal complet, un crapaud, par exemple, cet animal a été tué en lésant l'organe que l'on veut attaquer chez la victime désignée.

C'est ainsi que le *chevillage* (qui se pratique en enfonçant en terre une cheville de bois dès qu'on voit uriner l'homme ou l'animal visé, avec la volonté imaginative de l'enfoncer dans le canal de l'urètre de la victime) a pour but de causer la mort ou des douleurs intenses par la rétention d'urine.

C'est ainsi, de même, qu'au lieu d'essayer de tuer un cheval par un « sort » vague et général, qui peut manquer d'efficacité, on préfère avoir recours à l'*enclouage* qui se pratique de la manière suivante : — On suit l'animal à enclouer, et quand, sur le sol son pied a laissé une empreinte bien nette, on chasse un clou au milieu de cette empreinte, avec l'idée d'y clouer le pied de l'animal. Il *doit* en résulter une affection douloureuse dans le pied encloué, qui fait boiter la bête et la met hors de service.

Est-ce à dire que tels agissements doivent être nécessairement couronnés de succès ? Non certainement, si on les examine en eux-mêmes, isolément et sans y voir autre chose. Aussi n'est-ce pas le mécanisme de ces procédés qu'il faut examiner. Mais il convient de se rappeler que tout acte hyperphysique est nécessairement basé sur la force d'une volonté énergiquement dynamisée. Si donc ces procédés appuyés par une simple velléité, un désir

sans force, ne peuvent amener aucun résultat, il en va autrement si on les regarde comme les gestes par lesquels s'affirme une volonté de haine, une voulitodynamie exacerbée de nuisance.

A la ville, on est esprit-fort, et l'on rit de la sorcellerie. A la campagne, on est plus près de la nature, et l'on y croit — avec raison. Mais on y croit trop, au point de la voir souvent où elle n'est pas. Lequel, du citadin ou du villageois, est dans le vrai ?

2° Comment s'évitent les sorts

Formules et oraisons magiques. — Précautions populaires. Contre-charme d'occultisme.

J'ai eu l'occasion ailleurs (1) d'indiquer la règle absolue par l'observation de laquelle on a le plus de chances d'échapper aux influences néfastes : « Vivre honnêtement et correctement, faire le bien autour de soi, selon ses possibilités, et croire en Dieu tant que son inexistence n'est pas démontrée ». Avec cette règle de vie, on a toute chance de ne jamais donner de prise aux opérateurs du mal, toute chance pour que la projection mauvaise glisse sur vous et retourne vers son auteur, décuplée en force, suivant la loi hyperphysique du « choc en retour ». Cette règle évidemment s'applique aux « sorts » comme à toute autre espèce de maléfice, — et j'avoue que, en pareille conjoncture, je n'en connais pas de plus efficace (2).

(1) L'*Au-delà et ses problèmes*, 1 vol. in-12. Paris, 1907, prix : 3 fr. 50. *Publications de Psychisme expérimental*, 30, boul. de Strasbourg, Paris.

(2) A l'époque où j'écrivais ceci, je pensais que cette règle de conduite, soigneusement observée, constituait un infaillible moyen de préservation — et il en est ainsi, évidemment, dans la généralité. — Mais une étude plus approfondie de certains cas m'a montré à l'évidence qu'il est des natures prédisposées à la réception des charmes de mal. Cela doit provenir, à mon avis, d'une constitution particulière et spéciale de l'aérosome, qui le met en état de réceptivité aux projections malsaines, et fait de lui un terrain propice, un bouillon de culture, pourrais-je dire, favorable à leur développement ; c'est là un côté très obscur de l'hyperphysique.

Mais ce n'est pas à dire qu'il n'y ait pas d'autres moyens de se mettre à l'abri, si nous en croyons les grimoires dont chacun donne une recette particulière *ad hoc*.

Voici celle qu'on relève dans l'*Enchiridion du Pape Léon* et que je cite parce qu'elle est présentée comme une panacée universelle destinée à garantir *de tout* — sans compter le reste. Au fond, elle parait être tout simplement extraite d'un simple "Manuel" d'exorciste du Moyen-Age ou du commencement des temps modernes.

ORAISON *contre toutes sortes de charmes, enchantements, sortilèges, caractères, visions, illusions, possessions, obsessions, empêchements, maléfices de mariage, et tout ce qui peut nous arriver par maléfices des sorciers, ou par l'incursion des diables, et aussi très profitable contre toutes sortes de malheurs qui peuvent être donnés* (sic) *aux chevaux, juments, bœufs, brebis, et telles autres espèces d'animaux.*

Verbe qui avez été fait chair, attaché à une croix, mis à la droite de Dieu le Père, je vous conjure par votre saint nom, à la prononciation duquel tout genou fléchit, exaucez les prières de ceux qui mettent leur confiance et croyance en vous ; daignez préserver cette créature N. par votre saint nom, par les mérites de la sainte Vierge votre Mère, par les prières de tous les Saints, oui, des saints de Dieu, de toute attaque de maléfice de la part des démons et des malins esprits, vous qui vivez et régnez, avec Dieu le Père et le S.-Esprit en unité. Car voici la Croix de N.-S. J.-C. d'où dépend notre salut, notre vie, notre résurrection spirituelle, la confusion de tous les démons et malins esprits. Fuyez donc, disparaissez d'ici, démons, ennemis jurés des hommes, car je vous en conjure, vous, démons infernaux, esprits malins, qui que vous soyez, présents et absents, sous quelque prétexte que vous soyez appelés, invités, conjurés ou envoyés de votre bon gré, ou forcés par menaces ou par l'artifice des hommes méchants ou méchantes (*sic*), pour y demeurer ou habiter ; je vous conjure donc de rechef, quelqu'opiniâtres que vous soyez, de quitter cette créature par le grand Dieu vivant †, par le vrai Dieu †, par le Dieu saint †, par le Dieu Père †, par le Dieu Fils †, et par le S.-Esprit aussi Dieu †, mais principalement par celui † qui a été immolé en Isaac †,

vendu dans Joseph †, qui, étant homme, a été crucifié †, qui a été tué comme un agneau, par le sang duquel S. Michel, combattant avec (1) vous, vous a vaincus, vous a fait fuir, lorsque vous vouliez paraître devant lui ; je vous défends de sa part et par son autorité, sous quelque prétexte que ce soit, de faire aucun mal à cette créature, soit dans son corps ou hors d'elle, ni par visions, ni frayeur, ni crainte, tant la nuit que le jour, soit qu'elle dorme, soit qu'elle veille, mange, paie (2), soit qu'elle agisse naturellement ou spirituellement : je veux dire si vous êtes rebelles à ma volonté, je lance sur vous toutes malédictions, excommunications, et vous condamne, de la part de la Très-sainte Trinité, d' (*sic*) aller dans l'étang du feu du soufre où vous serez conduits et tourmentés par le bienheureux S. Michel : car si on vous y a obligés en vous faisant quelque fort et exprès commandement, soit en vous rendant quelque culte d'adoration et de parfum, que l'on ait jeté quelque sort par paroles ou magie, soit sur les herbes, les pierres ou dans l'air, soit que cela se soit fait naturellement, simplement, mixtement ; soit que ces choses soient temporelles ou spirituelles, ou enfin qu'on se soit servi des choses sacrées, qu'on ait employé les noms du grand Dieu ou des Anges, qu'on se soit servi de caractères, qu'on ait examiné les heures, minutes, jours, années mois même (3) ; quand on aurait fait avec vous quelque pacte tacite ou manifeste, même avec serment solennel. Je casse, détruis et annule toutes ces choses, par la puissance et vertu de Dieu le Père † qui a créé toutes choses ; par la sagesse du Fils † Rédempteur de tous les hommes ; par la bonté du S. Esprit †, en un mot par celui qui a accompli la loi en son entier †, qui est †, était †, et sera toujours †, *Omnipotens agios* †, *Athanatos* †, *Sother* (sic) †, *Tetragrammaton* †, *Jeova* †, *Alpha et Omega*†, *commencement et fin* (4) ; en un mot, que toute la puissance infernale soit détruite et mise en fuite en faisant (*sic*) sur cette créature N. le signe de la croix sur laquelle J.-C. est mort, et par l'incarnation des saints Anges, Archanges, Patriarches, Prophètes, Apôtres,

(1) Il est préférable de lire : *contre*.

(2) Lire plutôt : *paisse*.

(3) Dans certaines opérations de magie cérémonielle, on utilise des noms ou mots rituels qui varient suivant l'heure, le jour, la saison, etc.

(4) Etrange assemblage, dans cette formule, de mots latins, grecs et français et d'appellations rituelles et cabbalistiques.

Martyrs, Confesseurs, Vierges, et de la bienheureuse Vierge Marie, et généralement de tous les saints qui jouissent de la présence de Dieu depuis la création du monde, aussi bien que des saintes âmes qui vivent maintenant dans l'Eglise de Dieu. Rendez vos hommages au Dieu très haut et puissant, et qu'ils pénètrent jusqu'à son trône, comme la fumée du cœur de ce poisson qui fut brûlé par l'ordre de l'archange Raphaël; disparaissez comme l'esprit immonde disparut devant la chaste Sara ; que toutes ces bénédictions vous chassent et ne vous permettent pas d'approcher nullement de cette créature qui a l'honneur de porter sur son front le signe de la sainte Croix, parce que le commandement que je vous fais maintenant n'est pas le mien, mais celui qui a été envoyé du sein du Père Eternel, afin d'anéantir et détruire vos maléfices, ce qu'il a fait en souffrant la mort sur l'arbre de la croix ; il nous a donné ce pouvoir de vous commander ainsi par sa gloire, pour l'utilité des fidèles ; ainsi, nous vous défendons, selon le pouvoir que nous avons reçu de N.-S. J.-C. et en son nom, d'approcher de cette créature : fuyez donc et disparaissez à la vue de la Croix ; le lion de la tribu de Juda vainquit, ainsi que la famille de David. *Alleluia.* Ainsi soit-il, ainsi soit-il. Que cela se fasse, que cela se fasse.

A la suite se trouvent des quantités d'oraisons magiques (?) pour conjurer toutes sortes de maux : celle qui précède suffit pour donner une idée de ce genre de littérature.

Cependant, il est une opération que je relève dans le *Grémoire* (sic) *du Pape Honorius* et qui est éminemment curieuse en ce sens que, pour détruire le mal, elle use des procédés d'envoûtement propres à la Magie Noire.

Pour lever tous sorts et faire venir la personne qui a causé le mal.

Prenez le cœur d'un des animaux morts ; surtout, qu'il n'ait aucun signe de vie, arrachez le cœur, mettez-le sur une assiette propre, puis ayez neuf piquans d'aubépine, et procédez comme il va suivre.

Percez dans le cœur un de vos piquans (*sic*) disant :

Adibaga, Sabaoth, Adonay, contra ratout prisous prerunt fini unixis paracle gossum (1).

Prenez deux de vos piquans et les percez, disant : *Qui fussum mediator agros gaviol valax.*

Prenez-en deux autres, et, les perçant, dites : *Landa zazar valoi sator saluxio paracle gossum.*

Reprenez deux de vos piquans et, les perçant, prononcez : *Mortus cum fice sunt per flagellationem Dominii nostri Jesu Christi.*

Enfin, percez les deux derniers piquans aux paroles qui suivent : *Avir sunt* devant vous *paracletur strator verbonum offisum fidando.*

Puis, continuez, disant :

« J'appelle ceux ou celles qui ont fait fabriquer le Missel Abel ; lâche, a-t-on mal fait que tu aies partout à nous venir trouver par mer ou par terre, tout par-tout, sans délai et sans dédit ? » Percez pour lors le cœur d'un clou à ces dernières paroles.

Notez que si on ne peut avoir de piquans d'aubépine, on aura recours à des clous neufs.

Le cœur étant percé comme nous l'avons indiqué, on le met dans un petit sac, puis on le pend à la cheminée. Le lendemain, vous retirez le cœur du sac, vous le mettez sur une assiette, retirant la première épine ; vous le repercez dans un autre endroit du cœur, prononçant les paroles que nous lui avons destinées ci-dessus ; vous en relevez deux autres, et, les reperçant, vous dites les paroles convenables ; enfin, vous les relevez toutes dans le même ordre pour les repercer, comme nous avons dit, observant de ne jamais repercer dans le même trou. On continue cette expérience pendant neuf jours. Toutefois, si vous ne voulez donner relâche au malfaiteur, vous faites votre neuvaine dans le même jour et dans l'ordre prescrit. A la dernière opération, on perce le clou dans le cœur, prononçant les paroles que nous avons destinées pour cet effet ; puis on fait grand feu ; on met le cœur sur un gril, pour le faire rôtir sur la braise ardente. Il faut que le maléficiant vienne demander grâce,

(1) Les trois premiers mots sont des noms kabbalistiques de la Divinité ; quant au reste, c'est évidemment du latin, mais un latin si dénaturé que la reconstitution peut en être regardée comme impossible. Il en est de même des formules qui suivent.

ou, s'il est hors de son pouvoir de venir dans le peu de temps que vous exigerez de lui accorder, vous le ferez mourir (1) ».

Comme on le voit, ce contre-charme procède absolument de la magie du mal ; aussi, en admettant son efficacité qui, jusqu'à preuve contraire, me semble assez problématique, je ne conseillerais à personne d'en user, le choc en retour, s'il manque son but, devant le ramener décuplé en force, sur l'opérateur.

Enfin, dans le même ordre d'idées, et pour finir, je citerai une formule relevée dans un vieux grimoire de sorcier que je possède, entièrement manuscrit sur parchemin, et portant la date 1518. Cette formule, à défaut d'autre mérite, a du moins celui de la brièveté.

ORAISON *pour lever toutes sortes d'enchantements* : *Lasgaroth* † *Aphonidos* † *Pabatin* † *Vrat* † *Condion* † *Lamairon* † *Fond* † *Arpagon* † *Alamor* † *Bourgasis* † *Veniar Serebani* †.

Mais tout ceci constitue un ensemble de formules magiques — ou soi-disant telles — qu'à la campagne détiennent seuls les sorciers... Or, tout le monde n'a pas l'heur d'être assez lié avec un sorcier pour qu'il coure le risque, en vous mettant en mesure de neutraliser le maléfice d'un confrère, de se fâcher avec lui.

Aussi les populations rurales ont-elles mille moyens — qui varient à l'infini, d'un pays à l'autre — pour éviter les sorts ou les annuler quand ils sont jetés.

En voici quelques-uns pris au hasard :

(1) On trouve dans l'*Enchiridion du Pape Léon*, édition marquée « à Rome 1740 », un procédé analogue, paraissant provenir de la même source, mais plus simple. Le voici : « Prends un cœur de mouton, et le perce de clous, et le suspends à la cheminée, disant : *Rastin*, *Clasta*, *Auvara*, *Chasta*, *Custodia*, *Duranée* ; il faut dire ces mêmes paroles sur le cœur, et le huitième jour ne se passera pas que le sorcier qui a jeté le sort, s'il en a été jeté (!) ne te vienne prier de laisser le cœur, parce qu'il sent de grandes douleurs au sien ; alors, tu lui demanderas d'ôter le sortilège, et il te demandera quelque animal pour (le) lui jeter, ce que tu peux lui accorder si non il crèvera par le milieu du corps ».

— Ne jamais jeter dehors ni cheveux ni rognures d'ongles ni quoi que ce soit provenant du corps humain et dont un sorcier pourrait se servir pour opérer ses charmes (1).

— Ne jamais rien accepter de personnes suspectes (1).

— Ne jamais prêter de sel.

— Arriver à la messe à temps pour participer à la distribution de l'eau bénite.

— Dire le *pater* à rebours si l'on craint d'être maléficié.

— Enterrer sous le seuil de la porte une pièce de monnaie gravée d'une croix à l'aide d'un couteau préalablement trempé dans l'eau bénite.

— Quand on possède un objet appartenant à une personne soupçonnée de sorcellerie, le jeter au feu ; si la personne soupçonnée est réellement sorcière, elle accourt retirer l'objet du feu parce qu'elle même subit les souffrances de la brûlure.

— Si une personne suspecte vous touche, il faut aussitôt la toucher elle-même plus haut qu'elle ne l'a fait pour vous.

— Quand on donne ou vend du lait à un inconnu, il est prudent d'y jeter un grain de sel, faute de quoi la vache peut être maléficiée.

— Pour détruire un sort, faire le signe de la croix à l'envers.

— Placer du sel, de la terre de cimetière, des bâtons ou fétus de paille en croix, etc. sur le passage d'un individu suspect ; il ne pourra franchir l'obstacle s'il est réellement sorcier.

— Fermer les poings, le pouce tendu devant soi lorsque l'on rencontre un sorcier.

— Tracer, à l'eau de chaux, des croix sur les murs des habitations.

— Etc., etc., etc. Des volumes ne suffiraient pas à

(1) Ces précautions doivent provenir de connaissances dénaturées des propriétés de l'*aura*.

noter toutes les naïves précautions que prennent les paysans pour se mettre à l'abri des sorts.

— Cependant, pourra m'objecter quelque lecteur, puisque vous prouvez qu'il existe des agissements hyperphysiques donnant lieu à des maléfices analogues à ceux que la sorcellerie de village appelle des « sorts », il doit exister également des actes d'hyperphysique pour se garantir de cette *jettatura*.

— Certes, il en existe, mais je n'en dirai que peu de mots, car ils ne sont ni connus, ni par conséquent pratiqués à la campagne.

J'ai déjà indiqué au début de ce paragraphe le moyen de donner le moins de prise possible aux « charges » de sorcellerie : c'est le procédé préventif, purement moral, de pratique aisée pour certains, et très difficile pour d'autres : vivre une vie de haute moralité — je n'y reviendrai pas.

Reste le principal procédé pour se débarrasser d'une « charge » dont les effets se sont déjà fait sentir.

Il faut d'abord s'assurer de deux points : — 1° Est-ce véritablement une œuvre de sorcellerie, plutôt qu'un accident normal ? — 2° Quel est l'auteur du maléfice ?

Quand, seulement, on peut faire à ces deux questions une réponse d'une certitude *absolue*, on peut agir contre l'auteur du maléfice.

L'utilité de la première question n'a pas besoin d'être démontrée : ce serait se donner beaucoup de fatigue mentale en pure perte que d'agir hyperphysiquement contre un accident purement matériel.

Quant à la seconde question, elle est d'une importance capitale, car renvoyer le maléfice à un tiers qui en est innocent, « serait, à proprement parler, faire acte d'envoûtement, et, dans ce cas, on aurait à subir tous les risques inhérents à cet acte (1) ».

(1) Celui, notamment, du *choc en retour* si le tiers incriminé n'est pas en état de réceptivité.

Donc, ces deux questions ayant reçu une solution *absolument* affirmative, le moyen à employer est double :

— D'abord, comme il est très rare qu'un charme puisse être jeté d'une seule fois, mais qu'au contraire il s'agit d'une succession d'actes nuisibles, en admettant qu'on ait subi l'influence du premier de ces actes, la précaution à prendre pour se soustraire aux suivants, est l'utilisation de la loi du *choc en retour*.

J'ai déjà eu l'occasion d'expliquer, ailleurs, l'économie de cette loi qui peut se résumer ainsi : — Quand un charme — qu'il soit de nuisance ou de bienfaisance — est lancé sur un être en état de non-réceptivité, ce charme retourne vers son auteur décuplé en force (1).

Il suffit donc de se mettre, par un effort de volonté hyperdynamisée, en état de non-réceptivité... la *Volonté*, tout est là.

Ensuite, la meilleure défense — la seule, d'ailleurs — consiste à renvoyer à l'adversaire, et cela par un mécanisme très simple, le mal qu'il vous fait ou tente de vous faire — toujours en utilisant la *volonté* qui est, je l'ai écrit à maintes reprises et le répète encore, la plus forte, quoique la moins connue, de toutes les énergies qui sont au service de l'homme.

Donc, en ce cas, figurez-vous, par un effort de volonté, que votre ennemi est là, devant vos yeux, que vous le voyez dans tous les détails de son individualité et surtout, que vous êtes *plus fort que lui* parce que vous savez à qui vous avez affaire, alors que lui-même ne se doute pas que vous êtes prévenu.

Dans ces conditions, s'il s'agit de créations d'images, de voix ou de bruits, renvoyez à votre ennemi image pour

(1) Je viens de dire : un charme de nuisance ou de *bienfaisance*... Supposons en effet ce que l'on a appelé l'envoûtement du pardon : si l'ennemi auquel vous pardonnez, du fond du cœur et sans réserve, est en état de réceptivité, il devra venir faire la paix avec vous ; dans le cas contraire, vous avez acquis une force qui vous place au-dessus de lui : hyperphysiquement, il ne peut plus rien contre vous.

image, voix pour voix, bruit pour bruit, — et cela, par un effort de volonté à la fois violente et tenace. Or, en fait de volonté, qui des deux peut en déployer avec le plus d'énergie, celui qui supporte injustement l'hallucination, ou celui qui l'impose avec crainte et lâcheté ?

Si ces hallucinations vous harcèlent durant votre sommeil, restez debout et éveillé de façon que, dans votre organisme, la circulation du sang s'opère normalement : il en résultera pour vous un état d'agitation nerveuse qui décuplera votre volonté et vous invitera à frapper pour vous défendre.

Si ce charme de mal se porte particulièrement sur un organe, attaquez-vous à l'organe semblable de votre ennemi, en lui repassant, toujours avec une volonté fermement maîtresse de soi, coup pour coup, sensation pour sensation, douleur pour douleur ; le procédé est assez simple : vous n'avez qu'à vous imaginer que ces deux organes n'en font qu'un, qu'un seul mouvement les fait vibrer, une seule pulsation les anime. Tout est là, et tout ce qui se produit en vous doit être répercuté par votre volonté, sur l'ennemi. On peut évidemment se servir de l'organe correspondant d'un animal, mais alors on aborde la magie noire et l'on ne sait où l'on peut être entraîné. Mieux vaut rester sur le terrain de la simple volonté ; l'idée *permanente*, *incarnée* en vous d'agir directement sur l'organe de l'ennemi, c'est toute la puissance de réaction et de répercussion : vivez et sentez dans cet organe qui vous est étranger, et vous l'emporterez dans cette lutte hyperphysique de deux volontés.

Il est bien évident que ce sont là choses trop élevées pour être de la compréhension du campagnard victime d'un « sort » ; aussi n'en ai-je parlé que pour montrer le remède à côté du mal ; mais ce remède — qui tient à la fois du magnétisme, de l'hypnotisme, de la suggestion mentale et du métapsychisme — étant inconnu au village, à moins qu'un sorcier ne l'ait communiqué à un

ami pour sa défense personnelle — je n'en dirai rien de plus ici. Le lecteur curieux de cette phénoménalité spéciale trouvera toutes explications dans les ouvrages techniques.

b) *La Lycanthropie*

Résumé historique. — Aperçus scientifiques. — Le cas de la femme B. . — Le cas du mouton. — Le cas de la main. — Le cas du meunier Bigot. — Origine embryologique de la zoanthropie. — Observation de Mme François. — Blessures du corps astral. — Répercussion du corps astral au corps physique. — Explication. — Exemples. — Répercussion indirecte.

Que le lecteur se rassure, je ne rééditerai pas, une fois de plus à ce propos, les graves considérations qui se rencontrent dans les écrits de Virgile, Solin (*Polyhistor*), Strabon, Pomponius Mela, Dionysius Afer, Varron, St Augustin, St Jérôme et bien d'autres jusqu'au *Discours de la lycanthropie* ou *De la transmutation des hommes en loups* que Beauvoys de Chauvincourt écrivait en 1599, — en passant par le Conseil Ecclésiastique auquel l'empereur Sigismond soumettait la question, par les ouvrages de Bodin, Delancre et autres démonologues... Je n'examinerai pas non plus la question au point de vue de la médecine moderne qui range la Lycanthropie — ou, comme on dit à l'heure actuelle, la Zoanthropie — parmi les variétés de la folie du genre des Lypémanies ou Mélancolies...

Non ! entre ces deux extrêmes, il y a, ce semble, des observations judicieuses à faire et des faits à glaner d'autant plus probants qu'ils reposent sur deux principes certains : la constitution occulte de l'homme, et la possibilité de la dissociation volontaire et momentanée des principes qui composent l'être humain.

La lycanthropie, autrement dit la mutation temporaire de l'homme en animal — en loup-garou, comme on

dit à la campagne — est-elle possible ? Oui, à n'en pas douter pour quiconque possède de simples rudiments d'occultisme. Est-elle fréquente ? Non, parce qu'il faut un entraînement particulier qui se rencontre assez rarement.

La tradition du passé à cet égard est formelle, comme celle qui concerne la magie et la sorcellerie. Or une croyance ne peut, comme celle-ci, durer des centaines et des milliers d'années, se perpétuer, vivre en un mot, que si elle tire son origine d'une source sérieuse et authentique.

Toutes les campagnes — et beaucoup d'habitants des villes — croient fermement à la zoanthropie. Les auteurs tant anciens que modernes, qui ont traité le sujet sont innombrables, et il ne suffit pas de prononcer le mot de folie pour faire qu'un fait réel devienne faux (1).

D'autre part, tout le monde connaît l'histoire — éditée par Boguet (2), d'un gentilhomme d'Auvergne qui, attaqué à la chasse par une louve, lui coupa une patte en se défendant ; rentré chez lui, il s'aperçoit que cette patte est devenue une main féminine à l'un des doigts

(1) J'ai lu, dans je ne me rappelle plus quel aliéniste, qu'il avait eu à soigner, dans un asile de France, un soi-disant déséquilibré qui prétendait souffrir énormément quand il n'était pas orienté de certaine façon par rapport à l'axe de la terre. La famille de ce malade n'avait vu là qu'un cas de folie, et avait fait entrer son parent dans une maison de santé dont les médecins, convaincus eux-mêmes de la folie du sujet, essayèrent, mais vainement, de le guérir. Chose curieuse et qui prouvait l'absence de toute simulation, ce malade, transporté dans des endroits inconnus de lui et sans aucun point de repère, indiquait avec certitude la situation du Nord, simplement d'après ses sensations physiologiques. Sa monomanie ne présentant aucun danger, il fut rendu à sa famille, non guéri, après quelques mois de traitement.

Des années plus tard, ce même médecin aliéniste, visitant un asile spécial dans le nord de l'Allemagne, y trouva une femme en traitement pour un motif absolument semblable, et que les médecins de l'établissement regardaient, eux aussi, comme atteinte de déséquilibre mental.

Or, du rapprochement des deux cas, il résulte que, bien que dans l'un comme dans l'autre, ce mot de *folie* ait été prononcé, il y a une autre conclusion toute différente à tirer : c'est qu'il existe un ordre particulier de sensitifs sur l'organisme desquels les courants magnétiques du globe influent de façon particulièrement intense — au point de produire de la douleur quand il n'y a pas orientation convenable.

(2) *Discours des sorciers*.

de laquelle se trouve une bague qu'il avait donnée à sa femme. Il va trouver celle-ci pour avoir l'explication de cette étrange aventure, mais il la voit malade, le bras enveloppé de linges sanglants et comprend que c'est sa femme elle-même qui, transformée en loup-garou, l'a attaqué au cours de la journée.

Enfin, la croyance a longtemps existé — on la retrouve encore dans certaines campagnes, mais sans que je sache sur quoi elle repose — que la peau des sorciers est une peau de loup *retournée*, et qu'en écorchant l'individu on doit retrouver les poils entre cuir et chair.

En tous cas la transmutation momentanée d'un homme en animal est absolument possible, et il en existe des exemples authentiques. Je prie le lecteur d'être bien assuré que je ne veux pas faire de merveilleux à plaisir et que cette affirmation de ma part est très sérieuse.

Je m'explique.

Un de mes amis me racontait un jour que, durant un séjour de quelques années qu'il fit à une quinzaine de lieues de Paris, un sorcier local lui avait proposé de le transformer en lièvre. Cette offre bizarre l'avait d'abord fait rire, mais, devant le sérieux de son interlocuteur, il avait demandé des explications. Celui-ci avait affirmé derechef la chose et maintenu sa proposition, que d'ailleurs déclina l'intéressé.

D'après les quelques renseignements qui m'ont été donnés sur cette affaire, il y a tout lieu de présumer qu'on se trouve en présence d'un sorcier magnétiseur ou hypnotiseur. Et l'expérience est bien connue, que l'on fait couramment dans les laboratoires d'hypnologie, de dire à un sujet : Vous êtes Napoléon ! Aussitôt le sujet de mettre sa main droite dans son gilet, de se redresser et de donner un ordre militaire ; — à d'autres : Vous êtes un cheval fougueux ! et ils hennissent, ils se cabrent, ils ruent ; — à une femme : Vous êtes une chatte ! Et elle se roule, elle joue avec une boulette de papier, elle miaule, elle griffe...

Tel était très vraisemblablement l'ordre de l'expérience que ce sorcier aurait faite sur mon ami si celui-ci avait bien voulu s'y prêter.

Mais dans ce cas, la modification d'être n'est que subjective. Que faut-il pour qu'elle devienne objective ?

L'explication du fait, pour ressortir à une autre classe d'idées, n'en sera pas moins plausible.

Je prierai le lecteur de vouloir bien se reporter au chapitre V (sorcellerie de goétie) et en particulier aux pages où est raconté le procès Thorel, et où sont données les théories du corps astral.

L'homme, composé d'un esprit, d'un intermédiaire plastique où siège la vie, et d'un corps physique peut, sous certaines conditions, se désagréger, c'est-à-dire laisser le corps physique dans une sorte de coma, tandis que l'intermédiaire plastique (corps astral, périsprit, ou aérosôme) et l'esprit, libérés de leur corps matériel, vont où l'a voulu le sujet pendant la préparation de cette opération — laquelle est si commune — au moins relativement — et je ne dis pas facile ni exempte de danger — qu'elle porte en occultisme un nom particulier : sortie consciente en astral.

Donc, il est une catégorie d'êtres humains (et les sorciers-goétiens sont de ce nombre) qui, à la suite d'un entraînement spécial et de préparatifs détaillés dans certains auteurs, peuvent se désagréger, laisser leur sarcosôme où il les gène le moins, extériorer leur corps fluidique ici ou là, dans un but de nuisance ou d'assistance, et, à l'endroit voulu, le matérialiser au moins partiellement pour le rendre visible, audible ou tangible suivant l'objet qu'ils se sont proposé.

Que l'on veuille bien maintenant se reporter au résumé que j'ai donné, du procès Thorel, dit affaire de Cideville. On y verra que l'enfant touché par le berger apercevait sans cesse près de lui l'*ombre* d'un homme en blouse, qu'il reconnaît en Thorel à la première confrontation.

Cette *ombre* est même vue par d'autres témoins qui la qualifient de « colonne grisâtre » et de « vapeur fluidique ». — C'était le corps astral du berger.

Mais il y a plus. L'enfant voit, à un moment, une main *noire* qui va lui donner, dit-il, un soufflet ; et les assistants entendent le bruit du soufflet et voient rougir la joue.

Ainsi donc le sorcier pouvait changer de forme, puisque tantôt on le voit sous l'apparence de « vapeur » ou de « colonne » — et il pouvait changer d'aspect, puisque sa main, à certain moment, paraît de couleur noire.

Ceci nous donne la clé du phénomène de lycanthropie : le sorcier-goétien qui *veut* (1), avant de se désagréger, donner telle ou telle forme extérieure à son aérosôme qu'il va dégager, peut faire sa « sortie en astral » sous l'apparence qu'il lui plaît de revêtir ; et comme ces agissements, bien qu'assez rares, ont existé de tous temps, depuis que certaines bribes de Haute Science ont fusé dans le peuple, comme, de plus, ils ont toujours été connus par certains, soit les victimes, soit les familiers du sorcier, la légende des loups-garous a été créée et est arrivée jusqu'à nous avec une ferme assurance due à ce fait qu'elle repose sur une base réelle (2).

(1) Je l'ai dit ailleurs : toute opération d'hyperphysique, qu'il s'agisse de magie divine ou de goétie,est uniquement basée sur l'énergie de volonté que peut déployer l'opérateur.

(2) La théorie théosophique fait remonter le phénomène zoanthropique à une cause extérieure à l'homme. — « Le loup-garou, la lycanthropie, dit à ce sujet Leadbeater (le *Plan Astral*, 1 vol. in-12. Paris, 1899) bien qu'aussi horrible [que le vampirisme] est le produit d'un karma [ensemble des mérites et des démérites des existences antérieures] différent... puisque c'est toujours du vivant de la victime qu'ont lieu les premières manifestations. Il y faut absolument quelques notions des arts magiques, suffisantes au moins pour projeter le Corps astral. Lorsqu'un homme très cruel et très brutal agit de la sorte, il arrive parfois que son astral peut être empoigné par d'autres entités du même plan, et matérialisé, non dans la forme humaine, mais en celle de quelque animal malfaisant, le loup principalement. Dans ces conditions, cette matérialisation animale parcourt la campagne, tuant d'autres animaux, quelquefois même des humains, satisfaisant de cette manière non seulement sa propre soif pour le sang, mais celle aussi des démons [entités mauvaises de l'Astral et non diables] qui le poussent. En pareil cas, comme il arrive d'habitude avec le corps astral ordinaire, toute blessure infligée à ladite matérialisation est repro-

Veut-on des exemples à l'appui ? En voici :

Je prendrai le premier dans la *Magie Pratique* de Papus (Dr G. Encausse) qui étudie le fait non au point de vue lycanthropique, mais comme exemple de *dissolution d'une larve par une pointe d'acier*, et de *répercussion de la blessure sur le corps physique*.

Le fait avait été antérieurement publié dans l'*Initiation* d'avril 1893.

Les faits suivants m'ont paru dignes d'attention, parce qu'ils m'ont permis de chercher une explication du phénomène de l'apparition lumineuse cité dans le no 5 (février).

Je tiens à dire d'avance qu'en fait de conclusions, je ne ferai qu'émettre une hypothèse.

Comme je l'ai dit précédemment, la population de P... se composait de vingt-six personnes demeurant dans six maisons ; je n'avais pas fait mention d'une septième maison qui se trouvait au milieu du village, et qui, avec la ferme, était devenue propriété de mes parents. Cette maison était inhabitée. A côté d'elle était située une maisonnette, espèce de cabane plutôt, et habitée par une femme vivant seule. Cette femme B. était, dans toute la contrée, réputée comme sorcière. Les paysans lui attribuaient toutes sortes de pouvoirs occultes, à commencer par savoir faire disparaître presque instantanément des durillons, jusqu'aux plus noirs maléfices, tels que jeter le sort, provoquer les maladies des bestiaux, faire avorter les vaches, etc.

J'ai eu l'occasion de voir cette femme pour la première fois quelques mois après que mes parents furent fixés à P... pendant les vacances.

La femme B. venait régulièrement tous les samedis à la

duite sur le corps physique de l'homme par l'étrange phénomène de la répercussion. Après la mort du corps physique, le kama-rupa [corps de désir, corps astral) continue parfois les mêmes manifestations, mais il est alors moins vulnérable, et d'ailleurs moins dangereux, parce qu'il lui faut trouver un médium approprié, faute duquel il ne peut pas se pleinement matérialiser ».

Il est certain que cette cause extérieure peut se rencontrer dans certains cas ; mais je crois que la plupart du temps elle est subjective et personnelle à l'individu lui-même.

En tout état de cause, ceci montre que toutes les écoles d'occultisme sont d'accord pour admettre la réalité du phénomène.

ferme pour acheter des œufs, du beurre et des fromages, lesquels elle revendait au marché dans les environs.

C'était une personne âgée de quarante à quarante-cinq ans, petite, trapue, un peu grassouillette, avec une figure désagréable, sans être laide. La bouche large, avec des lèvres assez épaisses, était tracée un peu de travers, s'abaissant du côté droit ; le nez, court et gros, aux narines largement ouvertes, le front très bas et les cheveux châtain foncé qui commençaient à grisonner. Ses yeux étaient d'une particularité remarquable : ils n'étaient pas de couleurs égales. Petits, d'un vif perçant, l'œil droit était de couleur grise ; l'œil gauche, en sa partie supérieure, était bleu très clair, verdâtre, la partie inférieure était brun foncé.

J'étais au courant des histoires qui circulaient sur cette personne, et sans y prêter la moindre attention, je l'observais néanmoins avec quelque curiosité.

Je dois intercaler ici un détail dont l'importance se dégagera par la suite.

Lorsque mes parents avaient fait l'acquisition de la ferme, celle-ci, appartenant à un grand seigneur autrichien, était administrée par une sorte de régisseur, paysan sans aucune instruction, et qui, de notoriété publique, était sous la domination de la femme B. L'exploitation de la ferme n'apportait aucun bénéfice à son propriétaire : c'est pourquoi cette ferme avait été vendue. Dans la vente étaient inclus tous les animaux, y compris un chien ; c'était un chien de berger de grande taille, au poil roux, bon gardien la nuit, mais qui, dans la journée, était absolument inoffensif. Toutefois, le chien n'était guère familier avec d'autres personnes, en dehors des membres de la famille ; il avait surtout une affection remarquable pour moi.

Ce chien avait des yeux particuliers : l'œil droit était de couleur grise ; l'œil gauche, en sa partie supérieure, était bleu très clair, verdâtre ; la partie inférieure était brun foncé. En un mot, ce chien avait des yeux identiques à ceux de la femme B. En outre, l'animal, qui ordinairement n'était pas du tout méchant, était d'une animosité extraordinaire envers cette personne. Le jour où B. venait à la ferme, on devait avoir soin de mettre le chien à la chaîne. Il aboyait furieusement, il hurlait, et n'arrêtait pas jusqu'à ce que B. fût sortie. Le chien avait fini par savoir le jour où B. venait faire ses achats, et, dès le matin, il se montrait de mauvaise humeur et cherchait à se soustraire à ce qu'on l'attachât.

Les causes de cette animosité étaient inconnues. La femme B., à qui j'avais demandé un jour si elle aurait peut-être, dans le temps, fait du mal au chien, niait cela et répondait seulement que c'était une méchante bête qui un jour ferait encore du mal à quelqu'un, si on ne s'en débarrassait pas à temps. Il est à remarquer que le chien, en dehors de la maison, avait peur de B. ; il s'enfuyait de loin s'il la voyait sur la route.

A la ferme, on s'était habitué à ses caprices, et on n'y faisait plus autrement attention, quitte à le mettre à la chaîne tous les samedis matin.

Au mois d'août 1876, quelques jours après l'apparition de la *lanterne* (1), la veille de mon départ pour mon régiment, j'allai faire une promenade en compagnie de M. N. déjà nommé. Le chien nous suivit comme d'habitude. Nous nous dirigeâmes vers la maison inhabitée, où je voulais entrer en passant pour voir quelques bric-à-brac qui s'y trouvaient au grenier.

Comme je l'ai mentionné, la femme B. demeurait à côté. B. avait dû nous voir entrer. Lorsque, une demi-heure après, nous sortîmes, B. était à sa porte, appuyée contre le mur. Le chien suivait derrière nous. A peine sorti du couloir, il poussa un cri, absolument comme un chien qu'on aurait frappé d'un bon coup à l'improviste, et s'enfuit à toutes jambes dans la direction de la ferme. M. N. et moi, nous regardâmes avec surprise pendant quelques instants le chien courir, lorsque la femme B., qui toujours était restée à sa porte à côté de nous, sans que nous y fassions attention, se mit à rire.

Je me retournai vers elle ; j'étais très vexé, sans savoir pourquoi. Ne sachant que dire, je fis demi-tour dans l'intention d'aller chercher le chien. Mais celui-ci s'était arrêté à une centaine de mètres, peut-être, et nous regardait. Nous restions là où nous étions, et je l'appelai en sifflant après lui. Le chien obéissait à mes appels réitérés. Il commençait à s'approcher lentement, les oreilles basses et la queue entre les jambes, en s'arrêtant pour ainsi dire à chaque pas et en se couchant par terre. Au fur et à mesure qu'il se rapprochait plus près de nous en entendant ma voix (je lui causais tout le temps), il devenait visiblement plus hardi.

(1) Une lanterne mystérieuse que l'on voyait vaguer allumée, la nuit, dans les champs, aux environs du village, sans qu'on la vît *portée* par qui que ce fût.

Le chien était arrivé à une douzaine de mètres environ. Il se couchait par terre et se mettait à gronder sourdement. Je l'appelai avec insistance. Il ne bougeait pas, mais sa colère semblait augmenter.

J'avais un sentiment qu'il allait se passer quelque chose (M. N. me disait plus tard qu'il se trouvait presque mal). Instinctivement, je jetai un regard sur la femme B... et je fus frappé de l'expression dure et haineuse de son visage, dont l'aspect avait complètement changé. Je n'ai jamais oublié l'expression étrangement méchante de cette figure, ainsi que la colère intense et déraisonnée qui m'envahissait moi-même à ce moment.

J'appelai le chien d'un ton bref, sec ; j'avais la certitude qu'il s'approcherait. L'animal se dressa, les oreilles debout, les yeux étincelants ; puis, en poussant un hurlement furieux, il se jeta en quelques bonds contre la porte de la cabane. La femme B., au moment où le chien s'élança, s'était retirée précipitamment, et avait jeté derrière elle la porte avec fracas.

Le chien, debout contre la porte, hurlait et grattait furieusement contre celle-ci, comme s'il eût voulu forcer l'entrée. J'eus beaucoup de peine à lui faire quitter la place ; il nous fallut tous deux le prendre par le collier, et le traîner ainsi jusqu'à la maison.

M. N. et moi, nous n'étions plus disposés à sortir, et nous discutâmes longuement l'attitude bizarre de la femme et du chien, en nous perdant dans les conjectures.

Le lendemain, je partis pour ma garnison.

Fin décembre, j'obtins un nouveau congé, à l'occasion du nouvel an, et je rentrai chez nous, à P.

Comme la place à la maison était très limitée, et toutes les chambres occupées (des parents étaient venus nous voir), je me fis monter un lit dans la maison vide, au village.

Je m'y rendis vers 11 heures du soir, accompagné de la bonne, qui m'apportait de l'eau, des serviettes, etc. ; notre chien de berger me suivait. La bonne, après avoir arrangé le lit, partit en emmenant le chien avec elle.

La chambre où je couchais était au premier. On y arrivait par un couloir sur lequel donnait la porte d'une première chambre. Cette chambre était vide, complètement dépourvue de meubles. Elle était, par une seconde porte en face de la première, en communication avec une chambre à coucher. Mon lit était dressé dans le coin, à côté de la porte

de communication des deux chambres, et de sorte que cette porte, qui s'ouvrait en tournant dans ma chambre, touchait, quand elle était ouverte, le pied du lit.

Après le départ de la bonne, je fermai à clé la porte d'en bas de la maison, et je montai. Je fermai derrière moi la porte de la première chambre, mais pas à clé, et j'entrai dans ma chambre à coucher, en laissant la porte à demi-ouverte : celle-ci était appuyée contre le pied de mon lit.

Je me déshabillai (j'étais en uniforme), en appuyant mon sabre de cavalerie contre une chaise qui me servait de table de nuit. Je me couchai et je soufflai ma bougie.

Dès que j'eus éteint la lumière, j'entendis un grattement très fort, à la porte de la première chambre. C'était un bruit identique à celui que produit un chien qui gratte à une porte pour entrer ou sortir. Seulement, le grattement que j'entendais était un grattement très intense, comme si le chien avait voulu forcer la porte.

Le premier moment de surprise passé, je pensai que notre chien était resté dans la maison ; pourtant, le grattement me paraissait produit contre le *côté intérieur* de la porte de la première chambre, et non pas venant du côté du couloir ; j'appelai à plusieurs reprises le chien par son nom « Sokol ». Pour toute réponse, le bruit augmentait encore.

Comme je l'ai dit plus haut, j'avais laissé la porte de communication entre les deux chambres ouverte. Cette porte, qui s'appuyait contre le pied du lit, je pouvais l'atteindre avec mes pieds. D'un mouvement brusque, je poussai avec mon pied droit, violemment, la porte qui se ferma avec fracas. Au même instant, le grattement se produisit avec une violence extrême contre cette porte, du côté de la première chambre.

Je dois avouer que, après avoir appelé inutilement le chien, et le bruit s'accentuant encore, je fus effrayé un instant, et c'est cela qui me fit pousser la porte. Mais au moment où j'entendais le bruit à cette porte, tout près de moi, le sentiment de frayeur avait disparu subitement. Je m'apprêtai à allumer ma bougie. Avant que j'eusse fait de la lumière, le grattement avait cessé.

Je descendis du lit, je mis mon pantalon, et j'allai visiter la première chambre.

J'avais toujours le chien dans l'idée, malgré l'impossibilité matérielle de sa présence. Rien dans la chambre. Je sortis

dans le corridor, je descendis l'escalier, je visitai le rez-de-chaussée, j'appelai le chien : toujours rien.

Je ne pouvais faire autre chose que de remonter dans ma chambre, et, ne comprenant rien, je soufflai ma bougie.

A peine fus-je couché, que le vacarme recommença, avec plus d'intensité, si possible, et, à nouveau, du côté extérieur de la porte de communication que j'avais fermée, cette fois-ci, derrière moi.

J'éprouvai alors un sentiment d'agacement, de colère ; j'étais énervé, et, sans prendre le temps de faire de la lumière, je sautai hors du lit, je saisis mon sabre que je tirai hors de son fourreau, et me précipitai dans la première chambre. En ouvrant la porte, je ressentis une résistance, et, dans l'obscurité, je crus voir une lueur, une ombre lumineuse, si je puis dire ainsi, se dessinant vaguement sur la porte d'entrée de la première chambre.

Sans réflexion, je ne fis qu'un bond en avant, et je portai un formidable coup de sabre dans la direction de la porte.

Une gerbe d'étincelles jaillit de la porte comme si j'avais touché un clou enfoncé dans le panneau. La pointe du sabre avait traversé le bois, et j'eus quelque peine pour retirer l'arme. Je me dépêchai de retourner dans ma chambre, pour allumer la bougie, et, sabre en main, j'allai d'abord voir la porte.

Le panneau était fendu du haut en bas. Je me mis à chercher le clou que je pensais avoir touché, mais je ne trouvai rien : le côté tranchant du sabre ne paraissait pas non plus avoir rencontré du fer.

Je descendis à nouveau au rez-de-chaussée, je visitai partout, mais je ne trouvai rien d'anormal.

Je remontai dans ma chambre : il était minuit moins le quart.

Je songeai aux choses qui venaient de se passer. Aucune idée d'explication ne se présenta à mes réflexions, mais j'éprouvai un sentiment réel de quiétude après avoir été surexcité, et je me souviens très bien que je caressai involontairement l'âme de mon sabre en me couchant à nouveau, et je plaçai l'arme à côté de moi dans le lit, sous la couverture.

Je m'endormis sans autre incident, et je ne me réveillai que vers huit heures du matin.

A la lumière du jour, les incidents de la nuit, avec la porte brisée, me parurent plus étranges encore.

Je quittai enfin le lieu et me rendis à la maison où tout le

monde était déjà réuni pour déjeuner, et où on m'attendait. Je racontai naturellement mon aventure, qui paraissait bien invraisemblable aux jeunes gens venus en visite. Quant à mes parents, ainsi qu'à M. N., ils en étaient impressionnés.

Le déjeuner terminé, il était près de dix heures, tout le monde voulut voir la porte brisée, et mes parents, nos jeunes gens, M. N. et moi, nous nous dirigeâmes vers la maison du village.

A mi-chemin, une femme du village venait à notre rencontre, et nous disait qu'elle voulait précisément venir chez nous pour prier M. N. de venir voir la femme B... qui était malade. Une autre femme, qui était allée trouver B..., pour une affaire quelconque, quelques instants auparavant, l'avait trouvée sur son lit, sans connaissance, et tout ensanglantée.

Nous pressions nos pas. Moi, j'étais singulièrement ému des paroles de notre interlocutrice.

Arrivés chez B..., un spectacle terrible se présentait.

La femme, en délire, couchée sur son lit, avait la figure presque entièrement couverte de sang coagulé, les yeux fermés et collés par le sang qui sortait encore lentement d'une blessure mortelle au front. La blessure, faite par un instrument tranchant, commençait à deux centimètres de la lisière des cheveux et se prolongeait en ligne droite jusqu'à la racine du nez, parcourant ainsi sept centimètres et demi. Le crâne était littéralement fendu, et la masse cérébrale sortait à travers la fente.

M. N. et moi, nous courûmes à la maison : M. N. pour chercher le nécessaire à faire un pansement, moi, pour faire atteler notre voiture à l'effet d'aller chercher le médecin dans une petite ville voisine.

La voiture partie, je retournai chez B..., laquelle, entre temps, avait été pansée provisoirement par M. N. La cabane s'était remplie de tous les gens du village, y compris l'hôtesse de l'auberge. Personne n'avait une idée de ce qui pouvait être arrivé à B... La blessée, qui avait toujours été crainte par la population, n'inspirait d'autre sentiment que la curiosité aux personnes présentes, à l'exception de l'hôtesse de l'auberge, qui paraissait non seulement être venue par curiosité, mais qui semblait visiblement satisfaite, et ne se gênait pas pour dire hautement : « Enfin, B... a attrapé ce qu'elle mérite ».

Je dois dire dès maintenant que, à l'instant où, entrant

chez elle, j'avais vu B... étendue sur son lit avec le crâne ouvert, j'ai eu le sentiment que quelque chose d'obscur s'éclairait subitement dans ma tête. En ce moment, j'ai compris que c'était B..., « la sorcière », qui avait été touchée par la pointe de mon arme, lorsque, la nuit, j'avais frappé le coup de sabre qui avait fendu la porte de la chambre vide.

La blessée étant pansée et nettoyée, je sortis avec M. N. Nous montâmes au premier de la maison vide, vers la porte brisée. M. N. la regarda sans rien dire : il était visiblement émotionné. Quant à moi, je ne l'étais pas moins. Je rompis enfin le silence, et fis part à M. N. de mes idées.

Il faut dire qu'à l'époque dont je parle, je n'avais aucune notion des sciences ou des forces occultes ; M. N. non plus. Les rapprochements que je faisais entre ce qui s'était passé la nuit et l'état dans lequel on avait trouvé B... n'étaient donc que purement intuitifs.

M. N. ne répondait sur mes explications, si on peut ainsi les nommer, que par : « Je n'y comprends rien ; mais il se passe ici des choses horribles ». Moi, je n'y comprenais pas davantage, et nous tombâmes d'accord tous les deux de ne plus parler à qui que ce soit des événements de la nuit, quoi qu'il arrivât avec la femme B... Nous descendîmes, et nous nous rendîmes à nouveau chez B...

Celle-ci était dans un état comateux ; le délire avait cédé à un abattement profond d'où elle ne devait plus sortir.

Après avoir recommandé aux femmes s'y trouvant de renouveler toujours, jusqu'à l'arrivée du médecin, les compresses d'eau froide, nous rentrâmes tous à la ferme. Les membres de la famille avaient complètement perdu de vue le premier but de notre sortie, c'est-à-dire la porte brisée ; et moi, ainsi que M. N. nous nous gardâmes bien d'y revenir, Toutes les idées et toutes les conversations tournaient autour de l'accident de B., et lorsqu'un des jeunes gens me rappela qu'on avait oublié de visiter la porte, je répondis que la chose ne valait pas la peine de se déranger à nouveau, et que je croyais moi-même m'être laissé impressionner outre mesure par un rêve.

A une heure de l'après-midi, le médecin arriva ; M. N. et moi l'accompagnâmes chez B.

Le médecin ne put que constater la gravité de la blessure, et nous prévint que B. n'avait plus que quelques heures à vivre. A ses questions concernant les causes possibles de la

blessure, nous nous abstînmes, comme c'était convenu, de toute indication.

En prévision d'une issue fatale à brève échéance, le médecin resta chez nous, à P. Il dressa un rapport sur le fait, et je fis immédiatement partir un homme pour porter ce rapport au plus proche poste de gendarmerie, qui devait venir faire une enquête sur les causes de l'accident.

Un brigadier arriva à 7 heures du soir. Il dressa un procès-verbal dans la chambre même de B., où le médecin était présent, ainsi que M. N., moi, la femme qui la première avait trouvé B. sans connaissance, et d'autres habitants encore.

L'enquête du gendarme se continuait encore à 7 heures 3/4, lorsque B. se dressa subitement sur son lit, en s'appuyant sur ses coudes ; elle ouvrit démesurément les yeux, resta quelques instants ainsi, puis s'abattit en arrière avec ses yeux ouverts. Elle était morte. Le médecin lui ferma les paupières.

Comme personne ne pouvait donner une indication quelconque sur la manière dont B. avait été blessée, le brigadier termina son procès-verbal et partit. Un magistrat arriva le lendemain matin, 1er janvier, pour procéder aux constatations d'usage avec le médecin, qui était resté chez nous ; et dans la soirée, B... était enterrée au cimetière du village le plus proche.

Une enquête ordonnée, purement pour la forme, par la justice resta sans résultat et fut abandonnée après quelques jours : on avait conclu à une chute accidentelle.

Je n'ai rien à ajouter aux faits proprement dits, mais j'ai à mentionner une coïncidence : c'est que, depuis la mort de la femme B..., on cessa, à P... et aux environs, de parler de *lanterne*. Personne ne l'a plus revue au cours des années qui suivirent.

Depuis l'époque de cet événement, donc depuis dix-sept ans, il m'a été donné d'observer un grand nombre de faits d'aspect surnaturel, ou du moins inexplicables par les procédés ordinaires. Mais je n'ai jamais eu occasion de voir se produire un phénomène spontané ayant une analogie avec la *lanterne*. J'ai toujours trouvé que les phénomènes les plus miraculeux avaient leurs premières causes dans des forces humaines (ce qui ne veut pas dire que je voudrais nier *à priori* l'existence de forces autres que celles-là), et j'ai cru pouvoir conclure :

1° Que la femme B... avait été un très fort « médium à effets physiques », mais un médium agissant consciemment ;

2° Que, partant, B... avait été ou bien douée de facultés extraordinaires pour l'émission de son corps astral, ou bien initiée dans certaines pratiques à cet effet ;

3° Que le bruit nocturne dans ma chambre avait été produit par B..., c'est-à-dire par son corps astral, et cela dans l'intention de me faire peur, pour se venger de ce que j'avais amené notre chien à résister au pouvoir occulte que B... exerçait sur lui en dehors de notre maison. C'est pourquoi elle avait résolu d'imiter le bruit (1) que le chien avait fait à sa porte lorsqu'il s'était élancé sur elle ;

4° Qu'en portant le coup de sabre contre la porte ou contre l'ombre lumineuse, l'acier avait touché le corps astral, et une disjonction moléculaire de celui-ci, due au contact de la pointe d'acier le traversant avec une vitesse considérable, avait provoqué la blessure de B...

5° Enfin, que l'apparition de la lanterne n'était qu'une émanation astrale de B..., qui se plaisait à impressionner les gens et à leur faire peur.

Et, à ce dernier sujet, je suis amené à supposer que si, lors de l'apparition de la lanterne (2), j'avais pu tirer un coup de fusil sur le phénomène, comme c'était mon intention, j'aurais probablement tué B... à ce moment.

Cette dernière conclusion du narrateur est certaine, et sa certitude se dégagera du second fait que je trouve dans un ouvrage de vulgarisation, très bien établi, de J.-G. Bourgeat (3) :

Depuis quelque temps, il était question dans le pays d'un mouton qui se montrait la nuit dans les marais d'un château voisin ; cet étrange animal bondissait, disait-on, devant les

(1) Non pas imiter, mais réaliser. Le procédé le plus simple pour cette sorcière, était non de produire une imitation plus ou moins réussie avec ses mains fluidiques matérialisées, mais de réaliser ce bruit en prenant les organes mêmes (pattes et ongles) d'un chien (*Note de l'auteur*).

(2) Au sujet de cette lanterne, je ne partage pas l'opinion de l'auteur ; non qu'il soit impossible à un aérosôme humain de se faire voir sous une apparence quelconque, fût-ce celle d'un objet inanimé, mais il me semble plus simple de croire que cette lanterne avait son existence propre, et appartenait en réalité à B... dont le corps fluidique *invisible* la promenait allumée dans les champs (*Note de l'auteur*).

(3) *Magie*, 1 vol. in-12. Paris, 1895.

douaniers, les sauniers, et jusqu'alors personne n'avait pu le saisir.

Cela étant venu à mes oreilles, je n'eus désormais qu'une seule pensée, qu'un seul désir : voir le fameux mouton.

Ayant vainement sollicité mon grand-père, et mon désir ne faisant que s'accroître avec les obstacles, une nuit que tous dormaient, je me levai sans bruit, m'habillai à la hâte, je pris ma petite carabine que je chargeai à balle, et, après avoir sifflé Duc, mon chien favori, je me mis en route pour les marais.

Tout d'abord, fier de ma prouesse, je marchai gaillardement, précédé de mon chien qui, la queue droite comme un paratonnerre, ne comprenait rien à ce qui lui arrivait.

De gros nuages noirs couraient dans le ciel, et, par moments la lune rougeâtre apparaissait, projetant autour de moi des ombres fantastiques.

Une demi-heure environ s'était écoulée quand j'atteignis la lisière des marais. Pour ne pas me montrer aux douaniers, je suivis une digue étroite, limitée à droite et à gauche par de profonds réservoirs.

Alors seulement la réflexion me vint : si chez moi on s'apercevait de mon absence, que dirait-on ? Que ferait-on ? Je voyais déjà le branle-bas général, les pleurs, les cris, les chiens lancés sur ma piste, etc., etc. ; ce tableau, que je m'exagérais beaucoup changea ma résolution, et j'allais retourner sur mes pas, quand, brusquement, mon chien se réfugia dans mes jambes et hurla lugubrement (1).

Surpris à l'improviste, je regardai autour de moi, et je vis, non sans épouvante, un mouton hideux dont la tête, d'une grandeur démesurée, portait de gros yeux qui me regardaient avec une persistance effrayante.

Par un acte réflexe, inhérent à tous, ma première pensée fut de fuir, et je me mis à courir pendant quelques secondes ; mais, honteux de ma peur, je m'arrêtai bientôt.

Le mouton m'avait suivi ; il était là, me regardant avec ses yeux verts, lumineux ; je me sentis pénétré d'un froid intense, et une sueur glacée me perla à la racine des cheveux ; jusque-là, je n'avais jamais entendu parler de choses surnaturelles, aussi cette singulière apparition bouleversait toutes

(1) Les animaux comprennent plus vite que l'homme, peut-être parce qu'ils sont plus près que lui de la nature, la présence des choses et des êtres du Mystère. Malheureusement, nous ne possédons à cet égard que des observations éparses, et l'étude d'ensemble reste à faire (*Note de l'auteur*).

mes idées ; ce qui surtout me stupéfiait, c'était que contrairement à toutes les lois de la pesanteur, la bête infernale se tenait à la surface de l'eau, marchait, bondissait, absolument comme sur la terre ferme, cela à environ trois mètres devant moi, et sur un réservoir dont la profondeur, en cet endroit réputé comme très dangereux, est de cinq mètres au moins.

Fatigué, effrayé et irrité à la fois, j'épaulai ma carabine, et, visant à peine, je fis feu ; un nuage de fumée m'enveloppa, des oiseaux de nuit s'enfuirent en criant, l'écho répéta plusieurs fois la détonation de l'arme, puis tout rentra dans le silence : — le mouton avait disparu.

Le lendemain soir, nous reçumes la visite du curé, et, entre autres choses, il nous apprit qu'une femme, réputée sorcière, avait été grièvement blessée la nuit précédente ; ce fut tout...

Je donnerai un autre exemple de cette faculté de lycanthropie que la croyance populaire attribue, non sans raison, aux sorciers. Cet exemple provient de la même source que le précédent :

J'aimais à me promener, à la tombée de la nuit, dans un certain endroit du parc où la poésie du lieu m'attirait ; bien des fois, la paysanne m'avait dit : Vous avez tort d'aller près du vivier ; on dit que le soir, on y voit des revenants.

Cette idée des revenants n'était certes pas faite pour m'effrayer, et les péripéties de mon escapade au sujet du mouton m'avaient mis en goût d'aventures ; aussi tous les soirs, armé d'un poignard minuscule dérobé à une panoplie, j'allais passer une heure ou deux autour du mystérieux vivier, en attendant que le son de la cloche me rappelât au château. Je commençais à désespérer de jamais rien voir, quand, un soir où l'obscurité était plus profonde que d'habitude, le ciel étant couvert d'épais nuages, je fus mis en éveil par un bruit bizarre se produisant à quelques pas devant moi ; il me semblait entendre une forte respiration entrecoupée de plaintes douloureuses. Je n'étais pas précisément à mon aise ; néanmoins je ne bronchai pas d'une ligne, et j'en étais là quand, tout à coup, une main monstrueuse se mit à tournoyer devant moi (1).

(1) Il est à remarquer que, dans certaines apparitions *partielles*, la partie du corps matérialisée et rendue visible ou tangible peut atteindre des dimensions colossales. Un de mes sujets, médium voyant, me disait un jour être dans une période où il apercevait constamment un bras humain énorme, qui tenait toute la longueur de sa chambre (*Note de l'auteur*).

Sans perdre de temps en réflexions inutiles, et déjà instruit par l'expérience, je frappai cette main d'un terrible coup de poignard ; un éclair verdâtre serpenta autour de l'arme, et je reçus dans l'avant-bras une légère secousse, puis tout disparut.

Je rentrai au château en proie à une violente agitation et ne pus dormir de la nuit.

Le lendemain, comme je me promenais dans le parc, un mendiant se présenta à la porte de la grille ; je lui donnai quelque menue monnaie, et, comme sa main était enveloppée d'un linge ensanglanté, je lui demandai ce qu'il avait : il défit ses linges et me montra une affreuse blessure qui lui traversait la main de part en part ; d'après lui, des voleurs l'auraient assailli la veille au soir...

Je n'ai rien dit, mais en moi-même, je me suis promis d'éclairer plus tard ce mystère, pénétré de l'idée que j'étais pour quelque chose dans la blessure de cet homme qui du reste avait, au dire des paysans, la réputation d'un affreux sorcier.

Enfin je citerai un dernier cas de zoanthropie bien caractérisé que je relève dans d'Assier — un positiviste, pourtant (1) — et qui s'est passé vers 1853 à Serizols, canton de Sainte-Croix (Ariège).

Un meunier, nommé Bigot, avait quelque renom de sorcellerie... Un jour que sa femme se levait de grand matin pour aller laver du linge non loin de l'habitation, il chercha à la dissuader, en lui répétant à plusieurs reprises : « N'y va pas ; tu auras peur ! » Elle ne tint aucun compte de ces menaces, et partit. A peine était-elle installée au lavoir, qu'elle vit un animal qui allait et venait devant elle. Elle ne put distinguer ses formes, mais elle crut reconnaître une espèce de chien. Importunée par ces allées et venues, et ne pouvant la faire fuir, elle lui lança son battoir, qui l'atteignit à l'œil. L'animal disparut aussitôt. Au même instant, les enfants de Bigot entendirent ce dernier pousser un cri de douleur dans son lit, et ajouter : « Ah ! la coquine ! Elle vient de me crever un œil ! » A partir de ce jour, en effet, il devint borgne. Plusieurs personnes m'ont raconté ce fait, et le tenaient des fils mêmes de Bigot.

× (1) *Essai sur l'humanité posthume*, par C. d'Assier. 1 vol. in-12. Paris 1883. Livre très curieux et instructif.

Ici, pas de doute possible, ajoute le narrateur, sur l'auteur de cette scène de lycanthropie. C'est bien la personnalité fluidique du meunier qui s'échappe pendant qu'il est au lit, et vagabonde sous une forme animale. La blessure que reçoit le fantôme se répercute aussitôt sur l'œil de Bigot, ainsi que nous l'avons vu pour des faits analogues relatifs à des dédoublements de sorciers. C'est le sort tôt ou tard réservé à celui qui a le triste privilège d'être *Loup-Garou*. Ce personnage est, par nature, un être inoffensif qui se promène nuitamment sous la forme d'un quadrupède quelconque, loup, veau, chien, etc., et se borne à faire peur aux gens qu'il vient visiter ou qu'il rencontre sur son passage (1). Mais lorsque ceux-ci prennent la chose au sérieux, et le pourchassent avec une arme, on trouve le lendemain, dans une maison du voisinage, un homme criblé de blessures, et refusant de répondre aux questions qu'on lui adresse sur son état.

Je ne chercherai pas à donner l'explication de ces prodiges, qui sont encore pour moi un problème insoluble. La nature fluidique, et par conséquent élastique, de la personnalité mesmérienne [corps astral] lui permet de s'adapter aux formes lycanthropiques. Mais où placer la cause efficiente de ces métamorphoses ? Faut-il invoquer l'atavisme, c'est-à-dire le chapitre le plus délicat et le moins connu de la biologie ?...

Là, me paraît être en effet le nœud de la question. L'embryologie nous apprend par quelles formes vitales a passé l'homme, depuis les moules de vie végétative — on n'est pas remonté encore, que je sache, à la période de cristallisation qui constitue la force vitale avant la vie proprement dite — jusqu'aux organismes des vertébrés supérieurs... N'y aurait-il pas, parmi tous ces avatars successifs, quelque forme qui aurait laissé une plus vive empreinte sur chacun de nous, et à laquelle chacun de nous retournerait — consciemment ou inconsciemment — aux *heures critiques où la conscience est engourdie*? Les occultistes me comprendront (régression au stade animal (primitif))

(1) L'auteur ne parle ici que des individus qui font une « sortie *inconsciente* en astral » — il y en a — ; mais les sorciers *conscients* usent de ce procédé pour faire du mal à leurs ennemis ; et ceux-là sont de beaucoup les plus nombreux à qui le hasard ou l'enseignement d'un autre sorcier a appris ce moyen de nuisance (*Note de l'auteur*).

Pour en finir avec les faits, je donnerai une observation technique singulièrement suggestive, et qui jette une lumière particulière sur ces étranges phénomènes ; je la rencontre dans H. Durville (*loc. cit.*).

Dès la première séance que je fis avec Madame François, je remarquai qu'au début du dédoublement [du sujet en corps physique et fantôme], elle porta son regard à sa droite avec étonnement. Il en fut de même à plusieurs autres séances. A celle du 7 janvier 1908, en présence de son mari, au début du dédoublement, elle porta encore son regard à sa droite ; puis, en se retirant, elle s'écria toute surprise : « Tiens ! un ours ! » Je la prie de porter son attention sur cet étrange visiteur. — « Eh ! dit-elle, c'est trop drôle... il vient du fantôme ! » Surpris moi-même de cette réponse, je lui demande comment il se fait qu'un corps qui doit être le siège d'une intelligence plus grande que celle qui se manifeste dans notre corps physique, se montre sous la forme d'un animal. — « Je n'en sais rien, dit-elle ; mais je suis bien sûre que c'est lui, car je viens de le voir rentrer dans le fantôme ; d'ailleurs, *il a la faculté de changer de forme et de se montrer comme il veut.*»

Je lui demande aussi si l'autre corps du fantôme, qui, avec ses couleurs bleu à droite, orangé à gauche, est le plus superficiel, peut aussi changer de forme.— « Ce corps-là, me répond-elle sans la moindre hésitation, n'a pas de pouvoir : il ne change jamais de forme. » Il paraît bien évident que ce corps extérieur est le corps éthérique (corps odique, double du corps physique), et que celui de l'intérieur est le corps astral (1) qui, lui, prend la forme qu'il veut prendre comme cela semble prouvé par les faits de la lycanthropie.

Il me reste maintenant, pour épuiser ce sujet à dire quelques mots d'un phénomène curieux de zoanthropie, dont la constatation fréquemment faite, frappe particulièrement les personnes qui sont peu au courant de ces matières ; c'est que, dans tous les cas où la forme animale est lésée, cette lésion se répercute sur le sujet humain : de là à dire que celui-ci a été blessé directement,

(1) V. plus haut (p. 135) la décomposition des fantômes en plusieurs corps secondaires.

sans aucun intermédiaire, et que les gens qui ont cru frapper une forme animale ont été victimes d'une hallucination, il n'y a qu'un pas.

Mais, malgré toute apparence contraire, il n'en est pas ainsi, et il est relativement aisé de prouver qu'en pareil cas le corps physique subit réellement la répercussion des blessures faites au corps astral : ce double phénomène n'offre rien que de très simple.

D'une part, toute entité fantômatique est constituée par une sorte de conglomérat de fluides électriques, et l'on connaît le pouvoir des pointes sur l'électricité en général et d'un traumatisme violent (tel que celui d'un projectile d'arme à feu) sur la foudre globulaire : il s'ensuit ou une dissolution totale ou bien un brusque changement d'état moléculaire. — D'un autre côté, l'aérosôme étant le double, en quelque sorte, du sarcosôme auquel il est de façon normale étroitement lié, la répercussion d'une lésion de l'un sur l'autre ne présente rien que d'absolument plausible : le cas n'est pas rare de médiums à matérialisations blessés par l'imprudence d'un assistant qui a voulu toucher trop vite la matérialisation extériorisée du sujet.

Au reste, la répercussion, sur le corps physique, des lésions imprimées au corps astral ne peut sembler incroyable qu'aux personnes qui supposent que la division de la personnalité humaine en plusieurs corps rompt son unité ; il n'en est pas ainsi, et raisonner de la sorte équivaut à s'étonner qu'une lésion subie par le système musculaire ait sa répercussion sur le système nerveux.

Les exemples de cette répercussion sont au contraire très fréquents, et s'ils sont peu connus du public, c'est que les sciences où se rencontre leur observation sont elles-mêmes très généralement ignorées de ce même public.

En voici plusieurs que j'extrais d'un seul ouvrage déjà cité, *Le Fantôme des Vivants*, de H. Durville ;

l'accumulation de ces observations dans un seul ouvrage technique suffit pour établir leur fréquence.

Pendant la vie, le corps astral et le corps physique sont intimement liés l'un à l'autre, et si l'astral s'éloigne du physique, celui-ci reçoit toutes les impressions qui sont perçues par l'autre. Ce phénomène peut être comparé à l'écho, provenant de la réflexion des ondes sonores, qui, heurtant un corps, changent de direction et reproduisent sur l'ouïe une impression nouvelle ; ou, mieux encore, à deux cordes de même nature, également tendues, qui résonnent à l'unisson, lorsque l'une d'elles seulement est mise en vibration... On sait que le corps des sorciers reçoit toujours les coups qui sont portés sur leur fantôme éloigné, et qu'il en résulte des blessures qui peuvent même entraîner la mort. Il en est de même chez les extatiques religieux qui se dédoublent pour aller visiter des lieux éloignés. Ainsi, Marie d'Agréda éprouvait désagréablement les ardeurs du milieu dans lequel elle se transportait. Sainte Lidwine gardait sur le corps des traces sensibles de ce que son fantôme éprouvait dans les lieux qu'elle visitait. Une fois, elle fut plusieurs jours dans l'impossibilité de marcher, car son fantôme s'était fait une entorse au pied ; une autre fois, en traversant des buissons à la hâte, le fantôme fut douloureusement piqué à la main, et, au sortir de son extase, on observa qu'une épine se trouvait enfoncée dans la main endolorie du sujet. Catherine Emmerich éprouvait des phénomènes analogues... — Ce phénomène est également observé dans les matérialisations spirites, et le corps du médium porte les traces des blessures que l'on aurait pu faire à la forme matérielle. — Les sujets magnétiques extériorisés éprouvent non seulement les piqûres que l'on fait à la figure de cire qui a été sensibilisée, mais ils portent les stigmates de ces blessures. Dans l'*Extériorisation de la sensibilité*, de Rochas rapporte des phénomènes de ce genre qu'il a méthodiquement étudiés.

....

Quand on voulait l'obliger [le fantôme d'un sujet] à rester en place, il flottait verticalement, montant et descendant ; et, dans ses mouvements d'ascension souvent brusques, il se frappait la tête au plafond, ce dont le sujet se plaignait vivement en portant les mains sur la sienne.

....

Au début [du dédoublement d'un sujet], le fantôme est extrêmement sensible, et les moindres contacts sont douloureusement perçus par le sujet. Si le premier reçoit un choc violent, on observera presque toujours une ecchymose à la partie correspondante de l'autre, et une douleur plus ou moins vive y persistera plusieurs jours. C'est ce qui fait comprendre que les sorciers dédoublés recevaient des coups portés sur leur double, éloigné pour l'accomplissement d'un méfait quelconque. — Le cordon [lien fluidique unissant, dans le dédoublement, le sujet à son fantôme] est également très sensible au moindre contact, et, si on le heurte violemment, le sujet pousse toujours un cri de douleur. Si le sujet et le fantôme sont devant l'expérimentateur, l'un à droite, l'autre à gauche, et que celui-ci marche lentement pour passer entre les deux, il touchera bientôt ce cordon, et le sujet éprouvera un choc plus ou moins violent. S'il continue à avancer, mais très lentement, il exerce une tension sur le cordon, et celui-ci, qui est élastique, s'allonge. Mais il exerce en même temps une traction sur le sujet. Ce dernier, questionné, dira qu'il éprouva une sensation analogue à celle qu'il éprouverait si, attaché à une corde, on tirait sur celle-ci, mais que cette sensation est beaucoup plus désagréable.

. . . .

Lorsque le fantôme se heurte violemment contre un corps solide, non seulement il se fait mal, mais la douleur persiste pendant plusieurs jours chez le sujet, et parfois des eschares attestent la violence du choc sur la peau de celui-ci... — Au début de mes expériences, en octobre 1907, — j'expérimentai avec Marthe et Nénette. Les expériences avaient lieu soit dans la salle des réunions de la *Société*, soit, lorsqu'il faisait plus froid, dans mon cabinet qui était chauffé. Un jour, Marthe qui n'avait pas eu depuis un certain temps le plus petit motif pour s'enrhumer, est dédoublée dans mon cabinet. J'envoie son fantôme dans la salle froide avec Nénette et M. André. Bientôt, le sujet se plaint d'avoir froid, et grelotte péniblement. Je le réveille ; mais au bout de quelques instants, il se met à éternuer et éprouve de légers frissons, indices d'un rhume qui s'annonce. En effet, le lendemain, Marthe toussait, se plaignait d'inappétence, d'enchifrènement et de lourdeur de tête ; elle était réellement enrhumée.

. . . .

Si on avance trop près du fauteuil [où est le fantôme exté-

rioré] on frôle ses jambes, on lui marche sur les pieds, on provoque une douleur plus ou moins vive, et cette douleur se répercute chez le sujet qui retire ses pieds, s'agite et se plaint. En avançant la main vers le haut du corps [du fantôme], on l'impressionne d'une manière analogue. Si l'on est dans l'obscurité, il n'y a qu'à tenir le sujet par la main, et l'on perçoit la secousse qu'il éprouve chaque fois que le fantôme est touché.

. . . .

On rencontre des témoins qui, n'étant jamais assez convaincus de la réalité de sa présence [du fantôme extériorisé], demandent encore qu'on l'envoie près d'eux ; et là, ils pincent, piquent ou hachent le fantôme avec la main. Le sujet hurle de douleur, le fantôme se retire et ne veut plus se risquer à des accidents de ce genre.

. . . .

Le dédoublement, chez les somnambules, tout au moins chez ceux qui sont lucides, est très évident. Lorsqu'on leur demande ce qui se passe dans un endroit éloigné, ils affirment toujours *qu'ils vont* à cet endroit ; ils font une description de ce qu'ils disent voir, et cette description, lorsqu'elle peut être vérifiée, est toujours plus ou moins exacte (1). Tous les magnétiseurs... ont remarqué que si l'on envoie un somnambule dans un pays chaud, et de là, sans transition, dans un pays froid, la conséquence du brusque changement de température est qu'immédiatement, le sujet éprouve des frissons avec éternuements, et autres symptômes précurseurs d'un rhume qui ne tarde pas à se déclarer, si on ne dégage pas suffisamment le sujet. Ce rhume peut même durer quelques jours. J'ai moi-même observé plusieurs fois cet étrange phénomène de répercussion.

Personnellement, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de constater l'existence de ce curieux phénomène.

Pendant la première moitié de l'année 1909, j'ai étudié un sujet particulièrement doué, Madame Arnoult qui extériore très facilement et très fréquemment son corps

(1) C'est leur corps fluidique qui se rend à l'endroit désigné, tandis que leur corps physique demeure sur place ; en un mot il s'agit, en pareil cas, d'une véritable *sortie en astral* (*Note de l'auteur*).

astral, mais toujours inconsciemment. Or, lorsqu'elle arrivait chez moi, je regardais ses bras et, quand je les voyais meurtris par des ecchymoses ou des égratignures, je lui disais : « Vous avez eu un sommeil agité, cette nuit, vous vous êtes extériorée... » Et c'était vrai.

Quand on l'extériore, il faut la guider avec soin pour lui éviter des blessures, et, si on l'envoie au loin, il est prudent de lui ordonner de monter très haut afin que son corps astral ne se heurte pas au faîtage des édifices.

Enfin, il y a peu de temps, dans une tierce maison, on voulait lui faire faire une expérience sur une lettre restée chez elle. Il fallut donc l'extérioser pour l'envoyer prendre connaissance de cette lettre, ce qui se fit en la guidant minutieusement. Or, comme son corps astral gravissait l'escalier, elle dit tout à coup à son magnétiseur : « Quelqu'un descend... il va me heurter... — Rangez-vous pour le laisser passer — Mais je n'ai pas la place... ». Puis elle poussa un léger cri : « Il vient de me marcher sur le pied ! ». L'expérience se continua, et, à son réveil, le sujet accusa une vive douleur au pied : il y avait eu répercussion de l'astral au physique.

En résumé, ce phénomène s'observe très fréquemment, et, au contraire, il serait surprenant qu'il n'existât pas, car *dédoublement* ne signifie pas *scission*, et le sujet dédoublé n'en conserve pas moins son unité et son intégralité : il est, si l'on peut s'exprimer ainsi, comme une horloge dont le mouvement, momentanément extrait, ferait marcher de loin les aiguilles par un système électrique : — si l'on ralentit ou active la marche du mouvement, il y a répercussion sur les aiguilles qui, de même, retardent ou précipitent leur course (1).

Mais, le *processus* de la répercussion de blessures est encore assez nébuleux. Il était admis jusqu'à ce jour que

(1) On trouvera, dans la note en fin du volume, sur un cas de *collaboration occulte*, une observation personnelle de répercussion de blessure du corps astral au corps physique.

toute lésion faite au corps astral d'un vivant se répercute sur le corps physique de ce même vivant. Mais des faits nouveaux élargissent singulièrement le champ de cette question.

Je cite ailleurs (1) l'exemple d'un traumatisme produit sur un fantôme étranger se répercutant sur le corps du sujet par l'intermédiaire du fantôme de ce même sujet; cette donnée est déjà assez étrange, mais enfin l'explication qui en a été fournie est acceptable : tout acte physique exécuté sur le plan astral tend toujours à retomber sur le plan physique, et le traumatisme en question, subi par le fantôme étranger — fantôme sans corps matériel — a pu se répercuter sur le fantôme vivant avec qui il était en rapport et, de là, sur le corps du sujet.

Mais que penser du fait suivant qui s'est passé au cours d'une expérience de H. Durville, le 21 juin 1910 ?

H. Durville dégage le fantôme de son sujet ordinaire, Madame Lambert ; ce fantôme, très fort ce soir-là, jette à bas de leurs sièges deux sujets réceptifs, Mesdames C... et L... en les prenant par la taille et en les faisant tomber sur le parquet ; Madame C... est même saisie aux pieds par le fantôme vivant et traînée sur le parquet. Mais, dans sa chute, Madame C..., s'est fait une contusion au genou ; or, après la séance, Madame Lambert se plaint d'une douleur au genou ; on l'examine, et l'on trouve, répercutée sur elle, la contusion que s'est faite, en tombant, Madame C...

— Que pensez-vous de cette répercussion ? me demandait trois jours plus tard H. Durville, qui regrettait que je n'aie pas été présent à cette séance.

Ma réponse a été très simple parce que négative : « Nous ne savons pas grand' chose de ce phénomène où presque tout est encore à étudier. — Mais ce fait, constaté par témoins, tendrait à faire admettre que la réper-

(1) V. la Note finale.

cussion ne se produit pas seulement de l'aérosôme au sarcosôme d'un même individu, mais entre toutes personnes unies par un lien fluidique pour aboutir en dernier lieu sur le sujet qui a émané les fluides.

Cette explication que je donnais alors à H. Durville d'après une théorie encore bien peu affermie, m'a été confirmée quelque temps après (5 juillet) au cours d'une communication émanant d'une Entité puissante de l'Astral avec qui je suis en fréquente relation et qui me guide et m'aide dans mes expériences et recherches — communication reçue par l'intermédiaire d'un sujet médiumnique qui ignorait absolument de quoi il s'agissait, et, par suite, ne comprenait rien à la communication écrite qu'il était chargé de me transmettre. — De là l'obscurité *apparente* de cette communication transcrite littéralement.

« Parfaitement ! j'assistais à la séance orageuse, car je suis de très près Madame Lambert. Ayant pris des forces sur moi et sur d'autres amis [à moi], Madame Lambert s'est alors montrée très forte : l'explication est simple pour moi, mais pas pour vous. Quoi qu'en dise (?) Durville, Madame Lambert prend des forces sur nous (esprits) et sur les assistants. — La dame à la foulure a une grande médiumnité et se dédouble facilement ; de cette façon, son double se confondait, n'en faisait qu'un avec celui du sujet Lambert, car les fantômes faciles à dédoubler s'attirent. Donc, elle, Madame Lambert, sans que vous vous en doutiez, prend une partie de vos fantômes et s'en sert, quoique vous vous croyiez absolument d'aplomb (*sic*) en ces moments où cependant vous n'êtes plus qu'une partie de vous-mêmes. Or, au moment où le corps de la dame voyante a été bousculé par le fantôme Lambert, le fantôme Lambert en a eu sa part (*sic*), car le fantôme de la voyante et le fantôme Lambert n'en faisaient plus qu'un ; à cet instant, ils réintégrèrent leurs corps [respectifs], mais trop tard : Madame Lambert

était marquée sur son fantôme, et, de là, sur son corps physique. — Dans une séance de matérialisation, bien que la plupart d'entre-vous ne le sachent pas, votre corps astral, non tout entier, mais pour une bonne partie, joue un grand rôle : Vous pensez, vous parlez, vous âgissez, et cependant la moitié de votre corps astral est employée par les esprits qui dirigent la séance. J'espère que vous me comprendrez ».

Ce fait me paraît assez notable pour être enregistré et retenir l'attention. Aussi ai-je voulu le faire suivre de l'explication qui m'en a été donnée par une Entité du Mystère et que, sans vouloir en aucune façon l'imposer, je crois pouvoir regarder comme acceptable jusqu'à ce qu'il en soit fourni une plus plausible.

Quoi qu'il en soit, je viens de donner, avec explications techniques et observations expérimentales à l'appui, plusieurs exemples différents de lycanthropie — pris, l'un dans les annales judiciaires de notre époque, et les autres chez des auteurs techniques contemporains — qui montrent à l'évidence que dans certains cas, sous des conditions particulières, et, on n'en saurait douter, à la suite d'un entraînement difficile, dangereux, et partant très rare, il est des êtres humains qui, après avoir extériorisé leur corps astral, peuvent en modifier les dimensions, la couleur, l'apparence et la forme...

Cela doit suffire à prouver que la lycanthropie n'est pas une fable inventée à plaisir, et que la croyance aux loups-garous, si répandue dans les campagnes, est fondée sur une base sérieuse.

Le mal est seulement dans l'exagération de cette croyance que certaines régions portent à un point vraiment ridicule. C'est ainsi que, durant une villégiature au fond de la Bretagne, je vis un soir la servante rentrer épouvantée : elle venait de voir un sorcier !!! — Un sorcier ? Vous êtes sûre ? — Absolument sûre ! — A quoi avez-vous reconnu que c'était un sorcier ? — Il

était changé en animal ! — Vous l'avez vu se changer en animal ? — Non, mais l'animal s'est sauvé devant moi. — Alors, à quoi avez-vous reconnu que c'était un sorcier ? — Parce que ça n'était ni un chien, ni un chat, ni un lièvre, ni un lapin... enfin il ne ressemblait à aucun animal connu !... Je me fis dépeindre la bête en question et j'arrivai à cette conclusion que, là où la servante avait cru rencontrer un loup-garou, elle avait simplement troublé et mis en fuite un blaireau ou un renard sorti de son terrier à la tombée de la nuit, et probablement plus effrayé qu'elle de la rencontre.

c) *Le Vampirisme*

Examen de la question. — La vraie formule du Vampirisme. — Le monoïdéïsme posthume.

Je serai très bref à ce sujet que j'ai étudié ailleurs (1) de façon particulièrement détaillée, et au double point de vue physique et hyperphysique.

Je n'en dirai ici que quelques mots, et seulement en ce qui concerne l'objet de cette étude, c'est-à-dire la sorcellerie des campagnes.

Le vampirisme est comme le succédané, la suite naturelle du zoomorphisme ou lycanthropie : c'est pourquoi je le place en cet endroit, au nombre des œuvres majeures du sorcier ; mais en réalité, le campagnard, sauf en des régions où l'homme est demeuré fruste et primitif, croit peu au vampire sortant la nuit de sa tombe pour venir sucer le sang des vivants ; il croit seulement que les défunts qui ont laissé des ennemis sur terre peuvent venir, la nuit, les tirer par les pieds. C'est là un rôle qu'il attribue surtout au sorcier décédé, et il n'est pas rare, dans les villages, d'entendre parler de sorciers ou de sorcières qui, morts depuis de longues années, sont encore particulièrement redoutés à cet égard. Mais dans

(1) *Le Ternaire magique de Shatan.* (*Envoûtement, Incubat, Vampirisme*). 1 vol. in-8°. Paris, 1905.

ce cas, on ne déterre plus le vampire pour, suivant l'habitude des siècles passés, — restée vivante en Hongrie — lui traverser le cœur par un pieu et lui couper la tête : on a recours, pour se défendre contre ses agissements, à la prière si l'on est croyant, sinon aux bons offices d'un autre sorcier, et plus particulièrement de celui qui est couramment désigné comme le « successeur » du défunt.

Est-ce à dire que les sorciers n'exercent pas une sorte de vampirisme ? C'est ce que je vais examiner.

Si par ce terme on signifie seulement la succion du sang par les morts sortis exprès du tombeau, il est évident que cet ordre de faits, à la campagne comme partout ailleurs, doit être relégué dans le domaine de la légende (1). Mais si, par vampirisme, on entend la sous-

(1) Toutes les écoles d'occultisme ne sont pas de cet avis. La théosophie, notamment, estime que le vampirisme est employé par certains hommes foncièrement mauvais pour éviter ou du moins retarder la désintégration totale de leur être où les amène fatalement leur méchanceté.

Voici ce qu'écrit Leadbeater (*loc. cit.*) à cet égard. — « Pour atteindre cette épouvantable prééminence dans le mal qui implique la perte entière de la personnalité et l'affaissement de l'individualité qui doit se développer par derrière, un homme est forcé d'avoir éteint en lui tout rayon de dévouement ou de spiritualité, c'est-à-dire de n'avoir plus le moindre cœur... Néanmoins, il en existe, et c'est d'eux que proviennent les vampires... L'entité vouée à sa perte ne tarderait pas, après sa mort, à ne pouvoir demeurer dans le Kama Loka [sous-plan de l'astral, propre à la théorie théosophique, et correspondant au Purgatoire catholique], et serait irrésistiblement portée, avec toute sa connaissance, à « sa propre place », la *mystérieuse huitième sphère*, pour s'y désintégrer lentement... C'est alors que, s'il périt par suicide ou par mort subite, et qu'il ait quelques notions de magie noire, il peut, dans certaines circonstances, chercher à éviter cet horrible destin par une sorte de vie dans la mort, non moins horrible : l'existence du vampire. Comme la huitième sphère ne peut le prendre qu'après la mort de son corps, il conserve ce dernier dans une sorte de transe cataleptique par l'horrible expédient de la transfusion du sang que son Kama Rupa [corps astral] semi-matérialisé soutire à d'autres humains vivants, et il ajourne ainsi sa propre destinée en commettant une masse de meurtres. Ainsi que le suppose, et avec raison, la « superstition » populaire, le remède le plus simple et le plus sûr, en pareil cas, est d'exhumer le corps et de le brûler : on enlève ainsi son *point d'appui* à la créature du mal ».

Il se peut que cette théorie corresponde, en certains cas, à la réalité, mais il semble qu'elle ne doive être considérée que comme spéculation pure tant qu'elle ne s'appuiera sur aucun fait expérimental : toute donnée, qu'elle soit de science courante ou de science occulte, doit, pour se faire accepter, être basée sur l'expérimentation, ou tout au moins sur l'observation.

traction partielle de la vie, soit dans un but de profit personnel, soit dans tout autre but, — oui, le vampirisme existe ! Et j'ai montré, dans l'ouvrage précité, que c'est ainsi et sous cette forme que doit être compris le vampirisme, lequel alors perd son aspect odieusement macabre, puisque la lactation n'est autre chose qu'un acte de vampirisme exercé par le nourrisson sur sa mère.

La question revient donc à ceci : Est-il possible, par un moyen de sorcellerie, de soustraire une partie des forces vitales d'un être vivant ? Si le lecteur a suivi attentivement cette étude, il répondra de lui-même par l'affirmative ; en effet, il suffit de se reporter aux faits eux-mêmes, étayés par des observations médicales ou pièces de procédure, pour se convaincre que, dans tous les cas invariablement (et sans nous arrêter aux exemples basés sur la pure imagination, c'est-à-dire sur ceux où la pseudo-sorcellerie est seule en œuvre), les victimes d'actes de sorcellerie, soit magnétique, soit goétique, finissent par être en proie à une maladie nerveuse : tel est le cas de la jeune fille dominée par Castellan ; tel est le cas du jeune garçon en butte aux agissements de Thorel.

Et il est indubitable que, compris de la sorte, le vampirisme existe, c'est-à-dire que la victime perd ses forces, végète, s'éteint progressivement, et peut mourir s'il ne s'opère pas chez elle de réaction, en d'autres termes : si elle n'est pas soustraite à la persécution du sorcier, ou si elle s'y abandonne sans résistance.

Quant au vampirisme posthume de la part des sorciers, je veux dire : quant au mal que peut produire sur les vivants un sorcier défunt, cela peut exister (1), mais ce n'est plus du domaine de la sorcellerie.

C'est le fait, en somme assez commun et dont on a de

(1) Au point où en sont arrivées à l'heure actuelle les études d'hyperphysique et de métapsychisme, l'observateur de bonne foi est amené à admettre ce que l'on a appelé le principe d'Hamlet : « Tout est possible ! »

nombreux exemples, de l'être humain emportant dans la tombe une idée particulièrement fixe, ce que l'on appelle aujourd'hui un monoïdéïsme, et revenant après sa mort, en ombre ou en corps astral, pour la réaliser.

Il arrive, en effet, très fréquemment, et les personnes qui s'occupent de ce genre d'études — à quelque point de vue d'ailleurs que ce soit : spirite, psychique, occultiste ou hyperphysique — se sont presque toutes trouvées en présence de cas de ce genre, où une Entité du Mystère met à profit leurs expériences personnelles pour muer en acte sa pensée dominante (1). Il se peut donc très bien qu'un sorcier mourant emporte avec lui un monoïdéïsme de haine et de vengeance contre un quelconque de ses ennemis terrestres, et vienne le réaliser de façon posthume ; je connais personnellement des exemples du fait ; mais, je le répète, ce sont là choses ressortissant au psychisme général et non à la sorcellerie.

Je ne m'étendrai pas plus longuement ici sur le vampirisme, préférant renvoyer à l'ouvrage cité plus haut le lecteur curieux d'approfondir cette question.

(1) Le plus curieux de ces cas qui me soit arrivé est le suivant : Il y a environ deux ans, je me trouvais dans un cercle d'études psychiques où l'on expérimentait l'instrument appelé *oui-ja*. Quelques Entités s'étaient déjà révélées, sans aucun intérêt d'abord, lorsqu'il en survint une qui sollicita instamment un service de notre part.

— Comment vous appelez-vous ? demandai-je tout d'abord.

— M...n.

Ce nom ne rappelait rien à personne.

— Quel service demandez-vous de nous ?

— Celui de faire savoir à Mme C. H. que je lui pardonne.

Le nom de C. H., très connu, suscita quelque curiosité.

— Mme C. H. vous a donc causé quelque tort ?

— C'est elle qui m'a tué.

Alors je me rappelai — et je fus seul parmi les quelques personnes présentes à évoquer ce souvenir — que, il y a des années, Mme C. H. tua à coups de revolver un diffamateur avec qui elle s'était rencontrée au Palais de Justice.

L'Entité nous donna, comme preuve d'identité, des indications diverses : le nombre de coups de feu qu'elle avait essuyés, l'adresse d'alors et l'adresse actuelle de Mme C. H., etc., toutes choses d'ailleurs qui, vérifiées, furent reconnues exactes.

B) LES ŒUVRES MINEURES

a) Le sabbat. — *b*) Les cauchemars et hallucinations. — *c*) Les gardes — *d*) La baguette divinatoire. — *e*) Autres œuvres.

Le « jet du sort » et la lycanthropie constituent les principaux maléfices du sorcier de campagne, ceux à cause desquels il est surtout redouté; mais il en est d'autres qu'on lui impute — ou qu'il se fait imputer pour augmenter un pouvoir tiré de la crédulité publique — la plupart du temps, il faut le reconnaître, à tort et sans aucun motif plausible.

Ce sont ces genres de pseudo-maléfices, car la plupart sont controuvés ou fraudés, qu'il me reste à étudier dans les pages qui vont suivre.

a) *Le Sabbat*

Le sabbat traditionnel. — Le sabbat hyperphysique. — Croyances populaires. — Les lieux du sabbat.

J'ai, en un autre ouvrage (1), exposé les origines — religieuses et politiques — du Sabbat des sorciers, qui est essentiellement des campagnes, puisque les villes ont, en leur particulier, les messes noires. Il convient donc d'en dire quelques mots ici ; mais comme il est malséant à un auteur de se citer soi-même, j'en emprunterai à un autre ouvrage (2) le résumé, suivi d'un coup d'œil général sur les actes cérémoniels qui s'y pratiquaient au XVI[e] siècle.

L'origine du sabbat paraît remonter aux premières années du Christianisme. Pour protester à leur manière contre les

(1) *Histoire mythique de Shatan.* 1 vol. petit in-8°. Paris, 1903.

(2) Florian-Parmentier, *loc. cit.*

progrès de la religion nouvelle, les Celtes avaient continué clandestinement à rendre un culte au dieu Pan (1), en accompagnant ce culte de simulacres d'un symbolisme obscur. Cette tradition s'est conservée et amplifiée, mais en dégénérant peu à peu en une véritable fête satanique : le sabbat (2). Celui-ci est de deux sortes : le grand, qui réunit quatre fois par an tous les sorciers et sorcières d'un état ; le petit, auquel sont convoqués, deux fois par semaine, les initiés d'une même ville ou d'un canton. L'assemblée a lieu dans quelque endroit écarté, dans les ruines d'un château, dans un bois, ou — chose qui devrait pourtant mettre Lucifer en fuite — dans les carrefours où s'élève une croix.

Entre onze heures et minuit commence l'étrange cérémonie. Les habitués, à califourchon sur des balais, arrivent des quatre coins du ciel, car leur mode de locomotion — du moins ils en sont persuadés — leur a permis de traverser les airs avec la rapidité et la légèreté de l'oiseau.

Quand tout le monde est là, Satan apparaît — par enchantement, bien entendu — et s'assied sur son trône, en invitant la Mère-Royne, ou Reine des Sorcières (3), à prendre place à ses côtés.

Un procès-verbal de don Pedro Manso, évêque de Calahorra nous dit dans quel appareil le président du sabbat se présente à ses fidèles : « Il a le front ceint d'une couronne de petites cornes, avec trois autres très grandes, semblables à des cornes de bouc, une sur le devant de la tête et les deux autres sur le derrière. De la grande corne de devant rayonne une lumière moins brillante que celle du soleil et plus vive que celle de la lune qui éclaire toute l'assemblée (4). Il a les yeux ronds, grands, fort ouverts, enflammés et menaçants, la barbe d'une chèvre, le visage noir, le corps d'un homme et d'un bouc, tout ensemble, les doigts des mains



(1) Le Grand-Pan, le Teutatès-Hésus de la religion gauloise (*Note de l'auteur*).

(2) Ne pas oublier qu'une des causes principales du sabbat fut purement politique : le besoin, pour le serf du Moyen Age, de protester contre la tyrannie seigneuriale et religieuse qui l'écrasait : la Jacquerie, au XIII[e] siècle, est sortie des assemblées sabbatiques (*N. de l'A.*). voir Michelet

(3) Au sujet de la *Reine du Sabbat*, consulter St. de Guaita, *le Temple de Satan*, 1 vol. in-8°, 1891. (*N. de l'A.*).



(4) Ces trois cornes, dont celle du milieu éclairée, forment l'adaptation de la lettre hébréo-chaldaïque *schin*, signe cabbalistique que l'on retrouve dans le luminaire ordinaire des sorciers formé d'un récipient de forme incurvée au centre duquel brûle la chandelle de graisse humaine (*N. de l'A.*)

× ce fut aussi la réaction des instincts naturels refoulés trop durement et trop longtemps par la névrose mystique chrétienne – La vérité, ne l'oublions pas, demeure dans l'équilibre.

et des pieds d'une personne ordinaire, mais tous égaux, ceux des mains effilés et crochus comme les serres d'un oiseau, ceux des pieds palmés comme des pieds d'oie. » Parfois, le diable est tout simplement représenté par un bouc, à qui l'on rend les mêmes hommages qu'à lui-même, car, pour les croyants, le genre d'incarnation du démon importe peu.

Tout d'abord, on amène à Satan les nouvelles recrues. Celles-ci se prosternent devant lui, abjurant Dieu, la Vierge et l'Eglise catholique, renoncent à leur baptême, se livrant à l'ange déchu et lui jurent fidélité. « Après quoi elles le baisent à la main gauche, à la bouche, à la poitrine, au-dessus du cœur et aux parties honteuses... » Puis Satan les marque du *stigma diaboli*, le plus souvent sur l'épaule gauche, ou bien grave dans les chairs l'empreinte d'un crapaud, d'une effigie monétaire, d'un pied de bouc ou d'un hibou. L'endroit ainsi marqué est anesthésié pour la vie, ou, du moins, restera-t-il insensible à la ponction. On y pourra désormais enfoncer une aiguille sans qu'il en sorte une seule goutte de sang. Un petit signe au coin de l'œil achève de consacrer les nouvelles ouailles au démon, puis celui-ci, pour leur bien persuader que le feu de l'enfer n'est point aussi redoutable qu'on le prétend, leur enjoint de marcher sans appréhension à travers des simulacres de feux — toute une mise en scène de féérie.

Pour que l'initiation soit complète, quelques assistants dévêtissent ensuite les recrues et les frottent « avec un onguent verdâtre et d'odeur fétide ». Puis on donne à chacune d'elles un ange gardien. Un ange gardien chez Satan ! chose étrange, en vérité. Mais ce qui est plus étrange encore, c'est la forme qu'empruntent ces esprits tutélaires : ce sont des crapauds habillés (!) qui se promènent dans le lieu de la réunion et qu'on appelle *ammettes*. — Le mot, en effet, signifie « anges ».



A minuit, on rend à Lucifer le « grand hommage », qui consiste à baiser le diable au fondement. Delancre dit à ce sujet : Satan a une grande queue au derrière et une forme de visage au dessoubs, duquel visage il ne profère aucune parole (!), ains lui sert pour le donner à baiser à ceux que bon lui semble, honorant certains sorciers ou sorcières plus les uns que les autres. »

A la suite de cette singulière cérémonie, on procède à la préparation des breuvages, poudres et onguents qu'il con-

vient de remettre aux nouveaux initiés. Les plantes les plus souvent employées sont le lierre, la mauve, la ciguë, la valériane et l'asphodèle. Mais à l'époque où nous sommes remontés, personne ne doute que les ingrédients les plus extraordinaires n'entrent dans la composition des pommades magiques. Les sorcières, assure-t-on, arrachent avec leurs dents des crapauds, des reptiles, les entrailles des suppliciés et des pendus. Elles en jettent les morceaux sanglants dans une chaudière, dans laquelle elles ajoutent des os et des cervelles d'enfants nouveau-nés, des herbes arrachées au pied des sépulcres, de l'écume de crapaud et de la fiente de hibou, du fiel de bouc et des yeux de lézards ! On trouve en outre, dans le livre II, discours 3, de l'ouvrage de Delancre : *De l'inconstance des démons*, comment se prépare un onguent spécial qui doit empêcher les nouveaux adeptes de jamais rien dévoiler de ce qui se passe au sabbat, dussent-ils plutôt souffrir mille morts. Cet onguent se compose « d'une paste de millet noir, avec de la poudre du foie de quelque enfant non baptisé, qu'on a fait sécher ; puis mêlant cette poudre avec ladicte paste, elle a la vertu de taciturnité, si bien que qui en mange ne confesse jamais... »

Il existe aussi un salmigondis particulier qui doit donner aux hommes le pouvoir de se métamorphoser en loups-garous. Dans cet état de transformation, les sorciers trouvent à la chair humaine une telle saveur que tous ceux qui ont cette spécialité se montrent, paraît-il, fort amateurs de se frotter de leur onguent.

Parmi les talismans que distribue Satan, il nous suffira de retenir l'*anneau de Salomon*, la peau d'hyène, les têtes d'airain donneuses de conseils, le miroir magique où se lit l'avenir, la pistole volante qui est quelque chose comme les cinq sous du Juif-Errant, le carré divinatoire, les armes enchantées et la baguette magique. C'est aussi au cours du sabbat que l'on prononce les conjurations...

L'auteur cité ne parle ni des danses en trois *branles*, dos à dos, ni du choix, de l'arrivée et de l'intronisation de la *Reine du Sabbat*, ni des accouplements obscènement incestueux, ni de la pâture et du baptême des *ammettes*, ni des festins dont la nappe était dorée mais dont le sel était exclu, etc., etc., mais ce qu'il dit de l'ancien Sabbat

suffit pour donner une idée de ce qui s'y passait — quand on y allait, car pour beaucoup de sorciers, surtout après la fin du moyen âge, le Sabbat était œuvre de pure imagination. J'ai d'ailleurs donné, en un autre ouvrage, les recettes de l'électuaire qu'on absorbait et de l'onguent dont on se frottait certaines parties du corps, pour se procurer des rêves démoniaques et sadiques à la suite desquels le sorcier pouvait croire de bonne foi être allé au Sabbat. (— hallucinations érotiques)

Mais à notre époque, au XX[e] siècle, le sabbat existe-t-il encore ?

Oui, certes, mais il s'est modifié, il a progressé, évolué, il s'est mis en harmonie avec les mœurs modernes et les règlements de police.

Il est certain d'abord que des sorciers en chair et en os ont tenu, et tiennent encore, des assemblées où se pratiquent tous les mystères d'ignominie. Nous en connaissons, pour notre part, qui fonctionnent régulièrement, en plein Paris et ailleurs. Nous nous portons témoin et garant de leur existence : témoin oculaire, garant écœuré... Mais ailleurs encore, il existe un autre Sabbat plus formidable et plus occulte. Le monde physique, matériel, apparent, n'est que l'envers grossier d'un monde plus subtil, tout aussi réel, *si ce n'est bien davantage* : le monde astral. Voilà le domaine où la Sorcellerie déploie tous les délires de sa furibonde ivresse, tout le luxe de son infamie arrogante, toutes les pompes de son criminel néant ! C'est là qu'elle ébauche, en puissance d'être, les œuvres monstrueuses qui chaque jour avortent, en acte, sur le plan visible : car la nature physique ne peut qu'en se violentant porter à terme les funestes effets d'une cause discordante, antipathique aux lois harmonieuses de l'univers... (1)

Mais cela, c'est le Sabbat de la haute Magie Noire, le Sabbat de ceux qui ont voulu *savoir* et qui ont dirigé vers l'abîme le divin pantacle de l'Etoile.

(1) Stanislas de Guaita, *Le Temple de Satan*. 1 vol. in-8. Paris, 1891.

— Après la guerre de 1914-1918, les "partouzes" du bois de Boulogne étaient de véritables parties de sabbat où venaient des personnes du "meilleur monde" en de somptueuses limousines.

Le modeste sorcier des campagnes n'a point telles ambitions ; il se contente de laisser dire autour de soi qu'il va au sabbat... mais il se garde bien d'y aller...

Qu'irait-il y faire, d'ailleurs ?

Mais dans le public, le souvenir subsiste des sabbats de jadis, et les campagnes croient fermement au sabbat de leurs sorciers.

Partout, il existe des ruines néfastes et des endroits de sinistre renom : vieux donjons écroulés, masures que leur isolement a fait abandonner, clairières lugubres perdues au fond des bois, trous de vieilles sorcières désuètes, marais insalubres ou landes impénétrables : ce sont là les endroits favoris où la crédulité publique place les rendez-vous des sorciers.

Comme, dans les campagnes, la tradition est de règle, on croit toujours que les sorciers et sorcières vont au sabbat en chevauchant un chat, un bouc, un lièvre ou un manche à balai.

C'est assez généralement dans la nuit du vendredi au samedi que se tient le sabbat : ce soir là, avant de partir, les sorciers s'oignent le corps d'une certaine graisse en murmurant une formule magique. Cette graisse, au retour, dégoutte sur les champs et les rend stériles.

L'assemblée du sabbat se termine le matin au premier chant du coq ; alors sorciers et sorcières quittent en hâte l'endroit de la réunion et s'enfuient dans toutes les directions. Parfois même, pour fuir plus rapidement, ils prennent des formes d'animaux *noirs*, chats ou poules ; il suffit alors de les piquer d'une aiguille pour leur faire reprendre leur apparence humaine.

Souvent les prairies ravagées par les taupes et dans lesquelles se remarquent des cercles dénudés par les jeux d'animaux sauvages, ou bien dont l'herbe est flétrie par les galeries des taupes, sont regardées comme hantées par les sorciers : le cercle dénudé ou flétri est l'endroit où ils ont dansé, et les taupinières sont leurs sièges.

En certains endroits, au contraire, on regarde comme lieux de réunion les endroits des prés où l'herbe est plus touffue et d'un vert plus foncé, par suite d'excès de fumure.

Les carrefours des routes, surtout au milieu des bois, ont aussi assez généralement un mauvais renom à ce point de vue.

Quelquefois l'assemblée des sorciers a simplement lieu dans l'espace : alors on les *voit* à califourchon sur leurs cheminées, au moment où ils partent, tenant une chandelle allumée, surtout la nuit qui précède la Toussaint.

Mais plus généralement, lorsque le sabbat se tient dans l'espace, on en est averti par une musique bizarre que l'on entend ; tantôt cette musique se compose de hurlements et de sifflements, et tantôt elle est très douce et pleine de charmes. Dans beaucoup de régions, c'est surtout dans la nuit de la Chandeleur, entre onze heures du soir et deux heures du matin, qu'on perçoit le concert des sorciers — lequel , est-il besoin de le dire ? est surtout causé par le souffle du vent à travers les branches d'arbres, dans le trou des cheminées ou sous les corniches des toits, ou bien encore par un vol d'oiseaux nocturnes.

Au fond de la Bretagne, si naïvement crédule et si féconde en légendes, je sais un trou, reste d'une vieille sablonnière, où la rumeur publique affirme que, de temps en temps, s'assemblent des revenants et des sorciers. Il faut alors que « Monsieur le Recteur » aille les prendre avec son étole pour remettre les uns au cimetière, et chasser les autres au loin.

Je sais, dans la rade de Brest, une petite île abrupte, isolée au bout d'un promontoire, où, à Noël, pendant la messe de minuit, s'assemblent les sorciers de la région. A l'aide de leurs conjurations, ils font jaillir du passé toute une procession d'âmes, tandis que de somptueux palais se réédifient, dont les salles ruissellent d'ors et de lumières, alors que, sous les dalles de granit, gisent des

richesses inouies et des trésors fabuleux qui n'apparaissent que cette nuit-là. Pour s'en emparer, il suffirait que le Recteur de l'endroit vînt, revêtu des habits sacerdotaux, et accompagné seulement d'un jeune gars et d'une *pennerez* (*fiancée*), tous deux vierges ; son arrivée inopinée mettrait sûrement les sorciers en fuite, et l'on pourrait se saisir de toutes les richesses que contient le palais... Mais voilà : au moment psychologique, le recteur est toujours occupé par la messe de minuit, et aucun de ceux qui se sont succédé dans la paroisse n'a jamais consenti à tenter l'aventure !

Ce sont là des traditions populaires plutôt que de la sorcellerie ; revenons à nos moutons — je veux dire à nos œuvres de sorcellerie.

b) *Cauchemars et Hallucinations*

Mécanisme. — Contre-charmes populaires. — L'animisme.

Le peuple, surtout lorsqu'il vit aux champs et près de la nature, est simpliste et porte une âme naïve ; il va chercher au plus près les causes de ce qui l'étonne — et tout l'étonne, qui sort tant soit peu du domaine de la vie journalière et normale.

Il est inutile de lui affirmer qu'il lui faut chercher la cause de ses cauchemars dans une digestion pénible, dans la pléthore sanguine ou dans un état nerveux particulier — pas plus qu'il ne verra celle de ses hallucinations diurnes dans la faiblesse momentanée d'un de ses organes sensoriels, ou bien dans un acte fortuit qu'il aura accompli, par exemple en ingérant un poison narcotico-âcre (en mâchant de la belladone, etc.).

Ses nuits sont troublées par des rêves angoissants... il a cru dans la journée se voir assailli par des ennemis... il s'est entendu injurier grossièrement... — C'est un sorcier qui lui a jeté un sort.

Il est certain que ces deux ordres de faits, cauchemar et surtout hallucination, ne sont pas hors de la portée d'un sorcier, même très peu développé. On m'en a cité un, il y a quelques années, qui, pour se débarrasser d'un voisin fâcheux, s'était étroitement lié avec lui, l'accompagnait partout, mais ne perdait aucune occasion de lui raconter les voluptés fictives qui accompagnent la pendaison, de lui montrer les belles branches d'arbres ou les clous solides et haut fichés, de façon à faire naître en lui la suggestion puis l'obsession du suicide par la pendaison ; d'autre part, il est indubitable que la création de toutes pièces d'une hallucination n'est qu'un jeu pour les Hocque, les Thorel et les Castellan. Mais heureusement ces sortes de sorciers malfaisants se rencontrent très rarement, et, la plupart du temps, lorsqu'un paysan se plaint de subir un *sort* de cette nature, c'est plutôt dans son imagination qu'il faut en chercher la source.

Très souvent la victime du cauchemar accuse une vieille femme qu'elle ne connaît pas et qui, la nuit, vient lui oppresser la poitrine ou la tirer par les pieds, en lui interdisant toute parole, tout cri, tout appel au secours ; c'est, sous une forme moderne, l'éphialte ou démon incube des Grecs.

Dans le Nord-Est, on a une façon bizarre de se débarrasser de ce genre de sort. Il convient d'aller trouver un autre *grimancier* (sorcier) et lui faire dire *les mots qu'il faut* sur une bouteille préalablement remplie de l'urine de la victime. On suspend alors le vase dans la cheminée. A partir de ce moment, la sorcière ne sait plus uriner, elle enfle et est obligée de venir demander grâce. Il faut bien avoir soin de ne pas perdre la bouteille de vue, car alors la sorcière viendrait la déboucher, et le patient verrait son mal empirer.

Pour tirer momentanément la victime de son obsession, il suffit de l'appeler trois fois par son nom : au troisième appel, la sorcière s'enfuit.

D'autre part, il est un moyen facile et bien simple d'empêcher l'accès de la maison à la jeteuse de sorts : en mettant ses chaussures au pied du lit, les sabots principalement, une pointe dans un sens et l'autre placée contrairement, et la sorcière, quand elle verra ces chaussures libres, voudra s'efforcer de les chausser, ce à quoi elle ne pourra parvenir, vu leur disposition (1).

Dans certains pays, l'individu qui est en proie au cauchemar doit se lever, prendre un balai et nettoyer le devant de sa demeure pour chasser les sorciers ; dans d'autres, il doit se lever et aller boire un grand verre d'eau qu'il va chercher lui-même au puits : cette double pratique se comprend du reste — elle chasse le cauchemar en chassant le sommeil.

Quant aux hallucinations, elles sont et doivent être innombrables chez les villageois vivant tout le jour en pleine nature, dont les mille bruits et les aspects divers qu'ils ne peuvent s'expliquer sont par eux couramment rapportés à la sorcellerie ; et il n'est guère de paysan qui, sans prendre la peine de remuer beaucoup ses souvenirs, ne trouve à vous raconter quelque fait étrange ou merveilleux qui lui est advenu, qu'il affirme de la façon la plus formelle, et dont, par suite, il rapporte énergiquement la cause à quelque sorcier.

A cet égard, sa façon de raisonner procède beaucoup de ce que l'on a appelé l'*animisme* — procédé d'animation générale particulier aux esprits simples et frustes — qui fait que, par exemple, l'enfant voit des moutons dans un ciel chargé de nuages, le poète un serpent de feu dans l'éclair qui sillonne la nue, et que le sauvage perçoit la voix du fétiche de son village dans le tonnerre qui gronde.

Ajoutez à cela que le campagnard a l'esprit hanté d'idées superstitieuses et croit facilement aux visions ; il ne lui en faut pas davantage, s'il est dehors la nuit,

(1) J. Lemoine, *loc. cit.*

pour deviner des êtres fantastiques dans les troncs d'arbres rabougris, et attribuer un sens surnaturel aux mille bruits qui s'élèvent dans les champs et que le silence nocturne fait percevoir bien plus facilement que pendant le jour. La cause de tout cela ? Naturellement, les sorciers.

c) *Les Gardes*

Formules diverses.

Nous avons vu, dans un précédent chapitre, que les bergers adonnés à la sorcellerie, quand ils reçoivent la direction ou la *garde* d'un troupeau, prononcent sur lui certaines formules magiques destinées à le préserver du mal et à assurer sa prospérité : c'est pourquoi ces formules sont généralement appelées *gardes.*

Mais il existe des gardes pour beaucoup d'usages : ce sont en quelque sorte des contre-charmes préventifs ; et d'autre part, les bergers ne sont pas seuls à user de ces formules en faveur exclusivement du troupeau confié à leurs soins ; il n'est si mince sorcier qui ne soit possesseur et ne fasse usage à l'occasion — moyennant honnête rétribution, s'entend — de gardes prononcées dans un but particulier et précis.

C'est le charme qu'ils sont le plus sûrs de réussir, car les animaux qu'on leur amène à cet effet étant généralement en bonne santé, il faut au sorcier bien de la malchance pour que la bête tombe malade au sortir de ses mains.

J'ai dit qu'il existe des gardes pour toutes les circonstances possibles ; naturellement il n'est pas dans ma pensée de les reproduire toutes ici ; j'en citerai seulement quelques-unes qui offrent un côté original :

Garde pour que les agneaux deviennent blancs et forts.

Prenez le premier-né ; à son défaut, le premier venu, élevez-le de terre, le nez vers vous, puis dites : *Ecce lignum*

crucem (lisez *crucis*) *in quo salus mundi crucem* (lisez *per crucem*). Remettez-le par terre, relevez-le et dites comme dessus ; faites de même jusqu'à trois fois (*Grimoire du Pape Honorius*).

Garde contre les avives et tranchées rouges des chevaux.

Cheval (nommez le poil) appartenant à N., si tu as les avives, de quelque couleur qu'elles soient, et tranchées rouges ou tranchesons, ou de trente-six sortes d'autres maux, en cas qu'ils y soient, Dieu te guérisse et le bienheureux Saint Eloy ; au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Puis dire cinq fois *Pater* et cinq fois *Ave* etc. à genoux (*Ibid*).

Garde contre la pousse des chevaux.

Ouvrez la bouche du cheval, soufflez trois fois dedans, en disant trois fois les paroles qui suivent : *In tes dalame bouis, vins Divernas satham* (?) (*Ibid*).

Enfin, voici une très curieuse GARDE *contre les lapins* :

Prenez du sel dans une assiette ou un plat : la quantité ne peut être fixée, cela dépend de l'étendue du terrain que l'on veut conserver. De plus, ayez des fientes de lapin et cinq morceaux de tuiles ramassées à une procession ou dans un cimetière ; puis, étant à la place où vous voulez faire cette expérience, vous la commencerez du côté du soleil levant, tête nue et à genoux ; vous direz ce qui suit et ferez la Croix sur le sel : † *Dont* † *dant* † *dant* † *sant* † *Heliot, et Valiot, Rouvayet, viens ici, je te prends pour mon valet, pour garder ici à ces maudits lapins et lapines, qu'ils aient à passer et repasser au travers de cette pièce* (nommer le grain) *que voici présent devant Dieu et devant moi, sans faire aucun tort ni dommage* ; *qu'ils soient bridés de la part de Réveillot* ; *car je te fais commandement et te conjure, de la part du grand Dieu vivant, de m'obéir, toi et tes camarades* : *c'est de garder pendant trois mois et trois lunes à cette pièce N. que voilà ici présente devant Dieu et devant moi, comme aussi je le crois par la croyance que j'ai en toi. Ainsi je le* (*sic*) *crois que tu le feras* ; *ainsi je le crois par la vertu de ce sel béni de Dieu, et des tuilots et fientes desdites bêtes maudites, lapins et lapines* ; *ainsi je le crois par toutes les forces et puissances que tu peux avoir sur eux* ; *ainsi je le crois.*

Faites un trou en terre, posez dedans une fiente, disant : *Rou et Rouvayet, viens ici, je te prends pour mon valet.*

Posez sur la fiente une pincée de sel, disant : *Sel, je te mets de la main que Dieu m'a donnée. Rou et Rouvayet, viens ici, je te prends pour mon valet.*

Posez ensuite un tuilot, disant : *Tuilot, je te pose de la main que Dieu m'a donnée.*

Frappez du talon gauche sur le tuilot, faisant un tour à droite, disant : *Rou et Rouvayet, viens ici, je te prends pour mon valet.*

On en fait autant aux trois autres coins, puis on traverse au milieu de la pièce où l'on fait comme à un des coins ; puis, de ce milieu, on revient au premier coin pour y recommencer vos (*sic*) jets ; au premier, vous dites : *Sel, je te jette de la main que Dieu m'a donnée, ancre à la Vierge.*

Vous continuez vos jets autour de la pièce, disant seulement après le premier : *Ancre à la Vierge.* Etant de retour où vous avez commencé, vous prenez le restant de votre sel, et en faites un seul jet, disant : *Rou et Rouvayet, viens ici, je te prends pour mon valet.*

Si le terrein (*sic*) est divisé en différentes parcelles, et de différents grains, il faut faire les mêmes cérémonies à chaque pièce. Au lieu de trois mois et trois lunes, vous en nommez ce qu'il vous plaît.

Cette garde, d'un ordre composite, est vraiment étrange ! D'où dérive-t-elle ? Magie noire ? Magie blanche ? Comment se sont réunis tous les éléments disparates qui la constituent ? Qu'est ce *Rou et Rouvayet* qui en est le garant, et dont je n'ai pu trouver trace nulle part ? Un personnage — multiple lui-même — de la démonologie traditionnelle et légendaire, oui ! Mais encore ?... Le sel est, occultement, d'essence divine (1), soit ! mais que vient-il faire dans l'évocation d'un personnage qui sent le fagot, comme *Rou et Rouvayet ?* Et ces morceaux de tuile *ramassés dans une procession*, qu'on ne trouve mentionnés nulle part ailleurs au cours d'opérations de l'une ou de l'autre magie ? Et que signifient les mots : *Ancre à la Vierge ?* — Autant de mystères... Mystère et sorcellerie !

(1) Au sabbat des sorciers, aucun mets ne comportait de sel.

Voici une autre GARDE *contre les renards et pour les poules*, que je relève dans l'*Enchiridion du Pape Léon.*

Dites trois fois la semaine : *Au nom du Père* †, *et du Fils* †, *et du Saint-Esprit* †. *Renards ou renardes, je vous conjure, au nom de la Très-Sainte et Sur-Sainte* (sic), *comme Notre-Dame fut enceinte, que vous n'ayez à prendre ni écarter aucun de mes oiseaux de mon troupeau, soit coqs, poules ou poulets, ni à manger leurs nids, ni à sucer leur sang, ni à casser leurs œufs, ni à leur faire aucun mal.*

Voici pour finir — car sur tel sujet je pourrais m'étendre indéfiniment — deux GARDES : *la première contre les adversités du monde* que j'extrais de la même source et qui ne manque pas d'une certaine saveur.

L'oraison suivante : *Il brisera l'arc, il rompra les armes, et jettera les boucliers au feu. Demeurez, leur* (?) *dit-il, en repos, et reconnaissez ma puissance et ma divinité* ; *ma gloire éclatera dans les nations, et je serai glorifié dans toute la terre* (1)... accompagnée de celle à la Vierge : *Faites-nous ressentir que vous êtes mère en faisant agréer nos prières à celui qui a bien voulu être votre fils pour nous racheter...* et suivie de celle-ci : *La droite du Seigneur a fait voir toute sa force* ; *la droite du Seigneur a montré sa puissance en m'élevant* ; *la droite du Seigneur a marqué quel est son pouvoir* ; *la vie ne me sera pas ôtée* ; *mais au contraire je vivrai et je raconterai les merveilles du Seigneur. Le Seigneur m'a puni par sa justice, il m'a châtié à cause de mon crime* ; *mais sa bonté m'a délivré de la mort. Ainsi soit-il. Lorsque mes ennemis se sont approchés pour me perdre et qu'ils se sont jetés sur moi comme des bêtes farouches qui se jettent sur une proie pour la dévorer, en même temps qu'ils faisaient ressentir leur persécution, Dieu leur a fait ressentir leur faiblesse, et ils sont tombés dans les pièges qu'ils avaient dressés pour me perdre...* doit être écrite le lundi à minuit ayant sur la table une chandelle de cire jaune pour éclairer ; avant de les écrire, on prononce ce qui suit : *Vous marcherez hardiment sur l'aspic et le basilic*; *vous froisserez la tête du lion et du dragon.* Ecrivez ensuite avec hardiesse ces

(1) Cette oraison et celles qui suivent sont des imitations de fragments de psaumes et de proses liturgiques.

oraisons sur du parchemin vierge de chevreuil exorcisé (!), et, les portant sur soi (*sic*), on peut renverser, dompter et détruire ses ennemis. La première de ces oraisons sert aussi à charmer les armes.

Quel étrange mélange de mysticisme et de sottise, de diabolisme et de piété, de foi superstitieuse et de sorcellerie bête à en pleurer ! Mais enfin le procédé est d'une pratique aisée et à la portée de tous ; si un lecteur à l'avenir se trouve en butte aux « adversités du monde », franchement, c'est qu'il l'aura bien voulu.

Quant à la dernière Garde, je ne la cite que pour bien montrer que dans cet arsenal de la Sorcellerie tous les cas sont prévus, même les plus baroques. C'est une *Garde contre*... Mais au moment de l'écrire, je supplie mes lectrices si j'en ai, de considérer que nos pères ne reculaient ni devant la gaillardise, ni devant le mot précis, dût-il effaroucher. Donc, je copie textuellement mon auteur : *Secrets merveilleux de la magie naturelle et cabalistique du Petit Albert*, édition S. D. (1750) des héritiers de Beringos frères, à Lyon :

Garde pour se garantir du cocuage.

Prenez le bout du membre génital d'un loup, le poil de ses yeux et celui qui est à sa gueule, en forme de barbe ; réduisez cela en poudre par calcination, et faites-le avaler à la femme sans qu'elle le sache, et l'on pourra être assuré de sa fidélité ; la moelle de l'épine du dos du loup fait le même effet.

Après celle-ci, nous pouvons clore le chapitre des *Gardes* et passer à une autre œuvre de la Sorcellerie.

d) *La baguette divinatoire*

La verge foudroyante et le bâton magique. — Procédés. — Usages. — Rabdomancie. — Jacques Aymar. — Bleton. — Mécanisme. — Magnétisme et sensitivité. — Talismans (*note*).

Qu'est, tout d'abord, la baguette divinatoire ? Un simple rameau de noisetier, d'aulne, de hêtre, de pommier, surtout de coudrier, mais d'une forme spéciale et cueilli dans certaines circonstances, avec des cérémonies qui vont être détaillées plus loin.

Il est à remarquer, tout d'abord, que les baguettes, en général, ont joué un certain rôle dans le phénoménisme merveilleux du passé.

La baguette a ses auteurs et peut parler de ses parchemins.

Nous lisons, en effet, dans le prophète Osée (IV, 12) : «Mon peuple a consulté les symboles, et les verges de bois lui ont prédit l'avenir».

Chez les peuples divers, son essence a différé : de saule chez les Scythes, elle fut de coudrier chez les Germains ; celle des mages était de myrthe ou de laurier ; suivant Strabon et Philostrate, elle était en usage chez les Brahmes et chez les prêtres de la Perse.

Moïse en portait une dont il frappait les roches pour en faire jaillir l'eau. Les Mages de Pharaon en avaient, que Moïse changea en serpents. Aaron en avait une, emblème de sa dignité sacerdotale. Mercure portait un caducée, Bacchus un thyrse. Circé et les enchanteresses de l'antiquité en sont toutes pourvues. Les fées, dans la légende, ont toujours une baguette à la main ; les sorciers, un bâton. Chez les Romains, le bâton augural appelé *lituus*, qui n'était, selon Macrobe et Aulu-Gelle, qu'une baguette recourbée, passait pour l'instrument le plus auguste de la divination. Plus tard, nous voyons les rois tenir un sceptre, les évêques une crosse, les maréchaux

un bâton, les sergents et les huissiers une verge, et, de nos jours les prestidigitateurs ont toujours un bâtonnet... Tout ceci provient d'une source unique : Le bâton magique : ceci étant dit pour simple constatation, car ce n'est pas ici le lieu de décrire le bâton magique et d'épiloguer à ce sujet.

Toujours est-il que ce bâton est généralement peu connu des sorciers de campagne ; seuls en font usage ceux qui se livrent à la recherche des sources (1) ou des trésors — et combien ils sont rares ! — ou ceux qui, ayant en leur possession quelque grimoire spécial, utilisent ce bâton dans le but d'étourdir leurs *clients*.

Mais comme, d'autre part, il n'est pas un sorcier qui, ayant en mains l'un des deux grimoires appelés : « Le Véritable Dragon rouge » ou « Le Grand Grimoire » où se trouvent détaillés les procédés de la *verge foudroyante*, n'en ait pas fait l'essai (je ne dis pas, et pour cause, l'ait réussi) en vue de trouver un trésor, je vais en parler d'après ces deux grimoires.

Voici, d'abord, ce qu'en dit le « Véritable Dragon rouge (2) » :

Ce que l'on désigne dans les Sciences occultes par *baguette foudroyante* est une petite branche fourchue qui, tenue avec les deux mains, tourne et s'incline vers l'endroit où sont renfermés les métaux et les sources que l'on veut découvrir.

La susdite baguette doit être de coudrier, préférablement quand il est vert et contient alors une plus grande quantité de moelle ; ladite branche doit être fourchue par le haut, et, on le dit, coupée au lever du soleil (3) ; d'aucuns prétendent encore qu'elle doit être coupée le jour même que l'on veut

(1) Je rappelle ici que l'abbé Paramelle se servait d'un parapluie.

(2) Edition marquée 1521, mais datant en réalité du commencement du siècle dernier, contenant la critique des vieilles éditions.

(3) Suivant certains textes, l'opération doit être accompagnée des paroles suivantes : « *Je te ramasse au nom d'Eloïm, Muthrattam* (lisez *Metatron*), *Adonaï, Semiphoras* (lisez *Semamphoras*), *afin que tu aies la vertu des verges de Moïse et de Jacob pour découvrir tout ce que je voudrai savoir* ». — La section doit être faite en trois coups, avec un couteau neuf.

s'en servir, qu'alors elle produit plus efficacement l'effet attendu, puis être dégarnie de ses feuilles, et aussi pour cela devra être employé le même couteau qui l'a tranchée.

Comme tous ceux qui se servent de la baguette ne la prennent pas d'une même manière, tous non plus ne lui donnent pas la même figure. Une houssine, un bâton qu'on porte à la main suffit à quelques-uns. La plupart, néanmoins, se servent d'une baguette fourchue, cette figure leur a paru plus efficace et plus commode. Comme on a cru que la main communiquait quelque vertu à la baguette, on s'est facilement persuadé qu'en tenant de chaque main une des branches, l'impression qui se réunirait à la pointe ou à la tête de la baguette serait bien plus puissante. La commodité s'y trouve aussi en ce qu'une baguette fourchue désigne plus précisément par la pointe ce qu'on veut y chercher... On la tient élevée la pointe en haut, ou couchée la pointe en bas, ou on lui fait garder le milieu, la pointe à l'horizon.

Lorsqu'on la tient de la première façon, elle s'incline vers la terre ; si on la tient en la seconde, elle remonte ; si on la tient de la troisième, elle tourne indifféremment d'un côté ou de l'autre.

Elle tourne si fort à quelques personnes, qu'elle roule, c'est-à-dire qu'elle tournoye dans leurs mains s'ils (*sic*) ne la tiennent pas fort serrée, et qu'elle se rompt s'ils la serrent beaucoup.

... Il y en a qui ne tiennent pas la baguette entre les mains ; ils se contentent de la poser sur une main ouverte et étendue...

Pour trouver de l'eau en terre, il faut donc prendre une branche fourchue, soit de coudre (coudrier), de chêne, d'ormeau ou d'autres branches telles qu'elles soient, d'environ un pied de longueur, et grosse comme un des doigts, afin que le vent ne la fasse pas librement remuer, et la mettre sur une des mains en équilibre, et la plus en balance que faire se pourra, puis marcher doucement, et, quand on passera par dessus un trésor, elle se retournera, ce qu'il faudra marquer.

Le meilleur moyen pour trouver les trésors dit même qu'il suffit de porter sur la paume de la main une baguette toute droite, semblable à celles qu'on porte ordinairement (1).

(1) Des textes différents affirment que pour la faire tourner, il faut dire en la tenant serrée dans ses mains par les deux bouts qui font la fourche : « *Je t'ordonne, au nom d'Eloïm, Muthrattam* (*Métatron*) *Adonaï, et Semiphoras* (*Semamphoras*), *de me révéler...* (On indique l'objet de la recherche, source, argent, valeur, etc. La baguette tournera et vous guidera en s'infléchissant vers ce qu'on (*sic*) veut trouver. »

Cette manière de tenir la baguette est un effet fort propre à éloigner le soupçon qu'on pourrait avoir qu'elle se remue par un tour de poignet...

Ainsi donc, il a été reconnu admissible que l'effet du bâton fourchu, autrement dit de la baguette, pût indiquer autant les trésors et minières que sources d'eau.

Le procédé indiqué par le Grand Grimoire (édition 1823) est beaucoup plus compliqué, puisqu'il divise l'opération en trois parties : sacrifice préliminaire, prise de la baguette, et mode d'emploi par le moyen du cercle ; mais il vaut d'être rapporté car, ces trois opérations ressortissant à la magie noire, leur description nous montrera l'emploi de cette magie cérémonielle du mal dans les campagnes.

Armez-vous donc d'intrépidité, de prudence, de sagesse et de vertu pour pouvoir entreprendre ce grand et immense ouvrage... il faut donc faire exactement tout ce qui est indiqué ci-après :

Vous passerez un quart de lune entier, sans fréquenter aucune compagnie de femmes ni de filles, afin de ne pas tomber dans l'impureté.

Ensuite, vous commencerez votre quart de lune dans le moment que le quartier commencera, promettant au grand Adonay, qui est le chef de tous les esprits, de ne faire que deux repas par jour ou toutes les vingt-quatre heures dudit quart de lune, lesquels vous prendrez à midi et à minuit, ou, si vous aimez mieux, à sept heures du matin et à sept heures du soir, en faisant la prière ci-après, avant que de prendre vos repas, pendant tout ledit quartier.

Prière.— *Je t'implore, grand et puissant Adonay, O Eloïme* (sic), *je t'implore, ô Jehovam* (sic) : *O grand Adonay, je te donne mon âme, mon cœur, mes entrailles, mes mains, mes pieds, mes soupirs et mon être. O grand Adonay, daigne m'être favorable. Ainsi soit-il. Amen.*

Prenez ensuite votre repas et ne vous déshabillez ni ne dormez que le moins qu'il vous sera possible pendant tout ledit quartier de lune, pensant continuellement à votre ouvrage, et fondant toute votre espérance dans l'infinie bonté du grand Adonay ; après quoi, le lendemain de la première

nuit dudit quart de lune, vous irez chez un droguiste pour acheter une pierre sanguine dite *ématille* (1) que vous porterez continuellement sur vous, crainte d'accident, attendu que, dès lors, l'esprit que vous avez en vue de forcer et de contraindre fait tout ce qu'il peut pour vous dégoûter par la crainte, pour faire échouer votre entreprise, croyant par cette voie se dégager des filets que vous commencez à lui tendre : il faut observer qu'il ne faut être qu'un ou trois, y compris le *Karcist* (2) qui est celui qui doit parler à l'esprit, tenant en main la *verge foudroyante* ; vous aurez soin de choisir, pour l'endroit de l'action, un lieu solitaire et écarté du monde, afin que le *Karcist* ne soit pas interrompu ; après quoi vous achèterez un jeune (3) chevreau vierge, que vous décorerez, le troisième jour de la lune, d'une guirlande de verveine, que vous attacherez à son cou, au-dessous de sa tête, avec un ruban vert ; ensuite le transporterez à l'endroit marqué pour l'apparition, et là, le bras droit nu jusqu'à l'épaule, armé d'une lame de pur acier, le feu étant allumé avec du bois blanc, vous direz les paroles suivantes avec espérance et fermeté :

Prière. — *Je t'offre cette victime, ô grand Adonay, Elïome* (sic), *Ariel et Jehovam* (sic) *et cela à l'honneur, gloire et puissance de ton être supérieur à tous les esprits ; daigne, ô grand Adonay, la prendre pour agréable. Amen.*

Ensuite, vous égorgerez le chevreau et lui ôterez la peau, et mettrez le reste dessus le feu, pour y être réduit en cendres que vous ramasserez, et les jetterez du côté du soleil levant en disant les paroles suivantes :

Prière. — *C'est pour l'honneur gloire et puissance de ton nom, ô grand Adonay, Eloïme* (sic), *Ariel et Jehovam* (sic) *que je répands le sang de cette victime ; daigne, ô grand Adonay, recevoir ces cendres pour agréables !*

Pendant que la victime brûle, vous pouvez vous réjouir en l'honneur du grand Adonay, Eloïme, Ariel et Jehovam,

(1) Vraisemblablement *hématite*, peroxyde de fer de couleur brune ou rougeâtre. — Au XVII[e] siècle, on attribuait à cette pierre, entre autres propriétés, celle d'arrêter le sang, de garantir les femmes enceintes de toute blessure et de faciliter les accouchements. Bausch, le savant médecin allemand qui fonda, à Leipzig, en 1652, la célèbre académie des curieux de la nature, a fait paraître en 1665 un traité complet sur les merveilleuses propriétés que son époque attribuait à l'hématite.

(2) Exorciste, opérateur.

(3) Il est utile de faire remarquer que, dans la vieille goétie, le mot « chevreau » signifie toujours un jeune enfant.

ayant soin de conserver la peau de chevreau vierge pour former le rond ou le grand cercle cabalistique dans lequel vous vous mettrez le jour de la grande entreprise.

La veille de la grande entreprise, vous irez chercher une baguette ou verge de noisetier sauvage, qui n'ait jamais porté, ladite baguette devant faire fourche en haut, c'est-à-dire du côté des deux bouts ; sa longueur doit être de dix-neuf pouces et demi ; après que vous aurez trouvé une baguette de cette forme, vous ne la toucherez que des yeux, attendant jusqu'au lendemain, jour de l'action, que vous irez la couper positivement au lever du soleil ; et alors vous la dépouillerez de ses feuilles ou petites branches, si elle en a, avec la même lame d'acier qui a servi à égorger la victime, qui sera encore teinte de sang, attendu que vous devez faire attention de ne point essuyer ladite lame, en commençant à la couper quand le soleil commencera à paraître sur cet hémisphère, en prononçant les paroles suivantes :

Prière.— *Je te recommande, ô grand Adonay, Eloïm, Ariel et Jehovam* (sic), *de m'être favorable et de donner à cette baguette que je coupe la force et la vertu de celle de Jacob, de celle de Moïse et de celle du grand Josué ! Je te recommande aussi, ô grand Adonay, Eloïm, Ariel et Jehovam, de renfermer dans cette baguette toute la force de Samson, la juste colère d'Emmanuel, et les foudres du grand Zariatnatmik* (?) *qui vengera les injures des hommes au grand jour du jugement. Amen.*

Après avoir prononcé ces grandes et terribles paroles, et ayant toujours la vue du côté du soleil levant, vous achèverez de couper votre baguette et l'emporterez dans votre chambre ; ensuite, vous chercherez un morceau de bois que vous rendrez de même grosseur que les deux bouts de la véritable, (*sic*) que vous porterez chez un serrurier pour faire ferrer les deux petites branches fourchues avec la lame d'acier qui a servi à égorger la victime, faisant attention que les bouts soient un peu aigus lorsqu'ils seront posés sur le morceau de bois. Le tout étant ainsi exécuté, vous retournerez à la maison, et mettrez ladite ferrure vous-même à la véritable baguette ; vous prendrez ensuite une pierre d'aimant que vous ferez chauffer pour aimanter les deux pointes de votre baguette, en prononçant les paroles suivantes :

Prière.— *Par la puissance du grand Adonay, Eloïm, Ariel et Jehovam* (sic), *je te commande d'unir et d'attirer toutes les matières que je voudrai ; par la puissance du grand Adonay, Eloïm, Ariel et Jehovam, je te commande, par l'incompatibilité*

du feu et de l'eau, de séparer toutes matières comme elles furent séparées le jour de la création du monde. Amen.

Ensuite, vous vous réjouirez en l'honneur du grand Adonay, étant sûr que vous possédez le plus grand trésor de lumière ; le soir ensuite, vous prendrez votre baguette, votre peau de chevreau, votre pierre *ématille*, et deux couronnes de verveine, de même que deux chandeliers et deux cierges de cire vierge, bénits et faits par une fille vierge. Vous prendrez aussi un batte-feu (1) neuf, deux pierres neuves avec de l'amadou pour allumer votre feu, de même qu'une demi-bouteille de brandevin, et une portion d'encens bénit, avec du camphre, aussi bien que quatre clous ayant servi à la bière d'un enfant mort, et ensuite, vous vous transporterez à l'endroit où doit se faire le grand œuvre, et ferez exactement ce qui suit, en imitant de point en point le grand cercle cabalistique tel qu'il est démontré ci-après.

Vous commencerez par former un cercle avec la peau de chevreau (2), que vous clouerez avec quatre clous (3) ; vous prendrez ensuite votre pierre *ématille*, et tracerez un triangle au-dedans du cercle, en commençant du côté du levant ; vous tracerez aussi avec la pierre ématille le grand A, le petit E, le petit A et le petit J (4) ; de même que le saint nom de Jésus au milieu de deux croix (5), afin que les esprits ne vous puissent rien par derrière. Après quoi, le Karcist fera entrer ses confrères dans le triangle, à leur place (6), et il y entrera lui-même sans s'épouvanter, quelque bruit qu'il entende, plaçant les deux chandeliers avec les deux couronnes de verveine à la droite et à la gauche du triangle intérieur ; cela fait, vous commencerez à allumer vos deux cierges et aurez un vase neuf devant vous, c'est-à-dire devant le Karcist (7)

(v. page 229)

(1) Briquet.

(2) Découpée en lanières.

(3) Les clous dont il vient d'être question.

(4) Il s'agit évidemment, ici, des quatre lettres mystiques qui doivent orienter tout cercle magique aux quatre points cardinaux ; mais d'autre part, les lettres citées, AEAJ, ne répondent à rien. Peut-être faut-il y voir un emploi sacrilège des quatre lettres divines IHVH dénaturées par la prononciation courante (Jéhova) inversée, ou du mot AGLA également dénaturé.

(5) Les signes † JHS † doivent être tracés sous la base du triangle.

(6) C'est-à-dire occupant chacun un angle de la base du triangle, intérieurement.

(7) L'opérateur occupe le centre du triangle, tourné, comme ses aides, vers l'est. Ce réchaud doit donc occuper l'angle du sommet du triangle.

rempli de charbons de bois de saule que l'on aura fait brûler le même jour, que le Karcist allumera, y jetant une partie de l'esprit de brandevin, et une partie de l'encens et du camphre que vous avez, réservant le reste pour entretenir un feu continuel, convenablement à la durée de la chose, tout ce qui est marqué ci-dessus étant fait exactement, vous prononcerez les paroles suivantes :

Prière. — *Je te présente, ô grand Adonay, cet encens comme le plus pur* ; *de même, je te présente ces charbons comme sortant du plus léger bois. Je t'offre, ô grand et puissaut Adonay, Eloïm, Ariel et Jehovam* (sic), *de toute mon âme et de tout mon cœur* ; *daigne, ô grand Adonay, le prendre pour agréable. Amen.*

Vous ferez aussi attention de n'avoir sur vous aucun métal impur, sinon de l'or ou de l'argent pour jeter la pièce à l'esprit, la ployant dans un papier que vous lui jetterez, afin qu'il ne puisse faire aucun mal quand il se présentera devant le cercle ; et pendant qu'il ramassera la pièce, vous commencerez la prière suivante en vous armant de force, de courage et de prudence ; faites aussi attention qu'il n'y ait que le Karcist qui parle, les autres doivent garder le silence, quand même l'esprit les interrogerait, les menacerait.

Prière. — *O grand Dieu vivant* ! *en une seule et même personne, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, je vous adore avec le plus profond respect, et me soumets à votre sainte et digne garde avec la plus vive confiance. Je crois, avec la plus sincère foi, que vous êtes mon créateur, mon bienfaiteur, mon souverain et mon maître, et je vous déclare n'avoir d'autre volonté que celle de vous appartenir pendant l'éternité. Ainsi soit-il* !

O grand Dieu vivant qui as créé l'homme pour être bienheureux dans cette vie, qui as formé toutes choses pour ses besoins et qui as dit : « *Tout sera soumis à l'homme* ! » *sois-moi favorable et ne permets pas que des esprits rebelles possèdent des trésors qui ont été formés pour nos besoins temporels. Donne-moi, ô grand Dieu, la puissance d'en disposer par les puissantes et terribles paroles de la clavicule : Adonaï, Eloïm, Ariel, Jehovam* (sic) *Tagla* (1), *Mathou* (2), *soyez-moi favorables. Amen.*

Vous aurez soin d'entretenir votre feu avec de l'esprit de brandevin, l'encens et le camphre, et direz ensuite la prière de l'offrande comme suit :

(1) Lisez : *Agla.*

(2) Lisez : *Metathron.*

PRIÈRE. — *Je t'offre cet encens comme le plus pur que j'aie pu trouver, ô grand Adonay, Eloïm, Ariel et Jehovam* (sic). *Daigne le prendre pour agréable, ô grand Adonay ! Sois-moi favorable par ta puissance et fais-moi réussir dans cette grande entreprise. Amen.*

Suivent les appellations à l'empereur Lucifer et le dialogue entre Lucifuge Rofocale et l'opérateur, qu'il est inutile de reproduire ici, les textes en étant sensiblement les mêmes que ceux relatifs aux Pactes et que l'on trouvera dans le chapitre : *Comment on devient sorcier.* — Une différence, cependant : Pour forcer les esprits à vous obéir, vous les frapperez « en mettant les deux bouts fourchus de votre baguette dans le feu ; et, dans ce moment, ne vous épouvantez pas des hurlements effroyables que vous entendrez, car pour lors tous les esprits paraîtront...»

Je continue, après le pacte :

L'esprit prononce :

J'approuve aussi ton livre (1) *et te donne ma véritable signature en parchemin, que tu y attacheras à la fin pour t'en servir au besoin ; me soumettant aussi d'y* (sic) *comparaître devant toi toutes les fois que j'y serai appelé, lorsque tu ouvriras le livre, que tu seras purifié, que tu auras la terrible baguette foudroyante et que tu auras composé le grand cercle cabalistique, et que tu prononceras le mot* Rofocale ; *te promettant de comparaître et traiter à l'amiable avec ceux qui seront munis dudit livre où est ma véritable signature, pourvu qu'ils m'appellent en règle la première fois qu'ils auront besoin de moi. — Je m'engage aussi à te livrer le trésor que tu me demandes, pourvu que tu gardes le secret pour toujours, que tu sois charitable envers les pauvres, et que tu me donnes une pièce d'or ou d'argent tous les premiers jours de chaque mois. Si tu y manques, tu seras à moi pour toujours.*

Suis-moi et viens reconnaître le trésor.

Alors, le Karcist, armé de la baguette foudroyante et de

(1) Le Grimoire dont use le sorcier.

la pierre *ématille*, sortira du cercle par la route du trésor (1) qui est la porte du grand Adonay, et suivra l'esprit ; les autres ne bougeront absolument point du cercle, mais y resteront fermes et inébranlables, quelque bruit qu'ils entendent et quelque vision qu'ils voient ; l'esprit conduira alors le Karcist jusqu'à l'entrée du trésor ; et il se pourra qu'alors le Karcist voie comme un grand chien cotonné (?) qui en fermera l'entrée, avec un collier reluisant comme le soleil, ce qui sera un Gnome (2) qu'il écartera en lui présentant le bout de sa baguette, lequel marchera vers le trésor ; le Karcist le suivra, et, arrivant auprès du trésor, il sera surpris d'y voir la personne qui l'aura caché, qui voudra se jeter sur lui, mais elle ne pourra absolument pas l'approcher ; le Karcist sera aussi pourvu d'un morceau de parchemin vierge, où sera écrit (*sic*) la grande conjuration de la clavicule, qu'il jettera sur le trésor, en prenant en même temps une pièce pour gage, et reconnaissance et en en jetant d'abord une de son argent, qu'il aura mordue ; après quoi il se retirera à reculons, emportant avec lui ce qu'il pourra du trésor, le reste ne pouvant pas lui échapper par les précautions prises ci-devant, faisant attention de ne se point tourner, quelque bruit qu'il entende ; car dans ce moment, il lui semblera que toutes les montagnes du monde se renverseront sur lui, il faut, pour lors, s'armer d'intrépidité, ne point s'épouvanter, et tenir ferme ; faisant cela, l'esprit le reconduira jusqu'à l'entrée du cercle. Alors le Karcist commencera à dire le renvoi de l'esprit tel qu'il est ci-après :

Conjuration et renvoi, — *O prince Lucifer, je suis content de toi pour le présent ; je te laisse en repos et te permets de te retirer où bon te semblera, sans faire aucun bruit ni laisser aucune mauvaise odeur* (3). *Pense aussi à ton engagement, car si tu y manques d'un instant, tu peux être sûr que je te frapperai éternellement avec la baguette foudroyante du grand Adonay, Eloïm, Ariel et Jehovam* (sic). *Amen.*

Actions de Graces. — *O grand Dieu, qui as créé toutes*

(1) Passage ménagé dans le triangle et dans le cercle à la gauche de l'opérateur et se dirigeant vers l'Orient, c'est-à-dire parallèlement à la bissectrice du triangle. — V. à cet égard, la fig. 6 p. 229.

(2) Esprit de la terre. Les trois autres catégories d'esprits sont : les Sylphes, présidant à l'air ; les Salamandres, au feu ; et les Ondins, à l'eau.

(3) Ce trait bizarre se rencontre toujours dans les renvois de mauvais esprits.

choses, pour le service et l'utilité de l'homme, nous te rendons de très humbles actions de grâces de ce que, par ta grande bonté, tu nous as comblés, pendant cette nuit, de tes précieuses faveurs, et de ce que tu nous as accordé tout ce que nous désirons ; c'est à présent, ô grand Dieu, que nous avons connu toute la force de tes grandes promesses, lorsque tu nous as dit : « Cherchez et vous trouverez ; frappez et l'on vous ouvrira » ; et, comme tu nous as ordonné et recommandé de soulager les pauvres, nous te promettons, à la face du grand Adonay, d'Eloïm, d'Ariel et de Jehovam (sic), *d'être charitables et de répandre sur eux les rayons de soleil dont ces quatre puissantes divinités viennent de nous combler. Ainsi soit-il. Amen.*

Quel étrange amalgame de religiosité et de satanisme — au point qu'à certains passages, on ne sait plus si l'on parle à Dieu ou à diable ! Ce morceau de littérature spéciale est un curieux document de folie ; aussi l'ai-je reproduit presque *in-extenso.*

Certes, l'emploi des cercles magiques, quoi qu'en puisse penser le public, répond à une réalité concrète, et offre dans certains cas, pour qui tente une opération hyperphysique — j'en ai la certitude — une réelle et efficace protection contre les forces mauvaises. Mais, bien que je n'aie jamais expérimenté celui dont il vient d'être question plus haut, je serais infiniment surpris qu'il fût autre chose qu'un attrape-nigauds : les véritables cercles magiques doivent être construits sur d'autres données et dans d'autres conditions que ce n'est pas ici le lieu de définir.

Pour en revenir à notre sujet, nous voyons qu'il y a deux sortes de baguettes : la baguette divinatoire proprement dite dont la formule a été donnée la première : elle sert à trouver ce qu'on cherche : métaux, mines, voleurs, sources, etc. ; et la baguette pour se faire apporter des trésors par les esprits, au moyen d'une cérémonie de goétie cérémonielle ; cette autre est plutôt une contrefaçon du véritable bâton magique. De plus, ces deux pointes aimantées, indiquant qu'elle tire sa force (?) d'une

application du binaire, en font, à proprement parler, un instrument de magie noire, et son emploi ne saurait être trop déconseillé.

En réalité, les usages de la baguette sont multiples : tantôt elle sert à tracer les cercles et figures magiques, tantôt on lui fait décrire les signes secrets des sorciers ; et tantôt enfin elle est utilisée à la recherche des objets cachés ou à la poursuite des criminels : on voit qu'elle peut être indifféremment un instrument de magie divine ou d'abominable goétie.

Mais à la campagne, l'ignorant sorcier s'inquiète peu de tels détails ; pour lui, la baguette doit lui révéler l'existence de l'eau et de trésors cachés, et je suis intimement convaincu que tout sorcier rural, possédant ce texte, a voulu tenter l'aventure. Qu'il l'ait réussie — c'est une autre affaire ; mais, en somme, les difficultés sont si minimes qu'elles n'ont pu arrêter personne, mises en parallèle de trésors trouvés !

Le sacrifice du chevreau ? Eh ! quelle valeur a un chevreau, dans les villages, pour qui prend le mot au pied et à la lettre ?

Les quatre clous arrachés au cercueil d'un enfant mort ? On peut se les procurer facilement surtout dans les pays où le cimetière étant étroit, les prescriptions administratives, relatives à la profondeur des inhumations, sont bien rarement observées.

Les autres ingrédients ? Il est si facile de les acheter lors d'un voyage à la ville voisine.

Seule, la pierre *Ematille* peut arrêter les désirs de l'opérateur, car il est difficile de deviner sous ce nom corrompu qu'il doit s'agir de la pierre hématite, si célèbre pour tant de causes, il y a deux siècles. Mais il y a moyen de tourner la difficulté et d'utiliser un caillou ordinaire ; je m'excuse de ne pas indiquer ce moyen : il est inutile de tenter la folie des gens.

Quant à la baguette divinatoire elle-même, les cam-

pagnes y ont une foi robuste, particulièrement dans les pays éloignés de tout cours d'eau, où la découverte d'une source est un bienfait public. Cette croyance à la vertu de la baguette divinatoire, après avoir pris naissance dans l'antiquité (1), s'est fortifiée pendant toute la durée du crédule et naïf Moyen Age, et, de nos jours, elle dure encore.

Le plus célèbre des rabdomanciens de la campagne dont l'histoire garde le souvenir, est Jacques Aymar, un simple maçon de Saint-Véran, à quatorze lieues de Lyon.

A l'âge de dix-huit ans, il fit connaissance d'un vieux berger jouissant d'une certaine réputation dans la contrée, grâce à sa baguette de coudrier. Jacques Aymar, entrevoyant le parti qu'on pouvait tirer de cette industrie, se fit l'élève du vieux berger et ne tarda pas à l'éclipser par son adresse à diriger la baguette. Quelques années plus tard, la renommée publiait, d'un bout de la France à l'autre, les prodiges qu'opérait le jeune sorcier.

La baguette de Jacques Aymar ne se bornait pas à découvrir les sources à de grandes profondeurs, elle indiquait aussi les métaux enfouis : l'or, l'argent, le cuivre et les métaux cachés. Elle avait l'étonnant pouvoir de reconnaître les adultères, les voleurs, les assassins...

Une aventure la mit en relief :

On avait volé des hardes à M. X*** ; Aymar est appelé et conduit à l'endroit où le vol avait été fait. La baguette y tourne ; elle continue à tourner en sortant du logis et en avançant dans les rues ; on vient aux prisons et on pousse même jusqu'à une porte qu'on ne pouvait ouvrir sans une permission de M. le juge... Celui-ci fait ouvrir la porte. Aymar entre, et, guidé par la baguette, il va vers quatre fripons qu'on avait enfermés depuis peu de jours. Il les fait ranger sur une ligne, met son pied sur le pied du premier ; la baguette ne remue point ; il la met sur le pied du second : la baguette tourne.

(1) Voir au sujet de la baguette divinatoire, l'étude très documentée que lui consacre L. Figuier dans son *Histoire du merveilleux* (4 vol. in-12. Paris, 1860).

Aymar assure que c'est là le voleur, quelque serment qu'il fît pour se disculper. On passe au troisième : la baguette ne se meut point, mais elle tourne rapidement sur le quatrième. Les deux voleurs avouent, et déclarent qu'ils ont caché les objets dans une ferme ; on y va, et, les fermiers ne donnant point la satisfaction qu'on souhaitait, la baguette découvrit sur-le-champ ce qu'ils avaient caché avec soin (1).

Quelque temps après, en 1692, un marchand de vin de Lyon et sa femme étaient assassinés dans leur cave, et leur argent volé dans leur boutique.

La police, déjà, restait parfois impuissante dans ses recherches, mais elle avait la franchise de l'avouer et la ressource d'employer des moyens qui réussissaient encore, et qui couvriraient aujourd'hui de ridicule le malheureux commissaire qui tenterait de les employer. Sans vergogne, on confie donc à Jacques Aymar le soin de découvrir les assassins. Celui-ci arrive, armé de sa baguette, une branche de coudrier en forme de fourche. On le conduit sur le théâtre du meurtre, car c'est une condition indispensable de partir de l'endroit même où le crime a été commis, afin de prendre la piste du coupable. La baguette tourne vivement. Aymar se dirige vers la porte : la baguette s'arrête. Il s'approche de la fenêtre : la baguette tourne. Pas de doute : c'est par là que se sont sauvés les assassins. Dans une ruelle, au bas, la baguette tourne encore. Elle tourne ainsi, permettant de suivre la trace jusqu'à une auberge, hors de la ville. Là, elle tourne vivement : « Ils ont passé ici » déclare Aymar. Et l'aubergiste avoue qu'en effet, le jour du crime, deux hommes suspects se sont arrêtés chez lui pour quitter des vêtements ensanglantés.

De proche en proche, la baguette conduit ainsi Aymar jusqu'au bord du Rhône. Là, elle s'arrête, qu'on aille en amont ou en aval. Aymar appelle un batelier. Le voilà en bateau. Dès qu'il suit le courant, la baguette se remet à tourner. Il faut descendre le fleuve. Après plusieurs jours, Aymar arrive à Beaucaire. Grand embarras : la baguette tourne dans deux directions différentes. Aymar en conclut judicieusement que les coupables se sont séparés. Suivant alors la

(1) P. Lebrun. *Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants.* (Paris, 1702-1732. 3 vol. in-12).

direction qui le ramène vers le centre de la ville, il va jusqu'à la porte de la prison. Il entre. Sur son ordre — inutile de dire qu'un agent l'accompagne, porteur d'un laissez-passer — on range les détenus sur un rang. Aymar passe lentement devant eux ; en face d'un individu arrêté le matin même pour vol, la baguette tourne vivement. Pas de doute ! c'est un des coupables. Malgré ses dénégations, on le conduit à la salle des tortures où quelques coups de maillet lui arrachent l'aveu de son crime, le nom de son complice, l'itinéraire de sa fuite, qui concordait de point en point avec les révélations de la baguette (1).

Ce meurtrier fut exécuté ; les autres furent suivis par Aymar jusqu'au point où ils avaient réussi à s'embarquer.

Que faut-il penser de tout cela ?

Certes, dans la suite, Aymar appelé devant le prince de Condé y échoua *misérablement* (2), mais qu'est-ce que cela prouve ? Est-ce que les échecs successifs et retentissants du magnétisme devant les sociétés savantes ont jamais prouvé quoi que ce soit contre la réalité du magnétisme — aujourd'hui reconnue et affirmée ?

Il convient donc de se rappeler avant de crier à la fraude, que l'exploit de Jacques Aymar a été, à son époque, attesté, certifié par des magistrats, par l'intendant et le procureur du roi à Lyon, par Panthot, doyen des médecins de Lyon, par l'abbé de la Garde,par Aubert, avocat célèbre alors dans cette ville, ainsi que par d'autres personnages dont les relations ont paru dans le *Mercure* et les gazettes de Paris de juillet à septembre 1692 ; et il est à remarquer que les tiers qui, à l'époque, ont écrit sur le sujet, en présence de tous ces irréfutables témoignages, l'ont fait, non pour nier ou simplement

(1) E. d'Hauterive. *Le merveilleux au XVIIIe siècle*. (1 vol. in-12, Paris, s. d.).

(2) C'est le terme qu'emploient à son sujet, et sans autrement préciser, de graves historiens. Mais il faut aller au fond des choses, et ce « misérable échec » paraît tout naturel au contraire quand on sait que le vol, dont le prince de Condé demanda à Aymar de découvrir l'auteur, avait été commis vingt ans antérieurement.

critiquer, mais pour chercher les théories qui pouvaient se dégager du fait lui-même.

Il existe d'autre part des relations de découvertes de trésors à l'aide de la baguette divinatoire ; mais ces relations sont trop peu sûres pour qu'il en puisse être fait état ici.

Quant à l'invention de sources par ce même moyen, les témoignages abondent. Il a été déjà parlé plus haut (1) de l'abbé Paramelle, qui, indéniablement, a couvert la France de puits forés ; il a eu nombre d'imitateurs, dont les plus connus furent Parangue et Bleton — lequel, pour sa part, découvrit plus de trois cents sources — en faveur de qui il existe des certificats inattaquables et nombreux.

Mais au moins, quant à la découverte des sources et des nappes d'eau souterraines, sommes-nous en possession d'observations physiologiques d'où se peut dégager la clé du phénomène.

En ce qui concerne Bleton, nous avons les documents suivants :

Né en Dauphiné, vers 1731, il avait reconnu sa singulière faculté dès l'âge de douze ans, grâce à une fièvre ardente qu'il éprouva après s'être endormi un jour contre un rocher. Depuis, chaque fois qu'il s'asseyait à la même place, la fièvre le reprenait ; avec une intelligence précoce, il en conclut qu'il se passait un phénomène anormal. Il fit des recherches, et découvrit une source à cet endroit précis. A partir de ce moment, il s'étudia, et reconnut très facilement, à l'accélération de son pouls, l'instant où il marchait au-dessus d'une source ou sur une canalisation (2).

....

Les effluves de l'eau souterraine frappaient l'épigastre et le diaphragme de Bleton, d'où il résultait un sentiment d'oppression très visible. Bientôt, un frisson général le saisissait, et, à ce frisson, succédait un tremblement si violent,

(1) V. chapitre III, *De la Sorcellerie fruste.*

(2) E. d'Hauterive, *loc. cit.*

que Bleton avait de la peine à se tenir sur ses jambes. Les membres supérieurs se raidissaient ; le pouls, d'abord très fort, diminuait peu à peu ; la face offrait une altération visible ; une sueur froide lui baignait le visage ; en un mot, on pouvait croire qu'il allait devenir la proie d'une attaque de spasme convulsif. Cet état durait tout le temps que Bleton restait au-dessus de la source, et se dissipait aussitôt qu'il se plaçait à côté. Ces divers symptômes étaient plus ou moins intenses, suivant la profondeur et le volume de la source. Le malaise était plus marqué en remontant la source qu'en suivant son cours. Lorsque la masse d'eau était considérable, et que Bleton soutenait longtemps cet exercice, il éprouvait une telle fatigue que le repos lui devenait, de temps en temps, nécessaire ; un sentiment de lassitude dans tout le corps était le résultat de son travail. Ses sensations étaient plus fortes et plus distinctes à jeun qu'après le repas, et si, après avoir mangé, il lui arrivait de travailler trop longtemps sur des sources abondantes, sa digestion était troublée, et quelquefois il rejetait les aliments par le vomissement. Les temps chauds et secs étaient plus favorables à ses opérations que les temps froids et humides. Il disait ne pas sentir les eaux vagues et stagnantes dans les entrailles de la terre, non plus que les eaux découvertes, quoique courantes ; seulement, dans ce dernier cas, étant dans un bateau, il éprouvait un mal de tête et beaucoup de fatigue dans les membres, mais point de commotion intérieure. Ce sourcier ne montrait dans sa constitution physique, comparée à celle des autres hommes, aucune différence remarquable. Les variations atmosphériques, surtout les variations électriques, influaient d'une façon toute particulière sur son système nerveux. Du reste, Bleton était un homme d'une extrême simplicité, et rien, dans ses actes physiques et moraux, n'annonçait un imposteur (1).

Voici donc la clé du phénomène : nous avons affaire, en ceci, à des sensitifs d'ordre spécial, sur l'organisme — physique ou astral — desquels influe une sensation ou un monoïdéisme particulier. C'est donc avec raison, semble-t-il, que j'ai, plus haut, placé cette catégorie de phénomènes dans la sorcellerie fruste. — On peut, en

(1) A. Debay. *Histoire des sciences occultes depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*. (1 vol. in-12, Paris, 1860).

effet, présumer qu'il existe certaines organisations chez lesquelles le système nerveux peut être affecté par les effluves aqueux et donner lieu aux phénomènes fournis par les sorciers. Ce serait quelque chose d'analogue au fait bien connu que les émanations des marécages, absorbées par les personnes qui s'y exposent la nuit, amènent la fièvre paludéenne.

Les découvertes de mines et de trésors métalliques peuvent se rapporter au même principe : les métaux exercent, à l'insu même des sujets, une influence spéciale sur la plupart des organismes : le fait a été mis en lumière par les travaux des Docteurs Burcq, Morincourt, Ch. Pinel, Fouque et autres, qui ont basé sur des expériences indéniables une méthode curative renovée de la vieille métallothérapie. Enfin, la couronne aimantée du D[r] Luys nous montre à quel point un métal peut agir sur un organisme.

Reste la découverte des voleurs et des criminels... Ici, je ne puis dire qu'une chose : l'étude de la psychologie phénoménique est encore dans l'enfance, et nous ignorons absolument les possibilités auxquelles peut donner lieu un monoïdéisme fortement conçu — car c'est indéniablement là qu'il faut chercher la solution du phénomène, si le phénomène existe.

Mais, dira-t-on, quel est le rôle de la baguette en tout ceci ?

J'ai déjà montré qu'il existe, en hyperphysique, deux sortes de baguettes : celle dite *bâton magique*, dont tous les occultistes connaissent les propriétés, et la baguette divinatoire qui, seule, est afférente à notre sujet.

Il est à remarquer que nombre de sensitifs ont besoin d'un objet pour fixer, pour exacerber leur faculté. Le fait est notamment remarquable chez les psychomètres qui ne peuvent donner aucune indication s'ils n'ont, entre les mains ou sur le front, l'objet qui doit guider leur pensée : il y a dans ce cas intercommunication d'*auras*.

Est-ce ici le cas ? A vrai dire, je ne le pense pas.

Il a été présenté, touchant la baguette divinatoire, un certain nombre de théories, dont la plus acceptable repose sur le magnétisme. Cette théorie donne à l'emploi de la baguette une apparence pseudo-scientifique qui peut séduire en certains cas. N'avons-nous pas vu, vers 1875, Mademoiselle de C..., autorisée, par les pouvoirs publics et les autorités officielles, à faire des recherches, à l'aide de la baguette divinatoire, dans les cryptes de l'Abbaye de Saint-Denis, pour y trouver des trésors qui y auraient été cachés en 1793 ?

Non ! c'est ailleurs — au moins à mon avis — qu'il faut chercher le pouvoir de la baguette qui, en ceci, jouerait un simple rôle de présence, analogue de tout point à celui de certains corps dans le travail de quelques combinaisons chimiques. Et ce rôle peut s'expliquer de deux façons :

Ou bien, la faculté de recherche n'étant dévolue qu'à certains voyants *physiques*, parfois peu éclairés, les facultés divinatoires de ces voyants sont fixées à leur insu par un objet quelconque — un *talisman* (1) pour employer le mot vulgaire, qui, dans ce cas, est une baguette.

(1) J'emploie ici le mot *talisman*, non dans le sens populaire, mais dans le sens occulte. Dans cette dernière acception, le talisman est un objet consacré par certaines cérémonies et qui, porté par une personne, la protège dans une certaine mesure contre les malheurs, les accidents, ou peut lui porter bonheur dans ses entreprises. On comprend combien peut être variée la forme des talismans. Du reste, ils n'ont de valeur véritable, non pas par eux-mêmes, mais qu'autant que celui qui les porte a foi en cette valeur : tels les médailles religieuses pour les chrétiens, certains versets du Koran pour les mahométans, les gris-gris et les fétiches pour les sauvages, etc. Donc, tout réside dans l'intention. Eliphas Lévi nous dit (*Voile d'Isis*, 10 mai 1893) : « Les talismans ressemblent en cela à la sainte hostie catholique, qui est le salut pour les justes et la damnation pour les pécheurs, et qui ainsi, suivant les dispositions de celui qui la reçoit, réalise Dieu ou le diable ». « La consécration du talisman est un pacte, que l'on fait avec le bien si notre intention est pure, et avec le mal, si notre intention est mauvaise. C'est une mauvaise intention que de vouloir acquérir une puissance exceptionnelle qui vous rende supérieur aux autres hommes, quand même vous ne voudriez user de cette puissance que pour faire le bien, car, suivant la parole de l'Initiateur des Chrétiens : « Celui qui s'exalte sera humilié, et celui qui s'humilie sera exalté... » (E. Bosc, *Dictionnaire d'orientalisme, d'occultisme et de psychologie*, 2 vol. in-12. Paris, 1896).

Ou bien cette baguette sert à dénoter extérieurement l'état de trouble de l'opérateur, état de trouble d'essence parfois si délicate que celui-là même qui en est l'objet n'en aurait pas conscience, sans l'aide de cet adjuvant matériel. (La baguette serait un détecteur d'état subconscient –)

Tel est, au moins à mon sentiment, le rôle relativement modeste qu'il convient d'assigner à la baguette divinatoire dans les multiples œuvres de la Sorcellerie rurale.

Cependant, il faut reconnaître que la baguette, considérée en elle-même comme instrument de divination destiné à la découverte des eaux et des métaux, a de nos jours des partisans sérieux qui établissent scientifiquement son pouvoir sur les principes suivants : « Presque tous les corps émettent des radiations ou effluves et créent par suite des champs électriques, dont la présence peut être reconnue par certaines boussoles et par certaines baguettes tenues par des personnes sensibles. »

On voit qu'il peut y avoir là matière à une intéressante étude. Aussi ne sera-t-il pas sans intérêt de terminer ce chapitre par l'indication de la façon dont doit être préparée une bonne baguette.

Le comte de Tristan, qui, en 1826, fit des expériences à cet égard, conseille d'utiliser les bois de troène, coudrier, charme, frêne, érable, cornouiller sanguin, épine blanche et cytise. D'ordinaire, on emploie le coudrier.

La baguette doit être formée de deux jeunes rameaux sur une même tige, de manière à représenter une petite fourche. Ces deux rameaux doivent former entre eux un angle de 25° à 50°, et avoir chacun une longueur de 50 centimètres environ, la tige étant coupée à 6 centimètres au-dessous de la bifurcation. La grosseur dépend de la nature du bois, de façon qu'on puisse plier les rameaux presque à angle droit, et que cependant ils soient assez fermes pour que l'appareil possède une rigidité relative, permettant au porteur de sentir les mouvements de l'objet : on leur donne d'habitude la grosseur d'une plume d'oie.

J'ai, plus haut, indiqué les différents modes de tenir la baguette : on trouvera à cet égard des indications très précises dans les *Observations sur le fluide Organo-Electrique et sur les mouvements électrométriques des Baguettes*, par le comte de Tristan (1). Donner ici tous les détails de l'opération serait dépasser les limites de cette simple étude.

e) *Autres Œuvres*

Généralités. — Formation des recettes. — Miroirs magiques. — Formules diverses. — Les quinze crimes des sorciers, jadis et aujourd'hui.

Le domaine dans lequel se meut le sorcier de campagne est immense ou, pour mieux dire, il n'a pas de limite ; il embrasse tout, depuis la manière de forcer les poules à pondre jusqu'au moyen — au moins dans certaines régions — d'acquérir de son vivant la certitude d'une bonne place en paradis.

On va le consulter dans les cas les plus divers et les plus étranges : pour tirer un bon numéro au sort, pour « faire faire à un cheval plus de chemin en une heure qu'un autre n'en pourra faire en huit heures », pour « faire danser une fille nue », pour châtier les insolents, pour faire cesser la grêle, pour arrêter la colique, pour avoir des visions, pour voir le diable, pour faire rater une arme ou, au contraire, lui faire porter le double de son ordinaire, pour « réparer un pucelage perdu », pour se garer des chiens, pour éteindre un incendie, etc , etc... que sais-je ? Jamais le sorcier n'est pris au dépourvu ! Et, pour les cas les plus fréquents, son arsenal renferme des quantités de recettes et de formules. C'est ainsi que, dans un chapitre antérieur, j'ai cité une vingtaine de procédés différents pour arriver à se faire aimer d'une fille.

(1) 1 br. in-12. Paris, 1854.

En un mot, il n'est aucun cas, aucune demande, quelque extraordinairement bizarres qu'ils soient, où le sorcier de campagne se trouve pris à court. Et cela se comprend, car s'il ne répondait sur-le-champ à l'attente du quémandeur de sort, sa réputation ne tarderait pas à en souffrir. Aussi je soupçonne nombre des procédés employés par les sorciers de campagne de n'être que le fruit d'une imagination forcée à s'ingénier. Quant au mécanisme à l'aide duquel se répandent ces moyens de sorcellerie, il est des plus simples.

Un paysan, je suppose, perd sa bèche, ne sait plus ce qu'il en a fait. Il va trouver le sorcier qui lui ordonne de manger sept grains de chènevis (c'est toujours une supposition) en disant trois *Pater* à l'heure favorable (car il faut se ménager une porte de sortie pour le cas où la bèche ne se retrouverait pas). Le hasard fait que, quelques jours plus tard, l'intéressé retrouve son instrument. Aussitôt le bruit s'en répand à la ronde, et quand, dix ou vingt ans plus tard, un autre paysan perdra un objet, il se trouvera toujours dans son entourage une vieille ayant ouï dire que, pour retrouver les objets perdus, il n'est rien tel que de manger sept grains de chènevis en disant trois *Pater*. Et voilà comment ces procédés font fortune.

Mais à côté de ces procédés, recettes et formules de pure imagination, il en est d'autres qu'emploient certains sorciers, dans lesquels on découvre comme des bribes de haute hyperphysique, tombées — par quel hasard, par quelle série de circonstances étranges ? — entre des mains maladroites et au pouvoir d'intelligences incapables d'en comprendre le mécanisme. Parmi ces derniers je citerai particulièrement les miroirs magiques.

J'ai écrit ailleurs (1) et de façon détaillée ce qui regarde les différentes sortes de miroirs magiques, tant au point

(1) *L'au-delà et ses problèmes*. 1 vol. in-12. Paris, 1907. *Publications de Psychisme expérimental*, 30 boul. de Strasbourg, Paris.

de vue théorique qu'en ce qui regarde la pratique ; je n'y reviendrai donc pas ici ; il me suffira de constater qu'on rencontre à la campagne certains sorciers qui savent en user.

Oh ! il ne faut pas s'attendre de leur part à des combinaisons savantes de ce qu'on appelle des *correspondances*, à l'emploi de métaux judicieusement choisis suivant les jours, heures et données astrologiques, pas plus qu'à desc onsécrations préalables... non ! les miroirs dont ils se servent pour eux-mêmes ou pour les personnes qui ont recours à leur office sont des plus simples, des plus primitifs, et cependant on est tout surpris de reconnaître, dans telle opération fruste, la mise en œuvre de l'élément qui, dans ce genre de voyance, doit conduire au succès : la fascination du regard.

Les miroirs employés sont de deux sortes, mais chacune d'elles dénote si bien, par le choix de l'instrument employé, son origine indéniablement rurale, que l'on se demande par quelle série de transformations et d'adaptations successives les instruments de la haute Science antique sont arrivés à se muer en ces très modestes objets que sont un seau de bois et un chaudron de cuivre.. Car c'est de ces récipients vulgaires que se servent les sorciers de campagne qui les emplissent d'eau pour en faire des miroirs magiques.

Le chaudron de cuivre doit être soigneusement écuré en son fond et ses parois intérieures, de façon à présenter partout un surface brillante qui *tire* le regard et l'empêche de demeurer fixé à la surface de l'eau. Il se produit alors chez le sujet, surtout quand un léger tremblement de l'objet produit des ondulations à la surface (1). un trouble visuel inductif d'hypnose lorsque les sujets y sont prédisposés, mais qui, chez les autres, se résout en une sorte d'hallucination de l'organe sensoriel mis en jeu. A

(1) C'est, en somme, une simplification de l'appareil dit *Miroir rotatif* du Dr Luys.

la suite survient le phénomène — ignoré de la science officielle, mais bien connu des *voyants* — que l'on peut appeler méso-suggestion ou suggestion mixte, en ce sens qu'il débute par de l'auto-suggestion pour se continuer en hétéro-suggestion : le sujet commence par s'auto-suggestionner dans le sens de ce qu'il veut voir ; en d'autres termes, il détermine lui-même la directrice du phénomène ; mais ensuite les forces intelligentes de l'Astral s'emparent de l'amorce ainsi offerte et présentent au sujet les clichés de vision qu'elles veulent amener à sa perception. C'est là un phénomène que, personnellement, j'ai eu assez souvent l'occasion d'analyser avec des sensitifs de valeur différente et des instruments variés : verre d'eau, boule de cristal, graphite, zinc, cuivre, etc.

L'autre procédé consiste à utiliser un seau de bois, également rempli d'eau ; mais ce seau doit être, non pas neuf, mais au contraire très usagé, de façon que les parois présentent une apparence aussi sombre que possible. Souvent, on s'en sert en faisant tomber un rayon de lune à la surface de l'eau. Le phénomène se produit de la même façon qu'à l'aide du chaudron de cuivre — au moins en principe, car, dans la pratique, les résultats doivent différer : le chaudron métallique plein d'eau constitue en effet un miroir solaire-lunaire destiné à présenter des clichés astraux relatifs au bien, tandis que le fond sombre du seau de bois rentre dans la catégorie des miroirs lunaires-saturniens, et offrira plutôt au regard des images de mal.

Est-ce à dire que les sorciers réussissent toujours l'expérience ? Au vrai, j'ai de sérieuses raisons d'en douter, et pour le motif qui suit : — Agissant d'après une routine qu'ils ont héritée de leurs devanciers et non d'après une théorie raisonnée, ce n'est qu'exceptionnellement et par hasard qu'ils peuvent mettre leurs sujets en état de réceptivité. Il en va naturellement tout autre-

ment quand ils agissent sur eux-mêmes, car, pour peu qu'ils aient quelque pratique du procédé, la routine leur a suffi pour prendre conscience des moyens, assez simples en somme, à l'aide desquels ils peuvent se mettre eux-mêmes en état de réceptivité.

Dans tous les cas, ils n'usent qu'exceptionnellement du miroir magique, car cette façon de procéder ne présente aucun moyen terme et par suite aucun faux-fuyant ; il y a réussite ou échec, et l'échec peut ruiner du coup l'autorité de l'opérateur. Aussi le sorcier préfère-t-il se cantonner dans l'arsenal de ses formules où il est passé maître.

Il possède, je viens de le dire, des recettes utilisables pour toutes les affaires, dans toutes les circonstances, contre tous les ennuis, et, parmi ces procédés, il en existe qui sont assez curieux.

En voici quelques-uns :

Voulez-vous gagner au jeu ?

Ecrivez sur du parchemin vierge les mots et croix qui suivent : † *Ibel* † *Laber* † *Chabel* † *Habet* † *Rabel.* Il le faut porter sur vous.

Désirez-vous échapper aux apaches ? Voici :

Valanda jacem rafit massif excorbis anter valganda zazar (1), *frère, prête-moi ta main, Bourbelet, Barlet, amer arrive autour de moi, comme Judas a trahi notre Seigneur.* On porte le billet au cou, et, dans le danger, on prononce les mêmes paroles. C'est par ce moyen que Guidon, attaqué par deux cavaliers dans une auberge de Fauville, s'est garanti de bien cinq cents coups de sabre ; il retourna, après cet assaut, tranquillement à sa maison.

Cette formule, cueillie dans le « Grimoire du Pape

(1) Cette formule, et bien d'autres, justifient amplement l'opinion de Pic de la Mirandole que « plus une formule de sorcellerie est incompréhensible, plus elle a de puissance. »

Honorius », est complète ; elle renferme jusqu'à des références.

Avez-vous été volé et voulez-vous connaître le nom de votre larron ? Voici la recette, où se retrouve comme une réminiscence des anciens *Jugements de Dieu* :

Ecrivez séparément sur un papier tous les noms de ceux qui sont dans la maison, maîtres, valets et autres ; jetez et faites aller au fond les billets dans une poêle d'airain, pleine d'eau claire ; puis dites dessus : *Je te conjure*, *Onazarde*, *Arogani*, *Labilafs*, *Parondomo*, *Anzigola*, *Maractatam*, *Siranday*, *Eptaleton*, *Lamboured*, *de me faire connaître le larron*. Alors, si son nom est dans la poêle, il s'élèvera sur l'eau, et s'il en vient deux ou plusieurs, ils seront complices. Si tous les noms restent au fond, c'est que le voleur n'est pas du nombre de ceux que vous aurez nommés.

Préférez-vous découvrir des trésors, voici :

Etant sur la place où l'on soupçonne un trésor, dites, frappant trois fois du talon gauche contre terre et faisant un tour à gauche : *Sadies satani agir fons toribus*, *viens à moi Saradon qui sera* (sic) *appelé Sarietur*. Recommencez trois fois de suite. S'il y a quelque trésor dans l'endroit, vous le saurez, parce que l'on vous révélera quelque chose à l'oreille.

Préférez-vous au contraire aborder les plus hautes spéculations de la magie, acquérir l'invisibilité ? Voici un procédé macabre pour faire l'expérience :

On commence cette opération par un mercredi, avant le soleil levé, étant muni de sept fèves noires, puis on prend une tête de mort ; on en met une dans la bouche, deux autres dans les narines, deux autres dans les yeux et deux dans les oreilles ; on fait ensuite sur cette tête un caractère (?) indiqué, puis on enterre cette tête la face vers le ciel ; arrosez-la pendant neuf jours d'excellente (?) eau-de-vie, le matin avant le soleil levé. Au huitième jour, vous y trouverez l'esprit ajourné, qui vous demandera : Que fais-tu là ? Vous lui répondrez : J'arrose ma plante. Il vous dira : Donne-moi

cette bouteille, je l'arroserai moi-même. Vous lui répondrez que vous ne voulez pas. Il vous la redemandera encore ; vous la lui refuserez, jusqu'à ce que, tendant la main, vous lui verrez dedans la figure semblable à celle que vous avez faite sur la tête, qui sera pendante au bout de ses doigts. En ce cas, vous devez être assuré que c'est l'esprit véritable de la tête ; car quelque autre pourrait vous surprendre, dont il vous arriverait mal, et votre opération deviendrait infructueuse. Quand vous lui aurez donné votre fiole, il l'arrosera (*sic*) lui-même, et vous en irez. Le lendemain, qui est le neuvième jour, vous y retournerez ; vous y trouverez vos fèves mûres ; vous les prendrez ; vous en mettrez une dans votre bouche, puis vous vous regarderez dans un miroir ; si vous ne vous y voyez pas, elle sera bonne. Vous en ferez de même de toutes les autres, en les éprouvant dans la bouche d'un enfant ; toutes celles qui ne vaudront rien doivent être enterrées où est la tête.

Enfin, êtes-vous par hasard un amoureux évincé désireux d'empêcher un trop heureux rival d'arriver à ses fins ? Le sorcier vous communiquera un procédé aussi simple qu'efficace qui satisfera votre amour-propre blessé en couvrant les traîtres de ridicule :

Pour cette expérience, faut (*sic*) avoir un canif neuf, puis par un samedi, vous écrivez avec la pointe, derrière la porte de la chambre où couchent les personnes : *Consummatum est*, et rompez la pointe du canif dans la porte.

Après l'exposé de ce dernier procédé, je m'arrête. Aussi bien il me faudrait des volumes et des volumes pour faire un recueil — qui serait toujours et forcément incomplet — des moyens, formules et recettes que l'on rencontre dans les grimoires, et de ceux, encore plus nombreux, qui sont de tradition dans la sorcellerie rurale et qu'aucun ouvrage, aucun collectionneur n'a encore recueillis et notés.

Et cependant, tous ces procédés sont employés depuis des siècles et des siècles, — d'abord tenant de près à la

science hermétique (puisque de nos jours des hermétistes de valeur en ont dégagé, reconstitué et expérimenté l'essence — avec succès dans certains cas) puis, à la longue, à force de passer de l'un à l'autre et de bouche en bouche, défigurés, dénaturés et corrompus par une tradition de plus en plus impure.

Malgré tout, le sorcier qui possède un de ces « secrets » se figure, sans en connaître la source, qu'il n'a jamais subi aucune modification avant de tomber en ses mains, et il le garde religieusement, avec ses erreurs et ses vices, comptant le transmettre tel à ses successeurs, ne se doutant nullement qu'il est d'essence fatale, pour toutes choses, d'être dénaturées par le temps.

Car nul n'est plus conservateur que le sorcier, qui est demeuré à notre époque (au point de vue sorcellerie, s'entend) un être du Moyen Age.

Et à ce propos, pour qui veut se rendre compte de la lenteur des progrès de l'esprit humain, il n'y a qu'à lire, dans Jean Bodin (*Démonomanie*) qui écrivait au XVIe siècle, la liste des quinze crimes qu'il attribuait aux sorciers, et à se demander si, soit tels que les concevait Bodin, soit sous une forme adoucie, ces quinze crimes ne sont pas encore, de nos jours, mis à la charge des sorciers par les habitants des campagnes — quand le bénéfice n'en est pas réclamé par le sorcier lui-même.

D'ailleurs, voici la liste établie par Bodin :

1° Lèse-majesté divine.

2° Blasphème.

3° Hommage au diable.

4° Abandon au diable des enfants nés ou à naître.

5° Sacrifice au diable desdits enfants.

6° Leur consécration au diable, dès le ventre de leur mère.

7° Serment de propagande satanique.

8° Serment prêté au nom du diable et en son honneur.

9° Inceste.

10° Homicide en vue de se procurer la chair et les organes humains requis pour la confection des charmes.

11° Anthropophagie, coutumière aux hôtes du Sabbat.

12° Usage de poisons et de philtres.

13° Sorts jetés aux bestiaux.

14° Sorts de stérilisation de la terre et de destruction des récoltes.

15° Copulation charnelle avec les démons.

A notre époque, les convictions religieuses sont bien affaiblies dans les campagnes et, au contraire, la crainte du gendarme a crû dans les cœurs. Soumettez à ce double *criterium* les quinze crimes établis par Jean Bodin, et vous aurez l'état général des croyances rurales relatives à la sorcellerie.

1° Le crime de lèse-majesté divine laisse le paysan un peu froid, mais il est convaincu que tout sorcier doit renier Dieu par paroles et par actes.

2° et 3° Le blasphème et l'hommage au diable vont de soi, car il est curieux de constater que ce sont peut-être les régions où l'on est le moins religieux qui croient le plus au diable.

4°, 5°, 6° et 7° Les gens de la campagne où fleurit la sorcellerie sont intimement convaincus, comme je l'ai dit plus haut, que tout sorcier en mourant doit laisser un remplaçant : cette persuasion implique la croyance aux articles en question sauf peut-être en ce qui concerne le sacrifice matériel des enfants. Et encore, je ne jurerais pas que, lorsqu'un individu suspect de sorcellerie perd un enfant en bas âge, les commères de l'endroit n'ont pas *in petto* l'idée que le père a dû le sacrifier.

8° Cet article du serment prêté au diable est aujourd'hui péché assez véniel pour ne pas dire sans conséquence.

9° L'inceste ? Pardieu ! On voit assez de brutes aux champs et dans les villes qui ne s'en privent pas, pour que cela paraisse ordinaire chez le sorcier.

10° et 11° Ici, la crainte moderne du gendarme fait qu'on ne soupçonne le sorcier de telles horreurs que lorsqu'on est convaincu qu'il a pu les accomplir à l'aide de sortilèges ; mais, telle conviction acquise, on regarde le sorcier comme naturellement capable de tout.

12°, 13° et 14° L'usage de poisons et de philtres, les sorts pour toute sorte de nuisance sont aujourd'hui, comme on l'a vu plus haut, communément attribués aux sorciers.

15° Quant à la copulation charnelle avec les démons, elle est profondément indifférente au paysan de nos jours, sauf à quelques rares esprits — inquiets de paillardise. Mais d'une part, ce crime (?) est peu connu ; et, d'un autre côté, les femmes de la campagne étant généralement très superstitieuses, le sorcier qui avouerait forniquer avec des êtres immatériels, trouverait difficilement, autour de lui, à satisfaire physiquement les « besoins du cœur ».

On voit que, depuis quatre siècles, les croyances au sujet de la sorcellerie n'ont pas sensiblement varié.

Donc, à notre époque, les campagnes croient fermement au sorcier et aux œuvres de sorcellerie, depuis le *nœud de l'aiguillette* jusqu'à la *main de gloire*, en passant par le mauvais œil, l'évocation des morts, les charmes, les gardes, les charges, les pactes, l'envoûtement, et le reste.

Un seul article, peut-être, est en train de disparaître de la liste des crimes et des maléfices dont on charge encore la conscience du sorcier des campagnes : l'anthropophagie. Il est vrai que c'est l'un des crimes de goétie les plus anciens qu'ait connus notre sol de France, puisque le chapitre LXVII de nos vieilles *Lois saliques*, le plus antique de nos codes, la mentionne en ces termes : « Que si la Stryge est convaincue d'avoir mangé un homme, elle paiera deux cents sous ! »

IX

CONCLUSION

Généralités — Opinion d'Eliphas Lévi. — Précautions à prendre. — Une vengeance de sorcier. — Le dynamisme de la sorcellerie. — Le Diable. — Expérimentation (*note*). — La force astrale. — Recette de longévité.

De tout ce qui précède il faut conclure que, si le pseudo-sorcier est très commun dans les campagnes, en revanche le véritable sorcier, le goétien réellement digne de ce nom, ne s'y rencontre que de loin en loin. Le cas, plus haut cité, de Thorel est, en pareille matière — fort heureusement, d'ailleurs ! — une excessivement rare exception. Il est déjà fort peu banal que les sorciers de campagne arrivent comme Castellan à s'élever jusqu'à la pratique des phénomènes les plus ordinaires de l'hypnose, et dans ce cas, comme je l'ai dit plus haut, ils agissent toujours dans une profonde inconscience de la force mise en jeu par eux.

C'est en quelque sorte l'instinct — un instinct spécial — qui les guide et que développe d'habitude leur genre de vie, presque toujours isolée dans la campagne (N'oublions pas que la grande majorité des sorciers, aux champs, se recrutent parmi les bergers).

C'est ce qu'a bien compris le maître Eliphas Levi quand, dans son *Rituel de Haute Magie* (1), il trace le portrait, la genèse et l'indice de puissance du sorcier de campagne.

(1) 1 vol. in-8. Paris, 1894. — *In fine*.

« Dans la solitude, au milieu du travail de la végétation, les forces instinctives et magnétiques de l'homme augmentent et s'exaltent ; les fortes exhalaisons de la sève, l'odeur des foins, les aromes de certaines fleurs remplissent l'air d'ivresse et de vertiges ; alors, les personnes impressionnables tombent facilement dans une sorte d'extase qui les fait rêver tout éveillées. C'est alors qu'apparaissent les lavandières nocturnes, les loups-garous, les lutins qui démontent les cavaliers et grimpent sur les chevaux en les fouettant de leur longue-queue. Ces visions d'hommes éveillés sont réelles et terribles, et il ne faut pas rire de nos vieux paysans bretons lorsqu'ils racontent ce qu'ils ont vu.

Ces ivresses passagères, lorsqu'elles se multiplient et se prolongent, communiquent à l'appareil nerveux une impressionnabilité et une sensibilité particulières, on devient somnambule éveillé ; les sens acquièrent une finesse de tact parfois merveilleuse et même incroyable ; on entend à de prodigieuses distances des bruits révélateurs, on voit la pensée des hommes sur leur visage, on est frappé soudainement du pressentiment des malheurs qui les menacent.

Les enfants nerveux, les idiots, les vieilles femmes, et généralement tous les célibataires instinctifs ou forcés, sont les sujets les plus propres à ce genre de magnétisme ; ainsi se produisent et se compliquent ces phénomènes maladifs qu'on regarde comme les mystères de la puissance des médiums. Autour de ces aimants déréglés, des tourbillons magnétiques se forment et souvent des prodiges s'opèrent, prodiges analogues à ceux de l'électricité, attraction et répulsion des objets inertes, courants atmosphériques, influences sympathiques très prononcées. L'aimant humain agit à de grandes distances et à travers tous les corps — à l'exception du charbon de bois, qui absorbe et neutralise la lumière astrale terrestre dans toutes ses transformations.

Si à ces accidents naturels se joint une volonté perverse, le malade peut devenir très dangereux pour ses voisins, surtout si son organisme a des propriétés exclusivement absorbantes. Ainsi s'expliquent les envoûtements et les sorts, ainsi devient admissible et soumise au diagnostic médical cette affection étrange que les Romains nommaient le mauvais œil, et qui est encore redoutée à Naples sous le nom de *jettatura*.

Dans notre *Clé des Grands Mystères* (1), nous avons dit

(1) 1 vol. in-8. Paris, s. d.

pourquoi les bergers sont sujets plus souvent que d'autres à des dérèglements magnétiques ; conducteurs de troupeaux qu'ils aimantent de leur volonté bonne ou mauvaise, ils subissent l'influence des âmes animales réunies sous leur direction et qui deviennent comme des appendices de la leur ; leurs infirmités morales produisent chez leurs moutons des maladies physiques, et ils subissent en retour la réaction des pétulances de leurs boucs et des caprices de leurs chèvres ; si le berger est d'une nature absorbante, le troupeau devient absorbant et attire parfois fatalement à lui toute la vigueur et toute la santé d'un troupeau voisin. C'est ainsi que la mortalité se met dans les étables sans qu'on puisse savoir pourquoi, et que toutes les précautions et tous les remèdes n'y font rien.

Cette maladie contagieuse des troupeaux est quelquefois déterminée par l'inimitié d'un berger rival qui est venu furtivement, la nuit, enterrer un pacte sous le seuil de l'étable (1). Ceci va faire sourire les incrédules, mais il ne s'agit plus maintenant de crédulité. Ce que la superstition croyait aveuglément autrefois, la science maintenant le constate et l'explique.

Or, il est certain et démontré par de nombreuses expériences :

1° Que l'influence magnétique de l'homme, dirigée par sa volonté, s'attache à des objets quelconques choisis et influencés par cette volonté ;

2° Que le magnétisme humain agit à distance, et se centralise avec force sur les objets magnétisés ;

3° Que la volonté du magnétiseur acquiert d'autant plus de force qu'il a plus multiplié les actes expressifs de cette volonté ;

4° Que si les actes sont de nature à impressionner vivement l'imagination, si pour les accomplir il a fallu surmonter de grands obstacles extérieurs et vaincre de grandes résistances intérieures, la volonté devient fixe, acharnée et invincible, comme celle des fous ;

5° Que les hommes seuls, à cause de leur libre arbitre, peuvent résister à la volonté humaine, mais que les animaux n'y résistent pas longtemps.

(1) V. plus haut l'affaire du berger Hocque.

Telles sont en effet les bases du pouvoir que parvient à acquérir en certains cas — relativement rares, fort heureusement — le sorcier des campagnes.

En fait, dix-neuf fois sur vingt, le sorcier est tout simplement un « malin », d'esprit plus délié que ses voisins, et qui se contente d'envelopper dans de terrifiantes formules ou sous des opérations hallucinantes, des conseils émanés prosaïquement de son bon sens ou de sa « jugeotte ». Celui-là n'est pas à redouter.

Mais le vingtième peut être dangereux... Non pas que les Castellan et les Thorel se rencontrent très fréquemment : au contraire ils ne constituent qu'une excessivement rare exception ; mais beaucoup de sorciers possèdent de réels *secrets*, et, comme ils visent avant tout à se faire craindre, on peut affirmer que la grande majorité de ces *secrets* a le mal pour objet. C'est pourquoi le meilleur conseil qui puisse être donné en pareille occurrence au lecteur, s'il a la curiosité de frayer avec quelque sorcier de village dont l'existence lui aura été signalée, c'est d'apporter à ses relations avec l'individu en question la plus grande circonspection, pour ne pas dire la plus absolue prudence.

Je recommanderai tout particulièrement d'éviter la « prise du regard » qui peut conduire à l'hypnose (1) et l'attouchement, si léger qu'il soit, fût-ce un simple contact, qui peut amener l'emprise d'un corps astral sur un autre.

On peut avancer : « La sorcellerie, à notre époque ? une plaisanterie ! » J'ai prouvé, au cours de cette étude, que la sorcellerie de nos jours peut s'appuyer, inconsciem-

(1) On ne doit regarder en face une personne douteuse que si l'on est sûr de ne pas baisser les yeux devant les siens, et cela sans aucun clignement des paupières ; si l'on ne peut refuser son regard, il faut le fixer à la racine du nez de l'adversaire, sur l' « œil de Civa », comme disent les Orientaux, à l'endroit où se localise le plexus caverneux ; ce procédé évite le regard adverse et donne à celui qui l'emploie la supériorité sur l'homme qu'il a en face de lui — pourvu, je le répète, que le regard soit franc, net, et sans aucun clin d'œil.

ment certes, mais de façon réelle et indéniable, sur des principes avérés de l'antique magie qu'aujourd'hui l'on étudie sous le nom d'hyperphysique : nul, je crois, ne pourra contester les faits que j'ai présentés ; donc, en cas de rencontre avec un sorcier, si banal, si fruste qu'il vous paraisse, tenez-vous avant tout sur vos gardes, et ne donnez pas prise sur vous ; vous pourriez avoir lieu de vous en repentir.

Il m'a été raconté à ce propos un fait dont la réalité m'a été certifiée, et j'ai d'autant moins de raisons de mettre en doute la véracité du narrateur que je sais jusqu'où peut aller dans certains cas — j'en ai donné des preuves plus haut — la puissance effective du sorcier de campagne.

Quoi qu'il en soit, voici le fait : — Un cultivateur se prend un jour de querelle avec un individu louche à qui la voix publique attribuait un mauvais renom de sorcier : celui-ci, frappé par son adversaire, annonça publiquement qu'il s'en vengerait à sa manière, non seulement sur lui, mais sur tous les siens. Peu de temps après, en effet, le cultivateur mourait et était suivi dans la tombe, à intervalles rapprochés, par sa veuve et tous ses enfants successivement. La rumeur publique accusa le sorcier dont les menaces avaient été recueillies ; il y eut enquête judiciaire, mais aucun fait, aucune preuve, aucun indice même, ne put être relevé à la charge du sorcier, qui avait assuré sa vengeance par un de ces moyens occultes que connaissent tous ceux qui ont étudié la Goétie — moyens heureusement difficiles à mettre en œuvre, je le concède, mais que néanmoins je me ferais scrupule de mentionner ici, même de façon vague et superficielle.

Somme toute, autant vaut, comme je viens de le dire, ne pas frayer avec un sorcier. Si l'on est obligé d'avoir quelques rapports avec lui, il est de toute prudence d'éviter de lui donner prise, soit moralement (en suscitant chez lui la jalousie, l'envie ou n'importe quelle autre

passion), soit matériellement (en se laissant toucher, prendre le regard, etc.).

Il peut sembler étrange qu'en notre temps de scepticisme, où l'on ne croit plus guère à quoi que ce soit, je donne un pareil conseil : je pense avoir établi par preuves indéniables l'excellence de ce conseil et mes études, dès longtemps poursuivies sur ces troublantes questions, m'autorisent quelque peu à parler en connaissance de cause.

Mais, si dans quelques cas — heureusement très rares — la puissance des sorciers, ruraux et autres, n'est pas chose absolument vaine, quels sont la force, l'énergie ou le dynamisme auxquels ils peuvent avoir recours pour aboutir à leurs fins mauvaises ?

Certains, pour n'avoir pas à expliquer des faits gênants, se contentent de les nier *à priori* comme dépassant les bornes de toute possibilité. Ce parti est enfantin : c'est cependant celui auquel se sont arrêtés la plupart des savants diplômés, palmés et décorés qui occupent des chaires publiques. Il faudrait pourtant s'entendre : — Le possible n'est borné que par l'impossible, mais qui nous dira jamais où se trouve la limite certaine entre les deux termes ? Tout est affaire d'étude et d'expérimentation. L'écolier qui ne connaît que ses quatre règles déclarera impossible la solution d'une équation à plusieurs inconnues, et la greffe humaine a été longtemps regardée comme une impossibilité. Nous ne connaissons donc pas tout le domaine des contingences. D'ailleurs, les principaux faits que renferme la présente étude sont étayés sur des documents judiciaires, établis eux-mêmes après enquête rigoureuse, contradictoire et médicale pour la plupart d'entre eux. On peut arguer d'hallucinations multiples et collectives : il semble bien difficile d'admettre — par exemple pour l'affaire Thorel — que, durant des mois, la totalité des témoins appartenant à toutes

les classes de la société, présentant tous les degrés divers d'intelligence et d'instruction, amis, ennemis ou indifférents pour les personnages encause, aient été collectivement victimes d'une même série d'hallucinations. C'est. en un mot, donner à des faits que l'on ne comprend pas une explication non seulement incompréhensible elle-même, mais en tous cas inadmissible.

D'autres mettront en avant le démon .. A notre époque comme dans les siècles passés, le diable est un commode compère à l'aide duquel le premier venu se charge d'expliquer ce qu'il ne comprend pas — et cela d'autant plus facilement qu'une telle réponse ne nécessite aucune étude préalable. C'est ainsi que les Mongols et les Khirghis ne veulent pas laisser établir de chemins de fer dans leurs pays, la locomotive étant pour eux œuvre démoniaque ; c'est ainsi que, pour les Arabes, le télégraphe électrique est l'œuvre d'Eblis (1) ; c'est ainsi que pour beaucoup de personnes plus pieuses qu'éclairées, l'aéronautique est une science diabolique (2).

Or, le diable n'existe que comme symbole du mal (3), mais sans aucune individualité propre, sans aucune force personnelle. J'ai publié d'autre part, une série de volumes destinés à la démonstration scientifique de cette élémentaire vérité (4) et auxquels je préfère renvoyer le lecteur

(1) Le démon des Mahométans.

(2) J'ai entendu un jour, à propos de la catastrophe du *Zénith*, qui coûta la vie aux aéronautes Sivel et Crocé-Spinelli, une vieille dame, pourtant intelligente, émettre cette opinion stupéfiante : « C'est une punition divine, car l'homme ne doit pas aller voir ce qui se passe là-haut... »

(3) Le catholicisme semble, à l'heure actuelle — et l'on ne peut que l'en féliciter — admettre ce point de vue et vouloir se dégager du diable, tel qu'il est compris par des intelligences rudimentaires, avec chaudron, fourches, flammes et autres inepties : je crois en trouver la preuve dans la mise à l'*Index* du *Miroir des âmes*, œuvre d'un prêtre de campagne qui fait état de toutes ces sornettes. (V. Papus, *Le Diable et l'Occultisme*, br. in-12. Paris, 1896).

(4) *L'Histoire mythique de Shatan* (Paris, 1903, 1 vol. in-8°) nie l'existence du diable au point de vue historique ; le *Ternaire magique de Shatan* [*Envoûtement, Incubat, Vampirisme*] (Paris, 1905, 1 vol. in-8) la nie au point de vue physiologique ; et enfin, la *Faillite de Shatan* (*sous presse*) la nie au point de vue philosophique.

plutôt que d'établir ici une démonstration qui, outre qu'elle serait forcément incomplète, sortirait absolument du cadre de cette monographie. J'ai d'ailleurs fait, on peut le croire, en vue de me documenter pour écrire les ouvrages dont je viens de parler, des tentatives, pour me trouver en rapport avec le démon, auprès de gens qui prétendaient pouvoir me le montrer : j'ai à peine besoin de dire que toutes ces tentatives ont échoué — et quelques-unes très misérablement (1).

(1) Toutes ces expériences, destinées à élucider la question de savoir, par épreuve physique, à quoi s'en tenir sur l'existence du démon tel que le comprennent les religions occidentales, ont été conduites par des procédés différents, mais n'ont donné que des résultats nuls ou négatifs — au moins quant au but poursuivi.

La première, commencée jadis avec l'aide d'un sorcier suburbain, fut interrompue avant sa réalisation, le sorcier en question n'ayant vraisemblablement rien à montrer.

La deuxième, une évocation opérée isolément, n'a pas produit de résultats appréciables.

La troisième, poursuivie à l'aide d'un sujet hypnotique, a donné lieu au phénomène étudié et décrit par le Dr Azam sous le nom d'*état second* (production d'une personnalité différente de la personnalité normale du sujet), phénomène très ordinaire aujourd'hui dans les laboratoires d'hypnologie, et, par suite, de valeur nulle au point de vue du but poursuivi.

La quatrième, entreprise avec l'aide d'une personne qualifiée pour aboutir à un résultat certain, a amené un simple phénomène de psychisme (matérialisation partielle et assez fruste d'une entité qui pouvait être une larve, un élémentaire ou un être humain désincarné) et, par suite, nullement probant, si même l'auteur n'a pas été dans ce cas — ce que, cependant, il n'a pas lieu de penser — l'objet d'une hallucination personnelle.

La cinquième enfin (indication d'un rendez-vous par une entité de l'au-delà qui prétend être le diable et pouvoir en donner des preuves convaincantes) se compose principalement, jusqu'à ce jour, de deux curieuses conversations, tenues chacune en mode psychique, devant plusieurs personnes accidentellement réunies ; ces deux entretiens, remarquables surtout en ce sens qu'ils comportent en eux la preuve qu'ils n'ont nullement été une manifestation phénoménique de subconscience, mais qu'ils avaient comme répondant un interlocuteur réel du Mystère, ont été notés en détail et seront, s'il y a lieu, publiés le jour où cette expérience aura donné un résultat définitif. Après avoir été interrompue pour cause de maladie, l'expérience en question a été reprise par l'Etre lui-même, et subordonnée par lui à l'énonciation d'une formule évocatoire qu'il a refusé de donner devant témoins. Cette expérience est donc actuellement en cours et l'auteur attend depuis lors la communication de la formule annoncée — patiemment.

En pareille matière, les délais sont parfois très longs : En 1882, l'auteur fut l'objet d'un phénomène psychique dont la teneur lui sembla sur le moment en dehors de toute logique ; en 1888, six ans après seulement, ce phénomène eut son explication et alors apparut l'évidence de son utilité. L'expérience en question peut donc demeurer longtemps en suspens — à moins que, restant indéfiniment en l'état, elle ne doive être regardée que comme une mystification de la part d'un être moqueur de

Or, encore une fois, quelle est la force qu'actionne, bien que sans connaître son essence, le sorcier ignare des campagnes ? C'est l'énergie dont naissent, vivent et meurent les mondes et les individus ; c'est le principe de toutes les forces cosmiques supérieures, dont la force vitale, l'hypnose, l'électricité, les magnétismes animal et minéral, la lumière, la chaleur, etc., ne sont que des modalités ou des dérivés. Cette énergie primordiale est mise en œuvre et dirigée vers le bien ou vers le mal — car en soi elle est neutre — par la VOLONTÉ humaine, qui est elle-même la plus grande force que l'homme, sans s'en douter, ait à sa disposition. C'est ce dynamisme supérieur, cette énergie transcendantale qui anime le corps astral, lequel vit, normalement, sur le plan moyen qui leur est commun. Les Kabbalistes l'ont appelée Lumière astrale ; les Alchimistes, Azoth (1) ; les philosophies hindoues, Akasa ; on l'étudie de nos jours sous les noms divers de force astrale, Ether, fluide universel (de Richnowski, de Lemberg), et sous d'autres appellations bien diverses s'appliquant également au corps astral avec lequel la

l'au-delà. Jusque-là, l'auteur cherche la formule dont il s'agit, laquelle lui arrivera peut-être par l'intermédiaire d'un de ses lecteurs.

Depuis qu'il poursuit ses recherches dans ce sens, deux formules lui sont parvenues, toutes deux permettant d'évoquer l'*Eblis* (démon) des Arabes.

La première, en langue arabe, bien que ne visant qu'un résultat particulier et peu important, nécessite au minimum *quinze heures* successives de contention d'esprit. L'auteur avoue, sans fausse honte, que, bien qu'assuré que cette formule a donné des résultats positifs chez d'autres opérateurs plus orientaux que lui, il ne s'est pas senti le courage de demeurer *quinze heures* immobile, à répéter la même formule dans les conditions requises. La seconde est une formule hébraïque basée sur le *Mandeb* (miroir magique) des Arabes (V. dans *l'Au-delà et ses problèmes* [1 vol. in-12. Paris, 1907] l'étude sur la vision hyperphysique). Elle est de pratique infiniment plus simple que la précédente, mais nécessite néanmoins quelques préparatifs indispensables, parmi lesquels le choix d'un sujet spécial, pas toujours facile à se procurer en Occident.

L'expérience, néanmoins, sera faite, ainsi que toutes celles qui concernent cette série d'expérimentation, et le résultat — s'il y a lieu et si résultat il y a — en sera donné dans un ouvrage ultérieur.

(1) C'est-à-dire le commencement et la fin de tout, ce mot bizarre étant composé de l'A qui commence les trois alphabets savants du moyen âge (latin, grec, hébreu), et de chacune de leurs lettres finales (Z, Oméga et Thav).

science contemporaine qui s'en occupe fait parfois une fâcheuse confusion, mais sans connaître de l'un plus que de l'autre toutes les modalités et toutes les potentialités (1).

Mais cette force était utilisée par la Science sacrée des vieux temples de l'Orient, et, alors que la Science courante de notre époque en a reconnu — péniblement et bien incomplètement — une des manifestations les plus rudimentaires sous le nom d'hypnose, alors que l'hyperphysique, héritière de l'ancienne Magie, en étudie et expérimente toutes les possibilités, des bribes du savoir antique, répandues par hasard dans le peuple et transmises comme un secret de génération en génération et de siècle en siècle, en ont apporté de vagues notions à quelques-uns de ceux que les campagnes appellent des sorciers.

Le sorcier, de son côté, ignore profondément la force à laquelle il fait appel, et il ne se doute pas de tous les dynamismes qu'elle renferme. Il sait seulement qu'en agissant de telle façon — qui lui paraît bizarre et incompréhensible à lui-même — en observant telles conditions, que lui indique un *secret* jalousement gardé dans sa famille, et dont la vieillesse ou la mort de son père l'a rendu détenteur, il obtiendra tel effet... Comment ?... Pourquoi ?... Il n'en a cure et opère en aveugle, ce qui le rend

(1) Il vient d'être traduit en français une œuvre émanée d'une des plus puissantes intelligences de l'Allemagne savante, parmi toutes celles qui se sont adonnées à l'étude de ces redoutables et troublants problèmes, et l'auteur est heureux de saluer ici la mémoire du baron Carl du Prel qui, dans son ouvrage *La Magie science naturelle* (2 vol. in-8, Paris et Liége, 1908) s'est montré un des plus savants défenseurs de cette idée que lui-même a soutenue constamment dans tous ses écrits, à savoir que le *Surnaturel n'existe pas* et que tout ce que le public ignorant appelle de la sorte, et range dans la catégorie du merveilleux incroyable et par suite impossible — fantasmatophanies, psychométrie, télépathie, divination, voyance, etc. — ressortit à des causes purement physiques mais dont les lois nous sont encore peu connues et demandent à être étudiées sérieusement, alors que ceux qui *croient* savoir repoussent hautainement et dédaigneusement l'étude de telles matières. — Que nous importent de telles obstructions ? Les chemins de fer n'ont-ils pas été officiellement déclarés bons tout au plus à flatter la manie de villégiature des Parisiens ? Galvani qui venait de découvrir le principal dynamisme de l'électricité, n'a-t-il pas été traité de « maître à danser des grenouilles » ? L'*Idée* est en marche, et quand une idée chemine, la raillerie n'est qu'un fil léger tendu vainement au travers de la voie où va passer l'express...

parfois plus redoutable encore, car il ne soupçonne pas les dangers auxquels peut l'exposer lui-même un agissement maladroit.

C'est donc avec raison que je recommande la prudence à qui entre en relations avec les individus auxquels la voix publique des campagnes attribue un renom de sorcellerie : la puissance hyperphysiquement effective de ces gens est nulle la plupart du temps ; mais quand elle existe réellement, elle peut atteindre parfois un degré réellement formidable, comme on a pu le voir par deux des exemples cités plus haut (Affaires Castellan et Thorel).

Je ne saurais mieux remercier le lecteur qui a bien voulu me suivre jusqu'à la fin de cette monographie qu'en lui donnant une formule peu connue de sorcellerie rurale, en vertu de laquelle il peut assurer sa propre longévité. Cette formule est on ne peut plus bizarre ; mais, ce qui me surprend en elle, et ce qui surprendra quiconque réfléchit et compare, c'est qu'on la trouve préconisée dans les campagnes normandes, alors qu'à cent lieues de là, en plein Bourbonnais, elle est également recommandée par les sorciers locaux, car elle se rencontre dans le volume précité de E. Gilbert (*Sorciers et Magiciens*) qui étudie ces faits dans la région de Moulins. Est-ce à dire que, pour avoir pris telle extension, elle a fait ses preuves ? Je n'en sais rien ; j'avoue même ne rien voir en elle qui corresponde à quelque principe que ce soit d'occultisme ; je crois, tout bien examiné, que la base sur laquelle elle repose est la pure et simple autosuggestion, de façon à ne guérir que les malades ayant foi en son efficacité — ce qui, à tout prendre, ne la différencie pas de quantité de remèdes usuellement ordonnés par la médecine régulière et sérieuse ; mais, ne renfermât-elle que ce principe d'action, elle a pu, et peut encore, à l'occasion rendre des services et affirmer sa valeur, ce

qui explique sa diffusion dans deux contrées aussi éloignées l'une de l'autre.

Quoi qu'il en soit, voici cette formule :

1° Prendre tous les jours, à jeun, une décoction de feuilles de frêne (*Fraxinus excelsior*).

2° Se brosser, matin et soir, l'estomac puis les pieds avec une brosse dure.

3° Varier de temps en temps avec une décoction d'angélique. (*Archangelica officinalis*).

4° A quatre-vingts ans, prendre une décoction de trèfle d'eau. (*Menyanthus trifoliata*).

5° A quatre-vingt-dix ans, se placer sur l'estomac un petit sachet de sel, et l'y laisser jusqu'à cent ans.

6° A cent ans révolus, mettre infuser une pincée de feuilles de frêne, d'angélique et de trèfle d'eau, et boire tous les matins un peu de cette infusion.

Comme on voit, la pratique du procédé est on ne peut plus simple ; je désire que tous ceux de mes lecteurs qui voudront bien s'astreindre à l'usage de cette formule — aussi simple qu'économique — en éprouvent heureusement l'efficacité.

Menez-Ellen, septembre 1907. — *Paris, décembre* 1909.

APPENDICE

DE QUELQUES REMÈDES DE SORCELLERIE RURALE

L'auteur a eu, dans les pages qui précèdent, l'occasion de mentionner quelques moyens thérapeutiques employés par les « gougneurs », « rebouteux » et sorciers des campagnes. Il lui a paru qu'il y aurait quelque curiosité pour le lecteur à publier ceux des remèdes les plus couramment mis en œuvre par les sorciers guérisseurs — vrais ou faux — qui opèrent aux champs. Naturellement, il n'a pas la prétention exagérée d'en donner un *compendium* sans lacunes, la matière étant trop vaste ; mais il pense, dans les lignes suivantes, mettre au jour les plus communément utilisés, lesquels, selon lui, se rattachent à quatre sources différentes, savoir :

1° Les petits livres de colportage qui, aujourd'hui rarissimes, ont autrefois, dans le courant du dernier siècle, inondé les hameaux dont les habitants, peu portés à l'étude, achetaient aux colporteurs, dans un but généralement peu louable, les publications de sorcellerie, apportées dans la « *balle* » du mercanti ambulant qui vendait une marmite de fer avec la même conscience qu'il se chargeait de faire un pélerinage à tel lieu renommé. Ce genre de commerçant portait toujours avec soi des petits livres qui étaient, dans le format in-24 ou in-32, soit des romans vieillots de Ducray-Duménil (*Victor ou l'enfant de la forêt*, *Estelle*, etc.) soit des opuscules politiques (l'*Histoire de Jacques Bonhomme*, etc.) soigneusement établis dans le sens gouvernemental du

jour, soit enfin des grimoires ou soi-disant tels (la *Poule noire*, le *Dragon rouge*, etc.) qu'achetaient, avec empressement, les paysans désireux de pénétrer dans les arcanes de la sorcellerie, ou, plus simplement, de découvrir un trésor dans leur champ — le tout (est-il besoin de le dire ?) soigneusement visé et estampillé par une commission spéciale, dite *du colportage*, qui a, sauf erreur, disparu en 1870. Ces mêmes grimoires n'ont réellement pénétré dans les campagnes qu'au commencement du siècle dernier, mais les villes les connaissaient depuis plusieurs siècles, et, par un mécanisme facile à concevoir, leurs « secrets » avaient dès longtemps fusé dans les plus lointains hameaux.

2° Les formulettes ou prières spéciales adressées à la Divinité ou bien au saint le plus réputé en pareille matière si elles étaient d'origine religieuse — ou bien supplicatrices du diable ou d'une entité d'essence démoniaque si elles ressortissaient à la Magie noire ou à la folie — deux ordres d'idées reliés par une étroite connexité (on a pu voir plus haut deux « gardes » de troupeaux de même ordre, mais attenant l'une à la Magie blanche ou divine, et l'autre à la Magie noire ou goétie). On ne sait pas et l'on ne peut trop dire, à l'heure actuelle, d'où tiennent leur origine ces formulettes, dont la plupart sont bizarres, et qui se sont transmises de génération en génération par simple tradition dans les familles de guérisseurs.

3° Les traditions thérapeutiques des campagnes, qui, très généralement, se rattachent par des liens encore inconnus mais indéniables à l'occultisme des anciens âges. Peut-être faut-il y voir le résultat d'infiltrations successives et répétées, dans le peuple, des connaissances sacrées de l'Antiquité, lesquelles, ainsi qu'il a été expliqué au début de ces pages, se sont répandues peu à peu, à la longue et par la succession des siècles, dans le public des campagnes, si attaché — toujours — à ce qui constitue l'enseignement traditionnel des ancêtres.

4° Enfin, quelques formules, assez rares d'ailleurs, doivent se rattacher, par leur bizarrerie — pour ne pas dire leur incohérence — à la vanité de faux sorciers, très ignares, qui ont voulu, par l'emploi de drogues plus qu'étranges, frapper l'imagination de leur clientèle.

A ce propos, un fait est à remarquer : c'est que la grande majorité des remèdes utilisés par la sorcellerie rurale est d'origine végétale (1), cela se comprend sans peine pour qui réfléchit que la chimie est une science essentiellement moderne, dont les produits ne sont, au moins pour la plupart, entrés que de nos jours dans la pharmacopée usuelle, et que la Tradition, surtout dans les campagnes, ne pouvait les indiquer — basée qu'elle est généralement sur les simples ou, très accessoirement et très exceptionnellement, sur quelques corps inorganiques connus — et mal connus — dans les temps antérieurs. De plus, les plantes étaient, plus que n'importe quel corps, à la portée des guérisseurs de village.

Quoi qu'il en soit, il va être donné, au cours de ces dernières pages, les plus répandus des moyens thérapeutiques, dans ces différents ordres d'idées, qu'utilisa jadis et qu'utilise encore de nos jours la sorcellerie des champs.

Mais à cet égard, quelques observations préalables sont nécessaires.

Le rassemblement de tous ces moyens dans un corps d'ouvrage ne présente rien de particulier : ce fut un simple travail de récolement de formules diverses dans les vieux auteurs spéciaux où l'on peut les retrouver, et de coordination de quantité de remèdes dont la tradition circule dans les campagnes. Partout où cela m'a été possible, j'ai cité la source. Là où le lecteur ne trouvera aucune indication spéciale, il ne doit y voir que ce qu'on appelle « remèdes des champs » ou « remèdes de bonne

(1) Une curieuse analogie se remarque actuellement avec la médication médiumnique : la thérapeutique spirite est presque entièrement basée sur les propriétés occultes des plantes.

femme» dont l'origine se retrouve très généralement dans la médecine occulte, car bien des bribes de cette thérapeutique mystérieuse sont tombées dans les populations rurales par l'intermédiaire des sorciers guérisseurs ou des « gougneurs » héritiers de vieux secrets.

L'originalité de ce travail consiste donc non à avoir rassemblé toutes ces formules disparates, mais en ceci que j'ai essayé, pour la première fois, de les rapprocher de celles de la pharmacopée contemporaine, en identifiant les éléments cités avec les ingrédients actuels. Et je prie le lecteur de croire que ce travail me fut particulièrement ingrat.

En effet, s'il est des composés chimiques ou des plantes dont, sous leurs noms vulgaires, il est relativement aisé de rétablir l'identité scientifique à notre époque, par contre, il en est d'autres dont l'établissement d'identité fut des plus ardus, par suite de l'état de corruption où leurs noms nous ont été transmis par les anciens auteurs qui les ont recueillis.

Je n'en citerai qu'un exemple pris non parmi les plus difficultueux, mais parmi les plus clairs quant à la filiation des noms, pour montrer au lecteur la nature particulière du travail que je me suis imposé :

Il est un terme que l'on rencontre assez fréquemment dans les formules des vieux remèdes magiques : c'est celui d'*ornoglosse*. Qu'est-ce que l'*ornoglosse* dont aucun lexique ne cite le nom ? Les contextes où apparaît ce mot montrent qu'il s'agit d'une plante. D'autre part, nous savons que la médecine philosophale de jadis employait assez volontiers des mots grecs dans sa nomenclature. Nous nous trouvons donc en présence d'un terme grec dénaturé : orno-glosse. Le second facteur de ce mot est intact et signifie *langue* ; mais langue de quoi ? Il est besoin de quelque pénétration d'esprit pour comprendre que le premier terme *orno* est la corruption, par synalèphe, de *ornitho* ; il faut donc lire ornithoglosse,

c'est-à-dire *langue d'oiseau.* Mais le campagnard, lui, ne se sert pas de ces termes pseudo-scientifiques ; il a conservé le langage courant de ses pères. Il s'agit donc de savoir quel terme, dans la botanique rurale peut correspondre à l'ornithoglosse de la médecine philosophale. Nous en trouvons deux : la *langue-de-moineau* et la *langue-de-passereau*, qui, identifiés à leur tour, se trouvent correspondre à la *stellaire passerine* et à la *renouée-des-oiseaux.* Arrivée à ce point, la recherche n'est plus qu'un jeu : la *stellaire passerine* est un des multiples noms du *mouron-des-petits-oiseaux* et s'identifie d'elle-même avec la *Stellaria media* de Willdenow ; et la *renouée-des-oiseaux* correspond à merveille au *Polygonum aviculare* de Linnée.

Ce seul exemple suffira pour montrer la complication de recherches qu'ont amenée certains mots, et, par suite, la difficulté d'un tel travail.

Pour les composés chimiques, en général peu connus à la campagne sous des noms vulgaires (sauf pour quelques-uns d'entre eux très répandus de tous temps), je me suis heurté à des appellations souvent étranges que je n'ai pu ramener à leur synonyme actuel qu'en passant par la nomenclature alchimique du Moyen Age, très vague et très confuse.

Dans ces deux ordres d'idées, pour faciliter les recherches, j'ai donné après chaque terme, entre crochets, quelques-uns des plus répandus parmi les noms vulgaires, marquant enfin en caractères plus gras le nom scientifique actuel. Quand il me paraissait y avoir doute entre deux noms, je les mentionnais tous deux mais toujours en employant le caractère gras pour indiquer celui qui me semblait devoir être, pour certains motifs, préféré. Enfin, quand il y avait doute absolu, j'établissais, dans une note, les motifs sur lesquels se basait mon doute.

Est-ce à dire qu'en procédant de la sorte, je n'ai commis aucune erreur ? Il y aurait, de ma part, quelque ou-

trecuidance à l'affirmer. Je me bornerai donc à dire que j'ai apporté la plus grande conscience à ce travail de restitution qui n'a d'autre prétention que d'ouvrir une voie où, je pense, d'autres me suivront qui corrigeront mes erreurs possibles — peut-être même fatales dans l'inauguration de telles recherches.

Enfin, il est quelques termes, en très petite quantité d'ailleurs, que je n'ai pu identifier avec les noms de la science contemporaine, tels la *pierre multicolore* des nids de huppe, le *raisin-de-chine*, et quelques autres ; je me suis borné, quand le cas se présentait, à les faire suivre d'un signe interrogatif, plutôt que d'en donner une interprétation qui aurait trop de chances d'être erronée.

De même pour les formules magiques qui se rencontrent dans la plupart des « oraisons » et des remèdes verbaux, dont j'ai essayé de dégager le texte original à travers la corruption des mots latins, grecs ou hébraïques, provenant pour la plupart de vestiges de prières rituelles du christianisme ou de termes de Kabbale juive dénaturés et souvent méconnaissables.

J'y suis arrivé parfois par simple pénétration, et d'autres fois par la comparaison entre eux de mêmes textes inégalement dénaturés. C'est par ce procédé, par exemple, qu'il m'a été possible d'éclaircir ce texte de l'*Enchiridion* : — *Strugoles fainsque lecutate, te decutinem dolorum persona* — qui, comparé à celui d'une édition plus ancienne et moins corrompue : — *Stragiles falcesque dentate dentium dolorum per sanate* — m'a permis de rétablir le texte primitif : *Fragiles fossasque dentes et dentium dolorem persanate.* Malheureusement, le nombre est très grand des textes tellement défigurés pour avoir passé dans la bouche d'ignorants sorciers ou sous la plume de copistes barbares que, loin de pouvoir en reconstituer le sens original, on se trouve dans la plus absolue impossibilité de définir la langue d'où ils proviennent. Dans ce cas, j'ai respecté le texte qui m'ap-

paraissait, laissant à de plus habiles que moi le soin d'en découvrir et la forme singulière et le sens.

Tel qu'il est, cependant, et malgré toutes ses imperfections, je pense que le résultat de ce travail ne manquera pas d'intérêt pour le chercheur et le curieux, et que peut-être — au moins dans les recettes, si défigurées qu'elles soient, provenant originairement de la médecine occulte — la thérapeutique actuelle pourra faire quelques trouvailles... Virgile ne se vantait-il pas d'avoir ramassé des perles dans le fumier d'Ennius — *margaritas de stercore Ennii ?*

ABCÈS

Sont mûris et crevés rapidement par des emplâtres d'oignons de Lis [*Augoeides*, *Chrynostates*. **Lilium album**] pilés et bouillis avec de la mie de pain.

V. Sein (Maladies du).

ABCÈS FROIDS

V. Ecrouelles.

ACCOUCHEMENT

Est facilité par des infusions ou décoctions d'Aurone [*citronnelle*, **Artemisia Abrotanum**] (sorte d'Armoise jouissant des mêmes propriétés, quoique à un degré moindre, que l'armoise et l'absinthe).

≈ Les souffrances sont soulagées par des onctions, sur la cuisse, d'écume de la mer (*Grand Albert*).

≈ Les douleurs en sont diminuées par l'absorption de l'eau provenant de la distillation d'oignons de Lis [*Augoeides*, *Chrynostates*, **Lilium album**].

≈ La femme en travail qui mange deux morceaux de racine de Lis (V. ci-dessus) est rapidement délivrée de l'arrière-faix et du fœtus mort.

≈ Est facilité par l'absorption d'eau de Mélisse [*Celeivos*, *Metiphyllum*, *Melissophyllum*, **Melissa officinalis**] mélangée avec l'Abrotanum [*Aurone mâle*, *Citronnelle*, **Artemisia abrotanum**] et l'émeraude (?) préparée (1). Cette absorption aide également à l'expulsion de l'arrière-faix.

≈ Est également facilité par l'absorption de tisane de Pivoine [*Herbe-sainte-Rose*, *Herbe-aux-sorciers*, *Fleurs-de-Mallet*, **Pæonia**].

≈ Il en est de même si l'on fait respirer à la femme une fumigation, sur des charbons ardents, de fiente d'aigle préalablement desséchée et réduite en poudre.

(1) Une formule identique se retrouve dans Paracelse.

~~~ Les tranchées par suite de couches sont guéries par le moyen suivant : Prendre par égales quantités des limaçons rouges et du Romarin (*Encensier*, *Rose-marine*, *Herbe-aux-couronnes*, **Rosmarinus officinalis**] ; les hacher ensemble ; les mettre pendant quarante jours sous du fumier de cheval, dans un pot bien bouché ; au bout de ce temps, on trouve une sorte d'huile que l'on met en bouteille pour l'exposer au soleil durant quelques jours. On se sert de cette huile en frictions.

~~~ Si une rose de Jéricho [*Jérose hygromètre*, **Anastatica hierochuntina**] mise dans l'eau, par une femme enceinte, s'y rouvre parfaitement, l'accouchement sera heureux (*Provence*).

~~~ Pour faciliter l'accouchement, faire chausser à la femme les bas et les souliers de son mari (*Le véritable Dragon Rouge*).

~~~ Faire porter à la femme de la pierre hématite [*peroxyde de fer rouge ou brun*) facilite son accouchement.

~~~ Placer sur la femme en couches un sachet de feuilles de Belladone (*Belledame*, *Morelle-furieuse*, *Morelle-marine*, *Bouton-noir*, **Atropa Belladona**) pour endormir la douleur.

~~~ En pareil cas la décoction de Camomille [**Matricaria Chamomilla**] est également efficace.

~~~ Appliquer la dépouille d'un serpent sur la hanche ou le côté d'une femme facilite son accouchement (*Grand Albert*).

~~~ Lorsque l'enfant est mort, des fumigations d'Armoise [*Herbe-de-Saint-Jean*, *Hypericon*, *Millepertuis*, **Artemisia vulgaris**] prises en bain de siège, délivrent rapidement la mère.

~~~ Pour procurer aux femmes grosses une heureuse délivrance, il faut attacher à une cloche une de leurs ceintures, et sonner trois coups en disant : *Libera nos*, *Domine* (*Enchir. du Pape Léon*).

ACNÉ

V. Boutons.

AFFAIBLISSEMENT

V. Impuissance.
~~~

AGONIE

Pour l'adoucir, placer le lit du malade en long des soliveaux et non en travers (*Le véritable Dragon Rouge*).

V. *Eau Céleste*, art. CORDIAUX.

V. MORT (SYMPTÔMES DE).

ALCOOLISME

V. IVRESSE.

ANÉMIE

V. PALES COULEURS.

ANASTHÉSIQUE

Décoction de Coquelicot [*Pavot-rouge*, **Papaver Rhœas**].

ANGINE

Feuille d'Aigremoine, [*Herbe-de-St-Guillaume*, *Soubeirette*, **Agrimonia Eupatoria**], en cataplasmes locaux.

≈ Gargarismes de Serpentaires [*Serpentaire-de-Virginie*, *Aristoloche-serpentaire*, *Vipérine-couleuvrine-de-Virginie*, **Aristolochia serpentaria**].

V. GORGE (MAUX DE).

ANTHRAX

V. CHARBON.

ANTIAPHRODISIAQUE

Ciguë [**Conum maculatum** ou **cicuta virosa** ou **Æthusa cynapium** ? (1)] cueillie pendant la conjonction de Saturne et du Soleil.

≈ Fougère mâle [*Pteris*, **Aspidium Filix mas**] cuite dans du vin.

≈ Nénuphar [**Nymphea alba**], cueilli en juin ou juillet, surtout sous les influences de la Lune et de Saturne.

≈ Graines (ou huile extraite des graines) de Saule [*Fitea*, **Salix alba**].

≈ Tisane de Laitue [**Lactuca virosa**].

≈ Infusion de Pourpier [**Portulaca oleracea**].

(1) Voir la note à l'art. RHUMATISMES.

⁂ Réduire de l'agathe en poudre, la mettre dans une bande de linge préalablement trempée dans de la graisse de loup, et la porter en guise de ceinture, avec, sur soi, un cœur de caille mâle (pour l'homme) ou femelle (pour la femme) ; l'efficacité est plus grande si ce cœur de caille est enveloppé dans un morceau de peau de loup (*Petit Albert*).

ANTIDOTES

Vous prendrez, dans la saison, des feuilles de Millepertuis [*Herbe-de-Saint-Jean*, *Chasse-diable*, *Trascalan*, **Hyparc um perforatum**] avant qu'il ait jeté la fleur, autant que vous pourrez tenir dans vos deux mains ; mettez-les à infuser au soleil dans quatre livres d'huile d'olive, durant dix jours ; puis vous les exposerez sur le fourneau au bain-marie, dans de l'eau chaude, et ensuite vous en exprimerez le suc à la presse et le mettrez dans un vaisseau ou bouteille ou bocal de verre fort ; et, quand le millepertuis sera fleuri et en graine, vous mettrez une poignée de cette semence et de ces fleurs dans ce bocal, et les ferez bouillir sur le feu, au bain-marie, l'espace d'une heure, puis vous y ajouterez trente scorpions, une vipère et une grenouille verte, dont vous ôterez les têtes et les pieds ; et, après les avoir fait bouillir encore un peu de temps, vous y mettrez deux onces de chacune des drogues suivantes, pilées ou hachées : racine de Gentiane [**Gentiana lutea**] de Dictamnum blanc, [**Origanum Dictamus** ?] de la petite et grande Fortelle (?) ou sa racine, de la Tormentile [**Tormentilla erecta**], de la Rhubarbe [**Rheum officinale** ou **rheum palmatum**] du bol d'Arménie (1) préparé, de la bonne thériaque (2), et un peu d'émeraude pulvérisée. Vous exposerez tout cela au soleil durant les jours caniculaires, après avoir bien bouché le bocal,et enfin vous le mettrez en digestion durant trois mois dans du fumier chaud ; et après ce temps, vous passerez cette composition dans un tamis et la garderez précieusement, dans un vase d'étain ou de verre fort, pour vous en servir. L'usage est de s'en frotter autour du cœur, aux tempes, aux narines, aux flancs et au long de l'épine

(1) On appelait *Bol d'Arménie* ou *Terre de Lemnos* une ocre rouge qui s'extrayait, par le lavage, de certains sables très abondants en Arménie et dans l'île de Lemnos. On lui attribuait jadis des propriétés merveilleuses, et il entrait dans la composition de la thériaque, du diascordium. En France, on le préparait avec une argile des environs de Blois et de Saumur.

(2) V. la note, à l'art. RAGE.

dorsale, et vous éprouverez que c'est un antidote contre toutes sortes de venins. Il est bon aussi pour guérir les morsures des bêtes venimeuses. (*Petit Albert*).

〰 L'empoisonnement par la Jusquiame se traite par le suc de Pourpier [**Portulaca oleracea**] mêlé avec du vin cuit.

〰 Porter sur soi une pierre d'opale (*J.-B. Porta*).

〰 La fiente de poule est l'antidote des champignons.

V. *Eau Céleste*, art. CORDIAUX.

ANTISCORBUTIQUE

Infusion d'Alysse (*Alysson maritime*).

〰 Décoction de Vélar [*Herbe-de-Sainte-Barbe*, *Herbe-aux-chantres*, *Erysimum*, *Moutarde-des-haies*, **Sisymbrium officinale**].

ANTISPASMODIQUE

Infusion de fleurs de Mélisse [*Citronnelle*, *Celeivos*, *metiphyllum*, *Mélissophyllum*, **Melissa officinalis**].

〰 Tisane de Tanaisie [*Herbe-de-Saint-Marc*, *Herbe-aux-vers*, *Balsamite-amère*, **Tanacetum vulgare**].

APÉRITIF

Infusion de Mûre rouge [*fruit de la Ronce*, **Rubus fruticosus**].

APHRODISIAQUES

Décoction de feuilles d'Artichaut (**Cynara Scolymus**).

〰 Infusion d'Asperge [**Asparagus officinalis**].

〰 Tisane de Chardon carliné [**Ixia**].

〰 Infusion de Cresson alénois [*Passerage*, *Cresson-à-la-noix*, *Cresson-des-jardins*, **Lepidium sativum**] cueilli au commencement d'avril ou sous le signe du Scorpion.

〰 Infusion de Glaïeul de rivière [**Xiphidium**, **Xéphium**].

〰 Infusion d'Oignon [**allium cepa**].

〰 Tisane de graine de Rave [**Rapa esculenta**].

〰 Décoction de Satyrion [*Rognon-de-prêtre*, **Satyrium hircinum**].

APOPLEXIE

Faire absorber un peu d'huile de Marjolaine [**Origanum majorana**] cueillie aux premiers jours d'avril ou sous le signe du Scorpion.

ARÊTES DANS LA GORGE

Pour faire passer une arête de poisson engagée dans le gosier, mettre un pied dans l'eau froide.

~~~ *Oraison.* — Blaise, martyr et serviteur de Jésus-Christ, je te commande que tu montes ou que tu dévales (*Grim. du Pape Honorius*).

AROMATIQUES

Infusion de Cardamome [*Graine-de-paradis*, *Maniguette*, **Amomum Cardamomum**].

~~~ Infusion de Coriandre [**Coriandrum sativum**].

~~~ Huile de fleurs de Romarin [*libanotis*, *Encensier*, *Rosemarine*, *Herbe-aux-couronnes*, **Rosmarinus officinalis**].

~~~ Infusion de Tanaisie [*Herbe-de-saint-Marc*, *Herbe-aux-vers*, *Balsamite-amère*, **Tanacetum vulgare**].

ARTHRITE

V. RHUMATISMES et GOUTTE.

ASTHME

Feuilles et racines d'Aconit [**Aconitum napellus**], infusées dans du vin (la racine cueillie en conjonction de Saturne et du Soleil).

~~~ Miel (extrait) de Genièvre [*Hara*, **Juniperus vulgaris**].

~~~ Décoction de baies de Genièvre [V. ci-dessus].

~~~ Décoction de bois et baies de Gouet [**Arum maculatum**].

~~~ Tisane d'Ortie **Roybra** cueillie quand la planète Mars est à l'orient, dans le signe du Scorpion ou du Capricorne.

~~~ Manger de la semence de Pourpier [**Portulaca oleracea**] broyée avec du miel.

~~~ Tisane de Serpentine (1).

~~~ Décoction de racine de Valériane [*Herbe-de-Saint-Georges*, *Herbe-aux-chats*, **Valeriana officinalis**].

V. *Eau Céleste*, art. CORDIAUX.

(1) Lorsque ce nom se rencontre sans autre indication dans un auteur ancien, il est assez difficile de l'identifier, car il est employé comme synonyme vulgaire du cierge flagelliforme, de l'estragon, de la scorsonère, de l'ophioxyle (bois-de-serpent), de la spigélie de Maryland, du salsifis, etc.
~~~

ASTRINGENTS

Feuilles d'Aigremoine, [*Herbe-de-St-Guillaume*, *Soubeirette*, **Agrimonia Eupatoria**].

Liqueur provenant de la distillation prolongée de la Digitale [**Digitalis purpurea**]; s'emploie à l'extérieur (V. Plaies) et à l'intérieur, en dose infinitésimale (V. Oppression, Battements de cœur, Vomissements.)

Eau distillée du Tabac [*Nicotiane*, **Nicotiana Tabacum**].

AVARIE

Infusion d'Agnus Castus [*Petit-poivre*, *Gattilier*, *Arbre-au-poivre*, *Poivre-sauvage*, *Poivre-des-moines*, **Vitex agnus castus**].

Faire des applications locales d'emplâtres de Fumeterre [*Fiel-de-terre*, *Pisse-sang*, **Fumaria officinalis**].

Prendre matin et soir une tasse de décoction de feuilles de Noyer [**Juglans regia**]. Cette méthode ne peut réussir que chez les individus jeunes et vigoureux.

L'eau distillée des fleurs de Rosier **Eglerisa** arrête les écoulements.

L'orchite est radicalement guérie par des applications locales de bouse de vache préalablement frite avec des fleurs de Camomille (**Matricaria Chamomilla**), des feuilles de Rose et de Mélilot [*Sertula campana*, **Melilotus officinalis**]. L'application se fait sous forme de cataplasmes.

V. Détersifs.

ATTAQUE DE NERFS

V. Crises Nerveuses et Nerveuses (Maladies).

AVORTEMENT

Est empêché par l'absorption d'Herbe-de-la-Saint-Jean (*Armoise*, *Hypericon*, *Millepertuis*, **Artemisia vulgaris**] cuite dans du vin et absorbée à doses petites et répétées.

Au contraire, cette même herbe employée en fumigations amène la délivrance lorsque l'enfant est mort.

La fumée d'une lampe éteinte fait souvent avorter les femmes (*Grand Albert*).

BAUME

Huile de Baume. — Délayer une demi-livre de bonne thériaque (1) avec autant de fine térébenthine de Venise et d'huile d'amandes douces [*fruit de l'***Amygdalus dulcis**] ; mélanger le tout avec le marc resté dans l'alambic après l'extraction de l'Eau céleste (2), et pousser la distillation au feu de sable violemment, pour avoir la vraie huile de baume, qui doit être claire comme du miel.

Usages. — Si vous en mettez dans les oreilles d'un sourd seulement trois gouttes de temps en temps, en bouchant les oreilles avec un peu de coton qui en sera imbibé, la surdité se dissipera. Elle peut guérir toutes sortes de gale et de teigne pour invétérées qu'elles soient ; item, toutes aposthumes, plaies, cicatrices, ulcères vieux et nouveaux ; item, toutes sortes de morsures venimeuses de serpents, scorpions, etc. ; item toutes fistules, crampes et érysipèles ; item toute palpitation de cœur et des autres membres (?) par fomentation et emplâtres. Crollius en fait tant d'estime qu'il la nomme par excellence : Huile mère de Baume, témoignant par là qu'elle est plus excellente que le baume même. (*Petit Albert*).

BILE, FIÈVRE BILEUSE

Infusion de Centaurée (3) [*Siphilon*, **Centaurea centaurium** ou **Erythrœa Centaurium**].

⩫ Manger du Chou rouge [**Brassica oleoracea**].

BLENNORRHAGIE

Piler du Tabouret [*Bourse-de-pasteur*, *Onagollis*, **Thlaspi montanum**] dans du vinaigre et le serrer ensuite dans les paumes des mains.

⩫ Boire de la décoction de Nénuphar [**Nymphœa alba**] cueilli en juin ou juillet.

⩫ Injections d'eau distillée des fleurs de Rosier **Eglerisa**.

(1) V. la note à l'art. RAGE.

(2) V. art. CORDIAUX.

(3) La centaurée doit être cueillie, pour avoir toute son efficacité, lorsque le soleil est dans le signe du taureau, et la lune dans le signe des Gémeaux, ou bien à la fin d'août, lorsque Jupiter est dans le signe du Sagittaire, avec Saturne et Mars.

∿∿ Infusion de Teigne (1).

∿∿ Prendre des limaçons rouges, les brûler, les réduire en poudre ; en former une pâte avec de la térébenthine de Venise, puis en faire des pilules que l'on absorbe.

BLESSURES

Oraison. — La bienheureuse Sainte Anne, qui enfanta la Vierge Marie ; la Vierge Marie, qui enfanta Jésus-Christ ; Dieu te bénisse et te guérisse, pauvre créature, N... de renouure blessure, rompure, d'entraves et de toutes sortes d'infirmités quelconques en l'honneur de Dieu et la sainte Vierge Marie, comme Saint Côme et Saint Damien ont guéri les cinq plaies de N.-S. — Dites trois *Pater* et trois *Ave*, pendant neuf jours, tous les matins, à jeun, en l'honneur des angoisses qu'a souffert (*sic*) N. S. J.-C. sur le Calvaire (*Le Médecin des Pauvres* (2).

∿∿ *Blessure d'épée.* Dites : « *Buoni jacum*, je n'ai que faire de toi ». (*Grim. du P. Honorius*).

∿∿ Dites : « *Dies*, *mies*, *jechet*, *venue*, *dœset*, *dewrince*, *entemuis* ». Puis trois *Pater* et trois *Ave* (*Enchir. du Pape Léon*).

V. Sang (Arret du).

BOUCHE (INFLAMMATION DE LA)

Applications locales de Mûres vertes [fruit du **Morus nigra** ? ou du **Rubus fruticosus** ?].

∿∿ Mastication d'écorce de racine de Noyer [**Juglans regia**].

BOULIMIE

Les femmes enceintes tourmentées par une faim désordonnée s'en guérissent en s'appliquant sur le ventre des cataplasmes de feuilles et filaments de Vigne [**Vitis vinifera**] broyés.

(1) S'agit-il ici de la fleur non encore épanouie de certains chardons, ou d'une des quatre variétés de la cuscute ?

(2) Le *Médecin des Pauvres* est une rarissime plaquette de colportage, réimprimée en 1824, d'après un texte très ancien, et qui donne des formulettes et oraisons magiques pour guérir les différents maux les plus répandus dans les campagnes.

BOUTONS (*du visage*)

Vous envelopperez du salpêtre dans un linge fin, puis, l'ayant trempé en eau claire, vous toucherez les boutons avec ledit linge trempé (*Petit Albert*).

BRONCHITE

V. Toux.

BRULURES

Cataplasmes de Lis [*Augoeides*, *Chrynostates*, **Lilium album**].

~~~ Emplâtre de fleurs de Sureau [*Haut-bois*, *Solion*, **Sambucus nigra**].

~~~ *Oraison.* — Par trois fois différentes, vous soufflerez dessus en forme de croix, et direz : Feu de Dieu, perds ta chaleur, comme Judas perdit sa couleur, quand il trahit Notre Seigneur au jardin des olives, et nommez le nom de la personne, disant : « Dieu t'a guéri par sa puissance. » Sans oublier la neuvaine à l'intention des plaies de Notre Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il. (*Le Médecin des Pauvres* (1).

~~~ *Autre.* — Notre Saint Père s'en va par une voie, trouve un enfant qui crie. Père, qu'a cet enfant ? Il est chu en braise ardente ; vite râpez des pommes de terre et en couvrez le mal ; changez chaque quart d'heure ; guérison suivra (*Enchir. du pape Léon*).

~~~ Dites trois fois : « Feu de Dieu, perds ta chaleur † *Esœnareth* † » et appliquez sur la brûlure de la confiture de groseilles [*Fruit du* **Ribes rubrum**].

~~~ Prendre une cuillerée de bon vinaigre et douze cuillerées d'eau ; battre ensemble en ajoutant du blanc d'Espagne en poudre pour former une pâte qui ait la consistance d'une crème un peu épaisse, l'étendre sur un linge et l'appliquer de suite.

BUBONS

Sont prévenus en portant sur soi de la Jusquiame (*Mansera*, *Octharan*, *Potelée*, *Hannebanne*, **Hyoscyamus niger**].

~~~ Sont desséchés par des applications de racines ou de graines de la même plante.

(1) Voir la note art. BRULURES. — Une formule analogue se rencontre dans le *Grim. du Pape Honorius*.

~~~ Feuilles d'Aconit ; [**Aconitum Napellus**] ; ou mieux, infusion dans du vin de racine d'Aconit [**Aconitum nappellus**] cueillie en conjonction de Saturne et du Soleil.

CALCULS DE LA VESSIE

V. Pierre.

CARIE DENTAIRE

V. Dents.

CARMINATIF

Tisane d'Ache [*Oscicum*, *Persil-des-marais*, *Céleri-des-marais*, **Apium graveolens**].

~~~ Tisane de Grande Ache [**Olies atrum**].

~~~ Tisane d'Anis [**Pimpinella anisum** (ou peut-être **Illicium anisatum**)].

CAUCHEMARS

Manger de la Fougère mâle [*Pteris*, **Aspidium Filix mas**] cuite dans du vin.

~~~ Fumigations de Polypode [*Herbe-de-gagne*, *Mille-pieds*, **Polypodium vulgare**].

~~~ Porter sur soi la pierre Chalcédoine (*Grand Albert*).

~~~ Mettre du Pourpier [**Portulaca oleracea**] sur son lit (*Ibid.*).

~~~ Appliquer sur l'estomac une lame de plomb en forme de croix fait cesser les cauchemars érotiques.

V. Esprits (Mauvais).

CAUSTIQUE

Ellébore jaune [**Eranthis hyemalis**] (1).

CÉCITÉ

Faire un emplâtre avec de la Verveine [*Peristerion*, *Herbe-sacrée*, *Herbe-du-sang*, *Guérit-tout*, **Verbena officinalis**], du Plantain [*Polyneuron*, *Grand-plantain*, **Plantago major**], de l'Herbe-à-cinq-côtes [?] et du Trèfle sauvage tacheté de noir

(1) Il n'existe pas, à proprement parler, d'ellébore jaune. Il s'agit probablement de ce que l'on appelle couramment *Ellébore d'hiver*.
~~~

[**Trifolium agrarium** ?], et le placer *sur le bras* du malade, d'abord à la saignée, puis au poignet.

CHAMBRE

V. Purification des Chambres.

CHAMPIGNONS (EMPOISONNEMENT PAR LES)

Boire de la décoction de semence d'Ortie **Roybra**.

~~~ Avaler un peu de nitre (*Salpêtre*) mêlé avec de l'huile.

~~~ Avaler de la fiente de poule.

CHARBON

Oraison précieuse. — O Jésus, mon sauveur, vrai Dieu et vrai homme, je crois fermement que vous avez répandu votre sang pour nous, je crois dans (*sic*) l'Eucharistie, que vous avez souffert pour nous, répandu votre sang précieux ; ne m'oubliez pas dans votre sainte grâce, pour la maladie dont j'implore notre saint patron, intercédez pour nous. Ainsi soit-il. — Au pied de l'autel, il faut intercéder le (*sic*) patron de l'endroit où est le malade, et ensuite vous prendrez du Lierre [**Hedera helix**] le plus proche de terre, du savon qui n'ait pas servi, vous battrez le tout ensemble avec de la jeune crème, vous appliquerez cela avec l'oraison (*sic*) et l'on est promptement guéri. (*Le médecin des Pauvres*) (1).

~~~ Piler des feuilles de Ronce [*Ronce-noire*, *Meurons*, *Mûrier-de-renard*, **Rubus fruticosus**], de Sureau [*Haut-bois*, *Solion*, **Sambucus nigra**], avec graine de Moutarde [**Sinapis nigra** ou peut-être, mais peu probablement **Sinapis alba**], et en faire une sorte de cataplasme sur le charbon, en prenant le cordial contre la peste (V. Peste, la formule : *Bien râtisser...* (*Petit Albert.*)

CHEVEUX (CHUTE DES)

Feuilles et racines d'Aconit [*Capuchon-de-moine*, *Pardalianches*, *Casque-de-Jupiter*, **Aconitum napellus**] infusées dans du vin (la racine cueillie en conjonction de Saturne et du Soleil).

(1) V. la note art. BLESSURES.
~~~

∾∾ Lotions d'un mélange de vinaigre et de suc d'Aloès (**Sempervirum marinum**).

∾∾ Les cheveux sont noircis et conservés par la décoction de Cyprès [**Cupressus sempervirens**].

∾∾ Leur croissance est activée par une application de décoction de Mousse [**Serpigo**].

∾∾ Brûler des abeilles, mêler leur cendre avec de la fiente de souris, et faire infuser le tout dans de l'huile rosat (1) ; y ajouter de la cendre de Châtaignes [*Fruit du* **Fagus Castanea**] ou de Fêves [**Faba vulgaris**] brûlées, et le poil naîtra sur toute partie du corps qui sera oint de cette huile (*Papus*).

∾∾ Frictions avec un onguent composé de parties égales de fiente de souris et de miel.

CHORÉE

V. Epilepsie.

CHLOROSE

V. Pales Couleurs.

CICATRISANTS

Lotions de Chicorée [**Chicorium intybus**], cueillie lorsque Jupiter est dans le signe du Sagittaire, le soleil dans le signe du Lion, et à l'heure de Vénus.

∾∾ Lotions d'Oreille-d'Ours (2).

∾∾ Boire (en décours de la lune seulement) la décoction, dans la limonade, du Persil [**Petroselinum sativum**] cueilli aux heures du soleil.

V. Baume (*Huile de*).

CLOUS

Application locale de grains de Blé rôtis dans leurs épis aux feux de la Saint-Jean (24 juin).

∾∾ Cataplasme de fiente de chèvre détrempée avec du vinaigre.

V. Abcès.

(1) Résultat de la macération de roses de Provins dans l'huile d'olive.

(2) Ce nom populaire s'applique à la fois à une espèce de champignons du genre **Tremella**, et à la *Primevère auricule* (**Primula auricula**). Il paraît plutôt s'agir ici de cette dernière.

CŒUR (BATTEMENTS DE)

Employer à dose infinitésimale la liqueur provenant d'une distillation prolongée de la Digitale [**Digitalis purpurea**].

∿∿∿ Porter sur soi de la pierre d'opale (*J.-B. Porta*).

COLIQUES

Huile et eau d'Anis [**Pimpinella anisum**] (utilisées surtout pour les tranchées des enfants).

∿∿∿ Porter une bague d'or ou d'argent sous le chaton de laquelle on aura enchassé le cordon ombilical tombé du ventre d'un nouveau-né (*Grand Albert*).

∿∿∿ Infusion de Centaurée [*Siphilon*, **Centaurea centaurium**] (1).

∿∿∿ Décoction de Genièvre [*Hara*, **Juniperus vulgaris**].

∿∿∿ Sont prévenues, en portant sur soi de la Jusquiame [*Mansera*, *Careillade*, *Octharon*, *Potelée*, *Hannebanne*, **Hyoscyamus niger**] (2).

∿∿∿ Boire une infusion de feuilles de Molène [*Herbe-de-saint-Fiacre*, *Bouillon-blanc*, *Bonhomme*, *Cierge-de-Notre-Dame*, **Verbascum thapsus**], en adressant une prière à ce saint.

∿∿∿ Infusion de Tilleul [**Tilia europœa**] préparée quand la lune est dans le signe des Poissons.

∿∿∿ *Oraison.* — Mettez le doigt sur la douleur, et dites : « *Marie qui êtes Marie, ou colique, passion, qui êtes entre mon cœur et mon foie, entre ma rate et mon poumon, arrête au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit*, et dites trois *Pater* et trois *Ave*, et nommez le nom de la personne, disant : Dieu t'a guéri. *Amen* (*Le Médecin des Pauvres* (3). (*V. ci-dessous*).

∿∿∿ Prenez un lavement fait avec de la décoction de racines et feuilles de Mauve [*Grande-mauve*, *Mauve-sauvage*, **Malva sylvestris**], trois têtes de Pavot [*Pavot-blanc officinal*, **Papaver somniferum**], deux jaunes d'œufs et une poignée de graine de Lin [**Linum usitatissimum**] ; réitérez autant de fois qu'il sera utile ; mettez chaque fois le grand doigt sur le nombril, et dites : *Marri qui est marri ou colique ou passion...* (le reste comme dans l'oraison ci-dessus) (*Enchiridion du Pape Léon*).

(1) V. la note, à l'article BILE.

(2) De la racine de jusquiame *blanche*, dit le Grand Albert. Ne serait-ce pas, en ce cas, la *jusquiame-faux-coqueret* (**Hyoscyamus physaloïdes**) ?

(3) V. la note, à l'art. BLESSURES.

Porter au cou l'os d'un mort (*Grand Albert*).

Ce mal est causé par la Lune ; prenez, à l'heure de Mars ou Mercure, ses ennemis, les fruits de Laurier [*Laurier-noble*, *Laurier-sauce*, *Laurier-d'Apollon*, **Laurus nobilis**] et en faites une poudre, et en donnez à boire le poids de deux drachmes (1) avec vin aromatique ; cela ôtera la douleur (*Petit Albert*).

Prendre de la gomme arabique avec du lait.

Recueillir de la fiente de loup, et y prendre les fragments d'os que l'on y trouve ; les réduire en poudre et les mélanger avec du vin que l'on boira. L'effet est immédiat.

Boire du vin où l'on a délayé de la fiente de poule et du miel.

Coliques infantiles :

Cataplasmes de Pariétaire [*Perce-muraille*, *Herbe-de-Sainte-Anne*, *Epinard-de-muraille*, *Aumure*, *Herbe-aux-murailles*, **Parietaria officinalis**].

Coliques néphrétiques :

Infusion de Sabline rouge [**Arenaria rubra**].

CONCEPTION

Est favorisée par la décoction de bois d'Aloès (**Sempervirum marinum**).

Tisanes de *Virga-Pastoris* [*Lorumborat*, *Verge-à-berger*, *Cardère-velue*, **Dipsacus pilosus**] (*César Longin*).

Facilitée pour la femme qui mange des clous de Girofle [**Caryophyllus aromaticus**].

Prendre de l'infusion de Gui de Chêne [*Luperax*, *Dabat*, *Helle*, *Guytama*, *Barsome*, **Viscum album**].

La conception est facilitée pour la femme qui prend pendant quatre jours, en décoction, du jus de Mercuriale [*Phyllum*, *Foirole*, *Caquenlit*, *Ramberge*, *Vignoble*, **Mercurialis annua**]. L'enfant sera mâle si le plant est mâle ; ce sera une fille si on a employé un plant femelle (2).

Faire boire à la femme, à son insu et avant le coït, du lait de jument. (*Grand Albert*).

Décoction de fleurs de noix Muscade [**Myristica moschata**].

(1) La drachme [ou dragme] pesait environ trois grammes et demi.

(2) *Quid* s'il y a mélange des deux genres ?

∿∿ Sirop ou infusion de feuilles rouges de Rose **Eglerisa**.

∿∿ Manger de la semence de Sauge [*Coloricon*, *Herbe-sacrée*, **Salvia officinalis**].

∿∿ Infusion de Valériane [*Herbe-de-Saint-Georges*, *Herbe-aux-chats*, **Valeriana officinalis**].

∿∿ Porter sur soi, pendant le coït, de la poudre de corne de cerf mêlée à de la fiente de vache (*Grand Albert*).

Conception d'un garçon

Prendre la matrice et les entrailles d'une buse, faire sécher, réduire en poudre, et les faire boire, dans du vin, à la femme. — Les testicules du lièvre, semblablement préparés, et pris à la fin de l'époque produiront le même effet (*Petit Albert*).

∿∿ V. plus haut l'usage du jus de Mercuriale.

CONSTIPATION

Tisane de Mouron [*Anagalide*, **Anagallis arvensis**].

CONTRE-POISON

V. ANTIDOTES.

CONTUSIONS

Application locale de feuilles de Renouée [*Molybdena*, *Persicaire*, *Traînasse*, *Herbe-à-cochons*, *Proserpinaco*, *Seminalis corrigiole*, *Herbe-des-Saints-Innocents*, *Herbe-à-cent-nœuds*, *Aviculaire*, *Centinode*, **Polygonum aviculare**] que l'on place ensuite dans un lieu humide ; la guérison s'opère magnétiquement.

CONVULSIONS DES ENFANTS

Entourer les poignets de l'enfant avec des bracelets de soie écrue.

∿∿ Couper les quatre pattes d'une taupe vivante, et les mettre dans un sachet qu'on attache au cou de l'enfant.

∿∿ Faire porter à l'enfant un collier composé de graines de Pivoines [*Herbe-de-Sainte-Rose*, *Herbe-aux-Sorciers*, *Fleurs-de-Mallet*, **Pæonia officinalis**] enfilées sur une aiguillée de fil de lin (Le nombre des graines doit être impair).

CORDIAUX

Infusion de Coriandre [**Coriandrum sativum**].

Infusion de fleurs de Mélisse [*Celeivos*, *Metiphyllum*, *Melissophyllum*, *Citronnelle*, **Melissa officinalis**] (*César Longin*).

Infusion de Gui [*Luperax*, *Dabat*, *Helle*, *Guytama*, *Barsome*, **Viscum album**] (*César Longin*).

Infusion de Violette [*Matronalis flos*, **Viola odorata**].

Infusion de Sauge [*Herbe-sacrée*, *Coloricon*, **Salvia officinalis**]. (*César Longin*).

Eau Céleste. (1) — Vous aurez grand soin de bien choisir les drogues suivantes, en sorte qu'il n'y en ait aucune de gâtée ou sophistiquée : Cannelle fine, [*Cinnamome*, **Cinnamomum Zeylanicum**], Girofle [**Caryophyllus aromaticus**], Noix-muscade [**Myristica moschata**], Gingembre [**Zingiber officinale**], Zédouare (2), Galenga (3), Poivre blanc [**Piper nigrum** (4)], de tout cela une once ; six pelures de bon Citron [**Citrus medica**], deux poignées de Raisins de Damas (5), autant de Jujubes [**Ziziphus sativa**], une poignée de moelle d'Hièbles [ou *Yèble*, sorte de sureau, **Sambucus ebulus**], quatre poignées de graine de Genièvre [*Hara*, **Juniperus vulgaris**] qui soit bien menue, une poignée de semence de Fenouil [**Fœniculum vulgare**] vert, autant de fleurs de Millepertuis [*Herbe-de-Saint-Jean*, *Chasse-diable*, *Trascalan*, **Hypercium perforatum**], autant de fleurs de Basilic [**Ocimum basilicum**], autant de fleurs de Romarin [*Libanotis*, *Encensier*, *Rose-marine*, *Herbe-aux-couronnes*, **Rosmarinus officinalis**], autant de fleurs de Marjolaine [**Origanum majorana**], de Pouillot (6),

(1) L'*eau céleste* est assez employée dans certaines campagnes, mais elle est faite, on peut croire, suivant une formule moins compliquée que celle-ci, qui est la véritable.

(2) Probablement *zédoaire*, nom donné à des rhizomes de *kæmpféries*, de *curcumas* et d'*amomes*.

(3) Probablement *galega* [**galega officinalis**].

(4) Le poivre blanc n'est autre que le poivre noir ou commun décortiqué par macération dans l'eau, ce qui lui enlève de sa force. C'est certainement de ce *poivre blanc* qu'il est question ici, car, s'il paraît exister, dans certaines régions tropicales, une variété de poivre dite véritablement *poivre blanc*, peu connue, et dont la caractéristique semble au contraire d'être beaucoup plus fort que le *piper nigrum* ; cet autre *poivre blanc* était certainement ignoré à l'époque où écrivait notre auteur.

(5) Vraisemblablement ce que nous appelons aujourd'hui *raisin de Corinthe*.

(6) Il s'agit évidemment ici du *Pouliot* sauvage [*Menthe-sauvage*, *Menthe-Pouliot*, *Herbe-de-St-Roch*, **Mentha Pulegium**].

de Stecades (1), de franc Sureau [*Hautbois*, *Solion*, **Sambucus nigra** ? ou bien *Sureau-hyèble*, **Sambucus ebulus** ?], de Roses muscades [**Rosa moschata** ?], de Rue [**Ruta graveolens** ? ou **Peganum Harmala** ?], de Scabieuse [*Racine du-Diable*, *Fleur-de-veuve*, **Scabiosa Arvensis**], de Centaurée [*Siphilon*, *Herbe-à-Chiron*, **Erythrœa centaurium** ? ou **Centaurea centaurium** ?], de Fumeterre [*Fiel-de-terre*, *Pisse-sang*, **Fumaria officinalis**] et d'Aigremoine [*Herbe-de-Saint-Guillaume*, *Soubeirette*, **Agrimonia Eupatoria**] ; deux onces de Spica Nardi [*Spicanard*, **Nardus stricta**], autant de bois d'Aloès, [**Aloes vulgaris**], autant de graine de Paradis, [*Amome-à-grappes* ?], autant de Calami Aromatici [rhizome de l'*Acore*, **Acorus calamus**], autant de bon Macis (2), autant d'Oliban (3), autant de Santal citrin (4), une dragée d'Aloès hépatique (5) ; ambre fin, Rhubarbe [**Rheum rhaponticum** (*Rhubarbe indigène*)] deux drachmes.

Toutes ces drogues étant assemblées et bien conditionnées, on pilera celles qui doivent être pilées et pulvérisées, et on mettra le tout, bien mélangé, dans un grand alambic de verre fort, d'un pied et demi de hauteur, et vous verserez de la bonne eau-de-vie sur ces drogues en sorte que l'eau-de-vie surnage au moins de trois travers de doigt en dessus des drogues ; puis, ayant bien bouché l'alambic, crainte d'évaporation, il faut mettre l'alambic dans du fumier de cheval, bien chaud, en digestion l'espace de quinze jours ; puis on le mettra en distillation au bain-marie toujours bouillant, après l'avoir muni de son chapiteau et de son récipient, l'un et l'autre bien lutés et scellés. On sera attentif à la distillation, en sorte que, lorsqu'on s'apercevra que ce qui tombe dans le récipient change de couleur, on doit aussi changer de

(1) Ce nom paraît bien désigner le *stéchas* actuel. Mais duquel s'agit-il précisément ? Ce nom scientifique de l'*immortelle* commune s'appliquait jadis par extension à plusieurs espèces du même genre. D'autre part, ce terme désigne en outre une espèce de *lavande* et la section du genre dont cette espèce est le type. *Quid ?*

(2) Sorte de capsule ou d'écorce qui entoure, à l'intérieur, la *noix muscade* (**Myristica moschata**).

(3) Gomme-résine, dont le nom provient de la basse latinité, *oleum Libani*, produite par un arbre encore inconnu, et que l'on suppose appartenir au genre *balsamodendron*, de la famille des *térébinthacées*, qui croîtrait en Arabie et dans l'Inde.

(4) **Santalum album** de Roxburgh, ou **santalum Freycinetianum** de Gaudichaud ?

(5) Sorte d'aloès rougeâtre qui se trouve sous ce nom dans le commerce.

récipient et remettre la première eau qui a distillé dans l'alambic pour la purifier de ses flegmes par une seconde distillation, et cette seconde sera la vraie Eau Céleste. Que quand vous verrez cette seconde eau changer encore de couleur, tirant sur le roux, vous la mettrez en réserve, bien bouchée, dans un bocal de verre fort.

Usage. — Si l'on se frotte, le matin, avec cette eau, le front, les paupières des yeux, le derrière de la tête et sur la nuque du col, elle rend la personne prompte et habile à bien apprendre, fortifie la mémoire, aiguise les esprits, et conforte merveilleusement la vue. En la mettant avec un morceau de coton dans les narines, c'est un souverain céphalique pour purifier le cerveau de toutes superfluités, humeurs froides et catarrheuses. Si, de trois jours, on en boit une cuillerée, elle maintient la personne en force, en vigueur, et dans un embonpoint tels que la beauté se conserve jusqu'à l'âge décrépit. Elle est souveraine contre la courte haleine et la rend agréable en adoucissant les organes du poumon et le guérissant lorsqu'il est gâté ; si on en donne de temps en temps à un lépreux, elle répare si bien son foie qu'elle le met en voie de prompte guérison. Elle est tellement forte contre les venins et poisons que si l'on en verse sur un crapaud ou d'autres insectes venimeux, seulement six gouttes, on le voit mourir soudainement. Il n'y a point de restaurant qui puisse égaler la vertu substantielle de cette eau divine, car, non seulement on peut se passer de boire et manger pendant vingt-quatre heures quand on en a avalé le matin une cuillerée, mais même si l'on en met dans la bouche d'un agonisant et qu'il la puisse avaler, elle lui redonne de la vigueur, et lui rend l'usage de la parole et de la raison, s'il l'a perdu. Elle sert à rompre la pierre et la gravelle, dissipe la rétention d'urine et l'ardeur brûlante de la verge. Elle soulage notablement les étiques, asthmatiques et hydropiques. Les goutteux même s'en peuvent servir utilement par fomentation. Elle garantit de la peste, et de toute fièvre maligne quelle qu'elle puisse être ; en un mot, on peut appeler cette Eau Céleste une médecine universelle (*Petit Albert*).

V. Longévité.

CORS AUX PIEDS

Enduire le mal pendant plusieurs jours avec la pulpe des Figues [*fruit du* **ficus carica**].

〰 Ecraser des escargots sur l'endroit malade.
〰 Mettre sur les cors un peu de sang menstruel.

COUCHE (FAUSSE)

V. Avortement.

COUPS

V. Foulures.

COUP DE SANG

V. Apoplexie.

COUPURES

Emplâtre de feuilles de Lis [*Angoeides*, *Chrynostates*, **Lilium album**] trempées dans du vin et de l'huile.
V. Blessures.

CRACHEMENTS DE SANG

Manger des Mûres vertes [*Fruit du* **Morus nigra** ? ou de la *Ronce*, **Rubus fruticosus** ?].

CRISES NERVEUSES

Sont provoquées par l'absorption de Jusquiame [*Mansera*, *Octharan*, *Potelée*, *Hannebane*, **Hyoscyamus niger**] à l'état naturel.
V. Nerveuses (Maladies).

DANSE DE SAINT-GUY

V. Epilepsie.

DARTRES

Application de Joubarbe [*Herbe-aux-Charpentiers*, *Crassule*, *Joubarbe-des-vignes*, **Sedum telephium**] broyée avec de la farine d'orge et de l'huile (1).
〰 Couper de la racine d'Oseille [**Rumex acetosa**] en petites rondelles ; les laisser tremper deux jours dans du fort

(1) Ce remède se rapproche beaucoup de ce que la thérapeutique populaire appelle *orpin confit*, qui se compose uniquement de feuilles de joubarbe conservées dans l'huile, et que l'on emploie vulgairement contre les coupures, les cors et les hémorrhoïdes.

vinaigre blanc, et en faire des lotions pour applications locales.

∾ Emplâtres de racines de Quintefeuille [**potentilla reptans**, *Pedactilius*, *Pentaphyllon*].

∾ Lavages à l'eau, distillée puis bouillie, de feuilles de Tabac [**Nicotiana tabacum**].

DÉBOITEMENT

V. Luxation.

DENTITION INFANTILE

Pendre au cou de l'enfant, pour la faciliter, la dent d'une bête — et particulièrement d'un poulain — d'un an (*Grand Albert*).

∾ Faire cuire la cervelle d'un lièvre et en frotter les gencives de l'enfant (*Ibid.*).

∾ Frotter les gencives de l'enfant avec une crête de coq desséchée.

Frotter les gencives avec de la cervelle de lièvre.

DENTS (MAUX DE)

Suc de feuilles d'Angélique [*Angelica*, **Archangelica officinalis**] versé dans les dents creuses.

∾ Application de grains de blé rôtis dans leurs épis aux feux de la Saint-Jean (24 juin).

∾ Frotter la dent malade avec la racine sèche de petite Consoude [*Bugle*, **Ajuga reptans**] cueillie en août, jusqu'à ce qu'il vienne un peu de sang ; la douleur cesse, et l'on bouche ensuite la dent creuse avec un peu de Saule [**Salix alba**].

∾ Faire, sur la dent malade, des applications d'huile de Giroflier [**Caryophyllus aromaticus**].

∾ Application de racine de Glouteron [*Philadelphus*, *Apparine*, *Bardane*, *Herbe-aux-teigneux*, **Arctium lappa**] cueillie en nouvelle lune, le Soleil étant dans le signe de la Vierge.

∾ Décoction d'écorce de Jusquiame [*Mansera*, *Octharan*, *Hannebanne*, **Hyoscyamus niger**].

∾ Les dents sont affermies par des lavages avec une décoction de Mousse [**Serpigo**].

∾ Gargarismes de suc de Quintefeuille [**Potentilla reptans**, *Pedactilius*, *Pentaphyllon*].

~~~ Mettre sur la dent malade une pincée de Poivre [**Piper nigrum**] et de sucre en poudre, humectée d'un peu d'eau.

~~~ *Oraison.* — Sainte Apolline, assise sur la pierre de marbre, Notre Seigneur passant là lui dit : Apolline, que fais-tu là ? Je suis ici pour mon chef, pour mon sang, pour mon mal de dents. Apolline, retourne-toi ; si c'est une goutte de sang, elle tombera, et si c'est un ver, il mourra. — Cinq *pater* et cinq *Ave Maria* en l'honneur et à l'intention des cinq plaies de Notre Seigneur Jésus-Christ. Le signe de la croix sur la joue, en face du mal que l'on ressent, et en très peu de temps vous en serez guéri (*Le médecin des pauvres*). (1).

~~~ Prendre un serpent sur soi.

~~~ Faites infuser, dans du fort vinaigre de petites racines de Mûrier noir [**Morus nigra**], après les avoir bien concassées ; vous y ajouterez gros comme une petite fève de vitriol romain (?), et vous exposerez cela au soleil d'été, durant quinze jours, dans un bocal de verre fort ; ensuite de quoi vous les retirerez et les ferez sécher dans un pot de terre vernissée, avec un lézard vert, dans un four médiocrement chaud, le pot étant bien couvert ; et vous en ferez une poudre de laquelle vous mettrez sur la dent gâtée, et elle se déracinera et tombera en peu de temps (*Petit Albert*).

~~~ Les dents ne peuvent se gâter si, chaque matin, on fait fondre dans la bouche trois grains de sel marin, et si l'on étend cette dissolution sur les dents et les gencives.

~~~ Placez sur la dent un petit morceau de Tabac du Brésil ; écrivez sur un morceau de carte les mots : *Stragiles falcesque dentale dentium dolorum per sanate* (2) ; portez ce morceau de carte pendu à l'oreille du côté de la dent qui fait souffrir, et la douleur s'apaisera peu à peu. Si la dent est creuse, mettez dedans un petit morceau de camphre (*Enchir. du pape Léon* : Cf. le *Démostérion* de *Roch le Baillif*).

~~~ On s'en guérit radicalement en allant quêter trois aumônes en l'honneur de Saint Laurent (*Enchir. du P. Léon*).

~~~ Vous mettrez un peu d'eau-de-vie dans le creux de votre main, et vous la respirerez dans la narine du côté où vous avez mal.

~~~ « Le parfum de la dent d'un homme mort, sans doute, délivre de ce mal » (Le *Démosterion* de *Roch le Baillif*).

(1) V. la note, art. BLESSURES.

(2) Lisez : *Fragiles fossasque dentes et dentium dolorem persanate* ; sur certains textes absolument dénaturés, cette formule est devenue : *Strugoles faïnsque lecutate, te decutinem dolorum persona.*
~~~

~~~ Toucher avec les dents une dent de pendu, ou mettre du fer entre les dents, lorsque l'on sonne les cloches le samedi saint (*St-Bernardin de Sienne*, *Serm. I.*).

~~~ Prendre un ver de terre, le faire bouillir dans l'huile et le mettre chaud dans l'oreille opposée au côté où siège la douleur.

DÉPILATOIRE

Boire du suc de Jacinthe [**Hyacinthus**] cueillie de préférence aux heures du soleil ou de Vénus.

DÉPURATIFS

Chardon-bénit [**Centaurea benedicta**], cueilli en juin, avant l'épanouissement des fleurs jaunes, et macéré dans du vin blanc.

~~~ Infusion de Salsepareille [**Smilax Sarsaparilla**].

DESCENTE

V. Hernie.

DÉTERSIFS

Cueillir du Chardon-bénit [**Centaurea benedicta**] en juin, avant l'épanouissement des fleurs jaunes et le faire macérer dans du vin blanc.

~~~ Toutes les variétés d'Aristoloche [*Sarrasine*, **Aristolochia longa**].

~~~ Eau de fleurs de Romarin [*Libanotis*, *Encensier*, *Rose-Marine*, *Herbe-aux-Couronnes*, **Rosmarinus officinalis**], surtout contre la lèpre, l'avarie et les plaies.

DIARRHÉE

Infusion de Tabouret [*Onagollis*, *Bourse-de-pasteur*, *Molettes*, *Mille-fleurs*, **Thlaspi bursa pastoris**].

~~~ Infusion d'Epine-vinette [**Berberis vulgaris**].

DIGESTIFS

Tisane d'Ache [**Oscicum** ?].

~~~ Tisane de Grande Ache [**Olies atrum** ?].

~~~ Tisane d'Anis [**Pimpinella anisum**].

DIPHTÉRIE

V. Angine.

DIURÉTIQUES

Infusion d'Ail [*Scorodon*, **Allium sativum**].

ꟷ Infusion de Vésicaire [*Alkékenge*, *Herbe-à-cloques*, *Cloqueret*, **Physalis alkekengi**].

ꟷ Toutes les variétés d'Aristoloche (*Sarrasine*, **Aristolochia longa**].

ꟷ Tisane d'Asperge [**Asparagus officinalis**].

ꟷ Tisane de racine de Buglosse (*Langue-de-Bœuf*, **Anchusa officinalis**].

ꟷ Macération dans du vin blanc, de Chardon-bénit [**Centaurea benedicta**], cueilli en juin, avant l'épanouissement des fleurs jaunes.

ꟷ Bulbe de Colchique d'automne [*Diacentauréon*, *Tue-chien*, *Dame-nue*, *Veilleuse*, *Narcisse-d'automne*, *Safran-bâtard*, *Safran-des-prés*, **Colchicum autumnale**].

ꟷ Infusion de Germandrée [*Petit-chêne*, *Chasse-fièvre*, **Teucrium scordium**].

ꟷ La fumigation des semences de Bardane [**Arctium lappa**], des graines de Pourpier [**Portulaca oleracea**] et le pollen de Lis [**Lilium album**] sont des diurétiques pour les femmes qui ne conservent pas la chasteté.

ꟷ Boire du vin où l'on aura fait cuire de la Mousse [**serpigo**] recueillie sur des arbres lunaires (arbres et arbustes aquatiques).

ꟷ Tisane d'Oignon [**Alium Cepa**].

ꟷ Poireau [*Porreau*, *Scorodo prosum* [**Alium porrum**].

ꟷ Décoction de graine de Rave [**Brassica rapa esculenta**].

ꟷ Trèfle [*Alleluia*, *Pain-de-Cocu*, **Oxus**].

DOULEURS

Appliquer sur l'endroit sensible une branche de Frêne [**Fraxinus excelsior**] cueillie par un jeune garçon vierge.

ꟷ Porter sur soi la pierre Memphite (?) (*Grand Albert*).

V. Longévité.
V. Névralgies.
V. Rhumatisme.
V. Goutte.

Douleurs de tête.

Aspirer par la bouche les vapeurs chaudes d'une infusion de Myrte [**Myrtus communis**].

Douleurs d'Oreilles et Surdité.

Prendre, dans un verre d'eau, 3 ou 4 gouttes de suc de feuilles de Laurier [*Laurier-noble*, *Laurier-sauce*, *Laurier-d'Apollon*, **Laurus nobilis**].

V. Oreilles (Douleurs d').

Douleurs de cœur et d'estomac.

Infusions de Renouée [*Molybdena*, *Persicaire*, *Traînasse*, *Herbe-à-Cochons*, *Proserpinaco*, *Seminalis corrigiola*, *Herbe-des-Saints-Innocents*, *Herbe-à-cent-nœuds*, *Aviculaire*, *Centinode*, **Polygonum aviculare**].

DYSENTERIE

Infusion d'Epine-vinette [**Berberis vulgaris**].

≋ Emplâtre de Mûres vertes [*Fruits du* **Morus nigra** ? ou du **Rubus fruticosus** ?]

≋ Manger de la semence de Plantain [*Polyneuron*, **Plantago major**] broyée dans du vin et les feuilles confites dans du vinaigre.

≋ Manger de la tête de chèvre rôtie.

≋ Absorber de la poudre de Raisin de Chine (1).

≋ Absorber de la poudre d'émeraude (*J. B. Porta*).

≋ Boire du suc de feuilles de Vigne [**Vitis vinifera**].

≋ Appliquer sur le ventre des cataplasmes de pépins de Raisin [**Vitis vinifera**] préalablement rôtis et pulvérisés.

≋ Manger des limaçons rouges préalablement brûlés et réduits en poudre.

≋ Faire chauffer des cailloux de rivière sur un feu ardent, les jeter dans un vase plein d'urine dans lequel on aura mis de la fiente de chien en poudre, et donner à boire deux fois par jour pendant trois jours.

≋ Boire du suc d'Ornoglosse (2).

(1) Peut-être *raisin de Corinthe*.

(2) Corruption évidente d'*ornithoglosse*. Mais ce nom s applique aujourd'hui à un genre de plantes de la famille des colchicacées ou mélanthacées qui croissent au cap de Bonne-Espérance. Il est infiniment peu probable que la sorcellerie des campagnes fasse entrer dans sa thérapeutique des herbes si lointaines. D'autre part, le botaniste allemand Nees von Esenbeck a établi dans cette famille (colchicacées) une tribu, les colchicées,

DYSURIE

V. Urine (Retention d').

ÉBLOUISSEMENTS

V. Vertiges.

ÉCHARDES

V. Épines.

ÉCOULEMENTS

V. Blennorrhagie.

ÉCROUELLES

Boire du suc de Quintefeuille [*Pedactilius*, *Pentaphyllon*, **potentilla reptans**] dissous dans l'eau.

⁂ Emplâtre de racine de Verveine [*Péristerion*, *Herbe-sacrée*, *Herbe-du-sang*, *Guérit-tout*, **Verbena officinalis**].

⁂ Porter, pendue au cou, de la racine de Vinette (1) (*Grand Albert*) ou de Verveine [V. ci-dessus] (*Papus*).

ÉCORCHURES

V. Blessures.

ECZÉMA

V. Dartres.

EFFORT

V. Hernie.

EMBONPOINT

V. Obésité.

EMMÉNAGOGUE

V. Menstruel.

ayant pour type le genre colchique. Mais les différentes colchiques constituent de violents poisons, que l'on ne pourrait boire impunément. — Peut-être, en fin de compte, faut-il rechercher l'ornithoglosse dans la *langue de moineau* [*Stellaire-passerine*, *Mouron-blanc*, *Mouron-des-petits-oiseaux*, *Morgeline*, **Stellaria media**], ou surtout dans la *Langue-de-passereau* [*Traînasse*, **Polygonum aviculare**] que la thérapeutique des champs emploie pour différents usages.

(1) Ce terme s'applique, dans les campagnes, soit à l'Oseille [**Rumex acetosa**], soit à l'Epine-vinette [**Berberis vulgaris**].

ÉMOLLIENT

Tisane d'Acanthe [**Acanthus mollis**].

≈ Tisane d'Arum [*Gouet*, *Pied-de-veau*, *Langue-de-bœuf*, *Oreille-d'âne*, **Arum maculatum**].

≈ Guimauve [**Althœa officinalis**] en tisane, cataplasmes ou bains.

≈ Décoction de Lin [**Linum usitatissimum**].

ENGORGEMENTS DE LA POITRINE

Infusion de Camomille [**Anthemis nobilis**, ou **Matricaria chamomilla**, ces deux espèces possédant les mêmes propriétés].

EMPHYSÈME

V. ASTHME.

EMPOISONNEMENT

V. ANTIDOTES.

ENTORSES

Emplâtre de terre jaune (?) délayée dans du vinaigre.

≈ Celui qui fait l'opération doit déchausser son pied gauche et s'en servir pour toucher trois fois le pied malade, en formant des signes de croix avec ce même pied gauche, et en prononçant les paroles suivantes. A la première fois, il dira : *Anté* † ; à la seconde fois *Anté-té* † ; à la troisième fois : *Super-anté-té* †. Le pied malade doit être touché au-dessus de l'entorse (*Petit Albert*).

V. FOULURES.

ÉPIDÉMIES

Les jeunes filles doivent se réunir en secret (condition de rigueur), au commencement de la nuit, sous la conduite de la plus pure d'entre elles, en dehors du village. Elles en font le tour en procession, et, à l'entrée de chaque rue qui y conduit, on fait une station, et on lève les bras en faisant le geste de chasser, et en criant : Hou ! Hou ! Hou !

≈ Les habitants du village doivent se réunir de nuit sur une hauteur, un tertre dominant le village ; on allume un bûcher, et une jeune fille — une vierge — se dépouille de ses vêtements et traverse le bûcher. [C'est probablement

le reste d'une tradition antique où, en cas d'épidémie, on brûlait une vierge]. (Allemagne).

ÉPILEPSIE

Respirer des fumigations de graines de Sarrasine [*Aristoloche*, **Aristolochia longa**].

〰 Faire boire au malade du sang d'anguille étendu d'eau (*Grand Albert*).

〰 Infusion d'Armoise [**Artemisia vulgaris**] cueillie après la pleine lune qui termine les jours caniculaires.

〰 Décoction de feuilles de Viorne [**Viburnum** (1)] dans du vin.

〰 Faire macérer de la racine pulvérisée d'Ellébore noir [*Rose-de-Noël*, *Offoditius* **Helleborus niger**] dans de l'esprit de vin ; distiller à feu lent ; ajouter à la liqueur ainsi obtenue du sucre candi ; en prendre dans de l'eau où a trempé quelque temps de l'hippoglosse (2) ; on utilise également l'huile provenant des racines d'Ellébore [**Veratrum album**].

〰 Faire une bague avec la corne blanche d'un âne, et la mettre au doigt du malade à son insu (*Grand Albert*).

〰 Prendre des baies de Gui de Chêne (*Luperax*, *Dabat*, *Hele*, *Guytama*, *Barsome*, **Viscum album**], desséchées, pulvérisées et dissoutes dans un vin alcoolique.

〰 Prendre (quand la Lune, Mars ou Jupiter sont dans le signe du Cancer) de l'eau distillée de Pivoine [**Pœonia officinalis**].

〰 Tisane du Gui [V. ci-dessus] cueilli sur le Sureau [**Sambucus nigra**] croissant dans le voisinage de Saules [**Salix alba**].

〰 Infusion de Tilleul [**Tilia europœa**] préparée quand la lune est dans le signe des Poissons.

〰 Manger du Trêfle [*Alleluia*, *Pain-de-Cocu*, **Oxus**] avec ses fleurs.

〰 Manger de la graine de Verveine [**Peristerion**, *Herbe-sacrée*, *Herbe-du-Sang*, *Guérit-tout*, **Verbenas officinalis**], mêlée avec de la graine de Pivoine [**Pœonia officinalis**] d'un an.

(1) Toutefois, dans les campagnes, ce nom est aussi donné à la clématite [**Clematis vitalba**] ; mais en ce cas, on dit plus communément *Viorne-aux-pauvres*.

(2) Ce terme ne s'applique aujourd'hui qu'à une sorte de poisson, genre flétan, dont l'emploi, en pareille matière, paraît bien improbable ; j'identifierais plutôt ce mot avec la *Langue-de-cheval* ou *Fragon-à-languette*, dont le nom scientifique [**Ruscus hypoglossum**] se rapprocherait de notre *hippoglosse* qui, dans ce cas, n'en serait qu'une corruption.

⩨ Vous ferez un anneau de pur argent, dans le chaton duquel vous enchâsserez un morceau de corne de pied d'élan ; puis vous choisirez un lundi de printemps auquel la lune sera en aspect bénin ou en conjonction avec Jupiter ou Vénus, et, à l'heure favorable de la constellation, vous graverez en dedans de l'anneau ce qui suit : « *Dabi* † *Habi* † *Haber* † *Habr* † » ; puis, l'ayant parfumé trois fois avec le parfum du lundi (aloès), soyez assuré qu'en le portant habituellement au doigt du milieu de la main, il garantit du mal caduc (*Petit Albert*).

⩨ Porter sur soi de l'émeraude (*J.-B. Porta*).

⩨ Dites à l'oreille droite de celui qui est tombé du haut-mal : *Oremus, præceptis salutaribus moniti.* — Ajoutez l'Oraison dominicale. Avant que ces prières soient achevées, le malade se relève (*Grim. du P. Honorius*).

⩨ Ceux qui sont sujets à cette maladie doivent toujours avoir de la racine de Pivoine [**Pœonia officinalis**] mâle pendue à leur cou. Cette racine doit être cueillie en avril. Lorsque vous vous trouvez auprès d'une personne attaquée, soufflez-lui dans l'oreille droite ces paroles : *Gaspard fert myrrham, thus Melchior, Balthazar aurum.* Il (*sic*) se relève sur l'heure, et, pour le guérir radicalement, il faut avoir trois clous de fer de la longueur du petit doigt ; enfouissez-les profondément au lieu de sa première chute, et, sur chacun, nommez le nom du malade. (*Enchir. du pape Léon* — Cf. le *Demosterion* de *Roch le Baillif*).

⩨ Soufflez en l'oreille droite du malade et dites : *Fora consummatio est ramus* † *malin* † *rite* † *confedo* † *saluero* †. Il se lèvera aussitôt et retombera. Alors, pour le guérir radicalement, enfoncer trois clous au lieu de sa chute, en prononçant les paroles suivantes : *Valeam de zazœo* † *atita* † *alleluia.* (*Ibid. autre version*).

⩨ Danser le jour et la nuit, en prenant bien garde de tomber par terre, et faire quantité d'autres folies dans l'église, aux fêtes de l'Assomption de la Vierge et de saint Barthélemy (*St Bernardin de Sienne, Serm. I*).

Epilepsie des Enfants

Décoction de Ciboule [**Alium fistulosum**].

⩨ Cueillir les premières graines portées par un jeune plant de Pivoine [**Pœonia officinalis**] et les suspendre au cou de l'enfant, ou lui en faire prendre une décoction.

ÉPINES, ÉCHARDES

Oraison. — Pointez sur pointes. Mon Dieu, guérissez cette pointe comme saint Côme et saint Damien ont guéri les cinq plaies de N. S. J.-C. au jardin des Olives. (*Dire le nom de la personne*). *Natus est Christus, mortuus est, resurrexit Christus.* — Après que vous aurez dit cette oraison, vous prendrez un linge d'homme, blanc de lessive, que vous couperez large et long comme le doigt, puis vous le mettrez en croix sur l'épine, et ensuite vous l'envelopperez du même linge. Vous soufflerez trois fois sur l'épine, en disant l'oraison, et puis vous l'envelopperez comme il est dit ; ensuite, le souffrant fera une neuvaine, à jeun, à l'intention des souffrances qu'a endurées notre Seigneur Jésus-Christ sur le Calvaire (*Le Médecin des Pauvres* (1).

ÉPISTAXIS

Feuilles et racines d'Aconit [*Capuchon-de-moine*, *Pardalianches*, *Casque-de-Jupiter*, *Napel*, **Aconitum Napellus**], infusées dans du vin (la racine cueillie en conjonction de Saturne et du Soleil).

♒ Cueillir de la main gauche, et sans regarder, une poignée d'herbes au hasard, en disant : « Je suis de la Noé ; herbe qui n'as été ni plantée ni semée, fais ce que Dieu t'a commandé ». Il faut placer cette herbe sous les narines, et le sang s'arrête aussitôt. Pour plus d'efficacité, il faut cueillir l'herbe au clair de lune (Sédir, *Les Plantes magiques*).

♒ Lotions avec une décoction de Mousse [**Serpigo**].

ÉRYSIPÈLE

Eau distillée de coquelicot [*Pavot rouge*, **Papaver Rhœas**].

♒ Emplâtre de fleurs de sureau [*Haut-bois*, *Solion*, **Sambucus nigra**].

ÉRUPTIONS DE LA PEAU

Applications de Joubarbe [*Herbe-aux-charpentiers*, *Crassule*, **Sedum telephium**], broyée avec de la farine d'orge et de l'huile.

(1) V. la note, art. BLESSURES.

~~~ Prendre matin et soir une tasse de décoction de feuilles de Noyer [**Juglans regia**].

~~~ Exprimez le jus d'un Poireau [**Allium porrum**], mêlez avec une égale quantité de lait doux ou de crême, et servez-vous-en pour laver les boutons qui sècheront et tomberont promptement (*Le véritable Dragon rouge*).

ESPRITS (MAUVAIS)

Fumigation d'Aigremoine [**Agrimonis Eupatoria**, *Herbe-de-St-Guillaume*, *Soubeirette*].

~~~ Porter sur soi de l'herbe d'offoditius [*Roseæ Noel*, *Ellebore-blanc*, **Veratrum album**] ou de la racine de Verveine [*Herbe-sacrée*, *Herbe-du-sang*, *Guérit-tout*, **Verbena officinalis**].

ESQUINANCIE

Infusions d'Epine-vinette [**Berberis vulgaris**].

ESTOMAC (CRUDITÉS D')

Prendre dans de l'eau 3 ou 4 gouttes de suc de feuilles de Laurier [*Laurier-noble*, *Laurier-sauce*, *Laurier-d'Apollon*, **Laurus nobilis**].

ESTOMAC (MAUX D')

Boire l'eau provenant de la distillation des oignons de Lis [*Augoeides*, *Chrynostates*, **Lilium album**].

~~~ Frictions locales avec les pouces et applications locales de linge où l'on a écrasé des brins de Lamberge (?).

~~~ Ce mal est causé par le Soleil ; prenez à l'heure de Mars, Mercure ou la Lune, ses ennemis, une poule et la tuez ; et levez dehors cette pluchée qui se trouve dans le petit ventre, et en faites une poudre ; la donnant à boire avec du vin, c'est un bon remède (*Petit Albert*).

~~~ Tisane de Renouée [*Persicaire*, *Traînasse*, *Herbe-à-cochons*, *Herbe-des-saints-Innocents*, *Herbe-à-cent-nœuds*, *Aviculaire*, *Centinode*, **Polygonum aviculare**].

V. Longévité.

ÉTOURDISSEMENTS

V. Vertiges.

FATIGUE DE LA MARCHE

Prendre un brin d'Herbe-de-la-Saint-Jean [*Armoise*, *Hypericon*, *Millepertuis*, *Fleur-de-Saint-Jean*, *Couronne-de-Jean-Baptiste*, **Artemisia vulgaris**] et le tenir à la main ou à la ceinture est un préventif ; le remède ensuite est de se laver les pieds avec une infusion de la même plante (*Sedir*, *Les Plantes magiques*. — *Grand Albert*).

⁂ Cueillir de l'herbe qu'on appelle Armoise [V. ci-dessus], dans le temps où le soleil fait son entrée au premier degré du capricorne ; la laisser sécher à l'ombre, et en faire des jarretières avec la peau d'un jeune lièvre, c'est-à-dire qu'ayant coupé la peau du lièvre en courroies de la largeur de deux pouces, vous en ferez un redouble, dans lequel vous coudrez ladite herbe, et les porterez aux jambes : il n'y a point de cheval qui puisse suivre longtemps un homme de pied qui est muni de ces jarretières (*Petit Albert*).

⁂ Si vous êtes las de la marche du jour précédent, faites uriner sur vos jambes une jeune fille vierge, avant le soleil levé : la fatigue disparaîtra. — L'opération sera encore meilleure si elle est faite un mercredi de printemps, la lune étant en conjonction avec Mercure (*Ibid.*)

⁂ Prendre un morceau de cuir de la peau d'un jeune loup dont on fera deux jarretières, sur lesquelles on écrira avec son propre sang : *Abumalith cados ambulavit in fortitudine cibi illius*. Pour que l'écriture ne s'efface pas, doubler ces jarretières (*Ibid.*).

⁂ Vous aurez les cheveux d'un larron pendu, desquels vous ferez des tresses dont vous formerez des jarretières que vous coudrez entre deux toiles de telle couleur qu'il vous plaira ; vous les attacherez aux jambes de derrière d'un jeune poulain, puis, en le forçant à marcher à reculons environ vingt pas, vous direz les paroles suivantes : *Sicut ambulat Dominus Sabaoth super pennas ventorum, sic ambulabo super terram*, et vous laisserez échapper le poulain après avoir repris les jarretières (*Ibid.*).

⁂ Ecrivez sur trois billets [que vous porterez sur vous] : *Gaspard*, *Melchior*, *Baltazar* (*Grim. du P. Honorius*).

⁂ A ces procédés divers, on peut ajouter celui que nous révèle le *Petit Albert* — procédé dit *Secret du bâton de voyage*.

« Vous cueillerez le lendemain de la Toussaint, une forte branche de Sureau [*Sureau vulgaire*, **Sambucus nigra**], dont

vous ferez un bâton que vous approprierez à votre mode ; vous le creuserez en ôtant la moelle qui est dedans ; après avoir garni le bout d'en bas d'une virole de fer, vous mettrez au fond du bâton les deux yeux d'un jeune loup, la langue et le cœur d'un chien, trois lézards verts, trois cœurs d'hirondelle (1), et que tout cela soit séché au soleil entre deux papiers, les ayant auparavant saupoudrés de fine poudre de salpêtre [*azotate de potasse*], et vous mettrez par dessus tout cela, dans le bâton, sept feuilles de Verveine [**Verbena officinalis**], cueillies la veille de Saint-Jean-Baptiste, avec une pierre de diverses couleurs que vous trouverez dans le nid de la huppe (2), et vous boucherez le haut du bâton avec une pomme de buis ou telle autre matière que vous voudrez, et soyez assuré (! ? !) que le bâton vous garantira des périls ou incommodités qui ne surviennent que trop ordinairement aux voyageurs, soit de la part des brigands, des bêtes féroces, chiens enragés et bêtes venimeuses ; il vous procurera aussi la bienveillance de ceux chez qui vous logerez. »

FAUSSE COUCHE

V. Avortement.

FÉBRIFUGES

Chardon-bénit [**Centaurea benedicta**]. Cueillir en juin, avant l'épanouissement des fleurs jaunes et faire macérer dans du vin blanc.

≈ Décoction d'écorce de Frêne [**Fraxinus excelsior**].

≈ Se frotter contre un buisson de Houx [*Bois-franc*, **Ilex aquifolium**] est très efficace pour guérir la fièvre.

≈ Manger une pâquerette [**Bellis perennis** ou **B. annua**].

≈ Prendre de la poudre de racine de Polypode [*Herbe-du-gagne*, *Mille-pieds*, **Polypodium vulgare**] (surtout contre la fièvre quarte).

(1) Il est des formules de sorcellerie qui s'expliquent par une tradition dénaturée d'occultisme et dont on peut reconstituer l'essence primordiale. En ce qui touche celle-ci, je me déclare dans l'impossibilité absolue d'en expliquer les éléments.

(2) Les grimoires de la vieille sorcellerie parlent souvent de cette pierre à diverses couleurs que l'on trouve dans le nid de la huppe. Aucun traité spécial ne la décrit, aucun chasseur ou dénicheur d'oiseaux ne se rappelle l'avoir vue. *Quid ?*

∿∿ Emplâtres de Rue sauvage (1) pilée avec de la Sauge [*Herbe-sacrée*, **Salvia officinalis**].

∿∿ En Bourgogne, quand un enfant est fiévreux, au printemps, on le porte devant la touffe la plus fleurie d'un buisson d'aubépine. La mère s'agenouille, le dépose devant elle et prie ; puis elle se relève, embrasse l'enfant, le reprend dans ses bras et rentre chez elle.

∿∿ Porter l'enfant fiévreux à l'église après l'office, et lui faire faire, en marchant et sans s'arrêter, neuf fois le tour de l'autel (Bourgogne).

∿∿ Appliquer sur le pouls un cataplasme d'Herbe-chevaline (2) ; il survient une ampoule qu'on ouvre et le malade guérit (!).

∿∿ *Oraison*. — Quand Jésus porta sa croix, il lui survint un juif nommé Marc-Antoine, qui lui dit : Jésus, tu trembles. Jésus lui dit : Je ne tremble ni ne frissonne ; et celui qui, dans son cœur, ces paroles prononcera, n'aura jamais ni fièvre ni frisson. Dieu commande aux fièvres tierces, fièvres quartes, fièvres intermittentes, fièvres purpurines, de se retirer du corps de cette personne (*nommer la personne*) JÉSUS, MARIA, JÉSUS. — Il faut faire une neuvaine à jeun, à l'intention de la personne, en mémoire des souffrances qu'a endurées notre Seigneur Jésus-Christ sur le Calvaire (*Le Médecin des Pauvres* (3).

∿∿ Porter sur soi la pierre Lazulite [*lapis-lazuli*] guérit la fièvre quarte (*Grand Albert*).

∿∿ Manger de la chair de lion ou boire de l'urine de cet animal pendant trois jours guérit la fièvre quarte (*Grand Albert*).

∿∿ Donner son vêtement à une femme grosse et le porter ensuite (*Ibid.*).

∿∿ Porter sur soi l'os d'un mort (*Ibid.*).

∿∿ Se pendre au cou du cérumen provenant de l'oreille gauche d'un chien (*Grand Albert*).

∿∿ Placer sur le front, les tempes et les pieds des compresses de Myrte (**Myrtus communis**].

(1) Cette plante, qu'il ne faut pas confondre avec la *Rue des jardins* (**Ruta graveolens**] est le *Pégane harmale* [**Peganum harmale**].

(2) Probablement la *Langue-de-cheval* ou *Fragon-à-languette* [**Ruscus hypoglossum**] qui semble désigné parfois par le terme d'hippoglosse (V. la note, art. EPILEPSIE).

(3) V. la note, art. BLESSURES.

Avalez, trois jours de suite, un billet où soit écrit : *Agla*, *Garnaze*, *Eglatus*, *Egla* (*Grim. du P. Honorius*).

Oraison. — Dieu est venu au monde pour nous racheter de nos péchés ; il a jeûné trente-trois ans et trois jours ; il a été vendu aux Juifs trente deniers ; Fièvre tierce, Fièvre quarte, Fièvre de quelle qualité qu'elle soit ne puisse demeurer sur mon corps ; au nom de Jésus, qui a été attaché à l'arbre de la croix, où il a répandu son sang juste pour nos péchés ; sainte Marie, priez pour moi ; saint Michel, conservez-moi ; Jésus, Marie, saint Joseph, assistez-moi ; Marie, sainte Catherine, conservez-moi. — Ici doit être mis le nom du fébricitant, qui doit porter au cou ce que dessus, disant chaque jour, à jeun, cinq *Pater* et cinq *Ave* devant une image de la Vierge. (*Grim. du P. Honorius*).

Chardon bénit [**Centaurea benedicta** ou **Carduus benedictus**], de l'Absinthe [*Herbe-aux-vers*, *Aluine*, **Arthemisia absinthium**] et du Safran [**Crocus sativus**], versez-y dessus (*sic*) de l'eau bouillante, et la buvez tous les jours un peu avant que la fièvre vienne : elle s'en ira aussitôt (*Petit Albert*).

Acheter (sans marchander), le vendredi, un pot de terre neuf de neuf sous, et y faire cuire, dans l'eau bouillante, de la racine de Cynoglosse [*Langue-de-chien*, **Cynoglossum officinale**] ; quand cette racine est bien cuite, en faire un cataplasme qu'on se mettra sur le ventre (*Gilbert*).

Verser une pincée de sel ammoniac dans un verre de vin blanc, et faire boire le tout au malade en disant : « Que Dalameck et Taynor t'aident, et que Sayanon te guérisse » (*Ibid.*).

Piler des araignées, les mettre, dans un linge, sur le front, guérit la fièvre tierce.

V. *Eau Céleste*, art. CORDIAUX.

FIBROMES

V. TUMEURS.

FIÈVRE

V. FEBRIFUGES.

FISTULES

Lavages avec de l'Eau de Cyclamen [*Pain-de-pourceau*, *Suffo*, *Umbilicus terræ*, **Cyclamen Europœum**], et application

d'onguent fait avec cette eau, *foüs serpentinæ* (?) et *Sophiæ sana* (?) (*Sedir*, *Plantes magiques*).

⩫ Ce mal est causé par Mars ; prenez, à l'heure de Saturne ou de Jupiter, ses ennemis, la racine de Lirios (1) en poudre que vous mêlerez avec de la cendre des huîtres brûlées, Pain-de-pourceau [*Cyclame*, **Cyclamen Europœum**], et vous appliquerez sur la fistule (*Petit Albert*).

⩫ Faire une application de cendre de hérisson (*Cardan*).

FLUEURS BLANCHES ET ROUGES

Boire de la décoction de Nénuphar [**Nymphœa alba**) cueilli en juin ou juillet.

V. Metrorrhagie.

FLUX DE VENTRE, FLUX DE SANG

Décoction et cataplasmes de racine ou de graine d'Artichaut [**Cynasa Scolymus**] récoltée quand le soleil est au cinquième degré de la Balance.

⩫ Prendre du Tabouret [*Onagollis*, *Bourse-de-pasteur*, *Malette*, *Bourse-à-berger*, *Boursette*, **Thlaspi bursa pastoris**] et, pour les hommes, le tenir à la main ; pour les femmes, la suspendre au cou.

⩫ Infusions d'Epine-vinette [**Berberis vulgaris**].

⩫ *Oraison*. — « J'ai entré (*sic*) dans le jardin des Olives, j'ai rencontré sainte Elisabeth ; elle causa le flux de son ventre ; le flux du ventre de N. (*nommez la personne*) est arrêté ». Il faut dire trois *Pater* et trois *Ave* en l'honneur de Dieu et de monsieur Saint-Jean, à genoux devant le malade, le faisant coucher du côté droit. Répétez trois fois pour le malade, et trois fois pour vous ; il sera guéri (*Grim. du P. Honorius*).

⩫ Buvez deux onces de suc d'Ortie à fleurs rouges [? **Lamium purpureum** ?] et dites : *Anna peririt* (2) *Mariam*, *Elisabeth peririt* (2) *Joannem*, *Maria autem Christum*. *In nomine Jesu*, *cesset sanguis ab boc famulo* ou *ab hac famulâ* (*Enchir. du pape Léon*).

(1) Probablement une variété de lis, sinon le lis lui-même (en grec *leirion*).

(2) Lisez *peperit*.

FLUXIONS

Application extérieure d'un emplâtre de Germandrée [*Petit-chêne*, *Chasse-fièvres*, **Teucrium chamœdrys**].

≈ Applications locales de Mûres vertes [fruit du **Murus nigra**].

≈ Prendre une once (env. 31 gr.) de fiente de pigeon, deux drachmes (env. 7 gr.) de moutarde, et autant de graine de Cresson [**Sisymbrium nasturtium**] et une once d'huile de vieilles treilles (? (1) ; mêler le tout et en faire un emplâtre.

FOIE (DOULEURS ET MALADIES DU)

Boire du suc de Jusquiame [*Mansera*, *Octharon*, *Potelée*, *Hannebane*, **Hyoscyamus niger**] délayé avec du miel.

≈ Infusion de fleurs de Mélisse [*Celeivos*, *Metiphyllum*, *Mélissophyllum*, *Citronnelle*, **Melissa officinalis**].

≈ Boire du vin de madère dans lequel on aura jeté un foie de loup préalablement desséché, broyé et mis en poudre.

FOULURES

Lotions d'Aigremoine [*Herbe-de-St-Guillaume*, *Soubeirette*, **Agrimonia Eupatoria**].

V. Entorses.

FRACTURES

Cataplasmes d'Oreille-d'âne (2).

≈ « Et, pour remède d'un membre disloqué, faut fendre une canne, verge d'osier ou couldre [coudrier] franche, de longueur de quatre piedz, et la tenir par deux hommes vis-à-vis, chasque bout sur leurs cuisses, et dessus dire ces mots : *Motas donata daries dardaries astaries*. et dire par trois fois, et, au lieu où ils se joindront, mettre un fer dessus comme un cousteau, et prendre avec la main droite, et le couper avec la senestre par un bout auprès du lieu où il s'est joinct ; puis le lier sur la fracture (Le *Demosterion* de *Roch le Baillif*).

(1) Dans la préparation de l'éther, on trouve un résidu que les techniciens appellent *huile de vin pesante* ; peut-être s'agit-il de ce même résidu — que devaient connaître les alchimistes — provenant de vieil alcool.

(2) Ce nom vulgaire s'applique à deux plantes bien différentes : à un champignon d'un genre *tremella*, et à la grande Consoude [*Langue-de-vache*, **Symphytum officinale**]. Il paraît plutôt s'agir ici de cette dernière.

FURONCLES

V. CLOUS et ABCÈS.

GALE

Applications de décoction d'Aristoloche [*Sarrasine*, **Aristolochia longa**].

∽∽ Se rouler tout nu dans un champ d'avoine ; en arracher une poignée dont on se frotte les parties malades avec de l'eau de source, puis faire sécher cette avoine sur une haie : la gale se desséchera en même temps.

∽∽ Décoction de baies de Genièvre [*Hara*, **Juniperus vulgaris**].

∽∽ Emplâtres de Fumeterre [*Fiel-de-terre*, *Pisse-sang*, **Fumaria officinalis**].

∽∽ Frictions et absorption de décoction d'Herbe-de-saint-Roch à fleurs jaunes [*Pulicaire*, **Inula pulicaria**].

∽∽ Pour préserver les enfants de la gale, les laver le jour de vendredi saint (*Le véritable Dragon rouge*).

V. TEIGNE.

V. BAUME (*huile de*).

GANGRÈNE

Infusion de racines d'Angélique (*Angelica*, **Archangelica officinalis**], cueillies sous l'influence du Soleil et de Mars, lorsque ces planètes sont dans le signe du Lion.

∽∽ Application de racine de petite Chélidoine [*Ficaire-fausse-renoncule*, *Petite-éclaire*, *Eclairette*, *Herbe-aux-hémorroïdes*, *Aquilaris*, **Ficaria ranunculoïdes**], cueillie dans le signe du Bélier.

∽∽ Cataplasme de feuille broyées d'Ortie. (**Roybra**).

GASTRALGIE

V. ESTOMAC.

GÉNÉRATION

L'eau distillée de la racine de Narcisse [*Narcisse-des-Prés*, *Narcisse-sauvage*, *Clochette-des-bois*, *Porillon*, *Aiault*, *Fleur-de-coucou*, **Narcissus pseudo-Narcissus**], augmente la sécrétion du sperme.

GORGE (MAUX DE)

Prendre vingt feuilles de Lierre [**Hedera Helix**] et les mettre dans un petit pot avec du vin vieux et un peu de sel ; laisser bouillir le tout à loisir, puis s'en gargariser avec une gorgée aussi chaude que possible (*Le Bâtiment des préceptes*).

♒ Fiente humaine (1) préparée comme suit : Prendre un homme jeune, sain et robuste, et lui faire manger pendant trois jours des lupins avec du pain, bien cuit, contenant un peu de levain et de sel ; on ne lui fera boire que du vin clairet. Rejeter la fiente des deux premiers jours, et ne conserver que celle du troisième jour. La mélanger avec son poids de miel. — On peut également utiliser ce remède sous forme de cataplasme. Il est souverain contre l'esquinancie.

♒ Frotter extérieurement le gosier du malade avec de la cervelle de chat ; la guérison a lieu dans les trois jours.

V. Angine.

GOUTTE

Décoction de feuilles d'Angélique (*Angelica*, **Archangelica officinalis**), cueillies sous l'influence de Saturne.

♒ Infusion de Centaurée [*Siphilon*, **Centaurea jacea** ou **Erythrœa centaurium** ? (2).

♒ Emplâtre de colchique d'automne [*Diacentauréon*, *Tue-chien*, *Dame-nue*, *Hermodactyle*, *Veilleuse*, *Safran-bâtard*, *Safran-des-Prés*, **Colchicum autumnale**].

♒ Appliquer sur l'endroit malade un rameau de Frêne [**Fraxinus excelsior**] cueilli par un jeune garçon vierge.

♒ Décoction de baies de Genièvre [*Hara*, **Juniperus vulgaris**].

♒ Décoction de racine de Jusquiame [*Mansera*, *Octharon*, *Potelée*, *Hannebane*, **Hyoscyamus niger**].

♒ Application d'Ortie **Roybra** cueillie quand la planète Mars est à l'Orient dans le signe du Scorpion ou du Capricorne.

♒ Boire (en décours de la lune seulement) la décoction, dans la limonade, de Persil [**Petroselinum sativum**] cueilli aux heures du soleil.

(1) Dioscoride, Galien, Eginerte et d'autres font grand cas des vertus de la fiente humaine.

(2) Voir la note, à l'article BILE.

⩫ Lavage avec de l'huile dans laquelle on a fait macérer des graines de Sureau [*Haut-bois*, *Solion*, **Sambucus nigra**].

⩫ Suspendre à son pied droit (ou au pied gauche) le pied droit (ou gauche) d'une tortue et ainsi des autres membres (*Grand Albert*).

⩫ Ce mal est causé par Saturne ; prenez, à l'heure de Mars ou de Vénus, l'herbe nommée Marica [? **Marerica** ?] (1), que vous pilerez et mêlerez avec le jaune d'œuf en façon d'une allumette, et mangez-en à jeun (*Petit Albert*).

⩫ Porter un anneau fait dans le temps qu'on dit la Passion de Notre-Seigneur (*St-Bernardin de Sienne*, *Serm. I*).

⩫ *Contre la sciatique* : Prendre de la récente fiente de bœuf ou de vache, l'envelopper dans des feuilles de vigne ou de chou, la faire cuire ainsi sous les cendres, et l'appliquer ensuite sur l'endroit douloureux.

V. *Eau Céleste*, art. CORDIAUX.
V. LONGÉVITÉ.

GRAVELLE

V. PIERRE.

GROSSESSE

L'usage de compresses de feuilles de Dictame [**Origanum dictamus**] facilite le cours de la grossesse.

⩫ Il en est de même si la femme porte sur soi une pierre hématite [*Peroxyde de fer brun ou rouge*].

Indices du sexe de l'enfant :

Si le ventre devient rond à droite,
Si la femme est colorée de visage,
Si elle remue toujours le pied droit le premier,
Si elle a les mouvements légers,
Si le lait est épais et ne se sépare pas,
Si une goutte de lait (ou de sang) jetée dans l'eau tombe au fond,

(1) Je n'ai pu trouver ce nom nulle part. Peut-être faut-il lire *magica* ou *maurica*. Dans le premier cas, il s'agirait soit de la Stramoine [*Herbe-aux-sorciers*, *Herbe-des-magiciens*, **Datura stramonium**] soit de la Circée [*Herbe-aux-magiciennes*, *Herbe-de-Saint-Etienne*, **Circæa lutetiana**]. Dans le second cas, ce nom désignerait *l'Herbe-maure*, appellation commune à deux plantes : la Maurelle ou Morelle [**Croton tinctorium**] et une sorte de Raiponce [**Phyteuma spicata**].

Si la mamelle droite est plus grasse que l'autre,
Si du sel placé sur le mamelon ne fond pas :
C'est un garçon.
Les indices contraires dénotent une fille.
(*Petit Albert*).

Si l'on chasse les mouches pendant qu'une femme est en travail, elle accouchera d'une fille (*St-Bernardin de Sienne, Serm. I*).

HALE DU VISAGE

Appliquer un emplâtre fait avec de la farine de Fèves [*Fève-commune*, *Fève-de-marais*, **Faba vulgaris, Faba major**] grillées.

Laver avec de la décoction de Lis [*Augoeides*, *Chrynostates*, **Lilium album**].

Lotions de fleurs de Romarin [*Encensier*, *Rose-marine*, *Herbe-aux-couronnes*, *Libanotis*, **Rosmarinus officinalis**] bouillies dans du vin blanc.

Par l'espinard et le porreau
Florit le lys clair de la peau.
[Epinard, **Spinacia oleracea** — Poireau, **Allium Porrum**].

Pour éclaircir le teint, se baigner souvent et se laver avec quelques gouttes d'esprit-de-vin, avec du lait virginal(1), ou enfin avec les eaux distillées du Mouron [*Anagalide*, **Anagallis arvensis**], d'Argentine (2) et de fleurs de Fève [V. ci-dessus]. (*Le véritable Dragon Rouge*).

Vous prendrez deux pintes d'eau, dans quoi vous aurez fait cuire des Fèves fageoles (?) tant qu'elles se réduisent presque en pâte ; cette eau étant mise dans un alambic, vous y joindrez deux poignées de Mouron [*Anagalide*, **Anagallis arvensis**], deux poignées d'Argentine (2), une livre de veau haché, avec six œufs frais, et, sur tout cela, une chopine de vinaigre blanc. Vous distillerez cette mixtion au bain-marie, et vous aurez une eau excellente pour dissiper les rougeurs du visage en le lavant matin et soir. (*Petit Albert*).

(1) Cosmétique très réputé au XVIIe siècle. [« *Je ne vois partout que blancs d'œufs*, lait virginal *et mille autres brimborions que je ne connais point* » (Molière)]. Ce cosmétique se préparait avec de la teinture de benjoin, de l'eau de rose, du baume du Pérou, de l'ambre, du suc d'amandes et autres ingrédients mélangés avec de l'eau dans différentes proportions variables. — On le prépare aujourd'hui en mélangeant 5 grammes de teinture de benjoin avec 500 grammes d'eau de rose.

(2) Ce nom s'applique à la fois au *Ceraiste cotonneux* [**Cerastium tomentosum**] et à la *Potentille ansérine* [**Potentilla anserina**].

⁓ *Eau de Venise.* — Ceux ou celles qui ont le visage brun ou un peu basané pourront le faire devenir blanc comme neige en se servant de la véritable Eau de Venise qui se fait en la manière suivante : Vous prendrez une pinte de lait d'une vache noire, au mois de mai ; une pinte d'eau de la vigne quand elle pleure (1), huit Citrons [**Citrus medica**] et quatre Oranges [*Oranges douces*, **Citrus aurantium**] (2) hachées (3) menu par tranches, deux onces de sucre candi, une demi-once de borax bien pulvérisé, quatre oignons de Narcisse [*Narcisse-des-prés*, *Narcisse-sauvage*, *Clochette-des-bois*, *Porrillon-Jeannette*, **Narcissus pseudo-narcissus**] pilés, et vous mettrez tout cela distiller et rectifier au bain-marie, et vous en conserverez l'eau dans une bouteille bien bouchée (*Petit Albert*).

⁓ Vous prendrez trente pieds de mouton et six pieds de veau ; vous ôterez toute la chair, et ne vous servirez que des os qui sont longs ; vous les concasserez le mieux que vous pourrez, et vous prendrez bien garde à la moelle qui s'y trouvera ; vous les mettrez bien cuire dans un grand pot de terre neuf, et aurez soin, dans le commencement du bouillon, de l'écumer doucement, pour en ôter l'ordure sans graisse ; quand ils auront bouilli l'espace de trois heures, vous les laisserez bien refroidir, puis, avec une cuiller d'argent (!?!), vous lèverez la graisse et la moelle qui sera congelée sur la surface du pot, sans en laisser aucunement ; vous prendrez une égale pesanteur de pane de chevreau ; et si ces deux graisses pèsent une demi-livre, vous y ajouterez une drachme de borax et autant d'alun de roche calciné, deux onces d'huile des quatre semences froides (4) et vous ferez bouillir le tout dans une pinte de vin blanc qui soit bien clair, et vous le laisserez refroidir ; vous lèverez toute la superficie de la graisse qui sera congelée, et vous la laverez et modifierez plusieurs fois dans de l'eau de rose, jusqu'à ce qu'elle soit devenue fort

(1) Sève de vigne.

(2) Il existe des oranges, telles le *citrus vulgaris* qui ne remplissent pas les mêmes conditions.

(3) Coupées.

(4) Il existe deux huiles des quatre semences froides : celle qui est faite avec les semences froides majeures : concombre, melon, courge et citrouille ; — et celle qui est faite avec les semences froides mineures : chicorée sauvage, endive, laitue et pourpier. Il existe aussi deux huiles des quatre semences chaudes : majeures et mineures. Tout ceci faisait surtout partie de la pharmacopée des XVIIe et XVIIIe siècles.

blanche, et vous la mettrez dans de petits pots de faïence pour s'en (*sic*) servir (*Petit Albert*).

V. Boutons et Jouvence.

HALEINE FÉTIDE (PURIFICATION DE L')

Prendre vingt feuilles de Lierre [**Hedera helix**] et les mettre dans un petit pot avec du vin vieux et un peu de sel ; laisser bouillir à loisir puis s'en gargariser avec une gorgée (*Le Bâtiment du Précepte*).

≈ Manger des ombelles de Fenouil [*Marathrum*, **Fœniculum vulgare**] confites.

≈ Gargarismes de Romarin [*Libanotis*, *Encensier*, *Rosemarine*, *Herbe-aux-couronnes*, **Rosmarinus officinalis**].

≈ Prenez le soir, en vous couchant, un morceau de myrrhe (1) gros comme une noisette, que vous ferez fondre dans la bouche (*Petit Albert*).

HALLUCINATIONS

Boire du vin blanc dans lequel on a fait infuser des feuilles broyées de Genouillère [**Polyenemon**].

≈ Porter sur soi de la pierre calcédoine (2) (*Grand Albert*).

HAUT MAL

V. Epilepsie.

HÉMOPTYSIE

V. Crachements de Sang.

HÉMORRHAGIES

Elles peuvent être provoquées par la Corne-de-cerf [*Sanguinaire*, **Sanguinalis** ou **Sanguinaria**] pulvérisée et infusée.

Elles s'arrêtent par :

≈ Application de Tabouret [*Bourse-de-pasteur*, *Onagollis*, *Molette*, *Mille-fleurs*, **Thlaspi bursa pastoris**].

(1) La myrrhe est une gomme-résine, d'odeur forte mais agréable, de saveur âcre, de couleur brune-rougeâtre qui découle du **Balsamodendron**.

(2) Sorte d'agathe de couleur bleue ou jaunâtre.

≈ Application de Poivre [**Piper nigrum**] pulvérisé (1).

≈ L'Oreille-d'âne (2) arrête le sang dans les blessures et les vomissements.

≈ Porter sur soi de la pierre dite Hématite [*Peroxyde de fer brun ou rouge*].

≈ Application de poudre de Raison-de-Chine (?)

≈ Application de Santal rouge [*Ptérocarpe*, **Pterocarpus santalinus**].

≈ Boire du suc de feuilles de Vigne [**Vitis vinifera**].

≈ Porter sur soi du corail (*J.-B. Porta*).

≈ Faire rougir au feu une pièce de monnaie et l'appliquer sur la blessure.

≈ *Oraison.* — Dieu est né la nuit de Noël à minuit ; Dieu est mort ; Dieu est ressuscité ; Dieu a commandé que le sang s'arrête, que la plaie se ferme, que la douleur se passe, et que ça n'entre ni en matière , ni en senteur, ni en chair pourrie, comme ont fait les cinq plaies de notre Seigneur Jésus-Christ. *Natus est Christus, mortuus est, et resurrexit Christus.* On répète trois fois ces mots latins, et, à chaque fois, on souffle en forme de croix sur la plaie, en nommant le nom de la personne, et disant : Dieu t'a guéri ; ainsi soit-il. — On commencera ensuite la neuvaine à jeun, à l'intention des cinq plaies de N. S. J.-C. (*Le médecin des pauvres*) (3).

≈ Ecrivez avec du sang INRI sur un papier, et l'appliquez au front où vous écrivez : *Consummatum est* (*Grim. du P. Honorius*).

≈ La toile d'araignée, appliquée sur une coupure, arrête le sang (4).

≈ Appliquer sur la plaie du poil de lièvre préalablement brûlé.

HÉMORRHAGIE CÉRÉBRALE

V. Apoplexie.

(1) Action purement mécanique d'un corps pulvérulent.

(2) Espèce de champignon du genre *Tremella* ou plutôt *grande Consoude* [**Symphytum officinale**].

(3) V. la note, art. BLESSURES.

(4) J'ai eu moi-même, à plusieurs reprises, l'occasion de constater l'efficacité de ce remède ; mais il ne faut user, en ce cas, que de la toile de certaines araignées, parce qu'il en est, paraît-il, dont l'application, si elle arrête le sang, envenime la plaie.

HÉMORRHAGIE NASALE

V. Epistaxis.

HÉMORRHOIDES

Poudre de Consoude royale [*Pied-d'alouette*, *Aquilina*, *Dauphinelle-des-blés*, *Herbe-de-cardinal*, **Dolphinium consolida**] cueillie après la pleine lune qui termine les jours caniculaires.

〰 Prendre une décoction de baies de Genièvre [*Hara*, **Juniperus vulgaris**] et de fleurs de Sureau [*Haut-bois*, *Solion*, **Sambucus nigra**].

〰 Application locale d'un emplâtre de Germandrée [*Petit-chêne*, *Chasse-fièvre*, **Teucrium chamœdrys**].

〰 S'asseoir sur une peau de bouc (*Grand Albert*).

〰 Porter, suspendue au cou, de la racine de Verveine [*Herbe-sacrée*, *Herbe-du-sang*, *Guérit-tout*, **Verbena officinalis**].

〰 Prenez, du doigt du milieu de la main gauche, de la salive à votre bouche, et en touchez les hémorroïdes, disant : *Broches*, *va-t-en*, *Dieu te maudit* ; *au nom du Père*, *du Fils et du Saint-Esprit.* Après quoi dites neuf fois *Pater* et *Ave* pendant neuf jours ; le second, on n'en dira que huit, et l'on diminue chaque jour suivant l'ordre (*Grim. du P. Honorius*).

〰 Dites en repoussant le mal trois fois avec le doigt du milieu de la main droite : « *Broka Broker*, que Dieu m'a fait, je ne les ai plus de par Jésus (1) ». Frottez-les deux fois par jour avec du beurre frais mêlé de jus de Morelle. [*Crève-chien*, *Raisin-de-loup*, *Morelle-noire*, **Solanum nigrum**] (*Enchir. du Pape Léon*).

HERNIES

Décoction et emplâtre de Garance [**Rubia tinctorum**], cueillie en mai et juin.

〰 Aller au point du jour arracher du grand Muguet, dit Sceau-de-Salomon [*Herbe-aux-panaris*, *Genouillet*, **Polygonatum vulgare**] ; en prendre la racine en forme de fève, la faire cuire avec du beurre et du lait. En neuf jours, le mal disparaît.

HUMEURS FROIDES

V. Ecrouelles.

(1) Autre version : Moka † Maket †, Dieu m'a fait † ; de par Jésus † ; je n'en ai plus †.

HYDROPHOBIE

V. Rage.

HYDROPISIE

Infusion de Vésicaire [*Alkekenge*, *Herbe-à-cloques*, *Cloqueret*, **Physalis Alkekengi**].

⁂ Infusion de Bétoine [**Betonica officinalis**] cueillie après la pleine lune qui termine les jours caniculaires.

⁂ Décoction de racine de Valériane [*Herbe-de-Saint-Georges*, *Herbe-aux-chats*, **Valeriana officinalis**].

⁂ Employer en topique la poudre sèche d'Ellébore à fleurs rouge pâle [**Helleborus niger**] cueilli sous Jupiter ou la lune.

⁂ Décoction de Garance [**Rubai tinctorum**] cueillie en mai et juin.

⁂ Infusion de baies de Genièvre [*Hara*, **Juniperus vulgaris**].

⁂ Suc de Pariétaire [*Perce-murailles*, *Herbe-de-Sainte-Anne*, *Epinard-de-muraille*, *Aumure*, **Parietaria officinalis**].

⁂ Décoction de Persil [**Petroselinum sativum**] bue pendant que Saturne est dans le signe du Lion, la Lune étant sous l'horizon.

⁂ Manger de la semence crue de Plantain [*Polyneuron*, **Plantage major**] après du pain sec et sans boire.

⁂ Tisane d'écorce de Sureau [*Haut-bois*, *solion*, **Sambucus nigra**].

⁂ Cueillir, un peu avant la nouvelle lune d'octobre, un petit scion de Sureau (V. ci-dessus) et le briser en neuf morceaux que l'on porte sur soi.

⁂ Porter sur soi de la racine de Sureau (V. ci-dessus), cueillie, *en tirant par en bas*, le jour de saint Jean-Baptiste, à midi.

⁂ Manger de la racine de Tithymale [*Rhubarbe-des-pauvres*, *Herbe-au-lait*, **Euphorbia officinarum**] infusée pendant trois jours dans du vinaigre.

⁂ Ce mal est causé par Saturne ; prenez, à l'heure de Mars ou Vénus, ses ennemis, un faisan ; tuez-le et prenez le sang ; donnez-en deux verres à boire, et le malade guérira infailliblement (*Petit Albert*).

⁂ Vous guérirez sûrement un hydropique si vous lui faites avaler, pendant neuf jours, dans un breuvage quelconque, la fiente, desséchée et mise en poudre, d'un petit

chien non sevré. Mais il faut que le malade ignore la nature de ce remède.

〰 Boire du vin blanc mêlé à du poil de lièvre brûlé.

V. *Eau Céleste*, art. CORDIAUX.

ICTÈRE

V. JAUNISSE.

IMPUISSANCE

Régime de quelques Amandes amères [fruit de l'**Amygdalus amara**] prises le matin à jeun.

〰 Eau distillée de la racine de Narcisse [*Keiri*, *Porrillon-Jeannette*, **Narcissus pseudo-Narcissus**].

〰 Manger le foie et les testicules d'un jeune porc préalablement séchés et réduits en poudre (*Petit Albert*).

Pour produire l'impuissance :

Faire avaler à l'homme un morceau de ver luisant [*Lampyre*]. (*Grand Albert*).

INCONTINENCE D'URINE

V. URINE.

INDIGESTION

Manger de l'Orange [**Citrus aurantium**]. — Ne pas confondre avec le fruit du *Bigaradier*, [**Citrus vulgaris**] qui est amer.

INFLAMMATIONS

Suc de Pariétaire [*Perce-muraille*, *Herbe-de-Sainte-Anne*, *Epinard-de-muraille*, *Aumure*, *Herbe-aux-murailles*, **Pariétaria officinalis**].

〰 Application de Glouteron [*Philadelphus*, *Apparine*, *Gratteron*, **Galium aparine**], cueilli en pleine lune.

〰 Guimauve [**Althœa officinalis**], prise en tisane, cataplasmes ou bains.

Inflammation de l'estomac.

Manger du Chou.

Inflammation de la matrice.

Appliquer sur le ventre de la fleur de Guimauve (V. ci-dessus) pétrie avec de la graisse de porc et de la térébenthine.

Inflammation de la bouche

Décoction de Marguerites entières [*Pâquerette*, **Bellis perennis**], fleurs, tiges et racines.

~~~ Décoction de Primevères [*Paralysis-herba*, *Coucou*, *Herbe-de-Saint-Pierre*, *Herbe-de-Saint-Paul*, **Primula officinalis**].

Inflammation des poumons

Semence d'Ortie **Roybra** cuite dans du vin.

Inflammation des testicules.

On les guérit en deux jours par des applications locales de bouse de vache nouvelle frite dans une poële avec des fleurs de Camomille [**Anthemis nobilis**], de Roses (surtout roses rouges) et du Mélilot [**Melilotus officinalis**].

INSECTES

V. Piqure des Insectes.

INSOMNIE

Prendre un gros crapaud, et, d'un seul coup, séparer la tête du corps, puis, faire sécher cette tête, et, comme il arrive toujours que des deux yeux de cette tête, quand elle est séparée, il y en a un ouvert et l'autre fermé, la personne qui veut dormir doit porter sur soi l'œil du crapaud qui est fermé (*Petit Albert*). *Conf. art.* Sommeil.

~~~ S'appliquer sur la tête des tiges d'Anet [*Aneth*, *Anethe*, *Fenouil-puant*, **Anethum graveolens**] cuites dans l'huile.

IVRESSE

Cinq ou six Amandes amères [*Fruit de l'* **Amygdalus amara**] prises à jeun préviennent les effets de l'ivresse.

~~~ Manger des Cerises.

~~~ Pour la prévenir, manger du Chou rouge avant le repas.

~~~ Manger du Citron [**Citrus medica**].

~~~ Manger des baies d'Epine-vinette [**Berberis vulgaris**].

Décoction de Lierre [**Hedera helix**] prévient l'ivresse ; la décoction de feuilles de Lierre en guérit les suites.

Prendre à jeun de la noix Muscade [**Myristica moschata**].

Prendre à jeun deux doigts d'huile d'Olive.

Prendre à jeun quelques amandes de Pêcher [**Amygdalus Persica**].

La décoction de Pourpier [**Portulaca oleracea**] arrête les suites de l'ivresse.

Il en est de même de la tisane de Prunelle [*Epine-noire*, *Epine-sauvage*, *Peloussie*, **Prunus spinosa**].

Celui qui porte la pierre d'Améthyste ne peut s'énivrer (*Grand Albert*).

Boire, avant de se mettre à table, deux cuillerées d'eau de Bétoine [**Betonica officinalis**] et une cuillerée de bonne huile d'Olive. Après, vous pourrez boire du vin en toute sûreté, en prenant garde que le verre ou la tasse dans quoi on vous servira à boire ne sente point la Sarriette [**Satureia hortensis**] ou la râpure d'ongles, car ces deux ingrédients contribuent beaucoup à l'ivresse. — Si l'on s'est laissé surprendre par le vin, il faut, pour l'homme, qu'il enveloppe ses génitoires dans un linge qui soit bien imbibé de fort vinaigre, et que la femme qui a succombé à l'ivresse mette un semblable linge sur ses tétons : l'un et l'autre reviendront en leur bon sens (*Petit Albert*. — Cf. *Nomancie cabalistique*, Ms. de la Bibl. de l'Arsenal cité par le *bibliophile Jacob*).

IVROGNERIE

Mettre plusieurs anguilles dans un pot de vin et les y laisser mourir. Celui qui boira de ce vin haïra le vin pendant un an et n'en boira peut-être pas pendant sa vie.

JAMBES (MAUX DE)

Boire du suc d'Offoditius [*Ellebore-blanc*, *Roseæ-Noël*, **Veratrum album**].

JAUNISSE

Feuilles et racines d'Aconit [*Capuchon-de-moine*, *Pardaliouches*, *Casque-de-Jupiter*, *Napel*, *Gueule-de-loup*, *Gant-de-Notre-Dame*, **Aconitum napellus**], infusées dans du vin (la racine cueillie en conjonction de Saturne et du Soleil).

Infusion de Bétoine [**Betonica officinalis**] cueillie après la pleine lune qui termine les jours caniculaires.

Infusion de Centaurée (1) [*Siphilon*, *Herbe-à-Chiron*, **Erythrœa centaurium**].

Manger du Chou rouge.

Infusions d'Epine-vinette [**Berberis vulgaris**].

Manger des Fraises.

Prendre une décoction de Garance [**Rubia tinctorum**] cueillie en mai et juin.

Rhubarbe [*Ramed raved* , **Rheum rhaponticum**] sous toutes ses formes.

Faire boire tous les matins, pendant huit jours, à jeun cinq petites crottes de chèvre délayées dans du vin blanc.

Délayer de la fiente d'oie dans du vin, et en boire pendant neuf jours.

Onctions avec un mélange de fiel de chèvre, de vinaigre et de miel.

Boire durant sept jours du vin blanc mélangé de poils d'homme réduits en poudre.

JOUVENCE (EAU DE)

Vous pétrirez un pain de trois livres de farine de froment et une livre de farine de Fèves [**Faba vulgaris**], avec du lait de chèvre, sans levain trop aigre ; quand vous l'aurez fait cuire au four, vous en ôterez toute la mie, que vous imbiberez bien de nouveau lait de chèvre, et six blancs d'œufs passés à l'éponge. Ajoutez-y une once de coquilles d'œufs calcinées et mélangées ; cela étant dans un alambic, vous en ferez une distillation au feu de sable, et vous aurez une excellente eau rajeunissante, en vous en frottant tous les jours le visage qu'elle rendra uni et poli comme une glace (*Petit Albert*).

LAIT (SÉCRÉTION DU)

La sécrétion du lait est favorisée et augmentée, chez les nourrices, par l'absorption des décoctions de Laitue [**Lactuca sativa**].

V. Nourrice.

(1) V. la note, à l'article BILE.

LÈPRE

Applications d'extrémités de racines de Lis [*Augoeides*, *Chrynostates*, **Lilium album**] écrasées dans la graisse rance.

⁂ Boire du vin dans lequel on a fait infuser du bois de Tamarinier [**Tamarindus Indico**].

V. *Eau Céleste*, art. Cordiaux.

V. Détersifs.

LÉTHARGIE

Faire absorber un peu d'huile de Marjolaine [**Origanum majorana**] cueillie au commencement d'avril ou sous le signe du scorpion.

⁂ Faire des frictions derrière la tête avec une forte décoction d'Agnus-castus [*Arbre-au-poivre*, *Petit-poivre*, *Poivre-sauvage*, *Poivre-des-moines*, *Gatilier-commun*, **Vitex Agnus Castus**], d'Ache [*Ache-des-marais*, *Persil-des-marais*, *Celeri-des-marais*, **Apium graveolens**], et de Sauge [*Coloricon*, *Herbe-sacrée*, **Salvia officinalis** (1)] dans l'eau salée.

LEUCORRHÉE

V. Flueurs blanches.

LONGÉVITÉ

Prenez huit livres de suc mercuriel (2), deux livres de suc de Bourrache [**Borrago officinalis**], tiges et feuilles, douze livres de miel de Narbonne ou autre, le meilleur du pays ;

(1) La thérapeutique de la sorcellerie des campagnes semble avoir repris à son compte la faveur dont l'Ecole de Salerne entourait la sauge, qui est restée, peut-on dire, le pivot de la médication des champs et la base des remèdes de bonne femme, très généralement issus de la sorcellerie guérisseuse. On se rappelle le vers léonin fameux :

Cur moriatur homo cui salvia crescit in horto ?

Il est vrai qu'il trouvait sa contre-partie et sa correction dans cet autre vers, non moins léonin, mais beaucoup moins connu :

Contra vim mortis non est medicamen in hortis.

(2) Peut-être s'agit-il ici du protochlorure de mercure que les alchimistes connaissaient sous bien des noms différents : *mercure doux*, *mercure dulcifié*, *mercure de vie*, etc. ? Peut-être aussi s'agit-il du mercure *éteint* dans un mucilage de gomme et qu'on appelait *mercure gommeux*, ou encore du mercure *éteint* dans du sucre, que l'on nommait *mercure saccharin*... D'autre part, s'il s'agit réellement d'un composé mercuriel, la quantité de huit livres (quatre kilogrammes) paraît bien exagérée... Peut-être aussi s'agit-il ici de jus de mercuriale (V. art. *Conception*).

mettez le tout bouillir ensemble un bouillon pour l'écumer, et le passez par la chausse à hypocras (1) et le clarifiez. — Mettez à part, infuser pendant vingt-quatre heures, quatre onces de racine de Gentiane [**Gentiana lutea**], coupées par tranches, dans trois chopines de vin blanc, sur des cendres chaudes; agitant de temps en temps, vous passerez ce vin, dans un linge, sans l'exprimer. — Mettez cette colature dans lesdits sucs avec le miel, faisant bouillir doucement le tout et cuire en consistance de sirop ; vous le mettrez rafraîchir dans une terrine vernissée, après dans des bouteilles que vous conserverez en un lieu tempéré, pour vous en servir comme il est dit, en en prenant chaque matin une cuillerée.

Ce sirop prolonge la vie, rétablit la santé contre toutes sortes de maladies, même la goutte, dissipe la chaleur des entrailles ; et, quand il ne resterait dans le corps qu'un petit morceau de poumon et que le reste serait gâté, il maintiendrait le bon et rétablirait le mauvais. Il est bon pour les douleurs d'estomac, pour la sciatique, les vertiges, la migraine et généralement pour les douleurs internes.

En prenant seulement tous les matins une cuillerée de ce sirop, on peut s'assurer de n'avoir besoin ni de médecin ni d'apothicaire, et on passera tous les jours de la vie destinés de Dieu dans une heureuse santé, car il a une telle vertu qu'il ne peut souffrir corruption ni mauvaise humeur dans le corps, faisant évacuer le tout doucement par en bas (*Petit Albert*).

V. VITALITÉ et CORDIAUX.

LUNATIQUES

Employer en topique la poudre sèche d'Ellébore à fleurs rouge pâle [**Helleborus niger**], cueilli sous l'influence de la lune.

LUXATIONS

Lotions d'Aigremoine [*Herbe-de-St-Guillaume*, *Soubeirette*, **Agrimonia Eupatoria**].

⩰ Joindre deux amandes de Noisetier (2) et les porter unies sur soi, avec la volonté de guérir.

(1) Lire : *chausse d'Hippocrate*, sorte de sac d'étoffe de laine, encore usité sous ce nom dans la pharmacie contemporaine, où l'on passe les liqueurs pour les filtrer.

(2) Deux *noyaux* d'aveline, suivant St-Bernardin de Sienne (*Serm.* I).

⩯ Prendre deux roseaux, les emboîter l'un dans l'autre et les porter sur soi avec une ferme volonté de guérir.

⩯ Attacher au membre malade un ruban de soie sur lequel est écrit *Ogier*, au membre correspondant, de l'autre côté du corps, un autre ruban de soie sur lequel est écrit *Lancelot*, et enfin autour de la taille un troisième ruban semblable sur lequel est écrit *Lahire* (1) ; faire prendre au malade une potion de vin blanc et d'une infusion alcoolique d'Anis [**Pimpinella anisum**], et enfin frictionner la partie lésée avec de l'huile d'Olive contenant de la Rüe [**Ruta graveolens**] écrasée (*Gilbert*).

MAL CADUC

V. Epilepsie.

MARCHE

V. Fatigue de la Marche.

MÉLANCOLIE

Respirer l'odeur du bouleau.

⩯ Porter sur soi de la racine d'Ellébore à fleurs rouge pâle [**Helleborus niger**], cueilli sous l'influence de Jupiter ou de la lune.

⩯ Manger de la Fougère mâle [*Pteris*, **Aspidium Filix mas**] cuite dans du vin.

⩯ Porter sur soi de la Primevère (*Paralysis-herba*, *Coucou*, *Herbe-à-la-paralysie*, *Herbe-de-Saint-Pierre*, *Herbe-de-Saint-Paul*, **Primula officinalis**] et en prendre des infusions.

⩯ Infusions de Renouée [*Molybdena*, *Persicaire*, *Traînasse*, *Herbe-à-cochons*, *Proserpinaco*, *Seminalis corrigiole*, *Herbe-des-Saints-Innocents*, *Herbe-à-cent-nœuds*, *Aviculaire*, **Polygonum, aviculare**].

⩯ Porter sur soi de la pierre Lazulite (*Grand Albert*).

⩯ Porter sur soi, dans un linge blanc, de la racine *cuite* d'Offoditius [*Ellébore*, *Roseæ Noël*, **Helleborus niger**].

(1) Cette intrusion des cartes à jouer dans la thérapeutique de sorcellerie paraît, au premier abord, grotesque. Elle a sa raison d'être — dénaturée par l'ignorance des sorciers de campagne — si l'on se rappelle que nos jeux de cartes dérivent du livre de Thot-Hermès (devenu plus tard le Tarot des Bohémiens) où les lames dites du valet d'Epées, du valet de Bâtons et du valet de Coupes symbolisaient la jeunesse, et, par suite, la vitalité.

MÉNINGITE

Couper en deux un pigeon vivant et en appliquer les deux parties de chaque côté du front de l'enfant, qui sera guéri lorsque le pigeon sera vert. [D'après une variante, le pigeon ne doit pas être coupé en deux parties séparées, mais simplement fendu sous le ventre et appliqué sur la tête] (1).

MENSTRUELS

Infusion d'Ail [*Scorodon*, **Allium sativum**].

≈ Toutes les variétés d'Aristoloche [*Sarrasine*, **Aristolochia longa**].

≈ Infusion de Centaurée [*Siphilon*, *Herbe-à-Chiron*, **Erythrœa centaurium**] (2).

≈ Infusion de Fenouil [*Marathrum*, **Fœniculum vulgare**].

≈ Manger de la Fougère mâle [*Pteris*, **Aspidium Filix mas**] cuite dans du vin.

≈ Prendre une décoction de Garance [**Rubia tincterum**] cueillie en mai et juin.

≈ Prendre, dans un verre d'eau, 3 ou 4 gouttes de suc de feuilles de Laurier [*Laurier-noble*, *Laurier-sauce*, *Laurier-d'Apollon*, **Laurus nobilis**].

≈ Manger de l'Oignon [**Alium cepa**].

≈ Infusion de feuilles fraîches de Persil [**Petroselinum Sativum**].

≈ Prendre (quand la Lune, Mars ou Jupiter sont dans le signe du Cancer) de l'eau distillée de Pivoine [*Herbe-de-Sainte-Rose*, *Herbe-aux-sorciers*, *Fleurs-de-Mallet*, **Pœonia officinalis**].

≈ Décoction de racine de Plantain [*Polyneuron*, **Plantago major**] dans les cas de flux trop abondants.

(1) Ce mode de médication, ignoblement barbare, est couramment employé dans les campagnes. Je n'ignore pas qu'il répond à certains principes d'occultisme dénaturés par l'ignare sorcellerie des campagnes qui, à la longue et par la suite des temps, a perdu le sens primordial de ce procédé [transmutation de la vie], et qui pourrait, si elle n'était aveuglée par une sotte tradition, trouver d'autres êtres inférieurs (plantes, animaux à système nerveux peu développé, etc.) comme sujets thérapeutiques. En tous cas, un tel agissement doit être vigoureusement flétri et signalé à la *Société protectrice des animaux*. Les brutes imbéciles qui usent de ce moyen ne se doutent pas de la responsabilité occulte qu'elles assument.

(2) Voir la note, à l'article BILE.

Infusion de Poireau [*Porreau*, *Scorodo prasum*, **Allium Porrum**].

Tisane de Tilleul [**Tilia Europœa**] préparée quand la Lune est dans le signe des Poissons.

Pour provoquer l'apparition des règles, prendre de l'Aigremoine [*Herbe-de-Saint-Guillaume*, *Soubeirette*, *Thé-du-Nord*, *Thé-des-bois*, **Agrimonia Eupatoria**], de la Matricaire [*Espargoutte*, **Pyrethrum parthenium**], et du Persil [**Petroselinum sativum**] coupés très menu ; les mêler avec du gruau d'Avoine [**Avena sativa**], et faire cuire le tout avec du porc frais. Il faut boire le bouillon et jeter la viande.

MÉTRORRHAGIE

Prendre sept Oranges [**Citrus aurantium** et non *Citrus vulgaris*] ; en faire cuire l'écorce dans trois chopines d'eau, jusqu'à réduction d'un tiers, et sucrer ; douze cuillerées trois ou quatre fois par jour (Sédir, *Les Plantes magiques*).

Porter, attachées à une ceinture, les cendres d'une grosse grenouille (*Grand Albert*).

MIGRAINE

Respirer par la bouche des vapeurs d'infusion de feuilles de Myrte [**Myrtus communis**].

Décoction de Nénuphar [**Nymphœa alba**] cueilli en juin et en juillet.

Ecrire le mot *Athena* sur une feuille d'olivier que l'on s'attache ensuite à la tête (Sedir, *Les Plantes magiques*).

Décoction de Pivoine [*Herbe-sainte-Rose*, *Herbe-aux-Sorciers*, *Fleurs-de-Mallet*, **Pœonia officinalis**].

Mâcher de la racine de Plantain [*Polyneuron*, **Plantago major**].

Compresse d'infusion de racine d'Ornoglosse (1).

Décoction de racine d'Ornoglosse (1).

Dites : *Millant*, *Vah*, *Vitalot*, et trois fois le *Pater* (*Grim. du P. Honorius*).

V. Longévité.

(1) V. la note, art. DYSENTERIE.

MORSURES VENIMEUSES

Feuilles et racines d'Aconit [*Capuchon-de-Moine*, *Pardalianche*, *Casque-de-Jupiter*, *Napel*, *Gueule-de-loup*, *Gant-de-Notre-Dame*, **Aconitum Napellus**] infusées dans du vin (la racine cueillie en conjonction de Saturne et du Soleil).

⁂ Porter sur soi de la Pierre de Jade (*J.-B. Porta.*)

⁂ Infusion de racines d'Angélique [**Archangelica officinalis**] cueillies sous l'influence du Soleil et de Mars, lorsque ces planètes sont dans le signe du Lion.

⁂ Applications locales de poudre d'Emeraude (*J.-B. Porta*).

⁂ Mâcher des feuilles de Frêne [**Fraxinus excelsior**].

⁂ Mâcher des feuilles de Laurier [*Laurier-noble*, *Laurier-sauce*, *Laurier-d'Apollon*, **Laurus nobilis**].

⁂ Mâcher de la Serpentaire [*Aristoloche*, *serpentaire-Vipérine*, *Couleuvrine-de-Virginie*, **Aristolochia serpentaria**] et en mettre le jus sur la blessure.

⁂ Application locale de Serpolet [*Thym sauvage*, **Thymus serpillum**].

⁂ Porter sur soi la pierre Orite (?) (*Grand Albert*).

⁂ Porter autour du corps des feuilles de Fraisier [**Fragaria vesca**] préserve de la morsure des serpents.

⁂ On évite d'être mordu par les serpents, lorsque, avant de les saisir, on s'est lavé les mains avec du suc de rave [**Brassica rapa**] (*Cardan*).

⁂ La fiente de coq, cuite dans du vinaigre et étendue sur une plaie venimeuse, la transforme en plaie ordinaire.

⁂ Prendre des feuilles de Bouillon-blanc [*Molène*, *Bonhomme*, *Herbe-de-saint-Fiacre*, *Cierge-de-Notre-Dame*, **Verbascum Thapsus**], de la Cairophille (?), des feuilles de Groseiller rouge, une poignée chacun ; faire cuire avec un mélange de vinaigre et d'urine d'homme jeune et sain ; laisser réduire de moitié, et, du résidu des feuilles, faire des cataplasmes que l'on pose sur les morsures venimeuses.

V. Venin.

V. Baume (*Huile de*).

MORT (SYMPTOMES DE)

Placer de la petite Chelidoine [*Aquilaris*, *Fausse-renoncule*, *Petite-Eclaire*, *Eclairette*, *Herbe-aux-Hémorrhoïdes*,

Ficaria ranunculoïdes] sur la tête du malade ; s'il doit vivre, il pleurera, et chantera s'il doit mourir.

⩫ Mettre une Ortie **Roybra** dans l'urine fraîche du malade, et l'y laisser vingt-quatre heures ; au bout de ce temps, si elle est desséchée, le malade mourra ; au contraire, il vivra si elle est encore verte.

⩫ Tenir à la main de la Verveine [*Peristerion*, *Herbe-sacrée*, *Herbe-du-sang*, *Guérit-tout*, **Verbena officinalis**] en demandant au malade des nouvelles de sa santé : s'il répond qu'il va mieux, il guérira ; sinon, il mourra (Sédir, *Les Plantes magiques*, *Grand Albert*).

⩫ Prenez un peu de lard, frottez-en la plante des pieds du malade, ensuite donnez-le à manger à un chien : s'il le mange, c'est un signe de guérison ; sinon, c'est signe de mort.

NARCOTIQUE

V. Soporifique.

NÉPHRITE

Feuille d'Aigremoine [*Herbe de St-Guillaume*, *Soubeirette*, **Agrimonia Eupatoria**]. prise en infusion

NERVEUSES (MALADIES)

Tisane de Tanaisie [*Herbe-de-Saint-Marc*, *Herbe-aux-vers*, *Balsamite-amère*, **Tanacetum vulgare**].

⩫ Tisane de Valériane [*Herbe-de-Saint-Georges*, *Herbe-aux-chats*, **Valeriana officinalis**] bue en faisant une prière à saint Georges.

V. Crises Nerveuses.

NÉVRALGIES

Cataplasmes locaux de Persil [**Petroselinum sativum**].

⩫ Ecrire sur une feuille d'Olivier : **Athena**, et lier cette feuille à la tête.

⩫ Dire : *Millant*, *Vah*, *Vitalot*, et trois fois *Pater* (*Grémoire* (*sic*) *du Pape Honorius*).

NŒUD DE L'AIGUILLETTE (CONTRE LE)

Porter dans un petit sachet pendu à son cou trois sortes d'herbes : de l'Alkermès [*Kermès-de-chêne*, **Coccus ilicis**],

cueilli le 23 septembre ; de l'Armoise [*Fleur-de-saint-Jean*, *Couronne-de-Jean-Baptiste*, **Artemisia vulgaris**] et du Gui de Chêne [**Viscum album**] cueillis le 24 juin avant soleil levé (*Petit Albert*).

⩫ Faire uriner l'homme par l'anneau nuptial, un vendredi matin, soleil levant, en disant le mot : *Yamon*. (*Extrait d'un grimoire manuscrit du XVI*e *siècle*).

⩫ Tuer un pivert, le faire rôtir et le manger à jeun avec du sel bénit.

⩫ Prendre une dent d'un homme mort depuis peu, la faire brûler, et en respirer la fumée.

⩫ Mettre du vif-argent (mercure) dans un chalumeau de paille d'avoine ou de paille de froment, et placer ce chalumeau sous le chevet du lit (*Papus*).

NOURRICES

L'Amande amère [*fruit de l'***Amygdalus amara**], prise à jeun, donne du lait.

V. Lait (Sécrétion du).

OBÉSITÉ

Infusion de Salsepareille [**Smilax officinalis**, ou bien **Smilax medica**].

OBSTRUCTIONS

Infusion de Teigne [*Roches*, *Perruque*, *Rougeot*, *Cheveux-du-Diable*, *Tignasse*, et en général toute espèce de *Cuscute* : **Cuscuta epithymum**, — **Cuscuta epilinum**, — **Cuscuta Major**, etc.]

ONGUENT

Un des principaux onguents est l'Usnée, sorte de champignon ou moisissure qui croît sur les os des cadavres abandonnés.

OPHTALMIES

Lotion d'une infusion de Safran [**Crocus sativus**] et d'Anis [**Pimpenella Anisum**] dans du vin.

⩫ Pour l'ophtalmie scrofuleuse catarrhale, bassiner les yeux avec la rosée recueillie dans les capsules du Chardon-bénit [**Centaurea benedicta**].

∿∿ Appliquer un emplâtre fait avec le suc de la seconde écorce du Citronnier [**Citrus medica**].

∿∿ Se bassiner les yeux avec l'eau provenant de la distillation du Fenouil [*Marathrum*, **Fœniculum vulgare**] vert.

OPPRESSION

Une ou deux gouttes, dans un verre d'eau, de la liqueur obtenue par la distillation prolongée de la Digitale [*Gant-de-Notre-Dame*, **Digitalis purpurea**].

OREILLES (DOULEURS D') ET SURDITÉ

Prendre, dans un verre d'eau, 3 ou 4 gouttes du suc de feuilles de Laurier [*Laurier-noble*, *Laurier-sauce*, *Laurier-d'Apollon*, **Laurus nobilis**].

∿∿ Faire cuire un petit Oignon [**Allium cepa**] sous la cendre, le mettre dans un linge fin avec un peu de beurre frais sans sel, et appliquer le tout dans l'oreille le plus chaud possible et l'y laisser une minute (*Sedir*, *Les Plantes magiques*).

∿∿ « Faire ce qu'on ne peut dire ni même penser honnêtement » (?) (*St-Bernardin de Sienne*, *Serm. I*).

∿∿ Manger et mettre dans l'oreille malade des vers de terre hachés et cuits dans la graisse d'oie.

PALES COULEURS

Infusion de Persil [**Petroselinum sativum**].

∿∿ Dans les cas de chlorose, l'infusion de Rüe sauvage [**Peganum harmale**] est un excellent vermifuge.

PANARIS

V. Abcès et Clous.

PARALYSIE

Feuilles et racines d'Aconit [*Capuchon-de-moine*, *Pardalianches*, *Casque-de-Jupiter*, *Napel*, *Gueule-de-loup*, *Gant-de-Notre-Dame*, **Aconitum Napellus**].

∿∿ Mettre du sel sous la langue paralysée fait parler le malade.

PEAU (POUR BLANCHIR ET ASSOUPLIR LA)

Prenez de la liqueur dite Eau de Cytise (1), laissez-la exposée aux influences de la Lune, de Mars et de Vénus, dans un pot découvert, pendant trois ou quatre nuits, puis, pendant vingt-quatre heures, à celle du soleil. Alors, vous en mêlerez quelques gouttes à du lait frais de vache ou de chèvre, mais préférablement de jument, et vous laverez avec ce mélange les parties que vous voudrez blanchir ou assouplir (*Le véritable Dragon rouge*).

⩫ Faites infuser du Raifort [**Cochlearia armoracia**] dans du lait et lavez-vous-en chaque soir le visage (*Ibid.*).

PECTORAL

Infusion de Violette [*Matronalis flos*, **Viola odorata**].

PERTES

V. Flueurs Blanches et Rouges.
V. Metrorrhagie.

PESTE (2)

Infusion de baies de Genièvre [*Hara*, **Juniperus vulgaris**].

⩫ Porter sur soi de la Pierre d'Agathe, ou, pendue au cou, de la Pierre d'Hyacinthe (*Hyacinthine*, *Idocrase*) (*J.-B. Porta*).

⩫ Mâcher de la Pimprenelle [**Poterium sanguis herba**] *préserve* de la peste.

⩫ Bien râtisser douze racines de Scorsonères [*Salsifis noir*, **Scorzonera hispanica**] ; les faire cuire dans trois pintes de vin blanc, en sorte que le pot où ils cuiront soit bien couvert, crainte d'une trop grande évaporation des esprits ; puis, étant bien cuits, les couler dans un linge en les pressant un peu ; ajouter à cette liqueur le jus de douze Citrons [**Citrus medica**], du Gingembre [*Gingembre officinal*, **Amomum Zingiber**], des clous de Girofle [**Caryophyllus aroma-**

(1) Probablement le liquide résultant de la distillation des graines et feuilles de cytise. Mais de quel genre de cytise s'agit-il ? Il en existe plusieurs espèces ; c'est vraisemblablement le **Cytisus laburnum**.

(2) Dans beaucoup de campagnes, aujourd'hui, ce nom s'applique à toute maladie contagieuse, fièvre typhoïde, choléra, etc.

ticus], du Cardomome [**Amomum Cardamomum**], du bois d'Aloès [**Aloes vulgaris**], de chacun une demi-once, le tout bien concassé ; y joindre une once ou environ de chacune des herbes suivantes : Feuilles de Rüe [**Peganum harmale**] de Sureau [*Hautbois*, *Solion*, **Sambucus nigra**], de Ronces [*Meurons*, *Mûrier-de-renard*, **Rubus fructicosus**] et de Sauge franche (*Herbe-sacrée*, **Salvia officinalis**] ; faire bouillir tout cela ensemble à bien petit feu, jusqu'à la diminution du quart, et puis la couler bien promptement dans un linge double ou à la chausse (1), et l'ayant mise dans un bocal de verre fort bien bouché, en boire tous les matins, à jeun, pendant neuf jours, le tiers d'un demi-setier ; et, par ce moyen, on sera à l'épreuve du mauvais air, quand bien même on fréquenterait les pestiférés. Ceux qui seront déjà frappés du mal contagieux ajouteront à ce breuvage le jus d'une racine de Buglose (*Buglosse*, **Anchusa officinalis**] et de Scabieuse [*Racine-du-Diable*, *Fleur-de-veuve*, **Scabiosa arvensis**] qu'ils délayeront avec de la bonne thériaque (2) et ils se purgeront par ça du venin mortifère (*Petit Albert*).

♒ Faire boire au malade une mixtion de : Eau de vinette [*Petite-oseille-des-champs*, **Rumex acetosella**], demi-once, Thériaque (2), une drachme ; puis faire suer le malade.

V. *Eau Céleste*, art. CORDIAUX.

PHLEGMES

Décoction de Ciboule [**Allium fistulosum**].

PHLEGMON

Cataplasmes d'Ail [**Allium sativum**].

PHTHISIE

Quelques Amandes amères [*fruit de l'***Amygdalus amora**] par jour, à jeun.

PIERRE, CALCULS

Feuilles et racines d'Aconit [*Capuchon-de-moine*, *Pardalianches*, *Casque-de-Jupiter*, *Napel*, *Gueule-de-loup*, *Gant-de-*

(1) V. la note, art. LONGÉVITÉ.

(2) V. la note, art. RAGE.

Notre-Dame, **Aconitum Napellus**], infusées dans du vin (la racine cueillie en conjonction de Saturne et du Soleil).

≈ Décoction de Fèves grillées [**Faba vulgaris**].

≈ Suc de Pariétaire [*Perce-murailles*, *Herbe-de-sainte-Anne*, *Epinard-de-muraille*, *Aumure*, *Herbe-aux-murailles*, **Parietaria officinalis**].

≈ Se frotter le nombril avec de l'huile extraite du Persil [**Petroselinum sativum**] soulage les douleurs de gravelle.

≈ Porter sur soi de la Pierre de Jade (*J.-B. Porta*).

≈ Infusion de Sabline rouge [**Arenaria rubra**].

≈ Manger des semences de Saxifrage [**Saxifraga**] (1) dans le jus de la même plante.

≈ Ce mal est causé par la Lune ; prenez à l'heure de Mars ou Mercure des Scorpions ; mettez-les dans un pot de terre qui ait la bouche étroite, et le placez dans un four qui ne soit pas trop chaud, l'espace de six heures, puis sortez et pilez subitement (*Petit Albert*).

≈ Boire du vin blanc, contenant du poil de lièvre brûlé.

V. *Eau Céleste*, art. Cordiaux.

PIQURE DES INSECTES

Des onctions légères sur le visage et les mains avec de la graine de Guimauve [**Althœa officinalis**] pulvérisée et pétrie en onguent, préservent de la piqûre des guêpes et abeilles.

≈ La fiente de vache appliquée sur des piqûres d'abeilles en fait disparaître la douleur.

V. Puces.

V. Morsures Venimeuses

PLAIES

Toutes les plaies sont guéries par des applications de petite Consoude [**Ajuga reptans**].

≈ La Digitale [*Gant-de-Notre-Dame*, **Digitalis purpurea**], soumise à une distillation prolongée, donne une liqueur bonne à l'usage externe, en lotions astringentes, contre les plaies.

(1) Quelle espèce ? on en connaît plus de cent cinquante, dont environ quarante sont très communes en France.

⩫ Applications locales de feuilles d'Ortie broyées [**Urtica urens**] (surtout pour arrêter la gangrène).

⩫ On dessèche les plaies en y appliquant un rameau de Frêne [**Fraxinus excelsior**] cueilli par un jeune garçon vierge.

⩫ Lotions de suc d'Herbe-de-la-Saint-Jean [*Armoise*, *Hypéricon*, *Millepertuis*, *Couronne-de-Jean-Baptiste*, **Artemisia vulgaris**].

⩫ Lotions de décoction de Pulmonaire [*Herbe-aux-poumons*, **Pulmonaria officinalis**].

⩫ Emplâtres de racines de Quintefeuille [*Pedactilius*, *Pentaphyllon*, **Potentilla reptans**].

⩫ Prenez de l'Aristoloche *ronde* (?), le poids de deux écus, de Graine de Laurier [*Laurier-noble*, *Laurier-sauce*, *Laurier-d'Apollon*, **Laurus nobilis**], autant d'écrevisses d'eau douce séchées au four, et qu'elles aient été prises en pleine lune ; Musc en poudre, le poids d'un écu ; l'herbe appelée Brunelle, autrement consoude moyenne [? **Symphytum tuberosum** ?] le poids de quatre écus ; il faut que cette herbe soit cueillie avec ses fleurs et séchée à l'ombre entre deux linges. Vous réduisez toutes ces drogues en poudre, et, après les avoir bien mêlées, vous les mettez dans un sachet de toile neuve qui soit cousu ou lié avec un fil ; puis vous aurez un pot de terre neuf vernissé, dans lequel vous mettrez votre sachet avec une vingtaine de petites branches de Pervenche [**Vinca major** ou **V. minor**], et trois chopines du meilleur vin blanc que vous pourrez trouver et, après avoir bouché votre pot avec trois ou quatre feuilles de papier, en sorte que la vapeur n'en sorte point, vous le mettrez au feu de charbon et le ferez bouillir tant que vous puissiez croire que la décoction est diminuée du tiers ; pour lors, vous la retirez du feu, et, l'ayant laissée refroidir, vous coulerez la décoction dans un double linge fin et la mettrez dans un bocal de verre fort pour vous en servir dans le besoin : prenez garde surtout que le bocal soit si bien bouché qu'il ne puisse prendre vent.

Voici de quelle manière on s'en sert pour la guérison des plaies. Vous aurez une petite seringue qui sera toujours bien pure et nette, afin de vous en servir pour les plaies qui seront creuses, lesquelles il faudra panser trois fois par jour de cette sorte : vous nettoierez doucement la plaie avec un petit linge blanc de lessive, imbibé de la décoction, puis vous seringuerez trois ou quatre fois la décoction dans la

plaie, et vous la couvrirez d'un petit linge fin qui soit imbibé de cette décoction, et la couvrirez d'un morceau de feuille de chou rouge, et mettrez sur cette feuille encore un linge mouillé de la décoction sous forme de compresse, et banderez légèrement la plaie qui viendra à guérison en peu de temps. Prenez garde de la bien nettoyer, à mesure qu'elle se fermera, afin de ne pas laisser le loup dans la bergerie (*Petit Albert.*)

⩰ Faire une application de cendres de hérisson (*Cardan*).

⩰ Pour guérir les plaies d'autrui, voici : — Lavez bien votre bouche et vos dents avec de l'eau-de-vie, puis avec de l'eau-de-rose (1), afin d'avoir l'haleine douce et sans mauvaise odeur ; puis découvrez la plaie du malade ; nettoyez-la bien en la lavant avec de l'eau du plantain (2) [**Plantago major**] ; étanchez-en tout le sang en la pressant doucement, et l'essuyant avec un linge imbibé d'eau de plantain ; puis approchez votre bouche de la plaie en sorte que votre haleine réfléchisse dessus, et prononcez les paroles suivantes, en faisant le signe de la croix comme il est ici marqué : « Jésus-Christ est né † ; Jésus-Christ est mort † ; Jésus-Christ est ressuscité † ; Jésus-Christ commande à la plaie que le sang s'arrête † ; Jésus-Christ commande à la plaie qu'elle se ferme † ; Jésus-Christ commande à la plaie qu'elle ne fasse ni matière ni puanteur †, ainsi qu'ont fait les cinq plaies qu'il reçut en son saint corps † ». Continuez à dire : « N. (*nommez l'instrument qui a blessé*) je te commande, au nom et par la puissance de Celui à qui toutes créatures obéissent, de ne faire non plus de mal à cette créature que la lance qui perça le sacré côté de Jésus-Christ, étant pendu à l'arbre de la croix. Au nom du Père †, et du Fils †, et du Saint-Esprit †. Amen ». — Si la plaie perce de part en part, il faut faire la même cérémonie de l'autre côté, et on la couvre d'une compresse imbibée d'eau de plantain que l'on renouvelle de douze heures en douze heures, et le malade reçoit une prompte guérison. (*Ibid*).

⩰ Si la plaie est envenimée, versez-y du jus de Coing [*fruit du* **Cydonia vulgaris**].

⩰ Si la plaie est profonde et mortelle, prenez du *Vinea*

(1) Essence provenant de la distillation des corolles de roses très odorantes.

(2) Produit de la distillation d'une macération de plantain dans l'eau

purvinea (1) avec les racines, laissez cela dans du vin, donnez-en à boire quelques jours de suite au blessé ; s'il se trouve du bois, du fer ou autre chose sur la plaie, tout cela sortira et le malade guérira sans autre médecine (*Grimoire de sorcier*, cité par Papus).

La fiente de bœuf ou de vache, récente, enveloppée dans des feuilles de vigne ou de chou et cuite sous les cendres guérit les plaies les plus envenimées.

Une toile d'araignée, appliquée sur une plaie, en empêche l'inflammation. (2)

V. Détersifs.

V. Hémorrhagies.

V. Baume (*Huile de*).

PLEURÉSIE

Infusion et cataplasmes d'Arrête-bœuf [*Remora aratri*, *Bugrane*, *Herbe-aux-ânes*, *Tabouret-du-diable*, **Ononis spinosa**.

Suc ou fleur en poudre du Coquelicot [*Pavot-rouge*, **Papaver rhœas**].

Décoction de Lin [**Linum usitatissimum**].

Semence d'Ortie **Roybra** cuite dans du vin.

Ecrire dans le verre où l'on boira :
Dia, *Biz*, *On Dabulh*, *Cherih*
(*Grim. du Pape Honorius*).

Faire macérer pendant un jour, dans une chopine de vin blanc, douze morceaux de crottin de cheval ou de mulet, exprimer avec soin le liquide dans un verre au fond duquel on a écrit : *Dia-bix*, *Déobulha*, et le boire avant de se mettre au lit où l'on doit se tenir chaudement.

POIREAUX

V. Verrues.

POISONS

V. Venin et Antidotes.

(1) Probablement de la vigne ordinaire, la seule connue dans les campagnes.

(2) V. la note à l'art. HÉMORRHAGIES.

POITRINE (MALADIES DE)

Teinture extraite des baies du Gui [**Viscum album**], d'Aupépine [**Cratægus oxyacantha**].

⩯ Prendre de la fiente de porc, la mêler avec son poids de crachats de sang d'un malade poitrinaire, faire frire le tout avec un peu de beurre frais, et le faire manger au malade.

V. Longévité.

POLLUTIONS NOCTURNES

Manger de la graine d'Oseille [**Rumex acetosa**] recueillie par un jeune garçon vierge.

POLYPES

Polypes du nez

Prises de poudre de racine de Polypode [*Herbe-de-gagne*, *Mille-pieds*, **Polypodium vulgare**].

POLYURIE

V. Urine (Incontinence d').

POUX

Lotions d'Herbe-aux-poux [*Dauphinelle staphisaigre*, **Delphinum staphisagria**] pilée avec de l'huile.

PUCES

Pour les faire disparaître, arroser la chambre avec un mélange de décoction de Rüe sauvage [*Pegane*, **Peganum Harmala**] et d'urine de jument.

⩯ Pour éviter leur piqûre, répéter le mot *Och* trois fois de suite. (*Enchir. du P. Léon*).

PULMONAIRES

Toutes les variétés d'Aristoloche [*Sarrasine*, **Aristolochia longa**].

⩯ Infusion de Renouée [*Molybdena*, *Persicaire*, *Traînasse*, *Herbe-à-cochons*, *Proserpinaco*, *Seminalis-corrigiole*,

Herbe-des-saints-Innocents, *Herbe-à-cent-nœuds*, *Aviculaire*, *Centinode*, **Poligonum aviculare**].

PUNAISES

Frotter le lit avec un Concombre [**Cucumis sativus**] en forme de serpent, confit, et trempé dans l'eau : les punaises mourront.

≈ Prendre le fiel d'un bœuf mêlé avec du vinaigre, et en frotter le lit.

≈ Mettre sous son chevet de la grande Consoude [*Langue-de-vache*, *Oreille-d'âne*, **Symphytum officinale**] : les punaises s'assembleront dessus et l'on pourra les détruire.

PURGATIFS

Décoction d'Anis [**Pimpinella Anisum**].

≈ Tisane de Casse [**Cassia fistula**].

≈ Infusion de Fumeterre [*Fiel-de-terre*, *Pisse-sang*, **Fumaria officinalis**].

≈ Infusion de Germandrée [*Petit-chêne*, *Chasse-fièvre*, **Teucrium chamœdris**].

≈ Manger des Mûres rouges [*fruit de la Ronce*, **Rubus fruticosus**].

≈ Boire (en décours de la lune seulement) la décoction, dans la limonade, de Persil [**Petroselinum sativum**] cueilli aux heures du soleil.

≈ Décoction d'Herbe-de-saint-Roch à fleurs jaunes [*Pulicaire*, **Inula pulicaria**].

≈ Suc de primevère [*Paralysis-herba*, *Coucou*, *Herbe-à-la-Paralysie*, *Herbe-de-saint-Pierre*, *Herbe-de-saint-Paul*, **Primula officinalis**].

≈ Tisane de Rhubarbe [*Ramed-raved*, **Rheum rhaponticum**].

≈ Décoction de Séné [**Cassia lenitiva** et **Cassia angustifolia**].

≈ Tisane de Tithymale (*Rhubarbe-des-pauvres*, *Herbe-au-lait*, **Thalictrum flavum**].

≈ Mâcher des feuilles de Vinette [*Petite-oseille-des-champs*, **Rumex acetosella**] (*Grand Albert*).

≈ Pour donner la foire à quelqu'un, prendre de la fiente de la personne, un samedy, au soleil couchant, à l'heure de Saturne, quand la pleine lune est passée ; quelques jours

après, vous prendrez un morceau de la jambe ou du bras d'un mort ; percez les deux bouts et bouchez les deux bouts avec un morceau de cire du cierge pascal, et y faire un petit trou avec une grosse épingle, et, avec la fiente de la personne, vous mettrez un petit morceau de parchemin vierge, sur quoy sera écrit le nom et le surnom de la personne avec ces paroles : *Culpimus misussette* ; et l'attacher dans un courant d'eau avec un bâton de coudre [coudrier], et répéter ces paroles, et jettez trois liards par dessus votre épaule gauche, en disant : *Voici ta part* ou *ton paiement.* (*Livre des secrets de Magie*, Ms. de la Bibl. de l'Arsenal, cité par le *Bibliophile Jacob*).

PURIFICATION DES CHAMBRES

On y brûle des baies de Genièvre [*Hara*, **Juniperus vulgaris**].

PUSTULES

V. Charbon.

RAFRAICHISSANTS

Décoction de Coquelicot [*Pavot-rouge*, **Papaver rhœas**].

RAGE

Décoction d'Angélique [*Angelica*, **Archangelica officinalis**].

⩫ Infusion dans du vin et cataplasmes de feuilles de Verveine [*Péristérion*, *Herbe-sacrée*, *Herbe-de-sang*, *Guérit-tout*, **Verbena officinalis**].

⩫ Manger une omelette faite de trois jaunes d'œufs de pigeon (ou mieux, de tourterelle), battus avec une once de vinaigre, une demi-once de thériaque (1) et quatre pincées de fleurs de soufre (*Gilbert*).

⩫ « Les mots : *Iririori*, *ririori*, *essera rhuder fere*, escripts en un morceau de pain et donnez à manger, est (*sic*) remède à la morsure d'un chien enragé. — Aultres font en ceste sorte : *Hax*, *Pax*, *Max Deus*, et l'escrivent en un morceau de pomme ». (Le *Démosterion* de *Roch le Baillif*).

V. Teigne.

(1) Médicament presque abandonné aujourd'hui, et qui ne comporte pas moins de cinquante-sept ingrédients, association bizarre d'agents toniques, excitants, narcotiques, gommeux, sucrés, etc.

RATE (OBSTRUCTION DE LA)

Prendre de la Fougère mâle [*Pteris*, **Aspidium Filix mas**] cuite dans du vin.

RATE (MAUX DE)

Boire du vin où l'on a fait infuser du bois de Tamarinier [**Tamarindus indica**].

REINS (MAUX DE)

Boire de la décoction de fleurs de Chrynostates [*Lis*, **Lilium album**].

⁓ Se frictionner avec du suc d'Offoditius [*Rose-de-Noël*, **Helleborus niger**].

RÉSOLUTIF

Emplâtre et solution de Germandrée [*Petit-chêne*, *Chasse-fièvre*, **Teucrium chamœdrys**].

RÉTENTION D'URINE

V. Urine (Rétention d').

RÊVES (MAUVAIS)

V. Cauchemar.

RHUMATISMES

Eau de Ciguë (1) (probablement en lotions locales).

⁓ Prendre en très petite quantité de l'huile de graines de cumin sauvage [*Hypecoon*, **Cumimum cyminum**].

⁓ Applications locales d'Oreilles-d'Ane [*Grande-consoude Langue-de-vache*, **Symphytum officinale**] en cataplasmes.

V. Blessures.

V. Douleurs.

RHUME

V. Toux.

(1) Il y a trois sortes de ciguës dans nos campagnes : la *grande ciguë* [**conum maculatum**], la *ciguë vireuse* [**Cicuta virosa**], et enfin la *petite ciguë* ou *faux persil* [**Aethusa cynapium**). — Il paraît s'agir de cette dernière.

RIDES (CONTRE LES)

Prenez suc d'oignon de Lis blanc [**Lilium album**] et miel blanc, de chacun deux onces ; cire blanche fondue, une once ; incorporez le tout ensemble, et faites-en une pommade dont vous vous frotterez le visage tous les soirs en vous couchant et que vous n'essuierez que le lendemain (*Le véritable Dragon Rouge*).

V. à l'art. TACHES DU VISAGE, la *Formule d'un fard de beauté*.

Rides du ventre après l'accouchement (*Contre les*)

Faire une pommade avec de la térébenthine de Venise, du lait de feuilles d'Asperges (1), du fromage blanc de vache, qui soit aigri, et du cristal minéral (2) pulvérisé ; en frotter le ventre avec une petite éponge imbibée de jus de Citron [**Citrus medica**] ; puis appliquer sur le ventre un emplâtre de cette pommade ; réitérer plusieurs fois (*Petit Albert*).

♒ Prendre par égales quantités des limaçons rouges et du Romarin [*Encensier*, *Rose-marine*, *Herbe-aux-couronnes*, **Rosmarinus officinalis**] ; les hacher ensemble ; les mettre pendant quarante jours, dans un pot bien bouché sous du fumier de cheval ; au bout de ce temps, on trouve une sorte d'huile que l'on met en bouteilles pour l'exposer au soleil pendant quelques jours ; on se sert de cette huile en frictions.

ROUGEOLE

V. ERUPTIONS DE LA PEAU.

SAIGNEMENT DE NEZ

V. EPISTAXIS.

SANG (CRACHEMENTS DE)

V. CRACHEMENTS DE SANG,

(1) Emulsion de feuilles d'asperges [**Asparagus officinalis**].

(2) Nom donné au nitre qui a été fondu à la température d'environ 300° et qui, coulé en plaques, forme une masse blanche, opaque, à cassure vitreuse.

SANG (IMPURETÉ DU)

Infusion de feuilles de Bétoine [**Betonica officinalis**], cueillies après la pleine lune qui termine les jours caniculaires.

∿∿ Infusion de Bourrache [**Borrago officinalis**].

∿∿ Infusion de Buglosse [*Langue-de-bœuf*, **Anchusa officinalis**].

∿∿ Jus de Grenade [*Fruit du* **Punica granatum**].

∿∿ Huile de Santal blanc [**Santalum Freycinetianum** (1)].

V. Dépuratifs.

SANG (COUP DE)

V. Apoplexie.

SANG (ARRÊT DU)

Contre l'arrêt du sang, boire une décoction de Mille-feuilles [*Joubarbe-aquatique*, *militaris*, *Stratiotes*, *Herbe-aux-militaires*, *Herbe-aux-voituriers*, *Herbe-aux-charpentiers*, *Herbe-aux-coupures*, *Sourcil-de-Vénus*, **Achilles millefolium**].

∿∿ Formule pour arrêter le sang : — *Sanguis, mane in te, sicut fecit Christus* ; *Sanguis, mane in tua venâ, sicut Christus in suâ pœnâ* ; *Sanguis mane fixus, sicut quando fuit crucifixus.* — Répétez trois fois. — Le contre-charme est : *Ecce crucem Domini* ; *fugite, partes adversæ* ; *vicit leo de tribu Juda, radix David.* (*Grim. du P. Honorius*).

∿∿ Touchez la blessure et dites : *De latere ejus, exivit sanguis et aqua* (*Extrait d'un grimoire manuscrit du XVI*[e] *siècle*).

Boire de l'eau distillée de Verveine [*Peristerion*, *Herbe-sacrée*, *Herbe-du-sang*, *Guérit-tout*, **Verbena officinalis**].

Caillots de sang dans les veines

∿∿ Pour arrêter le sang, dites : « *Consummatum* † *Resurrexit* † *Betu* † *Barrœh* †. » (*Enchir. du P. Léon*).

∿∿ Pour arrêter le sang, tenir sur sa main l'herbe appelée *Bursa-pastoris* ou *Onagollis* [*Tabouret*, **Thlaspi bursa pastoris**]. Pour les femmes, la pendre au col, sur la peau.

∿∿ La vraie turquoise orientale fait le même effet (*Papus*).

(1) Beaucoup de botanistes regardent le *santal blanc* comme l'aubier du *Santal citrin* [**Santalum album**].

∞ Dites : « Au sang d'Adam est née la mort,
Au sang du Christ est née la vie,
O sang, arrête-toi. »

V. Crachements de Sang, Flux de Sang, Hemorrhagies.

SCARLATINE

V. Eruptions de la Peau.

SCIATIQUE

V. Rhumatismes.

SCORBUT

Infusion de Centaurée [*Siphilon*, **Centaurea centaurium**].

V. art. Bile.

SCROFULES

Décoction de feuilles de Noyer [**Juglans regia**], une tasse matin et soir.

∞ Porter au cou une tête de chèvre (*Grand Albert*).

∞ La fiente de bœuf ou de vache, mêlée avec du vinaigre, fait suppurer les glandes scrofuleuses.

V. Sang (Impureté du).

SÉDATIF

Infusion de Dictame [*Fraxinelle*, *Petit-frêne*, **Dictamus fraxinella**].

SEIN (MALADIES DU)

Les Cataplasmes de Jusquiame [*Octharon*, *Mansera*, *Potelée*, *Hannebane*, **Hyoscyamus niger**] font disparaître toutes les maladies du sein.

∞ Pour les abcès et engorgements des seins, appliquer sur le front, les tempes , les pieds et les seins des compresses de farine de grosses Fèves blanches [**Faba vulgaris**] pétrie avec de l'infusion de feuilles de Myrte [**Myrtus communis**].

SEINS (HYPERTROPHIE DES)

Eau de ciguë en lotions (1).

(1) V. la note, art. RHUMATISMES.

Raffermissement des seins.

Applications et absorption d'eau distillée de racine de Narcisse [*Keiri*, *Porrillon-Jeannette*, **Narcissus pseudo-narcissus**].

SOMMEIL (CONTRE LE)

Se mettre de la Serpentine [**Cereus flagelliformis**] (1) sur la tête.

≈ Pendre dans la chambre, avec un fil rouge, des plumes de l'aile droite du Merle (*Grand Albert*).

≈ Prendre un gros crapaud, et, d'un seul coup, séparer la tête du corps, puis faire sécher cette tête, et, comme il arrive toujours que, des deux yeux de cette tête quand elle est séparée, il y en a un d'ouvert et l'autre fermé, la personne qui est trop assoupie et qui veut veiller doit porter sur soi l'œil du crapaud qui est ouvert (*Petit Albert*. — *Conf. Art.* INSOMNIE).

≈ Cueillir du Lis [**Lilium album**] en août, le mêler au suc de Laurier [*Laurier-noble*, *Laurier-sauce*, *Laurier-d'Apollon*, **Laurus nobilis**] et mettre le tout quelque temps sous le fumier ; il y naîtra des vers que l'on dessèchera et pulvérisera : cette poudre empêche de dormir.

SOMMEIL (POUR LE)

V. SOPORIFIQUES.

SOMNIFÈRES — SOPORIFIQUES

Placer de l'Aigremoine [*Herbe-de-St-Guillaume*, *Soubeirette*, **Agrimonia Eupatoria**] sous la tête.

≈ Infusion de Datura [*Stramoine*, *Endormie*, *Herbe-au-Diable*, *Pommes-épineuses*, **Datura stramonium**].

≈ Décoction de Laitue [**Lactuca sativa**].

≈ Infusion d'Andromède [*Andromède-à-feuilles-de-pouliot*, **Andromeda poliifolia**].

≈ Décoction de Mandragore [**Atropa mandragora**] cueil-

(1) Il paraît bien s'agir ici du *Cierge flagelliforme* ; mais ce nom de *serpentine* a été donné aussi parfois à la *Scorsonère d'Espagne* et à l'*Estragon*. — D'autre part, ce terme s'applique également, en minéralogie, à certaines roches de silicate de magnésie hydraté ; mais ce remède, répandu dans les campagnes, ne doit pas avoir pour objet une pierre qui ne se rencontre que dans certains pays montagneux.

lie à l'heure du Soleil ; cueillie en d'autres heures, elle est maléfique et peut provoquer la folie.

♒ Boire du vin où l'on aura fait cuire de la Mousse [**serpigo**] recueillie sur des arbres lunaires (Palmier, arbres et arbustes aquatiques, etc.).

♒ Porter sur soi de la pierre de borax [borate de soude] (*J.-B. Porta*).

V. Insomnie.

SPASMES

Infusion très légère de Belladone [*Belledame*, *Bouton-noir*, *Morelle-furieuse*, **Atropa Belladona**].

SQUIRRES

Se ramollissent par des applications de cataplasmes de Lin [**Linum usitatissimum**].

STÉRILITÉ

La stérilité est assurée pour la femme qui porte, pendues à son cou, des dents de jeune enfant enchâssées dans de l'argent, — qui boit, chaque mois, un verre d'urine de mule — qui porte sur la tempe gauche de la graine de Vinette [*Petite-oseille-des-champs*, **Rumex acetosella**] enveloppée d'un morceau de drap — qui se pend au cou le doigt et l'anus d'un fœtus mort — qui boit de l'urine de mouton ou du sang de lièvre — qui porte à son cou la patte d'une belette arrachée à l'animal encore vivant — qui porte, liés à sa cuisse, les deux testicules d'une belette (*Grand Albert*).

♒ La sueur d'une mule mise en la matrice d'une femme l'empêche de concevoir (*Cardan*).

STERNUTATOIRE

Poudre d'Ellébore blanc, à fleurs rouges [*Helebria*, *Varaire*, **Veratrum album**] cueilli au commencement d'avril ou sous le signe du Scorpion.

♒ Poudre de feuille de Betoine [**Betonica officinalis**].

STIMULANT

Décoction d'Angélique (*Angelica*, **Archangelica officinalis**].

STOMACHIQUE

Décoction d'Angélique [*Angelica*, **Archangelica officinalis**].

〰 Infusion de Cardamome [*Maniguette*, *Graine-de-paradis*, **Amomum cardamomum**].

〰 Graine de Caron [*Carvi*. **Carum carvi**] prise dans les aliments.

STUPÉFIANT

Infusion de Belladone [*Belledame*, *Bouton-noir*, *Morelle-furieuse*, *Morelle-marine*, **Atropa Belladona**].

〰 Infusion de Datura [*Stramoine*, *Endormie*, *Herbe-du-diable*, *Pommes-épineuses*, **Datura stramonium**].

SUDORIFIQUES

Feuilles et racines d'Aconit [*Capuchon-de-moine*, *Pardalianches*, *Casque-de-Jupiter*, *Napel*, *Gueule-de-loup*, *Gant-de-Notre-Dame*, **Aconitum Napellus**] infusée, dans du vin (la racine cueillie en conjonction de Saturne et du Soleil).

〰 Chardon-bénit [**Centaurea benedicta**] cueilli en juin, avant l'épanouissement des fleurs jaunes, et macéré dans du vin blanc.

〰 Infusion de Germandrée [*Petit-chêne*, *Chasse-fièvre*, **Teucrium chamœdrys**].

〰 Infusion d'Herbe-de-la-Saint-Jean [*Armoise*, *Hypericon*, *Mille-pertuis*, *Fleur-de-Saint-Jean*, *Couronne-de-Jean-Baptiste*, **Artemisia vulgaris**].

〰 Tisane de graine de Sureau [*Haut-bois*, *Solion*, **Sambucus nigra**].

SURDITÉ

V. Oreilles.

TACHES DU VISAGE

Prendre dans un verre d'eau 3 ou 4 gouttes de suc de feuilles de laurier [*Laurier-commun*, *Laurier-noble*, *Laurier-sauce*, *Laurier-d'Apollon*, **Laurus nobilis**].

〰 Appliquer sur la peau du fiel de vache mêlé avec des coquilles d'œufs de poule que l'on a fait dissoudre dans du vinaigre.

〰 *Formule d'un fard de beauté.* — Prenez par poids égaux la fiente de petits lézards, des os de seiche, du tartre,

du vin blanc, de la râclure de corne de cerf, du corail blanc et de la farine de riz ; broyez le tout et passez au tamis très fin. Faites ensuite tremper cette poudre, pendant une nuit, dans de l'eau distillée, avec semblable quantité d'Amandes, de limaces de jardin, de fleurs de Bouillon-blanc [*Molène*, *Bonhomme*, *Herbe-de-Saint-Fiacre*, *Cierge-de-Notre-Dame*, **Verbascum thapsus**] ; puis mêlez le tout, et conservez pour l'usage dans un vase de verre. Frottez-en, le soir, les parties intéressées.

TAIES (DE L'ŒIL)

Lotions d'Aigremoine [*Herbe-de-St-Guillaume*, *Soubeirette*, **Agrimonia Eupatoria**].

⩫ Décoction en compresse de la Consoude royale [*Pied-d'alouette*, *Aquilina*, *Dauphinelle-des-blés*, *Herbe-de-Cardinal*, **Delphinium consolida**] cueillie après la pleine lune qui termine les jours caniculaires.

TEIGNE

Oraison. — « Paul qui est assis sur la pierre de marbre ; Notre Seigneur passant par là lui dit : Paul, que fais-tu là ? Je suis ici pour guérir le mal de mon chef. Paul, lève-toi et va trouver Sainte Anne, qu'elle te donne telle huile quelconque, tu t'en graisseras légèrement à jeun, une fois le jour, et pendant un an et un jour ; celui qui le fera n'aura ni rogne, ni gale, ni teigne, ni rage ». — Il faut répéter cette oraison pendant un an et un jour sans y manquer, tous les matins, à jeun, et, au bout de ce temps, vous serez radicalement guéri, et exempt de tous ces maux pour la vie (*Le Médecin des Pauvres* (1).

⩫ *Oraison.*— Saint Pierre sur le pont de Dieu s'assit ; Notre-Dame de Caly (?) y vint et lui dit : Pierre, que fais-tu là ? Dame, c'est pour le mal de mon chef que je me suis mis là. Saint Pierre, tu te lèveras ; à Saint Anger tu t'en iras ; tu prendras du saint onguent des plaies mortelles de Notre Seigneur ; tu t'en graisseras, et tu diras trois fois : *Jésus*, *Maria*. Il faut faire trois fois le signe de la croix sur la tête (*Grim. du Pape Honorius*).

V. Baume (*Huile de*).

(1) V. la note, art. BLESSURES.

TOPIQUES

Poudre sèche d'Ellébore à fleurs rouge pâle [**Helleborus niger**], cueilli sous Jupiter ou la Lune ; bon surtout pour les vieillards.

TOUX

Décoction de racine d'Angélique (*Angelica*, **Archangelica officinalis**) prise le matin à jeun.

≈ Décoction de baies de Genièvre [*Hara*, **Juniperus vulgaris**].

≈ Suspendre une pierre-ponce au cou (pour les enfants) (*Grand Albert*).

≈ Aspirer par la bouche les vapeurs chaudes d'une infusion de Myrte [**Myrtus communis**].

TRANCHÉES

V. Coliques.

TUMEURS

Emplâtre fait avec de la farine de Fèves [**Faba vulgaris**] grillées.

≈ Placer sur la tumeur des feuilles de Myrte [**Myrtus communis**] tressées en couronne.

≈ Prendre matin et soir une tasse de décoction de feuilles de Noyer [**Juglans regia**].

≈ Application d'Ortie **Roybra**, cueillie quand Mars est à l'orient, dans le signe du Scorpion ou du Capricorne.

≈ Cataplasmes de Pariétaire [*Perce-murailles*, *Herbe-de-Sainte-Anne*, *Epinard-de-muraille*, *Aumure*, *Herbe-aux-murailles*, **Parietaria officinalis**].

≈ Les cataplasmes de fiente de chèvre amènent la suppuration des tumeurs.

Tumeur des testicules.

Application de racines de Jacinthe [**Hyacinthus orientalis**] cuites.

ULCÈRES

Feuilles et racines d'Aconit [*Capuchon-de-moine*, *Pardalianches*, *Casque-de-Jupiter*, *Napel*, *Gueule-de-loup*, *Gant-de-*

Notre-Dame, **Aconitum Napellus**], infusées dans du vin (la racine cueillie en conjonction de Saturne et du Soleil).

≈ Lotions avec de la décoction de racines de Jusquiame [*Mansera*, *Octharan*, *Potelée*, *Hannebane*, **Hyoscyamus niger**].

≈ Infusion d'Angélique (*Angelica*, **Archangelica officinalis**) dans du vin (surtout pour les ulcérations intérieures).

≈ Applications de feuilles pulvérisées de Glouteron [*Philadelphus*, *Apparine*, *Gaillet-accrochant*, **Galium Aparine**].

≈ Applications locales de feuilles d'Ortie [**Urtica urens**] broyées (surtout pour arrêter la gangrène).

≈ Sont mûris par des cataplasmes de Lin (farine de graine de lin) [**Linum usitatissimum**].

≈ Emplâtres de racines de Plantain [*Polyneuron*, **Plantago major**] ou cataplasmes de feuilles broyées.

≈ Emplâtres de racine de Verveine [*Peristerion*, *Herbe-sacrée*, *Herbe-du-sang*, *Guérit-tout*, **Verbena officinalis**], ou porter les racines pendues au cou.

V. Baume (*Huile de*).

Ulcères du nez.

Introduire dans les narines des fragments d'Anis [**Pimpinella anisum**] macérés dans l'eau.

Ulcères des poumons.

Infusion de Chardon-bénit [**Centaurea benedicta**] cueilli en juin avant l'épanouissement des fleurs jaunes.

≈ Tisane d'Oreille-d'âne [*Grande-Consoude*, *Langue-de-vache*, **Symphytum officinale**].

≈ Appliquez sur les ulcères de la suie délayée dans un jaune d'œuf. Lorsque vous banderez la plaie, vous réciterez trois fois les paroles qui suivent : « Dieu est né la nuit de Noël. Dieu est mort. Dieu est ressuscité. Dieu a commandé que les plaies se ferment. Que les douleurs passent. Que le sang s'arrête. Et qu'il n'entre point en matière ni senteur, comme ont fait les cinq plaies de N.-S. J.-C. *In nomine Patris* †, *et Filii* †, *et spiritus sancti* †. *Amen.* » Cela fait, tu la porteras sur la table (1), puis suceras la plaie trois fois, puis prendras de l'huile et diras trois fois dessus : « *Natus est Christus* †. *Mortuus est Christus* †. *Resurrexit Christus* ». Puis la prendras dans ta bouche et la souffleras dans la plaie, et appliqueras la com-

(1) En d'autres termes : étends le malade sur une table.

presse ; et si la plaie a sorti, il faut faire la même chose (1). (*Enchir. du Pape Léon*).

Une toile d'araignée appliquée sur un ulcère en prévient l'inflammation (2).

Ulcères de la bouche.

Mâcher du Pourpier cru [**Portulaca olerocea**].

URÉTRITE

V. BLENNORRHAGIE.

URINE (RÉTENTION D')

Infusion de racine de Guimauve [**Althœa officinalis**] dans du vin.

Infusion de queues de Cerises.

Ce mal est causé par la Lune ; prenez, à l'heure de Mars ou Mercure, ses ennemis, la semence du triolet (3) et la semence d'Abrotanus (*Citronnelle*, *Aurone-mâle*, **Artemisia abrotanum**], et les faites bouillir dans l'eau ; à laquelle décoction vous ajouterez une cantharide sans tête, pieds et ailes, mise en poudre et en boirez une cuillerée (*Petit Albert*).

Boire le poids d'une once de *Telum Jovis* (?), mis en poudre dans du vin, en disant par trois fois : *Amedouephet* (*Extrait d'un grimoire manuscrit du XVI*e *siècle.* — Cf. le *Demosterion* de *Roch le Baillif*).

Manger des vers de terre hachés et cuits avec de l'eau et du miel.

V. *Eau Céleste*, art. CORDIAUX.

URINE (INCONTINENENCE D')

Dormir sur une couche de Fougère.

Réduire la langue d'un jars en poudre, et la boire dans un liquide (*Cardan*).

Manger de la cervelle de lièvre mêlée à du vin clairet (Ce remède s'applique surtout aux enfants).

(1) Autrement dit, si la plaie forme séton, il faut agir de même pour la seconde ouverture.

(2) V. la note, art. HÉMORRHAGIES.

(3) Ce nom s'applique également à la *Luzerne-lupuline* [**medicago lupulina**], et au *Trèfle-rampant* [*Trèfle-blanc*, *Petit-trèfle-de-Hollande*, **Trifolium repens**].

VARIOLE

Manger de la graine de Rave [**Brassica rapa**].

~~~ Ce mal est causé par Mars ; prenez à l'heure de la Lune, Mercure, Saturne ou Jupiter, ses ennemis, litharge (1), racine de Cannes [*Roseau-à-quenouilles*, **Arundo donax**], sèches, farine de Maïs [**Zea mays**], farine de Riz [**Oryza sativa**] ; pilez et mêlez avec l'huile d'Amandes douces [**Amygdalus dulcis**] et graisse de mouton liquéfiée ; il faut oindre le visage et le laisser ainsi toute la nuit et la matinée, et le laverez à l'eau chaude : les taches de petite vérole disparaîtront (*Petit Albert*).

V. ERUPTIONS DE LA PEAU.

VENIN DES ANIMAUX

La piqûre du scorpion est guérie par l'application d'un rat sur la blessure (*Grand Albert*).

~~~ On évite la morsure des vipères en portant une ceinture de tiges de Genièvre [**Juniperus vulgaris**], de Joubarbe [**Sempervivum tectorum**], ou de Verveine [*Péristérion*, *Herbe-sacrée*, *Herbe-du-sang*, *Guérit-tout*, **Verbena officinalis**].

V. ANTIDOTES.

V. MORSURES VENIMEUSES.

V. PIQURES DES INSECTES.

VENIN DES PLANTES

Prendre une infusion de baies de Genièvre [*Hara*, **Juniperus vulgaris**].

VERMIFUGES

Décoction de feuilles d'Aigremoine [*Herbe-de-St-Guillaume*, *Soubeirette*, **Agrimonia Eupatoria**].

~~~ Bains d'Anis [**Pimpinella anisum**].

~~~ Infusion de Centaurée [*Siphilon*, **Centaurea Centorium** et **Erythrœa centaurium**] (2).

~~~ Baies de Cumin sauvage [*Hypecoon*, **Cuminum cyminum**].

(1) Protoxyde de plomb cristallisé.

(2) Voir la note, à l'art. BILE.
~~~

~~ Baies de Genêt [*Genêt-à-balais*, *Genêt-commun*, **Genista partium**] (1).

~~ Infusion d'Herbe-de-la-Saint-Jean [*Armoise*, *Hypericon*, *Millepertuis*, *Fleur-de-Saint-Jean*, *Couronne-de-Jean-Baptiste*, **Artemisia vulgaris**].

~~ Baies de Laurier [*Laurier-commun*, *Laurier-noble*, *Laurier-sauce*, *Laurier-d'Apollon*, **Laurus nobilis.**]

~~ Tisane d'Absinthe [*Herbe-aux-vers*, *Aluine*, **Artemisia absinthium**].

~~ Pour les enfants, appliquer sur le nombril des feuilles de Pêcher [**Amygdalus Persica**] confites dans du vinaigre avec de la Menthe [**Mentha arvensis**] et de l'alun.

~~ Pour les enfants, mettre sur eux du plomb fondu dans l'eau (?) ou du fil filé par une vierge (*St-Bernardin-de-Sienne*, *Serm. I*).

V. Pales Couleurs.

VER SOLITAIRE

Prendre de la poudre de Fougère mâle [*Pteris*, **Aspidium Filix mas**].

VERS INTESTINAUX

V. Vermifuge.

Vers de l'anus.

Application locale d'une décoction d'Ail [**Allium sativum**] et introduction d'un linge imbibé de cette décoction.

VERRUES

Enveloppez dans un sachet autant de petits pois que vous avez de verrues, et jetez le paquet sur le chemin. Le passant qui le ramassera sera bientôt couvert de verrues, et vous n'en aurez plus. (*Enchir. du P. Léon*).

~~ Faire une application locale de sang menstruel. (*Belgique*).

~~ Cataplasmes de fiente de chèvre détrempée avec du vinaigre.

(1) Ou peut-être une autre espèce très commune : *le Genêt-des-teinturiers*, *Genestrole*, **Genista tinctoria**.

VERTIGES

Décoction de Nénuphar [**Nymphœa alba**] cueilli en juin et juillet.

V. LONGÉVITÉ.

VÉSICATOIRES

Emplâtre de feuilles de Lierre [**Hedera helix**].

VESSIE (MALADIES DE LA)

Boire un demi-verre d'infusion de Pariétaire [*Perce-muraille*, *Herbe-de-Saint-Anne*, *Epinard-de-muraille*, *Aumure*, *Herbe-aux-murailles*, **Parietaria officinalis**].

⩩ User du suc d'Offoditius [*Ellébore noir*, **Helleborus niger**] en boisson et frictions.

VITALITÉ

Est entretenue par les décoctions de Cataire [*Bieith*, *Herbe-aux-chats*, *Menthe-des-chats*, **Nepeta cataria**] cueillie sous un aspect favorable au point de vue astrologique (*César Longin*).

⩩ La vie est prolongée par l'absorption d'esprit de vin où a macéré de la Myrrhe [*Gomme résineuse découlant du* **Balsamodendron myrrha**].

⩩ Un malade est sûr d'échapper à la mort s'il est couché sur un lit de plumes de perdrix (*Le Véritable Dragon Rouge*).

⩩ Prenez, à l'heure du soleil comme auteur de la vie, quatre branches de Rüe [*Pegane*, **Peganum harmale**], neuf grains de Genièvre [*Baie du genévrier*, **Juniperus vulgaris**], une Noix, une Figue sèche et un peu de sel ; pilez le tout ensemble et le mangez à jeun en plusieurs fois (*Petit Albert*).

⩩ Infusions de Sauge [*Herbe-sacrée*, **Salvia officinalis**] (*César Longin*).

⩩ *Manière de tirer la force aux animaux pour la transplanter* (sic) *aux hommes.* — Prenez la semence d'un cheval entier quand il couvre une jument ; il faut que ce soit le 27e ou le 28e jour de la lune. Mettez-la dans la bonne terre ; plantez-y le *Caméléon noir* (1), laissez-le croître, et donnez-le à manger à la personne en faiblesse, le premier vendredi de la

(1) Ce nom s'applique à la fois à une espèce de *Chardon* [**carduus**] et à la *Carline-à-corymbes* [**carlina** ?].

lune ; pendez aussi de cette plante au col ; faites habiter cette personne parmi les chevaux robustes et sains ; ils deviendront faibles, et la personne deviendra forte et robuste. Ensuite, vous transplanterez cette racine le même jour dans une autre terre. — Ceci est un grand mystère caché (*Un grimoire de sorcier*, cité par Papus).

V. *Eau Céleste*, art. CORDIAUX, et LONGÉVITÉ.

VOMISSEMENTS

Prendre des fruits de Myrte [**Myrtus communis**], les dessécher, les pulvériser, les confire avec du blanc d'œuf, et les appliquer en forme d'emplâtre sur la bouche et sur l'estomac.

⩰ Boire du suc de feuilles de Vigne [**Vitis vinifera**].

Vomissements incoercibles.

Une ou deux gouttes, dans un verre d'eau, de la liqueur obtenue par la distillation prolongée de la Digitale [*Gant-de-Notre-Dame*, **Digitalis purpurea**].

VOMITIFS

Infusion d'Herbe-aux-poux [*Staphysaigre*, **Delphinium Staphysagria**].

⩰ Ecorce de racine de Noyer [**Juglans regia**].

⩰ Eau distillée du Tabac [**Nicotiana tabacum**].

VULNÉRAIRES

Toutes les variétés d'Aristoloche [*Sarrasine*, **Aristolochia longa**].

⩰ La Chicorée [**Chicorium intybus**], cueillie lorsque Jupiter est dans le signe du Sagittaire, le Soleil dans le signe du Lion, et à l'heure de Vénus.

⩰ Poudre de Consoude royale [*Pied-d'alouette*, *Aquilina*, *Dauphinelle-des-blés*, *Herbe-de-cardinal*, **Delphinium consolida**] cueillie après la pleine lune qui termine les jours caniculaires.

⩰ Infusion de Romarin [*Libanotis*, *Encensier*, *Rose-marine*, *Herbe-aux-couronnes*, **Rosmarinus officinalis**].

⩰ Huile de fleurs de Romarin (V. ci-dessus).

⩰ Feuilles de Sauge [*Coloricon*, *Herbe-sacrée*, **Salvia officinalis**].

YEUX (MAUX D')

Lavages à l'eau produite par la distillation des oignons de Lis [*Augoeides*, *Chrynostates*, **Lilium album**].

Se laver avec une décoction de fleurs de Mélisse (*Celeivos*, *Metiphyllum*, *Melissophyllum*, *Citronnelle*, **Melissa officinalis**].

Porter sur soi de la racine de Renouée [*Molybdena*, *Persicaire*, *Traînasse*, *Herbe-à-cochons*, *Proserpinaco*, *Seminalis-corrigiole*, *Herbe-des-Saints-Innocents*, *Herbe-à-cent-nœuds*, *Aviculaire*, *Centinode*, **Polygonum aviculare**].

Lotions d'eau distillée de Verveine [*Péristérion*, *Herbe-sacrée*, *Herbe-du-sang*, *Guérit-tout*, **Verbena officinalis**].

Oraison. — « Bienheureux Saint Jean, passant par ici, trois vierges dans son chemin, il leur dit : Que faites-vous ici ? Nous guérissons de la maille. Guérissez, vierges, guérissez l'œil ou les yeux de N.» Faisant le signe de la croix et soufflant dans l'œil, on dit : « Maille, feu, grief ou que ce soit, ongle, graine ou araignée, Dieu te commande de n'avoir pas plus de puissance sur cet œil, que les juifs le jour de Pâques sur le corps de Notre Seigneur Jésus-Christ. » Puis on fait encore un signe de croix en soufflant dans les yeux de la personne, en disant : « Dieu t'a guéri ». — Sans oublier la neuvaine, à l'intention de la bienheureuse Sainte Claire. (*Le Médecin des Pauvres* (1).

Brûler sur des charbons la dépouille d'un serpent, et en recevoir la fumée dans les yeux (*Petit Albert*).

Lotions avec du vin où ont infusé de l'Anis [**Pimpinella anisum**] et du Safran [**Crocus sativus**] (particulièrement lorsqu'il s'agit de *fluxions d'yeux*).

Autre. — Dites : « Guérissez, vierges, guérissez l'œil de (*on dit son nom*) ». Faites le signe de la croix et prononcez trois fois les paroles suivantes : *In nomine jexe eschet sanguis ab hœc formulo vel hœc fermulœ* (2) (*Enchirid. du Pape Léon*).

(1) V. la note, art. BLESSURES. — *L'Enchiridon du Pape Léon* donne la même formule qui, selon lui, doit accompagner la lotion suivante: Pilez des sommités de branches d'Hysope [**Hyssopus officinalis**] ; vous le ferez légèrement bouillir dans un peu d'eau ; vous les appliquerez sur les yeux entre deux linges ; vous renouvellerez cette application deux fois par jour jusqu'à guérison, en ayant toujours soin de dire : « Monsieur saint Jean passant par ici, etc. »

(2) Ce texte barbare montre la curieuse dégénérescence qu'ont subie les formules latines en passant par la bouche des sorciers de campagne. Il faut la restituer ainsi : *In nomine JX* (*Jesu-Christi*) *exeat sanguis ab hoc*

Invoquer sainte Claire avec ferveur, puis promener devant les yeux une pierre d'aimant en la rapprochant par degrés, de façon qu'elle attire le mal dans le coin des yeux ; pour l'expulser, il suffit de provoquer un éternuement violent par une prise de tabac (*Gilbert*).

---

amulo ou *hâc famulâ*. — Toutes ces formules de sorcellerie rurale pourraient être de la sorte reconstituées ; mais il en est de si abominablement dénaturées qu'il est matériellement impossible d'en retrouver le sens primitif.

NOTE

a) *Sur un cas de collaboration occulte.*
b) *Sur un cas de répercussion de blessure hyperphysique.*
c) *Sur un cas de double répercussion d'un choc.*

Les expériences de H. Durville. — Genèse de la collaboration. — La transformation de la vie (*note*). — Une blessure hyperphysique du fantôme vivant. — Répercussion sur le corps physique du sujet. — Nature des Entités avec lesquelles on peut entrer en relation (*note*). — Choc sur un fantôme astral. — Sa double répercussion sur le fantôme vivant, puis sur le sujet. — Résultats actuels de la collaboration occulte. — Discussion de la nature hyperphysique de la blessure et de sa répercussion. — Origine bizarre et répercussion d'un traumatisme. — Les aides occultes de la goétie. — Egrégores. — Conclusion.

J'ai eu l'occasion, au cours de cet ouvrage, de parler des remarquables résultats auxquels est parvenu H. Durville, qui, reprenant les expériences du colonel de Rochas et dissociant l'Etre humain vivant en corps physique (ou sarcosôme) et fantôme (ou aérosôme), est arrivé à isoler trois des parties constitutives de ce fantôme : — le double, ou corps aithérique, ou corps odique, détenteur de la vie du sujet — le corps astral, détenteur de sa sensibilité — et le corps mental, détenteur de son intelligence.

Ayant eu l'honneur de participer à certaines de ces expériences dans un but de recherches personnelles qui sera expliqué plus loin, il m'a été donné de constater de façon indéniable, au cours de ces investigations, trois phénomènes d'occultisme : le premier, d'une haute importance au regard des études sur l'Occulte, est la collaboration qui, par suite des circonstances, s'est établie entre deux Entités du Mystère et moi : il explique comment certains sorciers peuvent faire le mal en s'alliant à des Etres mauvais ; — le second, d'un intérêt plus spécial, est l'observation d'une

blessure faite au fantôme du sujet par des Entités mauvaises, et répercutée du fantôme sur le corps physique de ce même sujet ; et enfin, le troisième est l'observation d'une double répercussion de choc, d'un fantôme d'Invisible au fantôme vivant, et de celui-ci au corps physique du sujet : ces deux derniers faits étant notés ici en vue de corroborer ce qui est dit, dans le corps de l'ouvrage (1), de la répercussion des blessures.

J'avertis le lecteur que, bien que je sois forcé pour la compréhension de ces phénomènes de dire quelques mots des expériences que je poursuis, il ne doit voir, dans les pages qui vont suivre, que l'étude de ces trois faits, extraite de mes notes journalières, abstraction faite du résultat propre des expériences qui, à l'heure actuelle, n'est encore que partiellement atteint, et dont la réussite complète sera mentionnée, s'il y a lieu, dans un ouvrage ultérieur où seront détaillées les conditions, le processus et les phases diverses de ces tentatives.

D'autre part, bien que la présente note soit écrite d'accord avec H. Durville, et en conformité, j'en suis persuadé, avec ses idées, bien que les expériences qui vont être relatées aient été poursuivies dans une sorte de collaboration avec lui, puisque c'était lui qui dégageait d'abord le fantôme vivant sur lequel j'opérais ensuite, la simple probité m'interdit d'y parler de ses expériences personnelles sur lesquelles je n'ai aucun droit de propriété ; je ne mentionnerai donc, accessoirement, que celles qu'il a lui-même rendues déjà publiques par son ouvrage précité « *Le Fantôme des vivants* » ; quant aux autres, il n'en est qu'une dont je parlerai, et seulement dans la mesure, strictement nécessaire, où elle s'est trouvée intimement mêlée aux miennes : il y a là un principe de bonne confraternité scientifique qui doit dominer les lignes suivantes, et auquel il serait malséant de me soustraire (2).

(1) V. *Lycanthropie* et *passim*

(2) Depuis, et au moment de l'impression du présent volume, H. Durville m'a donné, de son propre mouvement, l'autorisation de parler ici de ses expériences même inédites, auxquelles j'ai assisté. Tout en lui étant très reconnaissant de cette preuve de bonne confraternité scientifique, je ne puis modifier ma manière de voir à cet égard ; j'estime, en effet, de la façon la plus absolue, que seul, l'auteur d'une expérience de cet ordre a le droit de la présenter au public, dans les conditions qui lui conviennent, un simple témoin, si documenté qu'il soit, étant exposé à commettre des erreurs d'observation et d'appréciation qui peuvent, au

Enfin, avant d'entrer en matière, une essentielle précaution est à prendre. Voici :

Pour les lecteurs initiés à la phénoménalité métapsychique et hyperphysique, les pages qui vont suivre ne présenteront qu'une observation détaillée mais normale de faits qu'est à même d'étudier presque couramment quiconque, muni d'un certain acquis de théorie, a abordé l'étude pratique d'une des branches de l'occultisme expérimental. Pour les autres, pour ceux qui n'ont rien étudié, ce qui les autorise à tout nier ; pour ceux qui ne croient qu'à l'existence de la matière, sans se douter que la matière en soi n'est qu'une expression de langage sans aucune réalité effective ; pour ceux enfin qui colligent avec soin toute superstition, toute crédulité, qui n'entreprendraient rien un vendredi, qui pâlissent devant une salière renversée ou des couteaux mis en croix, qui croient fermement que le persil fait casser les verres et que le 13 est un nombre mortel, mais qui, par contre, se refusent à admettre des faits — surnaturels ? loin de là : le surnaturel n'existe pas — mais supra-normaux que leur certifient en vain des hommes d'une science éprouvée, universellement reconnue, les Crookes, les Russell Wallace, les Lombroso, les Aksakoff, les de Rochas, Ch. Richet, Dariex et bien d'autres, ils ne verront dans ces dernières pages que l'élucubration d'un cerveau en mal d'équilibre, le produit d'hallucinations personnelles ; or, contre ces gens qui croient tout savoir parce qu'ils ne savent rien, et qui, malheureusement, sont légion, il est nécessaire, indispensable, que je me retranche derrière des témoignages certains. Je citerai donc :

Ont assisté aux expériences : H. Durville, M. Lefranc, magnétiseur ; Mme Lefranc, sujet réceptif ; M. Cornille, magnétiseur ; Mme Cornille, sujet réceptif ; Mlle H. Richard, sujet réceptif, et le jeune André Durville, aide ; le tout, avec, comme sujet principal, Mme Lambert, qui extériorise son fantôme, en sommeil magnétique, avec une facilité remarquable.

Voilà pour les faits.

Quant aux entretiens et conversations qui les éclairent et que j'ai eus ici ou là avec certaines Entités du Mystère, les témoins ont naturellement varié avec le milieu ; d'autre

regard de l'opérateur, fausser les résultats de cette expérience. — Au surplus, j'ai signé, de ces expériences, des procès-verbaux qui sont restés entre les mains de H. Durville et qui paraîtront à son heure.

part, il est des noms que je ne puis imprimer. Mais tous ces noms seront tenus, verbalement, à la disposition de quiconque désirera les connaître, ainsi que les preuves à l'appui, parmi lesquelles la principale, la photographie d'une blessure hyperphysique, va être mise sous les yeux du lecteur.

Ceci dit, j'aborde le détail des observations.

. . . .

Dans l'ouvrage précité de H. Durville, un passage m'avait particulièrement frappé : celui où il est question d'un « souffle froid » qui accompagne toujours le dégagement d'un fantôme vivant. Je lui en avais parlé à plusieurs reprises, mais il n'avait pu me donner à cet égard aucune explication. Or, selon moi, ce « souffle froid » devait être de même nature que celui que je ressens toutes les fois qu'en ma présence s'accomplit une opération hyperphysique (apport, matérialisation, etc.), et qui est causé, nous disent les Entités de l'Au-delà, que nous interrogeons à ce propos, par le mélange des fluides des assistants, opéré par elles en vue de l'opération projetée ; parfois ce souffle est très faible, mais parfois aussi, quoique rarement, il présente assez de force pour que je sente ma chevelure entraînée dans son remous. J'y suis d'ailleurs très sensible, et il m'est arrivé maintes fois, par suite de cette sensation particulière, de préciser le début d'un phénomène et de l'annoncer d'avance aux autres assistants.

D'autre part, ce qui me portait à douter de sa nature, c'est que, s'il était bien tel que je le supposais, il dénotait la participation d'Entités du Mystère à des expériences de magnétisme où j'avais peine à concevoir leur intrusion.

Pour arriver à une certitude à cet égard, il fut convenu avec H. Durville que j'assisterais à une séance d'expérimentation chez lui, à titre de simple témoin (car il a une répulsion que je comprends, la partageant moi-même, pour les curiosités gênantes) ; je devais donc y demeurer muet, immobile et passif, ne m'occupant que de mes sensations personnelles, et sans me mêler en quoi que ce soit de la marche de ses expériences. Cela devait se passer le 8 mars 1910.

Comme, dans l'espèce, si ce « souffle froid » était réellement ce que je supposais, il allait s'agir en somme d'une enquête sur un coin du Mystère, et qu'en pareil cas les causes d'erreur sont à la fois nombreuses et inconnues de l'expérimentateur, je résolus de m'adjoindre un contrôle dans l'Au-

delà, sur le plan astral; pour me dire ensuite si mes déductions étaient justes. Dans ce but, trois jours avant la séance, j'écrivis à un sujet médiumnique, Mme Arnoult, avec qui j'ai travaillé beaucoup depuis deux ans, de vouloir bien demander à son principal guide (que je connais sous le nom de « Sage », en qui j'ai toujours trouvé une Entité puissante, loyale et bonne, et qui m'a bien souvent aidé dans mes délicates recherches) de vouloir bien m'accompagner ce soir-là chez H. Durville pour contrôler hyperphysiquement mes sensations pendant que je les analyserais moi-même en mode physique.

La veille du soir fixé pour l'expérience, comme j'y songeais, il me vint à la pensée que, pour la première fois peut-être, depuis que la Haute Science antique s'est occultée, deux Entités fantômales, l'une douée de vie astrale et l'autre vivant physiquement, allaient être mises *expérimentalement* en présence l'une de l'autre ; que le fait était au moins étrange et pouvait dans l'avenir donner lieu à une expérience transcendantale trop dangereuse pour être énoncée ici publiquement, mais qui doit mettre *ipso facto* l'investigateur qui la réussira en possession de la clef expérimentale de tous les phénomènes dits spirites (1). Je me promis d'en parler ultérieurement à H. Durville ; mais il s'agissait uni-

(1) « Cette expérience, m'a dit une Entité du Mystère interrogée à ce propos, est capitale. L'homme qui la réussira pourra ensuite reproduire expérimentalement tous les phénomènes du spiritisme que vous ne pouvez, en ce moment, connaître que par l'observation ». — Mais cette expérience étant souverainement dangereuse, puisque son objet principal est de dénaturer la vie physique et d'en modifier l'essence (sans employer, au moins personnellement, — que les lecteurs occultistes et les alchimistes se rassurent — les périlleux procédés basés sur l'utilisation de la lumière cristallisée), on comprendra que je ne puis être plus explicite dans un ouvrage destiné à être feuilleté par toutes les mains.

En ce moment, le problème de la Vie, creusé de toutes parts, commence à livrer quelques-uns de ses secrets. Parmi tous les chercheurs qui ont le plus fait progresser pratiquement la question, je citerai le Prof. Stéphane Leduc, de Nantes, qui est arrivé à créer la cellule végétale. Mais il pense avoir créé la vie elle-même : là est son erreur qui provient de ceci que, comme tout partisan de la science officielle, il refuse la vie au minéral — or, le minéral *vit* d'une vie propre. Le Prof. Leduc transforme donc la vie moléculaire en vie cellulaire, le minéral en végétal, ce qui est déjà admirable.

Ses expériences sont très simples à reproduire. En voici une :

Dans un liquide composé de :

Eau................................	Un litre.
Silicate de potassium à 33°..........	60 gr.
Solution saturée de carbonate alcalin..	60 gr.
Solution saturée de phosphate alcalin.	30 gr.

placer un sel soluble, par exemple des fragments de chlorure de calcium

quement, pour l'instant, de préciser la nature du « souffle froid » que je voulais étudier.

Comme, d'autre part, je n'avais aucune certitude que je serais accompagné par « Sage », et qu'en tout état de cause sa présence ne devait, dans ma pensée, servir qu'à contrôler mes propres sensations dans une expérience qui, au fond, bien que nous y fussions tous deux intéressés, ne regardait que moi, je ne crus pas devoir avertir H. Durville de l'aide que je pensais amener, et de qui la présence, pensais-je, devait passer inaperçue de tout autre que de moi.

8 *mars*. — Le soir fixé, au moment de sortir de chez moi, je jetai un énergique appel vers l'Au-delà, pour que « Sage » voulût bien m'accompagner à cette séance, qui commença à 9 heures.

Au moment où, l'obscurité faite, se produisit le dégagement magnétique du fantôme de Mme Lambert, je ressentis, sur les mains seulement, un très léger courant d'air, alors que, dans les expériences ordinaires de métapsychisme, ce courant d'air froid affecte non seulement les mains, mais encore les bras, souvent la figure et parfois le thorax. D'autre part, ce courant d'air se produisait dans le même sens, de gauche à droite, et paraissait de même nature que le « souffle froid » des séances avec sujets médiumniques. Chaque fois que, pour les besoins de l'expérience, on faisait de la

desséché, d'environ un demi-centimètre de côté, et l'on obtiendra des croissances ramifiées qui sont de véritables végétaux, comportant tous les organes d'un végétal (rhizomes, racines, tiges ramifiées, feuilles et organes terminaux), naissant, croissant (environ 40 centimètres) s'alimentant et vivant comme un végétal normal ; leur seule différence est que, comme tous les êtres hybrides, comme le mulet, ils ne se reproduisent pas.

Une autre formule du Dr Leduc donne également de bons résultats, mais moins probants, par suite de l'usage de la gélatine. Quoi qu'il en soit, je donne également cette seconde formule où la *graine* qui réussit le mieux est celle que l'on forme avec deux parties de sucre pulvérisé mélangées avec trois parties de sulfate de cuivre également pulvérisé.

Eau à 40°	100 parties.
Solution de gélatine à 10 p. 100	10 à 20 parties.
Solution saturée de ferrocyanure de potassium	5 à 10 —
Solution saturée de chlorure de sodium	5 à 10 —

On trouvera à cet égard de très curieux renseignements dans la revue internationale *Les Documents du Progrès*, n° de Septembre 1909, où un article du Prof. St. Leduc, *Les croissances osmotiques et l'origine des Etres vivants*, donne toutes les indications nécessaires.

Comme il est dit plus haut, le Prof. St. Leduc transforme la vie minérale en vie végétale. Il arrivera une heure où l'on tentera de transformer la vie végétale en vie animale, etc.

Or, il m'a semblé que le problème de la transsubstantiation de la vie pouvait être abordé par une autre face : — de là la tentative dont je parle.

lumière, une sorte de déclanchement nerveux se produisait en moi, m'indiquant que le fantôme se dissolvait dans la lumière blanche. Chaque fois, au contraire, que l'on reformait l'obscurité, je sentais de nouveau passer un souffle léger, et j'en augurais que le fantôme recommençait à se condenser (1). Pendant cette première période de la séance, je fais un nouvel et énergique appel à « Sage », pour que, s'il est présent, il surveille bien, hyperphysiquement, ce qui se passe physiquement dans mon organisme, afin de discuter ultérieurement avec moi les conclusions à déduire du phénomène.

Puis, H. Durville procède à ses expériences personnelles, que je suis avec la plus vive attention et sans plus m'occuper de « Sage » que je croyais parti — si toutefois il m'avait accompagné. Le fantôme extériorisé de Mme Lambert s'asseoit dans un fauteuil préparé pour lui à la gauche du sujet, et qui, dans ce mouvement, est repoussé de quelques centimètres ; une table que l'on place devant lui est également repoussée, ce qui me donne lieu de penser que sa matérialisation doit être, localement, assez avancée ; d'autres essais enfin sont faits avec lui, que je n'ai pas le droit de décrire ici, mais que je suivais avec un intérêt d'autant plus grand que le motif qui m'avait amené n'existait plus.

Vers la fin de la séance, H. Durville m'offrit de toucher le fantôme.

Il m'est arrivé très souvent, depuis plus de vingt-cinq ans que je poursuis expérimentalement mes recherches sur le Mystère, de palper et saisir des Entités astrales arrivées à un plus ou moins grand degré de matérialisation, ce que je dois à l'absolue loyauté avec laquelle j'agis à leur égard et à la souveraine prudence que j'apporte à ne pas les blesser quand leur matérialisation est incomplète. Je ne suis donc pas un novice en pareille matière, j'ai tout mon sang-froid et je sais comment il convient d'agir envers une Entité mystérieuse pour ne pas trahir la confiance qu'elle vous témoigne (2).

(1) Ce fantôme vivant est invisible pour les individus normaux ; seule, la plaque photographique l'enregistre, et seuls l'aperçoivent les assistants développés au point de vue de la voyance ; quant à sa tangibilité, elle est, comme on le verra plus loin, des plus délicates à définir.

(2) Dans une récente séance, une fillette se matérialise et vient m'embrasser. Je lui demande de l'embrasser à mon tour.

— Au moins, tu ne vas pas me mordre ? me demanda-t-elle craintivement.

J'affirme que je n'ai pas cette intention. Elle me tend sa joue ; je l'em-

Je m'approchai donc. J'avançai la main avec précaution vers l'endroit où se trouvait le fantôme extériorisé, et je sentis à l'extrémité de mes doigts comme un froid assez intense, quelque chose d'indéfinissable, donnant la sensation d'un très léger duvet ou d'une toile d'araignée à peine tangible, mais glacée.

Avec les matérialisations du Mystère, jamais je n'avais ressenti une impression de telle nature.

Je demandai à pénétrer dans le fantôme jusqu'à la limite de la douleur pour le sujet. Celui-ci, légèrement ramené vers l'éveil, me prit la main et me l'enfonça dans son fantôme, en tremblant et avec une lente précaution : j'eus la sensation de pénétrer jusqu'à la base des doigts dans une glacière. Le sujet me retira brusquement la main.

Je regagnais ma place lorsque se produisit un fait inattendu et véritablement étrange.

Le sujet eut une exclamation :

— M. Lancelin a amené quelqu'un !

— Vous avez quelqu'un avec vous ? me demanda H. Durville, intrigué.

Sur le moment, je l'avoue, j'étais aussi intrigué que lui, ne comprenant pas ce que voulait dire le sujet. Soudain, un éclair se fit dans mon cerveau : je pensai à « Sage », que j'avais oublié, et, saisissant la main du sujet, j'interrogeai :

— Comment est ce *quelqu'un* que vous voyez ?

— Il est brillant. Il vous entoure. Il vous enveloppe.

Puis, avec un cri :

— Ah ! mon fantôme vient d'être frappé à l'épaule.

— Ne pouvez-vous décrire plus amplement ce que vous voyez ? insistai-je.

Mais le sujet est en proie à une exaltation fébrile :

— Non, laissez-moi !... je ne le vois plus... je ne vois plus rien... Ne m'interrogez plus, je ne répondrai pas.

Devant son état d'énervement, H. Durville le réveille, pendant que j'explique ce qui a pu se passer : ce doit être « Sage » qui, amené par moi pour contrôler mes sensations, s'est révélé — mais je ne sais encore qu'en penser : je ne puis rien affirmer.

brasse, et, mise en confiance, elle m'autorise à la palper — ce que je fais, et ce qui me permet de constater : la tête seule de cette enfant était matérialisée, tout le reste du corps demeurant à l'état fluidique — et la tête était si bien matérialisée que, avec l'autorisation de l'Entité, j'en ai arraché une forte mèche de cheveux.

Revenu à soi, le sujet accuse une certaine douleur dans l'épaule gauche, sans qu'on y attache grande importance. Je rends compte de mon opinion quant au « souffle froid », et rendez-vous est pris à huitaine pour renouveler l'expérience et voir si ce souffle ne sera pas plus appréciable. H. Durville me demande de n'amener *personne* avec moi, pour ne pas fausser les expériences personnelles qu'il prépare, ce que je promets d'autant plus facilement que ce qui vient de se passer, en dehors de mes prévisions, m'a quelque peu gêné.

Est-ce donc « Sage » qui est venu avec moi ce soir ?

9 *mars*. — Mme Arnoult vient chez moi. Je la remercie d'avoir envoyé « Sage » la veille, avec moi. Mais elle est quelque peu surprise : elle n'a rien demandé à « Sage », ma lettre ne lui étant pas parvenue.

Alors quoi ?... A quelle Entité de ce monde ou d'un autre avais-je eu affaire, que, dans son sommeil magnétique, avait vue Mme Lambert ?

Il me tardait de mettre Mme Arnoult en transe pour être fixé, et, dès qu'elle y fut tombée, j'interrogeai l'Etre qui la possède habituellement en pareil cas et qui parle par sa bouche. Et la curieuse conversation qui suit s'engagea entre nous. — J'en transcris les passages essentiels :

— Ami « Sage », est-ce à vous que j'ai eu affaire hier soir ?

— C'est à moi.

— J'aime mieux cela. Mais comment cela s'est-il fait, puisque votre sujet, n'ayant pas reçu ma lettre, n'a pu vous prévenir ?

— Est-ce donc la première fois que tu entres directement en relation avec moi ?

— Evidemment non. Mais jusqu'alors, cela n'avait eu lieu qu'à la suite d'une intense contention d'esprit de ma part.

— Eh bien ! cette contention d'esprit, tu l'as eue hier soir au moment de ton départ, et tu l'as eue en commençant ton expérience ; j'ai perçu ton appel, j'ai vu ce que tu attendais de moi, et, comme cela m'intéressait, je t'ai accompagné.

... — Le « souffle froid » m'a paru être de même nature que celui qui accompagne toute expérience hyperphysique.

— Oui, mais beaucoup plus faible.

— Pourquoi ?

— Parce que Durville agissait sur de la matière physique et que le fantôme était peu condensé.

— Alors, je ne comprends plus. Vous et d'autres, m'avez dit antérieurement que ce qui produit ce « souffle froid », c'est le mélange des fluides des assistants quand vous préparez une opération hyperphysique. Or, dans l'espèce, vous venez de le dire, on n'agissait que sur de la matière physique.

— Oui, mais pour en dégager le corps astral. Le corps astral vit sur le plan astral, et quiconque prépare une opération sur ce plan doit subir les préliminaires qu'elle comporte. Dans l'espèce, le souffle était faible parce que, l'opération étant peu importante, vous n'aviez affaire qu'à des entités inférieures de l'astral, lesquelles n'agissent qu'avec notre consentement et sous notre direction. Mais sois assuré que ce souffle est bien le même que tu éprouves quand, par exemple, je me matérialise devant toi.

— Pourquoi vous êtes-vous révélé ?

— L'expérience personnelle pour laquelle tu avais demandé mon contrôle était finie ; tu n'avais plus besoin de moi ; tu t'es intéressé aux expériences de Durville : j'ai fait comme toi.

— H. Durville m'a dit qu'il pensait arriver à matérialiser complètement les fantômes des vivants. Est-ce possible ?

— Non, parce que, si anéanti que paraisse le corps du sujet au cours de ces expériences, il y reste encore trop de vie pour que l'on puisse matérialiser complètement son fantôme. Mais j'aurais voulu montrer à Durville à quel point de matérialisation il peut arriver par ses propres forces.

— Que pensiez-vous faire ?

— Rendre le fantôme vivant tangible, moins que moi certainement quand je me matérialise devant toi et que tu me palpes, mais plus qu'il ne l'était quand tu l'as touché ; et le rendre visible comme une buée lumineuse.

— C'eut été une expérience d'un intérêt capital. Pourquoi n'avez-vous pas poursuivi ?

— Quand je me suis montré, le fantôme vivant a été terrifié de me voir ; d'autre part, j'ai lu dans le cerveau de Durville la crainte que ma présence n'ait faussé les expériences qu'il venait de faire. Dans ces conditions, j'ai renoncé à mon projet. J'ai brouillé la vue du sujet et je suis parti.

— Avez-vous eu quelque influence sur les expériences antérieures ?

— Aucune. Je suis resté neutre, à regarder, comme toi. Mais la prochaine fois, nous pourrons reprendre l'essai d'hier...

... Le soir même, je transmettais à H. Durville cette curieuse conversation, la proposition faite, et certaines indications qui, relatives aux expériences personnelles de H. Durville, ne doivent pas être détaillées ici.

12 *mars.* — Je reçois la réponse de H. Durville à la proposition de « Sage » :

« Mon cher collègue,

« La proposition de votre guide (1) m'intéresse beau-
« coup.

« Qu'il vienne et qu'il ne se montre pas pendant que je
« ferai mes expériences..., et que, ces expériences terminées,
« il fasse son possible pour matérialiser le fantôme.

« Venez aussi, et que votre volonté soit conforme à ce
« qui précède...

« Tout à vous, et à mardi. « DURVILLE.

A cette lettre avait été ajoutée, au dernier moment, l'assez grave communication qui suit :

« Je viens de recevoir le sujet de mardi [Mme Lambert]
« dans le plus lamentable des états. Vous vous rappelez
« qu'il s'est plaint, à un moment donné, de recevoir un choc
« sur l'épaule gauche, choc, a-t-il dit, qui lui venait du fan-
« tôme qui vous accompagnait.

« Il n'a pas dormi depuis ; il a la fièvre et porte sur l'é-
« paule, excessivement douloureuse, une vaste ecchymose
« qui ressemble à une plaie formée par l'application d'un
« caustique. La plaie est sèche, mais, dit ce sujet, elle a
« rendu une quantité (2) de liquide roussâtre, comme la
« plaie d'un vésicatoire.

« Tâchez donc d'avoir une explication de votre guide ».

(1) H. Durville commet ici une légère erreur : — « Sage » m'a aidé à la réussite d'un certain nombre d'expériences de grande portée que j'ai essayées et menées à bien avec son concours, et dont le récit sera publié à son heure : — il n'a jamais été mon *guide* dans l'acception que les spirites donnent à ce terme.

(2) Plus d'un litre, m'a-t-on dit par la suite.

J'écrivis à Mme Arnoult pour la prier de demander à « Sage » :

1º Dans quelles conditions il avait lésé le corps du sujet.

2º Ce qu'il convenait de faire pour amener une guérison rapide.

3º Pourquoi enfin, au cours de l'entretien qu'il avait eu avec moi le 9 mars [relaté ci-dessus], il ne m'avait rien dit de cet accident.

Le lendemain, Mme Arnoult me remettait deux feuillets contenant la réponse de « Sage » qu'elle avait obtenue par écriture directe et à laquelle elle n'avait rien compris, car je ne l'avais pas mise au courant de l'expérience chez H. Durville. Je transcris ces feuillets :

« Amie, voici ma réponse que tu liras à Lancelin :

« En passant hier chez Lancelin, j'ai vu son inquiétude, « et j'ai été tout étonné. Aussitôt, je suis allé chez le sujet « [Mme Lambert], mais impossible de rien voir. J'ai fait la « remarque, l'autre mardi, que si Lancelin ne m'avait pas « aussi fortement désiré, je n'aurais pas pu approcher des « expériences. Eh bien ! j'ai voulu voir seul : il m'a été im- « possible de rien voir ; c'était comme si on m'avait empê- « ché d'entrer. Comme je voudrais savoir de quoi il retourne « (*sic*), je prie Lancelin de vouloir bien m'appeler fortement « quand il verra ce sujet ; je lui promets de ne pas me mon- « trer et de rester *neutre* (*ce que j'ai fait l'autre mardi*) (1), « mais, quoique m'étant montré, je ne crois pas que ce soit « *moi* qui aie motivé l'accident ; cependant, je voudrais voir. « Ce qui m'étonne le plus, c'est que je ne puis pénétrer chez « ce sujet : il me repousse, et, je le répète, c'est Lancelin « qui m'en a facilité l'accès l'autre mardi.

« Au revoir, donc. « SAGE. »

Le jour même, j'allai trouver H. Durville, pour lui communiquer cette réponse, et lui demander des détails.

En me confirmant les termes de sa lettre du 11 courant, il m'en communiqua une de M. Lefranc, le magnétiseur qui avait soigné la plaie en question. Je la transcris ci-dessous, à titre de pièce justificative, en faisant remarquer qu'elle est datée du 14 mars, c'est-à-dire six jours après l'accident :

(1) Souligné dans le texte.

« Paris, 14-3-1910.

« Cher maître,

« Nous avons reçu la visite de Mme Lambert, le lendemain de vos expériences, c'est-à-dire le 9. Elle s'est plainte à nous du coup qu'elle avait reçu la veille, dans la séance, par le guide de M. Lancelin ; nous avons calmé sa douleur ; le mieux s'est affirmé jusqu'au lendemain. Nous n'avons pas alors examiné Mme Lambert, néanmoins nous avons observé une tache de sérosité sur l'épaule gauche de son corsage.

« Mme Lambert nous ayant fait part de votre désir de photographier la plaie dont elle était porteur, puisque plaie il y avait, nous vous faisons parvenir une épreuve (1).

« A ce jour, nous avons constaté une plaie superficielle au niveau du faisceau moyen du deltoïde du bras gauche, plaie circulaire mesurant cinq centimètres de diamètre, accompagnée d'une croûtelle, présentant un aspect boursouflé, crevassé, et paraissant avoir laissé sourdre une sérosité.

« Circonscrivant cette plaie sur un diamètre de huit centimètres, la peau est le siège d'une desquamation, ainsi que d'une rougeur diffuse analogue à une brûlure du premier degré, sans phlyctènes, s'étendant sur un diamètre moyen de onze centimètres.

« Une portion du faisceau postérieur du deltoïde présente un hérissement de la peau, hérissement analogue à la chair de poule, provoqué à notre avis par la contraction du muscle peaucier.

« D'autre part, Mme Lambert se plaint d'éprouver une gêne considérable pour élever le bras gauche jusqu'à l'horizontale, ainsi qu'une douleur très vive au niveau de la plaie.

« Telles sont nos constatations.

« Recevez, cher Maître, etc. »

En résumé, à l'heure présente, la plaie était en bonne voie de guérison. L'eschare s'était formée normalement, et la blessure se cicatrisait.

Je demandai de préciser ce que le sujet appelait un *choc* et de me dire à qui il en faisait remonter la responsabilité.

Dans le premier moment, très ému, il avait parlé de *choc* et de *coup* ; mais en réalité, il s'agissait d'autre chose. Il ne m'en voulait pas, il n'en voulait pas davantage à l'Entité

(1) V. fig. 7, p. 461.

qui m'avait accompagné et qui n'était pas celle qui l'avait blessé ; mais — toujours d'après lui (1) — cette Entité était accompagnée d'autres Etres fantômatiques, et c'est l'un de ceux-ci qui avait placé rudement sa main sur l'épaule de son propre fantôme et y avait causé un traumatisme assez violent qui s'était, à la rentrée du fantôme dans son organisme matériel, répercuté sur celui-ci.

Je m'étais demandé si ce n'était pas moi qui, en touchant le fantôme, avais occasionné cette plaie au sujet ; mais vérification faite, c'est à l'épaule droite que j'avais touché le fantôme (il m'était facile, celui-ci étant alors assis dans un fauteuil, de repérer l'endroit de l'attouchement), et c'est à l'épaule gauche que le fantôme — et, par répercussion, le sujet — avait été blessé.

On pourra peut-être encore objecter que cette blessure avait pu être faite *directement* au sujet par un des assistants — c'est impossible. Nous étions tous assis en demi-cercle à environ 1 mètre 50 de Mme Lambert près de qui se tenait seul H. Durville, debout et occupé à la magnétiser. Un geste brusque de celui-ci ? Je suis fort pauvre clerc en fait de magnétisme, mais je suis assuré qu'aucun genre de passe ne comporte de geste susceptible d'occasionner une plaie suppurante qui, comme on le verra plus loin, a mis près d'un mois à se guérir.

Donc, jusqu'à nouvel ordre, il fallait m'en tenir à l'explication, quelque étrange qu'elle pût paraître, donnée par le sujet lui-même.

En tous cas, cette blessure hyperphysique avait paru assez remarquable pour que M. Lefranc en fît une reproduction photographique, et le cliché ainsi obtenu — au moment où, la suppuration venant de prendre fin, l'eschare commençait à se former, c'est-à-dire au sixième jour — montre la lésion qui occupe toute la partie supérieure de l'épaule, au-dessus du bras ; au centre, est une croûte en formation, d'aspect sombre, d'environ cinq centimètres de diamètre, entourée d'une aréole de sept ou huit centimètres, de couleur plus claire, mais encore foncée. (Voir la fig. 7).

17 *mars*. — Le jeudi suivant, je revoyais Mme Arnoult, et, au cours d'une trance, j'interrogeais « Sage » qui ne put que

(1) A l'état de veille, le sujet ne se rappelle rien ; il ne donne ces explications que replacé dans le sommeil magnétique.

me confirmer les termes de sa précédente communication. Il se montra curieux de voir le sujet, pour me donner les explications dont j'avais besoin ; mais il ne pouvait le voir qu'avec mon aide.



Fig. 7. — Plaie de Madame LAMBERT.

Blessure hyperphysique reçue par le fantôme de Mme Lambert au cours de l'expérience du 8 mars 1910 et répercutée sur son corps physique.

— La première fois que tu te trouveras en présence de ce sujet, me dit-il, appelle-moi énergiquement. Alors, je pourrai l'approcher, je verrai la blessure, je saurai ce qui m'é-

carte de lui, et je te donnerai tous les renseignements voulus.

19 *mars*. — Précisément, le surlendemain, j'allai par hasard au *Cercle d'expérimentation psychique*, et, lorsque j'entrai, je vis Mme Lambert en cours d'expérience. J'attendis la fin de cette expérience pour ne pas la troubler, et, comme on réveillait le sujet, je fis mentalement un énergique appel à « Sage », lui demandant de venir examiner la plaie. Puis Mme Lambert me fit palper son épaule, où je sentis la protubérance que formait l'eschare, très appréciable à travers les vêtements.

23 *mars*. — Mme Arnoult vient chez moi, et, au cours de sa trance, j'ai, par son intermédiaire, une conversation avec « Sage », que je transcris :

— Ami « Sage », avez-vous perçu mon appel, samedi, au *Cercle d'expérimentation* ?

— Oui, je suis venu aussitôt, et je sais maintenant ce que je voulais savoir.

— Quel est l'Etre qui a causé la plaie, puisque ce n'était pas vous ?

— Ils étaient plusieurs qui voulaient se venger du sujet.

— Pourquoi ?

— Affaire personnelle. Autrefois, ils le dominaient. Ils avaient été éliminés, et ont voulu profiter de l'occasion pour lui faire sentir leur pouvoir en l'effrayant.

— Ils sont donc puissants ?

— Isolément, non. Réunis, oui.

— Que s'est-il passé ?

— Tout le monde a manqué de sang-froid. Je m'étais servi de tes fluides pour me matérialiser partiellement et montrer à Durville, de qui les expériences m'intéressent, jusqu'à quel point il doit arriver à matérialiser le fantôme vivant. Quand ce fantôme a eu peur de moi, quand, d'autre part, j'ai lu dans le cerveau de Durville la crainte que ma présence ait faussé ses expériences, je n'ai eu qu'une pensée : disparaître au plus vite en brouillant la vue du sujet. Ce que j'ai fait. Mais une partie de tes fluides que j'avais maniés et préparés en vue de la matérialisation projetée est restée flottante dans l'ambiance avant que tu puisses les récupérer. Après mon départ, les Entités en question...

— Mauvaises ?

— Assez. Surtout jalouses. Elles suivent le sujet depuis leur élimination (1) pour se venger de lui. Ce sont elles qui m'empêchent de l'approcher quand je n'ai pas l'aide de ta volonté et de ta présence. Elles ont donc accaparé ces fluides tout préparés — car elles ne sont pas assez puissantes pour les préparer elles-mêmes au point où je les avais amenées — et en ont usé pour faire du mal au fantôme vivant, de façon à terrifier le sujet par répercussion de la blessure.

— Permettez ! Dans ce cas, j'aurais compris une plaie vive ou un traumatisme violent. Je comprends mal une sorte de maladie locale présentant toute une évolution par phases successives : incubation, suppuration, etc.

— Parce que vous ignorez encore l'usage qui peut être fait des fluides dans un but mauvais. Sache bien qu'avec un fluide préparé exprès, on peut te donner la plus sale maladie (*sic*) sans que tu saches d'où elle te vient, quand même tu aurais été soustrait à l'influence de toutes les causes qui, suivant votre science, peuvent la déterminer...

... — Samedi, au *Cercle d'Expérimentation*, j'ai causé, après la séance, avec Mme Lambert ; il ne m'a pas paru, d'après sa conversation très amicale, qu'elle me rende responsable de cet accident. Mais, en réalité, que pense-t-elle ?

— La vérité. Elle a bien vu que ce n'était ni toi ni moi qui étions coupables, mais que sa plaie provenait d'une autre cause.

— Elle dit que les Etres qui l'ont blessée sont venus avec vous ?

— Parce qu'ils sont venus après moi. De là sa confusion.

— Les fluides à l'aide desquels le sujet a été blessé ayant été fournis par moi, ai-je quelque responsabilité morale dans l'affaire ?

— Aucune, car ce qui s'est passé avec toi aurait pu se passer avec un autre...

...... Quand retournes-tu là-bas ?

— Où ça, là-bas ?

— Chez Durville.

— Je ne sais encore. On veut d'abord laisser la plaie se guérir complètement ; on veut aussi laisser, chez le sujet,

(1) On verra plus loin que Mme Lambert, à une période antérieure de sa vie, où elle servait de sujet au colonel de Rochas, était obsédée par des Entités mauvaises qui lui ont joué maint tour pendable, et dont elle réussit à se débarrasser.

s'effacer toute fâcheuse impression. Pourquoi cette question ?

— Parce que je voudrais reprendre l'expérience interrompue, et montrer à Durville à quel point il peut et doit arriver, par ses propres forces, à condenser un fantôme de vivant.

— Je ne sais ce que décidera H. Durville. Ses expériences sont à lui, je n'ai plus le droit de les modifier. Il m'écrivait d'autre part, il y a quelque temps, que votre offre lui plaisait ; mais en ce qui me concerne, je ne puis l'admettre qu'à une condition absolue : c'est que vous protégerez le sujet contre tout dommage : je ne veux pas de nouvelle plaie.

— Ecoute, et comprends-moi bien. Son sujet serait comme celui-ci [Mad. Arnoult], près de qui j'ai constamment accès, il n'y aurait même pas besoin d'en parler, puisque, en tout état de cause, je puis le protéger. Pour Madame Lambert, il faudra agir autrement. Voici : je te promets de rester auprès d'elle, pour la protéger, jusqu'à ce que tu aies récupéré tous les fluides que tu m'auras donnés en vue de l'expérience de matérialisation. De ton côté, reste auprès du sujet jusqu'à son retour complet à la vie normale, en faisant agir ta volonté dans ce sens. De la sorte, on aura toute chance d'éviter un accident consécutif, puisque, pendant que je serai là, les Etres hostiles n'auront pas de pouvoir, et qu'après ils ne pourront pas utiliser tes fluides dont tu auras repris possession.

— Je transmettrai votre communication à H. Durville.

Or, je vais fréquemment dans un milieu — très restreint — où l'on se livre périodiquement à des expériences de psychisme. La caractéristique de ce milieu, que je n'ai rencontrée nulle part ailleurs, est qu'il y a deux sujets médiumniques qui, isolément, ne peuvent arriver à aucun résultat, si minime soit-il, mais qui, réunis, se complètent l'un par l'autre, et obtiennent, par le *oui-ja*, de très curieuses communications.

L'Entité du Mystère qui donne ces communications et que je connais sous le nom de « Lumière (1) » s'intéresse aux

(1) Ces appellations peuvent paraître quelque peu bizarres aux non initiés : une explication semble nécessaire. — Quand on entre en relation avec une Entité du Mystère, cette Entité affirme invariablement avoir vécu dans notre monde — sans que, malheureusement, aucune preuve véritablement scientifique en ait jamais été donnée — mais refuse très

études que je poursuis. Je la considère comme très sérieuse, très évoluée, mais j'ignore son degré de puissance que je n'ai pas encore eu l'occasion de mettre à l'épreuve.

Comme ce soir-là je me trouvais dans le milieu en question, l'idée me vint d'interroger « Lumière » au sujet de mes tentatives.

Je le mis au courant de l'expérience commencée avec H. Durville et lui demandai si elle n'ouvrait pas la voie à une autre expérience — transcendantale, celle-là — à laquelle je songe et qui doit rendre maître de tous les phénomènes dits spirites.

généralement, et exception faite seulement pour certains cas spéciaux, de dire le nom qu'elle portait de son vivant. Aussi, pour les distinguer les unes des autres, est-on obligé de les désigner sous certaines appellations qu'elles indiquent elles-mêmes ; ainsi en fut-il pour « Sage ». D'autres fois aussi, elles sont absolument irréductibles quand on leur demande sous quel vocable les mentionner ; dans ce cas, on est amené à leur donner un nom conventionnel tiré de quelque circonstance extrinsèque : ce qui se passa pour « Lumière » ainsi désigné parce que, lors de sa première manifestation dans le milieu où je l'ai connu, il avait dit « avoir été, de son vivant, une des lumières de l'Université ».

Je viens de dire qu'aucune preuve *scientifique* de la réalité de la doctrine spirite ne nous a jamais été donnée : il ne faudrait pas inférer de cette parole que je conclus *à priori* à la fausseté de cette doctrine, loin de là ! Je veux dire seulement ceci, que la Science n'a rien à voir avec le sentiment ; or, si le sentiment spirite répond absolument aux aspirations de l'homme, à la logique même, il n'en est pas moins vrai qu'il ne s'appuie que sur des preuves morales — de très hautes et très nombreuses preuves morales, je l'accorde, — mais dont aucune ne vaut, au point de vue positivement scientifique. Un gramme est un gramme ; l'accumulation de tous les raisonnements ne fera pas pencher une balance d'un milligramme, et j'estime qu'un esprit scientifique ne peut baser une conviction sur des preuves purement sentimentales et morales.

Certes, les phénomènes existent, indéniablement : aveugle, fou ou de mauvaise foi qui les met en doute ! Pourquoi ? parce qu'ils ont été prouvés scientifiquement par le peson, la plaque photographique, etc.

Certes, nous sommes en relation avec des Entités qui vivent sur un plan différent du nôtre. Pour qui n'est pas entré personnellement en relation avec elles, le nombre et la qualité des témoignages à cet égard en est une preuve — absolument convaincante.

Mais quelles sont ces Entités ? A quelle cause rapporter les phénomènes qu'elles génèrent ? Ici, je fais mes réserves.

Les Entités à qui nous avons affaire sont unanimes à se déclarer les âmes de nos morts, et nous ne voyons pas quel serait leur intérêt à nous tromper. De plus, elles offrent à nos investigations une mentalité et une intelligence adéquates à notre mentalité et à notre intelligence générales. Mais enfin, elles ne nous donnent aucune preuve de leur affirmation, aucune preuve *scientifique*, j'appuie sur ce mot.

Sont-elles les seules que nous puissions imaginer peupler l'Au-delà ? Pas du tout. Et sans avoir recours à la doctrine du diabolisme, aujourd'hui insoutenable, ne peut-on penser que, l'élément primordial du Kosmos étant la vie, des Etres vivent dans l'Espace sans avoir jamais existé sur terre ?

Il y a plus : qui donc peut affirmer que, sur la Terre même, il n'existe pas une autre humanité, organisée, au point de vue physique, autrement

— Cette autre expérience est-elle possible ?

— Assurément, mais combien difficile dans l'état actuel des connaissances humaines ! Cependant tenez pour certain que le jour où vous aurez obtenu ce résultat, vous aurez fait faire à la science un très grand pas, et vous posséderez une des clés du spiritisme. Paracelse l'a fait... (Ici une phrase incompréhensible). Suivez-moi bien, mes enfants. Le jour — ou plutôt la nuit, car ce ne sera pas en lumière — où Lancelin obtiendra ce qu'il vient de me dire, il tiendra une des clés essentielles. Paracelse l'a tenté. D'autres aussi.

— Y aura-t-il du danger pour le sujet ?

que la nôtre, vivant à nos côtés et nous interpénétrant sans que nous puissions entrer en relation avec elle sinon par les moyens dits spirites ? La preuve de telle possibilité est facile à faire : toutes nos sensations ne sont que des perceptions de vibrations ; certaines séries de vibrations nous font connaître le son, ou la lumière blanche ; d'autres, l'électricité, le magnétisme, la chaleur, la lumière noire, etc. ; mais entre les séries de vibrations qui tombent sous nos sens, il y en a des quantités d'autres que notre organisation ne nous permet pas de percevoir ; supposez donc des êtres organisés de façon à n'émettre et à ne percevoir que ces séries de vibrations que nous-mêmes n'émettons ni ne percevons, et vous aurez, vivant dans notre propre monde, à nos côtés, une humanité en quelque sorte parallèle à la nôtre et avec laquelle nous ne pourrons entrer que très accidentellement en rapports. — C'est fou ! dira quelque esprit superficiel. Je répondrai : Est-ce impossible ? Est-ce que, il y a seulement cinquante ans, on soupçonnait l'existence de ces myriades de microorganismes que la micrographie nous prouve aujourd'hui être mêlés intimement à notre vie de chaque instant ?

Il suffit donc que ces deux hypothèses — la vie dans les espaces et l'existence d'une autre humanité sur notre globe — soient dans le domaine des possibilités — et la première au moins, est plus que dans le domaine des possibilités, elle est dans celui des probabilités — pour que je sois autorisé à douter, à exiger des preuves sérieuses.

— Mais, me dira-t-on, puisque vous revoyez ces Entités sous la forme que vous leur avez connue de leur vivant ? — D'accord, mais cette forme n'a-t-elle pu être revêtue par une Entité différente dans un but que j'ignore ? Cela est-il impossible ? Non — donc, je doute.

— Mais quand ces entités, qui se révèlent comme vous ayant connu de leur vivant, viennent vous rappeler un fait uniquement connu d'elles et de vous ? — Elles sont plus puissantes que moi, plus instruites aussi, et, par suite, douées de moyens d'exploration qui me sont interdits ; or, n'ont-elles pu lire d'abord ce souvenir dans mon propre cerveau ? Cela est-il impossible ? Non — donc, je doute.

— Mais, quand, inconnues de vous et des autres assistants, elles viennent vous révéler leur existence terrestre antérieure, vous en donner des preuves contrôlables, et que ces preuves, contrôlées ensuite, sont reconnues indéniables ! — La notion de cette existence terrestre antérieure qu'elles affirment avoir été la leur, n'est pas dans mon cerveau, d'accord. Mais elle est certainement ou a été dans d'autres cerveaux vivants, où elles ont pu la puiser avant de me l'apporter. Cela est-il impossible ? Non — donc, je doute.

On me fait remarquer que ce raisonnement ne fait que reculer la difficulté d'un degré, car enfin, quelles seraient ces autres Entités de qui la mentalité et l'intelligence sont si semblables aux nôtres, et quel intérêt auraient-elles à jouer le rôle de nos morts ? — A cela, je réponds que je

— Il faudra prendre de grandes précautions, car c'est le point délicat.

— S'il y a du danger, je préfère y renoncer. Je ne veux pas faire de victimes.

— Vous n'en ferez pas si vous exagérez la prudence et vous entourez de gens sérieux et compétents.

— A part le danger, que je veux éviter au sujet, cette haute expérience à venir sera-t-elle facilement réalisable ?

— Il y aura toute une manipulation ; ce sera la partie technique, facile pour Lancelin.

n'en sais absolument rien ; mais il suffit que cette hypothèse soit possible — et elle l'est infiniment — pour que la doctrine spirite me paraisse manquer de cette certitude sur laquelle doit se baser toute conviction sérieuse.

Au fond, je crois qu'elle est, au moins dans son ensemble, l'expression de la réalité, et, pour étayer cette croyance, j'ai une raison majeure : il me répugne souverainement de pouvoir supposer que l'humanité ne puisse être qu'un dérisoire fantoche entre les mains du plus imbécile, du plus féroce des tyrans, — Dieu ! — s'il permettait à des Entités mystérieuses, plus fortes que nous, de se jouer du sentiment le plus sublime qui soit au cœur de l'homme, la vénération des chers disparus !

Mais ce n'est là, encore une fois, qu'une raison de sentiment, une preuve morale, si l'on veut. J'attends la preuve scientifique — sans savoir ce qu'elle sera, tout prêt à l'accueillir avec joie, parce qu'elle répondra à mon désir intime — ; seule, la preuve scientifique me donnera la certitude devant laquelle je m'inclinerai. Jusqu'à ce jour, je n'ai trouvé que des probabilités — très grandes, d'accord ! — mais des probabilités ne peuvent amener une conviction, et mon doute subsiste.

Une Entité de l'Au-delà me disait récemment : « Tu peux nier des lèvres : au fond du cœur, tu crois ! ». — Peut-être, car en mes études et mes expériences, je tends la main aux spirites — non pas à ceux, puérils et mesquins, qui ne peuvent entendre un meuble craquer ou assister à la chute d'un objet sans se croire favorisés d'une communication, non pas à ceux, cristallisés dans une foi enfantine, qui ont établi un *criterium* à leur usage en deçà ni au delà duquel ils permettent aux investigations de s'aventurer, — mais à ceux pour qui cette doctrine est une science, celle du mystère sans limite, comme toutes autres sciences, et, comme elles, ne se donnant qu'aux énergies qui étudient, travaillent, progressent, veulent la conquérir, et ont assumé la tâche, sinon d'atteindre l'absolu, au moins d'ouvrir toute grande la voie qui doit un jour nous y conduire. A ceux-là, oui ! je tends la main, parce que nous combattons le même combat, parce que, eux et moi, nous sommes les champions d'une même idée qui revêt deux aspects différents, parce que nous marchons au même but — la Vérité quelle qu'elle soit — et parce que, enfin, c'est d'eux que j'attends la preuve décisive, la preuve irréfutable, la preuve *scientifique*, en un mot, qui me fera leur dire : « Maintenant, je suis des vôtres. »

Jusque-là, je reste sur mon doute, un doute non pas apathique, fataliste et stérile, mais voulant s'évader de soi-même et cherchant dans les livres de la terre, dans les expériences accumulées et les enseignements des mystérieuses Entités, le reflet de l'Etoile divine qui, à l'heure où s'effondrent les croyances du passé, doit guider les Mages des temps nouveaux vers une Bethléem rénovée, où, sous les clartés grandissantes de son auréole mystique, s'élabore en puissance d'être la Révélation de demain.

— Me croyez-vous en possession des connaissances nécessaires ?

— Je crois que c'est digne de toi de le tenter.

— Je ne pense pas arriver d'emblée, à la réussite d'une telle expérience ; mais sera-t-elle longue à obtenir ?

— Oui. Ne te rebute pas, et choisis bien tes sujets.

Il ne s'agit là que d'une expérience éventuelle et à venir, mais cette conversation devait amener « Lumière » à prendre part à celle que je poursuivais chez H. Durville avec le concours de « Sage ».

En effet, le sujet, Madame Lambert, que j'avais revu deux fois depuis son accident, était complètement guéri, et H. Durville m'avertit que nous reprendrions l'expérience le 12 avril.

7 *avril.* — Me trouvant ce soir-là dans le milieu où se manifeste « Lumière », la pensée me vint, comme suite à notre précédent entretien, de lui demander de vouloir bien m'accompagner à cette expérience. Je lui détaillai les conditions dans lesquelles je comptais opérer et m'enquis s'il pouvait m'aider.

— Je ferai mon possible, répondit-il.

— Ne pouvez-vous opérer en collaboration avec l'ami « Sage » qui va essayer de matérialiser le fantôme de Madame Lambert ?

— En thèse générale, on ne sait pas, on ne peut pas savoir si la juxtaposition de deux fluides différents donnera un bon résultat : il faut un rien pour faire échouer une opération si délicate.

— En ce cas, je vous prierai de demeurer invisible, et de n'agir que si vous en voyez l'utilité.

— Il y a un autre moyen : ce serait de tâcher de donner plus de puissance aux fluides de l'Entité qui doit opérer.

— Par quel procédé ? sans doute en appliquant ma volonté à atteindre le résultat cherché ?

— Oui, mentalement.

— Si cette expérience réussit, dit un assistant, ce sera merveilleux !

— Les phénomènes qui vous paraissent miraculeux sont parfois si simples !

— Permettez ! repris-je. Ce qui, pour vous, est simple, me semble assez difficile, puisque le phénomène n'a pas encore été obtenu.

— Je dis que tous les phénomènes physiques qui vous paraissent merveilleux ne sont que des choses naturelles.

— Alors, vous voulez bien m'aider ?

— Avec plaisir, et si tes compagnons sont animés du même esprit que toi, la réussite sera certaine...

Ainsi donc j'allais avoir, au cours de cette expérience, une Entité de l'Invisible pour m'aider matériellement, et une autre pour surveiller l'opération sans se montrer, me conseiller théoriquement au dehors ; et mes entretiens avec chacune de ces deux Entités prises isolément allaient former un contrôle général de l'ensemble.

12 *avril*. — Lorsque j'arrivai chez H. Durville, tous les assistants de ce soir étaient réunis.

En attendant l'heure de l'expérience, on cause et j'en profite pour demander à Madame Lambert, le sujet, quelles sont ses idées au point de vue de l'occultisme.

— J'ai été longtemps, me répond-elle, sans croire à tout cela ; mais enfin, un jour, il a bien fallu me rendre à l'évidence : j'avais alors autour de moi des Etres mauvais qui me jouaient des tours — et même des tours dangereux — si bien que je n'osais plus m'endormir. Du reste, ils en étaient arrivés à me tourmenter même durant la veille. C'est ainsi que — à ce moment, M. de Rochas travaillait avec moi comme sujet — je n'ai pu aller à un rendez-vous chez lui où il m'attendait ; j'avais été tellement brûlée par eux sur un brasier, que je ne pouvais sortir. C'est M. de Rochas qui, surpris de ne pas me voir arriver, vint chez moi et constata l'état lamentable où je me trouvais. Heureusement, il y a longtemps que j'ai réussi à me débarrasser de ces Etres mauvais (1).

D'autre part sachant que Madame Lambert est prévenue de la tentative que je vais faire de matérialiser son fantôme, je lui donne confiance en lui affirmant que les Entités à qui j'ai affaire sont bonnes et élevées, qu'elle n'a rien à en redouter, et qu'au contraire elles la défendront contre les entre-

(1) Ceci répond absolument au renseignement donné par « Sage » : Mme Lambert, à la précédente séance, aurait été blessée par des Etres mauvais chassés jadis par elle et qui auraient voulu la reprendre en la terrifiant. — Je prie le lecteur de remarquer la concordance absolue des deux sources de cette enquête, alors que Mme Arnoult (dans la trance et par la bouche de qui « Sage » entre en communication avec moi) et Mme Lambert ne se connaissent pas, ne se sont jamais vues, et m'ont parlé, ignorant chacune ce que l'autre m'avait dit ou devait me dire.

prises des Etres mauvais. Le sujet a grande confiance et se laisse endormir sans appréhension.

Durville procède à ses expériences personnelles que je n'ai pas le droit de relater ici. Cependant je me permettrai d'en citer une, assez inexplicable, parce que l'explication m'en a été donnée ensuite par « Sage ». Voici :

On a préparé un appareil d'induction électro-médical, dont une des poignées est placée dans une main du sujet, et l'autre dans une main de son fantôme extérioré : on veut savoir si, le fantôme étant relié au sujet d'où il émane, par une sorte de cordon fluidique, le courant passera. — Le courant passe en effet et le bras du sujet est contracturé jusqu'au delà du coude. Il y a là un phénomène assez surprenant puisque, d'une part, le fantôme est immatériel et que, d'un autre côté, les poignées de rhéophores n'ont rien d'un système Marconi pour projeter des ondes hertziennes à travers l'espace.

Dans la suite, « Sage », interrogé à cet égard m'a donné le mot de l'énigme de la façon suivante :

— C'est bien à tort que tu te montres surpris par le passage du courant à travers l'immatière, car tu as posé toi-même la formule de solution du problème le jour où tu as écrit dans un de tes ouvrages : « Immatière n'est pas zéro ». Tiens d'ailleurs pour certain que le courant n'a pu passer que parce qu'il était assez fort. Avec un courant faible, l'essai n'eût donné aucun résultat.

Enfin H. Durville annonce la fin de ses expériences et me dit : — A votre tour !

Je l'avertis que l'Entité est là : un souffle assez prononcé me parcourt en effet depuis le commencement de la séance. Je le prie de condenser autant que possible le fantôme vivant à la gauche de Madame Lambert, pendant que je place les assistants de façon à former la chaîne pour avoir un fort dégagement de fluide. Je les préviens que la réussite est affaire de volonté, et je les prie de *vouloir*, comme moi-même.

Le souffle froid passe avec intensité pendant cinq minutes ; rien autre ne se manifeste d'abord.

Enfin, je vois, à l'endroit qu'occupe le fantôme, des points lumineux ; je les prends d'abord pour des phosphènes ; mais ils deviennent de plus en plus nombreux ; puis comme des traits ou flèches brillants, de 30 à 40 centimètres qui s'entrecroisent, très mobiles, au même endroit. Ce phénomène, qui

est également perçu par d'autres assistants, dure sept à huit minutes, parfois assez fort, et parfois s'affaiblissant.

A un moment, je vois une sorte *d'aura*, infiniment moins lumineuse que les traits précédents, envelopper non le fantôme, mais le sujet lui-même. J'en fais la remarque ; personne ne l'aperçoit, sauf Madame Lefranc de qui la voyance est assez développée.

Pendant ce temps le sujet *voit* ce qu'il appelle « le fantôme de M. Lancelin » et qui n'est autre que « Sage ». Puis il annonce qu'*on* le touche à l'épaule droite. Aussitôt, redoutant que les Entités mauvaises de la précédente séance veuillent recommencer à faire du mal, je supplie mentalement « Sage » de protéger le sujet et, si c'est bien lui qui agit, de frapper doucement trois coups sur l'épaule du sujet, lequel annonce aussitôt :

— *On vient de me frapper trois fois à l'épaule* !

J'avertis les autres assistants que c'est un signe d'identité qui vient de m'être donné, et je les prie de continuer à *vouloir*. Mais le temps s'est écoulé ; les volontés, manquant d'ailleurs d'entraînement, fléchissent, et l'on ne voit plus que quelques nébulosités vaguement lumineuses qui traînent sur le sol.

On refait de la lumière. Mais comme le sujet, quand il revient à soi après telle expérience, doit être endormi plusieurs fois pour arriver à un dégagement complet, je profitai de l'un de ces sommeils intermédiaires pour lui demander de me dépeindre l'Entité qu'il avait vue lui toucher l'épaule. Et quand il eut parlé, il n'y eut plus aucun doute dans mon esprit : c'est bien « Sage » que nous avions eu en face de nous. — « Sage » tel que me l'a décrit Madame Arnoult, tel que je l'ai moi-même palpé plusieurs fois au cours de séances de matérialisation (1), avec sa forte carrure, ses traits accentués, ses cheveux courts et drus...

Lorsqu'on se sépara, ce fut en se promettant de reprendre l'expérience à huitaine.

Dans l'intervalle, je comptais avoir des explications de « Sage » et de « Lumière »... A l'entretien suivant que j'eus avec ce dernier, il me dit n'avoir pu m'accompagner — pour un motif personnel — mais il me promit d'être avec moi à la prochaine séance. D'autre part Madame Arnoult était alors

(1) Les Entités que matérialise Mme Arnoult n'ont pas encore atteint un degré de visibilité suffisant.

trop souffrante, d'une expérience antérieure qui l'avait épuisée, pour que je pusse songer à la faire remettre en trance dans le but d'obtenir une communication de « Sage ». Je me rendis donc à la séance suivante sans savoir ce qui s'était exactement passé la dernière fois.

19 *avril.* — Cette nouvelle réunion diffère peu, en ses résultats, de la précédente.

Dès le principe, je *sens* la présence de « Sage » qui répond à mon premier appel, mais reste inactif tant qu'opère H. Durville.

Quand vient mon tour d'agir, je préviens les assistants, comme je l'avais fait la fois précédente, que toute opération hyperphysique étant basée sur la volonté, je les prie de *vouloir*, avec la dernière énergie, que le fantôme extérioré de Madame Lambert se matérialise.

Le sujet signale en effet la présence de « Sage » et dit que la condensation de son propre fantôme augmente dans de fortes proportions. Personnellement, je ne vois rien que de vagues traînées lumineuses, de temps à autre, évoluant autour de la place qu'occupe Madame Lambert.

Après environ une demi-heure, jugeant que par suite du manque d'entraînement, les volontés qui m'entourent doivent être très fatiguées, et, par conséquent, ne donner qu'un effort très relatif, je propose d'arrêter la séance. Mais H. Durville préfère, puisque l'expérience est commencée, la mener le plus longtemps possible.

Un incident curieux marque cette seconde partie de la séance.

Debout à la droite et tout près du sujet qui nous fait face, H. Durville étend brusquement le bras droit vers nous, c'est-à-dire dans une direction opposée au sujet : néanmoins le sujet se sent frappé et accuse le choc reçu de H. Durville.

Le phénomène est assez bizarre. Le sujet l'explique ainsi : En étendant son bras, H. Durville a frappé — sans s'en apercevoir, bien entendu — « le fantôme de M. Lancelin » [« Sage »], et le choc reçu par ce fantôme s'est répercuté sur le physique du sujet sans que celui-ci puisse expliquer le mécanisme de cette étrange répercussion, qui ne m'a été détaillé qu'ensuite par « Lumière », ainsi qu'il va être expliqué plus loin.

Après une heure d'efforts continus, la matérialisation du fantôme vivant restant stationnaire, on met fin à la séance.

21 *avril*. — Par la suite, je me suis trouvé dans le milieu où se manifeste l'Entité « Lumière », laquelle, avant que j'eusse posé la moindre question, me dit d'elle-même :

— J'étais avec toi chez Durville.

Puis eut lieu une longue conversation, trop longue pour être reproduite ici *in-extenso*, mais que je vais résumer.

« Lumière », après avoir donné son opinion sur l'expérience qu'il trouve « très curieuse, très importante pour ses résultats à venir », mais dangereuse si on ne la conduit pas avec prudence, estime qu'il n'y a pas eu de déploiement assez intense de volontés, ce qui s'explique du reste puisque les volontés qui agissaient avec la mienne manquaient d'entraînement. Il pense d'ailleurs que, par ce moyen, le résultat se fera attendre longtemps ; puis il me communique un procédé intensif à l'aide duquel une dizaine de séances suffiraient, selon lui, pour amener le résultat poursuivi, c'est-à-dire la tangibilité et la visibilité relatives du fantôme vivant.

Relativement au choc produit par le geste de H. Durville, reçu par « Sage » et répercuté sur le corps physique du sujet, il me donne l'explication suivante :

— Tout acte physique accompli sur le plan astral retombe forcément sur le plan physique. Le geste de Durville a heurté le corps astral de « Sage » et y a produit une commotion. Cette commotion s'est répercutée sur le fantôme vivant (avec lequel à ce moment « Sage » était en rapport), plus près que lui du plan physique ; et enfin cette commotion s'est communiquée du fantôme extérioré au sujet, par le lien fluidique qui les unit ; d'où le choc perçu en fin de compte par le sujet et accusé par lui.

A ce moment, je devais m'absenter, sauf une ou deux apparitions à Paris, jusqu'à l'automne. J'avais donc projeté, pour continuer l'expérience malgré mon éloignement, d'agir en mode télépathique, c'est-à-dire que, après avoir trouvé chez un des assistants habituels de ces séances une base d'action, en quelque sorte, qui permît à « Sage » de se passer de ma présence effective pour avoir accès près de Madame Lambert, je comptais projeter chaque mardi soir, de neuf à onze heures, ma volonté pour envoyer « Sage » et « Lumière » chez H. Durville — le premier pour opérer en vue du résultat désiré, et le second pour me rendre compte, par l'intermédiaire du groupe où il se manifeste, de la marche de l'expérience.

« Lumière » me dissuade d'agir de la sorte. Je suis presque seul, selon lui, à fournir les fluides nécessaires ; d'autre part

il a constaté l'excès de prudence que j'apporte à la conduite de l'expérience, et il redoute, en mon absence, un accident hyperphysique dû à l'inexpérience — en pareille matière, tout au moins — des autres assistants. Il y a déjà eu, pour le sujet, une blessure causée hyperphysiquement, qui doit faire exagérer la prudence et décupler les précautions. Aussi désapprouve-t-il que je continue mes tentatives en mode télépathique : ma présence est nécessaire, affirme-t-il, et une tentative faite en dehors des conditions voulues, pourrait, malgré toute la bonne volonté de l'opérateur, amener de graves accidents ; aussi m'interdit-il de communiquer à qui que ce soit le procédé qu'il vient de m'indiquer.

A la suite de cet entretien, j'étais assez perplexe. Il m'en coûtait de ne pouvoir poursuivre télépathiquement cette expérience qui, dans ce cas, devait être interrompue momentanément ; et, d'un autre côté, je ne voulais pas être la cause — même lointaine et indirecte — d'un accident possible pour le sujet.

Je le répète, j'étais très indécis quant à la marche à suivre, et j'attendais, avec quelque impatience, le moment où je pourrais consulter « Sage » sur l'éventualité qui se présentait.

22 *avril.*— Le lendemain même, j'étais appelé chez Madame Arnoult qui, bien que trop fatiguée encore pour sortir, avait vu son état de santé suffisamment amélioré pour me recevoir.

Dès qu'elle fut intrancée par « Sage » la conversation suivante s'engagea entre nous :

— Au principe de l'expérience de matérialisation du fantôme vivant, vous m'avez dit que, sans l'intensité de ma volonté et les fluides que je vous ai fournis, vous n'auriez pu approcher de Madame Lambert... à l'heure actuelle, son accès vous est-il plus facile ?

— Un peu plus, mais bien peu.

— Pourriez-vous opérer sous l'influence de ma volonté projetée de loin ?

— Je pourrais venir, mais sans rien faire hors de ta présence.

— Et sous l'influence d'une autre volonté ?

— Ce serait la même chose : aucun des assistants de mardi ne me donne les fluides nécessaires (1).

(1) J'appuie sur ce détail que « Sage » et « Lumière » se communiquent dans deux milieux qui n'ont l'un avec l'autre aucun point de contact, et

— Alors, on ne peut pas continuer l'expérience sans moi ?

— On gâcherait tout.

— Je ne comprends pas pourquoi.

— Ecoute-moi bien : Si c'est moi qu'on appelle, je viens ; mais n'ayant pas les fluides nécessaires, les tiens, à ma disposition, je ne fais qu'épuiser le sujet par des efforts stériles, et je ne réponds pas qu'ensuite des Etres mauvais ne profiteront pas de son état de faiblesse. Si c'est un autre Etre élevé que l'on appelle, il viendra ; mais il verra aussitôt, par les fluides déjà travaillés, que je m'occupe de l'opération, et il se gardera bien de s'en mêler, car le mélange de plusieurs fluides émanés de nous est chose excessivement délicate. Enfin, si l'on appelle n'importe quelle Entité qui voudra venir, il se présentera des Etres mauvais, mais ils ne pourront rien au regard du but poursuivi, même s'ils trouvent là des fluides qu'ils puissent s'assimiler ; dans ce cas, ils peuvent, par malice, mélanger les fluides et perdre l'opération ; de plus ils peuvent faire le plus grand mal au sujet, il faut bien y penser. De toute façon, le travail fait de la sorte serait ensuite à défaire. Il est indispensable que tu sois présent...

J'explique alors que je vais m'absenter de Paris.

— Remets la suite à ton retour.

— Cependant je ne puis empêcher H. Durville d'agir seul, si telle est son idée.

— Evidemment. Mais en ce cas, pose nettement et sans équivoque possible la situation telle qu'elle est.

— C'est-à-dire ?

— Voici : Si l'on continue l'expérience dans des conditions défectueuses, on a grandes chances de faire blesser le sujet par des Etres mauvais : vois ce qui s'est déjà passé pour un moment de désarroi. Quand le sujet aura été blessé, peut-être grièvement, on ne manquera pas de dire, pour se mettre à couvert, que le mal a été fait par le fantôme amené par Lancelin. Je ne veux de cela ni pour toi ni pour moi.

— Alors, que faire ?

— Tu vas écrire à Durville pour lui dire textuellement ceci : Nous déclinons absolument, toi et moi, toute responsabilité quant aux blessures que le sujet peut recevoir en dehors de ta présence. C'est tout.

dans chacun desquels les assistants ignorent ce qui m'a été dit dans l'autre ; malgré cette absolue séparation, la concordance des instructions est des plus remarquables.

— Vous êtes donc d'avis de renvoyer la suite de l'expérience à l'automne ?

— A ton retour.

— Est-ce que, alors, le travail fait à ce jour ne sera pas inutile et à recommencer ?

— Non, je n'ai encore fait qu'œuvre de préparation : les résultats en subsisteront.

— En ce cas, l'opération est en bonne voie ?

— En très bonne voie, pourvu qu'on ne fasse pas d'imprudence en dehors de toi. Cette opération est déjà très difficile par elle-même : si l'on gâche ce qui est fait, je ne m'en occuperai plus.

— Qu'est-ce qui a causé, aux deux dernières séances, ces traits de feu, ces traînées lumineuses que l'on a vus ?

— Travail de préparation. J'étais là. D'ailleurs, tu m'as senti, et le sujet m'a vu.

— Autre chose. J'ai reçu par ailleurs l'avis d'un procédé qui doit tout faciliter.

— Je sais.

— Pourquoi ne me l'avez-vous pas indiqué vous-même ?

— Au début, c'était inutile. C'eut même été dangereux si tu avais agi étourdiment. J'ai voulu voir, d'abord.

— Il m'a été dit qu'au moyen de ce procédé j'aboutirais en une dizaine de séances.

— Mettons douze séances.

— Etes-vous sûr de la réussite ?

— T'ai-je jamais trompé depuis le temps que je t'aide dans tes études ?

— Je vous remercie.

26 *avril.* — Réunion chez H. Durville. Le sujet, Madame Lambert, est en excellentes dispositions. On l'endort, et H. Durville procède à ses expériences.

Quand vient mon tour d'agir, j'émets un énergique appel à « Sage » et à « Lumière » : au premier pour qu'il agisse ; au second pour qu'il surveille hyperphysiquement l'opération.

Le sujet déclare que son fantôme est matérialisé comme jamais encore il ne l'a été, et s'étonne que nous ne le voyions pas. Et, de fait, ce fantôme est assez fort pour repousser d'environ *quatre-vingts* centimètres une table qu'on a placée devant lui.

Par contre , « Sage », que Madame Lambert continue à appeler « le fantôme de M. Lancelin », est très faible et ne

quitte pas mes côtés, comme s'il y était retenu par une sorte de crainte : je ne m'explique pas de quoi il peut s'agir.

A un moment, je sens comme une étoffe légère qui frôle la partie antérieure de mes jambes, tandis que mes genoux éprouvent l'impression d'un corps dur qui passe. Je tâte vers la gauche où se trouve le jeune André Durville fils, puis à droite où est assise Madame Lefranc ; à droite comme à gauche, tout est correct, et personne n'a bougé.

Je demande alors si — chose bien improbable cependant — Madame Lambert n'aurait pas quitté son fauteuil pour passer devant moi. H. Durville me répond que le sujet, en profond sommeil magnétique, n'a pas bougé. Celui-ci, interrogé ensuite, déclare que *c'est son propre fantôme qui, allant vers le mien* [« *Sage* »] *m'a légèrement heurté les genoux.*

Ainsi donc, *à l'heure actuelle, le fantôme vivant est matérialisé* — au moins partiellement, puisque j'ai été heurté aux genoux et que le sujet le déclare dans son sommeil : c'est son propre fantôme que j'ai senti. Cette sensation d'un corps réellement solide, que j'ai éprouvée aux genoux est bien différente de celle d'une sorte de toile d'araignée froide et d'un milieu glacial, que j'avais perçue au cours de la première séance.

Le fantôme vivant devient matériel ; en continuant la matérialisation, nous devons arriver à le voir : ceci est la conséquence nécessaire, fatale, de cela.

Sous le rapport de la vision, je n'ai à enregistrer que de vagues nébulosités lumineuses évoluant autour du sujet. Par contre, celui-ci constate à haute voix que je suis entouré d'un nuage blanc, lumineux, assez fort, très visible pour lui, et il s'écrie :

— Mais vous ne voyez donc pas cette masse blanche ?.. là !... là !...

Il s'agit probablement des fluides astraux que j'émane avec une grande intensité de volonté.

D'autre part, la faiblesse de « Sage », qu'a remarquée Madame Lambert, me semble provenir de ce fait qu'il donne toute sa force pour matérialiser le fantôme vivant — à moins que ce ne soit de cette autre particularité : Comme nous n'étions ce soir-là que trois assistants, Madame Lefranc, le jeune André Durville, et moi, H. Durville étant occupé près du sujet Madame Lambert, j'avais cru inutile de former la chaîne. Est-ce cette inobservation de détail ou bien un autre motif qui a produit ce soir la faiblesse de « Sage » ? Je le

saurai à mon prochain entretien avec lui et avec « Lumière ».

Quant à la peur qu'il semblait avoir, d'après le sujet, de s'éloigner de moi, je ne me l'explique pas : il faudra qu'une conversation avec eux me permette de me faire une opinion à cet égard.

En attendant, un grand pas a été franchi vers la réalisation absolue, totale du phénomène : le fantôme vivant atteint maintenant un degré très appréciable de matérialisation. A quand la matérialisation complète ?... A quand la visibilité ?

1er *juin.* — Quelques jours après, je quittais Paris pour un mois sans avoir pu m'entretenir ni avec « Sage » ni avec « Lumière ». Ce n'est qu'après mon retour qu'il me fut possible d'obtenir, sur la séance du 26 avril, les éclaircissements nécessaires.

La première Entité avec qui je me rencontrai fut «Lumière», qui ne m'en dit que peu de chose, n'ayant pu assister à toute l'expérience. Voici le principal fragment de notre entretien :

— Etiez-vous présent à ma dernière expérience chez H. Durville, le 26 avril ?

— Seulement moitié avec vous ; pas tout le temps.

— Pouvez-vous m'expliquer ce qui a été dit par le sujet Madame Lambert, que le fantôme amené par moi ne me quittait pas, comme s'il avait eu peur de s'éloigner ?

— Non, il n'avait pas peur.

— Alors, pourquoi restait-il constamment à mes côtés ?

— Manque de fluides.

— Cependant j'en ai fourni beaucoup, car, après cette séance, j'étais plus fatigué qu'après les précédentes.

— Mais n'oubliez pas que ce genre d'expériences exige des quantités de force.

— Y a-t-il eu progrès dans la matérialisation du fantôme vivant ?

— Très peu.

— Pourtant, ce fantôme vivant a eu assez de force pour repousser une table à 80 centimètres.

— Oui, mais cela n'a pas duré. La force développée a été très grande mais de très courte durée.

— Pourquoi le fantôme du Mystère [Sage] que j'avais amené pour procéder à l'expérience se tenait-il constamment près de moi ?

— Il ne pouvait faire autrement. Tes efforts de volonté étaient plus puissants que les fluides qui le maintenaient ;

c'est comme si tu l'avais attaché près de toi par une corde...

Quelque temps après (la date n'a pas été notée), « Sage » me communiquait sa critique sur cette séance, dans les termes suivants :

« Il y a eu confusion : je ne me suis jamais tenu craintivement près de Lancelin. Rétablissons les faits tels qu'ils se sont passés : Madame Lambert m'a vu peu fort parce que je lui avais communiqué toute ma force. — Ne pas avoir formé la chaîne ne m'enlevait pas beaucoup de puissance ; cependant cela m'aurait aidé si cette chaîne avait été faite. — Enfin le nuage resplendissant [qu'a vu le sujet] était tout simplement formé par des amis qui étaient avec moi, qui voulaient m'aider et qui ne pouvaient pas. »

Depuis, ces curieuses expériences ont été interrompues — au moins en ce qui me concerne — pour cause d'absence. H. Durville a continué, et c'est au cours de cette continuation que s'est passé le curieux fait de répercussion de foulure du genou d'un sujet réceptif, jeté sur le parquet par le fantôme de Madame Lambert, au genou de celle-ci par l'intermédiaire des corps astraux de ces deux sujets ; j'ai rapporté ce fait ailleurs (V. p. 291), je n'y reviendrai pas, mais des explications qui l'accompagnent, il résulte que « Sage » continue à s'intéresser à ce qui se passe dans ce milieu, qu'il a maintenant plus facilement accès près de Madame Lambert, et que, s'il ne se mêle pas aux expériences, ce que j'ignore absolument, au moins il les suit et les surveille attentivement, puisque les explications que j'en ai données émanent de lui.

Au point où j'en suis arrivé, je crois avoir simplement démontré qu'il est relativement facile d'établir une collaboration occulte avec les Etres du Mystère, et donné des preuves, prises sur le fait, de la répercussion des blessures. Je clorais donc cette note ici, si, depuis, il ne s'était passé un fait nouveau qui nécessite quelques éclaircissements.

Au cours d'une conférence faite en juin 1910 à la *Société magnétique de France*, le caractère hyperphysique de la lésion répercutée sur l'épaule de Madame Lambert a été vivement contesté par M. Gaston Durville, interne en médecine, et fils de H. Durville, l'opérateur de la séance où Madame Lambert a été blessée.

Je dirai deux mots à ce propos pour éclaircir l'affaire.

Très habilement, le conférencier a placé son objection sur

le seul terrain où il pût la présenter avec quelque apparence de solidité. — « La lésion, dit-il, se serait produite à 11 heures du soir, et ce n'est que le lendemain qu'a été examinée l'épaule du sujet. Il y a donc là un intervalle d'une nuit entière pendant lequel le sujet a été soustrait à tout contrôle. Durant cet intervalle, n'a-t-il pu se brûler à l'épaule, à l'aide d'un caustique ou d'autre façon, consciemment ou inconsciemment, volontairement ou accidentellement ? Pour écarter toute ombre de doute, le sujet aurait dû être examiné dès après la séance, et avant d'avoir échappé à la vue des assistants. »

Cette conclusion, je le reconnais, est également la mienne : il est éminemment regrettable que l'examen du sujet n'ait pas eu lieu sur-le-champ. Mais, outre que l'heure était avancée (il n'était pas loin de minuit quand on s'est séparé) il y avait, pour négliger cet examen des raisons majeures dont la principale était que nul parmi nous ne pouvait alors se douter de l'importance que devait prendre l'incident, pas plus que des conséquences qu'il allait amener. Il est certain que si j'avais pu prévoir les suites de cette affaire, ce n'est pas *après la séance* que j'aurais examiné l'endroit lésé, mais *immédiatement*, en faisant interrompre la séance et donner de la lumière.

Au cours de l'expérience, le sujet accuse un choc... Personne, sur le moment, n'y attache d'importance, et moi, je le reconnais, moins que tout autre, car je tiens d'une longue pratique que recevoir, au cours d'une séance hyperphysique, un coup — plus ou moins fort — d'une Entité matérialisée, est chose absolument banale. Quelques jours avant, dans une expérience de matérialisation, tous les assistants, au nombre d'une quinzaine avaient reçu des tapes sur différentes parties du corps, avaient eu les doigts mordus, etc. ; pour ma part j'avais reçu sur le crâne une douzaine de coups dont les derniers étaient assez violents, pour que j'aie prié l'Entité de cesser ce jeu (1) : j'affirme qu'il n'est venu à personne d'entre nous, à la suite, l'idée d'aller se faire visiter corporellement par un médecin.

Pour revenir au cas de Madame Lambert, si l'on veut absolument trouver une origine physique à sa blessure, il est tout aussi simple de déclarer qu'elle a dû être frappée soit

1) L'Entité matérialisée n'était pas méchante, mais très forte et surtout très familiarisée avec moi.

par un des assistants, soit même par son magnétiseur — H. Durville — qui se tenait près d'elle. Ce système, il est vrai, se heurte aux dénégations unanimes des assistants et du magnétiseur ; mais l'hypothèse mise en avant se heurte aussi aux dénégations du sujet qui affirme ne s'être blessé ni volontairement ni involontairement, avec quoi que ce soit, dans l'intervalle qui a séparé le choc — nettement accusé par lui (1) en état de sommeil magnétique — du moment où a eu lieu l'examen. Or, je ne vois pas, en conscience, sur quel motif on peut se baser pour accepter comme valables les dénégations des assistants, dans un cas, — et rejeter celles de Madame Lambert, dans l'autre.

On peut m'objecter qu'il n'est pas question de choc, mais d'une brûlure qu'aurait pu se faire à lui-même le sujet soustrait au contrôle...

Mais pardon ! le sujet n'a jamais parlé que de choc ou de coup, et c'est vous qui parlez de brûlure en vous appuyant sur ce fait que la lésion a, par la suite, présenté les caractères d'une brûlure... Soit ! je suivrai mon contradicteur sur ce terrain, bien que personnellement, et pour cause, je nie absolument la brûlure.

On sait que les brûlures se classent en divers degrés correspondant à leur gravité : celles du premier degré se caractérisent par une simple rougeur de la peau ; au deuxième degré, la peau est plus profondément atteinte, et il se forme des ampoules, etc.

Or, le stigmate de l'épaule du sujet n'est pas, ne peut être une brûlure, et cela pour un motif péremptoire : — une brûlure, quelle qu'en soit la cause (instruments, vapeurs, caustiques) et quel qu'en soit le degré, est toujours et partout identique à elle-même ; en d'autres termes, une brûlure au deuxième, au troisième degré, présentera sur cinquante sujets différents le même aspect extérieur, les mêmes caractères, les mêmes accidents... La plaie de Madame Lambert offre l'apparence d'une brûlure... peut-être, mais les apparences sont souvent trompeuses ; en tous cas, je serais charmé d'apprendre à quel degré de brûlure peut se rapporter la desquamation de l'épiderme circonscrivant la plaie — à quel degré de brûlure également peut se rapporter le hérissement

(1) Il faudrait alors supposer que le sujet a préparé l'aventure de longue main, puisque dans ce cas il parle, *en état de sommeil magnétique*, d'une lésion qu'il va se faire la nuit suivante ! Une telle hypothèse ne résiste pas au raisonnement.

de l'épiderme circonscrivant lui-même la desquamation sus indiquée. Aucun ouvrage technique ne parle, dans la description de brûlures à quelque degré qu'elles soient, de ces deux caractéristiques — spéciales absolument au cas qui nous occupe et qui, dans l'espèce, ont bien leur importance, puisqu'il suffit de se reporter à la photographie ci-jointe (V. la fig. 7) pour constater qu'elles occupent, à elles seules, les trois quarts du diamètre de la lésion totale.

Pour me résumer, le diagnostic « brûlure » me semble absolument controuvé, et je crois devoir m'en tenir aux termes « choc » et « coup » employés par le sujet lui-même, qui, à tout prendre, est mieux qualifié que quiconque pour déclarer, à l'état somnambulique, ce qui lui arrive quand il est dans cet état. Ce choc a été produit par des fluides matérialisés, ce qui explique l'apparence bizarre et composite de la plaie subséquente. Si d'ailleurs on admet cette hypothèse, tout se tient dans l'enchaînement des faits, depuis le cri du sujet annonçant qu'il vient d'être frappé, jusqu'à l'explication hyperphysique de ces mêmes faits. Si au contraire on se retranche dans l'hypothèse de la brûlure postérieure, je suis fondé à demander encore une fois, à quel degré de brûlure peuvent se rapporter la desquamation et le hérissement de l'épiderme ; je demande qu'on me montre le traité de médecine qui en parle dans la séméiologie des brûlures ; je demande enfin qu'on me cite le praticien qui a jamais rencontré un cas analogue. Je sais bien que ma solution gênera monistes et mécanicistes — ces fils décadents du matérialisme expiré — qui veulent tout rapporter à des causes physiques, mais qu'y puis-je, si la vérité est en dehors d'eux ? Je ne suis pas, certes, et loin de là ! de ceux qui ne voient autour d'eux que du merveilleux, qui ne peuvent entendre craquer un meuble sans aussitôt crier au spiritisme, ni voir un animal sauvage — lièvre ou corbeau — traverser leur chemin sans se croire victimes des agissements d'un sorcier, mais j'estime que lorsqu'on rencontre un phénomène hyperphysique indéniablement établi — et, selon moi, c'est le cas de la plaie de Madame Lambert — j'estime, dis-je, qu'il est à la fois plus digne et plus scientifique d'étudier ce phénomène, plutôt que de le nier à tout prix.

Au reste, la répercussion de blessures serait un phénomène banal si l'on savait combien de gens, sans s'en douter, extériorent leur corps astral durant leur sommeil ! Mais comme

ceux-là même qui y sont sujets sont à cent lieues de soupçonner la simple possibilité du fait, ils se contentent de dire, lorsqu'à leur réveil ils constatent sur leur corps physique l'existence d'une lésion inexpliquée : — « C'est singulier ! Comment ai-je pu me heurter de la sorte dans mon lit ?... » Ils ne voient pas au-delà, ne se doutent pas qu'ils se dédoublent inconsciemment, et hausseraient les épaules si l'on pouvait leur dévoiler l'origine parfois étrange des sévices qu'ils croient s'être infligés eux-mêmes.

A ce propos, je citerai un fait de traumatisme hyperphysique — qui ne peut être retenu comme base de discussion parce que son origine n'est pas scientifiquement établie — mais dont l'existence matérielle eut des témoins, dont les explications postérieures furent données devant témoins, dont par suite la réalité physique est bien prouvée, et qu'à ce titre je présente pour un des plus curieux qui soient à ma connaissance.

J'ai eu plus haut (v. p. 155 *seq.*) l'occasion de parler d'un ami intime, X..., qui se dédouble dans certaines conditions et envoie son fantôme vers des sujets chargés de contrôler ses actes durant ses sorties en astral.

En juin dernier, X... se trouvant dans une petite ville de Normandie, voulut un soir s'extérioreř et aller trouver un sujet réceptif, Mlle A... qui habite à Paris dans l'avenue de l'Opéra. Le lendemain matin — je rappelle qu'il ne conserve aucun souvenir de ce qu'a fait son *double* en cours d'extérioration — il se réveilla avec une assez forte douleur au côté droit du ventre tout près de l'os iliaque. Vérification faite, une ecchymose circulaire, de dix centimètres de diamètre, avec boursouflures locales, complètement noire, occupait l'endroit douloureux.

Très intrigué, X... interrogea mais vainement ses souvenirs : il ne se rappelait avoir reçu ni la veille ni durant la nuit un choc assez violent pour avoir causé une telle lésion ; d'ailleurs le coup devait avoir été assez violent pour n'avoir pu passer inaperçu ni à l'état de sommeil ni, à plus forte raison, à l'état de veille.

Il était donc très perplexe et ne savait que penser lorsqu'un de ses familiers, au courant de ses expériences, lui demanda :
— Ne serait-ce pas un choc reçu en cours de dédoublement ?

Et, en fait, il ne voyait que cette façon d'expliquer la douloureuse énigme.

Précisément, peu après son retour à Paris, j'eus l'occasion

de le conduire dans un milieu où, à l'aide du *oui-ja*, l'on a de très curieuses conversations avec le Mystère.

X... s'approcha des opérateurs, exposa les faits et demanda si on pouvait lui en donner l'explication.

— Attendez que je voie ! répondit l'Entité qui parlait alors.

Et, après quelques instants consacrés sans doute à l'examen de la lésion, s'engagea l'étrange entretien qui suit, transcrit au fur et à mesure des répliques :

— Vous étiez, dit l'Etre, parti faire une fugue, et vous avez reçu un bon coup, mais qui ne vous était pas destiné.

— Un coup de quel instrument ?

— Un... *machin* (sic) contondant.

— Quoi encore ? Veuillez préciser. Trique ? Marteau ?

— Ni trique ni... un coup de matraque, bien appliqué.

— Mais dans quelle circonstance ?

— Vous vous êtes trouvé dans une bataille, et vous auriez pu avoir pis !

Et, comme on fait remarquer en riant à l'interrogateur que, durant ses sorties en astral, il a des fréquentations déplorables :

— M. X... est innocent.

— Mon dédoublement ayant été inconscient, je ne m'explique pas comment j'ai pu me trouver en si fâcheuse compagnie.

— En allant en escapade.

— Mais encore, quelles étaient ces gens ? où suis-je tombé ?

— Au milieu d'apaches.

— Alors, dans cette bataille, je pouvais être tué ?

— Presque.

— En pareille occurrence, il doit arriver souvent des accidents que l'on ne peut ensuite expliquer ?

— Il y a un Dieu pour les dédoublés !

— Quels étaient-ils, ces apaches qui se battaient ?

— Deux hommes, trois femmes et un gros chien.

— Vous venez de parler de risques courus par moi. Quels étaient ces risques ?

— Un gros gourdin vous a effleuré la tête.

— Vous venez de dire que c'est un coup de matraque qui m'a touché.

— Le coup de matraque était destiné à celui qui brandissait le gourdin.

— Les dédoublements ne devraient pas assujettir à tant de dangers !

— Pourquoi, quand on sort de chez soi, reçoit-on quelquefois des tuiles ?

— Et quel hasard m'a empêché de recevoir le coup sur la tête ?

— C'est une des femmes qui a retenu le bras du possesseur du gros gourdin.

— Expliquez-moi donc ceci : La douleur a dû être intense. Pourquoi donc, quand elle s'est répercutée sur le corps physique ne m'a-t-elle pas réveillé ?

— Parce que vous étiez très bien dédoublé.

— Et à quel endroit s'est passée cette scène ?

— Dans votre quartier, sur les fortifs (*sic*)...

Il est certain que le quartier de X..., à Paris, se trouve sur la ligne droite qui unit la ville de Normandie où il se trouvait, au N°... de l'avenue de l'Opéra, où il avait voulu diriger son double ; il est non moins certain que X..., quinze jours après cette mésaventure hyperphysique portait encore un certain gonflement jaunâtre et peu douloureux alors, mais qui avait été d'un noir d'encre, très large et très sensible et dont des témoins sérieux avaient constaté l'existence ; il est, de plus, certain qu'il ne savait à quelle cause normale rapporter la lésion dont il avait souffert ; il est enfin certain que X... s'extériore avec une facilité relative, ainsi qu'il est dit à l'endroit précité, sans toutefois conserver le souvenir de ce que fait son double pendant ces *sorties en Astral.*

D'autre part, X... a, depuis, fait interroger une autre Entité du Mystère pour contrôler les explications qui précèdent.

Je transcris cette seconde communication telle qu'elle me fut présentée.

« Tu peux dire à X... que les explications fournies sont absolument vraies, et que, du reste, il recevra encore d'autres coups de matraque. — Il est étonné, dit-il, de n'avoir pas été réveillé sur le champ... il y a plusieurs manières de recevoir sur le corps physique les marques faites au corps astral : quand on est très bien dédoublé, on ne se réveille pas toujours; quand on n'est qu'à moitié endormi, une piqûre sur le corps astral peut suffire à réveiller le corps physique... »

Je viens de donner les deux communications reçues à cet égard et de présenter les observations relatives à la réalité matérielle du fait.

Je m'abstiendrai de tout commentaire, laissant le lecteur imaginer ce qu'il voudra si l'explication qui précède ne lui convient pas. Pour moi, je ne puis prendre parti ; la réalité de cette explication ne m'étant pas matériellement démontrée, l'explication elle-même ne peut être reçue qu'à défaut d'une autre — mais cette autre, je ne la conçois pas. Alors, quoi ?

La conclusion évidente à tirer de tout ceci, c'est que les répercussions de blessures du corps astral au corps physique sont des phénomènes très communs, mais qui — basés d'une part sur l'existence du corps astral, et d'autre part sur le dédoublement fréquent mais inconnu de quantité d'individus plus nombreux qu'on ne pense, deux ordres de faits ignorés de la science normale — sont regardés par cela même comme ressortissant à la plus haute fantaisie (1). Il suffit pourtant d'observer, de réfléchir et d'étudier pour acquérir à cet égard une absolue conviction, basée sur des faits certains.

Qu'il me soit permis d'insister ici sur ce que j'écrivais aux premières lignes de cette « note » : — En la rédigeant je n'avais pas pour but de communiquer au lecteur le résultat d'une expérience qui, en l'état, n'est encore acquis que partiellement, et qui fera, après sa conclusion complète, l'objet d'un travail particulier plus étendu que celui-ci et plus étudié en ses points de vue spéciaux ; je me proposais simplement de mettre sous ses yeux des observations, prises sur le vif, de répercussions de blessures du corps astral au corps physique ; je me proposais surtout de lui montrer par l'emploi de quel procédé un sorcier peut établir une sorte de collaboration, lier partie, si je puis m'exprimer de la sorte, avec une Entité du Mystère, et, avec son aide, atteindre les fins qu'il se propose.

Supposez qu'en ceci, au lieu de poursuivre un but moral et purement scientifique, j'aie voulu faire œuvre de nuisance ; supposez qu'au lieu d'avoir affaire à des Entités élevées et bonnes je me sois trouvé en relation avec des Etres de perversité, de bassesse et d'immoralité — et vous comprendrez le mécanisme de la sorcellerie de goétie (2).

(1) La réalité des *sorties en Astral* (et, par suite, des accidents qui peuvent s'en suivre) est cependant, à l'heure actuelle si bien établie et et son mécanisme est si bien connu, que l'auteur va publier très prochainement une *méthode de dédoublement personnel*. Cela suffit pour montrer à quel degré de certitude on est arrivé à cet égard.

(2) Dans la réalité, les choses se passent de façon un peu différente. Au lieu d'agir en mode spirite, ainsi que cela s'est passé pour moi, c'est-

Je n'ignore pas que les Entités mauvaises de l'au-delà sont généralement assez dénuées de puissance ; c'est là un des résultats de la loi morale qui place la progression par la science après la progression par la bonté. Néanmoins, il ne faut pas se le dissimuler, on rencontre parfois dans le Mystère des Etres de mal doués d'une formidable puissance (1). Imaginez un Néron, un Héliogabale, instruits dans l'élaboration et le maniement des forces astrales, et, avec son aide, tout le mal est possible ; cela a été noté dans un des entretiens qui précèdent, quand « Sage » me dit : « Sache bien qu'avec un fluide préparé exprès on peut te donner la plus sale maladie sans que tu saches d'où elle te vient, quand même tu aurais été soustrait à l'influence de toutes les causes qui. suivant votre science, peuvent la déterminer. »

Il suffit donc à un sorcier de lier partie avec un des Etres de cette sorte pour arriver à faire tout le mal possible. Le sorcier croit donner son âme au diable : ineptie ! Il se prépare seulement, pour le présent, un esclavage très dur, car les Etres qui

à-dire d'user préalablement d'un sujet médiumnique et, par suite, de n'avoir affaire qu'à des Entités se manifestant volontairement et généralement élevées, le sorcier agit couramment en mode goétique, c'est-à-dire à l'aide de certains procédés, de certaines formules qui *forcent* l'Entité du Mystère à se manifester ; mais en ce cas, l'Entité qui se manifeste, étant soumise à une formule prononcée par un être humain, est fatalement faible, ou, autrement dit, a de grandes chances d'être mauvaise.

Je laisse les esprits forts, ou soi-disant tels, rire à leur aise de ces procédés et formules que ce n'est pas ici le lieu de développer : il me suffira de dire que je suis en possession de certains d'entre eux (dont quelques-uns, inconnus en Europe, rapportés d'Orient et d'Extrême-Orient) qui ont fait leurs preuves. Mais ces procédés sont, et pour cause, très dangereux à expérimenter, parce que le seul fait de les utiliser sans précaution amène vite, pour l'opérateur, une obsession qui dégénère rapidement en possession : la plupart des sorciers aboutissent à la folie (j'ai expliqué dans d'autres ouvrages, notamment dans le *Ternaire magique de Shatan*, les rapports cachés mais indéniables qui existent entre la possession par un Etre du Mystère et la folie).

Il y a quelques mois, sur le point d'expérimenter un procédé connu depuis longtemps par les magistes d'Occident, pour amener *forcément* devant moi une Entité nommément désignée, j'ai eu la prudence d'en interroger une autre — celle-ci venue volontairement — sur les résultats possibles de l'expérience. La réponse fut : « L'expérience réussira parce qu'il y a des moyens certains de nous donner des ordres auxquels nous sommes forcés d'obéir, mais tu verras ensuite ce que cela t'aura coûté ». — Inutile de dire que j'ai cru devoir renoncer aux risques d'une telle expérience.

(1) Lorsque j'aborde pour la première fois l'étude d'un sujet hyperphysique (médium ou autre) mon souci primordial est d'étudier la moralité des Entités qui se manifestent par lui ; quand il m'arrive de constater leur négativité au point de vue du bien, j'interromps aussitôt tous rapports avec le sujet, car on ne sait, en pareille occurence, où l'on peut se trouver entraîné.

le servent le dominent, et, pour l'avenir, un Karma (1) qui pèsera longtemps sur lui. Quant à l'Entité mauvaise, quel est son avantage en ceci ? Comprimée et dominée sur le plan astral par les Etres de Bien, plus puissants qu'elle, elle peut, par cette union avec un vivant qui met ses fluides à sa disposition, donner libre cours, sur le plan physique, à ses instincts pervers, faire le mal pour le mal, et dominer à son tour, en vivant de sa propre vie, le naïf sorcier qui eut l'imprudence de se lier avec plus fort que soi.

Mais ces Etres, à la fois mauvais et puissants, sont, je le répète, assez rares — et les sorciers sont bien nombreux. Comment peuvent-ils agir ? Voici :

Sur le plan astral, les Entités mauvaises, se sentant très généralement faibles et impuissantes dans leur isolement, groupent ordinairement leurs fragilités, et, de cet ensemble de faiblesses, de cette accumulation d'impuissances naît une force parfois réellement formidable.

Les séances d'hyperphysique expérimentale ne sont pas rares, où les Entités directrices disent aux assistants : « Hâtez-vous de refaire la lumière ; il y a ici des forces mauvaises dont nous ne sommes plus maîtres (2) ! »

Ce groupement d'intérêts et de volontés, sur le plan astral, est appelé par l'occultisme un *égrégore*. Il suffit donc qu'un sorcier s'allie, à défaut d'une Entité méchante et puissante, avec un égrégore dirigé vers le mal, pour que ses maléfices théoriques passent dans le domaine de la réalisation.

— Mais, m'objectera-t-on, n'est-il pas possible, pour qui est en relation avec des Entités bonnes et puissantes, de profiter de leur force pour commettre non pas le mal, mais des actions d'utilité personnelle ?

Cette objection m'a déjà été faite, à un moment où « Sage » même me faisait des apports nommément désignés. Quelqu'un me dit à ce propos : « Ce n'est pas possible, car si cela était, rien ne vous serait plus facile que de vous faire apporter les réserves accumulées dans les caves de la Banque de France ! »

Tout docteur ès-sciences qu'est l'auteur de cette objection, il n'est qu'un simple naïf, ne connaissant pas le premier mot de la question qu'il tranchait avec tant d'assurance, et ignorant toute la différence qui sépare la science occulte de la science courante. Cette dernière est amorale, c'est-à-dire

(1) Ensemble de mérites et de démérites.

(2) La lumière physique est un dissolvant pour toute force fantômale.

qu'elle peut être indifféremment appliquée au bien ou au mal ; ne voit-on pas des cambrioleurs se servir d'appareils électriques pour forer des coffres-forts ? — Au contraire, la Science Occulte est basée sur la plus pure moralité, et si j'avais le malheur de vouloir diriger vers une indélicatesse ou plus simplement encore vers un banal renseignement d'utilité personnelle et matérielle (1) les Entités qui veulent bien m'aider dans mes études, il arriverait immanquablement ceci qu'elles s'enfuieraient au plus tôt, me laissant en proie à toutes les entreprises d'Etres moqueurs et malfaisants qui se feraient un malin plaisir, non seulement de faire échouer une telle entreprise, mais encore de me donner l'illusion de leur aide, pour finalement me jeter à toutes les pénalités légales et morales auxquelles m'aurait exposé cette folle tentative. En un mot, en agissant de la sorte, je tomberais dans la sorcellerie du dernier degré, celle qui se livre inconsciemment aux égrégores les plus vils et les plus méchants, sans garanties de convention, sans même savoir à qui elle a affaire ni quelles sont les forces qu'elle met en jeu.

Le lecteur peut se rendre compte maintenant du mécanisme de la sorcellerie de goétie, des moyens qu'elle emploie et des forces qu'elle fait agir ; il a la preuve, par les pages qui précèdent, que l'homme peut, sous certaines conditions, entrer réellement en rapports avec des Entités du plan astral, et s'en faire des alliées et des aides en vue d'atteindre tel but qu'il s'est proposé.

Au moment de clore cette *Note*, il me faut ajouter un mot personnel : — Il y a quelques années encore, je n'aurais pas osé écrire les lignes qui précèdent : il se fût élevé autour de moi une clameur de haro, et j'eusse été traité pour le moins d'halluciné, de visionnaire, de fou... que sais-je !... Mais à l'heure présente, l'Idée a marché ; ils sont nombreux ceux qui, comme moi, se sont sentis, dans leurs recherches, indéniablement aidés ou contrecarrés par des Invisibles, quelle que soit d'ailleurs leur nature, c'est-à-dire que l'on voie en eux les habitants originaires du Mystère ou les âmes de nos morts passées dans l'au-delà et y vivant ; et ils sont légion, ceux qui, sans avoir eu consciemment affaire à eux, savent, par ce qui leur a été rapporté de tous côtés, que leurs actes sont

(1) En pareil cas, lorsqu'il y a nécessité, les Entités du Mystère font connaître d'elles-mêmes ce qu'il faut qu'on sache — mais ces renseignements n'ont jamais trait aux intérêts matériels, sinon ils émanent d'un Etre inférieur qui veut tromper.

constamment mêlés à notre vie de chaque jour. Or, j'ai écrit ces pages dans toute la sincérité, dans toute la loyauté de mon être ; je viens de les relire ; je n'y trouve pas un *iota* à retrancher ; j'ai donné de la réalité des faits, toutes les preuves, tous les témoignages qui pouvaient être produits dans un livre, tenant le reste à la disposition des incrédules — cela me suffit.

Je n'ai certes pas la naïveté de croire que les aménités susdites me seront épargnées, mais je saurai de quelles sources elles m'arriveront : — des ignorants qui puisent dans leur manque absolu d'étude le droit de trancher *de omni re scibili et quibusdam aliis* ; — des plaisantins de bas étage qui regardent les rayons X ou les ondes hertziennes comme des mystifications de savants ; — et enfin des gens de mauvaise foi, des négateurs obstinés qui, par principe, refusent d'admettre tout ce qui est en désaccord avec leurs croyances qu'ils veulent d'autant plus intangibles qu'elles sont plus fausses, tout enfin ce qui dépasse le très modeste étiage de leurs conceptions et surtout de leur aptitude à comprendre... A tous, je n'ai qu'une réponse à faire : les uns sont qualité négligeable, et les autres m'indiffèrent — oh ! combien...



TABLE DES MATIÈRES

Grande Imp. du Centre — Herbin, Montluçon.

